



Cours de magnétisme en 7 leçons

Par Dupotet de Sannevoy

© 2008 www.jeboost.com pour cette édition

SOMMAIRE

Un mot de l'éditeur- - - - - page 3

Avant propos- - - - -page 5

Leçons 1- - - - -page 7

Leçons 2- - - - -page 58

Leçons 3- - - - -page 110

Leçons 4- - - - -page 162

Leçons 5- - - - -page 212

Leçons 6- - - - -page 274

Leçons 7- - - - -page 322

Rapport - - - - -page 379

Conclusions- - - - -page 465

UN MOT DE L'ÉDITEUR



Le Baron Dupotet (1796-1881), est un des magnétiseurs qui a marqué son époque. Après avoir interrompu ses études de médecine, il se consacra au

magnétisme et travaillait à l'hôtel Dieu, mais était interdit d'exercer dans les hôpitaux de Paris.

Ses résultats dépassèrent toutes explications scientifiques.

La présente édition de son célèbre cours de magnétisme en 7 leçons avait été conçue pour ses étudiants. Elle a été très légèrement remaniée pour la compréhension de certains passages.

Ce livre est un ouvrage de collection que toutes personnes s'intéressant aux sciences paranormales devraient posséder dans sa bibliothèque.

À cet effet, il existe une version imprimée qui coûterait meilleur marché que de l'imprimer par des moyens personnels : <http://stores.lulu.com/jeboost>

Vous avez l'autorisation de donner ce cours gratuitement, à vos amis, clients, etc. Mais en aucun de l'éditer et de le modifier. Vous devez le donner tel quel.

Je vous souhaite une bonne lecture et pourquoi pas avec les conseils prodigués, de devenir un magnétiseur pour faire le bien autour de vous.

Mais attention ! En aucun cas, votre pratique ne doit remplacer les diagnostics et traitements de la médecine traditionnelle.

Cordialement

Éric Cordier
Gérant des éditions JeBoost

AVANT-PROPOS

A mes Éleves de Besançon.

Messieurs,

Dédaignant les conseils d'hommes peu éclairés, et surmontant les préjugés d'un âge qui n'est plus, vous êtes accourus en grand nombre assister à des expériences magnétiques, et vous instruire dans la pratique d'un art ancien dont nous avons agrandi le domaine. Les leçons que vous avez reçues de moi, les faits que je vous ai cités, vous allez les posséder et pouvoir opposer à nos détracteurs une masse de matériaux bien capables de les subjuguier s'ils ne sont qu'incrédules.

Déjà, Messieurs, le plus grand nombre d'entre vous obtient des phénomènes dignes d'admiration, des faits qui surpassent en grandeur tout ce que les sciences physiques offrent de plus merveilleux. Un si beau zèle ne se refroidira pas, vous allez pouvoir m'aider à achever l'œuvre commencée en justifiant par une pratique toujours sage, les heureux résultats d'une application raisonnée du magnétisme au traitement des maladies; vos succès m'enorgueilliront, j'éprouverai comme vous les

douces émotions de vos cœurs à la vue du bien que vous aurez produit; et partout où la nouvelle vérité portera mes pas, soyez-en certains, le souvenir de l'accueil que j'ai reçu de vous tous, me suivra pour m'encourager et me soutenir dans l'accomplissement de ma pénible et difficile mission.

Messieurs,

Veillez agréer l'hommage de cette édition de mon ouvrage.

BARON DUPOTET DE SENNEVOY.

I^{er} LEÇON

Messieurs,

Pénétré des bienfaits qui doivent résulter pour le genre humain de la découverte du magnétisme animal, je me suis décidé à venir vous en entretenir. Ce n'est pas sans quelque crainte toutefois, car les phénomènes magnétiques que j'ai à vous faire connaître sont si étonnants qu'ils pourront souvent vous paraître exagérés: mais plus ils vous paraîtront extraordinaires et plus ils mériteront de fixer votre attention, s'ils sont vrais. Il y aurait dès lors, de ma part, faiblesse coupable à ne pas les proclamer hautement.

Je viens donc joindre ma voix à celle des hommes généreux qui n'ont pas craint de braver le ridicule que l'irréflexion ou l'envie déversent toujours sur les novateurs, et comme eux, en révélant une vérité utile, je viens remplir un devoir que les amis de l'humanité sauront apprécier.

Je vous prie, Messieurs, avant de regarder comme fabuleux les faits étonnants dont j'aurai à vous entretenir, de les étudier, de les analyser, et de ne porter un jugement qu'après un rigoureux et consciencieux examen.

Il n'est aucun de vous qui, lorsqu'il sera convaincu de la vertu curative du magnétisme dans nos maladies, ne veuille essayer sur un parent, sur un ami, sur un malheureux, le pouvoir de faire le bien que nous a départi la nature.

Ce dernier motif serait donc suffisant pour vous déterminer à un sérieux examen: mais il en est une foule d'autres que nous vous ferons connaître et que vous n'appréciez pas moins.

Si nous avons reconnu que le magnétisme peut faire le bien, nous avons également reconnu que, semblable à tous les autres agents de la nature, il peut aussi faire du mal; vous devez donc apprendre à le bien connaître, afin de vous mettre en garde contre les accidents qu'il peut produire.

Je n'ai pas lieu de croire, Messieurs, que vous soyez disposés à porter un jugement précipité sur la doctrine que je viens vous exposer. Dans le cas, peu probable, où quelques-uns pourraient l'être, je les prierais de vouloir bien se rappeler que nous ne connaissons pas les bornes du possible, et qu'il s'agit, dans cette question, bien moins encore de faits passés que de faits à venir; car, à chaque instant, nous pouvons en faire naître de nouveau. Quels ne seraient donc pas vos regrets si un jour vous acquériez la certitude que ce que vous auriez rejeté comme n'existant pas, existait cependant, et pouvait exercer une grande influence sur notre destinée?

Mais je viens appeler votre attention sur des faits plutôt que sur des doctrines : vous entendrez leur langage. Vous n'avez pas, comme certains corps savants, de vieilles erreurs à surmonter, des préjugés à vaincre; vous êtes riches d'avenir, et, pour acquérir une vérité nouvelle, quelques heures d'attention ne vous effrayeront pas.

Je chercherai à m'entourer de tous les témoignages que j'aurai pu recueillir; et lorsque je serai assez heureux pour vous citer des noms connus de vous, des noms qui font autorité dans les sciences, ma tâche deviendra moins difficile, car je vous inspirerai plus de confiance.

J'espère donc bientôt pouvoir vous faire partager la conviction que j'ai que nous possédons en nous une force qui n'a pas encore été appréciée, et que cette force est peut-être le meilleur remède applicable à la plupart de nos maux. Alors même que mes efforts n'auraient d'autre résultat que de faire pénétrer le doute dans votre esprit, je m'estimerais encore heureux, car il vous serait difficile de rester longtemps dans l'incertitude: vous ne tarderiez pas à vouloir, que dis-je ? À être forcés à un examen sérieux, et le résultat de cet examen, je n'en doute pas, sera tout en ma faveur.

Riche de faits acquis par un travail assidu, pendant nombre d'années, le magnétisme ayant été presque mon unique étude, je vous ferai part du fruit de mes longues recherches, et je vous indiquerai, pour arrivera une

conviction, une route plus courte peut-être que vous ne la trouveriez ailleurs.

Lorsque je vous aurai fait connaître la conduite de quelques corps savants à l'égard du magnétisme, vous vous direz que c'est à vous qui examinez avant de juger, plutôt qu'à ceux qui jugent sans examen, qu'il appartient de prononcer sur cette question. Vous reconnaîtrez que rarement une génération profite d'une découverte faite par elle, et que presque toujours celle qui la suit est appelée à en jouir.

Si vous vous rappelez combien d'obstacles ont eu à surmonter la circulation, l'inoculation, l'émétique, vous ne trouverez pas surprenant, que pour le magnétisme, l'esprit de parti ait suivi sa marche accoutumée, et que nous ayons eu à subir nous-mêmes cette dure loi.

Le temps de la justice viendra pour le magnétisme, comme il est venu pour tant d'autres découvertes méconnues ou discréditées à leur origine; cette science qui trouve aujourd'hui tant de détracteurs sera réhabilitée, et les attaques de ceux qui ont cherché à l'étouffer, ne resteront plus que comme des monuments attestant les passions des hommes et leur aveuglement.

Mais si, dans l'examen que je sollicite et que vous allez faire, vous veniez à découvrir que ce que nous vous donnons pour une vérité, n'est

qu'une erreur de notre esprit, il serait de votre devoir de nous réfuter et de prémunir le public contre une doctrine d'autant plus dangereuse qu'elle préoccupe aujourd'hui tous les esprits.

Mais nous sommes loin de redouter cette dernière supposition: les faits ont parlé, nous les avons examinés attentivement ; ils nous sont trop bien prouvés pour que nous ayons à redouter rien de semblable. D'un autre côté, s'il vous est démontré que nous avons tous, sans exception, la faculté de développer des effets magnétiques, vous prendrez de plus en plus confiance en nos paroles, et quelles que soient nos assertions, vous vous garderez de les rejeter avant de les avoir vérifiées.

Déjà, Messieurs, cet examen se fait partout. Il n'est pas, sachez-le bien, un seul point du nord de l'Europe où le magnétisme ne soit étudié et exercé par des hommes fort habiles, et dont le défaut n'est pas sûrement d'être crédules. Si l'utilité de cette science n'est pas encore généralement comprise dans ces contrées, du moins, son existence n'y est point mise en doute. Il y a plus : l'Académie des Sciences de Berlin, l'un des corps savants de l'Europe les plus distingués, a accordé un prix de 3,300 fr. à un mémoire sur l'explication des phénomènes du magnétisme.

Ce ne sont donc plus quelques enthousiastes qui donnent des théories et qui racontent des faits, ce sont des savants d'un ordre élevé, des médecins

célèbres, dont on peut citer les noms, qui pratiquent aujourd'hui le magnétisme;

Groningue, à Vienne, à Moscou, à St.Pétersbourg, à Berlin» à Stockholm et dans une foule d'autres villes, on soutient des thèses sur le magnétisme, comme on en soutient dans les universités sur toutes les autres sciences.

Frappé de ce mouvement général des esprits, M. Husson demandait, en 1826, à l'académie de médecine de Paris, si elle n'accorderait pas quelque attention à un ensemble de phénomènes qui avaient fixé à un si haut point l'intérêt et les recherches des peuples que nous avons l'orgueil de croire en arrière de nous , sous le rapport de la civilisation et sous celui de la science.

M. Husson demandait aussi à l'académie de médecine, si elle souffrirait plus longtemps, que le magnétisme fût pratiqué sous ses yeux, par des gens entièrement étrangers à la science, par des femmes que l'on promène clandestinement dans Paris, et qui semblent faire mystère de leur existence?

M. Husson aurait pu donner bien d'autres motifs à l'examen qu'il provoquait; je tâcherai de suppléer ici, à ce qu'il n'a point dit ou n'a pas cru devoir dire.

Je vous ferai connaître, l'état actuel du magnétisme en France, ses partisans et ses détracteurs.

Je vous signalerai ensuite les abus qu'ont introduit parmi nous la pratique du magnétisme et du somnambulisme mal dirigés, ainsi que la fausse route où sont entrés quelquefois ses prôneurs.

Je ne marcherai qu'appuyé sur des faits hautement avoués par ceux même qui les ont produits, afin que votre raison puisse constamment vous éclairer sur ce que vous devez croire ou rejeter.

Plusieurs cours ont déjà été faits sur le sujet dont je viens vous entretenir; nous devons l'histoire du magnétisme aux savantes conférences du docteur Bertrand qui en a développé les principaux phénomènes et leur a donné ainsi une certaine publicité. Son exemple a produit de bons effets; plusieurs médecins, dont nous citerons les noms ailleurs, ont recherché, comme lui, la vérité, et ont déposé leurs convictions dans des ouvrages qui sont généralement estimés. Plus tard, un autre médecin de la faculté de Paris, sans doute plus hardi que ses confrères, a provoqué l'académie de médecine, et l'a, pour ainsi dire, forcée à faire une démarche, dont cependant elle redoutait les suites. Tous savez combien les discussions qui s'élevèrent à ce sujet furent longues et orageuses : combien de médecins se prononcèrent pour ou contre l'examen de la question, et vous savez aussi

que le résultat de cette lutte fut, qu'à une majorité de 35 voix contre 25, une commission de 14 membres serait nommée.

Moi-même je ne suis pas resté inactif au milieu de ces grands débats; j'ai constamment, comme vous le verrez bientôt, sollicité les membres de l'académie de médecine, et des sciences, d'être témoins de faits que j'offrais de leur montrer, pour former leur opinion. Plusieurs savants distingués ont répondu à mon appel, et je puis me rendre le témoignage d'avoir contribué pour quelque chose au succès que les partisans du magnétisme ont obtenu.

Plus tard j'ai développé mes opinions sur le magnétisme dans un cours public, qui a été suivi par un grand nombre de jeunes médecins. Plusieurs d'entre eux ont magnétisé, et obtenu des effets magnétiques remarquables. J'ai des rapports écrits qui ne laissent aucun doute sur cet heureux résultat. Constamment à la tête des magnétiseurs, je leur ai appris à ne pas reculer devant une démonstration publique en présence d'incrédules. Ils avaient banni ces derniers de leurs expériences : je les ai appelés aux miennes. Les magnétiseurs expérimentaient dans l'ombre; j'ai, moi, expérimenté au grand jour : ils ne magnétisaient que des femmes faibles ou des hommes malades; j'ai magnétisé des hommes robustes, et j'ai prouvé qu'ils n'étaient pas moins susceptibles que les premiers, des effets magnétiques.

Les magnétiseurs s'adressaient timidement aux médecins et leur demandaient humblement quelques-uns de leurs malades, pour les traiter par le magnétisme; moi, je suis allé les provoquer jusque dans leurs sanctuaires, et je n'ai pas eu à me repentir de mon audace.

Au récit de mes expériences dans les hôpitaux, un grand nombre de jeunes gens m'imitèrent et obtinrent des phénomènes dignes de fixer l'attention des médecins qui en ont été les témoins: l'Hôtel-Dieu, la Salpêtrière et la Charité seraient là pour appuyer de leur témoignage mon assertion.

Je pourrais encore rappeler à votre mémoire une foule de faits magnétiques consignés depuis quelques années dans des ouvrages estimés; je pourrais vous citer les recherches faites sur le même sujet par les docteurs Rostan et Georget. A des témoignages si respectables, je pourrais joindre celui de beaucoup de jeunes professeurs de médecine qui ont pris dans leurs cours la défense du magnétisme : je pourrais vous dire enfin, qu'il y a deux ans, le docteur Filassier a soutenu, sans trop encourir le Blâme de la faculté, une thèse sur la science que nous étudions. (*)

(*) Les principaux phénomènes sur lesquels s'appuie celle thèse ont été fournis par une de mes anciennes somnambules, magnétisée depuis par plusieurs magnétiseurs et notamment par M. Chapelain.

Mais j'aurais trop à faire si je voulais vous citer tous les témoignages que nous avons en notre faveur; ceux dont je viens de parler sont, j'ose le dire, plus que suffisants pour établir que le magnétisme existe réellement.

Comment se fait-il donc que le public montre encore tant de tiédeur, pour une vérité qui a trouvé des défenseurs si nombreux et si éclairés? À quoi attribuer, dans un siècle de lumières, tant d'indifférence pour une découverte destinée à étendre si prodigieusement le cercle des connaissances humaines ?

Et vous, Messieurs, redouteriez-vous encore le ridicule qui s'attache si mal à propos à ceux qui étudient et qui pratiquent le magnétisme?

S'il en était ainsi, vous ne resteriez pas longtemps sous l'influence de cette crainte; j'aurai bientôt à vous citer des noms auxquels vous ne craindriez pas d'associer les vôtres.

Et, après tout, le ridicule ou la honte, ne pourrait retomber que sur ceux qui nient ou qui calomnient sans preuves! Demandez-leur, quand ils vous affirment effrontément que le magnétisme n'existe pas, s'ils ont vu des faits? S'ils ont expérimenté? Ils vous répondront qu'ils n'ont rien observé, rien vu ; car il est au-dessous d'eux d'étudier ce qu'ils appellent une jonglerie.

Des témoins de tous les rangs et de toutes les conditions viennent- ils en fouie dire au public « nous avons examiné, nous avons vu » on leur répond hardiment ; « vous n'avez pas examiné, vous n'avez pas vu ; on vous a trompés ! » Les malades se présentent-ils eux-mêmes, avec des signes certains d'une guérison complète? On les regarde; on sourit; on leur dit aussitôt: vous n'aviez point de mal; votre imagination vous a guéris ! (*)

(*) Quelquefois même on trouve plus commode de substituer à la calomnie un mensonge formel : c'est ainsi que M. Récamier crut devoir annoncer un jour, en pleine académie, que la fille Samson, que j'avais déclaré avoir guérie par le magnétisme était morte à l'Hôtel-Dieu! Malheureusement pour le détracteur du magnétisme, la fille Samson a affirmé et publié depuis qu'elle se portait fort bien.

Messieurs, serait-ce par cette assurance de langage, et à l'aide de si grossiers moyens, que l'on espérait vous détourner de l'étude du magnétisme? je suis loin de le penser: vous avez une autre méthode, et surtout une autre logique : vous comprendrez qu'entre des gens qui disent « nous avons vu, nous avons fait » et d'autres qui répondent « ce que vous prétendez avoir vu » ou fait est impossible ; vous êtes les jouets d'une « illusion » vous comprendrez, dis-je, que les seconds doivent inspirer plus de défiance que les premiers; et vous ferez justice d'un pareil système; car il ne peut être que celui des sots, ou des gens de mauvaise foi.

Vous vous graverez dans la mémoire ces paroles de Montaigne:

« De condamner, comme impossibles, des choses peu vraisemblables témoignées par des gens dignes de foi, c'est se faire fort par une téméraire présomption de savoir jusqu'où va la possibilité. »

Avant de vous parler, Messieurs, de l'état actuel du magnétisme en France, je dois remonter à son apparition parmi nous, et vous faire le récit des événements qui l'ont accompagné et suivi: je serai très court, car il n'entre pas dans, mon plan de vous entretenir d'une foule de particularités que vous pouvez lire dans les divers ouvrages qui traitent de l'histoire du magnétisme dans les premiers temps.

Je n'observerai pas, non plus, rigoureusement l'ordre des dates, parce qu'il me faudrait pour cela un temps qui sera plus utilement employé à vous entretenir d'expériences et de résultats.

Antoine Mesmer à qui nous devons la découverte du magnétisme animal, naquit à Vienne en 1734. Il fut reçu docteur-médecin de la faculté de cette ville en 1766. Sa thèse inaugurale est intitulée de l'influence des planètes sur le corps humain.

Porté par son génie à s'éloigner de la route tracée, reconnaissant le peu de certitude de l'art de guérir, il voulait l'établir sur des bases plus vraies. Le

besoin de connaître la vérité se faisait sentir vivement à son esprit ; il la cherchait avec ardeur, et je ne saurais mieux vous en donner une juste idée, qu'en vous citant ce qu'il écrivait lui-même, dans le moment où il était le plus absorbé par une grande pensée :

« Le système qui m'a conduit à la découverte du magnétisme animal, dit-il, n'avait pas été l'ouvrage d'un jour. Les réflexions s'étaient successivement accumulées dans mon esprit. Je ne devais qu'à la constance, le courage nécessaire pour attaquer les préjugés de la raison et de la philosophie, sans être à mes propres yeux coupable de témérité.

Le froid accueil que l'on fit aux premières notions dont je hasardai la publicité, m'étonna comme si je ne l'avais point prévu. La dérision surtout me parut excessivement déplacée de la part des savants, et particulièrement de celle de médecins, puisque mon système dénué » de toutes preuves, aurait encore été aussi raisonnable, que ceux qu'ils honorent tous les jours du nom de principes.

Ce mauvais succès me porta à discuter de nouveau mes opinions. Loin de perdre à cet examen, elles en sortirent revêtues des couleurs de l'évidence. En effet, tout me disait qu'il existait nécessairement dans les sciences, des principes négligés ou non aperçus, autres que ceux que nous admettions. Tant que les principes des sciences, me répétais-je à chaque

instant, seront faux ou incertains, les efforts des plus beaux génies seront infructueux pour le bonheur ou l'instruction de leurs semblables.

Je comparais les médecins à des voyageurs hors de leur route, qui s'égarèrent de plus en plus, en courant toujours devant eux, au lieu » de revenir sur leurs pas, pour se reconnaître.

Une ardeur brûlante s'empara de mes sens ; je ne cherchais plus la vérité avec amour, je la cherchais avec inquiétude : la campagne, les forêts, les solitudes les plus retirées eurent » seules des attraits pour moi : je m'y sentais plus près de la nature.

Toutes autres occupations me devinrent importunes : les moments que je leur donnais me paraissaient autant de vols faits à la vérité.

Insensiblement le calme revint dans mon esprit. La vérité que j'avais poursuivie si ardemment ne me laissa plus de doute sur mon existence; elle était obscurcie, mais je voyais distinctement la trace qui menait à elle, et je ne m'en écartais plus. C'est ainsi que j'acquis à la faculté de la soumettre à l'expérience. » (*)

(*) Mesmer adressa en 1776 un mémoire sur sa découverte, à tous les corps savants de l'Europe. Un seul, l'académie de Berlin, lui fit la grâce de

lui répondre et il résultait de cette réponse très laconique : « qu'il n'était qu'un visionnaire. »

Vous dire, Messieurs, comment Mesmer parvint à reconnaître l'existence de l'agent dont nous poursuivons l'étude, cela nous paraîtrait difficile : fut-ce par la force seule de son génie, comme il semble le faire pressentir, ou avait-il lu les auteurs qui longtemps avant lui avaient traité cette matière? C'est ce qu'il nous importe peu de savoir : quoi qu'il en soit, Mesmer mérite toute notre reconnaissance pour avoir rappelé les esprits vers l'étude du magnétisme.

Cependant sa doctrine ne fut mise en pratique que vers l'an 1775, époque vers laquelle il publia une partie de son système.

Les principes de Mesmer n'étaient pas, au fond, aussi différents de ceux des autres médecins qu'on pourrait se le figurer.

Mesmer pensait que tous les mouvements internes et externes qui s'opèrent dans notre corps, soit en santé, soit en maladie, ont lieu par l'action des nerfs: or, ce que Mesmer pensait les autres médecins le pensaient aussi; Mesmer pensait que l'action des nerfs dépendait elle-même de l'action d'un fluide très subtil, les autres médecins le pensaient aussi. Mesmer pensait que ce fluide était lui-même soumis à différents agents dont les uns, comme les corps qui nous environnent, sont en dehors de

nous; les autres, comme les différentes affections de notre âme, notre volonté, nos passions, l'organisation de notre machine ; or, les autres médecins pensaient également cela.

Mesmer pensait que l'état normal de nos fonctions, duquel dépend la santé, s'entretient par l'action régulière de nos nerfs; les autres médecins le pensaient aussi.

Mesmer prétendait que la guérison de nos maladies s'opère par des crises ; les autres médecins le prétendaient aussi.

En quoi Mesmer et les médecins de son temps différaient-ils donc? Le voici : Mesmer croyait avoir trouvé le secret de diriger à volonté, et par des moyens faciles, le fluide qui met nos nerfs en action, et par là de leur procurer celles dont ils ont besoin, soit pour la conservation de la santé, soit pour la guérison des maladies. Mesmer croyait connaître mieux que les médecins de son temps et que ceux qui l'avaient précédé, la nature du fluide nerveux; et c'est là ce qu'on lui contestait.

Ses idées ne furent point goûtées: il se trouva repoussé de toutes parts, bien qu'il eût traité par le magnétisme un grand nombre de maladies et qu'il eût obtenu le succès le plus complet.

Après avoir été en butte à plusieurs scènes scandaleuses, il quitta Vienne en 1777, croyant avoir fait assez pour ses ingrats concitoyens et emportant l'espoir qu'ils lui rendraient un jour plus de justice.

Peu d'années s'étaient écoulées et déjà ce que l'on appelait la découverte de Mesmer faisait la plus vive sensation chez les peuples voisins. Aussi quand il arriva à Paris, en 1770, précédé de sa réputation, s'y trouva-t-il l'objet de l'attention publique.

Il ne tarda pas à contracter des liaisons avec les médecins les plus distingués de la capitale, notamment avec le docteur Deslon, membre de la Faculté de Médecine de Paris et premier médecin du comte d'Artois.

De toutes parts on s'empessa de donner à Mesmer l'assurance qu'il serait plus heureux en France que dans sa patrie, et on l'engagea à présenter son système à l'Académie des Sciences.

Mal accueillies de l'Académie des Sciences, les idées de Mesmer échouèrent également auprès de la Société de Médecine. Cependant la franchise et la bonne foi de ses procédés lui concilièrent un grand nombre de médecins qui se livrèrent avec zèle à la pratique du magnétisme et en publièrent partout les heureux résultats.

Traité sans égard, je dirai presque ignominieusement, par les sociétés savantes, Mesmer était en revanche recherché avec empressement par un grand nombre de personnages distingués. Cet accueil lui donna l'idée d'ouvrir un traitement où les malades accoururent en foule pour se faire guérir par la nouvelle méthode, et les guérisons éclatantes qui s'y firent achevèrent la réputation de Mesmer.

Messieurs, si les premiers propagateurs du magnétisme animal eussent suivi l'exemple d'un ancien philosophe qui se contenta de marcher devant quelqu'un qui niait le mouvement, s'ils se fussent bornés à produire des faits, au lieu de chercher à les expliquer, il y a longtemps que la cause du magnétisme serait gagnée; mais ils n'ont pas suivi cette marche; ils se sont trop hâtés de bâtir des systèmes et de les présenter comme renfermant tous les secrets de leur art. Emportés par l'enthousiasme, les partisans de la doctrine magnétique ne surent point mettre de bornes à leur croyance. La guérison de quelques maladies leur fit croire à la possibilité de les guérir toutes. Ils eurent l'imprudence d'écrire qu'il n'y avait qu'une vie, qu'une santé, qu'une maladie, et par conséquent qu'un remède, et que cet unique remède était le magnétisme.

Portant leurs prévisions dans l'avenir, ils crurent devoir prédire que l'agent de Mesmer opérerait un grand changement dans nos mœurs, et une modification complète de notre organisation.

« Nos pères, disaient-ils, ne tomberont plus qu'à l'extrémité de la décrépitude. Il n'y aura plus rien dans les hôpitaux qui révoltent l'humanité ; on parcourra doucement la carrière de ses jours, et la mort sera moins triste parce qu'on y arrivera de la même manière qu'on s'avance dans la vie.

Les peuples sains et robustes pourront écarter les épidémies, les maladies amenées par les cours des siècles, etc. Les hommes ne connaîtront nos maux que par l'histoire, leurs jours prolongés agrandiront leurs projets et les consommeront; ils jouiront de cet âge si vanté, où le travail se faisait sans peine, la vie passait sans chagrin et la mort approchait sans horreurs. »

Et enfin, Messieurs, ces belles promesses étaient publiées et accompagnées de réflexions non moins étranges.

« Ce que nous venons d'annoncer paraît respirer l'enthousiasme, disaient-ils, mais on saura un jour, que nous avons ménagé la disposition des esprits et que nous sommes demeurés au-dessous du sujet que nous avons à peindre. »

Vous comprenez, Messieurs, tout ce que de telles assertions avaient alors de révoltant et de chimérique; et pourtant, elles étaient soutenues, appuyées, par des hommes de mérite; tant la passion peut quelquefois nous aveugler et fausser notre jugement!

Ce qui ne vous étonnera pas moins que l'enthousiasme des magnétiseurs, c'est la conduite des corps savants de cette époque qui ne sut pas mieux, que les premiers, conserver assez de sang-froid pour prononcer sans passion sur le magnétisme.

Vous savez que des commissions nombreuses furent nommées d'office par Louis XVI pour examiner le système de Mesmer; et que ces commissions furent composées des Lavoisier, des Bailly, des Franklin, des Jussieu et d'une foule d'autres savants non moins illustres: on était donc en droit de tout attendre d'un semblable aréopage: à coup sûr, la lumière devait en sortir ; et pourtant cela n'arriva pas.

Mais, Messieurs, il faudrait vous reporter à cette époque, et en feuilleter les archives, pour avoir une idée de l'agitation dans laquelle cette simple question de magnétisme avait jeté la France.

« D'un côté, on voyait les corps savants aveuglés par l'esprit de parti, chercher à proscrire cette découverte; de l'autre une partie de la cour et de la ville embrasser avec chaleur la nouvelle doctrine, et prendre fait et cause pour Mesmer, dont le caractère avait su se concilier l'estime générale.

Les uns niaient tous les faits de la magnétisation, ou les expliquaient par des causes erronées, que je vous ferai connaître plus tard: les autres, au

contraire, adoptaient tout ce qu'avait dit et écrit leur chef, et par cela même allaient beaucoup trop loin dans leurs croyances.

La guerre était vive des deux côtés : Paris était inondé de brochures (il en a paru plus de 500 dans l'espace de dix-huit mois) ; l'esprit, l'érudition et le sarcasme y brillaient tour à tour : on croirait difficilement aujourd'hui à tant d'irritation, si des témoignages irrécusables n'étaient lus pour nous révéler l'acharnement des deux partis. La querelle s'envenimait de plus en plus; etc'est le moment où les esprits étaient ainsi disposés, que les membres de la commission choisissent pour examiner la question du magnétisme : aussi, Messieurs , je dois le dire avec douleur, leur rapport se trouve partout empreint de leurs préventions, et partout nous voyons les commissaires aux prisés avec la vérité que toujours ils éludent; tous les arguments leur sont bons pour expliquer des faits qui étaient alors inexplicables, et ils ne craignent pas de compromettre une réputation justement acquise, pour laisser à la postérité un monument qui doit signaler un jour les écueils du génie, lorsqu'il est animé par la passion. Cependant malgré les rapports passionnés des commissaires, les faits se multiplient, ils parlent, et le magnétisme sort triomphant d'une lutte dans laquelle on s'était promis peut-être de l'étouffer.

Cette circonstance nous rappelle que bien des questions importantes ont été décidées sans le concours des savants, et souvent même en opposition

formelle avec la vérité. Tout le monde se souvient que les premiers qui prétendirent avoir vu tomber des aérolithes, ne purent faire croire à la réalité de leur récit. Mais enfin des faits semblables furent attestés par d'autres témoins, et personne ne conteste aujourd'hui un phénomène alors nié par ce qu'il y avait de plus savant.

Ce qui est arrivé à l'occasion des aérolithes arrivera indubitablement à l'égard du magnétisme animal, et le moment n'en est pas éloigné; mais continuons notre récit.

A côté de la force se trouve presque toujours l'intolérance : les corps savants qui pouvaient impunément imposer au public leurs croyances ou leurs opinions, n'ignoraient pas le mal qu'ils pouvaient faire à Mesmer ; aussi commencèrent-ils bien longtemps avant de présenter leur rapport, à persécuter les partisans de la nouvelle doctrine, et un grand nombre de médecins furent-ils victimes de leur zèle pour la propagation du magnétisme; on poussa l'impudeur jusqu'à vouloir les faire mentir à leur propre conscience. Aujourd'hui ces faits nous paraîtraient incroyables, s'ils n'étaient consignés dans une foule de mémoires écrits dans le temps par les médecins persécutés.

Permettez-moi de vous citer un fragment de l'un de ces mémoires, pour vous donner une idée de l'animosité qui existait alors contre Mesmer et ses partisans.

J'extrais ce passage d'une brochure intitulée: Rapport au public de quelques abus auxquels le magnétisme a donné lieu; par M. Donglé, docteur régent. (*)

(*) Cette brochure a été publiée en 1785.

« On dénonce trente docteurs magnétisants, on donne un veniat à chacun en particulier. Ils arrivent presque tous et sont relégués dans une salle séparée de l'assemblée. Chacun attendait avec impatience l'appel général, et se promenaient long et en large avec sa façon de penser » et d'agir. On m'apprend qu'il est question de nous faire signer une espèce de formulaire. Nous verrons ce qu'il contient, dis-je alors, et nous signerons, ou nous ne signerons pas.

L'appariteur parait enfin et m'appelle : comme le plus ancien, j'avais cet honneur-là. J'entre, fort surpris de n'être suivi d'aucun de mes compagnons. On me fait asseoir, et M. le doyen commence par me demander si j'ai donné de l'argent pour me faire instruire du magnétisme. Surpris encore plus de cette question, je répondis, par respect, que M. Deslong ne prenait point d'argent, qu'il ne recevait que des médecins pour observer et l'aider;

qu'il était on ne peut plus honnête, modeste et complaisant, et que d'ailleurs la faculté ne l'ignorait pas.

Je ne fatiguerai point le lecteur par le détail des autres questions. Je fus interrogé en criminel, et je me croyais transféré en la grande chambre de la Tournelle. On finit enfin par me présenter une formule à laquelle je ne crus pas devoir m'assujettir. Je ne voulus point signer, et » répétais à la Faculté, pour lui prouver mon zèle et ma soumission, que je n'avais pas encore trouvé dans cette méthode un degré d'utilité suffisant pour lui en rendre compte, que j'y avais observé quelques effets pouvant être attribués à l'action de la chaleur d'un homme sain, sur un infirme; qu'il fallait, pour magnétiser les malades dans leur lit, beaucoup de courage, de force et de santé, etc. Je sortis, un autre me succéda.»

Voici quelle était la formule qu'on voulait faire signer à chaque docteur régent :

Aucun docteur ne se déclarera partisan du magnétisme animal, ni par ses écrits ni par sa pratique, sous peine d'être rayé du tableau des docteurs régents, cet arrêté est du 27 août 1784.

Vous le voyez, Messieurs, il est aisé de vous démontrer que les corps savants n'ont jamais suivi d'autre système que de combattre aveuglément tout ce qui était vrai, tout ce qui était utile; je pourrais, à l'appui de cette

assertion, vous citer l'exemple si connu de Galilée persécuté pour avoir mis en évidence le vrai système des cieux ; celui de Christophe Colomb, annonçant en vain le nouveau monde ; celui de Harvey, démontrant pendant trente années la circulation du sang, sans pouvoir y faire croire. Plus tard on a vu combien de temps la faculté de médecine a condamné la pratique du quinquina si précieux dans les fièvres intermittentes ; celle de l'antimoine dont on fait un usage si fréquent aujourd'hui ; on sait qu'en 1636, après de longues discussions et d'inutiles efforts de la part des partisans du nouveau médicament, la Faculté flétrit et chassa de son sein un célèbre médecin, parce que ce médecin avait, contre sa défense, fait usage de l'émétique réprouvé. N'a-t-on pas, même de notre temps, vu l'inoculation proscrite par la même Faculté, qui, dans un décret de l'année 1745, la traita de meurtrière, de criminelle et de magique?

C'est au milieu du dix-huitième siècle que la Faculté parlait ainsi de l'inoculation! Non moins animée alors contre les inoculateurs qu'elle ne l'a été depuis contre les magnétiseurs, elle les appelait bourreaux et imposteurs, et donnait aux inoculés les qualifications de dupes et d'imbéciles.

Tant de vérités méconnues et persécutées devraient, ce me semble, nous rendre plus circonspects et nous empêcher de nier, sans examen, des faits attestés, quelque étranges qu'ils puissent nous paraître.

Mais ce n'est pas ainsi que nous procédons : « L'expérience des siècles passés est perdue pour nous ; ou du moins nous n'en tirons que des instructions stériles, et qui ne nous servent plus de rien, quand l'occasion se présente d'en faire usage; car telle est la nature de notre esprit, que les choses qui nous paraissent les plus claires, quand nous les considérons en elles-mêmes et d'une manière générale, nous ne savons plus en faire l'application dans les cas particuliers, quand » nous sommes égarés par nos préjugés et nos préventions. »

Je reviens, Messieurs, au jugement inique prononcé par l'ancienne Faculté, contre quelques-uns de ses membres, accusés de croire et de pratiquer le magnétisme.

Plusieurs docteurs régents ne se soumirent point au jugement prononcé contre eux : ils ne voulurent point transiger avec leur conscience; ils furent impitoyablement rayés de la liste des docteurs régents, et privés des honneurs et des émoluments qui étaient attachés à leurs fonctions. De ce nombre étaient le docteur Deslon, premier médecin du comte d'Artois, et M. Varnier, autre docteur régent, qui, disait-on, montrait dans sa pratique, dans ses discours et ses écrits, trop d'obstination, pour le prétendu magnétisme animal. Ce décret est du 23 avril 1784.

Il donna lieu à un mémoire de M. Varnier qui se rendit appelant : ce mémoire rédigé par M. Fournel, avocat, est un monument précieux où la sagesse et la prudence, sont mises en opposition avec la sottise et le délire de la Faculté. Ce mémoire est appuyé d'une consultation de dix-sept avocats des plus distingués qui tous blâment la conduite de la Faculté; surtout lorsqu'elle exigeait le serment de ne jamais croire au magnétisme, et de ne s'en déclarer jamais partisan !

L'acte d'iniquité d'un corps qui devait se respecter, contribua beaucoup à augmenter les partisans de la nouvelle doctrine ; et ce qui devait encore donner plus de fondement au système de Mesmer, et ébranler le respect, que quelques personnes conservaient encore pour la décision des savants qui l'avaient jugé, ce fut la résolution de M. de Jussieu, qui ne voulut pas signer le rapport fait par Mauduyt, Andry et Caille, avec lequel il avait également été chargé de l'examen. M. de Jussieu fit un rapport particulier, dans lequel, sans admettre entièrement le système de Mesmer, il semble pourtant y reconnaître quelque fondement. (*)

(*) Mesmer, écrivant à un de ses amis, en 1783, disait : « Mon existence ressemble absolument à celle de tous les hommes, qui en combinant des idées fortes et d'une vaste étendue, sont » arrivés aune grande erreur ou à une grande vérité ; ils appartiennent à cette erreur ou a cette vérité ; et selon qu'elle est » accueillie ou rejetée, ils vivent admirés ou meurent

malheureux. Mais quoi qu'ils tentent pour recouvrer leur indépendance primitive, c'est à dire pour séparer leur destinée de celle du système dont ils sont les auteurs, ils ne font que d'inutiles efforts. Leur travail est celui de Sisyphé, qui roule malgré lui le rocher qui l'écrase ; rien ne peut les soustraire a la tâche qu'ils se sont imposée. »

M. de Jussieu fit un acte de grand courage en se séparant de ses confrères, et ne craignit pas de braver les traits du ridicule qui poursuivait, dans le inonde savant, tous les partisans du magnétisme , et peut-être même les menaces du pouvoir.

Partout en France se formaient des sociétés sous le nom de sociétés de l'harmonie: beaucoup de personnes distinguées étaient initiées aux secrets de Mesmer; Lyon, Bordeaux, Rouen, Strasbourg, Nantes, avaient des traitements publics, où étaient guéris gratis, un grand nombre de malades.

La société de la seule ville de Strasbourg comptait 180 membres.

Des procès-verbaux constatant les guérisons qui s'opéraient dans ces traitements, étaient imprimés et répandus avec profusion. (*)

(*) Ce qui prouve bien la bonne foi des partisans de Mesmer et la réalité des cures qu'ils opéraient, c'est qu'en même temps qu'ils déposaient chez le notaire les originaux des certificats constatant les guérisons de maladies, ils

déposaient également des fonds spécialement destinés a la vérification des faits et & leur réfutation s'ils étaient tronqués. La médecine ordinaire ne nous a jamais offert de semblables exemples.

Malgré les faits éclatants et positifs de l'existence du magnétisme, Mesmer était joué sur la scène; des poèmes burlesques étaient imprimés contre sa doctrine, et des chansons où lui-même était travesti, circulaient dans Paris.

Le magnétisme était le sujet de toutes les conversations.

Mesmer avant de quitter la France se rendit à Spa, où le dérangement de sa santé le retint quelque temps. Plusieurs malades d'un rang distingué et d'une fortune considérable, avaient suivi Mesmer à Spa pour ne pas interrompre leurs traitements : ces malades partageaient vivement la douleur de celui auquel ils croyaient devoir le soulagement de leurs maux. Attachés au magnétisme dont ils ressentaient les effets bienfaisants, ils résolurent d'assurer sa propagation en France, en procurant, au moyen d'une souscription, à l'auteur de la découverte, une fortune indépendante qui le mît à même de la répandre de la manière qu'il jugerait le plus convenable.

Cette souscription eut lieu en effet : Mesmer accepta la proposition qui lui fut faite de former des élèves ; et le nombre des souscripteurs qui devait

être de cent, dépassa de beaucoup, ce nombre, quoique le prix de chaque souscription fût de cent Louis.

Les membres de cette société, instruits de la doctrine de Mesmer, exécutèrent le projet qu'ils avaient formé; ils répandirent gratuitement la connaissance du magnétisme dans les provinces, et Mesmer quitta la France, pour n'y plus revenir.

Vous devez trouver étrange, qu'après avoir fait tant de bruit, il se soit éclipsé tout à coup :

Eh! Messieurs ! vous savez tous qu'une agitation bien autrement grande que celle qu'il avait causée, survint en France ; on eut alors d'autres intérêts à défendre que ceux de la science; chacun, dans le tumulte des affaires publiques, songea à soi, et s'occupa peu d'une vérité qui n'était plus rien, en présence des événements majeurs qui captivaient toutes les attentions et changeaient toutes les existences.

Le magnétisme abandonné comme toutes les sciences libérales, fut oublié avec les membres qui en possédaient la connaissance; les élèves de Mesmer tous riches et titrés furent obligés de s'expatrier pour sauver leur vie, qui n'était plus en sûreté dans leur pays ; ils reportèrent la découverte du magnétisme à son berceau ; l'Allemagne, la Hollande profitèrent de ses

bienfaits, et quelques-uns des élèves de Mesmer la portèrent même en Amérique.

Aussi pendant un espace de plusieurs années, nous ne voyons en France nulle trace du magnétisme: seulement quelques individus isolés agissaient dans le silence et faisaient le bien autour d'eux, sans publier le résultat de leur pratique.

Bientôt arrivèrent les Puységur animés d'une philanthropie que des infortunes personnelles n'avaient point altérée; ils rapportèrent et entretenirent le feu sacré qu'ils avaient reçu de leur maître Mesmer. Avec eux on vit bientôt s'ouvrir de nouveaux traitements, et malgré les sarcasmes et les railleries des gens qui, sans avoir rien vu nient tous les faits, ils publièrent de nouveaux ouvrages, où ils exposèrent une doctrine nouvelle, appuyée par de nouveaux et nombreux faits. La découverte du somnambulisme par M. de Puységur prêtait de nouveaux charmes à l'étude de la magnétisation; et la physiologie, et la psychologie, s'enrichirent d'une découverte qui fera bientôt votre admiration.

Si l'enthousiasme qui accompagna la seconde apparition du magnétisme parmi nous, fut moins grand, il fut aussi plus durable; on fit moins parade de cette vérité nouvelle et plus d'hommes s'occupèrent, dans le silence du cabinet, à méditer sur ses résultats.

Quelques hommes osèrent cependant rompre des lances avec les incrédules, mais n'ayant eux-mêmes aucune règle pour se conduire et ne sachant pas d'une manière certaine reconnaître les faits vrais de ceux qui pouvaient n'être que simulés, ils ne purent faire le bien qu'à demi. L'abbé Faria fut un de ces derniers: il ouvrit un cours public de magnétisme et attira chez lui beaucoup de savants. Sans juger encore les doctrines de ce magnétiseur, nous devons lui rendre pleine justice ; il contribua beaucoup à répandre le magnétisme en France. Doué d'une puissance presque incroyable (si on ne savait que cette puissance augmente par l'exercice), il força quelques savants à reconnaître une force qui leur était inconnue: nous étions alors dans un siècle plus positif; et, comme plus que jamais, on reconnaissait qu'il n'y avait point d'effet sans cause, les nouveaux convertis au magnétisme crurent qu'il était de leur dignité de ne pas dédaigner l'étude de cette découverte. Ils s'attachèrent donc et suivirent de plus en plus l'homme à prodiges; ils apprirent eux-mêmes à magnétiser; ils reconnurent bientôt que ces effets magnétiques se produisaient par une cause naturelle» dépendante de notre volonté: que cette faculté était commune à tous ; et que l'abbé Faria ne faisait que la mettre en jeu avec plus d'énergie, mais sans privilège spécial.

Des ouvrages majeurs parurent; le nom de leurs auteurs, la réputation dont ils jouissaient dans le monde, fixèrent enfin d'une manière durable

l'opinion de beaucoup de gens instruits ; non que ces derniers crussent pour cela à tout ce qu'on racontait de la faculté magnétique ; mais prenant en considération le mérite bien connu des gens qui disaient avoir expérimenté, leur bonne foi et leur désintéressement, ils ne pouvaient sans témérité taxer de mensonges des faits si bien attestés. L'incrédulité fléchit devant la vérité : le doute pénétra de toutes parts dans les rangs des corps savants; chacun fut alors plus soigneux de sa renommée, on n'osa plus écrire contre ce que l'on ne connaissait pas, on abandonna les épithètes peu honorables dont on se servait habituellement pour désigner les personnes qui s'occupaient à répandre la connaissance du magnétisme.

Mais seulement on opposa une force d'inertie désespérante; on se refusait à voir des faits, à les examiner. Il y avait bien ça et là, quelques individus qui, à force d'instances, consentaient à voir, mais la majeure partie des savants qui se souvenaient d'avoir été juges dans cette question et de s'être prononcés pour la négative, n'osaient pas courir le risque d'être forcés de donner une rétractation ; ils craignaient d'être convaincus et accusés de légèreté.

M. de Puységur leur facilitait pourtant les moyens de revenir avec honneur de leur première décision.

Voici quel était le langage de cet homme estimable.

« Toute découverte dans les sciences, disait-il, devant, pour être admise, être revêtue de la sanction des savants, c'est à eux seuls qu'il appartient de prononcer, tant sur l'existence que sur l'utilité du magnétisme animal; certain de la réalité des faits que j'ai observés, autant je mets de prix à les en persuader, autant je leur soumets avec docilité tous les aperçus et toutes les conséquences que mon esprit ou mon sentiment en auraient pu tirer. Quelque sévère que soit leur jugement à mon égard, il ne pourra que satisfaire au désir que j'ai de n'admettre que des vérités, mais qu'il n'en soit généralement reconnu qu'autant qu'elles seront sanctionnées par leur lumière et revêtues de leur autorité. L'utilité des sciences et l'estime que je leur porte me feront toujours être flatté des leçons que je recevrai des savants et n'être affligé que de leur indifférence. »

M. de Puységur est mort sans être parvenu à son but; les savants ont gardé le silence.

Les mêmes hommes cependant se sont enquis avec ardeur des phénomènes de la lumière, de ceux de l'électricité, etc., et aujourd'hui même ils recherchent avec empressement ceux que présente le galvanisme, et ils ferment opiniâtrement les yeux sur les phénomènes qui proviennent de la vie elle-même; ils ont complètement approfondi ou s'occupent d'approfondir la nature de tous ces fluides étrangers à la vitalité, et les effets surprenants du fluide vital leur sont entièrement inconnus; ces effets

si importants à étudier pour parvenir à la connaissance véritable de l'homme, n'ont encore obtenu que leur dédain.

Aussi, nous voyons se confirmer ce que je vous disais en commençant, que c'est aux jeunes gens à propager la découverte du magnétisme; vous verrez qu'au sein même de nos académies ce sont les plus jeunes membres qui se sont prononcés pour l'examen, que ce sont eux seuls qui ont expérimenté et reconnu les vieilles erreurs de leurs devanciers, et qui ont osé, secouant le joug d'un préjugé, qui pesait sur eux de toute l'autorité de la chose jugée, reconnaître et proclamer hautement la vérité.

Lorsque nous vous aurons convaincus de l'existence du magnétisme animal, nous espérons que vous joindrez votre voix à la nôtre pour en propager la connaissance et l'usage.

Vous accuserez la tiédeur des savants et surtout des médecins, car rien de ce qui intéresse la vie des hommes ne doit leur être indifférent; vous leur reprocherez de laisser dans l'oubli une vérité aussi importante que l'est celle du magnétisme ; appelés chaque jour à prononcer sur des effets dont la cause leur échappe, chaque jour ils se voient réduits à la nécessité malheureuse de corriger la nature, qu'ils ne connaissent point, par les procédés d'un art que souvent ils ne connaissent pas davantage ; chaque jour ils ont donc des souhaits à former, pour qu'une révolution avantageuse

au progrès des sciences développe enfin quelques germes de vérité, sur le sol ingrat qu'ils cultivent depuis si longtemps , avec tant de constance et si peu de succès. (*) Vous vous plaindrez hautement de les voir reculer devant un examen sérieux et attentif.

(*) « On lit dans la plupart des livres modernes qu'à l'époque » du renouvellement des sciences, la médecine s'est perfectionnée; que tes découvertes immenses qu'on a fait en anatomie, en physique, en chimie, ne permettent pas de révoquer ses progrès en doute ; qu'elles ont appris aux praticiens des routes nouvelles; qu'elles lui ont fait voir de nouvelles forces; que l'économie animale est mieux connue et qu'il est » plus aisé d'en rétablir les ressorts lorsqu'ils sont dérangés. Mais si cela est vrai, pourquoi donc, malgré les secours d'une théorie lumineuse, la pratique a-t-elle si peu changé ? Guérit-on plus sûrement? Prévoit-on mieux la terminaison des maladies?»

Vous interrogeant, vous vous demandez sans doute, pourquoi l'Académie de médecine n'a pas encore pris de résolution sur ce sujet, bien qu'un rapport, où tous les intérêts de corps ont été ménagés , lui ait été lu le 28 juin 1831, par M. Husson, nommé rapporteur par la commission du magnétisme.

Vous chercherez les motifs d'un semblable refus d'examen! D'un semblable déni de justice! Et votre étonnement sera grand lorsque je vous donnerai connaissance des faits que contient ce rapport : ils sont d'une telle nature que la commission composée de 11 membres de l'Académie s'est déclarée convaincue, bien que la plupart des membres de cette commission fussent incroyables avant l'examen.

Vous verrez que l'un des commissaires soumis lui-même à la magnétisation (*) en a éprouvé les effets les plus évidents, et les moins contestables, non seulement dans une séance, mais dans plusieurs, toujours devant ses confrères et dans des circonstances qui n'étaient cependant nullement favorables aux expériences.

(*) C'est moi qui le magnétisais.

Tous ces faits que je vous signalerai ont été consignés dans des procès-verbaux qui furent signés par tous les membres de la commission.

Vous penserez que ce n'est pas remplir son mandat que de taire une vérité qui peut être utile à l'avancement de la science, et à notre bonheur, s'il est vrai toutefois que l'action magnétique exerce une influence salutaire sur l'économie animale.

Négliger d'approfondir la théorie du magnétisme et les moyens de rendre ses effets plus sensibles, ne point chercher si son influence plus ou moins grande ne pourrait déterminer le siège de nos maux, c'est ressembler aux habitants d'Ephèse. « Si parmi nous, disaient-ils, quelqu'un veut exceller ou trouver un nouvel art, qu'il soit banni ; qu'il aille porter ailleurs sa supériorité et ses lumières. »

Ce langage est dur, mais la conduite des savants et des médecins semble le justifier complètement; car quels sont les motifs qui pourraient s'opposer à l'adoption du magnétisme? Serait-ce parce qu'on a crié au miracle en apercevant quelques phénomènes étranges?

« Eh! messieurs, il n'y a rien de merveilleux » dans le magnétisme animal. C'est un agent naturel, encore inaperçu, inouï pour plusieurs et voilà tout. Il n'y a de merveilles, de miracles que pour les sots. Plus les peuples sont ignorants et plus il y a de miracles, parce que ignorant la plupart des phénomènes de la nature, il y a un plus grand nombre de faits qui échappent à leurs connaissances, et leur paraissent étrangers à ses lois. Plus les peuples s'instruisent, plus leurs connaissances s'étendent, et moins il existe de faits qui les surprennent. Lorsqu'ils en rencontrent de nouveaux, ils ne s'étonnent plus, ils ne crient pas au miracle, ils ne les nient même pas, mais ils les étudient et les rapprochent d'autres faits analogues déjà connus. Ainsi s'accroît par des anneaux successifs la chaîne des

connaissances humaines. Il est à remarquer que tout ce qui est nouveau et surtout inaccoutumé, excite en nous le rire, le mépris ou l'étonnement. Le sage ne doit ni mépriser, ni s'étonner, il doit examiner. La plupart des phénomènes de la nature sont tous au moins aussi surprenants que ceux du magnétisme animal : certes la lumière parcourant 4 millions de lieues par minute, nous donnant la faculté de reconnaître l'existence d'objets placés à plusieurs milliards de lieues de nous, et cela dans un instant, faisant pénétrer le spectacle de l'immensité de la nature entière par une ouverture de la grandeur d'une tête d'épingle, est un miracle bien autrement surprenant que l'influence d'un individu sur un autre à la distance de quelques pieds.

L'attraction régissant l'univers, se faisant sentir sans intermédiaire à des distances énormes d'un astre à un autre, maintenant ainsi dans leur cours les globes célestes, n'est-elle pas encore une merveille bien autrement surprenante ? Et cependant qui fait attention à la magie de la lumière et de l'attraction ? À peine quelques hommes s'en occupent-ils; le reste jouit de leurs bienfaits sans s'en étonner et même sans y songer. Pourquoi? Parce que ce sont des choses habituelles. »

Il est téméraire, il est même insensé de vouloir imposer des bornes à la nature, et il n'y a plus aujourd'hui que l'hypocrisie qui se serve de ces moyens pour arrêter l'essor du magnétisme, car rien dans ses effets ne viole

les lois de la nature. On a dit et répété que le magnétisme favorisait la superstition. Eh! Messieurs, qui ne reconnaît que cette assertion est un mensonge intéressé. Le magnétisme, au contraire, détruit toute espèce de superstition, et c'est un de ses grands bienfaits. Mais que ne dit-on pas d'une chose dont on ne veut pas reconnaître l'utilité?

Vous vous livrerez donc, Messieurs, à l'examen que nous venons vous proposer, vous y apporterez cet esprit de doute qui consiste à ne croire ou à nier que lorsqu'on a examiné, vu, appliqué ses sens. C'est la seule règle, la seule cause de toute connaissance positive et de tout progrès dans les sciences.

Messieurs, la pratique du magnétisme nous dispose à la philosophie ; non à cette philosophie orgueilleuse qui veut dominer l'opinion, mais à cette philosophie douce et tranquille qui rapproche les hommes, qui nous fait voir un frère dans celui qui a besoin de nous, qui, après les devoirs que nous avons à remplir, nous inspire le besoin de consacrer nos moments de loisirs à des actes de charité ; qui nous éloigne des discussions politiques, nous porte à ne pas nous attacher à des systèmes, mais à rectifier notre jugement par des faits ; qui nous démontre la spiritualité de l'âme, la puissance de la volonté, l'usage que nous pouvons faire de cette volonté ; qui nous détache des plaisirs frivoles et nous inspire le goût des bonnes mœurs ; qui nous montre enfin que les hommes sont fils d'un même père,

unis par des relations physiques et morales; qu'ils sont comme les membres d'un même corps, qu'ils sympathisent les uns avec les autres, et qu'ils peuvent tous exercer une influence salutaire sur leurs semblables.

On peut ajouter que l'étude du magnétisme joint à la vérité de l'histoire l'intérêt du roman et le merveilleux de la féerie; qu'il produit les effets les plus curieux, les plus intéressants et les plus utiles; qu'il procure les plus grandes jouissances; qu'il faut même de grands efforts pour ne pas s'exalter au dernier point à la vue de toutes les merveilles du magnétisme de l'homme.

Il fait voir un nouvel ordre de choses, il vous transporte dans un nouvel univers, répand un nouveau jour sur tous les objets du ressort de la physique, agrandit le domaine de nos connaissances dont on peut dire qu'il est la clef; il manifeste d'une manière éclatante la toute puissance et les merveilles du souverain être, et remplit le cœur de l'homme de la plus profonde vénération pour l'ordre, l'harmonie et les rapports qui règnent dans l'univers, d'où dérivent plusieurs lois tant physiques que morales, lois primitives et essentielles qu'on ne peut transgresser sans éprouver les peines attachées à cette transgression. Il procure des plaisirs qui sont autant au-dessus des autres plaisirs que la science du magnétisme est au-dessus des autres sciences : plaisirs si vifs qu'ils ont fait dire à l'illustre auteur des mémoires de Busancy, qu'ils donnaient trop d'existence.

Avant de terminer cette leçon, je dois vous entretenir des causes particulières qui m'ont engagé à prendre la défense du magnétisme.

Il y a quatorze ans qu'un étudiant en médecine eut occasion de foire devant une nombreuse assemblée de médecins une série d'expériences dont le résultat a été très connu.

Voici le fait :

On parlait un jour devant M. Husson, médecin del'Hôtel-Dieu, d'expériences magnétiques faites dans le monde sur des malades qu'on prétendait avoir guéris de cette manière. On contestait devant ce savant médecin l'existence du magnétisme, pensant qu'il partageait le doute manifesté par les personnes qui composaient alors sa clinique. Mais M. Husson répondit, qu'ayant de nier une chose il fallait avant tout l'examiner, et que, si on lui amenait un magnétiseur, il s'empresserait de le mettre à l'épreuve, pour juger si, en effet, le magnétisme existe, ou si ce n'était qu'une jonglerie.

On pensait généralement que la hardiesse des partisans du magnétisme n'irait pas jusqu'à s'exposer à venir, en face d'aussi bons juges, jouer un rôle qui ne pouvait que faire naître le dédain et le ridicule.

Mais contre toute attente, le magnétiseur, prévenu de cette disposition, arriva le lendemain à la visite du professeur: vous dire comment il fut reçu, vous pouvez le deviner : il n'y eut que M. Husson qui conserva sa gravité.

Bref, une malade fut choisie, non par le magnétiseur, mais par les assistants; on prit une jeune fille extrêmement malade, pensant que si le magnétisme la guérissait, ce ne serait qu'un jeu pour lui de guérir tout l'hôpital. Tous les moyens que fournit la médecine avaient été employés sans succès. Douze cents sangsues, vingt saignées, autant de vésicatoires, l'eau glacée, les affusions froides, l'opium, le musc, la diète la plus rigoureuse, etc., etc., rien n'avait pu arrêter des vomissements de sang qui menaçaient les jours de la malade ; et réduite au dernier degré de marasme, elle attendait sa fin prochaine, placée sur un brancard; on la porta dans une chambre séparée, où les expériences devaient commencer; l'étudiant magnétiseur s'approcha d'elle sans cependant la toucher, étendant simplement la main en face la région épigastrique et la dirigeant sur les principaux viscères des cavités splanchniques, il continua cette manœuvre pendant 20 minutes seulement.

Pendant ce temps aucun changement ne s'était fait apercevoir chez la malade, elle fut reportée à son lit et chacun pensait qu'elle avait été déplacée inutilement.

Mais, Messieurs, à dater de ce moment, plus de vomissements; quelle était donc la cause d'un aussi grand changement? La malade suivait son régime habituel, et depuis plus de neuf mois on n'avait rien vu de semblable.

Le magnétisme était encore récusé, car on n'avait pas aperçu de changement apparent pendant son application; dans le doute, les expériences recommencèrent et on vit bientôt naître tous les phénomènes les plus extraordinaires du somnambulisme. L'insensibilité aux moxas, aux piqûres, à l'ammoniaque, et enfin un isolement complet pour tout ce qui n'était pas le magnétiseur ; des faits si étranges racontés par des médecins qui en avaient été les témoins, attirèrent une affluence considérable. Parmi les curieux il y en eut plusieurs qui furent mécontents de ces expériences, et qui, quoique convaincus, disaient-ils, de la réalité du magnétisme, jurèrent cependant d'employer leur crédit à en arrêter la propagation. Ils ne se bornèrent pas à cette menace, ils cherchèrent bientôt à faire planer sur l'étudiant en médecine, des soupçons injurieux à son caractère et à sa franchise. Cette conduite répréhensible ne fit qu'enflammer le zèle de l'étudiant pour la vérité. Il se promit, à son tour, d'employer ses facultés et tout son temps à la répandre et de se venger par la publicité, des moyens qui, dans cette circonstance, venaient de lui faire remporter le plus beau triomphe que tout homme généreux puisse envier.

La malade fut guérie, elle sortit de l'Hôtel-Dieu au bout de quarante jours, et existe encore aujourd'hui malgré l'assertion contraire de M. Recamier l'un des antagonistes du magnétisme, qui ne craignit pas de dire en pleine académie que c'était à tort qu'on se vantait de cette guérison, que la malade était morte dans ses salles; il attesta ce fait de la manière la plus formelle.

Messieurs, la personne qui fit ces expériences vient remplir son vœu; heureuse si elle peut vous déterminer à essayer vous-mêmes le moyen qui lui fit obtenir quelque succès; vous l'aidez de cette manière à justifier le magnétisme et les magnétiseurs des calomnies sans nombre qu'on s'est plu à répandre sur eux.

Je suis aise, Messieurs, de pouvoir vous annoncer un commencement de justification; une nouvelle thèse sur le magnétisme animal, vient d'être soutenue à la faculté de médecine par un jeune médecin, M. Albert Jozwik, étranger distingué. Les examinateurs ont parfaitement accueilli M. Jozwik et l'ont encouragé dans ses recherches.

Je vais vous donner connaissance des faits magnétiques qui servent de bases à cette thèse. Ils vous laisseront regretter qu'ils ne soient pas plus nombreux.

Voici cette thèse :

10 août 1834.

MM. Pelletan, Dumeril, Andral, Rostan, Chomel, examinateurs.

Effets obtenus par l'emploi du magnétisme animal dans une asphyxie par commotion.

J'appelle asphyxié par commotion une asphyxie dont les auteurs n'ont pas parlé et qui a lieu dans le cas suivant :

PREMIER FAIT MAGNÉTIQUE.

Au mois de juillet 1829, dans le camp sous Varsovie, un sous-officier au 3^e régiment de chasseurs à pied de l'armée polonaise, se donna la mort en mettant le canon de son fusil dans sa bouche; le médecin de son régiment lui porta à l'instant même du secours, mais ce fut en vain. (On me fit un rapport du fait, car j'étais alors chargé du service de la division.) On avait porté le cadavre à l'infirmerie du régiment moi, après avoir reçu le rapport, je me rendis où était le cadavre, et, l'ayant encore trouvé chaud, je le magnétisai. Après une demi-heure de magnétisation, le malheureux a commencé à respirer: je le pansai alors, et le renvoyai à l'hôpital dit Uiazdow.

II^e FAIT MAGNÉTIQUE.

Effet du magnétisme dans une affection appelée danse de Saint Guy.

M. Joseph Skrodzki, capitaine, âgé de vingt-et-un ans, ayant été atteint de la maladie dite ci-dessus, a été traité par les médecins de Besançon, qui lui appliquèrent les cautères sur la région lombaire et sur les bras, et lui firent plusieurs saignées. Après avoir reconnu que les antiphlogistiques et les autres médicaments indiqués pour de semblables cas n'avaient produit aucune amélioration; ils conseillèrent au malade de faire un voyage à Paris. Il vint en effet dans cette ville, et fut reçu à l'hôpital de la Pitié, où il fut de nouveau saigné et soumis à l'application des moxas sur la région de la nuque. Tous ces moyens indiqués et suivis avec exactitude ne produisirent également aucun effet sensible dans l'amélioration de la maladie. Le malade vint me trouver comme son ancien médecin; son état ne me permit pas de faire un pronostic favorable : je lui proposai cependant de le traiter pendant quinze jours; car c'était alors seulement que je pourrais lui dire si je pouvais le guérir. Le malade était sorti de l'hôpital de la Pitié au mois de juillet 1832. Je commençai l'emploi du magnétisme aussitôt sa sortie. A la première séance de magnétisation les paroxysmes qui avaient eu lieu au commencement de la journée, ne reparurent plus, ils se sont bornés aux prodromes; pendant les jours suivants les prodromes ont été plus rares. Au

bout de sept jours, le malade se trouva guéri, et les parties qui étaient en état de suppuration furent guéries à l'aide de l'eau magnétisée.

III^e FAIT MAGNÉTIQUE.

Effet du magnétisme obtenu dans la maladie appelée ascite. Un enfant de huit ans, sans causes connues, fut atteint d'une ascite, et ensuite il lui survint un ulcère sur la jambe droite. Le médecin qui le traitait voulut pratiquer l'opération de la paracentèse, et dans cette vue, il me demanda un conseil. Je proposai de retarder de quelques jours l'opération, et de soumettre l'enfant au magnétisme, il voulut bien me le permettre. Dès le deuxième jour de magnétisation, les évacuations alvines devinrent plus abondantes que pendant l'administration des remèdes, qui, dans cette vue, avaient été précédemment donnés. Après la troisième séance, les évacuations furent moins nombreuses, mais les urines, furent rendues presque sans cesse. À la quatrième séance, les urines furent plus rares, mais la transpiration se manifesta dans le jour suivant; elle devint très distincte, et le vingtième jour de traitement l'enfant fut guéri.

Chez toutes les personnes dont je viens de parler, le pouls fut naturel ou diminué; elles éprouvèrent pendant la magnétisation de légères secousses ou commotions qui étaient précédées par un sentiment de chaleur et accompagnées par une impossibilité d'ouvrir la bouche et de mouvoir les

membres, état qui cessait aussitôt que je cessais la magnétisation et que j'influais sur leur réveil. En sortant de cet état de torpeur elles ont éprouvé une sensation semblable à celle que l'on éprouve lorsqu'on souffle sur une personne.

Messieurs, dans la prochaine séance je vous entretiendrai des faits qui prouvent d'une manière évidente l'existence du principe que l'on appelle magnétisme animal.

Vous jugerez de la valeur des grands mots employés par nos adversaires pour servir à expliquer ses effets, l'imagination, la chaleur animale, l'imitation, l'éréthisme de la peau, et tout récemment le mot extase.

Vous reconnaîtrez que le magnétisme a une manière d'agir qui lui est propre et se trouve tout à fait indépendante des causes qui lui ont été assignées ;

Qu'il ne faut point de foi pour l'employer, ou le recevoir, qu'il n'est le privilège de personne en particulier;

Que nous le possédons tous, et qu'étant le résultat de notre organisation, la mort seule peut nous en priver.

Lorsque cette vérité vous sera démontrée, nous vous parlerons des phénomènes particuliers qu'il produit sur nous et notamment du

somnambulisme et des facultés qu'on acquiert dans cet état, facultés les plus étranges de toutes.

Nous rechercherons le magnétisme dans l'antiquité et nous en trouverons de nombreuses traces dans les auteurs anciens et modernes et dans les traditions populaires de tous les pays: les Oracles, la Pithie, sur son trépied, les Sibylles, les Possédés, les Visions, les Prédications, les Magiciens, les sortilèges, les sorts, les charmes offrent des indices assez évidents pour quelqu'un qui examine sans prévention.

Nous vous ferons connaître ensuite les dangers qui résultent d'une application irréfléchie et exercée comme elle l'est maintenant par une foule de personnes qui ne l'ont pas étudiée d'une manière spéciale.

Nous examinerons les doctrines qui ont servi de base au magnétisme, celles surtout qui régneront aujourd'hui, et nous vous tracerons des procédés qui nous semblent plus en harmonie avec l'état actuel de cette science et la seule route à suivre pour arriver à une conviction solide, conviction qui ne doit être basée que sur des faits physiques et purement matériels.

Pour vous faire bien comprendre les procédés enseignés par moi, je magnétiserai devant vous quelques personnes pour vous montrer comment on peut obtenir la production des phénomènes magnétiques en vous

mettant en évidence cette vérité, que chaque individu porte en soi même sa vie et sa mort comme la santé et la maladie.

Que tout ce qui se peut connaître de la nature est manifesté en nous.

Et enfin, que l'on peut, en imitant la nature, l'obliger à foire un effort au-delà de ses productions ordinaires en l'aidant, par industrie, à guérir une foule de maladies que la nature seule, ou aidée d'un habile médecin ne pourrait guérir.

FIN DE LA PREMIERE LEÇON.

II^e LEÇON

« O philosophes abusés, naturalistes prétendus perçants, tous ne savez être curieux qu'à demi, vous croyez voir et vous ne voyez rien. Pénétrez plus avant et sans vous arrêter aux écorces superficielles de l'être qui vous détournent des profondes vérités que ce même être physique vous montre autant » qu'il le peut, lisez dans l'intérieur.

En lui est la vie, et la vie est la lumière des hommes. »

« Quel est donc cet agent qui a tant d'empire sur le corps de l'homme? Est-il moral ou physique? Une émanation de notre âme intellectuelle ou un rayon détaché de quelque astre bienfaisant? Chasse-t-il devant nous la cohorte effrayante des maladies comme une vapeur légère? Etablit-il enfin le règne de » la santé sur la terre ? »

Messieurs,

Dans ma première leçon, je n'ai fait que parcourir rapidement l'historique de la découverte du magnétisme animal, et que vous indiquez brièvement les difficultés qui ont retardé son établissement et son enseignement dans les écoles.

Vous aurez remarqué combien les corps savants avaient mis de partialité dans l'examen qu'ils avaient fait de la découverte de Mesmer. J'aurais pu, m'appuyant d'une foule de témoignages écrits, ne laisser dans vos esprits aucun doute à ce sujet; mais il ne s'agit plus de discussions sur des faits anciens; il n'est plus question de savoir si le magnétisme existait du temps de Mesmer ; ce qu'il importe , c'est de connaître s'il existe au temps où nous vivons.

Produit-on sur la nature humaine des effets, en employant des procédés particuliers? l'homme exerce-t-il cette action par l'intermédiaire d'un agent? Quelle est la nature de cet agent?

La cause en a-t-elle toujours existé? Et pourrions-nous , par la seule application du principe que nous croyons posséder, guérir quelques maladies?

Telles sont, Messieurs, les questions que nous nous proposons d'examiner : et de leur solution entière, doit découler pour nous le doute ou la croyance. Laissant de côté toutes les hypothèses, nous n'allons nous attacher qu'à des faits bien avérés, attestés par des hommes capables de bien observer, et que nous pourrions reproduire, s'il en était besoin.

Je voudrais, Messieurs, adopter la marche que l'on suit pour l'étude des sciences physiques, vous faire connaître les effets les plus simples du magnétisme, avant de vous parler des effets les plus composés. Mais cette méthode ne peut être employée que d'une manière arbitraire; car les phénomènes produits sur la nature vivante diffèrent essentiellement de ceux que l'on observe ailleurs; Vous le savez, Messieurs, les lois physiques sont constantes, invariables ; elles ne sont sujettes ni à augmenter ni à diminuer; tandis que les corps vivants, au moral comme au physique, n'offrent presque jamais la même manière d'être, et montrent, au contraire, des modifications infinies.

Je vais cependant procéder de cette manière, et ne m'occuper d'abord que d'une série de phénomènes présentant à peu près les mêmes caractères physiologiques. Je laisserai de côté tous ceux qui m'éloigneraient de cette marche et les reprendrai dans une autre séance; mais, je vous le répète, je vais suivre une méthode factice, je vais employer une règle arbitraire, une

règle que n'admet point l'étude pratique, car les effets magnétiques les plus simples se présentent souvent avec les effets les plus extraordinaires.

Quoi qu'il en soit, j'ai la persuasion que le magnétisme, ce principe actif que nous possédons en nous, et qui, lorsque nous le voulons, se manifeste extérieurement par ses effets, a des lois particulières et constantes; seulement elles sont encore trop ignorées, pour qu'on puisse les établir d'une manière rigoureuse et les suivre toujours dans leurs manifestations.

Messieurs, lorsque l'on sait que l'on possède en soi la faculté magnétique, et que l'on est déterminé à la mettre en jeu, on ne tarde pas à voir naître des effets qui paraissent en être le produit, car l'individu sur lequel vous dirigez votre action éprouve des modifications dans sa manière d'être habituelle. Quelquefois ces changements s'opèrent brusquement, et sont très apercevables, même pour l'observateur le moins attentif; souvent votre action ne se fait sentir qu'à la longue, et il faut, dans ce cas, pour les reconnaître, posséder des connaissances physiologiques. (*)

(*) Les effets magnétiques ne se manifestent pas toujours instantanément parce que nous n'avons pas comme la torpille, un réservoir où le fluide puisse s'accumuler et d'où il puisse être lancé avec abondance.

Les phénomènes produits par la magnétisation sont nombreux. Quelques-uns de ses effets peuvent être regardés comme provenant

d'agents connus et déjà étudiés. D'autres, au contraire, semblent être le résultat de causes insaisissables, et par là se soustraire à toutes les lois de la nature, telles du moins que nous les avons établies, et nous reporter au temps où tout était merveilleux, où la crédulité n'avait point de limites. Cependant, Messieurs, rassurez-vous, ces, phénomènes si extraordinaires pour les personnes qui les considèrent une première fois, cessent bientôt d'être des prodiges pour celui qui a l'habitude de les examiner, et si l'on ne peut encore les soumettre à l'analyse et les expliquer, ce temps arrivera inmanquablement.

Cicéron disait, il y a deux mille ans : « Quelque » phénomène qui se présente à vous, il est de » toute nécessité que la cause en soit dans la nature ; quel qu'étrange qu'il vous paraisse, il ne » peut être hors de la nature. Cherchez-en donc » la cause, et tâchez de la trouver si vous pouvez; si vous ne la trouvez pas, tenez pour certain qu'elle n'en existe pas moins, parce qu'il ne peut rien se faire sans cause; et toutes ces terreurs ou ces craintes que la nouveauté de la chose aurait pu faire naître en vous, repoussezles de votre esprit, en considérant que ces phénomènes viennent de la nature. »

La cause des effets magnétiques ne peut donc être hors de la nature, c'est aux esprits attentifs qu'il appartient de la rechercher et de la développer.

Je vais vous tracer brièvement les effets qui résultent de la magnétisation.

Quand un homme se soumet à l'action d'un autre homme, quand on lui applique ce qu'on a coutume d'appeler le magnétisme animal, voici ce qu'on observe le plus communément : légers picotements et clignotements des paupières, les battements du cœur augmentent ou se ralentissent, la température du corps varie sensiblement, les pommettes des joues se colorent ou pâlisent; des pandiculations se manifestent, des bâillements ont lieu, on entend parfois des borborygmes ; le besoin de se mouvoir se fait sentir, ou bien un état de calme avec un sentiment de bien-être inaccoutumé, il semble au magnétisé que son sang circule avec plus de facilité, il se complaît dans cet état, les inspirations éprouvent des modifications marquées , et souvent, par une anomalie qui paraît bizarre, la circulation augmente de force tandis que la respiration diminue et que l'ampliation de la poitrine a lieu plus rarement.

Nous avons constaté dans un cas l'énorme changement que je rais citer : le pouls donnait 65 pulsations et les inspirations étaient de 24 par minute, avant l'opération ; après la magnétisation, on comptait de 115 à 120 pulsations et les inspirations étaient réduites à 12.

On sent quelquefois des picotements dans les membres, un léger fourmillement dans les intestins, d'anciennes douleurs se réveillent; dans certains cas, l'agent magnétique semble ne rien produire, le patient ne sent absolument rien, cependant vous reconnaîtrez plus tard que l'on ne magnétise jamais sans que quelques modifications aient lieu dans l'organisation de celui qui s'est soumis à vos expériences.

Tels sont les effets les plus simples et les plus fréquents, mais dans certaines circonstances, qu'il est impossible de déterminer d'avance, le magnétiser éprouve une série de phénomènes que nous allons parcourir.

Les effets résultant du magnétisme continuant, les paupières sont agitées d'un mouvement convulsif, elles se ferment bientôt, contre la volonté du magnétisé; il veut les ouvrir et ne peut y parvenir : en vain fait-il des efforts, si le magnétiseur persiste dans sa volonté; la clôture des paupières continue pendant un certain temps. Ces symptômes de sommeil sont, dans quelques cas, accompagnés d'un sentiment de plaisir indéfinissable.

Par fois le magnétisé sent ses membres s'engourdir, il éprouve le besoin de dormir, il se sent obligé de changer de place s'il veut s'y soustraire; lorsqu'il reste dans la position qu'il affectait, sa tête devient extrêmement pesante ; entraînée par son poids, elle tombe sur sa poitrine ; quelquefois,

mais plus rarement, elle est portée en arrière, ses paupières sont à demi fermées, le globe de l'œil se meut lentement dans son orbite, on peut en suivre le mouvement : il est porté de bas en haut, s'incline, demeure immobile et convulsé. Les membres du magnétisé fléchissent et deviennent froids, sa respiration se fait entendre, quelquefois des mucosités tombent des commissures des lèvres, le magnétisé dort alors d'un sommeil profond ou léger. Si vous lui parlez dans cet état, vous le voyez faire des efforts pour vous répondre; tantôt il ne peut y parvenir, tantôt aussi il se réveille tout à coup, frotte ses yeux, vous regarde avec étonnement, se rappelle ce que vous avez dit devant lui comme on se rappelle un rêve, il pourra vous raconter les diverses sensations qui l'auront agité. Dans cet état, évitez de le laisser toucher par quelqu'un, car il pourrait, avant ou après son réveil, éprouver des convulsions.

D'autres fois, Messieurs, le magnétisé ne peut se réveiller, c'est alors que, pour lui, commence une nouvelle existence, et, pour l'observateur, une suite de phénomènes qui n'intéressent pas moins le physiologiste que le psychologue. Quelle que soit la cause qui ait produit un semblable effet, nous n'allons considérer que le phénomène en lui-même, et chercher à le constater.

Puisque ces phénomènes sont les premiers qui s'offrirent dès l'origine de la découverte du magnétisme, je dois vous citer les nombreux témoignages

qu'ils reçurent de leur existence, vous ne pourrez les récuser. Je vous ai dit, dans, la dernière séance, que plusieurs commissions avaient été nommées en 1784 pour examiner le magnétisme. Je vous ai dit que les commissaires avaient déclaré que le magnétisme animal n'existait pas, et cependant ils avaient reconnu et constaté les nombreux effets qui résultaient de l'emploi des procédés qui étaient censés favoriser l'émission du principe magnétique. Vous jugerez bientôt si les causes nouvelles que les commissaires adoptèrent, étaient plus propres à rendre raison des phénomènes qu'ils étaient appelés à reconnaître.

Lisons leur déclaration, qui reçut une grande publicité, puisqu'on prétend que le rapport où elle était consignée fut tiré à vingt mille exemplaires.

« Les malades, disent les commissaires, offrent un tableau très varié par les différents états où ils se trouvent ; quelques-uns, calmes et tranquilles, n'éprouvent rien; d'autres: toussent, crachent, sentent quelques légères douleurs, une chaleur locale ou universelle, et ont des sueurs; d'autres sont tourmentés et agités par des convulsions. Ces convulsions sont extraordinaires par leur durée et leur force; dès qu'une convulsion commence, plusieurs autres se déclarent. Les commissaires en ont vu durer » quatre heures. Bien n'est plus étonnant (ajoutent-ils), que le spectacle de ces convulsions ; quand on ne l'a pas vu on ne peut s'en faire »

une idée, et en le voyant, on est également surpris et du repos profond d'une partie de ces malades et de l'agitation qui anime les autres, on ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constants une grande puissance qui agite les malades, qui les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. »

Quels hommes attestèrent ces faits, Messieurs? Les Lavoisier, les Bailly, les Franklin, les Bory, etc., et trente autres savants qu'il est inutile de vous nommer, tous gens dont la réputation était à l'abri du moindre soupçon et connus par une renommée plus qu'européenne.

Comme je vous le disais tout à l'heure, ces témoignages qui seraient suffisants pour établir la réalité des effets que Mesmer produisait, nous sont inutiles aujourd'hui, il ne s'agit plus de faits passés. Je vous les rappelle seulement pour vous faire remarquer l'identité qui existe entre eux et ceux que nous produisons maintenant, afin que, lorsque nous expliquerons les derniers, ceux-là se trouvent tout naturellement éclaircis.

Reprenons notre exposé des effets du magnétisme.

L'individu que vous avez magnétisé ou, si vous l'aimez mieux, l'être devant lequel vous avez étendu simplement les mains et fait des passes, avec l'intention d'agir sur lui magnétiquement, est tombé dans un état

particulier, il dort (*) : j'emploie ce mot parce qu'il a été consacré par le temps, mais ce n'est pas un véritable sommeil;

(*) Extrait d'une conversation de M. de Puységur avec M. de Pontleroy, officier général mis en état de somnambulisme: Tout ce que j'éprouve. Il faut être dans l'état où je suis pour pouvoir l'apprendre. C'est plus qu'entendre, c'est plus que voir, mais je ne cessais aucun mot qui puisse expliquer cette perception. Un autre somnambule. »

« Pourquoi, me demanda-t-il, désignez- vous ainsi l'état où je suis? Le mot somnambulisme porte avec lui l'idée de sommeil, et certainement je ne dors pas.... il faudrait, ajouta-t - il, trouver un mot composé qui exprimât les diverses sensations que j'éprouve. D'abord un état de calme et de bonheur qui se sent mieux qu'il ne peut se rendre; ensuite, un oubli total de toute affection étrangère à mon bien-être; troisièmement un rapport intime avec vous; en quatrième lieu, une connaissance parfaite de moi-même. A l'aide du grec ou du latin, vous pourriez composer un mot, mais, ajoutait-il, tous les mots possibles ne vous donneraient jamais qu'un bien faible aperçu de il vous entend, ne peut quelquefois vous répondre que par signes ; ses mâchoires sont fortement serrées, il éprouve de la difficulté à les ouvrir; sa peau conserve parfois sa sensibilité habituelle, dans certains cas elle est même augmentée, mais souvent aussi elle est entièrement éteinte; on peut

impunément piquer le dormeur, le pincer, lui faire même des brûlures, il ne se réveille point et la sensibilité ne se montre nulle part.

L'ammoniaque concentrée, portée, par la respiration, dans les voies aériennes, ne détermine aucun changement, et ce qui, dans l'état habituel, pourrait donner la mort, reste sans effet dans cette espèce de somnambulisme.

Le patient est néanmoins dans un état où la vitalité se montre d'une manière remarquable, mais seulement dans quelques parties de l'organe de l'intelligence ; mais cet isolement si extraordinaire, si incompréhensible, par un mystère qui vous sera expliqué bientôt, n'existe que pour tout ce qui n'est pas le magnétiseur, car ce dernier est vivement senti, le contact le plus léger de sa part est perceptible au somnambule, et c'est souvent la seule voie de communication qu'il ait avec les corps extérieurs.

Si la sensibilité est éteinte, L'ouïe ne semble pas moins dépourvue d'action. Aucun bruit ne peut se faire entendre ; la voix, la chute ou l'agitation des corps sonores ne communiquent aucun son aux nerfs acoustiques ; ils semblent être dans un état complet de paralysie ; des coups de pistolet tirés à l'orifice du conduit auditif, tout en meurtrissant les chairs, laissent croire encore à la privation de ce sens. Mais cet état existe seulement pour tout ce qui n'est pas le magnétiseur, car ce dernier peut

faire entendre les moindres modulations de sa voix ; sa parole arrive de loin et se fait comprendre à des distances où une personne dans l'état naturel n'entendrait rien et ne pourrait même voir le mouvement des lèvres.

L'odorat n'existe également que pour les choses que le magnétiseur présente lui-même à percevoir; de l'agaric brûlé dans les fosses nasales d'un somnambule, tombé dans l'état que nous venons de décrire, n'a pas été senti, et les membranes muqueuses qui tapissent ses parties ont été altérées dans leur structure, sans communiquer au cerveau la moindre perception.

Je sens, Messieurs, qu'avant d'entrer plus avant dans la description des faits, il est besoin de vous donner l'assurance que les phénomènes que je viens de vous exposer ont été vérifiés, car ils sortent tellement de l'ordre des choses habituelles de la vie, que vous pourriez me prendre pour un rêveur, si je ne les appuyais à l'instant de preuves authentiques.

Vous savez déjà que de nombreuses expériences sur le magnétisme furent faites par moi à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1820. Vous savez que le somnambulisme s'offrit à notre observation et qu'un grand nombre de médecins incrédules attirés par la nouveauté du spectacle, furent témoins et demandèrent à s'assurer par eux-mêmes de la vérité de ce que je leur annonçais. Je les laissai faire tout ce qu'ils voulurent, car pour des phénomènes extraordinaires on ne doit croire que le témoignage de ses

sens. La présence de beaucoup de monde n'empêcha point la production du somnambulisme, et une fois cet état produit, les assistants mirent tout en usage pour constater la non sensibilité des magnétisés. On commença par leur passer des barbes de plume très légères sur les lèvres et sur les ailes du nez; puis on leur pinça la peau, de telle sorte que des ecchymoses en étaient les suites ; puis on introduisit de la fumée dans les fosses nasales; on mit dans un bain de moutarde fortement sinapisée et dont l'eau était à un très haut degré de chaleur, les pieds d'une somnambule.

Aucun de ces moyens ne détermina le plus léger changement, pas la plus légère marque de souffrance; le pouls interrogé n'offrait aucune altération. Mais au moment du réveil toutes les douleurs qui devaient être la suite immédiate de ces expériences furent vivement senties, et les malades s'indignèrent du traitement qu'on leur avait fait subir.

Rappelez - vous ce que je vous ai dit tout à l'heure, que ces expériences étaient faites par des incrédules et non par moi.

Toutes les personnes qui en furent témoins, les trouvèrent concluantes; j'ai leur témoignage écrit.

Quelques-uns des médecins qui assistèrent à ces expériences apprirent de moi le moyen de faire naître des phénomènes magnétiques, et ils ne tardèrent pas à en produire de semblables à ceux qu'ils avaient vus. Mais

avec eux naquit chez le magnétiseur le désir d'explorer' et de pousser plus avant leurs recherches, sans attendre ce que le hasard viendrait offrir. Ils voulurent obtenir des preuves plus positives de l'extinction de la sensibilité, ils cherchèrent donc des moyens qui dussent, par leur nature, ne laisser aucun doute dans leurs esprits.

Ici, Messieurs, vous allez entendre les observateurs eux-mêmes ; ce n'est plus moi, et le blâme ou la louange, si vous en accordez, ne m'appartiennent pas.

Voici le texte d'un procès-verbal rédigé en présence des faits, par le docteur Roboam, qui était alors attaché à l'Hôtel-Dieu de Paris. « Je soussigné, certifie que le 6 janvier 1821, M. Récamier, à sa visite, m'a prié de mettre dans le sommeil magnétique le nommé Starin, couché au n° 8 de la salle Sainte-Madeleine; il l'a menacé auparavant de l'application d'un moxa, s'il se laissait endormir ; contre la volonté du malade , moi Roboam l'ai fait passer dans le sommeil magnétique pendant lequel M. Récamier a lui-même appliqué un moxa sur la partie antérieure un peu externe et supérieure de la cuisse droite, lequel a produit une escarre de 17 lignes de longueur et de 11 lignes de largeur; que Starin n'a pas donné la plus légère marque de sensibilité, soit par cris, mouvements, 'ou variations du pouls; qu'il n'a ressenti les douleurs résultant de l'application du moxa que lorsque je l'eus fait sortir du sommeil magnétique. Etaient présents à cette séance

M^{me} Sainte-Monique, mère de la salle, MM.Gibert, LaPeyre, Bergeret, Carquet, Truche, etc., etc. »

Voici encore un autre procès-verbal du même médecin.

« Je soussigné certifie, que le 8 janvier, à la prière de M, Récamier, j'ai mis dans le sommeil magnétique la nommée Le Roy (Lise), couchée au n° 22 de la salle Sainte-Agnès ; il l'avait auparavant menacée de l'application d'un moxa, si elle se laissait endormir. Contre la volonté de la malade, moi Roboam , l'ai fait passer dans le sommeil magnétique, pendant lequel M. Gibert a brûlé de l'agaric à l'ouverture des fosses nasales et cette fumée désagréable n'a rien produit de remarquable ; qu'ensuite M. Récamier* a appliqué lui-même, sur la région épigastrique un moxa qui a produit une escarre de 15 lignes de longueur sur 9 lignes de largeur; que pendant son application, la malade n'a pas témoigné la plus légère souffrance, soit par cris, mouvements, ou variation du pouls; qu'elle est restée dans un état d'insensibilité parfaite ; que sortie du sommeil, elle a témoigné beaucoup de douleur.

Etaient présents à cette séance MM. Gibert, Créqui, etc., etc.

Signé Roboam, Docteur Médecin.

S'il vous restait quelque doute sur l'authenticité du fait, j'ai ici le discours de M. Récamier à l'Académie de Médecine, qui justifie complètement la relation que je viens de vous faire d'un phénomène, jusqu'ici sans exemple.

Voici, Messieurs, d'autres expériences qui feront naître bien des réflexions dans vos esprits.

Quelques chirurgiens de l'Hôtel-Dieu changèrent de résidence. Un d'entre eux M. Margue fut placé dans le vaste hospice de la Salpêtrière. Là M. Margue s'occupa du magnétisme, et bientôt encore le somnambulisme se développa non sur une seule malade, mais sur plusieurs. M. Esquirol, alors médecin en chef de cet hospice ne s'opposa pas d'abord à ces expériences; il souffrit même qu'elles devinssent publiques, la foule des curieux était grande et les incrédules nombreux.

On répéta sur ces pauvres femmes les expériences de l'Hôtel-Dieu; puis ensuite, croyant sans doute que jusqu'à un certain point, on pouvait sentir la douleur sans la manifester, que la brûlure la plus forte pouvait encore se dissimuler, on ne crut mieux faire que de présenter à respirer aux somnambules de l'ammoniaque concentrée. À cet effet, on en fut chercher, à la pharmacie de l'hospice, un bocal qui en contenait quatre onces, et on le déposa, plusieurs minutes de suite, sous le nez de chaque somnambule, en

s'assurant toutefois que l'inspiration portait bien dans la poitrine, le gaz délétère qui s'échappait du vase. On répéta cette expérience à plusieurs reprises et jamais il ne fut possible aux observateurs de surprendre la plus légère manifestation de gêne et de douleur.

J'abandonne encore cette expérience à vos réflexions, Messieurs, cependant je dois ajouter à mon récit une circonstance singulière : un médecin sans doute plus incrédule que les autres médecins présents, voulut s'assurer par lui-même si, réellement, le bocal contenait bien de l'ammoniaque, et, s'étant approché pour le sentir, faillit payer de sa vie cette imprudente curiosité.

Vous penserez comme moi, Messieurs, que ces expériences étaient suffisantes et ne devaient laisser aucun doute chez ceux qui en étaient les témoins: cependant plusieurs des dormeuses furent encore soumises à de nouvelles épreuves; on les piqua, à l'improviste, avec de grandes épingles que l'on enfonçait profondément dans leurs membres.

Les somnambules réveillées n'avaient point le moindre soupçon des dangers qu'elles avaient courus, elles sentaient seulement les douleurs résultant des déchirures et des contusions occasionnées par les pincements et les piqûres d'épingle, et jamais il ne leur vint dans l'esprit de les attribuer aux causes qui les avaient fait naître.

J'avoue que je voudrais passer rapidement sur ces expériences, car elles ne peuvent s'excuser que par un très grand désir d'acquérir la preuve d'une vérité longtemps contestée. Malheureusement, nous ne sommes pas encore arrivés au point où les expérimentateurs s'en rapportent à la parole de ceux qui les ont devancés, dans l'affirmation des faits; je crains beaucoup que des accidents ne viennent bientôt troubler la sécurité des faiseurs d'expériences, et justifier mes prévisions; car je suis loin de croire que l'on puisse agir ainsi, sans faire courir de grands dangers aux patients. Avant la fin de mes leçons, vous verrez, Messieurs, que mes appréhensions n'étaient que trop fondées.

Voilà donc un phénomène bien constant pour un grand nombre de personnes, il est certain que beaucoup de somnambules perdent avec leur état naturel, leur sensibilité, et la faculté de percevoir physiquement ce qui intéresse leur organisation. Je vais maintenant vous démontrer qu'il est aussi impossible de les faire entendre que de les faire sentir. Voici de nouvelles preuves de ces phénomènes. Tous les moyens avaient été employés à l'Hôtel-Dieu pour faire entendre une somnambule, un bruit aigu et instantané ne put rien produire; on pouvait impunément injurier la somnambule, l'insulter, sans que la plus petite émotion se fît apercevoir sur les traits de la malade, et cette malade était une jeune fille de dix-sept ans de la plus grande timidité.

Ecoutez le rapport des témoins. (Page 20 d'une brochure qui a été publiée en 1821.)

« Catherine Samson endormie au bout de quinze minutes, plusieurs des spectateurs, essaient de se faire entendre de la somnambule, en criant fortement dans ses oreilles, collectivement ou séparément. On frappe à grands coups de poing sur des meubles, on n'obtient aucun signe d'audition.

7 septembre. La somnambule endormie en trois minutes, M. Récamier lui lève les paupières; la secoue fortement, la prend par les moins, frappe sur les meubles, pince cinq fois la malade; la soulève de son siège et la laisse retomber, on n'aperçoit aucun changement, et rien qui puisse faire croire que la malade a entendu ou senti. Le magnétiseur lui parle, elle l'entend; M. Récamier entrecoupe de ses questions les demandes du magnétiseur, la somnambule reste muette pour lui.

10 novembre. La malade endormie en une minute, on lui passe aussitôt des barbes de plume sur les lèvres et sur les ailes du nez, elle ne sent rien : on lui dit alors, qu'elle s'amuse à tromper, que cette conduite est indigne, qu'elle joue la comédie, et qu'on va la mettre à la porte : on contrefait la voix du magnétiseur on ne peut obtenir de réponse, aucune altération ne se fait remarquer dans ses traits. 10 novembre au soir. La malade est

magnétisée dans son lit. Au bout de quelques minutes elle est endormie, et on la laisse toute la nuit en somnambulisme, les personnes chargées de la surveiller pendant son sommeil, remarquent qu'elle n'exécute pas un mouvement. Où lui chatouille la plante des pieds, on lui tire et » arrache des cheveux, mais on ne remarque rien d'apparent. »

Tous ces faits, Messieurs ont été examinés avec la plus scrupuleuse attention et, si vous en doutiez, M. Husson, Bricheateau, Delens et une foule de médecins, pourraient les certifier au besoin. J'ai au reste leur témoignage écrit. Les procès-verbaux rédigés par eux-mêmes., ont été déposés chez un notaire a Paris, M. Dubois; l'expédition en a été insérée dans une brochure qui a reçu la plus grande publicité. Au surplus, jamais aucun désaveu n'est venu contester l'authenticité de ces faits. Je continue: Voulez-vous de nouvelles preuves de l'extinction de la sensibilité, en voici une que je tire d'une lettre qui m'a été adressée, il y a quelques années, par. un de nos jeunes professeurs les plus distingués, non moins versés dans l'étude des phénomènes physiques, que dans les sciences métaphysiques, M. Bouillet, professeur de philosophie au collège de Sainte-Barbe.

Il rend compte des observations qu'il avait faites, sur une malade somnambule. Sa lettre est du mois de septembre 1823, je l'ai aussi publiée.

« Plusieurs personnes (dit M. Douillet) m'ayant manifesté le désir d'être témoins de quelques phénomènes magnétiques, je fis venir chez moi la somnambule, après avoir réuni plus de vingt personnes. Ce fut à peu près une répétition des séances les plus orageuses de l'Hôtel-Dieu; on employa tous les moyens de se faire entendre d'elle ou de l'empêcher de m'entendre, on la tourmenta de mille manières, sans vaincre son insensibilité. Un jeune homme, M. Alexandre Bautier, présent à cette séance, voulant faire une expérience décisive, s'était muni, sans m'en prévenir, d'un pistolet, et lui tira à l'oreille, au moment où personne ne s'y attendait. Tous les assistants, surpris de cette détonation inattendue, tressaillirent, plusieurs dames poussèrent des cris d'effroi ; pour notre somnambule, elle continua paisiblement une phrase qu'elle m'adressait, sans se douter de rien. Cependant le coup avait été tiré de si près, que le bonnet et la collerette de la pauvre fille avaient été brûlés, et qu'il lui était entré dans le cou un grand nombre de grains de poudre; au réveil, la sensibilité ayant été rendue aux parties qui en avaient été momentanément privées, elle éprouva dans le cou de vives douleurs qui lui durèrent plus de quinze jours, et découvrit bientôt, avec indignation, l'état où on l'avait mise à mon grand regret. »

Vous le voyez, Messieurs, ce n'est plus sur un fait isolé, que vous avez à porter votre attention, mais sur un grand nombre, présentant tous les mêmes caractères.

On a répandu le bruit qu'il n'y avait que les personnes placées dans une position malheureuse, qui fussent susceptibles de l'état somnambulique. C'est une erreur grave, si ce n'est une imposture manifeste. Les lois de la nature ne font acception de personne. Le magnétisme a produit le somnambulisme chez des individus qui par leur caractère et leur mérite ne le cédaient en rien à des hommes dont on vante aujourd'hui les rares capacités. Dans cet état, véritables automates, ils n'avaient de volonté que celle qu'on leur imprimait; de sentiments que ce qu'on leur en accordait. Rien ne les affectait que leur magnétiseur, alors devenu pour eux un centre vers lequel toutes leurs facultés allaient aboutir.

Ecoutez encore un témoignage non équivoque, recueilli pendant les débats de la question du magnétisme; il est de M. Husson, alors président de l'Académie de médecine.

M. Husson, dans son discours, disait à cette savante société : «On est parvenu pendant ce singulier état (le somnambulisme), à paralyser, à fermer entièrement les sens aux impressions » extérieures, à ce point qu'un flacon contenant plusieurs onces d'ammoniaque concentrée, était tenu sous le nez pendant cinq, dix, quinze minutes, ou plus, sans produire le moindre effet, sans empêcher aucunement la respiration, sans même provoquer l'éternuement; à ce point que la peau était également d'une insensibilité complète, lorsqu'on la pinçait de manière à la faire devenir noire; bien plus,

elle était absolument insensible à la brûlure du moxa, à la vive irritation, déterminée par l'eau chaude très chargée de moutarde : brûlure et irritation qui étaient vivement senties et extrêmement douloureuses lorsque la peau reprenait sa sensibilité normale. »

Je pense que ces preuves doivent suffire, parce qu'elles sont toutes données par des personnes dont les lumières sont généralement connues.

Il sera donc prouvé qu'on peut modifier d'une manière très sensible, l'organisation d'un individu, en face duquel on exécute certains gestes, avec une intention particulière.

J'abandonne ici, pour un instant, tous les autres phénomènes du magnétisme, pour ne m'attacher qu'à ceux-ci : des individus magnétisés ont éprouvé des effets physiques tellement prononcés, que les lois de la vie qui veillaient à leur conservation ont été atteintes et changées; il y a eu, pour un instant, perturbation d'un grand nombre de fonctions et dans cette tourmente du corps et de l'esprit est apparue une vie physique et morale toute particulière, Que cet état soit du somnambulisme, de l'extase, de la catalepsie, cela ne diminue en rien le merveilleux des phénomènes.

Quelle est donc la cause de ces effets si extraordinaires? Nous allons commencer l'examen de cette grande question, et tâcher d'en rendre la solution facile.

Nous espérons faire pénétrer dans votre esprit la conviction que nous avons acquise. Nous sommes certains que les effets produits par la magnétisation sont tous dus à l'émission d'un agent que vous nommerez comme vous le voudrez : que ce soit l'arche de Vanhelmont, le principe vital de Barthez, le fluide universel, le fluide magnétique, etc., les faits qui prouvent une influence directe des êtres vivants, indépendamment des agents physiques, se sont accumulés, et l'on a donné le nom de magnétisme animal à la cause qui les produit.

Peu nous importe le nom qu'on a choisi : quant à présent, il s'agit de prouver seulement que les explications des antagonistes du magnétisme sont sans fondement.

Développons les hypothèses de nos adversaires :

« Les effets prétendus magnétiques sont dus à quatre causes : l'imagination, la chaleur animale, l'érythème de la peau, et l'imitation. »
Veuillez me suivre, Messieurs, et examiner avec moi, si les magnétiseurs qui adoptent un agent particulier sont dans l'erreur, ou, si elle n'est pas tout entière du côté de leurs antagonistes.

Reconnaissons d'abord que ces derniers ont pour eux les rapports des anciens commissaires que nous vous avons déjà relatés; disons que ces rapports doivent inspirer quelque confiance, et ajoutons qu'ils ont encore

pour eux, de très beaux raisonnements: nous, Messieurs, nous avons simplement les faits, et nous allons les faire parler.

Nous commençons par convenir que l'imagination, la chaleur animale, l'imitation, etc., produisent des effets dans certains cas, que ces effets sont même incontestables.

Mais nous ajoutons, ensuite, que le magnétisme peut agir, sans qu'aucune de ces causes puisse intervenir et expliquer suffisamment les effets qu'il produit.

Voici les motifs de notre croyance. L'action magnétique peut s'exercer de plusieurs manières : quelques magnétiseurs, touchent leurs malades, leur prennent les pouces, les frictionnent; d'autres , au contraire, se contentent de diriger simplement leurs mains en face de l'individu qu'ils magnétisent ; d'autres enfin, ne font que les regarder, et penser à eux : tous, cependant, malgré des méthodes si différentes, obtiennent la production des mêmes phénomènes.

Maintenant, examinons si ce sont les causes que nous avons spécifiées qui agissent, ou si ce n'est pas plutôt notre agent.

Voyons d'abord la chaleur animale. Mais pour que cette cause agisse, il faut que l'on touche le malade, et nous venons de nous convaincre que cela

n'était nullement nécessaire, et que l'on pouvait agir à plusieurs pas de distance.

Il en est de même pour l'éréthisme de la peau : pour agir sur cette partie il faut encore la toucher, la froter; et les procédés qui enseignaient cette méthode ont cessé d'être employés sans que les effets magnétiques aient disparu.

L'imitation. Cette cause peut agir dans une assemblée, lorsque vous magnétisez plusieurs personnes ensemble; mais, si dans le silence et le recueillement, seul avec votre magnétisé, Vous obtenez des effets plus marqués qu'en public, vous devez encore récuser l'imitation.

J'arrive à l'imagination, l'argument favori de ceux qui n'ont jamais approfondi la question et qui n'ont examiné aucun fait.

Je pourrais leur demander d'abord ce qu'ils entendent par imagination, peut-être seraient-ils fort embarrassés de nous donner de ce mot une définition rigoureuse, mais nous voulons leur épargner cet embarras.

Pour agir avec, ou par l'imagination, comme on voudra, peu importe, il faut que l'individu sur lequel vous voulez agir, soit instruit des effets que Ton compte lui faire éprouver, qu'il soit prévenu que vous avez une grande puissance; il faut qu'il sache que vous pouvez agir sur lui par des causes

occultes, ou bien, que vous lui imposiez, soit par votre attitude, vos regards, etc; certainement avec chacune de ces circonstances, vous pouvez parvenir à ébranler son imagination. Mais si nous prouvons que l'action que nous exerçons est d'autant plus forte que l'individu sait moins que nous agissons sur lui, si nous établissons par des faits certains, positifs, qu'un individu magnétisé à son insu, même à travers d'épaisses cloisons, est sensible au magnétisme; si nous voyons les enfants en bas âge, et les animaux dont l'organisation se rapproche le plus de la nôtre» éprouver des modifications dans leur état, lorsqu'ils sont soumis à la magnétisation, il faut bien admettre que l'imagination ne peut être regardée comme cause déterminante de ces phénomènes, et d'ailleurs ce que l'imagination a fait, l'imagination peut le détruire, et jamais les effets magnétiques ne se sentent que par la volonté du magnétiseur.

Pour achever de dissiper vos doutes à ce sujet, nous disons que de nombreuses expériences faites par nous sur des individus dormant du sommeil naturel, nous ont fourni des preuves suffisantes pour nous faire penser que cette disposition, toute passive, était la plus favorable, pour le développement le plus prompt des effets magnétiques.

Pour réfuter tous les arguments de nos adversaires, je ne suis qu'embarrassé du choix des preuves; je me bornerai néanmoins à vous citer des faits scrupuleusement vérifiés, des faits reproduits souvent dans mes

expériences. Je laisse de côté les guérisons bien attestées d'une foule de maladies que l'imagination ne guérit point et n'a jamais pu guérir.

Ecoutez d'abord la lecture d'une déclaration que j'ai faite et signée; cette déclaration est entre les mains de la commission chargée de vérifier les faits magnétiques, et, quoiqu'elle soit très importante, cette commission ne m'a jamais sommé de la justifier par des faits, ce qui peut faire présumer qu'elle n'a pas besoin de cette nouvelle preuve pour être convaincue du magnétisme.

J'ai déclaré que les individus dormant du sommeil naturel étaient très-sensibles au magnétisme et que cet agent produirait sur eux des effets physiques, semblables à ceux produits par les autres agents de la nature, le galvanisme, par exemple, avec cette différence, cependant, que le contact n'était nullement nécessaire.

Si j'ai bien observé, dites-moi, Messieurs, où trouverez-vous dans ces faits d'action à distance sur des gens passifs et qui ne peuvent savoir que vous agissez sur eux, dites-moi où vous trouvez la moindre preuve en faveur des causes précitées ; si vous n'adoptez l'hypothèse d'un agent, tout vous manque pour donner une explication raisonnable des phénomènes ainsi obtenus. Mais puisque cette découverte dernière n'a pas été généralement vérifiée par ceux qui se sont occupés de magnétisme, je dois

la laisser de côté et vous citer des faits qui aient reçu la sanction de quelques savants.

J'avais assuré à beaucoup de membres de l'Académie de médecine que je possédais un somnambule doué d'une, telle mobilité qu'il sentait mon approche ou mon éloignement, et que placé à douze ou quinze pas de lui, je pourrais, quand je voudrais, et sans qu'il en fût prévenu, lui donner des convulsions. Vous pensez bien qu'il avait été convenu que les observateurs prendraient toutes les précautions qu'ils, jugeraient convenables pour que les expériences fussent concluantes et que la bonne foi du somnambule et la mienne ne pussent être mises en doute. Aussi, dès que celui-ci fut arrivé à l'Académie de médecine, on me pria de l'endormir; on commença alors à lui tamponner la cavité des yeux avec des gants, puis on lui mit plusieurs bandeaux autour de la tête, et ces bandeaux couvraient parfaitement toute la face; pour plus de sûreté, on résolut de ne pas proférer une seule parole et de faire par écrit les propositions d'expériences. Je me soumis à tout : les expériences commencèrent. Eh bien, messieurs! à toutes les injonctions je répondis en accomplissant les faits dont, par écrit, l'on m'avait demandé la production.

Pour prouver que dans cette circonstance, il n'y avait pas en moi plus de Sorcellerie que dans les examinateurs, je mis ceux-ci à même de produire

des phénomènes analogues en agissant mentalement comme je venais de le faire, et ils y réussirent complètement.

Après plusieurs heures d'essais, je réveillai le somnambule dont le système nerveux était violemment agacé par les excitations nombreuses produites par ce genre d'expérimentation. Ces faits ont été attestés de la manière la plus formelle par MM. Husson, Marque Tillay, Fouquier, Gueneau deMussy, etc.

Je vais vous lire la partie du rapport de l'Académie de médecine qui les contient. « C'est principalement sur M. Petit, âgé de 32 ans, instituteur à Athis, que les mouvements convulsifs ont été déterminés avec le plus de précision par l'approche des doigts du magnétiseur. M. Dupotet le présenta à la commission le 18 août 1826, en en lui annonçant que ce M. Petit était très susceptible d'entrer en somnambulisme, et que dans cet état, lui, M. Dupotet, pouvait, à sa volonté, et sans l'exprimer par la parole, par le seul approche de ses doigts, déterminer dans les parties que la commission aurait indiquées par écrit, des mouvements convulsifs apparents. Il fut endormi très promptement ; et c'est alors que la commission, pour prévenir tout soupçon d'intelligence, remit à M. Dupotet, une note rédigée en silence à l'instant même, et dans laquelle elle avait indiqué par écrit les parties qu'elle désirait qu'il entrassent en convulsion. Muni de cette instruction, il dirigea d'abord la main vers le poignet droit qui entra en convulsion; il se

plaça ensuite derrière le magnétisé et dirigea son doigt en premier lieu vers la cuisse gauche ; puis, vers le coude gauche, et enfin vers la tête» Ces trois parties furent presque aussitôt prises de mouvements convulsifs. M. Dupotet dirigea sa jambe gauche vers celle du magnétisé, celui-ci s'agita de manière à ce qu'il fut sur le point de tomber. M. Dupotet dirigea ensuite son pied vers le coude droit de M. Petit, et ce coude droit s'agita; puis il porta son pied vers le coude et la main gauche, et des mouvements convulsifs très forts se développèrent dans tous les membres supérieurs. Un des commissaires, M. Marc, dans l'intention de prévenir davantage encore toute espèce de supercherie, lui mit un bandeau sur les yeux, et les expériences précédentes furent répétées avec une légère différence dans le résultat !... MM. Thillay et Marc dirigèrent les doigts sur diverses parties du corps, et provoquèrent quelques mouvements convulsifs; ainsi M. Petit a toujours eu par l'approche des doigts, des mouvements convulsifs, soit qu'il ait eu ou qu'il n'ait pas eu un bandeau sur les yeux, et ces mouvements ont été plus marqués quand on a dirigé vers les parties soumises aux expériences, une tige métallique ne fut-elle qu'une clef ou une branche de lunette; »

Je magnétisais il y a quelque temps un personnage distingué dans la société; il éprouvait des effets très sensibles de mon action magnétique, le somnambulisme se déclara au bout de quelques jours de traitement, le

convoquais encore des membres de l'Académie pour leur faire constater quelques phénomènes physiques que j'avais remarqués , ils commencèrent par s'assurer de l'état du pouls du malade, puis je le magnétisai devant eux, bientôt il fut en somnambulisme : je dirigeai alors mes mains sur son cerveau, à plusieurs pouces de distance, et nous vîmes le cuir chevelu et les oreilles agitées de mouvements convulsifs, tandis que les muscles de la face étaient dans une immobilité complète.

Le pouls remarqué fit apercevoir un changement sensible dans sa fréquence. Le procès-verbal des faits a été signé par toutes les personnes présentes.

Je dois vous donner connaissance, ici, d'une autre expérience également faite devant les membres de la commission chargées de l'examen du magnétisme et sur l'un des commissaires; voici ce que dit le rapport : « Une action magnétique prononcée a été observée sur un membre de la commission, M. Itard, magnétisé par M. Dupotet, le 27 octobre 1827 ; il a éprouvé de l'appesantissement sans sommeil, un agacement » prononcé des nerfs de la face, des mouvements convulsifs dans les ailes du nez, dans les muscles de la face et des mâchoires, un afflux dans la bouche d'une salive d'un goût métallique, sensation analogue à celle qu'il avait éprouvée par le galvanisme. Les deux premières séances ont provoqué une céphalalgie qui

a duré plusieurs heures, et en même temps les douleurs habituelles ont beaucoup diminué. »

Après ce fait, le rapporteur ajoute : « Ce n'est point sur des hommes de notre âge, et comme nous toujours en garde contre les erreurs de notre esprit et de nos sens, que l'imagination, telle que nous l'envisageons ici, a de la prise : elle est, à cette époque de la vie, éclairée par la raison, et dégagée de ces prestiges qui séduisent si facilement la jeunesse, c'est à cet âge qu'elle se tient en éveil et que la défiance, plutôt que la confiance préside aux diverses opérations de notre esprit. Ces circonstances se sont heureusement rencontrées chez notre collègue, et l'Académie le connaît trop bien pour ne pas admettre que ce qu'il dit avoir éprouvé, il ne l'ait réellement éprouvé, etc. »

Vous est-il possible d'admettre dans tous ces faits, que je pourrais multiplier à l'infini, les causes adoptées par nos adversaires? Non, aucune d'elles ne saurait leur être applicable. Ils ont menti à la science; ils ont écrit sur des choses qu'ils avaient peu vues ou mal observées; et, par leurs fausses connaissances ou leur incurie volontaire, ils ont retardé les progrès importants que le magnétisme eût pu faire. S'ils eussent été armés de moins de préventions, et d'une bonne foi plus entière, peut-être cette science serait aujourd'hui l'une des découvertes les plus utiles à l'humanité. Les faits sont plus forts que tous les raisonnements. N'a-t-on pas argumenté contre la

rotondité de la terre et contre les faits les mieux établis aujourd'hui? Vous savez qu'on écrivit que, s'il y avait des antipodes, ils auraient nécessairement la tête en bas, ce qui semblait le comble de la déraison; on sait à quoi s'en tenir aujourd'hui sur ces assertions.

Je vais vous citer encore quelques faits dégagés de toutes les circonstances qui pourraient paraître douteuses, afin de ne laisser dans votre esprit aucune incertitude, et de vous convaincre que si nous adoptons l'existence d'un moteur particulier, comme cause des effets magnétiques, notre croyance est fondée sur des faits scrupuleusement observés.

4 novembre 1820. Expérience de l'Hôtel-Dieu.

Nous étions tous rendus dans la salle ordinaire de nos séances, la malade exceptée; M. Husson, médecin de cet hospice, me dit: Vous endormez la malade sans la toucher et cela très promptement. Je voudrais que vous essayassiez d'obtenir le sommeil sans qu'elle vous vît et sans qu'elle fût prévenue de votre arrivée ici. Je répondis que je voulais bien essayer, mais que je ne garantissais pas le succès de cette expérience, parce que l'action à distance, à travers des corps intermédiaires, dépendait de la susceptibilité particulière de l'individu.

Nous convînmes d'un signal que je pourrais entendre. M. Husson qui tenait alors des ciseaux à la main, choisit le moment où il les jetterait sur la

table. On m'offrit d'entrer dans un cabinet séparé de la pièce par une forte cloison, et dont la porte fermait solidement à clef. Je ne balançai pas à m'y enfermer, ne voulant éluder nulle difficulté et ne laisser aucun doute aux hommes de bonne foi ni aucun prétexte à la malveillance.

On fit venir la malade, on la plaça le dos tourné à l'endroit qui me recelait: et à trois ou quatre pieds environ. On s'étonna avec elle de ce que je n'étais pas encore venu. On conclut de ce retard que je ne viendrais peut-être pas : que c'était mal à moi de me faire ainsi attendre ; enfin on donna à mon absence prétendue, toutes les apparences de la vérité.

Au signal convenu, quoique je ne susse pas où et à quelle distance était placée M^{lle} Samson, je commençais à magnétiser, en observant le plus profond silence, et évitant de foire le moindre mouvement qui pût l'avertir de ma présence. Il était alors neuf heures trente-cinq minutes: trois minutes après elle était endormie, et dès le commencement de la direction de ma volonté agissante, on vit la malade se frotter les yeux, éprouver les symptômes du sommeil, et finir par tomber dans son somnambulisme ordinaire.

Je répétai cette expérience le sept novembre suivant, devant M. le professeur Récamier. Celui-ci prit toutes les précautions possibles et le résultat fut en tout conforme à notre premier essai.

Voici les détails de cette expérience :

« Lors de mon arrivée, à neuf heures et un quart, dans le lieu de nos séances, M. Husson vint me prévenir que M. Récamier désirerait être présent et me voir endormir la malade à travers la cloison. Je m'empressai de consentir à ce qu'un témoin aussi recommandable fût admis sur le champ. M. Récamier entra et m'entretint en particulier de sa conviction touchant les phénomènes magnétiques. Nous convînmes d'un signal; je passai dans le cabinet où l'on m'enferma. On fait venir la demoiselle Samson ; M. Récamier la place à plus de six pieds de distance du cabinet, ce que je ne savais pas, et y tournant le dos. Il cause avec elle et la trouve mieux; on dit que je ne viendrais pas ; elle veut absolument se retirer.»

Au moment où M. Récamier lui demande si elle digère la viande (c'était le mot du signal convenu entre M. Récamier et moi) je commence de la magnétiser ; il est neuf heures trente-deux minutes; trois minutes après, M. Récamier la touche, lui lève les paupières, la secoue par les mains, la questionne, la pince, et nous acquérons la preuve qu'elle est complètement endormie.

Mais ce n'était pas assez de ces deux faits pour admettre un phénomène aussi étrange; nous voulûmes encore multiplier les expériences en les variant, en changeant les heures et les circonstances accoutumées.

Voici ce que nous fîmes.

Je me rendis, un soir, accompagné de M. Husson et autres médecins, dans la salle où était la malade. L'on me fit mettre à plusieurs lits de distance, en observant le plus grand silence de manière à ce que je ne pusse être vu. Je magnétisai la malade à sept heures huit minutes: à sept heures douze minutes nous nous approchons tous, et nous nous assurons que le sommeil et l'insensibilité qui le caractérisait habituellement existent au plus haut degré.

Il est inutile de dire que le jour d'expérimentation avait été choisi par le médecin en chef et non par moi; qu'on s'était assuré, avant l'expérience, que la malade ne dormait point, et enfin que mon action avait été dirigée à vingt pieds de distance environ.

Messieurs, pour détruire toute espèce d'incertitude sur le résultat de cette action prodigieuse, voici ce que nous fîmes, ou plutôt ce qu'on m'ordonna de faire.

M. Bertrand, docteur médecin de la faculté de Paris, avait assisté aux séances. Il y avait dit qu'il ne trouvait pas extraordinaire que la magnétisée s'endormît, le magnétiseur étant placé dans le cabinet, qu'il croyait que le concours particulier des mêmes circonstances environnantes amènerait sans ma présence, un semblable résultat; que du reste la malade pouvait y

être prédisposée naturellement. Il proposa donc l'expérience que je vais décrire.

Il s'agissait de faire venir la malade dans le même lieu, de la faire asseoir sur le même siège et à l'endroit habituel, de tenir les mêmes discours à son égard et avec elle; il lui semblait certain que le sommeil devait s'ensuivre. Je convins en conséquence de n'arriver qu'une demi-heure plus tard qu'à l'ordinaire. A neuf heures trois quarts, on commença à exécuter vis-à-vis de la demoiselle Samson ce que l'on s'était promis;

On l'avait fait asseoir sur le même fauteuil, où elle se plaçait ordinairement, et dans la même position; on lui fit diverses questions. Puis on la laissa tranquille; on simula les signaux employés précédemment, comme de jeter des ciseaux sur la table, et on fit enfin une répétition exacte de ce qui se pratiquait ordinairement ; mais on attendait vainement l'état magnétique qu'on espérait voir se produire chez la malade ; celle-ci se plaignit de son côté, s'agita, se frotta le côté, changea de place et ne donna aucun signe de besoin de sommeil naturel, ni magnétique.

Le délai expiré, je me rends à l'Hôtel-Dieu. J'y entre à dix heures cinq minutes, la malade déclare n'avoir aucune envie de dormir, elle remue la tête, et se trouve endormie dans l'espace d'une minute et demie, mais ne répond qu'une minute après.

Nous nous assurâmes de la réalité du sommeil en constatant de nouveau l'état d'insensibilité de la malade. Plusieurs fois j'ai fait cette expérience.

Déjà, Messieurs, en 1784, on avait constaté le même phénomène. Voici ce qu'on écrivait de Lyon à cette époque, dans une lettre consignée dans un ouvrage qui a pour titre: *Réflexions impartiales sur le magnétisme*.

« Plusieurs fois on a fait l'expérience suivante : une personne très susceptible a été laissée avec d'autres personnes prévenues, qui cherchaient à la distraire ; pendant ce temps, on la magnétisait à son insu, de la chambre voisine, et l'effet était aussi prompt et presque aussi sensible que si l'on eût été, auprès d'elle; la seule différence qu'on y ait remarqué, c'est que ne sachant pas qu'on opérât sans elle, elle se contraignait dans le commencement de l'action, prenant pour un malaise naturel ce qu'elle ressentait, et elle ne cessait de se contraindre, que lorsque l'action, portée avec force, ne lui laissait plus la liberté de se dissimuler qu'elle était magnétisée. Une seule expérience n'aurait pas été décisive, on les a multipliées; on a constamment réussi à produire des effets plus ou moins marqués selon le degré de sensibilité de la personne magnétisée. »

Le rapport précité de l'Académie de médecine contient un fait d'action magnétique à distance que je dois également vous faire connaître pour vous mettre hors de doute cette faculté.

« Le 10 septembre 1827, à sept heures du soir, la commission, dit le rapporteur, se réunit chez M. Itard, pour continuer ses expériences sur Cazot. Ce dernier était dans le cabinet où la conversation s'est engagée et a été entretenue avec lui jusqu'à sept heures et demie, moment auquel M. Foissac arrivé depuis lui, et resté dans l'antichambre séparée de lui par deux portes fermées et à une distance de douze pieds, commença à le magnétiser. Trois minutes après, Cazot dit : je crois que M. Foissac est là, car je me sens abasourdi; au bout de huit minutes il était complètement endormi. »

Cette faculté prodigieuse que nous a donnée la nature n'est point douteuse, elle a été vérifiée être-connue par un grand nombre de personnes. « Il y a déjà longtemps que Vanhelmont s'en était expliqué. J'ai différé jusqu'ici (dit-il dans ses ouvrages) de dévoiler un grand mystère : c'est qu'il y a dans l'homme une énergie telle que par sa seule volonté et par son imagination , il peut agir hors de lui, imprimer une influence durable sur un objet très éloigné. »

Messieurs, cette faculté est une propriété physique résultant de notre organisation; c'est en vain qu'on allègue pour la combattre des essais infructueux. Cent faits négatifs ne détruisent pas un fait positif. Eh ! Messieurs, il est trop heureux pour nous que nous ne puissions faire usage, de ce pouvoir toutes les fois que l'envie nous en prendrait : nous devons

désirer qu'il en soit toujours ainsi, car, je vous le demande, dans quel état de perturbation serait la société si nous pouvions à chaque instant troubler chacun de ses membres ! C'est déjà beaucoup trop que nous le puissions dans certains cas, puisque cela n'a aucun degré d'utilité et que les inconvénients en sont immenses.

La nature, en mettant des bornes à notre pouvoir, s'est montrée prévoyante.

Messieurs, le fluide magnétique animal ou la cause invisible des effets magnétiques, passe à travers tous les corps de la nature, ou tous les corps sont conducteurs de ce fluide.

Le fluide magnétique animal peut s'incorporer dans tous les corps de la nature, ou chaque corps peut recevoir ce fluide, le retenir et produire par lui des effets magnétiques.

La liaison entre le fluide magnétique animal et les corps qui l'ont reçu, est si étroite qu'aucune force chimique ou physique ne peut le détruire.

Les réactifs chimiques et le feu n'ont point d'effets sur le fluide magnétique animal lui-même.

Il y a très-peu d'analogie entre les fluides impondérables que les physiciens connaissent et le fluide magnétique animal.

Quelques expériences appuyant ces propositions.

Un corps vitreux magnétisé, qui avait fait dormir un somnambule en quelques secondes, fut lavé avec de Veau et frotté avec du linge, puis présenté de rechef au même sujet. Il s'endormit en une minute et demie.

Le même verre magnétisé, lavé avec de l'alcool, produisit le sommeil en une demi-minute.

Un verre magnétisé, lavé avec de l'ammoniaque, produisit le somnambulisme en un quart de minute.

Le même verre fut mis dans de l'acide nitrique fumant; après y avoir séjourné pendant cinq minutes, il fut mis dans une tasse de faïence avec de l'eau, et de cette eau le jeune somnambule le prit et s'endormit aussitôt qu'il l'eut dans ses mains.

La même expérience fut répétée avec de l'acide sulfurique concentré. L'effet était absolument le même.

Dans ces expériences, aucun réactif chimique ne put détruire la force magnétique du verre magnétisé; on crut s'apercevoir que cette force ne s'attache pas comme les odeurs, l'électricité et d'autres fluides semblables, à la surface des corps, mais qu'elle pénètre dans leur intérieur. L'expérience suivante paraît confirmer cette conclusion.

Un gros piston de marbre magnétisé fut entièrement enfoncé dans de l'acide muriatique, jusqu'à ce que l'acide en eût enlevé à peu près la moitié de la masse, puis il en fut ôté, lavé et présenté au somnambule: il s'endormit aussi vite que par l'attouchement du marbre entier.

Les autres fluides impondérables et expansifs sont entre eux dans un tel rapport que l'un d'eux étant attaché à un corps solide, il n'en peut être séparé que par l'effet d'un autre fluide expansif. Par exemple le fluide magnétique est chassé de l'aimant naturel pu artificiel par l'ignition et par le coup électrique, et la combustion change entièrement tous les rapports des corps avec les fluides expansifs, tels que leurs facultés conductrices, leurs capacités, etc. Ainsi, pour étudier la nature du fluide magnétique, on ne pouvait pas se dispenser d'exposer les corps magnétisés à différents degrés de température et à la combustion même.

On a donc fondu la cire, le colophane, le soufre, et l'étain magnétisés, et après les avoir versés dans des formes cylindriques semblables à celles qu'ils avaient eues d'abord, on éprouva leur effet sur le somnambule; il n'indiqua aucune différence dans l'effet avant et après cette opération, il s'endormit aussitôt qu'il les eut pris dans ses mains.

Une baguette de fer magnétisée fut mise dans le feu et rougie. Toute rouge elle fut jetée dans une tasse avec de l'eau et présentée au jeune

homme par la même personne qui avait fait l'opération. Il s'endormit aussitôt qu'il l'eut dans ses mains.

Une grande feuille de papier entortillée et magnétisée fut brûlée sur une assiette de faïence. Le charbon et les cendres qui étaient restées sur l'assiette, furent présentés au somnambule, qui en prit autant qu'il put avec sa main et s'endormit en peu de moments.

On fit plusieurs contre-épreuves avec des objets qui étaient journellement entre les mains de tout le monde. On les lui mit sur les cuisses et dans les mains, mais, il n'en fut aucunement affecté.

Les objets magnétisés, conservés avec soin, produisirent au bout de six mois les mêmes effets. Ils semblaient n'avoir rien perdu de leur force magnétique.

Toutes ces expériences faites avec le plus grand soin par le professeur Reuss et le docteur Loewenthal, médecins à Moscou, ont été répétées par moi sur plusieurs sujets magnétiques, avec une légère différence dans les résultats. J'ai reconnu, en outre, que toutes les fois qu'un somnambule, éveillé ou endormi, s'approchait d'un lieu qui recelait des objets magnétisés, il éprouvait dans son état physique des changements remarquables. Dans le plus grand nombre de mes expériences j'avais eu le soin de bander les yeux des somnambules, et dans aucune il ne m'est arrivé

de leur faire connaître le but de mes essais. Un jour, après avoir expérimenté et cherché avec opiniâtreté si quelques corps de la nature n'isolaient pas le somnambule de l'action de son magnétiseur, je m'avisai de prendre, dans la bibliothèque de la personne chez laquelle je faisais des expériences, un in-folio volumineux. Je magnétisai le somnambule à travers les couvertures du livre, en dirigeant mes doigts en pointes; bientôt il éprouva les effets de la magnétisation comme si aucun corps n'avait été entre lui et moi. Je magnétisai alors le somnambule à travers l'in-folio entier, et bientôt je vis avec surprise que l'épigastre, que je cherchais à actionner n'éprouvait rien, tandis que la tête et les pieds ressentaient l'action magnétique d'une manière visible; ce ne fut qu'en insistant, un peu de temps que l'épigastre ressentit à son tour l'effet du magnétisme, mais d'une façon plus faible. Je répétai cette expérience sur d'autres organes et toujours ces organes éprouvèrent très peu mon action, lorsque tout le reste du corps en était convulsé. Des essais répétés dans toutes les circonstances ne me permettent pas le doute sur ce fait extraordinaire; c'est que ce qui isole le plus de tous les corps connus est le papier superposé en grand nombre de feuilles.

Nous terminerons cette leçon par quelques réflexions ingénieuses, suggérées par ces dernières expériences à M. de Eschenmeier, célèbre philosophe de Tubingen.

« Il y a donc, dit-il, un principe actif qui résiste à toutes les forces mécaniques, physiques et chimiques, qui s'attache aux corps par un lien indissoluble, qui pénètre dans leur substance comme un être spirituel, et triomphe même de l'action du feu. Mais son existence, indubitable par les effets qu'il produit, ne se dévoile pas au sens de l'homme dans son état ordinaire; il n'y a que cet épanouissement de notre personnalité, effectué par le rapport magnétique, qui nous met à même de voir, d'entendre et de sentir ce principe de vie; qui reçoit sa vigueur de la volonté de l'homme et agit avec une énergie proportionnée à la force de cette volonté. Quand il agit avec une grande énergie sur un organe doué d'une force égale, mais négative, ce qui suppose toujours l'existence d'un contraste spécifique (comme lorsqu'un homme fort le dirige sur un garçon faible), alors ce principe agit comme l'éclair et paraît anéantir tout à fait la vie. Dans l'état de veille ordinaire, l'homme n'est que dans un rapport général avec les êtres qui l'entourent ; il défend, dans cet état, l'individualité de sa personne par la force de sa volonté contre toute influence qui attaque la partie spirituelle de son existence, et cette volonté tient plus ou moins l'équilibre avec la volonté et l'action des autres créatures. Mais cette résistance ne subsiste qu'autant que le corps et l'âme conservent leur union intime } c'est dans cet état que nous jouissons de la connaissance parfaite de nous-mêmes, et les notions, les sensations et la volonté, en harmonie avec le bien-être du corps, conservent aussi entre elles la juste proportion. Dans cet

état, qui peut être regardé comme intermédiaire entre celui purement spirituel et celui des animaux, l'homme a devant lui, d'un côté, un monde idéal, de l'autre côté, un monde corporel. Mais aussi longtemps que sa personnalité tient ferme et qu'il conserve la connaissance de lui-même, il ne peut pas réellement entrer ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux mondes; il ne peut qu'abaisser son idée en donnant l'empreinte de la vérité,, de la beauté et de la bonté à ses notions, à ses sentiments et à ses actions; mais il n'est pas en état de se transporter lui-même dans cette région ou l'idée parvient à l'état de pureté et de clarté. Ce n'est que libre des entraves du corps qu'elle y arrive. Voilà les deux limites entre lesquelles se tient l'existence de l'homme dans l'état de veille ordinaire.

L'existence d'un nouveau rapport spécifique peut changer cet état. Une impulsion quelconque, principalement une volonté étrangère, peut pénétrer dans ce cercle d'indifférence qui détermine l'état ordinaire, elle en ouvre les barrières et en écartent les contrastes, jusqu'à un certain degré; alors, d'un côté la partie humaine devient plus spirituelle, elle ne part plus de son premier point de vue, elle ne se contente plus de contempler la région de l'idée comme une constellation éloignée, mais elle s'y transporte elle-même, elle franchit les limites des sens et acquiert des organes nouveaux.

De l'autre côté la partie organique devenue plus matérielle commence à agir comme les fluides impondérables de l'électricité, du magnétisme

minéral, etc. Dans cet état de contrastes exaltés, l'homme est capable de recevoir objectivement le principe vital même, ou de le voir, de l'entendre et de le sentir; dans l'état ordinaire, c'est impossible, puisqu'alors ce même principe est activement ce qui entend, voit et sent, et ne peut donc être en même temps, entendu, vu et senti passivement. Dans l'état de veille magnétique, où les contrastes se trouvent exaltés, la partie spirituelle est moins liée à la partie organique; l'œil de la fantaisie, devenu lui-même plus intelligent, se place au-dessus du principe vital et le reçoit objectivement.

On ne peut pas expliquer autrement et les constants effets des substances magnétisées sur les somnambules et les influences immédiates du magnétisme. Dans la veille magnétique, la partie spirituelle s'affranchit de l'empire du principe vital et le regarde comme un être subordonné; c'est par la même raison que les somnambules étant sujets à l'influence énergétique de la volonté du magnétiseur, peuvent envoyer leur propre principe vital comme un messenger pour prendre connaissance des régions les plus lointaines. Leur œil, semblable à un rayon de lumière s'étend à des distances immenses, ne prenant que la direction prescrite par la volonté du magnétiseur.

C'est le même principe vital, qui s'attache aux corps par un lien indissoluble, sans y être aperçu dans l'état de veille ordinaire, parce que cet état n'admet aucun rapport spécifique et s'oppose plutôt à toutes les

influences; mais il est très bien senti dans la veille magnétique par un organe réceptible. »

On ne pourra blâmer un essai qui a pour but de rapprocher de notre contemplation ces mystères de la nature, qui échappent à nos yeux : l'acte de la génération, la formation, le mouvement, la guérison, ne sont-ce pas des mystères? Concevons-nous comment l'âme est liée avec son instrument, sur lequel elle fait résonner les accords infinis de ses notions, les mélodies de ses sentiments, les harmonies de ses idées et de ses résolutions ? La hauteur de l'explication doit être proportionnée à la sublimité du problème; tout l'ordre physique et organique des êtres et tous les principes établis à ce sujet ne peuvent résoudre ces problèmes du magnétisme animal qui appartiennent proprement à la psychologie, où les expériences physiques et chimiques ne peuvent plus servir..... On ne peut souffrir aucun mysticisme dans la nature; les opérations qu'elle a couvertes du plus profond mystère ne sont secrètes que pour nos sens, elles ne le sont pas pour l'entendement et pour le principe qui peut encore les produire à la lumière.

Qu'il plaise enfin à la philosophie de descendre de ses substances universelles, de ses esprits, de ses lumières et autres notions générales, aux faits qui demandent si impérieusement son explication; qu'elle essaie enfin l'application de ces principes généraux aux faits généralement reconnus,

tels que l'acte de la génération, de la formation, de la guérison, de l'aperception sensuelle, de l'influence physique de l'âme sur son corps, etc. : alors on verra si la pompe avec laquelle on annonce ces principes ne fera pas place à une très-grande modestie et à l'aveu qu'ils ne mènent pas loin. Cette tâche est bien plus-difficile à remplir que de s'amuser à poser des principes généraux, que l'on trouve déjà tout établis dans les écoles ionienne, éléatique, pythagoréenne et platonicienne. Venons-en à leur application, et je crains bien qu'ils soient tout à fait insuffisants.

Dans la prochaine séance je reviendrai sur les phénomènes dont je vous ai entretenus, afin de justifier complètement notre croyance. Je crains, cependant, de vous fatiguer par un grand nombre de citations, mais il est nécessaire de bien établir les preuves de l'existence du magnétisme avant de vous parler des effets thérapeutiques que nous lui attribuons. Je vous entretiendrai plus tard du somnambulisme et des principales facultés qui sont inhérentes à cet état.

Nous ferons en sorte de ne vous citer que des faits vérifiés par un grand nombre de médecins : leur témoignage, sans doute, sera d'un grand poids pour vous.

Mais rappelez-vous toujours que les mêmes faits sont attestés par une foule de personnes instruites, qui, pour être étrangères à la médecine, n'en

méritent pas moins beaucoup de confiance, et bien que je choisisse de préférence les assertions de médecins, je ne crois pas pour cela qu'eux seuls doivent être juges. Les phénomènes magnétiques ne demandent pour être appréciés et reconnus que l'exercice des sens, et, grâce à Dieu, nous en sommes tous pourvus. Dans cette circonstance c'est un triomphe pour nous de prendre nos preuves chez ceux qui s'opposèrent avec le plus de constance aux progrès du magnétisme, ceux qui, pendant longtemps, accablèrent de leurs dédains et de leur supériorité les personnes qui venaient leur raconter avec naïveté et conscience les phénomènes dont ils avaient été et les témoins et les agents.

Ce sera, Messieurs, une preuve de plus en faveur des esprits persuadés qu'il faut tôt ou tard rendre hommage à la vérité.

FIN DE LA DEUXIÈME LEÇON.

III^E LEÇON

Messieurs,

Dans ma dernière leçon, je vous ai entretenus, d'expériences magnétiques dont les résultats sont concluants, pour vous prouver l'existence d'un agent particulier agissant sûr l'organisation humaine et lui appartenant en propre.

Les faits que je vous ai cités, sont attestés par des hommes capables de bien observer et que l'on ne peut, sans injustice, accuser de crédulité; j'ai voulu, en agissant ainsi, appuyer d'une manière solide les propositions que j'ai énoncées; mes preuves étaient irrécusables. Aujourd'hui je veux en agrandir le tableau et en même temps augmenter votre croyance.

J'espère que les nouveaux faits dont je vais vous donner connaissance seront suffisants pour bien établir le résultat de l'action magnétique.

Je vous ai déjà prouvé que les propriétés vitales d'un individu organisé comme nous, peuvent être modifiées, d'une manière sensible, par l'application de ce qu'on appelle le magnétisme, à tel point que les cautérisations de la peau par des caustiques ne produisent aucune douleur.

Je vous ai cité des expériences décisives. Voyons-en d'autres encore.

Vous savez que, dans la vie habituelle, les organes pulmonaires ne peuvent ressentir l'impression d'un gaz délétère, comme l'ammoniaque, sans être altérés dans leur structure et subir des changements instantanés, auxquels nulle puissance humaine ne saurait se soustraire; c'était le moyen à employer pour reconnaître d'une manière positive l'extinction de la sensibilité. Eh bien, cette expérience a été faite.

Vous m'avez entendu vous citer aussi des phénomènes magnétiques produits à distance, même à travers des cloisons, sans que les individus sur lesquels j'agissais eussent été, en aucune manière, prévenus de mon action.

Je vous ai rapporté quelques détails d'une séance à l'Académie de médecine; je vous ai dit que les commissaires avaient à peu près obtenu les mêmes effets que moi sur mon somnambule.

J'ai recherché devant vous si les hypothèses adoptées par les adversaires du magnétisme étaient suffisantes pour expliquer ces phénomènes, et il vous a été facile d'en apprécier la valeur; mais j'ai senti que pour que vous pussiez porter un jugement définitif, il fallait multiplier les faits. Sans doute vous m'aurez déjà tenu compte de ma discrétion, en ne me voyant prendre mes preuves que dans des faits accomplis sous les yeux de médecins; car il est naturel de les considérer comme meilleurs juges de tout

ce qui se passe dans l'organisation humaine, et cette raison a suffi pour qu'à ce témoignage fût aussi accordée ma préférence.

Je n'ai point cherché à m'appuyer des travaux des étrangers qui ont consacré leurs veilles à l'étude de la science qui nous occupe. Leurs noms et leurs ouvrages, moins connus parmi nous, eussent été des autorités moins imposantes.

Vous apprécierez ma conduite si vous voyez. que, ne donnant rien au hasard, je me retranche derrière une masse de faits avoués publiquement par ceux qui les ont produits ou vu produire.

Je reviens donc, en suivant la même marche, terminer l'exposé des preuves du magnétisme.

En 1826, à l'époque où l'Académie de médecine mit en délibération si elle s'occuperait du magnétisme, il me sembla que le plus sûr moyen de déterminer les membres de ce corps à faire l'examen qu'on lui proposait, était, au lieu de se livrer à des discussions interminables, de présenter des faits frappants, irrécusables. Dans cette intention je réunis, le 26 janvier 1826, chez M. Bouillet, rue du Dragon, un grand nombre de médecins et de personnes distinguées : c'étaient M. Ampère, membre de l'Académie des sciences, professeur de physique au collège de France; M. Adelon, membre de l'Académie de médecine et professeur de l'école de médecine; MM.

Frenel, Guerard, Petel, D.-M., etc. Le jour de cette réunion je présentai à ces Messieurs un somnambule qui m'avait offert, il y avait quelques années, des phénomènes très-remarquables, mais que je n'avais pas magnétisé depuis près d'un an. Endormi dans cette séance en quelques minutes, il sentait, les yeux étant exactement fermés et couverts d'un corps opaque, la présence de mon doigt à plusieurs pouces de distance ; il éprouvait continuellement, par l'effet de l'action magnétique, des contractions violentes dans les parties correspondantes à la direction de mes mains.

Après plusieurs expériences qui ne laissèrent aucun doute sur ce singulier phénomène, je réveillai le somnambule, et sur l'invitation de quelques assistants, je le rendormis, bientôt, en saisissant le moment où il était placé loin de moi et où, me tournant le dos, il causait avec plusieurs personnes.

Dans ce second sommeil, nous répétâmes encore les expériences faites précédemment, et je fis cesser le somnambulisme.

Vous le voyez, ce ne peut être l'imagination qui a causé les effets que nous avons obtenus; ce n'est pas non plus la chaleur animale, l'éréthisme de la peau, mais bien une cause indépendante, que nous voyons agir dans tous les phénomènes magnétiques.

Des expériences semblables furent répétées le 15 mars suivant, devant d'autres membres de l'Académie de médecine, et sous les yeux du président de la commission chargé de l'examen du magnétisme.

Je ne vous parle point des phénomènes de lucidité qui furent constatés dans toutes ces séances. Je vous en instruirai plus tard, lorsque je vous entretiendrai du somnambulisme. Mais veuillez ne pas oublier que j'ai les procès-verbaux qui constatent les faits dont je viens de vous donner connaissance, et qu'ils furent signés par toutes les personnes présentes.

Lorsque je vous ai parlé de l'extinction de la sensibilité que présentent certains individus placés sous l'influence magnétique, vous doutiez peut-être de mes assertions; mais les preuves écrites dont je vous ai fait part ont dû dissiper tous vos doutes. Veuillez bien me permettre de vous présenter encore quelques nouveaux témoignages. Le premier est du docteur Bertrand. « J'ai vu, dit ce docteur, l'insensibilité assez prononcée chez quelques somnambules magnétiques pour qu'on pût les soumettre aux »épreuves les plus concluantes. Pour ne vous citer qu'un des faits dont j'ai été témoin, j'ai vu un magnétiseur, qui avait coutume d'endormir son somnambule devant une réunion » nombreuse, engager tous les spectateurs à se munir d'une épingle et à l'enfoncer à l'improviste dans quelques parties de son corps que ce fût; le somnambule chantait, et souvent pendant ce temps-là, on enfonçait jusqu'à quarante ou cinquante épingles

qu'on laissait fixées dans sa chair, sans qu'on pût observer dans le son de sa voix le plus léger trouble. »

5 avril 1830, Journal de Toulouse.

« Nous avons été déjà témoins des expériences curieuses exécutées à Toulouse par M. le comte de, B...., et c'est pour attirer l'attention de nos lecteurs sur un prodige nouveau de son talent, que nous avons tracé un rapide aperçu de l'histoire de la science. Le document qui nous parvient est tout à fait authentique; il raconte un fait qui s'est passé le 15 mars dans le département du Gers, chez M. le juge de paix du canton de Condom, et en présence de personnes dont quelques-unes sont de notre connaissance.

Jean..., âgé de vingt-trois ans, métayer de M. de la Bordère, du canton de Condom; était atteint d'un abcès par congestion, à la partie antérieure de la cuisse : les gens de l'art qui donnaient des soins au malade, déclarèrent que la ponction serait pratiquée : mais l'opération exigeait la plus grande prudence et beaucoup de résignation, parce que l'artère crurale traversait la tumeur développée d'une manière effrayante.

M. le comte de B....., dont la force magnétique est remarquable, proposa de plonger le malade dans l'état magnétique, de produire le somnambulisme, et d'établir l'insensibilité sur la partie du corps où devait

être faite l'opération, afin d'épargner au malade des souffrances inévitables dans l'état de veille.

La proposition fut acceptée. Au bout de deux minutes le malade fut plongé dans l'état magnétique. La lucidité ne fut pas remarquable. Jean... répondit à son magnétiseur qu'il cherchait en vain et qu'il ne pouvait voir son mal. Dès lors, le docteur Larieu fit, avec la plus grande dextérité, l'opération chirurgicale qui avait été jugée nécessaire. À plusieurs reprises il plongea le stylet dans l'ouverture faite par le bistouri, afin de donner issue à la matière purulente, lorsque son écoulement était empêché par des flocons albumineux; le pansement fut fait ensuite. Fendant cette opération, Jean demeura immobile comme une statue, son sommeil magnétique ne fut nullement troublé ; et sur la proposition agitée par messieurs les médecins, de rompre l'état magnétique, M. B.... réveilla spontanément le malade. M. le docteur Roc s'approcha de lui, et lui demanda s'il voulait se soumettre à l'opération. Il le faut bien, puisque cela est nécessaire, répondit-il. C'est alors que M. Roc lui annonça qu'il était inutile de recommencer, puisqu'elle était faite.

L'étonnement du malade fut à son comble, lorsqu'on lui en fît voir la preuve, il n'avait rien senti, rien éprouvé et ne se rappelait que l'action de M. B...., lorsqu'il lui appuya la paume de la main sur son front pour l'endormir: »

Le même phénomène a été observé à la Charité, en 1828. Un malade endormi par un médecin, est invité à marcher: il traverse une salle, heurte violemment la table, les chaises et la muraille, sans donner le moindre signe de douleur; mais voici bien mieux encore : M. Fourquier, médecin de cet hôpital, sous prétexte d'aider à marcher le somnambule, lui prend la main et lui enfonce de toute sa longueur une épingle ordinaire» entre l'indicateur et le pouce, et le conduit à sa chaise; pendant ce trajet], il lui traverse de part en part l'oreille gauche, et le malade si bien lardé, ne sent absolument rien.

Il y a quelque temps, ces mêmes phénomènes ont encore été constatés dans le même hôpital.

Voici le passage du rapport, page 54 : « La commission se rendit à l'hôpital de la Charité, le 24 août, à neuf heures du matin, pour continuer les expériences de magnétisme.

M. Foissac magnétise Cazot. — Cazot s'endort en huit minutes. Trois fois on lui plaça sous le nez un flacon plein d'ammoniaque:sa figure se colora, la respiration s'accéléra; mais il ne se réveilla pas, M. Fouquier lui enfonça dans l'avant-bras, une épingle d'un pouce. On lui en introduisit une autre, à une profondeur de deux lignes, obliquement sous le sternum; une troisième obliquement aussi à l'épigastre, une quatrième

perpendiculairement dans la plante du pied. M. Guersent le pinça à l'avant-bras de manière à y laisser une ecchymose ; M. Itard s'appuya sur la cuisse de tout le poids de son corps. On chercha à provoquer le chatouillement en promenant sous le nez, sur les lèvres, sur les sourcils, les cils, le col et la plante du pied, on petit morceau de papier: rien ne put le réveiller, »

On trouve encore dans les mémoires de l'Académie des sciences, page 409, une dissertation de M. Sanvage de Lacroix, sur le somnambulisme d'une fille de Montpellier qui présentait l'exemple d'une pareille insensibilité.

« Le 5 avril 1757, dit l'auteur, en visitant l'hôpital à dix heures du matin, je trouvai la malade au lit. Elle se mit à parler avec une vivacité et un esprit qu'on ne lui voyait jamais hors de cet état; elle changeait quelquefois de propos, et semblait parler à plusieurs de ses amies, qui s'assemblaient autour de son lit; ce qu'elle disait semblait avoir quelque suite avec ce qu'elle avait dit dans son attaque du jour précédent, où, ayant rapporté mot pour mot une instruction, en forme de catéchisme, qu'elle avait entendue la veille, elle en fit des applications morales et malicieuses à des personnes de la maison, qu'elle avait soin de désigner sous des noms inventés, accompagnant le tout de gestes et de mouvements des yeux qu'elle avait ouverts, enfin avec toutes les circonstances des actions faites dans la veille, et cependant elle était endormie. C'était un fait bien avéré, et

personne n'en doutait plus; mais prévoyant que je n'oserais jamais » l'assurer, à moins que je n'eusse fait mes épreuves en forme, je les fis sur tous les organes des sens, à mesure qu'elle débitait fous » ses propos.

« En premier lieu, comme cette fille avait les yeux ouverts, je crus que la feinte, s'il y en avait, ne pourrait tenir contre un coup de la main, appliqué brusquement au visage ; mais cette expérience réitérée ne lui fit pas faire la moindre grimace, et elle n'interrompit point le fil de son discours : je cherchai un autre expédient, ce fut de porter rapidement le doigt contre l'œil, et d'en approcher une bougie allumée assez près pour en brûler les cils des » paupières, mais elle ne clignota seulement point.

« En second lieu, une personne cachée poussa tout à coup un grand cri vers l'oreille de cette fille, et fit du bruit avec une pierre portée contre le chevet de son lit : cette fille en tout autre temps aurait tremblé de frayeur, mais alors cela ne produisit rien. »

« En troisième lieu, je mis dans ses yeux et dans sa bouche de l'eau-de-vie, de l'esprit de sel ammoniac; j'appliquai sur la cornée même, d'abord la barbe d'une plume, ensuite le bout du doigt, mais sans aucun succès; letabac soufflé dans le nez, les piqûres d'épingles, les contorsions des doigts faisaient sur elle le même effet que sur une machine; elle ne donnait jamais la moindre marque de sentiment. »

Le dixième volume de la Bibliothèque de médecine contient un mémoire sur une femme somnambule, qui était insensible aux coups de fouets donnés sùr les épaules à nu ; on lui frotte un jour le dos avec du miel : on l'exposa, dans cet état et pendant un soleil ardent aux piqûres de mouches à miel, qui lui firent une multitude d'ampoules, sans qu'elle laissât échapper le moindre mouvement : mais étant réveillée, elle parut sentir de vives douleurs aux endroits affectés, et se plaignit amèrement des mauvais traitements qu'on lui avait fait éprouver.

Rappelez-vous, Messieurs, qu'il y a fort peu de temps les journaux ont rendu compte d'une opération très-grave faite par un chirurgien habile de la capitale, M. Cloquet, et que la personne qui a subi cette opération en somnambulisme, n'a pas, témoigné la moindre douleur, et cependant l'opération dura plus de douze minutes et l'ablation entière d'un sein cancéreux eut lieu dans cet état. Voici cette expérience.

M^{me} P, âgée de soixante-quatre ans, demeurant rue Saint-Denis n° 151, consulta M. Cloquet, le 8 avril 1826, pour un cancer ulcéré qu'elle portait au sein droit depuis plusieurs années et qui était compliqué d'un engorgement considérable des ganglions axillaires correspondants. M. Chapelain, médecin ordinaire de cette dame, qui la magnétisait depuis quelques mois dans l'intention, disait-il, de dissoudre l'engorgement du sein, n'avait pu obtenir d'autre résultat sinon de produire un sommeil très-

profond, pendant lequel la sensibilité paraissait anéantie, les idées conservant toute leur lucidité ; il proposa à M. Cloquet de l'opérer pendant qu'elle serait plongée dans le sommeil magnétique. Ce dernier qui avait jugé l'opération indispensable, y consentit; et le jour fut fixé pour le dimanche suivant, 12 avril. La veille et l'avant-veille, cette dame fut magnétisée plusieurs fois par M. Chapelain, qui la disposait lorsqu'elle était en somnambulisme à supporter sans crainte l'opération, qui l'avait même amenée à en causer avec sécurité, tandis qu'à son réveil, elle en repoussait l'idée avec horreur. Le jour fixé pour l'opération, M. Cloquet en arrivant à dix heures et demie du matin, trouva la malade habillée et assise dans un fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Il y avait à peu près une heure qu'elle était revenue de la messe qu'elle entendait habituellement à la même heure; M. Chapelain l'avait mise dans le sommeil magnétique depuis son retour; la malade parla avec beaucoup de calme de l'opération qu'elle allait subir. Tout était disposé pour l'opérer, elle se déshabilla elle-même, et s'assit sur une chaise.

M. Chapelain soutint le bras droit, le bras gauche fut laissé pendant sur le côté du corps. M. Pailloux, élève interne de l'hôpital St-Louis, fut chargé de présenter les instruments, et de faire les ligatures. Une première incision partant du creux de l'aisselle fut dirigée au-dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle. La deuxième commencée au même point cerna

la tumeur par en bas, et fut conduite à la rencontre de la première; les ganglions engorgés furent disséqués avec précaution à raison de leur voisinage de l'artère axillaire, et la tumeur fut extirpée. La durée de l'opération a été de dix à douze minutes.

Pendant tout ce temps, la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité: aucun mouvement dans les membres ou dans les traits, aucun changement dans la respiration ni dans la voix, aucune émotion, même dans le pouls, ne se sont manifestés : la malade n'a pas cessé d'être dans l'état d'abandon et d'impassibilité automatique où elle était quelques minutes avant l'opération. On n'a pas été obligé de la contenir, on s'est borné à la soutenir. Une ligature a été appliquée sur l'artère thoracique latérale, ouverte pendant l'extraction des ganglions : la plaie étant réunie par des emplâtres agglutinatifs et pansée, l'opérée fut mise au lit toujours en somnambulisme, dans lequel on l'a laissée quarante-huit heures : une heure après l'opération il se manifesta une légère hémorragie qui n'eut pas de suites, et le premier appareil fut levé le le mardi suivant 14; la plaie fut nettoyée et pansée de nouveau, la malade ne témoigna aucune sensibilité ni douleur; le pouls conserva son rithme habituel.

Après ce pansement, M. Chapelain réveilla la malade dont le sommeil somnambulique durait depuis une heure avant l'opération, c'est-à-dire,

depuis deux jours. Cette dame ne parut avoir aucune idée, aucun sentiment de ce qui s'était passé; mais en apprenant qu'elle avait été opérée et voyant ses enfants autour d'elle, elle en éprouva une très-vive émotion, que le magnétiseur fit cesser en l'endormant de nouveau. (*)

(*) Il est des magnétiseurs qui ne doutent de rien. Voyez-vous cette malade dormant 4g heures de suite et, comme si ce n'était pas suffisant, on la replonge dans le somnambulisme: on ne nous a pas dit combien ce second sommeil a duré. Vous saurez que le sommeil magnétique accompagné d'insensibilité est très réparateur pendant deux heures environ, et qu'il dévient ensuite

Un dernier fait va corroborer ceux que je vous ai fait connaître; je le tire du rapport de M. Husson, page 47.

M. Husson s'adressant aux membres de l'Académie, leur dit :

« Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, les expériences qui furent faites en 1820, à l'Hôtel-Dieu de Paris, en présence d'un grand nombre de médecins dont quelques-uns sont membres de cette Académie, et sous les yeux du rapporteur qui seul en concevait le plan, en dirigeait tous les détails, et les consignait minute par minute sur un procès-verbal signé » par chacun des assistants.

Peut-être nous nous serions abstenus de vous en parler, sans une circonstance particulière qui nous fait un devoir de rompre le silence. On se rappelle qu'au milieu des discussions que la proposition de soumettre le magnétisme animal à un nouvel examen, avait soulevées dans le sein de l'Académie, un membre, (M. Recamier) qui du reste ne niait pas la réalité du magnétisme, avait avancé que tandis que les magnétiseurs proclamaient la guérison de M^{lle} Samson, elle avait demandé à rentrer » à l'Hôtel-Dieu, où ajoutait-il, elle était morte par suite d'une lésion organique jugée incurable par les gens de l'art.

Cependant cette même demoiselle Samson, reparut six ans après cette prétendue mort, et » votre commission convoquée le 29 décembre » 1826, pour faire sur elle des expériences, voulut » avant tout s'assurer si l'individu que lui présentait M. Dupotet, dont d'ailleurs la bonne » foi lui était parfaitement connue, était bien la même que celle qui six ans avant avait été » magnétisée à l'Hôtel-Dieu. MM. Bricheteau et Patissier, qui avaient assisté à ces premières expériences , eurent la complaisance de se rendre à l'invitation de la commission, et conjointement avec le rapporteur, ils constatèrent et signèrent que c'était bien la même personne qui avait été le sujet des expériences faites à l'Hôtel-Dieu en 1820, et qu'ils n'apercevaient en elle d'autre changement que celui qui annonce une amélioration notable dans sa santé.

L'identité ainsi constatée, M^{lle} Samson fut magnétisée par M. Dupotet en présence de la commission. À peine les passes furent-elles commencées que M^{lle} Samson s'agita sur son fauteuil, se frotta les yeux, témoigna de l'impatience, se plaignit, et toussa d'une voix rauque qui rappela à MM. Bricheteau et Pâtissier et au rapporteur, ce même timbre de voix qui » les avait frappés en 1820, et qui alors, comme » dans la circonstance présente, était pour eux l'indice du commencement de Faction du magnétisme. Bientôt elle frappa du pied, appuya sa tête sur sa main droite et son fauteuil, et leur parut dormir, On lui souleva la paupière, et on vit comme en 1820, le globe de l'œil tourné » convulsivement en haut.

Plusieurs questions lui furent adressées et restèrent sans réponse; puis on lui en fit de nouvelles; elle fit des gestes d'impatience, et répondit avec humeur qu'on ne devait pas la tourmenter; enfin, sans en avoir prévenu qui que ce fût, le rapporteur jeta sur » le parquet une table et une bûche qu'il avait placée sur cette table. Quelques-uns des assistants jetèrent un cri d'effroi, M^{lle} Samson seule n'entendit rien, ne fit aucune espèce de mouvement et continua à dormir après comme avant le bruit violent et improvisé; on la réveilla quatre minutes après en lui frottant les yeux circulairement avec les pouces. Alors la même bûche fut jetée à l'improviste sur le parquet, le bruit fît tressaillir la magnétisée qui alors était éveillée ; elle se plaignit vivement du sentiment de la peur qu'on

venait de lui causer, tandis que six minutes auparavant elle avait été insensible à un bruit beaucoup plus fort.

Cette expérience eut lieu à l'Académie de médecine, rue de Poitiers.

Jusqu'à présent, Messieurs, je ne vous ai entretenus que d'effets magnétiques que je regarde comme les plus importants pour déterminer votre conviction; car ces effets sont, par leur nature, moins sujets à contestation que ceux qui vont suivre, et il vous eût été impossible de les rejeter, sans nier l'évidence même.

Je vais vous tracer à présent l'historique d'un phénomène magnétique particulier, je veux dire le somnambulisme. Mais, avant ce récit, permettez-moi quelques réflexions; je crains tant de vous voir douter de la vérité, que je voudrais devancer dans vos esprits les objections que vont y faire naître les nouveaux phénomènes que je vais vous exposer.

Qu'eût-on répondu, avant la découverte des lois des actions électriques et galvaniques, à celui qui fût venu assurer que le frottement de la résine et du verre, par le contact de deux » métaux convenablement disposés, pouvait donner lieu aux phénomènes étonnants que tout le monde connaît? On n'aurait certainement pas manqué de traiter cet homme de visionnaire, d'enthousiaste, et considéré le résultat d'expériences positives comme des erreurs indignes de réfutation; cependant rien n'est plus vrai que

l'existence de ces phénomènes : qu'on prenne donc garde de commettre une pareille faute à l'égard du somnambulisme magnétique.

Si le contact de deux pièces métalliques, le frottement du verre ou de la résine, corps dont les propriétés sont à une distance incommensurable de celles d'un système nerveux et d'un cerveau humain, peuvent amener des phénomènes aussi extraordinaires, pourquoi ne voudrait-on pas concevoir que deux systèmes nerveux, deux cerveaux, mis dans certains rapports, puissent produire un changement dans l'existence ordinaire de ces organes, d'où résulte le phénomène du somnambulisme.

Eh bien, ce que je vous donne ici comme une hypothèse, va devenir une vérité aussi positive que celle qui est si bien établie maintenant pour vous. Autant il serait difficile de vous démontrer que les phénomènes électriques n'existent pas, autant on éprouverait de difficultés pour nous prouver que nous sommes dans l'erreur, car notre jugement, comme le vôtre, repose sur des faits aussi solidement établis.

Le somnambulisme, le plus étonnant des phénomènes, dont l'histoire des sciences fasse mention, viendra bientôt ouvrir un vaste champ aux observateurs ; nous le connaissons à peine, et déjà par lui l'on a rectifié des erreurs depuis longtemps adoptées comme des vérités ; on se demande ce que deviendront nos connaissances amassées avec tant de peines et de

soins, s'il est vrai que des individus plongés dans le somnambulisme aient une manière particulière d'exister, des sens à part, une mémoire distincte et une intelligence plus active que dans l'état de veille.

Mais avant de vous parler du somnambulisme magnétique, nous devons vous entretenir du somnambulisme naturel, afin de vous montrer l'analogie qui existe entre ces deux états.

Tout le monde connaît les histoires des somnambules naturels, entre'autres celle de ce jeune séminariste, dont l'histoire est rappelée dans l'Encyclopedie, qui se levait la nuit, écrivait ses sermons, faisait des corrections minutieuses, écrivait de la musique , traçait son papier avec une canne, savait bien distinguer toutes les notes et, lorsque les paroles ne correspondaient pas aux notes, les recopiait dans un autre caractère, il relisait ensuite ce qu'il venait d'écrire, même quand on interposait une feuille de carton entre ses yeux, d'ailleurs bien fermés.

Eh bien! Leur état, d'abord variable chez chacun d'eux, est l'image de ce qui arrive dans le somnambulisme artificiel.

L'action des somnambules naturels est d'aller d'un lieu dans un autre, les yeux fermés et dans la plus grande obscurité. Comment se fait-il qu'ils évitent avec autant d'adresse tous les obstacles qui s'opposent à leur passage ?

Le domestique de Gassendi portait, la nuit, sur sa tête, une table couverte de carafes, il montait un escalier très étroit, évitait les chocs avec plus d'habileté qu'il n'eût fait pendant la veille, et arrivait à son but sans accidents. Comment la vue s'exerçait-elle donc sans le secours de la lumière?

Un somnambule écrivait les yeux fermés, mais en se levant il avait cru avoir besoin de chandelle; il en alluma une. Les personnes qui l'observaient l'éteignirent, aussitôt il s'aperçut qu'il était, ou plutôt il crut être dans l'obscurité, car il y avait d'autres lumières dans la chambre, il alla rallumer sa chandelle; il ne voyait qu'avec celle qu'il avait allumée lui-même. : La Bibliothèque de médecine, t. 10, p. 477, fait mention d'un somnambule qui, se levant de son lit au milieu de la nuit, allait dans une maison voisine qui était en ruine, et dont il ne restait que les gros murs et quelques poutres mal assurées; le somnambule montait au plus haut de cette maison, sautait d'une poutre à l'autre, quoiqu'il y eût au-dessous un profond abîme.

Le même ouvrage rapporte l'histoire d'un autre somnambule qui, pendant la nuit, s'habillait, prenait ses bottes, ajustait ses éperons, et ensuite se lançait sur le bord d'une fenêtre d'un cinquième étage, qu'il prenait pour son cheval, et s'agitait dans cette posture avec tous les gestes d'un cavalier qui court la poste.

C'est ce qui fait dire à Rehelini, médecin italien, auteur de plusieurs observations sur le somnambulisme, qu'il faut nous contenter d'admirer les effets merveilleux de cet état que la Providence semble offrir aux savants pour les confondre et montrer les bornes de l'intelligence humaine.

Les faits les plus nombreux et les plus authentiques rapportés par les personnes les plus dignes de foi, prouvent que pendant le sommeil les sens externes étant fermés à leurs excitants ordinaires, le cerveau acquiert un surcroît d'activité, devient capable de choses au-dessus de sa portée ordinaire, et la faculté d'établir des relations au moyen des organes de la vue, du goût, de l'odorat, de l'ouïe, se transporte hors de ses sens sur des parties qui n'en sont pas douées dans l'état naturel.

La nature nous offre encore des phénomènes analogues chez les hystériques, les cataleptiques et les extatiques.

Les facultés intellectuelles exercées pendant les songes (dit M. Richerand), peuvent nous conduire à certains ordres d'idées auxquelles nous n'avions pu atteindre durant la veille ; c'est ainsi que des mathématiciens ont achevé pendant leur sommeil, les calculs les plus compliqués, et résolu les problèmes les plus difficiles.

Il serait superflu de vous citer d'autres témoignages de ces faits, ils sont généralement admis. Peut-être que l'explication de phénomènes si étranges

nous sera bientôt révélée, j'en ai le pressentiment; je crois qu'en étudiant les lois qui servent à la production du sommeil que nous savons faire naître, nous trouverons la clef de ces doux états.

Une chose remarquable, c'est que les somnambules prétendent ne pas dormir. Ce n'est pas un état de sommeil dans lequel nous sommes, disent-ils, car nous voyons, nous sentons, et nous entendons lorsque vous le voulez, et nous possédons ces facultés à un degré plus élevé que dans notre état habituel.

Il est, aujourd'hui, difficile de savoir qui a reconnu le premier, parmi les magnétiseurs, le somnambulisme magnétique; on fait honneur de cette découverte à M. de Puységur; il paraît cependant qu'il s'était manifesté chez plusieurs malades, au traitement de Mesmer ; mais, soit que l'on ne connût pas d'abord ce sommeil, soit que Mesmer trouvât bon d'en garder pour lui la connaissance, afin d'être longtemps supérieur à ses élèves, personne ne s'avisa d'interroger les dormeurs, et on ne vit jamais Mesmer s'occuper d'eux en public.

M. de Puységur retiré à sa terre de Busancy près de Soissons, mettait en pratique les leçons de son maître, et guérissait les malades qui venaient le consulter en employant les procédés qu'il lui avait fait connaître.

Ce fut là, au milieu d'un grand concours de malades et de curieux, que l'on reconnut le somnambulisme, et qu'il parut s'offrir pour la première fois, avec toutes ses merveilles,

M. de Puységur magnétisant son jardinier, il le vit s'endormir paisiblement dans ses bras, sans convulsions ni douleurs; interrogé, il répondit sans se réveiller.

Il serait difficile de vous rendre les sensations qu'éprouva M. de Puységur à la vue de ce phénomène, qui en effet était bien capable d'émouvoir.

L'état somnambulique de cet homme continua pendant quelque temps, et M. de Puységur en profita pour s'instruire.

Voici ce que lui-même écrivait à ce sujet : « C'est avec cet homme simple, ce paysan, homme » grand et robuste, âgé de 25 ans, naturellement affaibli par la maladie, ou plutôt par le chagrin, et par cela même plus propre à être remué par l'agent de la nature; c'est avec cet homme, dis-je, que je m'instruis, que je m'éclaire. Quand il est dans l'état magnétique, ce n'est » plus un paysan, ne sachant à peine répondre une phrase; c'est un être que je ne sais nommer ; je n'ai pas besoin de lui parler; je pense devant lui, et il m'entend, me répond; vient-il quelqu'un dans sa chambre, il le voit si je veux, il lui parle, lui dit les choses que je veux qu'il lui dise, non pas

toujours telles que je les lui dicte, mais telles que la vérité l'exige, quand il veut dire plus que je ne crois prudent qu'on entende, alors j'arrête ses idées, ses phrases, au milieu d'un mot, et je change son idée totalement.

M. de Puységur ajoute : « Je ne connais rien » de plus profond et de plus clairvoyant que ce paysan, quand il est en crise, l'en ai plusieurs qui approchent de son état, mais aucun ne l'égale. »

Plusieurs tombèrent ainsi en somnambulisme, et le moyen de faire naître cette crise fut dès lors connu.

Beaucoup de personnes s'empressèrent d'aller voir ces phénomènes nouveaux, qui passaient alors toute croyance, et constatèrent leur réalité dans plusieurs ouvrages qui furent imprimés en 1784.

Voici l'extrait d'une relation des faits; elle est d'un M. Cloquet.

« Attiré comme les autres à ce spectacle, j'y ai tout simplement apporté les dispositions d'un observateur tranquille et impartial très décidé à me tenir en garde contre les illusions de la » nouveauté, del'étonnement; très décidé à Lien voir, à bien écouter. »

M. Cloquet, après avoir décrit les procédés employés par M. de Puységur pour agir sur les malades, et diverses scènes de magnétisation, ajoute :

« Le complément de cet état (l'état magnétique) est une apparence de sommeil, pendant laquelle les facultés physiques paraissent suspendues; mais au profit des facultés intellectuelles. On a les yeux fermés; le sens de l'ouïe est nul, il se réveille seulement à la vue du maître.

Il faut bien se garder de toucher le malade en crise, même la chaise sur laquelle il est assis, on lui causerait des angoisses, des convulsions, que le maître seul peut calmer.

Ces malades en crise, ont un pouvoir surnaturel par lequel, en touchant un malade qui leur est présenté, en portant la main, même par-dessus les vêtements, ils sentent quel est le viscère affecté, la partie souffrante ; ils le déclarent et indiquent à peu près les remèdes convenables.

Je me suis fait toucher par une femme d'à peu près 50 ans. Je n'avais certainement instruit personne de l'espèce de ma maladie. Après s'être arrêtée particulièrement à ma tette, elle me dit que j'en souffrais souvent, et que j'avais habituellement un grand bourdonnement dans les oreilles, ce qui est très vrai. Un jeune homme, spectateur incrédule de cette expérience, s'y est soumis ensuite, et il lui a été dit qu'il souffrait de l'estomac, qu'il avait des engorgements dans le bas ventre, et cela depuis une maladie qu'il a eue il y a quelques années; ce qu'il a confessé être conforme à la vérité. Non content de cette divination, il a été sur-le-champ à vingt pas de son

premier médecin se faire toucher par un autre qui lui a dit la même chose. Je n'ai jamais vu de stupéfaction pareille à celle de ce jeune homme, qui certes était venu pour contredire, persiffler, et non pour être convaincu.

Une singularité non moins remarquable que tout ce que je viens de vous exposer, c'est que ces dormeurs qui, pendant quatre heures, ont touché des malades, ont raisonné avec eux, ne se souviennent de rien, de rien absolument, lorsqu'il a plu au maître de les désenchanter, de les rendre à leur état naturel : le temps qui s'est écoulé depuis leur entrée dans la crise jusqu'à leur sortie, est pour ainsi dire nul. Le maître a le pouvoir, non-seulement, comme je l'ai déjà dit, de se faire entendre de ces somnambules en crise, mais je l'ai vu plusieurs fois de mes yeux bien ouverts, je l'ai vu présenter de loin le doigt à un de ces êtres, toujours en crise, et dans un état de sommeil spasmodique, se faire suivre partout où il a voulu, ou les envoyer loin de lui, soit dans leur maison, soit à différentes places qu'il désignait sans leur dire; retenez bien que le somnambule a toujours les yeux bien exactement fermés. J'oubliais encore de dire que l'intelligence de ces malades est d'une susceptibilité singulière : si, à des distances assez éloignées, il se tient des propos qui blessent l'honnêteté, ils les entendent pour ainsi dire intérieurement, leur âme en souffre, ils s'en plaignent, et en avertissent le maître : ce qui plusieurs fois a donné lieu à des scènes de confusion pour les mauvais plaisants qui se permettaient des sarcasmes

inconsidérés et déplacés chez M. de Puységur. Il suffit au maître, pour réveiller les somnambules, de leur passer les doigts sur les yeux. »

M. de Puységur, que sa philanthropie avait porté à s'occuper du magnétisme, s'empressa de livrer sa découverte aux personnes qui s'occupaient comme lui de cette science; partout où l'on put obtenir le somnambulisme, l'admiration qu'inspirait cet étrange phénomène, était si grande, qu'on allait consulter ceux qui le présentaient, comme on va consulter des oracles, et l'enthousiasme n'avait point de bornes chez ceux qui étaient témoins de ces scènes.

Cependant on se familiarisa peu à peu avec cet état, et la réflexion vint le faire mieux apprécier.

Je dois vous dire, avant de continuer, que ce nouvel effet du magnétisme, qui aurait dû hâter le développement et la connaissance du magnétisme, en arrêta, au contraire, les progrès; on ne s'occupa plus que de somnambulisme, on abandonna l'étude de la cause qui le produisait, pour ne considérer que le phénomène en lui-même; il présentait, il est vrai, plus de charmes, et il flattait davantage l'amour-propre de celui qui le faisait naître, en lui montrant sa puissance, que des effets qui n'étaient manifestés que par des guérisons accompagnées seulement de quelques phénomènes physiques peu appréciables.

Vous apprendrez qu'aujourd'hui même c'est encore le défaut de ceux qui magnétisent: ils sont, pour la plupart, en admiration devant leurs somnambules, aussi ignorent-ils ce que c'est que l'action magnétique. Lorsque je vous enseignerai la doctrine de ces magnétiseurs, vous verrez qu'ils sont aussi loin de la vérité, en expliquant la cause du somnambulisme, que ceux qui n'admettant que les faits, les expliquent par des causes hors de la nature.

Je ne veux point, Messieurs, vous entretenir des débats auxquels donna lieu la découverte du somnambulisme; on contesta sa réalité comme on avait contesté celle du magnétisme; on nia même sa possibilité, avec une obstination aussi grande que celle qui faisait, aux juges de Galilée, nier le mouvement de la terre. Mais les magnétiseurs, sans s'émouvoir, et certains de la vérité de ce qu'ils avançaient, continuèrent, sans relâche, de produire le somnambulisme au grand jour.

Le témoignage de beaucoup de personnes tout à fait désintéressées dans cette question, firent douter les plus incrédules ; et, depuis cinquante ans, époque de la découverte du somnambulisme, plusieurs milliers d'observations de cette crise ont été recueillies dans toutes les parties de la France, par ceux mêmes qui avaient contesté la réalité de ce phénomène.

Quelles que soient les lois en vertu desquelles le magnétisme produit un état particulier dans l'individu qui y est soumis, la multiplicité des faits ne permet aucun doute sur la réalité du phénomène.

Examinons maintenant quel est cet état particulier, et voyons si son étude mérite l'attention ou le dédain des gens instruits. Cette question va nous faire juger si les admirateurs du magnétisme vont trop loin dans leurs croyances, et si le corps savants sont excusables de la lenteur qu'ils mettent à se prononcer sur son existence. Car, en supposant qu'on n'eût obtenu de cette » découverte qu'une action sensible sur les corps animés, elle n'en offrirait pas moins en physique un de ces phénomènes curieux et extraordinaires qui nécessitent l'attention la plus sérieuse, tout au moins jusqu'à ce qu'il soit prouvé par des expériences exactes , multipliées et retournées en tout sens, qu'il n'y a aucun avantage réel à en espérer.

Mais cette dernière supposition serait inadmissible aujourd'hui, puisqu'il est prouvé que l'action du magnétisme animal est un moyen » de soulagement et de guérison dans nos maladies. Seulement, l'indifférence sur un fait de »cette nature serait un phénomène plus inconcevable que la découverte elle-même.

Messieurs, avant de vous entretenir de mes propres expériences sur le sommeil somnambulique, je vais vous donner connaissance des divers résumés des facultés attribuées aux somnambules.

Vous remarquerez qu'il n'existe aucun type commun. Il y a autant de différence entre les hommes en état de somnambulisme que l'on en trouve entr'eux dans l'état de veille.

Le premier résumé est de M. le comte de Redern, savant distingué, qui s'est beaucoup occupé du magnétisme :

«Le corps est plus droit que dans l'état de veille, il y a une accélération marquée dans le » pouls et une augmentation d'irritabilité dans le système nerveux; le tact, le goût et l'odorat sont devenus plus subtils, l'ouïe ne perçoit que les sons venant des corps avec lesquels le somnambule se trouve en rapport direct ou indirect, c'est-à-dire en communication de fluide vital, parce que lui et son magnétiseur les ont touchés; ses yeux sont fermés et ne voient plus, mais il a une vue que l'on peut appeler intérieure, celle de l'organisation de son corps; de celui de son magnétiseur, et des personnes avec lesquelles on le met au rapport ; il en voit les différentes parties, mais successivement et à mesure qu'il y porte son attention; il en distingue la structure, les formes et les couleurs : il a quelquefois la faculté d'apercevoir les objets extérieurs par une vue particulière ; ils lui paraissent

plus lumineux, plus brillants que dans l'état de veille. Il éprouve une réaction douloureuse des maux des personnes avec lesquelles il est en rapport; il aperçoit leurs maladies, il prévoit les crises, il a la sensation des remèdes convenables, et assez souvent celle des propriétés médicinales des substances qu'on lui présente...

Son imagination est disposée à l'exaltation : il est jaloux, rempli de vanité et d'amour propre, disposé à user de petites jongleries, pour se faire valoir... Sa volonté n'est pas inactive, mais elle est très aisément influencée par le magnétiseur. On remarque des oppositions très frappantes entre ses opinions ordinaires et celles de l'état de somnambulisme; il condamne ses actions, et parle quel quefois de lui-même comme d'une personne » tierce qui lui serait tout-à-fait étrangère. Il s'exprime mieux, il a plus d'esprit, plus de combinaison, plus de raison, plus de moralité que dans l'état de veille, dont toutes les idées lui sont présentes..... Lorsque le somnambule revient à l'état de veille, il oublie entièrement » tout ce qu'il a dit, fait et entendu pendant l'accès de la mensambulance, etc.

Voici ce que dit un membre de la faculté de médecine:

Le malade réduit en somnambulisme, n'entend rien de ce qui se passe à côté de lui, immobile au milieu des plus grands mouvements, il semble

séparé de la nature entière, pour ne conserver de communication qu'avec celui qui l'a mis dans cet état.

Celui-ci a acquis (par le seul fait de la magnétisation) , un rapport intime avec le malade; à l'aide d'une espèce de levier invisible, il le fait mouvoir à son gré; et telle est la force de son empire, que non-seulement il s'en fait entendre en lui, parlant, et par signes, mais encore parla seule pensée; et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le magnétiste peut communiquer sa propriété à d'autres personnes par le simple contact, et dès ce moment la communication se continue entre le somnambule et son nouveau directeur.

Le malade étant mis en somnambulisme, il se fait chez lui une désorganisation qui rompt l'équilibre de ses sens; de manière que les uns éprouvent une dégradation extrême, lorsque certains autres acquièrent un degré prodigieux de subtilité.

Ainsi, chez quelques-uns, l'orne se perd ou s'affaiblit, lorsque la vue devient d'une pénétration prodigieuse; chez d'autres, la privation de la vue et de l'ouïe est compensée par une délicatesse incroyable du toucher ou du goût.

Chez plusieurs, un sixième sens semble se déclarer par une extrême de la faculté intellectuelle, qui surpasse la portée ordinaire de l'esprit humain, etc, etc.

Écoutons encore de nouveaux détails sur les facultés attribuées aux somnambules.

« Lorsque le magnétisme produit le somnambulisme (dit M. Husson), l'être qui se trouve dans cet état acquiert une extension prodigieuse dans la faculté de sentir. Plusieurs de ses organes extérieurs, ordinairement ceux de la vue et de l'ouïe, sont assoupis, et toutes les opérations qui en dépendent, s'opèrent intérieurement.

Le somnambule a les yeux fermés, il ne voit pas par les yeux, il n'entend pas par les oreilles ; mais il voit et entend mieux que l'homme éveillé. Il ne voit et n'entend que ceux avec lesquels il est en rapport. Il ne voit que ce qu'il regarde, et ordinairement il ne regarde que les objets sur lesquels on dirige son attention. Il est soumis à la volonté de son magnétiseur, pour tout ce qui ne peut lui nuire, et pour tout ce » qui ne contrarie point en lui les idées de justice et de vérité. Il sent la volonté de son magnétiseur, il voit, ou plutôt, sent l'intérieur de son corps et celui des autres; mais il n'y remarque » ordinairement que les parties qui ne sont pas dans l'état naturel, et qui en troublent l'harmonie. Il retrouve dans sa

mémoire le souvenir des choses qu'il avait oubliées dans l'état de veille. Il a des prévisions et des présentations qui peuvent être erronées dans plusieurs circonstances, et qui sont limitées dans leur étendue. » Il s'énonce avec une facilité surprenante. Il n'est point exempt de vanité. Il se perfectionne de lui-même pendant un certain temps, s'il est conduit avec sagesse ; il s'égare, s'il est mal » dirigé. Lorsqu'il rentre dans l'état naturel, il perd absolument le souvenir de toutes les sensations et de toutes les idées qu'il a eues dans l'état du somnambulisme; tellement, que ces deux états sont aussi étrangers l'un à l'autre que si le somnambule et l'homme éveillé étaient deux hommes différents »

M. Husson continue et ajoute : « Des observateurs modernes assurent que dans cet état de somnambulisme dont nous venons d'exposer analytiquement les principaux phénomènes, les personnes magnétisées ont une lucidité qui leur donne des idées positives sur la nature de leurs maladies, sur la nature des affections des personnes avec lesquelles on les met en rapport, et sur le genre de traitement à opposer dans ces deux cas. S'il est constamment vrai, comme on prétend l'avoir observé, en 1820, à l'Hôtel-Dieu de Paris, que pendant ce singulier phénomène la sensibilité soit tellement assoupie que l'on puisse cautériser les somnambules; s'il est également vrai, comme on assure l'avoir vu à la Salpêtrière, en 1821, que les somnambules jouissent d'une prévision telle que des femmes bien

connues et traitées depuis longtemps comme épileptiques aient pu prédire, vingt jours d'avance, le jour, l'heure, la minute où l'accès épileptique devait leur arriver, et armait en effet; enfin, s'il est également reconnu que cette singulière faculté peut être employée avec avantage dans la pratique de la médecine, il n'y a aucune espèce de doute que »ce seul point de vue mérite l'attention et l'examen de l'Académie. »

Telle est, Messieurs, la conclusion de M. Husson; il demande l'examen et il ne craint pas d'avouer, en pleine Académie, la série de phénomènes extraordinaires dont je viens de vous donner textuellement lecture; et comme vous venez de l'entendre, s'ils sont vrais, ce dont maintenant vous ne sauriez douter, ils méritent bien l'attention des savants.

Mais voici un autre médecin qui va encore plus avant que M. Husson, dans l'affirmation des faits.

Je dois vous faire toutes ces citations, avant de vous dire jusqu'à quel point les faits qu'elles contiennent me paraissent fondés.

Dans un mémoire adressé à l'Académie de Médecine, afin de provoquer ce corps à l'étude du magnétisme, ce médecin s'exprime ainsi :

« En posant, dit-il, successivement la main » sur la tête, la poitrine, et l'abdomen d'un inconnu, mes somnambules en découvrent aussitôt les

maladies, les douleurs et les altérations diverses qu'elles occasionnent; ils indiquent en outre si la cure est possible, facile ou éloignée, et quels moyens doivent être employés pour atteindre ce résultat, par la voie la plus prompte et la plus sûre. Dans cet examen, ils ne s'écartent jamais des principes avoués de la saine médecine. Quoique ce soit promettre beaucoup, je n'hésite point à le faire. Il n'est point de maladie aiguë ou chronique, simple ou compliquée, je n'en excepte aucune de celles, qui ont leur siège dans les trois cavités splanchniques, » que les somnambules ne puissent découvrir et traiter convenablement. »

« Déjà (continue ce médecin), un grand nombre de fois j'ai fait une application heureuse du magnétisme animal, au traitement de maladies qui jusque-là avaient été méconnues ou regardées comme incurables. Je m'en suis aidé avec le même succès dans les maladies ordinaires, connues par leurs symptômes, leur marche et leur terminaison, et j'ai toujours observé que les indications fournies par les somnambules étaient pleines de sagacité, de précision et de certitude. »

Je suis forcé, Messieurs, d'accumuler les témoignages en notre faveur, à mesure que les faits deviennent plus extraordinaires; ainsi, ne soyez donc pas surpris si je ne les abandonne pas encore, pour remonter à leurs causes et vous donner mon opinion sur leur valeur.

Les phénomènes magnétiques ont été trop longtemps contestés, pour me permettre de ne vous citer que des faits isolés ; je dois vous faire connaître que le nombre des personnes instruites qui les ont constatés est considérable ; et lorsque vous ne pourrez plus mettre en doute l'existence du phénomène dont je vous entretiens, il me sera plus facile de vous donner les moyens d'arriver à le produire vous-mêmes.

Les épithètes peu honorables que l'on donne journellement dans le monde aux personnes qui s'occupent du magnétisme animal, me prescrivent cette réserve. Vous le savez, on ne nous épargne guère : nous devons donc nous justifier, non par des raisonnements, parce qu'ils prouvent peu, mais par des faits, qui sont plus concluants.

Je suivrais une autre méthode, si l'Académie de Médecine de Paris s'était enfin prononcée en faveur du magnétisme; le ridicule serait alors pour ceux qui nieraient son existence ; mais lorsque je vois des hommes, d'ailleurs estimables, reculer devant l'opinion de quelques confrères, et cacher la vérité, parce qu'ils craignent les luttes qu'il leur faudrait soutenir en sa faveur, il est de mon devoir de vous faire connaître l'opinion des gens sensés, qui, moins timides, ont osé publier leurs travaux et dire ce qu'ils avaient observé dans le magnétisme.

« En général, dit M. Deleuze, le somnambule magnétique saisit des rapports innombrables ; il les saisit avec une extrême rapidité, il parcourt en une minute une série d'idées qui exigerait pour nous plusieurs heures ; le temps semble disparaître devant lui : lui-même s'étonne de » la variété et de la rapidité de ses perceptions; il est porté à les attribuer à l'inspiration d'une autre intelligence Tantôt c'est en lui-même qu'il voit cet être nouveau ; il se considère lui-même en somnambulisme comme une personne différente de lui-même éveillé ; il parle de lui même à la troisième personne, comme de quelqu'un qu'il connaît, qu'il juge, à qui il donne des conseils, à qui il prend plus ou moins d'intérêt. Tantôt il entend une intelligence, une âme qui lui parle, qui lui révèle une partie de ce qu'il veut savoir. » (*)

(*) Virgile nous montre la Sybille parlant à Enée dans l'état que nous présentent quelques somnambules.

Ouvrez le Cours de matière médicale, de Desbois de Rochefort, publié par M. Lullier-Winslow, et vous pourrez y lire un chapitre qui contient toutes les preuves nécessaires pour se former une opinion sur le magnétisme. Voici quelques-unes des assertions de l'auteur :

«C'est le Dieu, dit-elle, c'est le Dieu lui-même qui me saisit. Lorsqu'elle parlait ainsi à la porte du temple, tout-à-coup on vit de l'altération sur son

visage. Elle changea de couleur, ses cheveux se hérissèrent, sa respiration s'embarrassa, et je ne sais quelle fureur divine s'empara de son cœur. Auto approches du Dieu, sa taille sembla croître, et ses paroles ne furent plus celles d'une mortelle. »

Deus, ecce Deus! cui talia fanti Ante fores, subito non vultus, non color unus, Non comptae mansere comae, sed pectus anhelum. El rabie fera corda lument, majorque videri, Nee mortale sonans, affilata est numine quando Jam propiore Dei, etc.

Liv. VI de l'Enéide, vers 47.

L'esprit, dit- on, agissait, avec tant de force sur sens qui allaient dormir dans les temples, qu'ils étaient ravis hors d'eux-mêmes, de sorte qu'ils avaient des visions divines extraordinaires, et qu'ils découvraient divers mystères. Lorsque l'esprit commençait d'agir sur eux, leur visage se changeait, ils avaient des mouvements propres à effrayer les assistants, ils tombaient par terre comme s'ils eussent eu le mal caduc; étendus par terre, ils y demeuraient couchés comme des morts, pendant assez longtemps; quelquefois tout leur corps tremblait d'une manière effrayante; d'autres fois ils demeuraient couchés semblables à des troncs, comme si leur corps fût devenu immobile. Se réveillant ensuite de leur extase et de leur songe, ils récitaient des visions surprenantes que l'esprit leur avait procurées.

« Lorsque les Lapons veulent connaître ce qui se passe loin des lieux où ils se trouvent, ils envoient à la découverte le démon qui leur est familier ; et après s'être exalté l'imagination au son des tambours et de certains instruments de musique, ils éprouvent une sorte d'ivresse, pendant laquelle des choses dont ils n'eussent jamais eu connaissance dans leur état naturel, leur sont subitement révélées. »

On trouve encore dans l'histoire profane plusieurs exemples semblables; il y a entre autres le fait suivant, tiré d'un livre qui traite des rites, des cérémonies et des mystères en usage parmi la Brame. Il a été écrit bien avant l'expédition d'Alexandre le Grand dans l'Inde : il y est dit que, par une pratique commune dans ce pays-là, qu'on appelle Matricha Machom, ils obtiennent une nouvelle sorte de vie. Ils considèrent la région épigastrique comme étant le siège habituel de l'âme. Ils promènent leur main depuis cet endroit du corps jusqu'à la tête; ils pressent, ils frottent quelques nerfs qu'ils supposent correspondre à ces différentes parties; ils prétendent qu'en agissant ainsi ils transportent l'âme au cerveau. Aussitôt que le Brame se croit arrivé à ce point-là, il pense que son corps et son âme sont réunis avec la divinité, et qu'il en fait partie.

« Toutes les fois que je le veux, dit Cardan, je sors de mon corps de manière à n'éprouver aucune sensation, comme si j'étais en extase. Lorsque j'y entre, ou, pour mieux dire, lorsque je me mets en extase, je sens que mon

ame se sépare de mon cœur, comme si elle s'en retirait, ainsi que de tout le reste du corps, par une petite ouverture qui se fait d'abord à la tête, et particulièrement au cervelet. Cette ouverture, qui s'étend tout le long de l'épine dorsale ne se maintient qu'avec beaucoup d'efforts. Dans cette situation, je ne sens rien autre chose, sinon que je me sens hors de moi-même étranger à moi-même. Mais c'est avec peine, que je me maintiens dans cet état pour quelques instants seulement. »

« Il reste évident, dit-il, que le magnétisme animal est un principe essentiellement inconnu » dans ses éléments, mais très évident dans ses étonnants effets; que ce principe impalpable, impondérable, dont la nature nous est inconnue, quoiqu'il paraisse avoir quelque rapport avec l'électricité, est tellement subtil, qu'il semble être mis en mouvement ou en action, et transmis d'un individu à un autre, par le seul acte de la volonté; et que lorsqu'il agit, il développe sur beaucoup d'individus, des phénomènes très-variables, dont les principaux sont » la suspension momentanée de la toux, des bâillements, une sorte de stupeur ou d'abasourdissement, un sommeil plus ou moins profond, un état demi-cataleptique, des convulsions, et enfin un véritable état de somnambulisme, souvent accompagné d'une sorte de transport des sens vers l'épigastre et d'une incroyable extension de la sensibilité.

Tout cela, Messieurs, est du somnambulisme, n'importe le moyen employé pour le produire. »

« C'est ce somnambulisme, effet extrême du magnétisme animal, qui a promis et qui permet «quelques applications utiles au diagnostic et » au traitement des maladies. C'est au moyen de ce développement incompréhensible, inexprimable, de la sensibilité générale, que les somnambules magnétiques, non seulement, parviennent, sans le secours des sens, à la connaissance des objets qui les environnent et sur » lesquels leur attention est dirigée ou se dirige naturellement, mais encore acquiert la faculté de connaître des objets placés à une distance, ou placés (relativement au somnambule) au-delà des corps bien reconnus opaques, et par » suite de connaître le jeu et le mouvement de leur propre organisation , ou de celles des individus qui leur sont présentés. Les faits les plus positifs, les plus avérés, les plus irrécusables, justifient, assurent, garantissent tous ces phénomènes du somnambulisme magnétique, et ont prouvé que dans certaines circonstances, la clairvoyance des somnambules pouvait être d'un grand secours pour déterminer » le siège et la nature des maladies, surtout celles » qui se rangent dans la classe des organiques. »

Ce médecin donne ensuite la nomenclature des maladies dans lesquelles on l'a employé avec succès.

Ecoutez encore ce qu'un autre membre de l'Académie de Médecine, M. Chardel, disait à elle compagnie, lors de la discussion sur le magnétisme :

« Au rang des phénomènes provoqués le plus constamment par, l'action magnétique, il faut placer :

1° Un sommeil profond et prolongé qui précède et qui suit constamment la pro-» duction du somnambulisme.

2° L'exaltation, des facultés intellectuelles.

3° Une perfection de la vue, qui permet au somnambule d'apercevoir le fluide magnétique.

4° La faculté d'acquérir des notions sur l'état des organes internes, etc., etc. »

Je voudrais, Messieurs, abréger toutes ces citations, mais je ne le puis maintenant. Je dois vous citer encore le témoignage d'un homme tout-à-fait désintéressé dans la question du magnétisme, et ce sera le dernier.

Après avoir parlé du somnambulisme naturel en général, et du somnambulisme symptomatique, M. le baron Massias s'exprime ainsi à l'égard du somnambulisme magnétique. (*)

(*) Voyez son Traité de Philosophie psycho-physiologique. (F.Didot, 1830.)

« Le somnambulisme artificiel, dit-il, est le produit de certains procédés consistant en gestes, attouchements, actes de la volonté qui le déterminent chez les sujets propres à en éprouver les effets ; il est comme inoculé par le magnétiseur. L'état naturel de celui chez qui il agit avec succès, l'état magnétique qui survient, sont ordinairement séparés par quelque temps de sommeil. Dans la crise, un grand nombre de facultés sont endormies, ce qui a fait conserver le nom de somnambulisme au magnétisme animal, bien qu'il y ait quelquefois magnétisme sans sommeil. »

« Tandis que le somnambulisme naturel est purement organique et individuel, et ne met le somnambule en communication qu'avec lui-même, le somnambulisme artificiel met le somnambule en rapport avec le magnétiseur et les personnes avec lesquelles celui-ci le fait communiquer.

Une portion seulement des facultés intellectuelles du somnambule restent éveillées; elles le sont toutes pour le somnambule magnétique à l'égard de ceux avec qui il est en rapport.

Le somnambule naturel dépend de son imagination et de certaines impressions corporelles; le somnambule magnétique dépend de la volonté et des moyens de son magnétiseur.

Il se fait identification de l'organisation du somnambule magnétique, de celle de son magnétiseur, et des personnes avec qui ce dernier le met en rapportait moyen d'un léger contact; de sorte qu'il a en lui la notion de ce qui se passe organiquement dans autrui, qu'il sent les maladies qu'il n'a pas, et qu'il a l'instinct des remèdes qui leur conviennent; ce qui, au grand scandale de la médecine classique, a donné naissance à une médecine magnétique. »

« Le somnambule magnétique a la connaissance de l'état, de l'organisation d'une personne absente par l'intermédiaire d'un vêtement qu'elle aura porté, ou d'un objet qu'elle aura touché.

Il a le pouvoir de se rappeler ou d'oublier, au gré de son magnétiseur, ce qu'il a éprouvé durant l'accès du somnambulisme.

Il se fait en lui, lorsque le veut le magnétiseur, interversion des sensations, et il trouve doux ce qui est amer, et amer ce qui est doux. Il change également ses goûts et ses déterminations habituelles.

Quelquefois, lorsque l'action du magnétiseur dépasse les forces du somnambule, ou par une prédisposition des organes de celui-ci, il tombe dans une léthargie parfaite, voisine de la mort.

On devrait croire que les facultés intellectuelles du somnambule tombé dans une léthargie absolue, sont aussi inertes et aussi nulles que ses facultés corporelles ; il n'en est point ainsi. Il y a pensée, rêves et somnambulisme dans le somnambulisme. Revenu de sa léthargie et placé dans son état de somnambulisme antérieur, le crisiaque raconte tout ce qu'il a ressenti de ravissant et de merveilleux durant son apparente insensibilité absolue. Ce qui pour le spectateur était mort, pour lui était une nouvelle existence, cent fois plus active et plus intense que la vie habituelle. Les mêmes accès se renouvelant, les mêmes visions se renouvellent; rendu à l'état de simple somnambulisme, la mémoire lui en revient, et elle ne s'efface qu'à un réveil complet, etc. »

Je borne ici mes citations, pour ne point vous fatiguer; dans une autre séance nous examinerons quelques effets particuliers que produit la magnétisation, effets que vous ne trouverez décrits nulle part.

Après m'avoir entendu, vous serez naturellement portés à penser que le plus petit effet nerveux, aussi bien que l'exaltation de certaines fonctions, l'extase, la catalepsie et le somnambulisme , résultent d'une cause unique, agissant toutefois en raison de l'idiosyncrasie de chaque individu, ce qui vous expliquerait la variété et le peu d'uniformité de ces effets. (*)

(*) « L'esprit donne à l'un de parler avec sagesse ; il donne à » l'autre de parler avec science ; à l'autre le don de guérir les malades ; à un autre le pouvoir de faire des opérations miraculeuses ; à un autre le discernement des esprits ; à un autre le don de parler diverses langues ; et à un autre celui de les interpréter. Mais c'est un seul et même esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun ses dons, selon qu'il lui plaît. »

St. Paul.

Quel pas de géant la découverte du magnétisme a fait faire aux Connaissances humaines ! Non seulement tous les grands phénomènes de la nature sont expliqués sans peine; mais encore, ce qu'on ne peut trop admirer, à la connaissance des principes constituants de son être, on joint la faculté de les analyser, de les isoler pour ainsi dire. On est parvenu, en quelque sorte, à soulever l'âme du corps, pour la faire paraître dans presque toute son énergie, toute sa science; enfin, dans l'état le plus approchant, où elle peut être, de la Divinité, avant qu'elle s'y réunisse à jamais.

Par cette porte, le temple des merveilles éternelles est ouvert à l'oeil terrestre de l'homme.

Les mécréants traiteront la doctrine magnétique de rêverie, et les somnambules de fanatiques; mais nous n'écrivons pas pour ces esprits durs et négatifs ; nous savons que la plus grande folie est de soutenir la sagesse

au milieu des fous seulement ; pour empêcher leurs déclamations de faire impression sur les esprits sains, nous ramènerons à des idées simples, naturelles et connues, tout ce que le magnétisme et le somnambulisme paraissent avoir de merveilleux.

Nous savons tous que l'âme est un être simple, une émanation de la Divinité, qu'elle est faite à sa ressemblance, qu'elle est souverainement intelligente et active, qu'elle connaît tout, car du moment qu'elle est dégagée du corps, rien ne lui est plus caché; et ses facultés ne sont bornées que par l'imperfection des sens matériels dont elle est enveloppée, et dont la surcharge la domine presque toujours.

Ou sait, en second lieu, que les âmes ont la faculté d'agir les unes sur les autres. Cela est prouvé par la sympathie, l'antipathie, la communication des idées et de toutes les affections morales.

Ceci posé, si, dans la crise du sommeil, on parvient à réduire le corps à un état tellement végétatif, que tout ce qu'il y a de physique en lui soit comme précipité; le principe moral se trouvera dégagé à un certain point de son union intime avec le physique; il surnagera, pour ainsi dire, et agira presque en liberté; il sera rendu à peu près à ses qualités essentielles, qui sont l'activité, l'intelligence et la science infinies; et dès lors, rien

d'étonnant dans la crise des somnambules ; parla, on répond à tout et sans rien forcer.

Et en effet, au regard moral, qu'est-ce que le sommeil? C'est cette absorption physique dont nous venons de parler.

Qu'est-ce que le sommeil magnétique? C'est cette absorption plus forte et mieux réglée qui amène l'esprit assez hors des sens, pour voir et agir par lui même, et ne le met pas assez loin des sens, pour opérer, la désunion totale et l'empêcher de conserver la communication nécessaire à la vie, à la parole et aux gestes, etc.

Que serait l'absorption totale? Ce serait la mort. Que serait l'absorption outrée, mais nontotale? Ce serait le délire ou la mort intellectuelle, qui précède toujours la mort animale. On peut comparer l'homme qui sommeille à un mélange composé de deux liqueurs, dont l'une est plus lourde et s'est précipitée vers le fond; l'autre surnage sans se désunir entièrement. Far l'agitation, le mélange recommence, et l'homme s'éveille : si la désunion est totale, le mélange ne peut plus se reformer, et l'homme est mort.

Comment le somnambule peut-il parler de choses dont il n'a point pris de notions préliminaires? Il peut, parce que son âme. étant douée à un degré éminent, de toutes les connaissances possibles (*), elle les rend avec

plus d'énergie et de perfection, suivant que par l'absorption des sens, elle est plus ou moins libre. Si elle était parvenue à la perfection absolue, elle serait totalement libre, et l'homme mourrait.

(*) En effet, une connaissance n'est que le souvenir d'une impression. L'âme étant en harmonie avec l'universalité des êtres, doit avoir reçu toutes les impressions possibles et doit se les rappeler, dès qu'elle n'est pas hébétée par l'enveloppe physique. Quand nous serons morts, nous saurons tout. C'est la fiche de consolation après avoir perdu la partie.

Pourquoi faut-il tant de peine pour apprendre, si la science est innée, et pourquoi cette peine n'est-elle pas égale chez tous les hommes? C'est qu'il faut, dans les points qu'on étudie, mettre l'âme plus ou moins à nu, lui ouvrir un cours à travers les enveloppes de la matière; c'est ce qu'on appelle se creuser le cerveau : l'on y parvient avec plus ou moins de facilité, suivant que le physique cède plus ou moins volontiers au travail*. On peut, dans ce sens, comparer l'âme à une lanterne sourde : l'on apprend en faisant des trous à la lanterne, pour en faire sortir la lumière; on oublie quand le trou s'oblitére.

Qu'est-ce qui prouve que la science est une qualité de l'âme et qu'elle ne s'imprime point, mais qu'elle se grave? Toutes les œuvres du génie, dont l'origine est presque toujours un effet spontané non réfléchi et accidentel

d'une tête heureusement disposée. Une idée neuve est un trou qui se fait à la lanterne du centre à la superficie : une idée acquise est un trou que l'on fait de la superficie au centre. La superficie est à notre disposition; c'est pour cela que nous nous élevons facilement à toutes les connaissances qu'on nous donne. L'intérieur est hors de notre volonté; voilà pourquoi les œuvres morales de génie sont toujours accidentelles et rares. Elles arrivent plus facilement dans les lanternes très taraudées, parce que l'enveloppe est plus mince.

Tout homme de génie sentira la vérité de cette doctrine. Les poètes ont remarqué que toutes les idées neuves et brillantes venaient sans travail, subitement ou par une espèce d'émission très voluptueuse, tandis que les idées tirées des combinaisons connues, étaient le fruit d'un travail long et douloureux. Dans le premier cas, c'est un volcan qui vomit l'or tout fondu : dans le second, c'est un maître de mine qui le cherche dans les entrailles de la terre, et l'extrait avec dépense et fatigue.

Si c'est un sentiment naturel, comment ne le connaît-on pas? On ne l'a jamais connu généralement, parce qu'il y a peu d'hommes de génie, et que ceux qui ont un sens de moins, doutent de ce que les autres en disent. Mais de tout temps on a connu cette expiration que l'âme jette au dehors des sens, et que j'appelle le génie ou une étincelle de la science innée. Tous les poètes ont eu un démon et se sont dit inspirés. Cicéron pose en principe

que l'on naît poète, et que l'on devient orateur. Il dit, dans ses Tusculanes, que ce qui donne aux enfants plus de facilité à apprendre qu'aux adultes, c'est que l'âme des uns et des autres porte la science innée et universelle; mais que les tarières qu'il faut forer pour y parvenir, sont plus faciles à traversées organes délicats : c'est ce qu'il fait bien sentir par ces mots : Ut potiùs reminiscere quàm ediscere dicantur. De sorte qu'ils paraissent plutôt se ressouvenir qu'apprendre. Dans le somnambule, l'âme est tout à jour, et voilà pourquoi il sait tout.

Mais, comment connaît-il le passé et l'avenir? Le passé et l'avenir sont des connaissances; l'âme les a toutes: du moment qu'elle est mise en liberté, elle les développe.

Mais pourquoi tout le monde n'est-il pas somnambule? Parce qu'il y a peu d'individus dont les sens soient assez souples pour laisser ainsi l'âme s'échapper à demi, ou pour dire mieux, luire à travers une légère tunique.

Telles sont les idées des magnétiseurs sur le somnambulisme, et leur réponse aux questions les plus embarrassantes.

FIN DE LA TROISIÈME LEÇON.

IV^e LEÇON

C'est un principe qui ne dépend plus de l'homme, ni de la volonté de l'homme, ni de la raison, ni en un mot de rien qui soit de l'homme.

L'aconit et la cigüe y sont toujours à côté des fleurs immortelles. »

« La nature est voilée à leur ignorance, ils ne savent ni ne veulent voir en eux ce que la nature leur annonce y exister. »

Messieurs,

Dans la dernière leçon, je vous ai rapporté quelques-uns des nombreux témoignages donnés par les médecins les plus recommandables, qui constatent, et l'action magnétique, et certains phénomènes physiques que produit cette action : l'insensibilité de la peau, etc., etc.

Je vous ai ensuite tracé brièvement l'historique d'un état particulier, dans lequel peut entrer momentanément un individu: je veux dire le somnambulisme; je vous ai fait connaître, une partie des nombreuses facultés qu'on lui attribue; et alors, vous m'avez encore entendu vous citer des faits recueillis par une infinité de personnes revêtues d'un caractère qui les met à l'abri de tout soupçon.

J'ai abrégé cependant autant que je l'ai pu, les citations, parce que le somnambulisme est aujourd'hui si commun, si facile à produire, que celui qui veut le constater, peut sans beaucoup de peine l'observer fréquemment.

Laissant de côté pour le moment tout examen critique, je vais vous entretenir de quelques effets rares que produit la magnétisation; effets peu observés, et qui cependant méritent de l'être attentivement.

Ils justifieront, de plus en plus, notre croyance en la réalité d'un agent; et les craintes que nous vous avons manifestées, relativement aux dangers qui résultent d'une application irréfléchie du magnétisme, vous paraîtront plus que jamais fondées.

Vous vous prémunirez contre les assertions de quelques magnétiseurs modernes, qui ne voient dans le magnétisme que des dangers qui n'y existent pas, et méconnaissent les véritables, qui sont inhérents à sa pratique.

Mon dessein est de vous faire connaître leur doctrine, et les applications qu'ils en font au traitement des maladies; vous verrez que, dans un grand nombre de cas, ils agissent en aveugles, sans pouvoir se rendre compte de leur action, s'en rapportant entièrement à la bonté de l'agent qu'ils emploient, persuadés qu'ils sont, que le magnétisme ne peut produire de fâcheux effets.

Cette croyance de leur part est sans fondement et demande une prompte réfutation.

Je vous ferai juges du mérite de leurs observations, en vous exposant les faits produits par ces mêmes magnétiseurs.

Si le magnétisme existe, Messieurs, il doit avoir des lois, une manière d'agir particulière; et, comme tous les agents de la nature, faire du bien ou du mal ; c'est ce que son emploi doit faire reconnaître : les magnétiseurs n'ont constaté que le bien, ce qui est tout-à-fait contraire à l'avancement de la science.

Beaucoup de ceux qui se sont le plus livrés à la pratique du magnétisme, ne possédaient, pour la plupart, nulles connaissances en médecine : étrangers à cette science, ils n'ont tenu compte, dans leurs examens, d'aucun des accidents de la nature ; ils se sont bornés à nous dire : nous avons guéri telle maladie, nous avons guéri telle personne, sans nous apprendre autre chose du fait, que le fait lui-même; ce témoignage était suffisant pour les gens du monde, mais il ne l'est pas pour le médecin ce dernier doit rechercher en vertu de quelles lois le malade a été guéri, quelle marche a suivi la nature pour ramener l'équilibre, etc.

Les observations bien faites sont rares, quoique les expériences aient été nombreuses; aussi la science du magnétisme est restée presque

stationnaire, et nous a fourni peu de lumière, malgré la prodigieuse quantité de personnes qui se sont occupées de son étude.

Une routine aveugle a même gagné les plus instruits des magnétiseurs ; ils ont fait le bien , il est vrai, mais ils l'ont fait sans rechercher quelle source leur en fournissait les moyens, cette conduite peut être bonne en morale, mais ne suffit point à la physique, l'on doit procéder d'une manière toute différente.

Les médecins modernes méritent encore un autre reproche : ils se sont occupés de la pratique du magnétisme, mus par un sentiment particulier, celui d'arriver à une conviction; peu leur importait les dispositions physiques dans lesquels ils se trouvaient pour observer; ils ne tenaient, non plus, aucun compte de l'état des personnes qu'ils magnétisaient; ils ne cherchaient qu'à faire naître des phénomènes; et lorsqu'ils avaient obtenu ce qu'ils désiraient, il était trop tard pour se rendre compte des sentiments et des causes qui les avaient déterminés. Il leur faut, maintenant, recommencer cette étude, et suivre une marche contraire à celle qu'ils ont adoptée, s'ils ne veulent encore porter un jugement précipité, que le temps viendrait détruire. Le peu d'observations publiées par eux, portent l'empreinte des dispositions que je viens de vous signaler; ils ont jugé le magnétisme sur des faits isolés; ils ont tiré de ces faits des inductions qui ne sont nullement justifiées par la pratique éclairée du magnétisme, et ils

n'ont pas produit tout le bien que leurs noms et leurs lumières avaient droit de faire espérer.

Il vous appartiendra bientôt d'examiner vous-mêmes la question que je soulève; ce sera à vous de redresser les erreurs qui ont été commises, mais il est de mon devoir de vous signaler ici ce qu'une pratique de plusieurs années m'a fait connaître de bon et de mauvais dans les doctrines enseignées et dans les effets magnétiques obtenus par les procédés en usage maintenant.

Je reprends l'exposé des phénomènes produits par la magnétisation, remettant à une séance prochaine, l'examen des doctrines.

Les faits magnétiques que je vous ai précédemment fait connaître, sont ceux que l'on observe le plus communément; mais il en est d'autres, qui naissent dans quelques circonstances rares, et qui sont, par cette raison, très-peu connus, même des magnétiseurs exercés; je vais vous en faire l'exposé.

Voici ce qu'on observe dans quelques cas : Lorsque l'on magnétise pour la première fois, on est mu, en général, par un sentiment de curiosité, de doute et de crainte. Si la personne que l'on magnétise dans cette disposition est sensible à votre action, elle ne tarde pas à éprouver des effets qui vous surprennent. Si l'on n'a aucune méthode pour les diriger, et que l'intensité

des phénomènes augmente, on veut aussitôt les faire cesser; mais loin d'y parvenir comme on le désire, ils prennent un développement souvent effrayant; le patient, tout à l'heure d'un état naturel, entre dans un état de convulsions extraordinaires : il se roule par terre, crie et se débat; et dans ce moment, plus on le touche ou laisse toucher, plus on augmente ses angoisses. Des convulsions produites de cette manière ont duré quelquefois six et huit heures sans interruption, et les personnes ainsi affectées restaient malades pendant plusieurs jours, éprouvant un sentiment de brisement accompagné d'une horreur profonde pour le magnétisme, et le magnétiseur; ce mot seul prononcé devant eux, les agitait violemment. L'état de calme finit par revenir; mais j'ai vu dans quelques circonstances, rares à la vérité, les malades résister au repos, aux antispasmodiques, et persister pendant plusieurs semaines.

Ne croyez pas, Messieurs, que les femmes nerveuses éprouvent seules ces effets; des hommes bien constitués, qui ne connaissaient que de nom ces sortes de maladies, ont été ainsi désorganisés en quelques minutes, et ont éprouvé tous les effets dont je viens de vous rendre compte.

Voici deux exemples de ces faits, que j'ai pris au hasard, car il y en a un assez grand nombre, et ils se ressemblent tous dans le fond. .

M. de S.-C. ancien militaire, avait entendu parler vaguement du magnétisme. Il voulut essayer de magnétiser sa fille, quoiqu'elle ne se plaignît d'aucun mal, et seulement pour voir s'il ne pourrait pas lui faire éprouver quelques effets. Pour cela, sans se douter de tout le mal qu'il allait faire, il mit une main sur l'estomac de sa fille. Après quelques minutes de magnétisme, elle éprouva quelques mouvements convulsifs, qui, loin d'effrayer le père, ne firent que l'encourager à poursuivre son expérience. Bientôt M^{lle} de C. eut des convulsions très-violentes, et son père ignorant la manière dont il aurait pu les calmer, ne fit plus que les augmenter par sa présence, et même par l'effroi qu'elle lui causait. Il fut forcé d'abandonner sa fille en cet état, et elle passa la nuit suivante dans des convulsions continuelles. Cet état dura huit jours. (T.D. M.)

Voici un autre fait dont le récit a été envoyé à M. de Puységur par M. Segrettier, propriétaire à Nantes.

« Une jeune personne distinguée par sa naissance, et qui paraissait jouir de la meilleure santé, se trouvant au château de M. le marquis de B., son parent, se mêlait, comme le reste de la compagnie, de plaisanter sur le magnétisme. M. de B... son oncle renchérissant sur les autres, gesticulait à tort et à travers. Il dirigea sur sa nièce sa prétendue influence, et les voilà à se magnétiser réciproquement. D'abord la jeune fille rit beaucoup ; mais on ne tarda pas à voir que ce rire n'était pas naturel, et bientôt on passa de la

surprise de ce phénomène à une terreur inexprimable, en s'apercevant qu'elle perdait par degré la raison et l'usage de ses sens. Elle vint en effet au point de ne plus voir, de ne plus entendre, de ne plus parler; et les yeux fixés, le cou tendu, semblable exactement à un aimant plus faible qui est entraîné par un aimant plus fort, elle suivait son magnétiseur partout, et n'obéissait qu'à ses diverses impressions. On voulut les séparer, mais cela ne produisit que des convulsions affreuses: son magnétiseur éprouvait, de son côté, des sensations extraordinaires qui, jointes au saisissement que lui avait occasionné l'état de sa nièce, le rendait méconnaissable par sa pâleur et son abattement.

Au bout de quelques heures, l'état de la magnétisée se dissipant, elle se plaignit de beaucoup souffrir de l'estomac.

La journée et la nuit qui suivit furent passées tantôt en convulsions, tantôt en sommeil magnétique, et cet état ne cessa entièrement qu'au bout de plusieurs jours. »

Le magnétisme produit dans d'autres circonstances un effet non moins bizarre que celui dont vous venez d'entendre le récit. L'individu soumis à une expérience sent, petit à petit, ses membres s'engourdir; il perd le sentiment de leur position : si vous persistez dans votre action sur lui, les muscles du thorax peuvent être affectés d'une paralysie momentanée, une

difficulté s'ensuit dans les mouvements des muscles inspireurs, et une espèce de râle se fait entendre; le patient se plaint, demande du secours, et si vous ne savez faire cesser cet état, le malade peut courir des dangers. J'ai vu deux fois naître des effets semblables. On se rendit maître des accidents, mais je sais que dans l'un des principaux hôpitaux de Paris, un fait semblable s'est présenté à l'observation de ceux qui expérimentaient alors. N'étant point prévenus de l'existence de ce singulier effet, ils furent fort effrayés, lorsqu'ils voulurent débarrasser la malade de l'oppression qu'elle éprouvait, de ne pouvoir y parvenir de suite; ils ne purent obtenir la cessation de la paralysie qu'au bout de 23 à 30 minutes. La malade avait parcouru, pendant ce temps, tous les degrés de l'asphyxie : la respiration était devenue d'abord entrecoupée, puis insensible, la peau était violacée, les veines extraordinairement gonflées, et il y avait eu perte de la mémoire pendant plusieurs minutes. Il n'en résulta rien de fâcheux, mais tous ceux qui furent témoins de cette expérience pensèrent que si les obstacles opposés à la circulation eussent tardé encore quelque temps à disparaître, la malade serait infailliblement morte dans cet état.

Ceci doit vous faire tenir en garde contre une action que vous étiez sans doute portés à croire toute bénigne, et lorsque vous entendrez quelques enthousiastes vous assurer que le magnétisme n'a été donné à l'homme que pour faire le bien, vous vous rappellerez le fait que je viens de vous citer, et

vous ferez peu de cas de leurs assertions, parce qu'elles ne sont nullement propres à servir de règles.

Dans le sommeil magnétique ordinaire, il se présente quelquefois un état particulier peu observé, et que les magnétiseurs craignent beaucoup de rencontrer; parce que peu d'entre eux possèdent les moyens de le conduire à bien.

Je vais vous le décrire :

Une personne endormie du sommeil magnétique (et en général ce sont les individus dont le sommeil est le plus profond), tombe dans un état extraordinaire, dont voici les principaux symptômes. Le somnambule qui vous entendait parfaitement, cesse tout à coup de vous entendre, il ne vous sent plus, vous qui auparavant, étiez dans un rapport intime avec lui, et qui pouviez imprimer quelques modifications à ses organes, vous avez perdu votre empire, il n'obéit plus à vos injonctions; il est muet pour vous comme pour tout le monde; ses mâchoires sont fortement serrées, et il serait plus facile de les briser que de les ouvrir; H n'exécute aucun mouvement, il obéit aux lois de la pesanteur, et son corps est entraîné vers la terre.

Un phénomène non moins digne de remarque, c'est que les pulsations diminuent de nombre et de force; la température du corps baisse sensiblement, et vous avez sous les yeux le spectacle d'une mort apparente.

Si vous êtes familiarisé avec ce phénomène, et que vous n'avez pas quitté le patient, il revient par degrés de cet état de concentration ; son pouls reprend son rythme habituel, et tout se passe comme auparavant; si vous l'interrogez sur-le-champ , il vous dira les choses qui t'ont affecté pendant son état léthargique ; mais, par une anomalie bizarre, il peut à peine, quoique toujours en somnambulisme, se les rappeler pendant cinq minutes de temps; il les oublie ensuite complètement et ne sait plus rien vous dire des sensations qu'il a éprouvées, quoiqu'elles eussent pour lui un charme inexprimable.

Aucun symptôme ne peut faire connaître l'instant où arrivera ce phénomène, je l'ai observé un grand nombre de fois, et c'est souvent lorsque je pensais à faire cesser le sommeil magnétique ordinaire, que le somnambule tombait tout à coup et sans ma volonté dans cet état singulier, pour n'en sortir quelquefois qu'au bout de plusieurs heures.

Cet état, Messieurs, le plus extraordinaire du magnétisme, et le plus dangereux peut-être, est aussi celui qui peut fournir le plus de lumières, quand l'on sait interroger à propos ces sortes d'extatiques. Si vous savez entrer dans les idées qui les dominent, vous obtenez les révélations les plus instructives ; mais vous n'avez qu'un moment pour cela, il faut saisir l'instant où, sortant de leur extase, ils rentrent dans le somnambulisme ordinaire; car ils perdent bientôt le souvenir de ce qu'ils ont éprouvé.

Même crise semble être la limite d'un état de chose tout nouveau, que nous ne pouvons connaître qu'avec une extrême difficulté. C'est là ce que l'on pourrait appeler la magie de la vie, car tous les phénomènes qui naissent échappent à l'explication, et il y en a un grand nombre qui effrayent notre raison. « Le mystère est immense et l'esprit s'y confond. »

Je regarde cette crise comme très-dangereuse et pouvant amener des accidents fâcheux, si le magnétiseur abandonnait à lui-même celui qu'il a plongé dans ce sommeil profond.

Je viens de vous dire, Messieurs, que j'avais été témoin de plusieurs de ces crises, je pourrais donc vous donner des détails très circonstanciés ; mais je dois, pour faire plus d'effets sur votre esprit, puiser ailleurs que dans ma pratique un exemple de ces faits.

M. Chardel, membre de la Chambre des députés et conseiller de la Cour royale de Paris, s'est beaucoup occupé de magnétisme; et dans un ouvrage qu'il a récemment publié, on trouve le fait suivant :

« Un jour, en magnétisant une somnambule, dit M. Chardel, plein de sécurité, je la laissais promener dans l'appartement avec une amie; elles causaient ensemble et je ne m'occupais plus du mode extraordinaire d'existence que je » venais de produire, quand les deux amies, je ne » sais à quel propos, me prièrent de réciter une » scène des tragédies de Racine ; je

me livrai im» prudemment aux sentiments que cet auteur exprime si bien, et je ne m'aperçus de l'émotion de ma somnambule qu'en la voyant tomber sans mouvement à nos pieds» Jamais privation de sentiments ne fut plus effrayante : le corps » inanimé avait toute la souplesse de la mort, » chaque membre que l'on soulevait retombait de son poids, la respiration s'était arrêtée, le pouls et les battements du cœur ne se faisaient plus sentir, les lèvres et les gencives se décolorèrent, et la peau que la circulation n'animait plus, prit une teinte livide et jaunâtre. Tout semblait m'annoncer que je n'avais plus qu'un cadavre sous les mains ; heureusement je ne me troublai point, la pureté de mes intentions donnait à mon dévouement une énergie calme, mais positive, et je me possédais trop pour ne pas sentir que je pouvais exercer une grande puissance sur ma somnambule. Je commençai à magnétiser sur les plexus, j'inspirai ensuite un souffle dans les narines, dans la bouche et sur les oreilles; et peu-à-peu ma somnambule recouvra l'usage de la parole : cette parole était d'abord faible, mais bientôt elle se fit entendre assez distinctement pour répondre à mes questions. J'appris que rien n'avait altéré la santé de ma somnambule, etc. »

Tous ceux qui éprouvent ces effets bizarres sont loin de s'en plaindre ; ils désireraient au contraire leur prolongation.

« Pourquoi me rappeler à la vie, disait une somnambule dans l'exaltation magnétique. Si vous vous éloigniez, ce corps qui me gêne, se

refroidirait, et mon âme n'y serait plus à votre retour; et je serai parfaitement heureuse. » (*) Toutes, vous tiennent à-peu-près le même langage; mais vous devez bien vous garder de vous arrêter à leurs discours ; il faut au contraire vous empresser de les faire sortir de cet état, dans le doute où vous êtes si sa prolongation n'amènerait pas des désordres irréparables. Il est encore un autre motif qui doit vous engager à agir ainsi, c'est que vos forces s'épuisent, vous perdez votre énergie, et il peut arriver un moment où vous ne pourriez plus agir, quoique ayant la volonté de le faire, car cette volonté ne pourrait plus mettre en jeu le mobile nécessaire. Rappelez-vous toujours que vous n'êtes qu'une machine sécrétant l'agent magnétique, et qu'il faut à la nature un certain temps pour le reproduire, lorsque par une cause quelconque vous l'avez épuisé.

(*) Cette crise donne souvent au somnambule le moyen de trouver ce qu'il lui faut pour opérer sa guérison ou celles des personnes avec qui il a été mis en rapport, lorsque dans son somnambulisme ordinaire il ne l'avait pas aperçu.

Que de réflexions se présentent à notre esprit, lorsque nous sommes témoins de semblables scènes; c'est bien alors que la vie nous paraît un mystère inexplicable. Le philosophe qui a dit : « Rien n'est après la mort, la mort même n'est rien, pourrait bien s'être trompé. C'est une question que le somnambulisme résoudra un jour.

Tenez de l'huile en réserve, si vous ne voulez que votre lampe s'éteigne. » (*) Je ne fais qu'esquisser le tableau des phénomènes qui naissent dans cet état extrême du somnambulisme; mais ce que je vous en dis, doit vous faire comprendre qu'il peut être dangereux de s'en rapporter à ceux qui vous disent qu'il suffit d'une bonne intention pour prévenir tout danger. Vous le voyez, il faut plus. Il faut des connaissances, et une grande force morale que certaine constitution physique ou des liens de parenté ôtent presque toujours dans les circonstances critiques que je viens de vous signaler. C'est pourquoi la présence d'une personne instruite du magnétisme est nécessaire dans un traitement où le somnambulisme s'offre accompagné de crises semblables ; crises où vous placez l'âme vis* à-vis d'elle-même; où l'âme se sent elle-même.

(*) C'est en raison de cette vérité, que souvent vous ne menez point à bien des effets qui naissent pendant l'application du magnétisme ; vous voyez tous les symptômes du sommeil arriver et se suivre ; il ne faut plus qu'un pas pour obtenir le somnambulisme ; et cependant, malgré vos efforts, cette crise ne se produit point, et le patient retourne à son premier état ; la cause cessant ou diminuant d'intensité, l'effet cesse ou s'amointrit : ce n'est pas une des plus faibles preuves de l'existence de l'agent magnétique.

Je le dis avec conviction, c'est aux personnes qui auront des connaissances approfondies de cet état physiologique, qu'il appartiendra de diriger les traitements magnétiques, car on peut bien magnétiser vingt fois, cent fois, sans faire naître des effets inquiétants; mais du moment où vous acquérez la certitude que ce cas peut arriver, vous ne devez vous livrer à la pratique du magnétisme qu'en connaissant parfaitement les effets qu'il peut produire, et en possédant les moyens de faire tourner ces effets au profit du malade ; autrement vous pourriez vous préparer des regrets , car vos actes magnétiques ont la vie en puissance : en prenant du feu dans votre sein, craignez que vos habits ne brûlent.

Lorsque je vous parlerai de l'action thérapeutique du magnétisme, vous reconnaîtrez que son application demande quelques ménagements et un grand discernement dans le choix des maladies que vous voulez traiter.

Vous verrez quelquefois agir cet agent comme le ferait un violent excitant, déterminer, en cette qualité, des effets funestes, quand les organes de l'individu que vous magnétisez sont incapables de soutenir l'impulsion qu'il leur communique. Je vous ai dit, dans la dernière séance, qu'une malade magnétisée par moi à l'Hôtel-Dieu de Paris, présentait 60 à 65 pulsations par minutes, avant l'opération ; eh bien, l'action magnétique, en moins de cinq minutes, faisait monter le pouls d'une manière

extraordinaire; on comptait alors 115 et 120 pulsations dans le même espace de temps.

Ainsi, voilà une augmentation de près du double, dans les battements du cœur. Magnétisez un malade affecté d'une tumeur anévrysmale, ou d'une phtisie avancée, et vous reconnaîtrez que cet agent physique possède plusieurs des inconvénients des autres agents de la nature.

Autre observation :

Si l'action magnétique une fois mise en mouvement , peut s'exercer sans votre participation, quelle prudence ne doit-on point avoir pour l'employer?

Il est reconnu par moi, et un grand nombre de faits me prouvent que je ne suis pas dans l'erreur , il est reconnu, dis-je, que la personne que l'on magnétise peut, dans certains cas, ne rien ressentir de votre action pendant la séance, et en éprouver tous les effets plusieurs heures après, au moment où vous n'êtes plus à même de les diriger.

Il est reconnu que des individus placés près des personnes que vous magnétisez, peuvent éprouver tous les effets d'un magnétisme direct, et ces effets être d'autant plus bizarres, que cette action ne s'adressait point à ces individus. J'ai quelquefois produit le somnambulisme de cette manière, et je vais vous en citer un exemple.

Il n'y a pas longtemps que je fus appelé pour donner mes soins à un jeune enfant, fils de M. le comte de B..., on ne me dissimula point que l'enfant était très-mal, et que mes soins étaient réclamés comme une dernière ressource, de laquelle cependant on espérait encore.—Comme le malade était d'une faiblesse extrême, une jeune femme, qui lui portait un tendre intérêt, le tenait sur ses genoux. Je le magnétisais dans cette position, entouré de quelques personnes qui eussent voulu aux dépens de ce qu'elles possédaient rappeler cet infortuné à la vie. Une faible lampe éclairait ce tableau, et un profond silence régnait autour de nous. —Mon action dirigée sur le malade, et à un pied de distance environ, ne tarda pas à produire un effet salutaire. Les douleurs que l'enfant éprouvait, et qu'il manifestait par des cris et, des mouvements convulsifs, se calmèrent promptement, et il jouit de quelque tranquillité.

Il en fut tout autrement à l'égard de la personne qui le tenait sur ses genoux: ses yeux s'étant fermés, elle tomba dans un état complet de somnambulisme, bientôt de grosses larmes inondèrent ses joues; nous voulûmes prendre l'enfant qu'elle n'avait point quitté ; mais elle le retint, et ne s'en dessaisit qu'à mon invitation fortement exprimée, et après nous avoir donné des preuves d'une grande lucidité.

Le lendemain elle s'endormit de la même manière, etc.

Mais, Messieurs, souvent les sensations éprouvées de cette manière, ne vont point jusqu'à produire le sommeil, il en résulte quelquefois des spasmes, des convulsions; et un état insolite rompt l'équilibre qui paraissait exister avant l'opération.

Le 28 septembre dernier, je magnétisais une dame qui éprouvait peu d'effets sensibles du magnétisme; une personne qui accompagnait cette dame, sentit pendant l'opération tous ses membres s'engourdir, et eut des picotements aux paupières.

Le lendemain, magnétisant la même personne sans songer à produire d'autres effets que sur elle-même, la dame qui l'accompagnait éprouva encore plus d'effets que la veille, et elle fut courbaturée toute la journée.

Le 50, le sommeil magnétique se déclara chez elle, et cependant comme je viens de le dire, je ne songeais nullement à produire cet effet: elle se réveilla bientôt, mais succombant de nouveau au sommeil, se rendormit et s'éveilla de même; et ce singulier état se prolongea malgré moi pendant plusieurs heures.

Le même fait m'est arrivé il y a peu de temps, chez une malade, femme d'un conseiller d'état. La femme de chambre de cette dame, qui assistait aux séances, afin de me suppléer en cas de besoin, fut prise de mouvements nerveux qui devinrent effrayants. Je me levai pour les faire cesser, mais

cette personne s'enfuit en criant qu'elle ne voulait pas que je l'approchasse, et que je lui faisais du mal ; elle revint bientôt, cependant, un peu plus calme et attribuant à son imagination les effets qu'elle avait éprouvés : bien rassurée elle s'assit à sa place accoutumée, et je continuais comme avant cette scène, de magnétiser sa maîtresse. —Mais au bout de cinq minutes, et sans que je cherchasse à agir ailleurs que sur ma malade, elle fut prise de nouveau des mêmes accidents, et courut s'enfermer dans sa chambre en poussant des sanglots et se plaignant d'une gêne dans la respiration, qui la fatiguait beaucoup. Cet état dura plusieurs jours, et servit bien plus à la conviction des personnes qui m'entouraient, que les effets thérapeutiques que j'aurais pu produire.

Vous le voyez, Messieurs, les phénomènes produits par le magnétisme, présentent une très-grande variété, et nous sommes loin, je crois, de les connaître tous (*); cependant, vous pouvez suivre partout son action physique. Il n'est plus possible d'expliquer ses divers effets par d'autres causes que par celles de l'émission d'un agent particulier, agent soumis à notre volonté, et qui semble être constamment à notre disposition, dans tous les cas, surtout, où les organes qui le contiennent et le forment sont dans leur intégrité; mais agissant au dehors, en vertu de lois qui lui sont alors particulières, et qui ne nous sont pas encore bien révélées. Pour achever de vous convaincre de cette double vérité et vous empêcher de

chercher d'autres explications contraires à celles que je viens de vous donner, voici d'autres observations, peut-être plus décisives ;

(*) Beaucoup de magnétiseurs ont cessé de magnétiser, lorsqu'ils eurent reconnu l'existence de phénomènes si bizarres. Ne croyant point à la possibilité de les diriger, ils se sont soustraits à la crainte de les produire.

Dites-moi pourquoi près d'une personne qui dort du sommeil naturel, ne lui voyez-vous rien éprouver de contraire à ce qui se passe ordinairement dans cet état? C'est parce que vous êtes restés dans un état passif, et que votre magnétisme est latent, permettez-moi cette expression.

Mais si au contraire, vous dirigez sur le dormeur la force que vous avez appris à reconnaître en vous, bien que placés à quelques pas de distance dans l'état où vous étiez avant, comment se fait-il qu'au bout de quelques instants succède à ce calme, un état d'agitation sensible, et que le patient exécute quelques mouvements; et si vous ajoutez à cet indice du changement qui s'opère en lui, d'autres symptômes tels que la difficulté de respirer, et le réveil instantané, comme si on l'eût touché avec une bouteille de Leyde légèrement chargée, si vous pouvez reproduire ces effets dans beaucoup de circonstances semblables; en employant les mêmes précautions, il faut bien nécessairement avouer que le système nerveux de

l'individu que vous avez magnétisé a subi l'impression de quelque chose d'étranger; et cela me paraît si évident, que je n'ose insister davantage.

Je passe encore à d'autres expériences. Vous vous rappelez que j'ai endormi, à l'Hôtel-Dieu, une malade à travers des cloisons fort épaisses ; le fait ne peut être douteux, je l'ai répété plusieurs fois, et les précautions étaient prises par les témoins, de manière qu'ils ne pussent être dupes d'une mystification.

Mais, comme un fait isolé ne peut être concluant, je vais vous en citer d'autres.

Lorsque vous avez obtenu le somnambulisme par les procédés mis en usage maintenant, il vous est facile de produire cette crise en variant votre manière d'agir. Votre somnambule qui ne s'était endormi qu'au bout d'un temps souvent fort long, finit, après quelques séances, par s'endormir très-promptement; quelquefois même ce temps n'excède pas trente secondes. Lorsque vous êtes parvenu à lui imprimer cette mobilité, vous pouvez l'endormir sans faire aucun geste qui puisse trahir votre intention. Votre volonté fortement exprimée produit ce résultat. Ce n'est certainement pas la volonté seule, car il n'est pas prouvé que son empire puisse s'exercer au dehors (*), mais elle a mis en mouvement le véritable principe agissant, un agent qui s'irradie dans un espace qui n'est pas encore connu, va pénétrer

le genre nerveux du sujet que vous voulez endormir, et causer le somnambulisme qui n'est lui-même qu'un des nombreux effets que son mode d'action peut produire.

(*) La volonté seule et sans fluide n'opérerait rien. (Réponse d'une somnambule).

Cela paraît si vrai, que vous n'agissez point sur le patient, lorsque faisant des passes et des mouvements, vous n'avez point l'intention ou une intention contraire à celle qu'il vous faut pour endormir, le magnétisé vous avertit lui-même du peu d'effets qu'il éprouve; mais si vous changez tout-à-coup votre disposition morale, et que vous vouliez l'endormir, vous le voyez fléchir et céder promptement à un pouvoir qu'il sent être irrésistible.

Quand vous êtes distrait en magnétisant, les effets sont beaucoup plus lents à se manifester, et vous n'en obtenez aucun, si votre attention est absorbée par une occupation de votre esprit sur des choses qui ne sont point relatives au magnétisme. (*)

(*) La volonté est une grande pièce, de très-grande importance, et doit l'homme étudier surtout à la bien régler.

(Charon.) « Vous voulez des lèvres ,mais votre cœur est loin de vouloir. »

Ces faits, Messieurs, ne sont point des faits observés par quelques individus isolés ; interrogez tous ceux qui se sont occupés du magnétisme avec quelque attention , ils vous répondront qu'ils les ont vérifiés.

Veillez bien vous rappeler ce que je vous ai dit d'une séance expérimentale qui eut lieu à l'Académie de Médecine, sur un somnambule qui les yeux tamponnés et la face couverte d'un triple bandeau, sentait néanmoins mon approche ou mon éloignement; rappelez - vous qu'il m'était facile de déterminer dans ses extrémités des mouvements convulsifs qui cessaient et reprenaient à ma volonté, et cependant j'étais à sept ou huit pas de lui, aucune parole n'était proférée, et le signal pour agir m'était donné par des tiers, qui avaient pris les plus grandes précautions pour vérifier ce fait étonnant.

Souvenez-vous encore que j'ai magnétisé l'un des commissaires chargés de l'examen du magnétisme , et qu'il en a éprouvé lui-même les effets les plus évidents et les moins contestables, dans des organes qui n'étaient point soumis à sa volonté ; que ces effets physiques arrivaient toujours de la même manière, et dans le même espace de temps. Je ne finirais pas, s'il me fallait, Messieurs, tous entretenir de tous les faits prouvant d'une manière positif l'existence du magnétisme animal. Mais comme mon intention est bien moins de tous convaincre par eux, que de tous engager à expérimenter vous-memes, je borne ici cet exposé. Je tous enseignerai bientôt des

procédés qui, vous facilitant les moyens de produire vous-même des faits, bâteront votre croyance, persuadé que je suis, que personne n'a en privilège la faculté magnétique, qu'elle est le résultat de notre organisation, le produit de la vie et d'un mouvement que nous pouvons imprimer à nos organes, dans des circonstances particulières; il vous sera donc facile de vous convaincre de la vérité de tout ce que nous vous avons dit; et un jour, j'en ai l'espoir, vous nous direz que nous n'avions rien avancé qui ne fût fondé, si vous avez surtout la prudence de ne vous prononcer qu'après avoir magnétisé, non pas une seule personne, mais plusieurs, et si vous vous placez dans les circonstances favorables que nous vous aurons appris à distinguer. (*)

(*) « Combien est grande l'inconstance des mortels et leur témérité, en matière d'expériences nouvelles! Car, si l'effet ne réussit selon leur désir, ils abandonnent aussitôt l'entreprise commencée, et tournent hâtivement à leurs premières coutumes, se reconcilient avec elles.

Je vais continuer de poursuivre le développement de l'action magnétique, vous la montrer agissante dans notre organisation et y faisant naître des effets analogues à ceux que produit notre principe vital.

Vous reconnaîtrez encore dans cette circonstance l'action indépendante de l'individu qui la reçoit et de celui qui la donne, soumise elle-même à de

nouvelles lois; il ne vous sera plus possible de vous méprendre sur ces résultats, et d'attribuer les phénomènes qui se manifesteront, à d'autres causes que celles que notre volonté met en jeu.

Voyons le magnétisme, appliqué comme moyen thérapeutique, et dirigé en cette qualité sur des organes malades; examinons son action, et les modifications qu'éprouvent les parties qui y sont soumises.

Vous allez reconnaître que la vie se trouve augmentée ou diminuée, que tous ces effets semblent provenir de la saturation des organes malades , par un principe essentiellement actif et pénétrant ; vous vous expliquerez alors les bons ou mauvais effets qui résultent de l'emploi de ce moyen de guérir; et l'étude de cet agent vous deviendra plus facile, à mesure que son existence matérielle vous sera démontrée.

Lorsque je commençai mon instruction magnétique, je croyais ce qu'avaient écrit des hommes graves; j'adoptais comme article de foi leurs axiomes; je ne pouvais penser qu'ils eussent affirmé des choses dont ils n'avaient pas la certitude. Je n'ai pas tardé à être désabusé, et j'espère vous convaincre de leurs erreurs.

Les premiers faits bien tranchés qui vinrent m'éclairer, méritent de vous être racontés: ils serviront à votre instruction , si jamais vous magnétisez, et

vous donneront dans tous les cas des idées plus justes sur le magnétisme, et de nouvelles preuves de l'effet physique de cet agent.

Dans beaucoup d'ouvrages sur cette science vous lisez : que rien n'est comparable en vertu, à l'action magnétique, son influence est une véritable panacée; magnétiseurs, vous pouvez tout, même des miracles, si vous savez bien employer votre puissance.

La tête exaltée, après avoir réellement obtenu quelques succès; je me croyais capable de guérir les maladies les plus invétérées. Je magnétisais donc des malades affectés de maladies pulmonaires très-avancées, et déclarées tout-à-fait incurables par d'habiles médecins.

Je pensais que cette maladie affreuse devait céder aux bienfaits de l'action magnétique; car j'avais lu que l'on avait réussi à en guérir de semblables. Voici ce que j'obtins dans cette disposition.

Les malades magnétisés avec une grande énergie ne tardèrent pas à ressentir vivement mon action; ils éprouvèrent d'abord un grand calme, suivi d'un sentiment de bien - être : mais à cet heureux effet succédaient bientôt des accès de toux, qui, se déclarant avec une violence inaccoutumée, étaient suivis de sueurs et d'un état d'angoisses, qui forçaient les malades à me prier de cesser. Je les engageais au contraire, tant était grande ma confiance, à persister ; pensant que ces mauvais effets étaient le

résultat d'un effort de la nature pour se débarrasser du mal ; mais les symptômes fâcheux continuaient de se développer, les pommettes se coloraient, les yeux devenaient brillants, et une expectoration forcée amenait des stries de sang vermeil : j'étais alors contraint de suspendre le magnétisme (*).

(*) Un semblable effet serait capable, lorsque ces maladies sont moins avancées, de produire des crises favorables qui assureraient le retour de la santé; mais on attend jusqu'au dernier moment, pour essayer l'emploi du magnétisme.

J'ai répété quelquefois cette expérience, et j'ai toujours vu le même effet avoir lieu.

Pans ces cas, le magnétisme agissait bien évidemment comme un agent physique puisqu'il portait le trouble dans beaucoup de fonctions, et augmentait considérablement la circulation du sang. Ce phénomène explique très-bien les effets fâcheux qui avaient lieu, car dans ces maladies, tout ce qui agit comme excitant est pernicieux; ce ne pouvait être l'imagination des malades qui avait produit le trouble, car ce trouble avait lieu dans des organes soustraits à la dépendance de leur volonté; je promettais à ces malheureux leurs guérisons: vous savez que dans ces maladies on se berce jusqu'à la fin de douces illusions. Plusieurs croyaient

que réellement je pouvais les sauver; ils auraient donc éprouvé, si leur imagination y eût eu quelque part, un changement favorable, et le contraire avait lieu.

Je passe sur ces faits pour vous en citer d'autres aussi concluants.

Vous trouverez encore dans les recueils de pièces sur le magnétisme, que l'on peut, lorsqu'on le veut, réveiller un malade que l'on a rendu somnambule. Eh bien! Messieurs, ils vous arrivera, dans quelques cas, ce qui m'est arrivé: des malades endormis par moi en quelques minutes ne purent être réveillés qu'au bout de plusieurs heures; je mettais cependant en usage les procédés recommandés en pareils, cas. Mais, vains efforts, plus je voulais obtenir le réveil, et plus l'intensité du sommeil se faisait remarquer, et souvent, à force de passer mes doigts sur les paupières, pour déterminer leur ouverture, je produisais des échimoses qui n'étaient nullement senties, et le réveil ne s'opérait qu'au bout d'un temps très long ; en sortant de ce sommeil, les somnambules passaient dans un autre état, et le moindre bruit alors opérait seul leur réveil.

Je pourrais vous citer un grand nombre de faits semblables qu'il est impossible d'expliquer sans recourir à l'hypothèse d'un agent dont nous subissons les lois.

J'espère que vous serez désormais disposés à accepter cette vérité, et que vous rejetterez comme non fondées toutes les explications qui paraissent opposées à l'admission, comme réel, d'un agent physique.

Je termine ici l'exposé des faits particuliers qui sortent de l'ordre habituel des phénomènes produits par le magnétisme, et je les résume tous afin que vous ne puissiez les perdre de vue, puisque les faits sont seuls écoutés maintenant, et qu'on les regarde, avec raison, comme faisant loi.

Je vous ai dit qu'un homme placé de certaine manière, et connaissant le magnétisme, pouvait agir sur son semblable et déterminer dans son organisation des phénomènes presque toujours appréciables, surtout pour des personnes auxquelles l'étude des lois de la vie n'était pas étrangère. Je vous ai fait l'énumération des principaux effets attribués aux propriétés de l'agent magnétique, en vous prévenant qu'ils ne naissent point dans l'ordre que j'indiquais. Je vous ai dit que cela paraissait dépendre de quelques causes cachées, et en outre de l'idiosyncrasie de chaque individu, et j'ai ajouté que le plus petit symptôme de votre action était quelquefois suivi d'un dérangement marqué dans le jeu de la machine humaine.

Je vous ai cité beaucoup de ces phénomènes en m'entourant toujours de témoignages qu'il vous eût été impossible de récuser.

Vous avez pu vous apercevoir que, lors même que ces témoignages n'existeraient pas, je pourrais vous parler avec autant d'assurance de l'existence du magnétisme, puisque les phénomènes qui naissent de son application sont très-faciles à obtenir, et que l'on ne récuse personne pour les faire naître et pour en devenir juge. Vous aurez été frappés des phénomènes étranges qui arrivent quelquefois à la suite de la magnétisation; je veux parler du somnambulisme et de ses nombreuses merveilles.

Enfin je vous ai entretenu de quelques effets particuliers, bien capables de faire craindre que, dans certains cas, le magnétisme ne produisît entre des mains inhabiles des accidents qui pourraient devenir irréparables.

Vous vous serez dit, sans doute, qu'il fallait, pour tirer un grand parti médical du magnétisme, l'avoir étudié d'une manière spéciale et être versé dans les connaissances physiologiques, et vous aurez trouvé mes conclusions conformes à votre manière de voir.

Mais, Messieurs, lequel d'entre vous pourrait rester froid au récit de tant de choses extraordinaires, et, en apprenant que la nature l'a doué de la puissance la plus utile, puisqu'elle tend à notre conservation, se refuserait à acquérir les moyens de lui donner le développement dont elle est

susceptible, et d'apprendre l'art de soulager son prochain, quand il ne lui faut, pour y parvenir, qu'un peu de travail et de bonne volonté ?

C'est une découverte bien précieuse que celle qui, après tant de théories incertaines, fournit enfin quelques principes incontestables au plus dangereux de tous les arts, celui de conserver et de guérir ; une découverte qui, dans une science jusqu'à présent conjecturale, offre des routes lumineuses, où nous n'apercevions que sentiers obscurs ou d'inévitables écueils ; une science qui en mérite à peine le nom, dit M. de Laromiguière : « Qu'est-ce qu'une science qui n'a ni principes arrêtés, ni matériaux fixes, ni méthodes constantes ? Qu'est-ce qu'une science qui change de nature et de forme au gré de tous ceux qui la professent ? Qu'est-ce qu'une science qui n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était hier ; qui, tour-à-tour, vante comme autant d'oracles, Hippocrate, Galien, Boerhave, Frédéric Hoffmann, Brow, etc., etc. Et pour tout dire enfin, qu'est-ce qu'une science dont on a demandé, non pas si elle était, mais si elle était possible ? »

La médecine, telle que nous la pratiquons aujourd'hui, est nécessairement dangereuse, parce qu'il est impossible, quoiqu'on en dise, de la faire résulter de régies certaines. Pour qu'elle résultât de règles certaines, il faudrait qu'elle nous fournît un moyen constant de trouver dans le corps organisé le lieu où réside l'obstacle qui s'oppose au mouvement réparateur de la nature : il faudrait de plus qu'elle nous fit connaître

exactement comment agissent les forces, c'est-à-dire les remèdes que nous pouvons employer pour vaincre cet obstacle, et la quantité de leur action dans chaque circonstance donnée; or, qui osera nous dire que cet obstacle n'est pas souvent caché de telle sorte qu'il échappe à la sagacité la plus exercée ! Qui est-ce qui a saisi, je le demande, les rapports qui peuvent se trouver en une organisation malade, et le remède employé pour la délivrer de la douleur ? Qui est-ce qui a mesuré l'action des remèdes à travers la prodigieuse variété des tempéraments et des âges? Et si presque jamais vous ne pouvez rassembler que des doutes, et sur le mal qu'il vous faut combattre, et sur l'effet des ressources que vous mettez en œuvre pour le détruire, oh ! combien de fois ne peut-il pas arriver que vous vous trompiez et sur le mal et sur le remède, que vous agissiez contre la nature qui veut guérir, et non pas contre le mal dont vous vous êtes empressé de suspendre les progrès; et qu'est-ce alors que l'art de la médecine pour l'homme qui a le plus de génie, qu'est-il autre chose que l'art d'assembler assez souvent, si vous le voulez, d'heureuses conjectures? Mais, dans les mains de l'homme qui n'a point de génie, dans les mains de cette foule d'hommes médiocres qui le pratiquent chaque jour avec tant d'effronterie dans la société, qu'est-il ?

Quand vous mesurez ses ravages, n'êtes-vous pas tenté cent fois de le regarder comme le droit funeste de dicter des proscriptions et d'exercer des vengeances ?

« MM. les savants et surtout les médecins sont opposés au magnétisme animal, ils le traitent avec mépris, cela n'est pas très-moral, mais cela est très-naturel. Le champ des sciences ressemble au sol de la Sicile qui ne doit sa fertilité qu'aux agitations du volcan qui brûle dans son sein : il faut qu'à de certaines époques, ce champ se bouleverse sous les pas de ceux qui le cultivent, il faut que le génie, comme l'Etna, travaille puissamment et parmi des secousses profondes, les germes que ce champ recèle, et que, pour le parer d'une fécondité nouvelle, il sème pendant quelques instants sur sa surface désolée le désordre et la tempête. Mais les pâtres de la Sicile voient-ils sans murmurer leurs paisibles demeures ravagées, leurs riches moissons envahies par les torrents enflammés; et quand un homme de génie vient ébranler dans le champ des sciences une masse d'idées, je le répète, pourquoi veut-on que les hommes qui vivent en repos sur cette masse, demeurent spectateurs indifférents du bouleversement qu'il produit?

Pourquoi veut-on qu'ils contemplent d'un œil sec leurs mesures philosophiques chancelantes? Pourquoi verraient-ils avec indifférence la terre qui les a nourris, après diverses agitations, se couvrir tout-à-coup de plantes inconnues, qui ne peuvent devenir leur pâture? Sans doute on ne

résiste pas plus au génie qu'à la nature: tous les deux sont puissants comme la nécessité; mais si ces hommes croient avoir un moyen d'arrêter le génie, quel que soit ce moyen, excusés par l'instinct de leur conservation, pourquoi craindraient-ils d'en faire usage? est-on jamais coupable en défendant ses foyers? »

Vous, Messieurs, qui n'avez point d'intérêts de corps, vous vous livrerez à l'étude du magnétisme; car ce n'est pas seulement comme phénomènes curieux que le magnétisme s'offre à nous et réclame notre attention; c'est comme moyen de guérison, comme principe d'existence. En effet, sous son empire, tout paraît se revivifier, les sens reprennent leurs fonctions et la nature semble se renouveler. Nous vous avons déjà fait remarquer que ses divers effets modifiaient d'une manière remarquable notre organisation et changeaient parfois les symptômes qui caractérisent la lésion de nos organes: de mémorables exemples nous apprennent ce qu'on en a obtenu de bien, des guérisons inespérées ont eu lieu, c'est en vain que l'on chercherait à les contester, quand les antagonistes du magnétisme en conviennent eux-mêmes. Nous pouvons donc espérer que l'action de ce nouvel agent, mieux connu, rendra son application plus facile et plus sûre, et que l'on évitera les dangers que je vous ai signalés.

Sans considérer le magnétisme comme une panacée, nous devons cependant vous signaler tous ses avantages.

On trouve dans le rapport de l'Académie de médecine les réflexions suivantes. Le rapporteur après avoir cité des expériences extrêmement curieuses faites sur deux malades, ajoute :

« Nous voyons, dans cette observation, un jeune homme, sujet depuis dix ans, à des attaques d'épilepsie pour lesquelles il a été successivement traité à l'hôpital des enfants, à Saint Louis et exempté du service militaire. Le magnétisme agit sur lui quoiqu'il ignore complètement ce qu'on lui fait. Il devient somnambule. Les symptômes de sa maladie s'améliorent; les accès diminuent de fréquence; les maux de tête, son oppression, disparaissent sous l'influence du magnétisme, il se prescrit un traitement approprié à la nature de son mal, et dont il se promet sa guérison. Magnétisé à son insu et de loin, il tombe en somnambulisme et » en est retiré avec la même promptitude que lorsqu'il était magnétisé de près. Enfin il indique avec une rare précision un et deux mois » d'avance le jour et l'heure où il doit avoir un accès d'épilepsie, etc. »

M. Husson vient de rapporter dans tous ses détails l'histoire d'un somnambule, et dit : « Les conclusions à tirer de cette longue et curieuse observation sont faciles. Elles découlent naturellement de la simple exposition des faits que nous vous avons rapportés, et nous les établissons de la manière suivante :

1° un malade qu'une médecine rationnelle faite par un des praticiens les plus distingués de la capitale n'a pu guérir de la paralysie, trouve sa guérison dans l'emploi du magnétisme et dans l'exactitude avec laquelle on suit le traitement qu'il s'est prescrit.

2° Dans cet état ses facultés sont naturellement augmentées.

3° Il nous donne la preuve la plus irrécusable qu'il lit ayant les yeux fermés.

4° Il prévoit l'époque de sa guérison, et cette guérison arrive. »

Il a fallu beaucoup de courage au rapporteur pour venir avouer en pleine académie des faits d'une telle nature, et pourtant ces faits sont la vérité même.

Vous le savez, Messieurs, la chirurgie a déjà profité plusieurs fois d'un des singuliers états du somnambulisme: l'insensibilité. Quelques opérations ont été faites sur des somnambules. M. Cloquet, chirurgien distingué, a pu faire une opération qui a duré 12 minutes, et qui lui a permis d'enlever un sein cancéreux sans que l'opérée ait ressenti la moindre douleur pendant l'opération.

M. Cloquet a rendu compte de ce phénomène étonnant, à l'Académie de médecine. Comme vous le pensez, de semblables assertions ont trouvé

beaucoup d'incrédules; mais cela n'altère en rien l'existence du fait matériel.

Vous savez encore que M. Recamier a appliqué lui-même des moxas sur plusieurs individus dormant du sommeil magnétique, et bien que ces moxas aient produit des escarres de dix-huit lignes de longueur sur autant de largeur, les malades ne se réveillèrent point, et ne manifestèrent par aucun signe la douleur qui devait en résulter» Vous savez que ces douleurs sont extrêmement vives. M. Recamier est convenu de ce fait au sein de l'Académie, eu déniaut toutefois l'utilité du magnétisme. Mais il n'est pas, heureusement pour le magnétisme, le seul juge de cette question.

Je dois vous rappeler encore ici le fait non moins important que ceux que je viens de vous faire connaître : l'épileptique, endormi par le docteur Frappart, et qui a été plongé durant son sommeil, et d'après ses ordres, dans une cuve pleine d'eau à la glace, où il est resté un certain temps. Ce fait s'est passé dans un des premiers hôpitaux de Paris, au Val-de-Grace, en présence du médecin en chef M. Broussais, et de plusieurs autres médecins, le même somnambule subit une opération qui devait être encore plus douloureuse, car on lui appliqua, toujours d'après ses ordres, un large cautère actuel au mollet; ce qui a contribué à sa guérison.

Messieurs, cet état si incompréhensible qui permet l'emploi de moyens si actifs, moyens que les plus courageux des hommes envisagent toujours avec une sorte d'effroi; cet état, dis-je, nous offre encore d'autres ressources.

Ce somnambule dont la peau et les muscles, à une très-grande profondeur, sont devenus insensibles, a cependant des perceptions cérébrales Beaucoup plus actives que dans l'état de veille, et si ces nerfs ne lui apportent plus rien du dehors, par une compensation libérale, la nature a voulu que son intelligence s'en accrût.

C'est surtout dans cet état, où on connaît la sagesse infinie du créateur de toutes choses, l'être le moins favorisé des dons de l'esprit possède souvent, à un degré bien supérieur, les moyens de pourvoir à sa conservation, et à celle des personnes mises en rapport avec lui. Nous voyons se manifester dans cette espèce d'extase des phénomènes moraux incompréhensibles, qui n'auraient point lieu dans l'état ordinaire.

Cet individu qui ne vit plus physiquement possède une existence intellectuelle bien surprenante, il a des sensations qu'il ne nous est pas permis d'éprouver, il semble avoir le plein exercice d'un sixième sens qui lui permet d'apprécier le désordre qui existe dans ses organes et de trouver le moyen d'y rétablir l'harmonie. Bien qu'il se trompe quelquefois, les

exemples où il juge sainement sont bien plus nombreux, et semblent justifier l'empressement que certains magnétiseurs mettent à rechercher cette crise. Ces divers phénomènes, vrais dans tous les points feront, Messieurs, que vous accorderez quelque indulgence aux personnes qui, considérant la découverte du magnétisme animal comme devant être la seule médecine ont répété ce que disait un ancien philosophe, Sénèque, *ad id sufficit, natura quod poscit.*

La nature suffit à ce qu'elle demande.

Avant de terminer cette leçon, permettez-moi de vous faire connaître quelques faits de guérison pour vous convaincre de la puissance du magnétisme employé comme moyen de traitement, vous allez reconnaître que les maladies les plus rebelles à la médecine ordinaire peuvent être guéries par le magnétisme. La raison qui vous dit que vos soins peuvent être infructueux vous trompe souvent. C'est pourquoi vous devez dans tous les cas possibles essayer l'emploi du magnétisme, persuadés que bien dirigés, il ne fera pas de mal, s'il ne fait pas le bien que vous en attendez.

Voici un exemple frappant du faux jugement des hommes, et de l'inépuisable bonté de la nature, secondée par le magnétisme.

Caroline Baudoin, âgée de vingt ans, d'un tempérament lymphatique, passa sa première enfance à Genève; là, sa mauvaise constitution se

développa davantage, soit par l'action du climat, soit par l'usage des mauvais aliments. Tout le système glanduleux s'entreprit; la gorge, les seins, les aisselles, présentèrent des engorgements d'une nature tout-à-fait scrofuleuse, plusieurs de ces engorgements s'ouvrirent et donnèrent issue à une suppuration abondante et sans cesse renaissante. On combattit cette maladie avec les moyens les mieux indiqués. On réussit à fermer plusieurs de ces émonctoirs; mais d'autres engorgements se formèrent et s'ouvrirent; un surtout, au bras gauche, intéressa les os et les chairs, de manière à nécessiter l'amputation du bras ; elle fut résolue et pratiquée du consentement de la malade, qui, fatiguée de souffrir de cette énorme plaie, regardait comme un bienfait d'en être débarrassée.

Ce fut à l'hôpital Saint-Louis que cette opération fut pratiquée. Elle eut tout le succès possible: la cicatrisation eut lieu, un peu lentement cependant, et la malade put sortir de l'hôpital, où elle avait passé plusieurs mois parfaitement traitée. Mais sa constitution infectée de scrofules, ne lui laissa aucun repos. Une plaie s'ouvrit au sein, et résistait aux traitements les mieux indiqués. C'est dans cet état que je connus cette jeune fille qui, sans aucune fortune, était destinée à souffrir et mourir jeune dans un hôpital. Emu au récit de ses souffrances, je me décidai à la magnétiser, plutôt par instinct que par conviction du bien que je pouvais lui faire; car je ne croyais point qu'il fût possible de guérir une maladie semblable.

Au bout de trois minutes de magnétisation, elle s'endormit. Elle commença par me dire que si elle m'eût connu sept mois plus tôt, elle eût conservé son bras; il y en avait trois qu'il était amputé : elle s'indiqua des moyens de cicatrisation pour les plaies du bras et du sein, et ces moyens employés réussirent complètement. Il restait à faire la chose la plus importante, changer sa constitution ou la modifier de telle manière que les accidents passés ne reparussent plus, et que ceux à venir fussent neutralisés. Le magnétisme avait développé assez de lucidité pour permettre à cette personne de donner des conseils à d'autres malades, mais pas encore assez pour trouver des moyens de guérison pour elle-même. Un jour qu'elle s'occupait d'un malade et paraissait très-préoccupée de son rétablissement, elle interrompit cette consultation et me déclara que le 24 août, à neuf heures du soir, elle tomberait dans un état de sommeil profond qui durerait pendant trente heures ; que ce sommeil serait très-tranquille , si deux jours avant elle n'était point contrariée ; que dans le cas opposé, elle serait très-agitée, et que par une envie inexplicable, elle chercherait à mordre ses chairs, qu'on eût à prendre les précautions nécessaires pour empêcher un si funeste penchant, et que la surveillance fut de tous les instants. Elle déclara que pendant cette crise de trente heures, elle ne prendrait absolument rien, qu'elle n'aurait aucune évacuation, et que toute l'humeur scrofuleuse se rendrait aux intestins pour être ensuite évacuée par un devoiement, qui durerait pendant douze heures ; elle assura que l'on

entendrait, pendant son sommeil, un bruissement à l'épigastre, bruissement occasionné par le transport de l'humeur scrofuleuse. Elle prédit ensuite sa guérison parfaite et la cessation de son sommeil lucide. Elle fit cette déclaration le 14 juillet 1833. Je la lui fis répéter le 21 du même mois, devant quinze personnes qui dressèrent et signèrent un procès-verbal, après avoir toutefois constaté l'état scrofuleux de cette fille, qui était on ne peut plus manifeste.

Dans l'intervalle qui nous était laissé, plusieurs personnes prirent connaissance de la déclaration et de l'état de la malade, et se promirent de vérifier un fait si étonnant de prévision.

Le 24 août, à 8 heures du soir, plusieurs personnes devaient se rendre directement chez la malade, au Petit-Carreau.

J'avais recommandé aux personnes qui devaient surveiller la malade, avant le développement entier de sa crise, de la faire coucher une demi-heure avant, afin d'éviter avec le plus grand soin qu'elle fût tourmentée. Tout fut enfin exécuté ponctuellement. A 9 heures précises, nous nous rendons en grand nombre près de la malade. En arrivant, nous apprenons que son état de crise s'est développé seulement quelques minutes plutôt qu'elle ne l'avait prédit, mais qu'il était complet. Nous entrons dans la chambre, et nous trouvons cette pauvre fille, la face gonflée, la langue

sortie de la bouche et serrée et presque coupée par les dents ; une extrême raideur des membres et des mâchoires , qu'il eût été plus facile de briser que d'ouvrir. Après avoir magnétisé les masseters, de manière à faire cesser l'état de raideur des mâchoires, je fis rentrer la langue qui était déjà devenue noire, et qui fort heureusement n'avait été entamée que dans une petite partie. Personne ne s'était aperçu encore qu'un doigt avait été non-seulement mordu, mais qu'il y avait perte de substance; le morceau manquant avait été par elle avalé au commencement de son sommeil. La main fut pansée : il s'échappait de la plaie, non pas du sang, mais une grande quantité de lymphe rosée, ce que tout le monde put constater. La gravité de cette crise ne me permit pas de m'éloigner; je restai pendant les trente heures près de la malade. Je n'eus qu'à me louer de ma détermination; car, pendant plusieurs heures, elle fit des efforts inouïs pour porter sa main à sa bouche et la remordre; elle ne put qu'atteindre le drap, et en enlever un morceau.

Tout se passa comme elle l'avait prédit et je me félicitai de mon nouveau succès.

Encore d'autres exemples:

Une femme de quarante ans épuisée par d'anciennes souffrances, ne pouvant plus faire un pas sans béquilles, décidée à faire essai du

magnétisme, arrive à Paris en litière: elle met deux jours à faire quatorze lieues : plusieurs syncopes ont eu lieu pendant le trajet : magnétisée à son arrivée, elle tombe en somnambulisme, mais le sommeil ne présente point de lucidité. Les effets magnétiques que le magnétiseur développe sont d'une telle nature (*), qu'il ne craint pas d'annoncer que dans quelques jours, la malade marchera sans béquilles. Il invite la malade à venir à un jour fixe assister à une soirée dansante qu'il donne dans sa maison: le doute de la malade et des assistants n'effraie point le magnétiseur; il prévient au contraire beaucoup de monde pour reconnaître et constater son annonce, et le triomphe du magnétisme. La malade est magnétisée tous les jours, le matin; et tous les jours, on peut constater un nouveau progrès; au onzième jour, elle commence à faire quelques pas, soutenue sous les bras seulement, et abandonne ses béquilles. Le dix-septième, elle vient à la soirée du magnétiseur, elle monte l'escalier seule, se promène et reste jusqu'à une heure du matin, rentre chez elle, sans avoir éprouvé d'autre fatigue que celle qu'aurait ressentie une personne bien portante.

(*) Pour celui qui aurait vu galvaniser un cadavre, les effets eussent été les mêmes. La malade, d'une maigreur et d'une pâleur extrême, immobile avant la magnétisation, était tout-à-coup remuée avec violence, et retombait dans son immobilité, à l'instant où cessait la magnétisation.

Après de tels faits, quel médecin pourrait dédaigner un auxiliaire si puissant, lorsqu'il ne lui fait qu'un travail consciencieux, pour apprendre ce qu'il en peut tirer d'avantages?

Mademoiselle Lacour, fille d'un commissionnaire au Mont-de-Piété, demeurant à Paris, cour des Fermes, jeune personne de dix-huit ans, malade depuis cinq ans et demi, après avoir au commencement de sa maladie, éprouvé quelques améliorations par l'emploi de divers traitements, cesse tout-à-coup, après une chute, de pouvoir marcher : une luxation du fémur, parfaitement caractérisée, survient. Des médecins habiles sont appelés, les moyens indiqués par eux sont employés sans succès. Ces médecins annoncent que la maladie a un caractère scrofuleux, ce qui la rend tout-à-fait incurable. Cette déclaration est faite aux parents de la malade. M. Dupuytren confirme cette déclaration, et conseille l'amputation de la jambe : on essaye encore cependant l'emploi des moxas, conseillé par M. Broussais : la malade ne va pas mieux. On parle du magnétisme, comme moyen douteux, mais le seul qui restait à essayer. On me demande si je veux en faire l'emploi : je m'y refuse d'abord, pensant que la maladie était trop grave, et devait être incurable; pressé de nouveau, je cède aux sollicitations : je me rends chez la malade, qui ignorait absolument ce que c'était que le magnétisme. Après cinq minutes de magnétisation, elle s'endort : je l'interroge; elle déclare devant plusieurs personnes qu'elle

marchera le 25 juillet à midi, sans béquilles, et sans boiter, et qu'elle n'aura jamais de rechute : elle demande seulement à être magnétisée pendant quinze jours de suite ; puis de deux jours l'un, jusqu'au jour indiqué. Nous en étions à cinq semaines; je me conforme entièrement à son indication : j'engage plusieurs médecins à suivre son traitement. Douze de mes élèves l'examinent attentivement, et s'y rendent plusieurs fois par semaine. Le temps prédit arrive; toute la famille, qu'une maladie si affreuse affligeait cruellement, ne peut croire à un rétablissement si prochain; ce serait un miracle, et personne ne croit plus aux miracles; mais, moi, j'étais bien certain que la malade marcherait. Les effets produits par le magnétisme étaient manifestes pendant chaque séance; une sueur très-abondante et gluante, venait avertir que les articulations se nettoyaient de l'humeur qui les obstruait; la peau avait changé de teinte ; les forces reparaissaient aussi ; les digestions étaient redevenues bonnes; il n'y avait plus que la jambe malade, qui d'abord plus grande que l'autre, et ensuite plus courte, qui présentât encore un raccourcissement assez sensible. Le 24, la malade affirme de nouveau que le lendemain elle marchera à midi, sans béquilles et sans boiter. Il y avait alors six mois qu'on ne l'avait levée, et cinq ans et demi qu'elle était malade; le 25, à onze heures et demie, je vais chez elle.: tout l'appartement était envahi par une foule de personnes venues pour être témoins d'une guérison presque sans exemple ; l'incrédulité est peinte sur toutes les figures : on me taxe d'enthousiaste , de jeune homme; chacun

croit qu'une mystification m'attend. J'avoue que tous ces discours avaient porté dans mon âme un trouble inexprimable ; une sueur froide coulait de mon front; j'étais pâle et tremblant; et cependant, quelque chose me disait que dans un instant j'allais recueillir le prix de mes peines, et que ma foi aux prévisions somnambuliques, éprouvée par un grand nombre de prédications toutes réalisées, allait être encore justifiée. À midi précis, je m'approche de la malade; elle était dans son lit, habillée; je la magnétise devant tout le monde. Lorsqu'elle fut endormie, je lui rappelle sa promesse, je la somme de la tenir : je lui commande avec force de se lever et de marcher : elle sort du lit, lentement, et pose ses pieds à terre, pour qu'on lui mette des souliers. La foule immobile fixe ses yeux sur la jeune fille et sur moi ; et reste muette, impressionnée par un spectacle si nouveau ! A un signe de ma volonté, on s'écarte pour ouvrir «a passage; je commande de nouveau à la malade de marcher; elle tâte d'abord le sol avec son pied malade ; elle semble mal assurée, fait un pas, se recueille, et enfin avance jusqu'à l'extrémité de l'appartement, sans être soutenue, ni appuyée sur personne. Elle revient à son lit, chacun la suit: je la réveille brusquement et lui dis de marcher; ce qu'elle ne sait pas encore avoir fait; elle tâtonne de nouveau le sol, et marche avec la même hésitation; mais bientôt, prenant de l'assurance, elle fait plusieurs fois le tour de l'appartement.

Je m'arrête, Messieurs, car il est hors de mes forces et de mon sujet, de vous peindre toutes les impressions que ce spectacle si sublime venait de produire sur la foule assemblée.

Les anciens philosophes, par leur intelligence, avaient pénétré dans les plus secrets ressorts spirituels de la nature. Ils avaient pensé que non seulement le principe spirituel de vie est dans la nature de chaque être, pour son existence et pour sa réparation, et suivant l'axiome des sages :

Nature contient nature, nature sêjouît en nature; nature surmonte nature; nulle nature n'est amandee, sinon en sa propre nature.

« Apprenez, disaient-ils encore, que c'est de la nature seule que vous recevez la guérison et la santé, pourvu que vous sachiez l'aider. Comme vous ne craignez pas que votre lampe s'éteigne tandis que vous avez de l'huile pour y mettre ; ne craignez pas non plus que les maladies vous assaillent, tandis que la nature aura en réserve un si grand trésor. Cessez donc de vous fatiguer nuit et jour dans la recherche de mille remèdes inutiles, et ne perdez pas votre temps dans de vaines sciences, ni dans des opérations fondées sur de beaux raisonnements, en vous laissant entraîner par l'exemple. »

Je viens, Messieurs, de vous donner la preuve que l'on peut, sans aucun remède, guérir beaucoup de maladies regardées aujourd'hui comme

incurables, et justifier quelques-uns des axiomes des médecins de l'antiquité.

Désormais, vous considérerez le magnétiseur comme une machine électrique, mettant en mouvement, par ses propres forces, un fluide doué des propriétés les plus admirables. Les nerfs conducteurs de ce feu principe, le recevant, le porteront dans toutes les parties de l'individu soumis à la magnétisation, il s'y répandra comme une rosée salubre, pour humecter les parties mobiles et délicates qui doivent se toucher, sans jamais se réunir; entraînant avec lui la matière nutritive qui doit les soutenir, les développer et les réparer, il établira entre tous les organes une sorte de sympathie conservatrice qui les fera concourir au soulagement les unes des autres ; il se mêlera dans l'estomac avec les aliments, deviendra le premier agent de la digestion et enfin le premier remède auquel auront recours les malades qu'un sot aveuglement ne fera pas préférer une médecine inventée par les hommes vains et orgueilleux, à un moyen simple et universel que la nature a établi comme une loi nécessaire à son équilibre.

Dans la prochaine séance, je vous entretiendrai dû magnétisme dans l'antiquité, et de son état actuel en France.

FIN DE LA QUATRIÈME LEÇON.

V^e LEÇON

«L'âme de l'homme est, dans son esprit, ce que l'œil est dans son corps ; tous les deux voient; l'une les choses intelligibles et compréhensibles, l'autre les choses sensibles; et la raison le veut sans contradiction. »

« L'homme doit être l'objet de sa propre observation. C'est la plus grande et la plus sublime élude qu'il puisse faire : mais, pour arriver à ce haut degré de la science, il faut qu'il se sépare de lui-même; c'est-à-dire que l'être intellectuel domine tellement l'être extérieur, qu'il puisse le juger comme s'il lui était aussi étranger que tous ceux qui l'entourent dans l'ordre matériel. »

Messieurs,

Dans la dernière séance, je vous ai annoncé que je vous ferais aujourd'hui l'historique des divers systèmes qui avaient été établis pour rendre raison des effets particuliers résultant de l'emploi de ce qu'on appelle le magnétisme animal et qu'ensuite je vous entretiendrais de l'état actuel du magnétisme en France.

Il n'entre pas dans mon plan de rechercher les premières traces de la manifestation du pouvoir que nous croyons aujourd'hui exister en nous. Ce pouvoir a dû nécessairement se manifester dans tous les temps, s'il est, comme nous le pensons, le produit de notre organisation physique.

Il ne faut, en effet, que jeter un coup d'œil sérieux sur l'histoire des divers peuples de l'antiquité, leurs moeurs, leurs opinions, leurs nombreuses religions, et leurs superstitions, etc., pour s'assurer que le magnétisme a été connu de tout temps, et pour trouver de nombreuses traces de son existence.

La puissance de cet agent alternativement oubliée et retrouvée, recherchée d'âge en âge, a été l'objet des travaux d'une foule de philosophes: on sait quel pouvoir les anciens accordaient à certaines pratiques.

L'usage des amulettes, abus du magnétisme que les magnétiseurs font revivre aujourd'hui parmi nous, rattache l'époque actuelle aux premiers temps. On les retrouve chez tous les anciens peuples: les palladiums, les pénates, ne furent dans l'origine que des amulettes.

Les prêtres des anciennes religions étaient médecins; ils avaient étudié plus particulièrement la nature, dont ils célébraient l'auteur. C'est avec les connaissances qu'ils avaient acquises dans cette étude, que les mages, les

hiérophantes, les bramines les gymnosophistes, les druides, etc., etc., ces compagnies si révérees dans l'antiquité et surtout dans l'Orient, dont les chefs étaient à la fois prêtres et rois, qu'ils parvinrent à opérer des phénomènes si extraordinaires, en employant des verges, des bâtons, des flèches; c'est à l'aide de ces connaissances, qu'ils faisaient éprouver des sensations fortes, ou occasionnaient des douleurs, qu'ils se vantaient de guérir et guérissaient des maladies par un simple attouchement, une simple direction de la main, un simple regard; en un mot, qu'ils produisaient tant d'effets merveilleux si célèbres dans l'histoire, auxquels on ne croit pas aujourd'hui, parce qu'on en a oublié l'origine, parce qu'on en ignore la cause, et parce qu'on juge mal à propos qu'ils ne sont appuyés que sur l'ignorance, la crédulité, la superstition, etc. La fourberie devint un moyen tout simple d'expliquer ce qu'on ne connaissait pas; le magnétisme passa pour une invention superstitieuse, comme si la superstition inventait quelque chose.

C'est pour n'avoir pas vu que le magnétisme avait été la médecine primitive, qu'on a traité de fables les guérisons qui s'opéraient dans les temples des dieux.

N'allait-on pas dans celui de Sérapis recouvrer le sommeil; n'allait-on pas dans le temple d'Esculape (*) chercher la guérison ; n'y éprouvait-on pas des crises, des convulsions, et divers autres symptômes, même sans

avoir été touché ; n'en sortait-on pas, très-souvent, soulagé ou guéri? Cependant on n'y prenait pas de remèdes.

(*) « Esculape fut le Dieu de la médecine, et estoit principalement adoré en Epidaure, ville de la Grèce, laquelle, à cause du temple de ce Dieu, fut en grande estime, ainsi qu'escrit Solin : car, qui cherchoit remède à quelques maladies, allait dormir en iceluy, et entendit en songe ce qui lui convenoit faire pour guérir. »

On pourrait citer un grand nombre de ces faits. L'histoire en est remplie.

Pline le jeune rapporte que de son temps on s'occupait beaucoup de leurs recherches.

Apollonius de Thyane, fameux par ses prétendus miracles, se servait de talismans. Ces talismans avaient la réputation de guérir del'épilepsie.

Périclès, suivant Plutarque, portait une amulette ; Gallien (*) lui-même, le prince de la médecine, guérit, dit-on, des épileptiques en leur attachant au cou des racines de péone : les cures qu'il opéra par des applications magnétiques, le firent passer pour magicien, et le contraignirent de sortir de Rome.

(*) Gallien avouait qu'il devait une grande partie de son expérience aux lumières qui lui étaient venues en songe.

Un respect de reconnaissance pour ces figures muettes, à cause de la vertu qu'on leur supposait, les érigea peu à peu en divinités iutélaires; et la superstition, toujours inconséquente parce qu'elle marche dans les ténèbres, étendit la vertu de toutes ces choses à des objets ridicules, et on les condamna comme dangereux. C'est ainsi, qu'au rapport de Spartien, on punissait ceux qui en portaient au cou. (*)

(*) A cette époque, les malheureux magnétiseurs, guérisseurs, ou sorciers, comme on le voudra, couraient de grands risques, s'ils n'avaient pas la prudence de cacher leurs facultés.

Ammien Marcellin nous apprend : « Que l'empereur Valens fit mourir une vieille femme qui avait coutume, en prononçant quelques mots innocents, de guérir les fièvres intermittentes. On l'avait mandée, à la connaissance même de Valons, pour guérir la propre fille de cet empereur. Cette femme simple rendit effectivement la santé à cette fille ; et, pour récompense, l'empereur la fit mettre à mort, comme coupable et criminelle.»

Précieuses lumières de l'esprit, s'écrie Ammien Marcellin, vous que le ciel accorde à ceux qu'il aime, quels abus n'auriez-vous pas prévenus, si vous eussiez pu pénétrer dans ces temps ténébreux !

Le concile de Laodicée, tenu dans le quatrième siècle, défendit aussi l'usage des amulettes, sous peine d'excommunication. Cette défense, étendue aux anneaux, fut répétée par les conciles de Rome, en 712, de Milan, en 1565, et de Tours, en 1583.

Par quel préjugé la médecine a-t-elle été longtemps pratiquée par divination, par incantation, par imposition des mains? On menait le pauvre à la porte du temple; le riche était introduit sous les parvis, sans doute, pour y être traité avec plus de soin.

L'habitude de masser s'est conservée dans l'Inde ; l'habileté des brames à soulager et même guérir les malades par attouchement, paraît avérée, soit qu'ils agissent par tradition et sans principes, soit que les européens, ce qui est aussi vraisemblable, n'aient pas eu l'adresse ou le discernement de leur dérober une science importante.

L'Inde, créatrice de nos institutions et de nos arts, qui a vu toutes les nations tributaires de ses opinions et de ses idées, paraît être le berceau de ces mystères savants et sacrés. Ne comptait-elle pas des initiés à Memphis, à Héliopolis, à Eleusis, et dans l'île de Samothrace. On ne pouvait y admettre que les hommes célèbres par leurs lumières, les médecins renommés et les poètes fameux, doués pour l'ordinaire d'une sensibilité extrême. La franc-maçonnerie moderne a conservé de ces mystères et le

secret et les épreuves, et quelques-uns des signes; mais la chose s'est perdue, les signes sont restés.

« Loin de n'offrir qu'un recueil d'inepties et de mensonges, les pages les plus merveilleuses de l'histoire, nous ouvrent les archives d'une politique savante et mystérieuse, dont, en tous les temps, quelques hommes savants se sont servis pour régir le genre humain, pour le conduire à l'infortune ou au bonheur, à la grandeur ou à la bassesse, à l'esclavage ou à la liberté. »

(*)

(*) Ne rejetons pas la sagesse des anciens sans l'entendre ; enveloppée dans des paraboles et des allégories, que l'homme extérieur prend pour des faits passés, elle renferme des vérités qui ne passent pas. Un jour on méditera leurs écrits et on suivra leurs maximes; et alors :

Le sage qui écoutera, en sera plus sage, il entendra la parabole, et l'interprétation du sens caché; il comprendra les paroles des sages, leurs énigmes et leurs dits obscurs ; parce que celui qui est instruit en la parole et en la reconnaissance du souffle animant et spirituel de vie, trouvera les biens et le souverain bonheur. »

Prov.

« Car, ceux qui trouvent ces choses et leurs révélations, ont la vie et la santé de toute chair; les maladies fuient loin d'eux.»

Prov.

Quelle science n'a pas souffert de la rouille de plusieurs siècles?

Qui ne connaît la faculté accordée par les historiens à plusieurs rois, de guérir les malades en les touchant. En 1060, les rois d'Europe s'attribuèrent ce pouvoir. Edouard le confesseur, roi d'Angleterre, obtint ce don curatif, suivant les historiens, à cause de sa piété ; et c'est depuis ce prince, qu'on a nommé en Angleterre le vice scrofuleux, le mal du roi. Son contemporain, Philippe I^{er}, roi de France, ne resta pas longtemps sans annoncer qu'il avait lui-même ce pouvoir; et ce n'est que depuis lui, qu'on a accordé aux rois de France la faculté de guérir les écrouelles en les touchant.

Raoul de Presle, avocat, confesseur, historien et poète de Charles V, parle de son application à guérir les humeurs froides, et Etienne de Conti, qui a fait une histoire de France, rapporte les cérémonies observées par Charles VI, avant de procéder à l'attouchement des malades.

Louis XIII chercha à opérer de pareilles guérisons; et on connaît le mot du duc d'Epéron, qui, apprenant le pouvoir exorbitant donné par le roi à Richelieu, lorsque ce dernier fut nommé généralissime contre les

Espagnols, s'écria : « Quoi! Louis ne s'est donc réservé que le pouvoir de guérir les écrouelles ? » Ses successeurs ont conservé l'usage de toucher les scrofuleux dans la cérémonie de leur sacre, et Louis XVI s'y est conformé: après l'application de la main de ce prince sur chaque malade, on leur a dit encore, en 1775, la formule ancienne : Le roi te touche, Dieu te guérisse. La même faculté fut accordée par les Allemands aux comtes de Hasprug : et Boyle assure qu'un médecin de son temps lui avait confié que, pour guérir la même maladie, il avait employé plusieurs fois le même moyen. Mais, Messieurs, nous trouvons partout des hommes qui s'attribuent le même pouvoir. Plutarque nous apprend que Pyrrhus et l'empereur Vespasien guérissaient les malades en les touchant. Il dit du premier : « Il n'y avait pas d'homme si pauvre et si abject qu'il ne soulageât lorsqu'il en était prié.»

Dans les siècles derniers, nous savons qu'il existait une foule de thaumaturges, dont les plus célèbres, Valentin, Greterek et Gassener, guérissent un grand nombre de malades et ces guérisons sont attestées par une infinité de médecins.

Toutes ces guérisons, je ne crains pas de le dire, n'ont eu d'autres causes que le magnétisme animal (*).

(*) Pour peu que l'on recherche les traces du magnétisme, on s'aperçoit bientôt que toutes les religions y ont puisé des moyens pour se constituer, les miracles, les révélations, les vues à distance, appartiennent au magnétisme. La médecine, elle-même, n'a pas d'autre origine. C'est dans les inscriptions somnambuliques et magnétiques, exposées et attachées aux murs des temples anciens, que les descendants d'Esculape, ainsi qu'Hippocrate lui-même, puisèrent une partie des principes et des recettes qui constituèrent d'abord l'art de la médecine.

Aux époques reculées, quelques associations avaient seules le dépôt sacré des lumières et des connaissances ; elles n'étaient transmises que sous le sceau du secret. Les savants disaient alors : « Le sage étudiera la sagesse des anciens et s'exercera dans les prophéties. L'homme prudent et sage ne divulguera point le secret de la science. Tandis que la science est un bien qui appartient à tous les hommes. Ce n'est que depuis quelques siècles que les philosophes ont pu rechercher les lois de la nature et écrire librement le résultat de leurs observations sur tout ce qui semblait appartenir à un pouvoir occulte, et les répandre dans le monde savant.

Sans nous occuper davantage de ces recherches approfondies, nous allons vous signaler ici quelques-uns des premiers observateurs qui rassemblèrent, en corps de doctrine, les opinions qui dominaient de leur temps sur les causes des effets magnétiques que l'on crut reconnaître dans

les corps organisés, et vous serez conduits tout-à-l'heure à penser que Mesmer n'a rien découvert de nouveau ; que toutes les idées par lui émises étaient répandues depuis plusieurs siècles et qu'il n'a fait que les rassembler et les mettre en corps de doctrine. Nous ne lui en devons pas moins beaucoup de reconnaissance pour avoir rappelé les esprits vers l'étude des forces occultes, mais il est naturel et juste de rappeler que nombre de philosophes ont les mêmes droits.

Le magnétisme animal, d'après la définition de M. de Mesmer, est la propriété du corps animé qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, propriété manifestée par son analogie avec l'aimant. » (*)

Les premières traces du magnétisme, définies par Mesmer, se trouvent dans les écrits de Paracelse, médecin chimiste, qui naquit en Souabe, en l'an 1500.

(*) Cette proposition fautive était bien propre à arrêter les progrès du magnétisme; l'action des corps célestes, inventée sans doute pour cacher la simplicité de l'acte magnétique, n'est pour rien dans le pouvoir que nous pouvons exercer. Les effets de cette action ont peu d'analogie avec l'aimant : enfin, l'action réciproque d'un individu sur un autre, ne peut avoir lieu,

d'une manière sensible, que lorsqu'ils savent quelles sont les conditions nécessaires à son développement.

« Paracelse avait lu le traité de Gilbert sur l'aimant, dont les phénomènes ont toujours été l'écueil de la philosophie; il en était imbu. Il crut apercevoir dans les êtres animés une vertu secrète, analogue à celle de ce minéral, une qualité attractive qu'ils tiraient des astres, et qu'il nomme magnale. »

Quelques exemples de sympathie, d'antipathie, parmi les animaux : le mouvement de certaines planètes, qui semble suivre le cours du soleil, l'action de certains remèdes plutôt vers certaines parties que sur d'autres, fortifiaient cette opinion. Dès lors, on ne vit plus que magnétisme ou attraction dans la nature. C'est dans la connaissance de ces sortes de phénomènes que consistait toute la physique du temps : on commençait par des expériences sur l'aimant, on finissait par l'examen des différentes espèces de magnétisme.

On soupçonna dans l'aimant naturel ou artificiel, des propriétés applicables aux maladies ; et des cures obtenues de cette manière, parurent si merveilleuses, si faciles à foire, que chacun chercha à les pratiquer, à les expliquer, les uns les regardant comme un effet de la sympathie, d'autres

comme un don de Dieu ; d'autres enfin, comme le résultat d'une vertu particulière.

« Paracelse pose comme fondement de toutes les sciences occultes, la prière par laquelle nous demandons et il nous est accordé, nous cherchons et nous trouvons, nous frappons et il nous est ouvert.

A la foi rien n'est impossible.

L'imagination, qui, si elle s'enflamme dans notre esprit, s'accorde facilement avec la-foi.

La foi, dit-il dans un autre endroit ,surpasse la lumière naturelle, et, en conséquence, la force et la puissance de toutes les créatures.

En outre, dit-il, l'imagination est confirmée et reçoit tout son développement de la foi. Elle reçoit tout son développement pour qu'elle vienne à l'acte ; car tout doute brise l'ouvrage et le laisse imparfait dans le sein de la nature. La foi fortifie donc l'imagination; la foi termine la volonté ; celui qui croit en la nature, obtient de la nature suivant l'étendue de sa foi. »

Léon Suavus, auteur des Commentaires sur Paracelse, qui ont paru en 1567, avait étudié lui-même le magnétisme. Au liv. 1^{er}, page 236, il s'exprime ainsi :

« Tous les phénomènes de la volonté ne sont pas incroyables à ces sages, qui comprennent parfaitement les vertus et la noblesse de l'esprit humain ; elle n'est arrêtée que par la simple interposition du corps; dans tout le reste, elle est censée égale aux anges.

Nous passons sous silence les fascinations et les différents modes par lesquels l'esprit produit; à l'extérieur des effets bien étonnants.

Rien ne coopère davantage à produire ces merveilleux effets que l'imagination de celui qui a la plus grande confiance dans l'objet vers lequel il est porté, soit qu'il soit réel, soit qu'il ne soit qu'en idée. »

Les premiers partisans de la doctrine magnétique, après Paracelse, furent, parmi les gens peu instruits, un nommé Rumelius Pharamond, le chevalier Digby ; et, parmi les hommes plus éclairés, Crollius, Bartholin et Anman, qui proposèrent leur doute sur quelques pointes, ta plupart de ces idées étaient passées en France, où elles eurent pour partisans Loysel, Dolé, Gaffarel, etc.

Au commencement du quatorzième siècle, Arnaud de Villeneuve, doué d'un esprit vaste et pénétrant, mais d'une imagination trop ardente, versé dans la connaissance des auteurs arabes, y puisa la doctrine magnétique, et l'employa dans les traitements des maladies : les signes dont il se servit passèrent bientôt pour magiques. Médecin de Montpellier, il fut déchiré

dans les écrits de ses confrères, et condamné par la Sorbonne. Aigri par le malheur, sur la fin de ses jours, affaissé sous le poids des peines d'esprit, son imagination s'alluma et ne lui présenta que des objets à redouter; il crut, comme J.-J. Rousseau, être devenu le but de la haine de tous les hommes.

Bientôt après, parut Pierre Pomponace, si célèbre par son esprit et surtout par les chagrins que ses idées métaphysiques lui attirèrent. Son ouvrage sur les enchantements, de *Incantationum occulta potestate*, fit le plus grand bruit. Il y témoigna qu'il ne croit pas à la magie, mais il assure que la vertu qu'ont certains hommes de guérir les maux est inhérente en eux, et qu'ils peuvent opérer des cures par attouchement, sans sortilèges et sans miracles.

Il ne manque, comme vous le voyez, que le nom de magnétisme à ce système. Il raconte qu'il n'est pas incroyable que la santé puisse être produite à l'extérieur par l'âme qui l'imagine ainsi qu'elle le désire. »

- Il trouve aussi : « que son opinion n'est pas la même que celle des Arabes; suivant Avicène, l'âme n'agit que par sa seule connaissance et son seul empire; selon lui, au contraire, l'âme n'agit qu'en attirant, et par les vapeurs qu'elle » envoie aux malades. » Il est dans l'esprit de l'homme, dit-il, une certaine vertu de changer, d'attirer, d'empêcher et de lier les hommes

et les choses à ce qu'il désire, car tout lui obéit lorsqu'il est porté à un grand excès de passion ou de vertu, mais en tant qu'il surpasse ceux qu'il entend lier.

Corneille Agrippa, qui naquît à Cologne en 1486, poussa très-loin les effets de la foi et de l'imagination; mais il parle très-raisonnablement, lorsqu'il dit : « les passions de l'âme qui suivent la fantaisie, lorsqu'elles sont très-véhémentes, non-seulement peuvent changer le corps propre, mais peuvent agir sur le corps d'autrui, et même peuvent aussi donner ou guérir certaine maladie d'esprit ou de corps ; car les passions de l'âme sont la cause principale de notre tempérament. D'où il suit que l'âme fortement élevée et enflammée par une imagination véhémente, » envoie la santé ou la maladie, non-seulement » dans son propre corps, mais même dans les corps étrangers. »

Agrippa tire des faits observés par lui une conséquence morale pour la conduite de la vie. « Il y a des hommes, dit-il, qui agissent sur vous par leur seule affection, par la seule habitude qui les environne. En conséquence, les philosophes vous ordonnent de fuir la communication des hommes méchants et malheureux ; car leur âme pleine de rayons nuisibles, infecte ceux qui les approchent, d'une contagion de malheur. Par la raison contraire, il conseille la » société des gens heureux. »

Plus tard encore, Nicolas de Lucques avait écrit sur le magnétisme du sang; Laurent Strause sur la sympathie magnétique; et Pierre Borel, médecin du roi, associé à l'Académie des Sciences, avait soutenu toute sa vie la même doctrine. Dans une dissertation qu'il publia sur les cures sympathiques, il admit, non-seulement l'influence du fluide général sur l'économie animale, mais encore celle de la volonté.

Ces doctrines avaient jeté de profondes racines en Allemagne.

Dès l'an 1608, Goclénius, professeur de médecine à Marbourg, avait fait paraître sur les cures magnétiques, un traité assez long, dans lequel il essaie de prouver que ces sortes de guérisons s'opèrent d'une manière très-naturelle, qu'il cherche même à expliquer.

En 1621, Vanhelfmont, disciple de Paracèle, publia son Traité de lacure magnétique des plaies,, ouvrage dans lequel il venge son maître des attaques dirigées contre sa doctrine par plusieurs pères jésuites.

L'inquisition, étonnée des profondes connaissances de Vanhelfmont, dans la médecine, le regarda comme un magicien et le fit arrêter. Echappé de ses prisons, il alla comme Descartes dont il fut le contemporain, chercher la paix et la liberté en Hollande. C'est là qu'il publia, chez les Elzevir, son ouvrage intitulé : des Effets du magnétisme sur le corps de l'homme. Il y développa des idées fortes et neuves.

« Le magnétisme, dit Vanhelmont, agit partout; il n'a rien de nouveau que le nom, il n'est un paradoxe que pour ceux qui se moquent de tout, et qui attribuent au pouvoir de Satan ce qu'ils ne peuvent expliquer. »

« En supposant, dit-il, qu'une sorcière opère des maléfices, ce n'est point par l'opération du diable, qui ne saurait lui communiquer une puissance qu'il n'a pas ; c'est par une faculté propre à l'homme, inhérente à la nature humaine, et dont nous pouvons faire un bon ou mauvais usage, comme de toutes les autres facultés dont nous sommes doués. »

« Suivant Vanhelmont, l'âme est douée d'une force plastique, qui, lorsqu'elle a produit une idée la revêt d'une substance, lui imprime une forme, et peut l'envoyer au loin et la diriger par la volonté : cette force infinie dans le créateur, est limitée dans les créatures, et peut conséquemment être plus ou moins arrêtée par les obstacles. Les idées ainsi revêtues d'une substance, agissent physiquement sur les êtres vivants, par l'intermède du principe vital ; elles agissent plus ou moins, selon l'énergie de la volonté qui les envoie, et leur action peut être arrêtée par la résistance de celui qui les » reçoit. »

Quelques savants du temps de Vanhelmont croyaient que la puissance sympathique émanait des astres. Vanhelmont soutenait le contraire.

« J'en vois la source, disait-il, dans un sujet plus rapproché de nous. Ce sont les idées qui dirigent; et ces idées sont produites par la charite, ou par une volonté bienveillante.

Aussi, dans l'action sympathique, je mets ces astres de notre intelligence (l'attention et la charité) bien au-dessus des astres des cieux. Les idées excitées par le désir de faire du bien s'entendent au loin elles sont dirigées sur l'objet que la volonté leur désigne à quelque distance qu'il soit. »

Il est impossible d'avoir des idées plus justes sur la nature de l'agent magnétique; il est fâcheux que ces vérités soient accolées à des choses peu vraisemblables. Vanhelmont fut soutenu dans la lutte qui survint, par Robert Flud, écossais, auteur de plusieurs ouvrages sur la philosophie.

Suivant Robert Flud, l'homme a ses pôles, comme la terre; pour que son magnétisme ait lieu, il faut que le corps soit dans une position convenable. Après avoir examiné, sur ce point, l'opinion des auteurs, surtout celles de Platon, de Pythagore, d'Aristote, et d'Empédocle, il conclut, qu'outre l'action des pôles dans l'homme, qu'il admet comme démontré, il existe deux principes qui agissent continuellement sur lui.

Lorsque deux personnes s'approchent, dit-il, et que les rayons qu'elles envoient, ou leur émanation, se trouvent repoussés, réfléchis, répercutés de la circonférence au centre, l'antipathie existe, et le magnétisme est négatif.

Si au contraire, il y a abstraction de part et d'autre, et émission du centré à la circonférence, le magnétisme est positif.

Il admet plusieurs sortes de magnétisme ; et les recherches auxquelles il se livre pour donner des preuves de ses assertions, sont extrêmement curieuses.

Robert Flud, dans l'origine des choses, n'admet qu'un principe ou élément primitif, d'où dérivent tous les autres, qui n'en sont que des modifications ou des métamorphoses. Cette idée, d'une grande beauté, est développée dans toute son étendue. Il considère l'âme comme une portion de ce principe, qu'il nomme universel ou catholique.

Il définit le magnétisme en deux mots : le consentement des esprits. Ce sentiment entre deux corps animés, lorsqu'il est amical de part et d'autre, s'appelle sympathie. Il prend les noms d'antipathie, d'horreur des dissemblables, lorsqu'il est désagréable; d'où résulte la distinction du magnétisme, en sympathéisme et en antipathéisme.

Robert Boyle, fondateur de la Société royale de Londres, mathématicien profond, physicien éclairé, entrevit l'action et la réaction, que les individus pouvaient exercer entre eux, et il admit un fluide général qui les produisait.

Dans son traité justement estimé, sur les effluences corporelles, en prouvant leur admirable subtilité, il établit leur pouvoir et leur influence.

Les mêmes recherches avaient été faites par l'espagnol Balthazard-Gracian : l'attraction qu'il semble avoir reconnue est appelée par lui, avec assez de justesse, la parenté naturelle des esprits et des cœurs. Il entrevit ce flux et ce reflux permanent du principe vital et des humeurs corporelles , dans l'homme, sans lequel le mouvement de la vie s'arrête; et il expliquait ces effets de la sympathie et de l'antipathie, qui deviennent plus naturels et moins merveilleux d'après son explication. L'atmosphère particulière à chaque individu, dit-il, retient du fluide général l'attraction et la répulsion qui lui sont propres. Dans les croisements divers de ces atmosphères individuelles, telles émanations sont plus attractives, entre deux êtres, et telles autres plus répulsives, etc. Cette doctrine ne s'éloigne guère de celle de l'ancien rabbin Abraham Benhannas. « L'aimant, disait-il, attire le fer; le fer est partout : tout est donc soumis au magnétisme. Ce n'est qu'une modification du principe général qui unit ou divise les hommes, et fait naître entre eux la sympathie, l'antipathie et les passions. »

Le père Kircher, qui rend compte de l'ouvrage de Robert Flud, à la fin du sien, dit : que cette œuvre ne peut être sortie que de l'école du diable.

Cependant, dans son ouvrage, le père Kircher donna beaucoup plus d'extension que les autres, à tous les exemples de sympathie et d'antipathie connus, ainsi qu'à tous les genres d'affinité qu'on observe dans la nature et qui lui parurent autant d'espèces de magnétisme. Il en distingue plusieurs genres : le magnétisme des corps métalliques, celui du soleil, de la mer ; celui des animaux, ou magnétisme animal, qu'il nomme zoo-magnetismos.

Kircher abondait tellement dans son sens, que toute la nature lui parut magnétique.

Un autre auteur, Jean-Baptiste Porta, dont la maison fut le rendez-vous de tous ceux qui cultivaient les lettres, et qui fonda à Naples l'Académie des secrets, de secreti, parce que pour y être admis, il fallait apporter un secret ou une découverte, adopta en partie les idées de Kircher; et publia un livre sur la philosophie corpusculaire, qui contient plusieurs recettes magnétiques, et un Traité de magie naturelle. Les cures; opérées par Porta, parurent si extraordinaires à la cour de Rome, qu'y soupçonnant de la magie, elle lui fit défendre de guérir,

Coclès et Porta, abusant du magnétisme, et y réunissant mal à propos l'étude de l'astrologie judiciaire, se mêlèrent de prédire l'avenir.

Le hasard fit deviner au premier le genre de sa mort, et annoncer à Caponi, son assassin, qu'ayant la nuit il commettrait un crime dont en effet

il fut la victime. Le second prédit au génois Spinola ses succès, s'il voulait suivre la carrière des armes, prédiction que ce dernier remplit.

Wirdig, professeur de médecine à Rostoch, se persuada qu'il y avait dans la nature et dans les corps, plus de vie, plus de mouvement, plus de magnétisme, plus d'intelligence, qu'on n'en avait admis. Doué de beaucoup de génie, il anima tout ; il étendit le système de Kepler. Celui qu'il créa parut sous le titre de Médecine nouvelle des esprits; il l'adressa à la Société royale de Londres, et il fut imprimé en 1675.

Selon Wirdig, l'influence magnétique a lieu non-seulement entre les corps célestes et les corps terrestres, mais cette influence est réciproque; le monde entier, dit-il, est soumis à la puissance du magnétisme. La vie se conserve par le magnétisme , tout périt par le magnétisme.

On trouve dans Wirdig, un ordre, un plan, un enchaînement d'idées, une marche, une liaison. C'est un autre Prométhée, qui dérobe le feu du ciel et le communique à tous les êtres ; tout s'anime par le feu de son génie, les astres, les éléments, l'homme, la terre, les plantes, les eaux, les minéraux, tout, jusqu'aux ténèbres, se trouve doué d'une sorte d'intelligence et d'activité. On aime à voir, dans le développement et le détail, comment ces esprits régisseurs de l'univers, circulent, se meuvent, se choquent, s'évitent, donnent lieu par leur rencontre à de nouveaux corps, retournent à leur

source, ou forment des masses, en dessinent les formes, en épanouissent les couleurs, et les détruisent enfin, par leur combat, pour se reproduire eux-mêmes, sous d'autres formes, sans jamais périr.

Stahl, à qui la chimie doit tant de lustre et de gloire, trouva dans les anciens la doctrine du magnétisme, et en fit des applications nouvelles et heureuses. Sa *Vraie théorie médicale*, imprimée en 1708, annonça le génie étendu avec lequel il savait lire toutes les parties de son art. On y trouve des pensées profondes, qui sont toutes fondées sur l'existence d'un principe vital qui circule dans tous les êtres, qui les modifie, qui entretient leur jeu, qui a dans l'homme une sorte de flux et de reflux comme tous les courants, et dont l'absence produit en lui des obstructions, des paralysies, des épilepsies, des mouvements convulsifs, et la mort.

Maxwell, médecin écossais, qui vint avant Stahl, avait eu les mêmes idées; il fit un corps de doctrine de toutes ses observations, les réduisit en principe et s'occupa de perfectionner la médecine magnétique, qu'il se flatte d'avoir tirée le premier du cahos.

Son ouvrage parut à Francfort. Ferdinand Santanelli le réduisit en aphorismes. « Au milieu de Beaucoup de choses, inintelligibles pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec l'étude des choses occultes, on y rencontre

par fois des idées ingénieuses servant à expliquer l'action qu'un individu exerce sur un. autre, et quelquefois sur sa propre organisation.

Il s'émane, dit-il, de tout corps, des rayons corporels qui sont autant de véhicules, par lesquels l'âme transmet son action, en leur communiquant son énergie et sa puissance pour agir; et ses rayons non seulement sont corporels, mais ils sont même composés de diverses matières.

Lorsque l'esprit, intimement uni aux qualités d'un corps, communique avec un autre corps il se forme, par un flux et reflux mutuel des esprits de l'un à l'autre corps, une sorte de sympathie et d'union, qu'il n'est pas aussi facile de dissoudre, que celle qui est l'ouvrage de l'imagination. » Le remède universel, n'est autre chose que l'esprit vital, renforcé dans un sujet convenable. Selon l'intention première de la nature, aucun sujet ne reçoit que l'esprit vital nécessaire pour sa conservation selon son espèce; il est cependant possible que la nature, par le travail d'un philosophe, produise des choses supérieures à leur principe.

Voulez-vous opérer des prodiges, retranchez! De la corporéité des êtres, procurez au corps une plus grande somme d'esprit, tirez l'esprit de son état d'assoupissement. Si vous ne faites quelques-unes de ces choses, si vous ne savez lier l'idée qui prépare une régénération, vous ne ferez jamais rien de grand. »

Nous ne parlerons pas ici d'une foule d'autres auteurs qui soutinrent les mêmes doctrines. Les plus grands philosophes en étaient imbus et croyaient à l'action qu'un individu peut exercer sur un autre; il est même probable que Cette action a été la première médecine.

« Avant Hippocrate, dit Denarius medicus, il s'est trouvé plusieurs hommes habiles qui n'ont point fait usage de la médecine corporelle, mais bien uniquement des facultés de l'âme.

Ainsi ils connaissent deux puissances pour guérir des maladies et pour faire des choses extraordinaires : l'une, qui agit directement sur le corps, et qui réside dans les propriétés de certaines plantes, de certains minéraux, etc. L'autre, qui agit par la seule volonté, le seul regard, la seule imagination, je le veux, je l'ordonne, sans autre secours. »

Nous arrivons à Mesmer: vous connaissez déjà l'histoire de ce médecin; je ne dois vous tracer ici que son système : vous allez reconnaître qu'il offre plus d'un point de ressemblance avec ceux que je vous ai cités.

Voici le résumé de sa doctrine, exposée en vingt-sept aphorismes :

1° Les corps célestes, la terre et les êtres vivants exercent réciproquement une action les uns sur les autres.

2° L'intermède de cette action est le fluide universel, qui pénètre et entoure tout.

3° Cette influence mutuelle agit d'après des lois mécaniques, mais qui sont inconnues.

4° Elle produit des effets alternatifs, que l'on peut comparer avec le flux et le reflux.

5° Les propriétés de la matière et des corps dépendent de cette influence réciproque.

6° Tout agent agit immédiatement sur les nerfs et donne lieu, dans le corps de l'homme, à des phénomènes analogues à ceux que produit l'aimant; il y a des pôles divers, opposés dans le corps.

7° Le magnétisme animal est la qualité du corps animal qui donne la réceptivité pour ces agents généraux.

8° Le magnétisme passe, avec une promptitude incroyable, d'un corps dans un autre, que ceux-ci soient vivants ou inertes.

9° Il agit à des distances considérables, sans avoir besoin d'intermèdes.

10° Il est réfléchi, comme la lumière, par un miroir.

11° Il est augmenté, propagé et communiqué par le son.

12° Il y a des corps vivants qui ont une propriété tellement contraire au magnétisme animal, que leur présence détruit tous les effets de ce dernier.

13° Cette force opposée peut être également accumulée, propagée; elle pénètre de même tous les corps, et c'est par conséquent une force positive.

14° L'aimant est aussi susceptible du magnétisme animal, sans que son attraction pour le fer en éprouve la moindre altération; le magnétisme animal est donc totalement différent du magnétisme minéral.

15° On peut, à l'aide de ce principe, guérir immédiatement les maladies nerveuses, et médiatement toutes les autres ; il nous explique l'action des médicaments et provoque les crises.

Et c'est avec son secours, que la médecine peut être portée à son plus haut point de perfection.

Vous connaissez, Messieurs, l'examen qui a été fait de cette doctrine par les Bailly, les Lavoisier, les Franklin, etc. Vous savez que ces savants reconnurent tous les effets de la magnétisation, mais qu'ils adoptèrent d'autres causes à leurs explications, que le fluide universel de Mesmer, ses pôles et ses baquets ; ils crurent que le pouvoir de l'imagination, la tendance à l'imitation, pouvaient rendre suffisamment raison des effets extraordinaires qu'ils étaient appelés à constater.

Il n'entre point dans mon plan de vous détailler toutes les expériences qui furent faites et celles qui furent proposées pour juger la théorie de Mesmer; plusieurs de ces propositions ne pouvant soutenir l'examen, le système entier croula de toutes parts.

Mais avec ce système, comme sans lui, on continua d'obtenir des effets; alors tous les magnétiseurs, s'apercevant que, dans certains cas, l'imagination, l'imitation, l'attouchement, ne pouvaient expliquer les effets qu'ils obtenaient, jugèrent les rapports des commissaires comme portant à faux, et ne rendant point suffisamment raison des phénomènes qu'ils produisaient.

Il survint alors une foule de doctrines nouvelles : les magnétiseurs, en grand nombre, répandus par toute la France et l'Allemagne, s'empressèrent de donner des explications aux effets produits par le prétendu magnétisme. Les uns crurent reconnaître la puissance de Dieu, d'autres la puissance du diable. Plusieurs crurent à l'existence d'un fluide magnétique, d'autres la nièrent. Mais ce qui est positif, c'est que tous ceux qui magnétisèrent, obtinrent des effets physiques et des guérisons, n'importe quelle fût leur croyance.

La découverte du somnambulisme par M. de Puységur, vint apporter quelques changements dans la pratique et dans la manière d'entendre et de

s'expliquer le magnétisme ; on remarqua que la volonté jouait un grand rôle dans la production des faits; dès lors, on abandonna une partie de la doctrine de Mesmer, et on adopta le système de M. de Puységur, système qui était renfermé dans ces deux mots : Croyez et veuillez.

Les magnétiseurs s'attachèrent à bien vouloir et à avoir le plus de foi possible; ce n'étaient cependant pas les seules conditions pour réussir, il fallait encore diriger l'action de la volonté sur le patient, pendant un certain temps.

Les magnétiseurs les plus célèbres de cette époque n'avaient point d'autre méthode; un seul cependant prétendit qu'une partie de ces conditions était inutile. Voici comment il procédait: il faisait placer dans un fauteuil la personne qu'il voulait rendre sensible au magnétisme.

Il l'engageait à fermer les yeux en se recueillant, puis lui faisait quelques passes sur les membres et sur le tronc, et tout-à-coup il prononçait d'une voix forte le mot : dormez. Si la première tentative ne réussissait pas, il soumettait le patient à une seconde épreuve, quelquefois même à une troisième, après cela il le déclarait incapable d'entrer dans le sommeil lucide.

L'abbé Faria, auteur de ce système, ne croyait point à l'existence de l'agent magnétique ; il expliquait les divers effets que ces procédés lui

faisaient obtenir, par des causes particulières; les mots magnétisme et magnétiseur étaient remplacés par les mots concentrateur et concentré.

Le mot somnambule par l'expression grecque Epopte; mais l'explication qu'il donne de la cause du somnambulisme ne nous paraît nullement fondée. Voici cette explication, qui ne tous paraîtra, probablement, pas plus claire qu'à nous.

En indiquant, dit l'abbé Faria, comme cause du sommeil lucide, la concentration, que nous avons substituée au mot magnétisme, nous n'avons voulu que signaler ici la cause immédiate qui provoque le sommeil en général.

Les sommeils ont leurs nuances, celui qui est le plus profond, est ce que nous avons appelé le sommeil lucide. Ce sommeil n'existe qu'avec une extrême liquidité dans le sang.

La liquidité dans le sang contribue non-seulement à la profondeur du sommeil, mais aussi à sa promptitude.

L'expérience m'a fait voir ajoute-t-il, que l'extraction d'une certaine dose, de ce fluide rendait époptes dans vingt-quatre heures ceux qui n'y avaient aucune disposition antérieure. Voilà la véritable cause de ce qu'on appelle le somnambulisme naturel; causé jusqu'à présent regardée comme

mystérieuse parmi les enfants d'Esculape, etc. L'abbé Faria aurait dû nous dire ce qu'il entendait par liquidité dans le sang. Il n'est pas vrai qu'une saignée rende somnambule.

D'autres systèmes vinrent bientôt s'enter sur ceux que je vous ai fait connaître. Comme ils ne vous apprendraient rien et que je dois ménager votre temps, je ne vous en entretiendrai pas.

J'arrive, Messieurs, à vous parler des doctrines d'un homme dont les lumières et le savoir sont généralement connus, auteur de plusieurs ouvrages sur le magnétisme.

M. Deleuze, professeur d'histoire naturelle et bibliothécaire au jardin des plantes, est toujours descendu dans l'arène quand il s'est agi de défendre le magnétisme contre les attaques auxquelles il a été en butte. Cet homme respectable employa constamment dans sa défense la logique des faits. Ses ouvrages resteront comme des modèles qu'il sera difficile d'imiter. Traduits dans toutes les langues, ils ont porté partout la connaissance du magnétisme; mais en rendant justice à M. Deleuze, nous ne devons cependant pas rester muets sur les vices de sa théorie, qui, à notre avis, contient un grand nombre d'erreurs : la pratique du magnétisme vous les révélera bien mieux que je ne pourrais le faire ici; je vais

seulement vous citer quelques passages de ses ouvrages, qu'il m'a paru nécessaire d'examiner.

Sans le premier chapitre de son instruction pratique, M. Deleuze dit :

« L'homme est composé d'un corps et d'une âme, et l'influence qu'il exerce participe à la fois de l'un et de l'autre. Il s'ensuit qu'il y a trois actions dans le magnétisme,

1° l'action physique,

2° l'action spirituelle,

3° l'action mixte.

Il assure ensuite, qu'il est facile de distinguer quels phénomènes appartiennent à chacune de ces actions.

Sans rechercher jusqu'à quel point cette assertion est fondée, nous devons dire ici, que ces distinctions d'actions, qu'il est impossible de prouver, sont nuisibles, en ce que plusieurs magnétiseurs partent de là pour se croire capables de faire des miracles, et répandre dans le public des faits erronés. À croire ces magnétiseurs, rien ne résiste à leur puissance spirituelle, pourvu toutefois que vous ayez une grande croyance mais si vous leur parlez du magnétisme animal, ils souriront de pitié : l'agent qu'ils

emploient, est bien plus relevé, c'est une portion de la Divinité, qu'ils ont à leur disposition, et qu'ils exploitent par privilège.

Il leur suffit, pour cela, d'avoir beaucoup de confiance en eux et de ne pas avoir à faire à des réprouvés: c'est ainsi qu'ils qualifient ceux qui ont le malheur de ne rien ressentir de leur intercession.

M. Deleuze est très-loin d'autoriser de semblables pratiques. Mais nous devons le dire, on peut puiser dans ses œuvres toutes espèces de croyances et de méthodes. Beaucoup de faiseurs de miracles ont une doctrine mystique qui ne s'éloigne guère de certains principes qui font la base du système de M. Deleuze.

Les procédés magnétiques, enseignés par cet auteur, ne sont pas, non plus, exempts de critiques.

On peut, avec plus de certitude, obtenir la production de phénomènes magnétiques, en suivant une méthode plus simple que la sienne; il n'est pas besoin de se toucher les pouces, d'avoir les genoux et les pieds contre les genoux et les pieds de celui qu'on magnétise) les passes, faites de la manière que M. Deleuze indique, ne sont pas non plus rigoureusement nécessaires, vous pouvez les faire en long, en large, en travers, en descendant, en remontant, pour obtenir le même effet, sous la condition cependant, qu'elles soient faites en face du trajet des nerfs des principaux

organes de l'individu que vous magnétisez ; mais je vous expliquerai cela dans un autre moment.

Ce magnétiseur admet que les femmes doivent magnétiser les femmes. Sans «contester qu'elles puissent le faire avec succès, je ne crois pas qu'elles doivent s'y livrer, dans le cas où le somnambulisme existe accompagné de l'extase.

Si un seul des faits que je vous ai cités dans la dernière séance est vrai, je vous demande en quelle situation terrible se trouverait une femme en présence d'accidents qui peuvent menacer la vie de Celui que l'on magnétise.

On peut encore reprocher à cet écrivain de n'avoir pas assez généralisé l'emploi que Ton peut faire du magnétisme dans nos maladies; de n'en avoir pas assez précisé les véritables dangers et d'adopter comme nécessaires une foule de conditions morales et physiques qui sont loin d'être utiles.

Par les procédés que vous indique cet auteur, vous allez lentement au but, qui est d'arriver à la production des phénomènes magnétiques; vous courez moins, il est vrai, les risques de faire du mal, que si vous vous abandonniez sans règles et sans guide à toute l'énergie de votre action ;

mais aussi, pour cela même que vos effets sont moins prononcés, les guérisons sont plus rares.

Je passe rapidement sur toutes les autres observations qu'il y aurait à faire relativement à la manière dont M. Deleuze entend et explique le magnétisme; il est fâcheux pour la science, qu'il n'ait pas développé et appliqué plus rigoureusement qu'il ne l'a fait, un des axiomes qu'il a émis; axiome qui semble en contradiction avec ce que je vous ai cité tout-à-l'heure.

« Je crois à une émanation de moi-même, dit M. Deleuze, parce que les effets magnétiques se produisent sans que je touche le. Malade : ex nihilo nihil. J'ignore la nature de cette émanation, je ne sais si elle est naturelle ou spirituelle, je ne sais à quelle distance elle agit, mais je sais qu'elle est lancée et dirigée par ma volonté car, lorsque je cesse de vouloir, elle n'agit plus. »

C'est cette action qu'il fallait étudier.

M. Deleuze était sur le chemin de la vérité, il n'a pas poursuivi.

Voici, Messieurs, une autre doctrine qui contredit en tout point celle de M. Deleuze.

M. le docteur Bertrand, après avoir publié sa croyance au magnétisme et au fluide, et s'être déclaré le partisan 4e M. Deleuze, ce docteur a fait une rétractation complète. Il ne croit plus entendons-nous cependant, il croit encore, non au fluide, mais à tous les effets produits par la magnétisation, et il adopte une nouvelle manière de les expliquer (*). Le somnambulisme n'est plus pour lui que l'extase, et sa manifestation, de nos jours, qu'une épidémie, que Ton doit attribuer à des causes accidentelles que met en jeu le magnétisme. Il est vrai de dire que ce médecin glisse légèrement sur. les difficultés qu'il rencontre, et qui semblent le contrarier : l'action à distance, la communication des pensées, et bien d'autres phénomènes , qu'il adopte cependant, mais qui ne l'empêchent point de courir au but qu'il s'est proposé d'atteindre, et où il croit être arrivé.

(*) L'imagination, la conviction, l'imitation, la sympathie.

Il rattache tous les phénomènes du magnétisme, du somnambulisme, à ceux qu'ont présentés les convulsionnaires de tous les pays, les possédés, les trembleurs des Gévennes, etc.

En lisant attentivement les faits que le docteur Bertrand admet comme démontrés et tout à fait incontestables , on pouvait espérer que ce médecin serait revenu à l'explication naturelle, et la seule traie, qu'il avait précédemment adoptée sur la cause de la production des phénomènes

magnétiques. Malheureusement ce médecin est mort dernièrement, et sa perte est grande pour les sciences. Malgré le changement d'opinion de M. Bertrand, ses ouvrages n'en sont pas moins très-instructifs, et méritent d'être consultés par tous ceux qui s'occupent de l'étude du magnétisme.

On peut ranger dans la catégorie des magnétiseurs qui rejettent l'hypothèse d'un agent magnétique, le baron d'Hénin de Guvillers, auteur qui a écrit plusieurs volumes sur cette science. Rien n'est plus contradictoire que les faits qu'il cite; et le tout est accompagné de sarcasmes et de déclamations contre ses collègues qui ont le malheur de ne pas adopter ses idées. La possibilité de l'existence d'un agent le révolte, il se fâche, et sa colère le fait sortir des bornes d'une critique mesurée. Il me faudrait trop de temps pour vous faire connaître les doctrines de M. d'Hénin, mais je dois vous dire qu'il adopte comme vrais les phénomènes les plus merveilleux du magnétisme ; et pour vous convaincre et vous faire juges de la valeur de ces explications, voici des faits rapportés par cet auteur : nous allons le laisser parler.

« Une dame indienne, qui demeure à Paris, et qui possède une grande force magnétique, a été sollicitée par une dame avec qui j'étais de nous donner une preuve de l'énergie de sa volonté. Elle avait à son service une femme qu'elle traitait par le moyen du magnétisme, et qu'elle mettait souvent en somnambulisme. Elle était alors à travailler dans une chambre

entièrement séparée de nous ; on a demandé à cette dame indienne si cette femme pouvait se présenter devant nous d'après son ordre mental. Aussitôt, la maîtresse se recueillit un instant et la magnétisa de l'endroit où elle était, sans parler et sans faire aucun mouvement ; quelques minutes après, nous avons vu entrer la servante dans la » chambre où nous étions, qui venait demander à sa maîtresse quels ordres elle avait à lui donner. »

M. d'Hénin ajoute les réflexions que voici : « Il se trouvera des personnes assez raisonnables pour ne pas croire que je me suis laissé tromper par une si forte illusion, et- pour être persuadés que je ne me serais pas hasardé à affirmer un fait de cette espèce, si je n'en avais pas été convaincu d'une manière évidente. »

Si ce fait est vrai, ce que je ne mets point en doute, que deviennent tous les arguments de M. d'Hénin contre l'agent magnétique. Il semble lui-même n'être pas Bien certain de la solidité de son système, comme je vais le faire connaître. Il dit:

« On peut de même aussi, du bout du doigt, par des gestes et sans gestes, ou par des passes, etc., mais toujours accompagnés d'un acte de volonté, faire mouvoir comme un automate le somnambule en crise, sur lequel on exerce une influence magnétique animale , et le réduire à penser,

à obéir et à agir, au moyen d'un seul acte mental et sans le concours de l'imagination du patient, etc. »

Un autre auteur, M. Georget, médecin, semble venir tout exprès pour renverser à son tour les doctrines du docteur Bertrand et du baron d'Hénin. Il adopte franchement le magnétisme. L'existence de l'agent lui paraît démontrée. Ecoutez-le parler :

« Il est nécessaire, dit-il, que les deux pièces de l'élément magnétique dirigent autant que possible, exclusivement et fortement, toute l'action cérébrale vers la production du phénomène en question; que le magnétiseur et le magnétisé aient l'intention, veuillent que le somnambulisme soit déterminé; rien ne m'a été plus facile que de constater ce fait. Toutes les fois que j'étais distrait, que ma pensée était toute à des idées étrangères, que j'étais tourmenté par quelques affections morales, que je ne pensais point à l'action que j'allais entreprendre, souvent je ne pouvais produire absolument aucun phénomène. Tout-à-coup, lorsque je croyais avoir fini l'opération, le somnambule ouvrait les yeux en me disant qu'elle ne ressentait rien ; et pourtant, moi seul, je pourrais juger de la situation de mon esprit. Il en était à-peu-près de même, lorsque la personne influencée ne voulait pas; cependant, j'ai déterminé le somnambulisme malgré celle-ci, et quelquefois à leur grand déplaisir, d'autres fois à leur insu, comme par exemple, pendant des accès d'épilepsie, où il y a perte

complète de connaissance ; la même chose avait lieu lorsqu'il s'agissait de la cessation du somnambulisme. M. Georget ajoute quelques réflexions à son récit. « Comment expliquer, dit-il, par cette supposition (l'imagination, ou l'ennui) la production du sommeil, en quelques minutes, malgré la personne, laquelle assure ne vouloir ou n'avoir point envie de dormir; des paralysies et autres phénomènes que l'on détermine sans être soupçonnés d'avance, et sans être aperçus? Comme il n'a pas d'effet sans cause, il est nécessaire d'admettre un agent de communication entre les deux pièces de l'élément magnétique.

Quelle réflexion faire ici? Il faut nécessairement que l'un ou l'autre de ces deux docteurs soit dans l'erreur ; mais M. Georget a un avantage, c'est qu'il n'est pas seul de son opinion. Les faits qu'il annonce ont été vérifiés très-attentivement par un autre observateur, M. Rostan, médecin de l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris.

Il les confirme entièrement, il fait plus, il cite, dans le Dictionnaire de médecine, des expériences faites par lui, qui mettent dans tout son jour l'existence de cette nouvelle vérité, que les phénomènes magnétiques sont dus à l'action que produit sur notre système nerveux, l'émission d'un principe particulier qui semble soumis à notre volonté. Il ajoute que cet agent n'est autre que le fluide nerveux; et partant de ce point, il indique des procédés pour obtenir le somnambulisme.

Je vous ai dit, dans la dernière séance, que ces observateurs s'étaient trop pressés de conclure, et que le petit nombre des faits recueillis par eux, ne permettait pas qu'ils jugeassent en connaissance de cause toutes les conditions nécessaires à l'action magnétique, aussi, leurs règles sont quelquefois vicieuses. Ils admettent dans le magnétisme des dispositions qui ne sont pas toujours nécessaires. On reconnaît aisément qu'ils ont été influencés par les idées dominantes de leur époque, idées que le talent et le rang de M. Deleuze ont soutenues malgré leur peu de solidité. Il importe fort peu, en effet, que le magnétisé veuille être endormi, qu'il le désire, pour que la production du sommeil ait lieu d'une manière plus prompte; je dirai plus, cette disposition, selon moi, neutralise les effets magnétiques, et, jusqu'à un certain point, retarde leur développement.

J'ai remarqué que, toutes choses égales d'ailleurs, un individu qui ignore complètement ce que vous faites et ce que vous attendez de lui, éprouve plus d'effets de votre action que celui qui, prêtant attention à ce qui va se passer, s'attend à éprouver des modifications dans sa manière d'être; il semble, dans ce cas, que la résistance soit plus grande à surmonter, en raison des opérations qui s'exécutent dans son esprit, opérations qui augmentent et prolongent son état de veille.

Malgré quelques erreurs de ce genre, les observations de M. Rostan et Georget (*) ont fixé d'une manière beaucoup plus précise, que l'on ne

l'avait fait avant eux, les lois de la manifestation des effets magnétiques ; on regrettera toujours que ces observateurs judicieux n'aient pas poussé plus avant leurs recherches. Jamais cependant phénomènes n'ont été aussi dignes d'attention» « Mais » la pratique du magnétisme absorbe les facultés sans y joindre une déclaration importante. En 1821, dans mon ouvrage sur la Physiologie du système nerveux, j'ai hautement professé le matérialisme. L'année précédente, j'avais publié un Traité sur la folie, dans lequel sont émis des principes contraires, où du moins sont exposées des idées en rapport avec les croyances généralement reçues (pages 48,51,52 et 114). Et à peine avais-je mis au jour la Physiologie du système nerveux, que de nouvelles méditations sur un phénomène bien extraordinaire, le somnambulisme, ne me permirent plus de douter de l'existence , en nous et hors de nous, d'un principe intelligent, tout à fait différent des existences matérielles. Ce sera, si l'on veut, l'âme et Dieu. Il y a chez moi, à cet égard, une conviction profonde, fondée sur des faits que je crois incontestables.

(*) M. Georget constata, par de nombreuses expériences, les plus curieux phénomènes du somnambulisme lucide. Il en avait étudié la cause, et se proposait de faire un travail sur un sujet si intéressant, quand la mort le frappa. C'est ainsi qu'elle éteint souvent de précieuses lumières, & l'instant où leur clarté allait se répandre. Il a laissé un testament dont voici un passage:

«Je ne terminerai pas, dit-il, cette pièce, du magnétiseur. Il faut qu'il fasse momentanément le sacrifice de son temps, de ses affaires, » et par conséquent d'une partie de sa fortune. Ce sont des efforts, qui, pour beaucoup de personnes, ne peuvent durer qu'un certain temps » et non toute la vie. La pratique du magnétisme n'aura un succès constant et inébranlable, que lorsque le gouvernement, éclairé sur ses véritables intérêts, voudra se déterminer à s'en déclarer le protecteur. »

Il me resterait, Messieurs, à vous parler de beaucoup d'autres médecins modernes qui ont émis leur opinion sur le magnétisme; mais comme ils n'ont apporté aucune doctrine nouvelle, et que les faits avoués par eux sont identiques à ceux que je vous ai fait connaître, je m'abstiendrai d'en parler j je dois seulement vous faire connaître la logique et le langage des antagonistes du magnétisme. Je le dois : « Car il ne faut pas que la même renommée demeure à l'homme de bien et à l'homme méchant ; et avec des intentions pures et la certitude d'avoir travaillé au bonheur de ses semblables, il me semble qu'on manque à la vérité et à la vertu, quand on se tait devant la calomnie levais prendre quatre des plus célèbres de nos adversaires, et les traduire devant vous tous apprécierez jusqu'où peut aller le fanatisme de l'aveuglement.

Parmi les auteurs qui ont écrit contre Mesmer et sa doctrine, il n'en est pas un seul qui ait commencé par se rendre témoin des faits.

Le docteur régent Touret avouait n'avoir rien vu, et prévenant l'objection qu'on pourrait lui faire à ce sujet, il cherche à montrer comment il est plusieurs choses qu'on juge plus sainement quand on les considère d'un certain éloignement. »

Toute l'érudition de M. Touret se réduit ensuite à nous faire voir que la doctrine du magnétisme n'est pas aussi nouvelle qu'on veut le faire croire, et qu'elle a été enseignée par des médecins et des physiciens des siècles précédents.

D'où il conclut que, n'ayant point été admise dans ce temps-là, on doit la regarder comme jugée définitivement.

Montègre, autre antagoniste du magnétisme, conseille très-fortement aux gens du monde, d'éviter avec le plus grand soin de se rendre témoins des scènes de magnétisme. M. Montègre a fait un livre où il a entassé toutes les mauvaises raisons que les gens comme lui avaient débitées pendant vingt ans contre le magnétisme.

M. Bouittaud, professeur de médecine, n'a rien «*mais* dans un article sur le magnétisme, article dont il a appauvri un nouveau Dictionnaire de médecine, il n'en prononce pas moins anathème contre le magnétisme : tous les magnétiseurs sont des charlatans, etc., etc.

M* Virey, connu par de nombreux ouvrages, a été un des plus acharnés contre les magnétiseurs; Une s'est cependant jamais annoncé comme ayant observé un seul cas de somnambulisme; et voulez-vous connaître comment il traite les personnes qui se sont occupées de répandre cette découverte, écoutez:

«La plupart des magnétiseurs ou des croyants au magnétisme, dit ce docteur, sont des individus ignobles par le défaut de toute instruction, des empiriques, d'infâmes charlatans, des imposteurs, des mystagogues, des hommes sans honneur et sans probité, des fanatiques, des séducteurs de sots, des arrogants, des gens qui ressemblent à ceux qui habitent les taudis de la sottise, ou les huttes des lapons ; des fous, des fous dignes des petites maisons, des individus ignobles, marqués sur le front, du signe de la bête.»

Il est triste n'est-ce pas, Messieurs, d'user sa vie à propager une vérité, lorsqu'on ne doit trouver, pour récompense des peines qu'on éprouve à ce métier pénible, que des gens qui vous flétrissent et vous jettent de la boue au visage. Ah ! Messieurs Virey, Bouillaud, Dubois d'Amiens et compagnie, vous êtes certainement de très-illustres savants et surtout des hommes fort polis.

Ce n'est pas moi qui vais répondre à tant d'injures. C'est un homme qui fut plus avancé dans la science, et qui, dans la hiérarchie médicale, eut un rang aussi élevé que M. Virey.

Voici comment s'exprimait un médecin, qui, fatigué de l'injustice et de la mauvaise foi de ses confrères, mit à nu leurs mauvaises passions.

« Parlez à nombre de médecins du magnétisme animal, ils souriront d'un air supérieur à votre crédulité ; ils ne vous laisseront apercevoir que l'indifférence la plus calme; vous fournirez tout au plus quelques aliments à leur gaîté, et ce sera beaucoup s'ils daignent aller jusqu'à se moquer ouvertement de la chose et de vous. Tout cela n'est qu'un jeu mal concerté. Voulezvous le faire cesser ? Écartez les plaisanteries qui ne vont pas au but. Substituez-en de plus directes, ou bien faites parler la raison et les faits. Bientôt vous verrez, suivant le caractère de chacun, les traits de leur visage s'altérer, leur front se rider ou s'animer, leur langue s'emporter, car ils ne se posséderont plus et l'injure » naîtra sur leur bouche, pour en découler avec amertume »

« Animés par le même intérêt, pressés des mêmes désirs, réveillés par la crainte commune qu'il ne s'égaré quelques portions de l'or qu'ils couvent des yeux, ils tâchent d'écraser sous leurs pieds la tête de la vérité; et dussent-ils n'arriver à cette victoire qu'à travers les dégoûts et les mépris,

ils comptent y parvenir, parce qu'ils savent bien que tout est faiblesse au souvenir des souffrances, et que tout est terreur à l'aspect de la mort. La vérité, destructive de tant d'abus, perceramalgré eux, plus tard, sans doute, qu'elle n'aurait dû, mais elle percera. »

Docteur Deslong, doyen de la faculté, premier médecin du comte d'Artois.

Oui, M. Deslong, la vérité triomphera et laissera sur le front de ces Messieurs la tache qu'ils ont voulu imprimer sur le nôtre. Car on pardonne à l'ignorance, mais à la mauvaise foi, jamais !

Je reviens à M. Virey : que devons-nous penser de lui ? Voici ce que nous trouvons dans ses ouvrages.

« Nous pouvons montrer que notre âme a des mouvements spontanés, plus prompts que la pensée et qu'elle tend à la conservation du corps. Entre les déterminations involontaires de l'instinct, qui ne connaît toutes les actions des mensambules ! »

Ailleurs (*) le même auteur dit que : « L'instinct des mensambules découvre la cause des maladies et indique les remèdes d'une manière plus clairvoyante que ne peut le deviner le médecin le plus instruit. »

(*) Art de perfectionner l'homme, t. II, p. 324.

Plus loin encore, M. Virey convient que le magnétisme, dans la plupart des névroses, a offert des cures éclatantes; car il agit uniquement sur le système nerveux.

Il ajoute, en parlant du fluide nerveux : « Quoique ce principe ait peut-être plus de subtilité que la lumière, il paraît être une substance corporelle, capable de s'accumuler, et même » de passer d'un corps dans un autre.

Aimer, dit-il, c'est exhiler sa vie ; elle jaillit dans les regards.... Tous les corps vivants se soutiennent de concert, par cette transpiration de principe vital.

L'animal est une fontaine de vies, il en perd chaque jour et il en recueille de nouvelles dans les corps environnants.

Et qu'on ne dise pas que la crédulité et surtout la disposition corporelle fassent toute la réalité de ces pressentiments nocturnes.... Car notre âme peut se mettre en telle harmonie avec une autre âme, qu'elle en devinera plusieurs accidents, quoique les corps soient éloignés.

Lorsque les volontés se conjoignent, les âmes s'entendent et conversent ensemble malgré les distances. »

Maintenant réfléchissez si ce que M. Virey reconnaît n'est pas précisément ce que nous cherchions à prouver !

« Mais les antagonistes du magnétisme ont toujours procédé de cette manière : au lieu de se borner à examiner, ils ont déclaré que l'examen était une mauvaise méthode, et n'en ont pas moins prononcé sur la validité des observations faites par des personnes qui ne leur étaient nullement inférieures en talents. » Eh ! Messieurs, vous allez entendre de bien grandes preuves de ce que je vous avance, et votre étonnement va redoubler.

Voici comment s'exprimaient, à l'époque des publications dont je vous ai donné un extrait, MM. Cuvier et Laplace.

Le premier de ces écrivains célèbres dit dans ses Leçons d'Anatomie comparée, t. 2, page 117 :

« Il faut avouer qu'il est très-difficile, dans les expériences qui ont pour objet l'action que deux systèmes nerveux peuvent exercer l'un sur l'autre, de distinguer l'effet de l'imagination de la personne mise en expérience d'avec l'effet physique produit par la personne qui agit sur elle... Cependant, les effets obtenus sur des personnes déjà sans connaissance, avant que l'opération commençât, ceux qui ont eu lieu sur d'autres personnes, après que l'opération même leur a fait perdre connaissance, et ceux que présentent les animaux, ne permettent guère de douter que la proximité de deux » corps animés dans certaine position et certains

mouvements n'ait un effet réel, indépendant de toute participation de l'imagination d'un des deux; il paraît assez clairement aussi que ces effets sont dus à une communication quelconque qui s'établit entre leurs systèmes nerveux, etc. M. de Laplace, autorité non moins imposante, dans son *Traité Analytique du calcul des probabilités*, page 358:

« Les phénomènes singuliers qui résultent de l'extrême sensibilité des nerfs dans quelques individus, ont donné naissance à diverses opinions sur l'existence d'un nouvel agent que l'on a nommé magnétisme animal... Il est naturel de penser que l'action de ses causes est très-faible, et peut être facilement troublée par un grand nombre de circonstances accidentelles : ainsi, de ce que, dans plusieurs cas, elle, ne s'est point manifestée, on ne doit pas en conclure qu'elle n'existe jamais. Nous sommes si éloignés de connaître tous les agents de » la nature et leurs divers modes d'action, qu'il serait peu philosophique de nier l'existence des phénomènes, uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. »

Qu'opposera-t-on à de semblables témoignages? Des dénégations, elles ne sont pas admissibles ; elles ne peuvent renverser des faits.

Vous venez de voir, Messieurs, combien de personnes se sont occupées du magnétisme: les écrits sur cette découverte sont nombreux, on peut les compter par centaines.

Partout on peut trouver des théories et des procédés enseignés par des gens instruits; mais nulle part on ne trouve d'unité dans les croyances.

La connaissance du magnétisme est répandue partout; dans toutes les villes il a des partisans, et comme toutes les vérités physiques démontrées, aucuns de ceux qui ont expérimenté, ne se rétractent; seulement presque tous envisagent la cause des phénomènes qu'ils obtiennent d'une manière différente.

Si nous jetons nos regards sur Paris, nous voyons combien le magnétisme y a fait de progrès : ce ne sont plus des individus isolés qui le mettent en. pratique, la majeure partie des gens éclairés a vérifié les phénomènes qu'il présente; on a d'abord procédé froidement à son étude, mais l'enthousiasme et le charlatanisme ont fini par l'envahir, il en est résulté des abus. Deux fois en peu de temps les tribunaux ont eu à prononcer sur des causes graves, résultant d'accidents majeurs produits par le mauvais emploi du somnambulisme; tous n'ont cependant pas été révélés et je ne suis pas chargé de les divulguer, je ne dois pas non plus citer les noms des personnages marquants qui croient devoir leur santé au magnétisme et au somnambulisme.

Pour vous prouver l'existence du magnétisme animal, j'ai pris mes preuves parmi les savants les plus distingués, ceux connus surtout pour très-peu crédules, et placés par leur position au-dessus de toute influence.

Ajouterai-je de nouveaux noms à ceux que je vous ai cités? Il me serait facile de les multiplier à l'infini. Mais je n'ai pas besoin de nouvelles preuves pour vous convaincre. Celles que je vous ai données sont suffisantes, car il n'y a que l'ignorance qui puisse les rejeter.

Messieurs, les vérités restent quelquefois stationnaires, mais elles ne font point de pas rétrogrades.

Il faut, tôt ou tard, se rendre à l'évidence; et ici la croyance est commandée par des faits.

Les médecins ne peuvent pas rester étrangers à une question que l'on dit intéressée au plus haut point la physiologie et la médecine (*).

() « Ils veulent qu'on pense que personne n'est plus instruit qu'eux; c'est pourquoi ils ne veulent pas vous écouter. Ces médecins vont venir, ils ont beaucoup parlé de moi; celui qui est trop savant ou trop peu, dira après que mon cheveu sera rendu : Je suis très fâché de n'avoir pas été présent. Ils sont bien mécontents ; ils sont comme cet homme qui était dans un tonneau et qui disait à Alexandre : Ole, toi de devant mot. »*

Quand, de tous côtés dans le monde, des gens éclairés assurent avoir vu, avoir expérimenté et reconnu l'existence du magnétisme, continueront-ils de garder le silence ? Et d'ailleurs la multiplicité des accidents causés par cet agent, fera que bientôt on leur demandera des conseils. Que répondront-ils s'ils n'ont pas cherché à s'éclairer sur la valeur réelle du magnétisme ?

Quelle sera alors leur position ? Je crains qu'ils ne sentent pas toute l'importance de la découverte de Mesmer, et qu'ils laissent échapper une occasion, qu'ils ne trouveront plus, car la nature se laisse rarement pénétrer, et le titre de bienfaiteur de l'humanité ne s'obtient jamais par des résistances à la vérité,

Ne croyez point, Messieurs, que les dangers du magnétisme en fassent abandonner l'emploi; les phénomènes qui naissent ont cela de particulier, qu'ils flattent l'amour-propre de celui qui les produit, et que la curiosité n'est jamais satisfaite, à cause du merveilleux qui vous accompagne constamment dans cette étude somnambule, j'ajoutai : Tu m'ôtes mon soleil, n'est-ce pas ? Non, reprit gravement la malade: Tu m'otes ma vis »

Extrait d'une Relation d'un Traitement magnétique, imprimée dans l'Hermès, journal du magnétisme, dixième cahier.

Le magnétisme triomphera malgré ses antagonistes et malgré les doctrines absurdes de quelques-uns de ses partisans. Permettez-moi

d'entrer dans quelques détails à ce sujet, et de vous signaler ici les causes qui empêchent le magnétisme de faire de plus rapides progrès.

L'esprit de l'homme marche au hasard,, quand c'est le vague des opinions qui le conduit.

Je vous ai déjà dit que presque tous les magnétiseurs français, allemands, ou russes, avaient une manière différente d'envisager les phénomènes magnétiques. Pour peu de magnétiseurs le magnétisme est une science physique, les autres ne mettent point de bornes à leur croyance, ils ne considèrent le magnétisme que comme un talisman qui dispense de toute instruction; s'ils ont vu quelques phénomènes extraordinaires qu'ils n'ont pu tout-à-coup expliquer, ils partent de là pour vous raconter avec un rare sang froid les prodiges les plus inouis ; prodiges qui, s'ils étaient vrais, renverseraient toutes les lois de la nature; ils font plus que les raconter, ils en font imprimer les récits.

D'autres magnétiseurs, aussi peu raisonnables que ces derniers, pénétrés cependant de l'existence d'un agents inventent les choses les plus bizarres à l'appui de leur croyance, comme si les effets que produit cet agent sur la nature humaine, ne suffisaient pas pour en démontrer la réalité d'une manière rigoureuse.

Aussi, Messieurs, ces magnétiseurs cherchent le magnétisme partout où il n'est pas; ils n'ont pas vu que les phénomènes magnétiques ne peuvent se manifester que sur des êtres sensibles, qu'il faut, pour en éprouver les effets, avoir un système nerveux bien organisé en action vitale, car le fluide magnétique est une sécrétion de la machine humaine, qui ne peut avoir son analogue que chez les animaux, un fluide qui paraît être l'âme sensible des corps vivants, et qu'une somnambule appellait flamme coulante dont le trajet se fait par les nerfs.

Ils n'ont pas vu que ce principe échappe à toute analyse; que c'est en vain qu'on prétend le retenir, que rien ne l'isole, et qu'il n'offre avec les autres agents de la nature qu'un seul point de ressemblance, qu'ils n'ont point reconnu.

La science douteuse ne produit que des effets douteux.

De là, les faux jugements qu'ils portent sur le magnétisme. Ils ont signalé des dangers qui n'existent pas dans sa pratique, et ont laissé ignorer les véritables dangers qui sont cependant inhérents à la magnétisation; ils se sont attachés à faire craindre l'emploi du magnétisme d'homme à femme, laissant soupçonner, et disant même que les mœurs y étaient intéressées : ignorance complète de son action : ils n'ont pas reconnu que le sentiment très-vif qui se développait, quelquefois, chez le magnétisé, pour le

magnétiseur, ne pouvait être de l'amour, puisque les hommes éprouvent ce sentiment de même que les femmes et que les enfants, et les animaux n'y étaient point étrangers.

Ils n'ont pas vu que le rétablissement de la santé anéantissait complètement les affections nées pendant la maladie; et s'il m'était permis de dire ici toute ma pensée, vous apprendriez que l'action magnétique ne fait que développer chez les personnes malades un instinct de conservation, plus fort qu'il ne l'est dans l'état ordinaire; que ce sentiment, qui fait que les malades recherchent avec empressement les êtres qui leur font du bien, et qui les empêchent de voir avec indifférence le partage de leurs soins, n'est qu'un pur égoïsme; et cela est si vrai, que vous voyez cesser par degré et à mesure que le magnétisé peut se passer du magnétiseur, ces témoignages de reconnaissance, ces expressions vives qui devaient durer autant que la vie, et qui durent autant seulement que l'on a besoin de vos soins.

Messieurs, les dangers sont dans la pratique du magnétisme lorsqu'on l'applique mal, lorsqu'on laisse dormir des somnambules pendant cinquante heures dans'un état d'isolement complet, comme cela est arrivé à certains magnétiseurs, qui n'a pas craint de publier ces hauts faits. Cet état prolongé de somnambulisme s'oppose à tous les efforts de la nature contre la maladie, augmente l'aberration. C'est le cas de l'arc toujours tendu, qui perd de son élasticité (*).

(*) Les racines 'des arbres et les semences des végétaux se nourrissent d'eau et vivent d'eau ; mais s'il y en a en trop grande abondance, elles se noient et meurent. En cela comme en toutes choses, il faut de la prudence.

Les dangers existent, lorsque vous empêchez le développement de certaines crises qui seraient utiles et dont vous ne pouvez plus, quoi que vous fassiez, obtenir la manifestation. Ils existent, lorsque, par amour du merveilleux, ou par ignorance, vous voulez obtenir la cessation subite de certaines affections du système nerveux. La nature alors violentée, obéit. Le malade marche. Votre orgueil est satisfait ! on crie au miracle ! mais une rechute rend la maladie incurable, lorsque avec moins de précipitation vous pouviez en espérer la guérison.

Les dangers existent encore, lorsque abusant de la puissance que vous avez su prendre sur le somnambule, vous le forcez de faire des choses contraires à son rétablissement, comme de prolonger sa lucidité au-delà du ternie que la nature avait fixé. Il est encore d'autres abus qui deviennent criminels, mais.on peut tous les éviter, en ne confiant ni sa santé ni sa vie à des êtres immoraux, qui se font un jeu de vos souffrances, et qui, pour satisfaire leur vanité ou leur cupidité, éternisent un état qui est toujours de peu de durée, lorsqu'il est bien dirigé.

Les filtres, les amulettes, les conjurations, et le magnétisme animal n'ont jamais rendu amoureux ceux qui ne devaient pas l'être dans les conditions de la vie habituelle.

Le magnétiseur n'est pas plus à redouter avec son magnétisme, que le médecin avec ses ordonnances ; les dangers sont égaux.

S'il me fallait, Messieurs, relever toutes les absurdités que l'on a débitées sur le magnétisme, il me faudrait un cours entier. Mais vous ferez vous-même justice des doctrines erronées. Vous en userez ainsi, lorsque l'on vous parlera de la puissance de certains hommes qui ont la réputation de faire des miracles ou d'endormir le premier venu ; vous vous rappellerez la fable des bâtons flottants.

Vous élaguerez tout le merveilleux et toutes les erreurs que l'on a attribués au magnétisme, parce qu'elles ne sont que le produit de l'imagination et non de la nature.

Mais vous vous garderez de rejeter de même la plus grande des vérités qui ait été surprise à la nature.

Vous reconnaîtrez que l'homme, dans certaines circonstances que vous apprendrez à distinguer, peut exercer sur son semblable une action qui produit, dans son organisation, les phénomènes les plus curieux et peut-être

les plus utiles, un développement d'intelligence que vous pouvez rendre permanent pendant un certain temps, et dont vous ne pouvez trouver d'exemples que dans quelques maladies extrêmement rares.

Plus sage que beaucoup de magnétiseurs, vous vous tiendrez en garde contre votre propre imagination. Lorsque vous obtiendrez des guérisons, vous ne croirez point opérer de miracles et vous n'irez point chercher ailleurs qu'en vous la cause des effets que vous aurez obtenus; car toute propriété est inhérente au corps, elle ne peut exister autre part. Vous ne vous rebuterez point non plus, lorsque vous aurez à magnétiser des malades qui auraient déjà été soumis à un magnétisme mystique, parce que là où la grâce n'a point opéré, le magnétisme peut encore donner quelques résultats utiles. Avec cette manière de procéder, vous arriverez à avoir des idées justes sur le magnétisme, vous reconnaîtrez quelques-unes des lois qui n'avaient point été aperçues, et un jour vous aiderez à tracer des règles certaines pour l'emploi d'un moyen de guérir que l'on dit être le plus puissant de tous.

Gardez-vous de croire, cependant, que toutes les maladies soient curables; malheureusement: il n'en est point ainsi. Vos soins seront souvent infructueux, quelquefois même un dernier effort de la nature vous trompera et vous fera trop espérer des suites de votre traitement, ce mécompte est cruel. C'est pour cela qu'il ne faut pas trop promettre, et ne croire

véritablement à votre triomphe qu'après la disparition de tous les symptômes de la maladie.

En général, le magnétisme guérit beaucoup de maladies pourvu que les ressources de la nature ne soient pas entièrement épuisées (*) et que la patience soit à côté du remède, car il est dans la marche de la nature de rétablir lentement ce qu'elle a miné. Quoi que l'homme désire et fasse dans son impatience, il est peu de maladies d'une année dont on guérisse en un jour.

(*) « Médecine est seulement aydente à nature; car si nature n'y est, elle ne peut avoir effet. » (Avicène et Rasis.)

La funeste habitude des médicaments opposera longtemps des obstacles aux progrès du magnétisme: les maux auxquels nous livre la sévère nature, ne sont ni si communs, ni si longs, ni si résistants que les maux accumulés sur nos têtes par cette faiblesse. Un jour cette vérité sera démontrée. En attendant, il est juste d'observer que si le magnétisme guérit quelquefois des médicaments déjà pris, il ne guérit jamais de ceux qu'on prendra par la suite.

« Messieurs, c'est surtout par votre bienfaisance et votre humanité, que vous inspirerez le désir de vous croire et de se rapprocher d'une vérité dont l'expérience attestera chaque jour l'utilité; secourez donc l'homme souffrant

par des procédés simples et faciles; dégagez-les de tout appareil imposant, enseignez-les avec la même simplicité, à la mère tendre et sensible ; vous ne l'étonnerez point, la nature avant vous les grava dans son cœur! Donnez au fils la jouissance de soulager et de prolonger la vieillesse de ses parents; et, puisque vous savez tout ce qu'un tendre intérêt peut ajouter à vos soins, dites-lui que s'il est vertueux et sensible, il leur rendra la santé, en les pressant contre son sein. Un regard paternel le pénétrera de cette vérité, il en jouira, et vous l'aurez rendu meilleur, plus tendre et plus heureux. »

C'est ainsi, Messieurs, qu'en présentant d'abord et uniquement à l'homme des vérités qui parleront impérieusement à son cœur, vous le préparerez, vous l'accoutumerez à recevoir avec confiance l'ordre et la chaîne des grandes vérités que vous aurez long temps étudiées et profondément méditées.

FIN DE LA CINQUIÈME LEÇON.

VI^e LEÇON

« L'action magnétique pure donne la paix, le repos, et affine les sens.
L'action mauvaise injecte le trouble et l'inquiétude. »

« L'instinct est dans la nature. C'est un effet invariable et déterminé de l'harmonie universelle; la raison est un travail factice. L'instinct est uniforme et sûr : la raison est incertaine, et chacun a la sienne. »

Messieurs,

Dans la dernière séance, je vous ai tracé brièvement l'historique de divers systèmes qui furent créés pour expliquer les phénomènes magnétiques, et je vous ai annoncé qu'aujourd'hui je vous ferais connaître les procédés mis en usage pour obtenir la manifestation des effets qui résultent de l'emploi du magnétisme.

Nous devons, pour faire cet examen, vous reporter jusqu'à Mesmer, et vous apprendre ce qui se passait dans les traitements publics que ce médecin avait établis à Paris.

Ensuite nous vous parlerons des magnétiseurs qui apportèrent quelques changements à la pratique enseignée par Mesmer.

Vous savez déjà que plusieurs écoles se formèrent : qu'après celle de Mesmer, vint celle de M. de Puységur, puis celle des spiritualistes.

Vous savez que ces trois écoles diffèrent pour la théorie et les procédés. On peut les comparer aux trois principales écoles de philosophie.

Celle de Mesmer se fonde sur un système analogue à celui d'Epicure, tel qu'il est exposé dans les Beaux vers de Lucrèce : celle des spiritualistes, qui a eu beaucoup de partisans à Lyon, en Prusse, en Allemagne, rappelle la philosophie platonicienne : celle de M. de Puységur est établie sur l'observation.

Vous savez que Mesmer admet l'existence d'un fluide universel, qui remplit l'espace, et qui est le moyen de communication entre tous les corps, et qu'il admet comme Epicure une matière subtile, des émanations, etc.

Les spiritualistes croient que tous les phénomènes sont produits par l'âme.

« M. de Puységur reconnaît une action physique, dans laquelle l'âme intervient par la puissance de la volonté, et par des pratiques que l'expérience seule nous a fait connaître.

Les spiritualistes prétendent que tout dépend de la volonté : après avoir établi un rapport pour déterminer et fixer leur attention, ils croient

n'avoir plus besoin du toucher, ils agissent par la pensée, par l'intention, par la prière, etc. »

La plupart des magnétiseurs actuels, sans être spécialement attachés à l'une de ces écoles, prennent quelque chose de chacune.

On peut placer parmi ces derniers, M. Deleuze, qui avoue se ranger au nombre des disciples de M. de Puységur avec certaines restrictions, car il n'adopte pas entièrement sa manière de magnétiser.

Aucun des autres auteurs qui ont écrit sur le magnétisme, n'ont fait, après les personnes que je vous ai nommées, autorité sur cette matière.

Avant d'entrer plus avant dans l'examen des procédés qui découlèrent de tous ces systèmes, et de vous parler de la pratique de Mesmer, veuillez vous rappeler que ce médecin faisait intervenir, comme causes des effets magnétiques, des agens que nous regardons aujourd'hui comme leur étant tout-à-fait étrangers ; qu'il ne parla jamais de la volonté comme étant essentielle à la production des effets ; qu'il admettait des pôles dans le corps humain ; et enfin, que le phénomène le plus curieux que nous devons à la magnétisation, le somnambulisme, était complètement inconnu du temps de Mesmer, quoique cependant tout porte à croire que ce médecin en possédait la connaissance.

Voici la description des procédés magnétiques et des appareils qui furent employés dans les traitements qui servirent à établir la doctrine de Mesmer, et qui furent soumis à l'examen des anciens commissaires.

Au milieu d'une salle était une cuve de quelques pieds de hauteur, garnie d'un couvercle à deux battants, percé de trous, par lesquels sortaient des tiges de fer recourbées et mobiles. L'intérieur de cette cuve était rempli de bouteilles pleines d'eau, que l'on avait eu soin de magnétiser ; ces bouteilles étaient placées les unes sur les autres, de manière cependant que leur cou répondait au centre de la cuve, et leur base à la circonférence ; et les autres en sens inverse. Le baquet contenait lui-même une certaine quantité d'eau remplissant les vides formés par l'adossement des bouteilles ; mais cette circonstance de la confection du baquet n'était pas indispensable. Quelquefois on ajoutait à l'eau du baquet une certaine quantité de limaille de fer, du verre pilé, du soufre, du manganèse et diverses autres substances.

Les malades se rangeaient autour de cet appareil et dirigeaient les tiges de fer sur les parties affectées, ou s'entouraient le corps d'un cerceau suspendu à cet effet à leur sommet ; quelquefois se tenant les uns aux autres, par le pouce et le doigt indicateur, ils formaient ce que l'on appelait la chaîne. Le magnétiseur, muni d'une baguette de fer qu'il promenait sur les malades, semblait diriger à son gré les mouvements du fluide magnétique. Tout cet appareil d'eau, de bouteilles et de tiges métalliques,

était supposé propre à dégager l'agent magnétique; quelquefois on jouait du piano ou de l'harmonica; car, d'après une des propositions de Mesmer, le magnétisme était surtout propagé par le son.

Ces procédés formaient la base du traitement en commun, ou du traitement par le baquet. La magnétisation pouvait en outre s'exercer de plusieurs autres manières. Le fluide universel étant partout, le magnétiseur en avait en lui une certaine quantité qu'il pouvait communiquer et diriger soit au moyen d'une baguette, soit simplement par le mouvement de ses doigts allongés. A ces gestes, exécutés à distance, on joignait aussi certains attouchements légers sur les hypocondres, sur la région épigastrique, ou sur les membres. Pour ajouter à l'effet de ces pratiques, on magnétisait les arbres, l'eau, les aliments, ou autres objets, car tous les corps de la nature étaient, selon Mesmer, susceptibles de magnétisme.

La théorie de Mesmer avait, dans son application, quelque chose de séduisant.

Une aiguille non aimantée, disait-il, mise en mouvement, ne reprendra que par hasard une direction déterminée, tandis qu'au contraire, celle qui est aimantée ayant reçu la même impulsion, après différentes oscillations proportionnées à l'impulsion et au magnétisme qu'elle a reçu, retrouvera sa première position, » et s'y fixera. C'est ainsi que l'harmonie des corps

organisés, une fois troublée, doit éprouver les incertitudes de ma première supposition; si elle n'est rappelée et déterminée par l'agent général, dont je reconnais l'existence : lui seul peut rétablir cette harmonie dans l'état naturel.

« Aussi a-t-on vu, de tous les temps, les maladies s'aggraver et se guérir avec et sans le secours de la médecine, d'après différents systèmes et les méthodes les plus opposées, ces considérations ne m'ont pas permis de douter qu'il n'existe dans la nature un principe universellement agissant, et qui, indépendamment de nous, opère ce que nous attribuons vaguement à l'art et à la nature. »

Mais voici qui vous fera mieux connaître la partie pratique du magnétisme d'après les idées de Mesmer : c'est lui qui va vous renseigner.

Cette instruction confiée à ses élèves, est rédigée en forme de catéchisme. Je ne vous donne ici que ce qui est relatif à l'application.

D. Comment démontrer les effets du fluide animal?

R. Lorsqu'un sujet Bien sain est en contact immédiat avec un sujet malade, ou seulement dont une des fonctions est viciée, il lui fait éprouver dans la partie malade des sensations plus ou moins vives.

D. Comment faut-il toucher un malade pour lui faire éprouver les effets du magnétisme ?

R. Il faut d'abord se placer en face de ce malade , le dos tourné au nord, et approcher les pieds contre les siens; ensuite porter, sans appuyer, les deux pouces sur les plexus des nerfs qui se trouvent au creux de l'estomac, et les doigts sur les hypocondres. Il est bon, de temps en temps, de promener les doigts sur les côtés, et principalement vers la rate. Après avoir continué environ un quart d'heure cet exercice, on opère d'une autre manière, et cela relativement à l'état du malade.

D. Que doit-on faire avant de cesser le magnétisme?

R. Il faut chercher à mettre le magnétisme en équilibre dans toutes les parties du corps. On y parvient, en présentant l'index de la main droite au sommet de la tête du côté gauche et en le faisant descendre le long du visage, sur la poitrine, et sur les extrémités inférieures. On peut, pour cette manœuvre, employer une baguette de fer en place du doigt.

D. Ne peut-on pas augmenter la force ou la quantité du fluide magnétique sur les individus?

R. On augmente la puissance du magnétisme en établissant une communication directe entre plusieurs personnes.

D. Comment peut-on établir cette communication ?

R. De deux manières ; la plus simple est de former une chaîne, avec un certain nombre de personnes en les faisant tenir par la main 5 on le peut aussi par le moyen du baquet, etc.

Les effets produits par de tels procédés n'étaient pas moins bizarres que les procédés eux-mêmes,

Je vous ai déjà fait connaître quelques phénomènes extraordinaires qui naissaient de cette action en voici d'autres qui ne sont pas moins curieux. Les malades soumis à cette magnétisation éprouvaient diverses sensations insolites; c'étaient des douleurs vagues par tout le corps, mais surtout à la tette et à l'estomac ; l'augmentation ou la suppression de la transpiration cutanée, des palpitations de coeur et des étouffements momentanés; quelquefois une certaine exaltation du moral et un vif sentiment de bien-être; le système nerveux paraissait surtout affecté; les organes, des sens éprouvaient des modifications inaccoutumées, telles que des tintements, dans les oreilles, des vertiges, et quelquefois une sorte de somnolence d'un caractère particulier. Ces effets diversifiés à l'infini, suivant la nature des maladies et l'idiosyncrasie des malades, allaient toujours en croissant à mesure que la magnétisation se continuait ; et cette série de phénomènes se terminait aussi par le plus remarquable de tous et le plus constant, les

convulsions. Une fois que l'état convulsif s'était établi chez un des malades, ce qui n'arrivait quelquefois qu'au bout de plusieurs heures, il ne tardait pas à se manifester sur tous les autres. C'est ce qu'on désignait sous le nom de crises magnétiques ; comme cette crise était ordinairement le dénouement des effets produits, on la regardait comme le But de l'action magnétique, et comme le moyen employé par la nature pour amener la guérison.

Les convulsions étaient effrayantes par leurs forces et par leurs durées; les malades qui s'en trouvaient pris étaient aussitôt transportés dans une salle voisine, nommée à cause de sa destination, salle des crises, où ils reprenaient peu à peu leurs sens. Une chose extrêmement remarquable , c'est qu'il ne leur restait qu'un léger sentiment de fatigue, et plusieurs accusaient même un soulagement marqué,

À ces accidents physiologiques se joignaient des phénomènes moraux très-extraordinaires ; les malades soumis à la même action, riaient aux éclats ou fondaient en larmes ; entraînés souvent les uns vers les autres, par des mouvements irrésistibles de sympathie, ils se donnaient des témoignages de la plus vive affection. Mais la plus surprenante circonstance était l'influence prodigieuse du magnétiseur sur les malades. Un signe de sa volonté suscitait ou calmait les convulsions, commandait

l'amour ou la haine, sa baguette semblait un instrument magique auquel obéissaient et les âmes et les corps.

Ces effets étonnants avaient également lieu dans les traitements particuliers, mais à un degré moindre.

Tels étaient les effets que les anciens commissaires constatèrent et qu'ils décrivent minutieusement dans leurs rapports.

Je vous ai fait connaître les conclusions qui furent tirées de ces effets, aussi ne vous en parlerai-je plus. Je ne m'occuperais point de rechercher si tous ces divers phénomènes physiologiques amenaient des guérisons. Je pense qu'elles devaient être rares, parce que le magnétisme demande, pour agir avec efficacité, du silence, du recueillement, et un grand discernement dans le choix des moyens que le magnétiseur a à sa disposition pour diriger son action, tandis que chez Mesmer tout était sacrifié à la pompe, au spectacle : les magnétiseurs étaient heureux de montrer leur puissance (*); l'état de convulsion leur en fournissait l'occasion et ils recherchaient avec empressement les moyens de faire arriver les malades à cet état.

Ce ne fut qu'au bout d'un certain temps, qu'ils reconnurent que le but que l'on devait se proposer, la guérison des malades, était difficile à obtenir avec leurs procédés. Ils commencèrent alors à étudier avec plus de soins les effets magnétiques; et cette étude les conduisit à l'abandon d'une partie des

procédés de Mesmer. Ils reconnurent; en même temps; le vice de la théorie qu'on leur avait enseignée, la théorie du fluide universel, et la modifièrent. L'agent que les magnétiseurs croyaient alors mettre en action, n'était plus qu'un fluide vital particulier, sécrété ou au moins accumulé dans le cerveau, et auquel les nerfs servaient de conducteur.

(*) L'habitude de diriger ses forces nerveuses, donne à celui qui la contracte, une supériorité marquée sur les autres hommes.

Ce fluide était soumis à la volonté, et pouvait, sous son influence, être lancé au dehors, et dirigé et accumulé sur telle ou telle partie du corps vivant.

Ce qui contribua puissamment à ce changement, ce fut la découverte du somnambulisme en 1784. M. de Puysegur écrivait à cette époque : il faut que le magnétiseur croie et veuille; ces deux conditions sont indispensables à l'accomplissement de l'action magnétique. Il faut qu'il veuille fortement, que son attention ne soit pas distraite, et qu'à ces actes de volonté se joignent l'intention de faire du bien et de guérir son malade.

Voici un extrait de l'instruction qu'il publia pour diverses sociétés qui s'occupaient, sous sa direction, de propager le magnétisme en France ; vous y puiserez vous-mêmes, Messieurs, d'utiles renseignements.

Considérez- vous, leur disait-il, comme un aimant dont vos bras et surtout vos mains sont les deux pôles, touchez ensuite un malade, en lui posant une main sur le dos, et l'autre en opposition sur l'estomac; figurez-vous ensuite qu'un fluide magnétique tend à circuler d'une main à l'autre en traversant le corps du malade.

Vous pouvez varier cette position, en portant une main sur la tête et l'autre sur l'estomac, continuant toujours à avoir la même intention, la même volonté de faire du bien. La circulation d'une main à l'autre continuera ; la tête et l'estomac étant les parties du corps où il aboutit le plus de nerfs, ce sont les deux endroits où il faut porter le plus d'action.

Le frottement n'est nullement nécessaire, il suffit de toucher avec attention, en cherchant à reconnaître une impression de chaleur dans le creux des mains, etc.

Tous les effets magnétiques sont également salutaires ; un des plus satisfaisants est le somnambulisme; mais il n'est pas le plus fréquent; et les malades, sans entrer dans cet état, peuvent également guérir.

On ne doit pas toujours avoir la volonté de produire le somnambulisme, car le désir de produire un effet quelconque est presque toujours une raison pour n'en produire aucun. Un magnétiseur doit aveuglément s'en reposer

sur la nature, du soin de régler et de diriger les effets de son action magnétique.

Il leur disait encore:

Lorsqu'en magnétisant un malade, vous vous apercevez qu'il éprouve de l'engourdissement ou de légers spasmes accompagnés de secousses nerveuses, si alors vous lui voyez fermer les yeux, il faut les lui frotter légèrement avec les pouces, pour empêcher le clignotement.

Vous reconnaîtrez que votre malade est dans l'état magnétique, lorsque vous le verrez sensible, de loin, à votre action, en présentant le pouce devant le creux de l'estomac.

Un malade en crise ne doit répondre qu'à son magnétiseur, et ne doit pas souffrir qu'un autre le touche.

L'état somnambulique exige les plus grandes précautions; il faut considérer l'homme en état magnétique comme l'être le plus intéressant qui existe par rapport à son magnétiseur; c'est la confiance qu'il a en vous, qui l'a mis dans le cas de vous en rendre maître ; ce n'est que pour son bien seul que vous pouvez jouir, de votre pouvoir; le tromper dans cet état, vouloir abuser de sa confiance, c'est faire une action malhonnête, c'est

enfin agir en sens contraire à celui de son bien; d'où doit s'ensuivre par conséquent un effet contraire à celui que l'on a produit sur lui.

Il ne faut pas l'accabler de questions, il faut lui laisser prendre connaissance de son état.

C'est par un acte de votre volonté, que vous l'avez endormi, c'est par un acte de votre volonté que vous le réveillerez.

Il peut arriver quelquefois qu'un malade prenne des tremblements, ou de légers mouvements convulsifs; dans ce cas, il faut tout de suite cesser sa première action, pour ne plus s'occuper que de calmer ses souffrances, etc.

Il y a différents degrés de somnambulisme. Quelquefois l'on procure seulement à un malade un simple assoupissement; à un autre, l'effet du magnétisme est de lui faire fermer les yeux sans qu'il puisse les ouvrir de lui-même ; alors il entend tout le monde, et n'est point complètement dans l'état magnétique. Cet état de demi-crise est très-commun.

Ces effets ne sont pas aussi salutaires que le somnambulisme complet, parce que le magnétiseur ne peut rien apprendre du malade; mais ils sont aussi favorables à la santé.

Il y a quelques précautions à prendre envers Un malade qui entre dans le somnambulisme : sitôt que l'on s'aperçoit qu'un malade a les yeux

fermés et à manifesté de là sensibilité à l'émanation magnétique, il ne faut pas d'abord l'accabler de questions, encore moins vouloir le faire agir d'aucune manière. L'état où il se trouve est nouveau pour lui; il faut, pour ainsi dire, lui en laisser prendre connaissance. La première question doit être: comment vous trouvez-vous? Ensuite: sentez-vous si je vous fais du bien? Exprimez-lui ensuite le plaisir que vous ressentez à lui en procurer. De là, peu à peu, vous venez aux détails de sa maladie, et l'objet de vos premières questions ne doit pas s'étendre au-delà de sa santé.

Vous ne devez pas contrarier: votre somnambule, il faut le consulter sur les heures où il veut être magnétisé, sur le temps qu'il veut rester en crise, sur les médicaments dont il a besoin, et suivre à la lettre ses indications, sans y jamais manquer d'une minute.

Quelque éloignée que soit l'ordonnance d'un Somnambule, des idées que l'on peut avoir prises en médecine, sa sensation est plus sûre que (otites les données résultantes de l'observation; la nature s'exprime, pour ainsi dire, par sa bouche, c'est un instinct lucide qui lui dicte ses demandes ; n'y point obéir à la lettre; serait manquer le but qu'on se proposé, qui est de le guérir.

M. de Puységur terminait son enseignement en rappelant que l'homme n'agissant jamais que pour son plus grand intérêt, il fait rarement du bien,

s'il ne trouve pas un grand intérêt à le faire; et ce n'est, disait-il, qu'en reconnaissant en lui un principe spirituel émané immédiatement du créateur de tout l'univers, qu'il peut sentir la nécessité de satisfaire le besoin continuel de son âme, laquelle, de même que son principe, ne peut se plaire que dans le bien, l'ordre et la vérité. Cette conviction intime augmenté beaucoup le pouvoir de faire le bien.

Ce changement presque complet dans la manière de magnétiser, modifia singulièrement les effets du magnétisme. Les crises effrayantes cessèrent presque complètement, la toux, le hoquet, les rires immodérés, si fréquemment dus au traitement de Mesmer, ne parurent que rarement ; et lorsqu'ils avaient lieu, on les faisait cesser facilement.

Tous les magnétiseurs n'étaient cependant pas d'accord sur cette nouvelle méthode. Les uns prétendaient que les gestes exécutés sans être accompagnés de la volonté d'agir, et même avec une volonté contraire, n'en étaient pas moins magnétiques et produisaient les effets accoutumés ; les autres magnétistes croyaient au contraire que la volonté d'agir devait, constamment accompagner les gestes, et que, sans elle, ceux-ci étaient impuissants; il y en avait même qui regardaient les gestes comme inutiles au développement du magnétisme, et n'y voyaient qu'un moyen mécanique, bon pour fixer l'attention du magnétiseur et soutenir sa volonté, laquelle était sensée être la seule cause des phénomènes.

Mais, malgré la grande divergence d'opinions, les gestes n'en formaient pas moins la base du traitement et des expériences. Les procédés de M. de Puységur étaient presque généralement suivis.

Ce dernier avait remarqué que les malades qui ne tombaient point en crise étaient plutôt guéris que ceux qui en étaient pris; et, par suite de ces nombreuses observations, il crut pouvoir établir, contrairement à son maître, que les convulsions étaient un état contre nature; que bien loin de servir à la guérison des maladies, elles s'y opposaient sensiblement ; et qu'enfin on devait chercher plutôt à les calmer qu'à les faire naître.

Ainsi se forma une doctrine nouvelle: malheureusement pour le magnétisme, cette doctrine était aussi peu satisfaisante, que celle de Mesmer; et cette vérité, méconnue par M. de Puységur, fut signalée par ses adversaires. Ce ne fut que plus tard, et longtemps après la publication de ses mémoires, que cet auteur reconnut que ses explications étaient fausses.

La pratique du magnétisme avait beaucoup gagné à cette publication ; mais les personnes qui aiment à raisonner, ne furent point satisfaites de la physique de M. de Puységur. Plusieurs savants rejetèrent encore le magnétisme faute de pouvoir s'en expliquer les effets d'une manière satisfaisante.

Les magnétiseurs qui suivirent l'école de M. de Puységur s'emparèrent cependant des nouvelles idées, les développèrent et fondèrent les doctrines qui régneront aujourd'hui.

Je dois vous citer, ici, le fait magnétique qui éclaira M. de Puységur, en lui faisant reconnaître combien les procédés qu'il avait enseignés étaient peu d'accord avec les lois du magnétisme.

Voici cette expérience :

« Selon mon usage accoutumé, dit M. de Puységur, je magnétisais un jeune homme, en lui mettant une main sur la tête et l'autre sur l'estomac. Au bout d'un quart d'heure d'attention et de concentration de ma part, et de tranquillité de la sienne, il me dit qu'il n'éprouvait rien.

Comme il n'était pas malade, cela me paraissait tout simple; néanmoins, je le repris encore entre mes deux mains, pour essayer si je ne serais pas plus heureux ; mais il n'éprouva pas plus cette seconde fois que la première; et j'allais enfin le quitter, quand en éloignant lentement ma main de son estomac, il fit un soupir et se plaignit que je lui faisais mal; comme je ne le touchais pas, je n'en crus rien : mais lui, de me saisir la main avec précipitation et de l'abaisser en me disant qu'elle l'empêchait de respirer. Je me remis bien vite en contact immédiat avec lui, croyant qu'il allait éprouver un effet plus marqué, ce fut tout le contraire, la pression de

ma main ne lui fit plus aucun, effet; je l'éloigne a un pied environ de lui, il se plaint de nouveau : à deux pieds sa poitrine s'opresse, et il me prie de me retirer; je me recule graduellement et je ne m'arrête que lorsqu'il me dit ne plus souffrir et ne rien éprouver ; je me trouvais à cinq pas de lui, je le magnétisai à cette distance, en oscillant la main lentement et circulairement ; aussitôt sa tête se penche sur son épaule, et le somnambulisme se déclare.

Depuis l'époque de cette belle expérience, c'était en 1811, M. de Puységur ne magnétisa plus qu'à distance tous les malades auxquels il donnait des soins; et dans son dernier mémoire, il assure qu'un grand nombre de faits ne lui ont laissé aucun doute sur l'efficacité de cette nouvelle manière de magnétiser.

Vous reconnaîtrez bientôt, Messieurs, que toutes, les doctrines enseignées sont prématurées, et que bien qu'elles reposent sur un grand nombre de faits, ces faits ont été pour la plupart mal observés, les méthodes qui en découlent ont dû nécessairement entraver la marche du magnétisme.

En parcourant tous les ouvrages qui ont été publiés pour expliquer le magnétisme, on ne trouve qu'une métaphysique obscure et des hypothèses qui n'ont fait que rendre inintelligible ou ridicule cette nouvelle vérité ; et les gens qui eussent été disposés à l'examiner, l'ont repoussée parce qu'ils, ne voyaient souvent en elle qu'une erreur de l'esprit humain, une chose

mystique et sans fondement. On disait dans le monde que pour être magnétiseur il fallait posséder les trois vertus théologiques, la Foi, l'Espérance et la Charité.

Jamais découverte n'a prêté autant au ridicule que le magnétisme animal; et nous devons avouer que les contradictions sans nombre dans lesquelles tombaient ceux qui voulaient en expliquer les effets, devaient nécessairement donner aux adversaires du magnétisme des moyens de le combattre avec avantage.

Je néglige de vous parler d'une foule d'auteurs qui préconisèrent des méthodes particulières; le comte de Lutzelbourg, le chevalier Barbarin Fariat, M. de Mont-Ferrier, etc. Je ne dois m'attacher qu'à ceux qui ont fait quelque sensation par leurs écrits. Tel fut, parmi ces derniers, M. Deleuze. Je vais vous donner les procédés enseignés dans ses ouvrages, et je les accompagnerai de quelques réflexions, qui vous seront utiles pour en juger le mérite.

« Lorsqu'un malade désire que vous essayiez de le guérir par le magnétisme, dit M. Deleuze, et que sa famille et son médecin n'y mettent aucune opposition ; lorsque vous vous sentez le désir de seconder ses vœux, et que vous êtes bien résolu de continuer le traitement autant qu'il sera nécessaire , fixez avec lui l'heure des séances, faites-lui promettre

d'être exact, de ne pas se borner à un essai de quelques jours, de se conformer à vos conseils pour son régime, de ne parler du parti qu'il a pris qu'aux personnes qui doivent naturellement en être informées.

Une fois que vous serez ainsi d'accord et bien convenus de traiter gravement la chose, éloignez du malade toutes les personnes qui pourraient vous gêner, ne gardez auprès de vous que les témoins nécessaires (un seul s'il se peut), demandez-leur de ne s'occuper nullement des procédés que vous employez et des effets qui en sont la suite, mais de s'unir d'intention avec vous pour faire du bien au malade ; arrangez-vous de manière à n'avoir ni trop chaud ni trop froid, à ce que rien ne gêne la liberté de vos mouvements, et prenez des précautions pour n'être pas interrompu pendant la séance.

Faites ensuite asseoir votre malade le plus commodément possible, et placez-vous vis-à-vis de lui, sur un siège un peu plus élevé, et de manière que ses genoux soient entre les vôtres et que vos pieds soient à côté des siens. Demandez-lui d'abord de s'abandonner, de ne penser à rien, de ne pas se distraire pour examiner les effets qu'il éprouvera, d'écarter toute crainte, de se livrer à l'espérance, et de ne pas s'inquiéter ou se décourager si l'action du magnétisme produit chez lui des douleurs momentanées.

Après vous être recueilli, prenez ses pouces entre vos deux doigts de manière que l'intérieur de vos pouces touche l'intérieur des siens, et fixez vos yeux sur lui. Vous resterez de deux à cinq minutes dans cette situation, où jusqu'à ce que vous sentiez qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les vôtres. Cela fait, vous retirerez vos mains, en les écartant à droite et à gauche, et les tournant de manière que leurs surfaces intérieures soient en dehors, et vous les élèverez jusqu'à la hauteur de la tête; alors vous les poserez sur les deux épaules, vous les y laisserez environ une minute, et vous les ramènerez le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts, en touchant légèrement. Vous recommencerez cette passe cinq à six fois, toujours en détournant vos mains et les éloignant un peu du corps pour remonter. Vous placerez ensuite vos mains au-dessus de la tête. Vous les y tiendrez un moment et vous les descendrez, en passant devant le visage à la distance d'un à deux pouces, jusqu'au creux de l'estomac : là vous vous arrêterez encore environ deux minutes, en posant les pouces sur le creux de l'estomac et les autres doigts au-dessous des côtes; puis vous descendrez lentement le long du corps, jusqu'aux genoux. Vous répéterez les mêmes procédés pendant la plus grande partie de la séance. Vous vous rapprocherez aussi quelquefois du malade, de manière à poser vos mains derrière ses épaules, pour descendre lentement le long de l'épine du dos, et de là sur les hanches et le long des cuisses jusqu'aux genoux ou jusqu'aux pieds.

Lorsque vous voudrez terminer la séance, vous aurez soin d'attirer vers l'extrémité des mains et vers l'extrémité des pieds en prolongeant vos passes au-delà de ces extrémités, en secouant vos doigts à chaque fois. Enfin, vous ferez devant le visage et même devant la poitrine quelques passes en travers, à la distance de trois ou quatre pouces.

Il est essentiel de magnétiser toujours en descendant de la tête aux extrémités, et jamais en remontant des extrémités à la tête.

Les passes qu'on fait en descendant sont magnétiques, c'est-à-dire qu'elles sont accompagnées de l'intention de magnétiser. Les mouvements que l'on fait en remontant ne le sont pas.

Lorsque le magnétiseur agit sur le magnétisé, on dit qu'ils sont en rapport; c'est-à-dire qu'on entend par le mot rapport une disposition particulière et acquise, qui fait que le magnétiseur exerce une influence sur le magnétisé ; qu'il y a entre eux une communication de principe vital.

Une fois que le rapport est bien établi, l'action magnétique se renouvelle dans les séances suivantes, à l'instant où l'on commence à magnétiser. »

Je vous fais grâce, Messieurs, d'une foule d'autres détails sur les passes à faire pour porter le fluide sur telle ou telle partie, l'ôter quand il est en trop grande abondance, etc., etc.

Vous êtes naturellement portés à croire qu'en suivant rigoureusement les procédés que je viens de vous faire connaître, vous devez obtenir des effets ; car il est impossible de mieux décrire une méthode, rien ne paraît y être oublié, les passes que vous devez faire sont notées avec une attention minutieuse, il semble que vous n'avez plus qu'à tourner la manivelle, pour obtenir le somnambulisme avec toutes ses merveilles, et qu'il vous suffirait d'un peu de mémoire, de patience et de résignation, pour être un bon magnétiseur.

Gardez-vous cependant de le croire, car il n'en est pas toujours ainsi.

L'action magnétique ne réside pas dans les gestes, il faut un intermédiaire, que les mouvements ne font que mettre en jeu, quand la volonté l'ordonne ; cet intermédiaire, ce sera ce qu'on voudra, le principe vital, la vie spiritualisée, l'éther, le spiritus, le fluide universel, le fluide magnétique et le fluide nerveux, etc., etc. Peu importe. Mais à coup sûr, il y a émission d'un agent quelconque, car rien ne fait rien. Vos passes faites avec le plus grand soin ne produiront pas le plus petit effet magnétique, si vous ignorez les conditions qui doivent les accompagner.

Si nous n'avions pas besoin de monter notre moral d'une manière particulière, si les conditions propres à favoriser l'émission du principe magnétique se développaient dans l'état habituel de la vie, il y a longtemps

que le magnétisme serait reconnu et devenu vulgaire ; mais il n'en est point ainsi, Messieurs, il faut une opération intellectuelle, qui ne peut exister que lorsqu'elle est commandée ou lorsque le hasard la fait naître. Il faut enfin apprendre à vouloir, et à connaître l'énergie de sa volonté; car sans ces deux conditions réunies, on n'obtiendra du magnétisme que de médiocres résultats.

On peut reprocher à M. Deleuze d'avoir attaché trop d'importance à la manière de magnétiser.

Les personnes qui veulent se livrer à cette pratique, sont effrayées lorsqu'elles considèrent combien il leur faut d'attention pour réussir, et il arrive à plusieurs d'entre elles de se récuser avant même d'avoir tenté un essai. Nous voyons tous les jours des magnétiseurs produire promptement des effets par des procédés beaucoup moins compliqués. Ils se bornent à diriger les mains comme le docteur Rostan l'enseigne. Ils actionnent le trajet des nerfs en touchant légèrement l'individu à la tête et à l'épigastre.

Je connais d'autres magnétiseurs qui ne touchent jamais leurs malades ; ils agissent à la distance de quelques pouces, et ils ont une règle de conduite particulière pour diriger les effets qu'ils font ainsi naître. Ces

derniers expérimentateurs paraissent obtenir plus de succès que ceux qui ont une méthode plus compliquée.

Ainsi, Messieurs, vous reconnaîtrez qu'il n'est pas indifférent de magnétiser d'après tels ou tels principes, et vous apprendrez à choisir la meilleure méthode.

Vous éviterez le grand défaut des magnétiseurs en général, qui est d'écouter plutôt leur imagination que la nature ; ils vont prétendant dicter des lois à cette dernière, sans avoir, au préalable, étudié ses forces. Ils sont à cet égard dans la même erreur où serait un physicien qui prétendrait maîtriser et conduire le fluide électrique lorsqu'il est une fois parvenu dans le système nerveux d'un animal.

Ils vous disent avec assurance: si vous voulez obtenir tel effet, magnétisez de telle manière ; magnétisez de telle autre, si vous voulez produire tel résultat.

Aussi, ne voyons-nous pas dans la pratique du magnétisme, pour ne vous avoir cité que quelques exemples, combien les magnétiseurs raisonnent mal et combien les conseils qu'ils vous donnent sont peu éclairés?

Vous voulez obtenir le somnambulisme, et vous guidant d'après leurs principes, vous vous empressiez de magnétiser le cerveau du patient. Eh bien ! loin que cette manœuvre augmente la tendance au sommeil, elle le neutralise et l'empêche quelquefois complètement, en produisant un état d'agitation qui tient l'individu dans un état de veille plus prononcé que celui qui existait avant l'opération (*).

(*) La volonté, disait une somnambule, doit toujours laisser le commandement à la nature.

Tandis que si vous aviez magnétisé le même homme sans actionner la tête plus que les autres parties de son corps, il se serait peut-être endormi. Quelquefois même, pour obtenir cette crise, il faut magnétiser des organes qui sont loin du cerveau, car ceux-ci exercent une action sympathique sur cet organe, et déterminent la crise que vous n'auriez pu obtenir autrement.

Il en est de même de certaines sécrétions que l'on prétend pouvoir activer ou ralentir par certains procédés, tandis que l'on produit souvent le contraire de ce qu'on voulait obtenir.

Il en est encore de même pour le réveil d'un somnambule ; je me rappelle avoir été souvent fort embarrassé, car il est convenu entre les magnétiseurs que l'on peut quand on le veut réveiller un somnambule en lui faisant des passes en travers sur les yeux et sur la face ; eh bien, Messieurs,

il m'est arrivé bien souvent d'être forcé de laisser dormir le somnambule, faute de pouvoir le réveiller, malgré l'emploi de tous les moyens indiqués en pareil cas ; j'avais beau lui froter les paupières, quelquefois même ce manège produisait des ecchymoses sur ces parties très sensibles, et malgré la cuisson qui devait en résulter, le sommeil persistait bien au-delà de la durée que je lui avais assignée ; et, chose remarquable, son intensité était plus grande que lorsque le sommeil magnétique habituel n'avait pas été dérangé.

Il faut bien le répéter, nous n'avons aucun bon traité sur le magnétisme ; tout reste encore à faire et à enseigner ; et malgré ses 60 années de date et ses 500 volumes, cette science est encore dans l'enfonce. Vous acquerrez à chaque instant des preuves de la fausseté des règles enseignées. C'est surtout lorsque vous voulez employer le magnétisme comme moyen thérapeutique, que vous pouvez reconnaître combien est vrai ce que j'avance ; ici, tout est confusion ; tant qu'il ne s'est agi que de produire des effets quelconques, vous pouviez jusqu'à un certain point suivre les indications qui vous avaient été fournies : ou plus tôt ou plus tard vous obteniez toujours quelques phénomènes ; mais dans le cas que j'indique et que je veux vous signaler, les règles pèchent essentiellement et varient à l'infini.

Les plus sages magnétiseurs sont ceux qui sans prétention s'abandonnent à la nature, qui n'aspirent point à lui dicter des lois ; mais le nombre en est petit, comparativement aux autres : c'est à qui fera le plus de tours de force, et s'exagérera le plus sa puissance; cependant, cette puissance a des bornes qu'il ne nous est pas donné de franchir : car s'il en était autrement, nous serions des dieux.

L'exercice du magnétisme a gagné cependant : nous ne voyons plus que rarement, dans les traitements, le développement de ces crises affreuses qui étaient regardées comme critiques et jugées nécessaires. Aujourd'hui, on les fait cesser aussitôt qu'elles se manifestent ; on fait bien dans beaucoup de cas, mais il est des circonstances où elles seraient très-urgentes. L'on regrette alors que les magnétiseurs n'aient pas appris à les distinguer.

Tout magnétiseur doit, comme le médecin, savoir que tantôt il faut accroître l'intensité des crises, d'autres fois en diminuer la force, dans » certaines occasions les exciter, lorsque la nature, accablée sous le poids du mal, est presque impuissante pour réagir. C'est à la faveur de ces » sortes d'insurrections organiques bien conduites, que l'on parvient à faire lutter avec avantage la nature, et qu'elle se débarrasse du principe morbifique ; mais une telle direction n'appartient qu'à celui qui a fait une étude suivie du magnétisme, et peu de magnétiseurs sont dans ce cas ; on peut dire sans crainte d'être démenti, qu'ils ne savent jamais s'ils font bien ou mal..

Je n'insiste pas davantage sur l'application du magnétisme comme moyen de traitement ; il faudrait, pour faire cet enseignement avec succès , avoir un hôpital où seraient traités un certain nombre de malades sur lesquels on ferait des expériences comparatives, ce qui ne peut se faire dans le monde, car les malades en général répugnent à se laisser magnétiser en public. C'est un malheur pour la science, mais nous ne sommes pas encore arrivés au point de convaincre le gouvernement des avantages qui pourraient résulter pour l'humanité de l'emploi du magnétisme comme moyen de traitement; les Facultés de Médecine lui laisseront ignorer cette vérité, et pourtant tous les jours des personnes, dont la vie pourrait être prolongée, meurent, d'autres souffrent, délaissées par la médecine, qui pourraient être soulagées (*) ; mais il faut suivre la routine aveugle et donner la conduite de sa vie à des hommes qui ignorent eux-mêmes comment ils doivent gouverner la leur, ne sera-ce que pour le magnétisme qu'on fera exception aux règles ? ne servît-il qu'à consoler, pourquoi repousser ce bienfait? mais il fait plus que consoler, il guérit; quel aveuglement domine donc les hommes?

(*) Apaiser les douleurs des maladies, c'est éloigner par la le temps de la mort, puisque la douleur en est le chemin.

Rendons toutefois justice à quelques membres de l'Académie de Médecine, qui ont osé faire l'apologie du magnétisme en face l'Académie

assemblée : leurs noms seront unjour glorieusement cités, mais leurs adversaires ne recevront de la postérité que la flétrissure qui accable encore aujourd'hui les juges de Galilée; car s'il est prouvé que, malgré le sentiment de ces derniers, la terre tourne, il n'est guère moins certain que le magnétisme animal existe et produit les effets contestés par nos savants modernes.

Je reviens aux procédés de M. Deleuze : cet auteur, pour établir sa doctrine, est parti de l'hypothèse d'un agent, comme beaucoup d'écrivains qui l'avaient précédé.

Vous connaissez les conditions morales que M. Deleuze exige pour que l'on puisse mettre en œuvre cet agent. Il faut avoir confiance en ses forces, il faut vouloir et être mû surtout par un sentiment, de bienveillance. La confiance doit exister chez ceux qui sont appelés à prendre part à vos expériences. M. Deleuze veut surtout que les incrédules soient éloignés du théâtre de vos opérations ; la prière même peut augmenter votre action : erreurs étranges.

S'il fallait, Messieurs, toutes ces conditions pour réussir, et pour que l'agent magnétique se manifestât » il serait difficile d'en jamais faire une science.

Mais il n'en est point ainsi ; tous ne devez attacher que peu d'importance à toutes les régies tracées sous l'influence d'une crainte chimérique.

On ne doit récuser personne pour l'application et l'appréciation des phénomènes magnétiques. L'incrédulité d'un individu n'empêche pas plus le développement des effets du magnétisme sur lui-même, que sur un tiers, quand l'un et l'autre ont une organisation altérée par une maladie ; et j'ai donné des preuves évidentes de cette vérité, dans une foule de circonstances où je n'avais pour sujet et pour témoins de mes essais qu'un grand nombre d'incrédules : lorsqu'on défend la vérité, on doit surmonter toute timidité et suivre cette maxime d'Epictete :

« Lorsque vous avez jugé qu'une chose pouvait se faire, ne craignez pas d'être vu quand vous la faites, quoique tout le monde suppose que vous ayez tort. Si vous n'agissez pas ainsi, évitez de la faire; mais si vous la faites, ne craignez pas d'être censuré mal-à-propos. »

S'il fallait réunir toutes les qualités que certaines personnes exigent pour être bon magnétiseur , ces derniers seraient bien rares : il ne faut rien moins qu'être bien organisé au physique comme au moral, jouir d'une santé parfaite, être de mœurs douces, etc.....Si ces qualités sont bonnes et s'il est bien de les désirer, elles ne sont pas indispensables. J'ai vu des individus fort mal organisés, même difformes, d'une santé délicate, obtenir, par leur

action, la production de phénomènes que n'auraient pas toujours pu produire des êtres moins disgraciés par la nature et plus confiants dans leurs forces :

« Chacun de cette flamme obtint une étincelle. »

Il ne faut pas assimiler les magnétiseurs aux saludadores en Espagne, dont Victoria et Crucius ont raconté les miracles.

Pour jouir de leurs privilèges, il fallait être de la famille de sainte Catherine, être né en mars ou en avril, et passer par l'épreuve du feu ; si vous étiez véritablement de la famille de sainte Catherine, vous sortiez sain et sauf de cette épreuve, mais on en a vu qui ont été cruellement grillés.

Plusieurs magnétiseurs s'imaginent avoir des vertus plus étendues, des facultés magnétiques plus développées que chez le reste des hommes ; cette façon de voir ramènerait bientôt parmi nous ces croyances absurdes en un pouvoir occulte, croyances qui ont conduit au bûcher une foule de malheureux humains, qui n'avaient eu d'autres torts que celui de s'être reconnu une faculté que nous avons tous, mais une faculté qui ne se développe que dans certaines circonstances, que le hasard leur avait fait découvrir en eux. Pour trouver des exemples de ces faits, nous n'avons pas besoin de remonter à l'antiquité la plus reculée.; si nous ouvrons seulement les annales de ces temps barbares qui ont précédé la renaissance des lettres,

et si nous suivons même les historiens plus modernes des temps plus éclairés qui ont succédé presque jusqu'à nos jours, qu'y voyons-nous ? Des corps d'accusations bien formelles intentées par des Cours supérieures, contre de prétendus sorciers. Ces corps d'accusation portaient sur des faits réels ; les accusés convenaient des faits qu'on leur imputait, des témoins venaient à l'appui, déclaraient dans la pureté de leur conscience , ce qu'ils avaient éprouvé, ce qu'ils avaient vu ; on condamnait tous ces malheureux, et le supplice le plus cruel était communément la fin tragique qui terminait les jours de ces infortunés (*).

(*) Le père Sprée, jésuite, n'a pas craint, lui-même, de réclamer contre la manière dont on procédait contre les sorciers; il atteste que sur différents sorciers qu'il a conduits et exhortés à la mort, il y en avait de l'innocence desquels il était sûr comme de son existence.

Rappelez- vous Hurbain Grandier, et sachez qu'il y a très-peu de temps. on soutenait les doctrines épouvantables qui conduisirent ce malheureux à la mort.

Ouvrez un journal mensuel, intitulé l'Éclair, vous verrez qu'à chaque page de ce journal, les magnétiseurs y étaient signalés comme des gens à qui la magie n'était pas étrangère.

Toutes nos expériences y sont regardées comme diaboliques, et nos somnambules comme des personnes ensorcelées et possédées par le démon.

Je sais, Messieurs , que ces doctrines sont peu à craindre aujourd'hui, qu'elles ne feront pas fortune dans la classe éclairée ; mais ce n'est pas là non plus qu'on cherchait à leur faire prendre racine; et si je vous mettais au fait des peines infinies qu'on s'est données pour arrêter la propagation du magnétisme et des moyens employés pour y parvenir, vous seriez indignés contre des gens qui, revêtus d'un saint ministère, s'en servaient pour paralyser de louables efforts.

Nous devons travailler constamment à empêcher le renouvellement de ces scènes scandaleuses et déshonorantes pour l'humanité.

Nous devons faire connaître hautement, publiquement, les causes véritables de ces prétendues possessions et obsessions, et indiquer les moyens de guérir certaines maladies dont la nature, quoique cachée, ne vient certainement pas du diable.

Combien de fois, Messieurs, le fer ou le feu n'ont-ils pas été employés par des gens aveuglés par un fanatisme imbécile, ou par une politique monstrueuse, contre des malheureux dont tous les torts, comme nous l'avons déjà dit, étaient de s'être reconnus une faculté que la nature leur

avait accordée. Je ne vous citerai qu'un exemple entre plusieurs milliers.

Grégoire de Tours rapporte le fait suivant :

« Un bûcheron du territoire de Bourges était » entré dans une forêt pour y couper du bois, voilà que tout-à-coup il est environné d'un essaim d'abeilles et couvert de leurs piqûres, ce qui le rendit fou, ou comme fou, pendant deux ans. Après cet événement, le bûcheron ayant traversé les villes voisines, il se rendit dans la province d'Arles, et là, revêtu de peaux comme un hermite, il se livrait à la prière; mais pour le tromper, le démon lui transmit la faculté de deviner : bientôt il quitte la province d'Arles et s'avance dans le Gévaudan. Là, le peuple se portait en foule auprès de lui, et lui présentait les malades et les infirmes ; il les guérissait en les touchant. On lui donnait de l'or, de l'argent, des vêtements : il en faisait des aumônes aux pauvres, se prosternant par terre et priant » sans cesse. Il prédisait l'avenir, il annonçait aux uns des maladies, aux autres des pertes. Il faisait tout cela, dit Grégoire de Tours, par des arts diaboliques, et par je ne sais quels prestiges. Il séduisait une grande quantité de peuple, et non-seulement des gens de la campagne, mais même des ecclésiastiques. »

Quelques bains, des saignées, eussent guéri cet homme prétendu possédé, Aurélius, évêque du Puy, le fit tuer par surprise. Mais non, il fallait faire croire au vulgaire ignorant qu'il existait des prestiges, des fascinations, des obsessions de l'esprit des ténèbres avec lesquels de

prétendus sorciers auraient fait un pacte et dont ils n'étaient, disait-on, que les vils instruments. (*)

(*) Il n'y a pas quinze jours, Messieurs, qu'un juge à un tribunal de Paris, traitait en pleine audience les magnétiseurs d'assassins. Rétrogradez de deux siècles, et vous aurez un Laubardemont de plus.

Nous devons élaguer tout le merveilleux que présentent certains effets du magnétisme.

Nous devons détruire toutes espèces de mysticité, employées dans les procédés qui font naître les phénomènes magnétiques et montrer enfin que l'agent que Mesmer a découvert, que M. de Puységur et tant de philosophes ont mis en œuvre, est tout-à-fait physique, qu'il ne faut point de foi particulière pour croire à ses effets, qu'il ne présente rien de contraire à l'ordre naturel des choses, et que son action, facile à saisir, est accessible à tous et n'attaque en rien la religion.

J'espère contribuer à établir l'évidence de ces vérités, et à faire reconnaître que l'opposition qui existe maintenant contre le magnétisme, ne vient que de la part d'hommes qui obéissent à des haines cachées et puissantes, ou bien égarés par ce fanatisme qui veille toujours à côté des anciennes opinions, pour éterniser leurs empires.

Je vous ai dit, dans une autre séance, que la personne que vous magnétisiez n'avait nullement besoin de croire en votre puissance pour être disposée à éprouver des effets de cette puissance. Je vous ai dit que, toutes choses égales d'ailleurs, un individu tout-à-fait passif était plus susceptible d'être magnétisé avec succès, que dans aucun des autres états de la vie. J'ai ajouté que les passes servant à conduire l'agent magnétique sur le patient, pouvaient, contrairement à ce qui a été avancé par tous les magnétiseurs, être faites en long, en large, pour produire le même effet ;

Que l'effet sensible du magnétisme, l'effet apparent, semblait ne se produire que lorsqu'il y avait commencement de saturation ou saturation complète du système nerveux du patient, par un fluide qui semblait venir de nos nerfs.

Que la condition la plus favorable pour recevoir avec fruit cette saturation magnétique, n'était pas encore bien déterminée; que cependant l'état maladif nous y disposait, mais que des individus qui paraissent bien portants en avaient par fois senti vivement les effets;

Qu'il n'était plus question aujourd'hui de pôles dans le corps humain, que l'on pouvait magnétiser dans toutes les circonstances de la vie; qu'il fallait seulement que les organes de l'entendement fussent assez sains pour pouvoir permettre à la volonté d'être bien déterminée. J'ajouterai cependant

ici, qu'il est évident pour moi que l'individu continent possède, toutes choses égales d'ailleurs, une action plus énergique que celui qui fait abus de ses forces.

J'appuie sur une autre vérité: Je vous ai dit que le plus petit effet magnétique, comme le plus développé de ces phénomènes, n'était que des manières d'être du même principe, agissant en raison de l'idiosyncrasie de chaque individu ;

Qu'il n'appartenait point aux magnétiseurs de pouvoir changer les dispositions existantes chez le magnétisé ; et enfin, que le magnétisme agissait bien évidemment en vertu de lois qui lui étaient particulières, de lois différentes, sous beaucoup de rapports, de celles qui régissent les corps inorganiques ; mais que cependant, les recherches de MM. Provots, Pumas, de Humboldt et de beaucoup d'autres observateurs, semblaient disposées à faire croire que l'électricité, le galvanisme, le magnétisme minéral et le magnétisme animal, n'étaient que des modifications d'un seul et même principe répandu généralement dans l'atmosphère, différent seulement, parce qu'il traverse des milieux qui le modifient.

Ainsi, Messieurs, il n'est nullement besoin de prière pour l'œuvre magnétique. Il ne faut pas recourir à une puissance occulte, qui ne vous obéit pas toujours. Lorsque vous avez en vous tout ce qu'il faut pour agir,

les Bonnes intentions, la bienveillance, ne nuisent pas, mais elles ne servent pas autant que certains magnétiseurs se l'imaginent. Ce n'est pas tout cela qu'il vous faut, c'est de l'énergie, c'est de la violence morale; et tout ainsi, qu'en un mirouere se venant a ressérer les rayons du soleil, fut-ce en plein cœur de l'hiver, qui auparavant espandus n'échauffaient que bien lâchement : et en ce recueil ils enflamment les étoffes qu'on leur expose; est semblable l'intellect humain, qui est en lieu de mirouere venant à recueillir ses raiz, enflamme son âme conjointe à soit, etc. Il faut vouloir avec persévérance, avec entêtement même. Il ne faut pas plaindre, lorsque vous pouvez secourir; ne faites pas de vœux, mais croyez en votre puissance et agissez.

C'est une grande hérésie que j'émetts là; certains magnétiseurs vont se s'écrier, mais j'ai pour moi des faits en très-grand nombre ; mon opinion vous paraîtra donc de quelque poids. Moi, j'ose croire qu'elle est entièrement fondée : lorsque je vous demande de l'énergie, ce n'est pas de la colère, il n'est pas nécessaire que vous roidissiez vos membres, comme quelques magnétiseurs le font. Vous apprendrez bientôt que cette disposition neutralise les effets, en consumant le principe qui doit les faire naître. Il faut au contraire un certain abandon, et tout en envoyant à Vos extrémités le mobile ou la force qui serait nécessaire pour lever un fardeau considérable, il faut n'avoir à mouvoir que le poids de vos membres. C'est

le surplus de cette force qui frappe le patient et produit tous les phénomènes magnétiques. Rejetez les procédés de M. Deleuze, parce qu'avec eux vous n'obtenez pas tout ce que vous pouvez obtenir, et que vous ne savez jamais, vous qui voulez vous instruire, si les effets que vous obtenez sont le produit de la monotonie des procédés que vous employez, de l'ennui ou de l'imagination. Soyez debout devant votremalade, au lieu d'être assis; ne le touchez pas, mais que vos passes soient faites en face de lui à une petite distance, et gouvernez-vous pour le reste comme je vous l'ai enseigné, vous réussirez, je n'en doute nullement.

Tous les magnétiseurs n'obtiennent cependant pas les mêmes effets. Ces empêchements en général peuvent venir de l'impuissance naturelle du magnétiseur, impuissance causée par des organes faibles ou viciés, ou elle vient de son esprit qui ne peut agir librement, soit par la même disposition des mêmes organes, soit parce que l'esprit se trouve rempli de fantaisie, et qu'il passe facilement d'une opinion à une autre toute contraire, soit enfin qu'il ne sache ce qu'il veut précisément.

Un plus grand obstacle au développement des forces magnétiques, c'est l'orgueil : (*) »

(*) Un homme réunira à l'aisance, qui permet de consacrer du temps au soulagement des pauvres, les conditions de désintéressement. d'application

soutenue, de force, de charité ; cependant il ne réussira que faiblement. Lisez dans son coeur, l'orgueil du succès y énerve la faculté de faire le bien. (Extrait d'un entretien avec un de mes somnambules.)

« Lorsque nous nous sommes reconnus la puissance magnétique à certain degré, nous nous croyons des dieux, nous voulons sortir de l'humanité. Pleins de vanité, nous nous contemplons dans nous-mêmes, nous admirons nos œuvres, et nous ne nous apercevons de notre faiblesse que lorsque notre impuissance devient trop manifeste.

Nos facultés en rapport avec nos organes, acquièrent tout leur développement par l'état de simplicité de l'âme ; mais, dès le moment où nous voulons jouer un rôle sur la scène du monde, lorsqu'en nous apercevant on s'écrie : « C'est lui, et qu'en notre orgueil nous répétons c'est nous, nous n'obtenons plus alors que de médiocres résultats. Il faut que le magnétiseur sache qu'il est un serviteur inutile quoiqu'il fasse toutes ces choses; qu'il, ait en outre une sérénité d'esprit et une simplicité dépensée. Mais, dans notre siècle, où trouver des gens qui fassent abnégation de leur personne et qui suivent les maximes enseignées par la sagesse? Ecoutez ce qu'ont dit à ce sujet ceux qui ont eu le plus de puissance magnétique : Celui qui désire être introduit en cette sagesse que nous possédons, doit fuir le vice d'arrogance, être pieux, être homme de bien, d'un profond raisonnement, et garder les secrets qui » lui ont été découverts. »

« La philanthropie, le désir d'être utile à son semblable souffrant, a sans doute fait exagérer la puissance du magnétisme ; mais cette puissance existe, elle est indubitable; c'est au médecin de l'étudier sans prévention, c'est au physiologiste d'en poser les justes bornes. L'influence directe de ce nouvel agent sur le système nerveux, porte à croire que son action doit d'abord s'exercer efficacement dans les maladies nerveuses générales; l'hystérie, l'hypocondrie, la mélancolie, la catalepsie, l'épilepsie, pourront en recevoir et en ont en effet reçu les influences les plus salutaires : les spasmes de toutes espèces, les crampes des muscles de la vie animale, les convulsions, une multitude de douleurs, quelques surdités, peut-être quelques paralysies, doivent éprouver de la part du magnétisme des modifications quelconques. Dans ces affections diverses, le système nerveux étant principalement lésé, et le magnétisme influençant surtout ce système, on conçoit facilement qu'on doit obtenir des résultats dignes d'attention.

Aussi est-ce parmi ces maladies, que les partisans du magnétisme affirment avoir obtenu les succès les plus surprenants. Il serait beaucoup trop long d'en citer des exemples, mais tous les ouvrages sur le magnétisme en sont remplis.

Il n'existe pas de panacée, et nous ne prétendons pas que le magnétisme en soit une. Ainsi, s'il est utile dans quelques circonstances, on peut craindre qu'il ne soit nuisible dans quelques autres.

« Il faut étudier avec soin la nature de son action, savoir si elle est excitante, débilitante, sédative. Si l'on parvient à déterminer rigoureusement cette action physiologique, alors on procédera avec philosophie, on précisera les cas où l'on pourra s'en servir avec avantage, on pourra être utile, du moins on cessera d'être nuisible. Mais la puissance du magnétisme sera-t-elle bornée aux maladies du système nerveux? Nous savons que le cerveau étend son empire sur tous nos organes, sur toutes nos parties. Cet organe roi étant par ce moyen profondément modifié, ne peut-il pas à son tour opérer quelques changements avantageux dans un organe souffrant? En suspendant la douleur, ne produira-t-il pas d'abord un premier bienfait? La douleur étant suspendue, l'appel des fluides qu'elle détermine ne sera-t-il pas aussi suspendu ; les matériaux de congestion, d'irritation, d'engorgement, que ces fluides apportent, et qui augmentent le mal local, parce que l'effet augmente la cause, ne cesseront-ils pas alors d'arriver? Ne s'opposera-t-on pas de cette manière aux progrès ultérieurs du mal, et ne favorisera-t-on pas sa résolution? Nous supposons seulement la douleur suspendue, et cet effet est incontestable, et déjà nous voyons que les résultats sont immenses : que sera-ce, si les expériences physiologiques

prouvent d'une manière incontestable que le magnétisme active l'absorption? »

Ainsi, dans les maladies aiguës le magnétisme peut produire des effets heureux. Nous devons cependant vous faire observer, que si, dans l'état de santé, la nature connaît seule ses poids et mesures, et si la marche harmonique prescrite par la sagesse infinie se fait remarquer, il n'en est point de même dans quelques états aigus, ou la nature se trouble, devient folle, et semble abandonner au hasard l'individu qu'elle croit ne plus pouvoir gouverner ; il serait alors dangereux de vous en rapporter entièrement au magnétisme, vous devez y joindre une médecine active, capable d'arrêter ou de diminuer le trouble existant; car ce n'est qu'alors que les matériaux de réparation que vous versez dans l'individu peuvent être employés avec avantage par la puissance conservatrice; dans le cas contraire, ils peuvent augmenter le trouble et le désordre existant. Ce que je dis ici n'est pas applicable aux maladies syncopales, maladies que l'on ne peut confondre qu'avec la mort. C'est là surtout que l'on peut attendre d'heureux effets du magnétisme; ces maladies, qui consistent dans un affaiblissement prompt et plus ou moins extrême des mouvements vitaux, et qui ont pour cause, le plus communément, les affections morales, la joie, la frayeur, l'étonnement, la douleur, l'aversion des sens et surtout de l'imagination pour certains objets.

La médecine ne peut rien dans ces maladies, car comment l'art parviendrait-il à porter son action sur la nature, qui dans cette circonstance échappe même à ses regards ? Quelques organes inconnus conservent de la sensibilité, ils servent de dernier retranchement à la vie, c'est dans cette retraite que le fluide magnétique ira ranimer la nature, et porter l'aiguillon nécessaire à son réveil, bien plus sûrement qu'aucun des agents connus.

Zélés pour le bien de l'humanité, nous avons pris la défense du magnétisme, parce que nous avons reconnu qu'aucune découverte ne pouvait produire d'aussi grands résultats, et ce n'est pas seulement, comme moyen de guérir quelques maladies qui affligent notre espèce, mais c'est que de la connaissance de cet agent découlent de nouvelles croyances et de nouveaux principes qui nous émanciperont inmanquablement d'une foule de vieilles erreurs qui n'ont pour base que l'ancienneté et l'ignorance de quelques lois de la nature.

Je m'arrête, Messieurs, je borne mes réflexions, je crains de vous paraître enthousiaste du magnétisme, lorsque je ne suis qu'un admirateur froid et impartial de ses merveilles. Mais, lorsque vous aurez vous-mêmes magnétisé et obtenu quelques phénomènes et que vous aurez reconnu les effets de votre puissance, vous jugerez que je suis resté, dans mes aperçus, bien en arrière de ce que l'esprit découvre de nouveau dans le magnétisme, et vous direz alors, avec moi, qu'il est maintenant impossible d'écrire sur la

physiologie, la philosophie et la médecine, si au préalable on n'a pas étudié les phénomènes dont je vous ai entretenus; car le moindre de ces faits renverse les théories et les raisonnements sur lesquels sont appuyées toutes ces sciences. Mais, déterminerons-nous les savants à étudier le magnétisme, nous en doutons, ils continueront de broyer des demi-vérités avec des mensonges.

Messieurs, vous avez pu le remarquer, j'ai beaucoup vu, et je crains cependant d'avancer. Je recule au contraire, je redoute les expériences et les résultats fâcheux qui peuvent en être les suites; j'aime à croire que vous imitez ma réserve, et que, voyageurs prudents, en abordant un monde nouveau, vous réglerez vos démarches sur ce que vous dictera plutôt votre conscience que votre esprit investigateur; car c'est sur des êtres humains que la puissance que je vous livre va s'exercer.

Prenez-y garde, Messieurs, dans le magnétisme la folie est à côté de la plus sublime raison, ou plutôt de l'éternelle vérité. »

« Mais croyez que s'il est possible d'arracher à la nature quelques-uns de ses secrets, celui qui les possède ne peut pas toujours s'en promettre avantage; toutes les lois de la nature ne sont pas pour la conservation de ce qu'elle a produit. Je m'arrête, je ne veux pas pénétrer dans la route qui conduit à la puissance du bien et du mal. Pour développer les nouvelles lois

qui découlent des nouveaux phénomènes du magnétisme, il faut une organisation supérieure ; l'esprit humain le plus étendu peut seul les embrasser, souvent il s'effraie et recule devant l'examen, et laisse alors triompher la nature ; elle a tout fait pour nous cacher ses mystères , sachant que l'homme en ferait une arme redoutable qu'il emploierait à sa propre destruction. »

« Celui qui connaît les lois régulatrices de l'univers, et qui veut changer celles qui le régissent, en se rendant indépendant du principe suprême, ressemble à Prométhée, qui, après avoir dérobé le feu du ciel, nourrit dans son propre sein un vautour dévorant. Votre magnétisme de puissance en action.

C'est du premier, seul, que vous devez vous occuper. »

FIN DE LA SIXIÈME LEÇON.

VII^e LEÇON

Les couleurs ne sont réellement rien pour un aveugle, les sons n'existent pas pour un sourd; le temps, le mouvement, l'étendue, ne nous offrent que des rapports de proportion.

Les choses que nous appelons réelles pendant la veille, n'existent donc réellement que dans nos sensations.

« Doutez-vous que l'âme puisse porter un regard sur les objets cachés aux yeux du corps, lorsque, souvent, quand nos paupières sont fermées par un sommeil bienfaisant, pleine de vie, l'âme aperçoit les choses distantes et les lieux éloignés, dirigeant sa vue à travers les campagnes, sur les mers et jusqu'aux étoiles, par la seule force de sa volonté? »

Messieurs,

Dans la dernière séance, je vous ai annoncé qu'aujourd'hui je vous entretiendrais de quelques phénomènes particuliers, plus rares qu'aucun des autres faits magnétiques que je vous ai fait connaître, mais cependant constatés aussi de manière à ne laisser aucun doute sur leur existence.

Ces phénomènes, que l'on observe dans quelques maladies nerveuses peu fréquentes, se présentent quelquefois dans le somnambulisme magnétique le plus développé, et semblent résulter d'une disposition particulière des sujets magnétisés.

Quoique vous fassiez, ils ne durent qu'un certain temps, lors même que le somnambulisme se prolonge. (*)

(*) Je dirai un jour ce qu'il en coûte à ceux qui s'obstinent à vouloir le maintenir.

Vous avez déjà vu que, contrairement aux règles tracées par les physiologistes, il peut exister, dans certains cas, une perturbation de l'ordre naturel de notre manière d'être; et par suite de cet état insolite, s'opérer le déplacement d'un ou de plusieurs de nos sens.

Je vous ai fait entendre que l'action de la vue pouvait momentanément avoir lieu sans le secours des yeux, et je vous ai promis de vous citer des exemples de ces faits.

Je vais, en suivant la marche que je me suis tracée, prendre mes preuves dans des ouvrages estimés. Ces phénomènes seront attestés par des hommes respectables et tout-à-fait désintéressés dans la question du magnétisme.

Je pourrais trouver un grand nombre d'exemples de faits répandus partout, mais comme ces allégations n'ajouteraient rien à celles que je vais vous communiquer, je n'en parlerai point.

« Quiconque entreprendrait, Messieurs, de réunir tous les témoignages donnés en faveur de la certitude du phénomène qui nous occupe, en formerait une masse si imposante, quell'incrédulité la plus décidée ne pourrait s'empêcher d'en être subjuguée, et il en serait alors de la vue sans le secours des yeux, comme de la chute des aérolithes. Il résulte d'un relevé exact, inséré dans l'Annuaire du bureau des longitudes, qu'au commencement de ce siècle, il existait cent quatre-vingts exemples de chutes de pierres suffisamment constatés ; et cependant, à cette époque, c'était avec le sourire de la dérision, qu'on recevait, même à l'Institut, ceux qui venaient lire des mémoires dans lesquels ils établissaient la réalité de ce phénomène qu'on ne pouvait se décider à croire, parce qu'il paraissait, comme celui-ci, absolument inexplicable. »

Nous espérons que les savants se rendront de même à l'évidence du magnétisme.

Permettez-nous, Messieurs, avant de vous faire connaître l'authenticité du fait de la vue sans le secours des yeux, de vous entretenir, un instant, d'un autre phénomène aussi digne de remarque et non moins inexplicable :

je veux parler de la faculté qu'ont les somnambules d'apercevoir les changements qui doivent survenir dans leur état morbide, de calculer avec une inconcevable précision le moment de ce changement, changement souvent éloigné de plusieurs jours, de plusieurs mois, etc.

Cette faculté aperçue de tous les temps se présente presque toujours dans l'état particulier que nous savons faire naître, le somnambulisme, mais elle accompagne aussi certaines maladies. Je dois vous répéter, ici, que je n'adopte particulièrement aucune des explications qu'on a données de ce phénomène : que ce soit l'âme, l'archer ou le fluide nerveux qui le produise, cela est indifférent au résultat de la chose, mais il paraît de la dernière évidence qu'il est dû dans tous les cas au même principe : L'accumulation du fluide magnétique vers le cerveau, les plexus, ou dans quelques points des trajets nerveux, que cet état ait lieu naturellement , comme cela arrive quelquefois dans l'état extatique par exemple, ou bien qu'il soit provoqué par le magnétisme.

« Bans son Traité de la sagesse, Charon dit : l'âme est de soi toute savante sans être apprise, et ne fault point à produire ce qu'elle fait, et bien exercée ses fonctions comme il faut si elle n'est empêchée, et moyennant que ces instruments soient bien disposés. »

« Les hommes mélancoliques, maniaques, frénétiques et atteints de certaines maladies qu'Hippocrate appelle divines, sans l'avoir appris parlent latin, font des vers, discourent prudemment et hautement, devinent les choses secrètes et à venir. »

« Lesquelles choses les sots ignorants attribueront au diable ou esprit familier, bien qu'ils fussent auparavant idiots et rustiques, et que depuis soient retournés tels après la guérison. »

« Il ne faut donc pas s'étonner, dit Plutarque, que l'âme, pouvant saisir ce qui n'est plus, puisse prévoir ce qui n'est pas encore. L'avenir la touche même davantage, et est plus intéressant pour elle, elle tend vers le futur, et l'embrasse déjà au lieu qu'elle est séparée du passé et n'y tient que par le souvenir. Les âmes ont donc cette faculté innée, mais à la vérité faible et obscure, elle n'agit qu'avec difficulté. Cependant, ajoute Plutarque, il en est en qui elle se développe tout-à-coup, soit dans les songes, soit quand le corps se trouve dans une position favorable à l'enthousiasme, et que la partie raisonnable et contemplative, dégagée de l'impression des objets présents qui troublaient son action, applique l'imagination à prévoir l'avenir. »

Plutarque ajoute : « Les hommes pendant » qu'ils veillent n'ont qu'un monde lequel est commun à tous, mais en dormant chacun a le sien à part.»

Pendant le sommeil, dit Tertullien, il nous est révélé non-seulement ce qui tient à l'honneur, aux richesses, mais encore ce qui tient aux maladies, aux remèdes et à la guérison.

Jamblique, au chap. des Songes, dit : « Quand nous sommes parfaitement endormis » nous ne pouvons pas si bien et distinctement remarquer ce qui se présente en nos communs songes, que quand c'est la divinité qui nous les envoie en particulier ne dormant à son bon » escient, car nous apercevons bien plus clairement lors, la vraie et réelle vérité des choses, que nous n'avons accoutumé de faire en veillant ; au moyen de quoi en ses visions-là, consiste la principale espèce de divination. Et de fait l'âme a double vie, l'une conjointe avec le corps, et l'autre séparable de toute corporéité. Quand nous veillons, nous usons la plupart du temps de la vie qui est commune avec le corps, hormis quelquefois que nous venons à être totalement séparés de lui, mais en dormant, notre esprit peut être du tout délivré des liens corporels qui le détiennent comme en charte privée.

Celui qui connaîtrait parfaitement les conjectures qu'il est possible de tirer des songes, en recueillerait un grand avantage dans le commerce de la

vie. L'âme veille par elle-même. Lorsqu'elle est occupée du corps, et qu'elle est en quelque sorte répandue sur tous les points qui le composent, elle ne songe point à elle-même : elle donne toute son attention aux différents besoins du corps, aux sens, à l'ouïe, à la vue, au tact, au marcher. Elle dirige l'action, elle règle la pensée; mais elle n'entre point dans la connaissance d'elle-même. Au contraire, lorsque le corps est en repos, l'âme se met en mouvement; et abandonnant insensiblement les diverses parties du corps, elle se retire et se concentre dans son domicile. Là, elle s'acquiesce de toutes les fonctions du corps, car le corps, lorsqu'il est pris par le sommeil, ne sent rien ; c'est elle qui veille alors, et qui connaît. Elle voit ce qui est à voir; elle entend ce qui est à entendre; elle va, elle touche, elle s'attriste, elle raisonne plus promptement et plus facilement. Pendant le sommeil elle remplit toutes les fonctions, tant celles qui lui sont propres, que celles du corps. Si donc quelqu'un pouvait saisir, avec un jugement sain, cet état de l'âme dans le sommeil, celui-là pourrait se flatter d'avoir fait un grand pas dans la science de la « sagesse. » (I^{er} Chap. du Livre des Songes par Hippocrate.)

« Lorsque l'âme sensitive est profondément assoupie avec le corps, l'âme intellectuelle se lève pleine d'éclat et de sérénité... Les esprits relevés qui méditent de grands desseins, ont quelque fois des pressentiments nocturnes différents des songes ordinaires ; car l'âme travaille

perpétuellement et sans que nous nous en apercevions ; elle a des raisonnements tacites, une idée qui paraît oublier, parce que les distractions du jour l'offusquent, s'enfonce dans l'esprit et revient » pendant la nuit, élaborer en secret. La chaîne des raisonnements intermédiaires nous ayant échappé, ou se faisant à notre insu, nous présente tout-à-coup quelque vérité frappante; et comme nous n'en voyons pas la source, elle » nous paraît envoyée par inspiration ; c'est ainsi qu'une fontaine qui se perd sous terre, reparaît plus loin, grossie dans son cours par des veines inconnues.

L'âme peut acquérir quelquefois un développement surnaturel, et recevoir de Dieu un surcroit de lumière et de force.

L'homme n'invente rien, que selon la mesure du don qu'il a reçu.... Qu'est-ce qui le remplit du germe de ses inventions et de ses connaissances, si ce n'est une lumière divine. (Virey, antagoniste du Magnétisme.)

Ces communications de l'âme avec un ordre de choses invisibles, sont rejetées de nos savants modernes, parce qu'elles ne sont pas du ressort de leurs systèmes et de leurs Almanachs ; mais que de choses existent, qui ne sont pas dans les convenances de notre raison et qui n'en ont pas été même aperçues. »

(Etudes de la Nature, par Bernardin de Saint-Pierre.)

Jourdain Guibelet rapporte une histoire fort singulière d'une demoiselle affectée de suffocations hystériques. Dans ses accès, qui duraient ordinairement plus de 24 heures, sans aucune apparence de mouvement ni de sentiment, quoique la langue ou les autres parties qui servent à la formation de la voix ne fussent point empêchées, elle discourait avec tant de jugement et de délicatesse d'esprit, qu'il semblait que sa maladie lui donnât de l'entendement, et lui fût plus libérale que la santé. On n'a jamais vu raisonner avec tant d'art et discourir avec tant de facilité. On pourrait dire, ajoute notre auteur, que le corps étant comme mort pendant la violence du mal, l'âme se retirait chez elle et jouissait de tous ses privilèges: les conceptions de l'âme » doivent être d'autant plus nettes et plus relevées, qu'elle est plus débarrassée des liens du corps et de la matière. »

Ecoutez encore ce que dit un autre philosophe, Cabanis :

« J'ai vu, dit ce médecin célèbre, des malades dont le goût avait acquis une finesse particulière, qui désiraient et savaient choisir les aliments et même les remèdes qui paraissaient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on » n'observe pour l'ordinaire que dans les animaux... (*) On en voit qui sont en état d'apercevoir dans le temps de leurs paroxismes, ou certaines crises qui se préparent, et dont la terminaison prouve bientôt

après la justesse de leurs sensations, ou d'autres modifications attestées par celles du pouls, ou des signes plus certains encore. »

(*) M. Bourdois, membre de l'Académie de médecine, appelé auprès d'un homme de moyen âge, accablé, depuis plus de trente-six heures, par un choléra-morbus tres-intense, pressée en telle façon qu'elle puisse venir jusqu'à la divination et langage non appris, les exemples en sont fréquents, non pas à toutes sortes de personnes, mais à quelques-uns doués d'une vive imagination, qui es fortes maladies et fièvres chaudes disent des choses à quoy ils n'avoient jamais pensé, prédisent même les choses futures, principalement quand ils sont proches de la mort, et lorsque l'âme approchant de sa liberté reçoit des rudes secousses par l'effort des maladies et chaudes vapeurs qui montent au cerveau. Et c'est, lorsqu'il se fait une collision des objets fantasiez avec les organes, comme il sort du feu d'un caillou et fusil frappez l'un contre l'autre, qui n'estoit manifestement en l'un n'y en l'autre. Ou comme il sort une odeur etforce d'aucunes herbes estant pressées et frottées rudement entre les doigts, qui n'eust pas paru sans ce froissement. »

« L'esprit, dit encore Cabanis, peut continuer ses recherches dans les songes, et il peut être porté, par une certaine suite de raisonnements, à des idées qu'il n'avait pas. »

« C'est pour montrer qu'il ne faut pas mesurer la puissance de nos âmes à l'aune ordinaire par laquelle elle ne fait ordinairement rien d'admirable. Si elle n'est pressée, on n'y aperçoit rien » que ce qu'elle a puisé des sens qui est chose » commune à toutes. Or, que l'âme puisse être crut entendre le malade proférer dans son délire le mot pêche. Cet habile praticien, profitant de cette sorte de mouvement instinctif, fit apporter un de ces fruits. Le malheureux agonisant le mange avec avidité, il en demande un second, qui est également accordé. Les vomissements, jusqu'alors opiniâtres et déterminés par la moindre gorgée de tisane, ne reparaisent plus; leur absence enhardit le médecin. Enfin le malade mangea, ou plutôt dévora dans une nuit, une trentaine de pêches, non seulement sans accidents, mais même avec un tel avantage, que le lendemain sa guérison était parfaite. » (Dictionnaire de Médecine en 18 volumes ; vol. 5, p. 190.)

« Cette faculté de prévision se trouve, quelque incompréhensible qu'elle vous paraisse, appuyée sur des faits si nombreux et si positifs, qu'aucun des hommes qui ont observé le somnambulisme, l'extase ou quelques-unes des affections qui s'en rapprochent, n'ont pu échapper à cette vérité.

On est étonné de la foule de noms que l'on » peut citer à l'appui de l'existence de ce phénomène.

Parmi ces noms se trouvent ceux d'Aretée, d'Aristote, de Platon, de Porphyre, et de tous les philosophes de l'école d'Alexandrie, d'un grand nombre de médecins qui, beaucoup plus tard, ont écrit et professé sur ce sujet, et tout récemment M. le professeur Moreau de la Sarthe dans un article intitulé, Médecine mentale, a reconnu l'existence de cette étonnante faculté ; il en est de même de M. Deseze, et tant de témoignages pourraient-ils se réunir en faveur » d'une faculté contre laquelle la raison se révolte » si des phénomènes réels n'avaient pas triomphé de tout le scepticisme des observateurs ? »

Dans le Traité du somnambulisme du docteur Bertrand, on y lit que ce médecin fut témoin de plus de soixante accès convulsifs de la nature la plus grave, qu'il était absolument impossible de simuler , et qui tous avaient été prédits, tant pour leur commencement que pour leur terminaison (à la minute). Le même médecin assure qu'une somnambule lui a annoncé quinze jours d'avance un délire de quarante-trois heures, qui eut lieu comme elle l'avait prédit; et il s'était assuré que cette somnambule ne conservait aucun souvenir au réveil.

Sauvage, dans sa Nosologie, cite une observation de Descartes, qui rapporte que deux jeunes filles hystériques se prédisaient mutuellement d'avance les différentes crises de leur maladie. Il en rapporte au même endroit une de Cavaliers, qui dit avoir vu à Fréjus « Quatre hydrophobiques

qui avaient prédit le jour, et même l'heure de leur mort, et qui moururent au jour et presque à l'heure prédite; moi-même, ajoute-t-il, j'ai vu un sexagénaire prédire le jour de sa mort un mois auparavant, et il mourut d'une fièvre » épiait au jour indiqué. » (*)

(*) Sauvage, Nosologie, tome 2, page 738.

Les médecins chargés de l'examen du magnétisme, ont constaté des phénomènes semblables. Des épileptiques en somnambulisme ont prédit plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, leurs accès; et à l'heure indiquée, malgré toutes les précautions prises pour leur cacher le moment de l'invasion de cette crise, ils en étaient atteints.

Mais, Messieurs, tant de témoignages sont, j'ose le dire, superflus; car ce phénomène s'observe dans tous les cas de somnambulisme, et vous savez que cet état se voit communément, il ne faut que faire quelques essais magnétiques pour s'en assurer.

Ce fut aussi le premier phénomène que les docteurs Rostan et Georget constatèrent à l'hôpital de la Salpêtrière ; voici ce que dit l'un d'eux :

« J'ai vu, positivement vu, un assez grand nombre de fois, des somnambules annoncer plusieurs heures, plusieurs jours, vingt jours » d'avance, l'heure, la minute même de l'invasion d'accès épileptiques et

hystériques de l'irruption des règles, indiquer quelle serait la durée, »
l'intensité de ces accès ; choses qui se sont exactement vérifiées. »

Moi-même j'ai observé un grand nombre de fois tous ces faits, et si je ne vous en offre pas le tableau, c'est que mon témoignage n'ajouterait aucun poids à toutes les preuves que je viens de vous donner.

Je ne m'arrêterai donc pas plus longtemps à vous entretenir de ce phénomène si singulier; car vous pourrez vous-mêmes bientôt, si vous le désirez, vérifier mes assertions, puisque, comme je viens de vous le dire, la prévision est un des phénomènes fréquents qu'offre le somnambulisme.

J'arrive, Messieurs, à vous parler du déplacement du sens de la vue.

Je devrais ici rappeler à votre mémoire, une partie des phénomènes magnétiques dont je vous ai parlé dans ce Cours ; vous montrer comme ils s'enchaînent, et vous amener par degré à ceux que je crois devoir vous foire connaître.

Si tout vous a semblé merveilleux, étonnant, dans ce que je vous ai raconté, combien ce qui va suivre dépasse encore, s'il est possible, mes précédents récits.

Jusqu'à présent vous avez pu en quelque sorte lier vos idées, et même, à un certain point, vous expliquer les effets produits par le magnétisme ;

mais ici, tout semble échapper à notre jugement, nos lumières paraissent ne plus suffire, et cependant ce sont encore des phénomènes physiques que nos sens peuvent apprécier; mais peu accoutumés à leur apparition, nous nous effrayons de leur existence ; et frappés de la vérité, nous voudrions que cette vérité n'existât pas, car elle vient déranger la marche de nos idées, et nous reporter vers un ordre de choses dont l'investigation semble se soustraire à nos moyens d'analyse.

Nous devons cependant en entreprendre l'étude, et considérer que toute découverte importante dans les sciences, produit sur nous le même effet, jusqu'à ce que familiarisés avec les phénomènes nouveaux, ils n'offrent plus rien qui nous paraisse contraire aux lois de la nature.

Ne vous étonnez pas, Messieurs, si dans cette circonstance j'accumule les citations : je le dois, car l'importance du phénomène ne me permet pas de vous dire seul, je l'ai vu ; il faut un grand nombre de témoignages' pour justifier notre croyance, et vous donner quelque confiance en la réalité d'un fait, qui paraît inexplicable dans l'état actuel de nos connaissances.

L'esprit, dans l'extase, dit Aristote, s'élance, va au-devant des causes et des effets, en saisit l'ensemble avec la plus grande vitesse, et le confie à l'imagination pour en tirer le résultat futur. Les mélancoliques, à cause de

la véhémence de leur tempérament, sont plus propres à ces opérations conjecturales.

Quintus, dans le traité de la divination de Cicéron, soutient que tout est lié par un enchaînement éternel ; que le passé reproduit le présent, et que le présent est gros de l'avenir; que de même que la vertu de tout ce qui doit être produit, est contenue dans les semences, de même les choses futures sont renfermées dans leurs causes; que ceux qui ont des visions en songe, voient distinctement cet enchaînement éternel de toutes choses, que la vaticination et les conjectures ne sont que le développement de cette chaîne. »

Tout ce qui se peut connaître de la nature est manifesté en nous.

« L'homme, dit l'éloquent Buffon, réunit en lui toutes les puissances de la nature, il communique par ses sens avec les objets les plus éloignés, son individu est un centre où tout se rapporte, un point où l'univers entier se réfléchit, un monde en raccourci. »

Cette grande vérité est aperçue dans tout son jour par la découverte du somnambulisme. Dans cet état singulier où la vie semble abandonner quelques parties de l'individu, pour en animer doublement d'autres points, notre corps paraît être le jouet d'un être incompréhensible qui se plaît à manifester sa puissance par les aberrations les plus choquantes des

fonctions de nos organes et par l'exercice des sens, là où la nature semblait avoir tout mis pour ne point les y admettre et nous montrer qu'il est une autre lumière que celle en rapport avec nos yeux de chair.

Qu'ils sont blâmables, les gens qui, pénétrés de la vérité de l'existence du magnétisme, emploient leurs moyens à en restreindre la pratique (*), et combien ils sont aveugles ceux qui se refusent à tout examen; car si quelque chose aujourd'hui peut nous fournir de nouvelles lumières, s'il est une voie pour nous affranchir du joug des anciennes routines, c'est sans contredit l'étude des lois de la vie.

(*) Oh ! Messieurs les médecins, quelle occasion vous avez perdue ! Les hommes les plus ambitieux en cherchent toute leur vie de pareille et ne la trouvent point; ou s'ils la trouvent, ils meurent contents en l'embrassant: et vous, Messieurs, elle vous cherche elle-même, et vous la repoussez ! Ces hommes si avides de l'estime de leurs semblables, se croient heureux quand ils peuvent montrer une fois, aux yeux de quelques-uns, un peu de supériorité, soit par le cœur, soit par l'esprit; et vous, Messieurs, vous pouviez (ce qui ne se rencontre presque jamais) prouver à la fois et à tous, et votre cœur et votre esprit. Vous pouviez, en vous montrant les amis généreux de la seule humanité, vous voir déférer le titre de réformateurs d'un art dont on vous a crus les esclaves; il ne fallait peut-être qu'un peu de patience et être équitables pour faire éclater les plus grandes lumières, et

mériter le plus grand honneur. Non, Messieurs, non, cette occasion est passée pour ne revenir jamais.....

Homme, connais-toi toi-même, avaient dit d'anciens philosophes; on a répété bien souvent cette inscription, mise sur la porte d'un temple, mais peu de personnes se sont livrées à cette étude qui était, il est vrai, hérissée de difficultés; aujourd'hui cependant, il n'en est plus de même, nous pénétrons dans l'intérieur de notre organisation, nous tenons l'un des fils qui en font mouvoir les ressorts, nous pouvons assister à quelques-unes des scènes de la vie qui semblaient pour toujours devoir être soustraites à nos regards. Honneur, cent fois honneur à Mesmer! Il a soulevé le voile qui nous cachait plusieurs opérations de la nature. À Athènes, à Lacédémone on eût élevé des autels à un tel homme : on l'a couvert de mépris et de ridicule; sa fortune, sa vie ont été exposées aux plus grands dangers ; il a subi le sort de Galilée, poursuivi par le fanatisme de son siècle pour avoir soutenu le mouvement de la terre ; on l'a traité de visionnaire, comme le célèbre Harvey, qui enseignait la circulation du sang; on l'a persécuté comme Christophe Colomb qui découvrit le nouveau monde ; enfin, on l'a joué sur le théâtre comme Socrate, pour le faire haïr du peuple. (*)

(*) « Ainsi tout grand bienfait, en naissant fut un crime, Tout grand génie un fou, souvent une victime ; Et depuis Dieu, qui vint, subissant

notre sort, instruire par sa vie et sauver par sa mort ; Jusqu'aux sages mortels dont les vives lumières

Je m'écarte de mon sujet, Messieurs; mais lequel d'entre vous resterait froid et méthodique en présence d'une vérité qui lui serait démontrée, si cette vérité intéressait l'humanité tout entière; car ce n'est pas seulement comme phénomènes physiques et physiologiques, que les effets magnétiques nous sont utiles à connaître. Mais c'est que de l'étude de leurs lois découle la connaissance des causes d'une foule de maladies nerveuses dont le traitement, incertain par les procédés de la médecine ordinaire, devient facile et assuré par le magnétisme; et de nombreux faits nous prouvent cette vérité. C'est qu'avec cette étude nous sortons du cercle tracé depuis longtemps autour des connaissances de l'homme; cercle que l'on ne croyait pouvoir franchir, et nous trouvons' enfin l'explication naturelle de beaucoup de phénomènes que notre ignorance nous faisait classer au rang des fables.

Nous allons rencontrer partout des observations faites avec toutes les précautions convenables et par des gens pourvus des connaissances nécessaires, des observations qui vont justifier complètement les assertions que nous avons avancées sur le phénomène de la vue sans le secours des yeux.

Au jour de la raison ouvrirent nos paupières, Toujours le monde, sourd aux sublimes voix, Eut pour ses bienfaiteurs des bûchers et des croix. »

Bans non récit j'aurai soin de laisser parler les expérimentateurs eux-mêmes et de ne vous citer mes observations particulières qu'à la suite de leurs témoignages.

Voici un premier fait tiré de la Gazette de Santé, et qui est rapporté dans le Journal de Paris du 24 brumaire, an XIV.

« Les journaux, dit le rédacteur, retentissent en ce moment des prodiges d'une femme somnambule de Lyon, qui, les yeux fermés, lit une lettre cachetée, devine la pensée, et rend compte des sensations qu'on éprouve, etc.; ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette femme est bien née et que, soit à raison de son éducation, soit à raison de sa fortune, elle est au-dessus du soupçon de simuler ces étranges scènes : au reste, les personnages les plus graves, les médecins les plus instruits, des savants estimés de Lyon paraissent très-convaincus de ces prodiges. »

M. Deleuze, bibliothécaire et professeur d'histoire naturelle au Jardin des plantes, rapporte dans un mémoire sur la Clairvoyance des somnambules, l'historique que voici : « La jeune malade, dit M. Deleuze, m'avait la fort couramment sept ou huit lignes, quoique ses yeux fussent masqués de manière à ne pouvoir s'en servir, ensuite elle avait été obligée

de s'arrêter, étant, disait-elle, trop fatiguée : quelques jours après, voulant convaincre des incrédules qu'il ne pouvait mener chez la somnambule, l'auteur lui présente une boîte de carton fermée dans laquelle étaient écrites ces mots : amitié, santé, bonheur. Elle tint longtemps la boîte dans sa main, éprouva beaucoup de fatigue, et dit que le premier mot était amitié, mais qu'elle ne pouvait lire les autres ; pressée de faire de nouveaux efforts, elle y consent et dit en rendant la boîte, je n'y vois pas assez claire, je crois cependant que ces deux mots sont bonté, douceur : elle se trompait sur ces deux derniers mots ; mais, comme on le voit, ces mots avaient la plus grande ressemblance avec ceux qui se trouvaient écrits, et une pareille coïncidence ne peut pas être attribuée au hasard. »

Voici des attestations récentes, qui sont plus concluantes :

M. Rostan, professeur à la Faculté de médecine, connu depuis longtemps par plusieurs écrits qui ont fixé l'opinion publique sur son compte, pouvait craindre de perdre beaucoup de l'estime qu'on lui portait en avouant les phénomènes de lucidité somnambulique ; il n'a pas hésité cependant, et l'article magnétisme dans le Dictionnaire des Sciences médicales, contient plusieurs faits extrêmement curieux et qui se rapportent à ceux dont je vous entretiens.

Ce médecin cite l'observation d'une somnambule qui lui a indiqué exactement et à plusieurs reprises, l'heure que marquait une montre placée derrière sa tête.

Voici cette expérience :

Après avoir parlé des facultés somnambuliques en général, M. Rostan s'exprime ainsi :

« Mais si la vue est abolie dans son sens naturel, il est tout-à-fait démontré pour moi qu'elle existe dans plusieurs parties du corps. Voici une expérience que j'ai fréquemment répétée : cette expérience a été faite en présence de M. Ferrus. Je pris ma montre, que je plaçai à 3 ou 4pouces derrière l'occiput. Je demandai à la somnambule si elle voyait quelque chose ; certainement, je vois quelque chose qui brille; ça me fait mal. Sa physionomie exprimait la douleur ; la nôtre devait exprimer l'étonnement ; nous nous regardas, et M. Ferrus, rompant le silence, me dit que puisqu'elle voyait quelque chose briller, elle dirait sans doute ce que c'était. Qu'est-ce que vous voyez briller? Ah! je ne sais pas, je ne puis vous le dire. Regardez bien : Attendez... ça me fatigue... Attendez, c'est une montre. Nouveau sujet de surprise. Mais si elle » voit que c'est une montre, dit encore M. Ferrus, elle verra sans doute l'heure qu'il est : Pourriez-vous dire quelle heure il est? Oh! non, c'est trop difficile. Faites attention, cherchez bien?

Attendez... je vais tâcher... je dirai peut-être bien l'heure, mais je ne pourrai jamais voir les minutes. Et après avoir cherché avec la plus grande attention, il est huit heures moins dix minutes; ce qui était exact. M. Ferrus voulut répéter l'expérience lui-même, et il la répéta avec » le même succès. Il me fit tourner plusieurs fois les aiguilles de sa montre, nous la lui présentâmes sans l'avoir regardée, elle ne se trompa point ». (Extrait du Dictionnaire de Médecine, imprimé à Paris en 1827, article Magnétisme.)

M. Georget, autre collègue de M. Rostan, affirme avoir observé une somnambule qui lui a présenté des phénomènes fort étonnants de prévision et de clairvoyance, tellement, ajoute-t-il, que dans aucun ouvrage de magnétisme, pas même dans celui de Pététin, je n'ai rien rencontré de plus extraordinaire, ni même dans tous les phénomènes que j'ai été à même d'observer.

« Mettra-t-on en doute la bonne foi de ce médecin? Mais qu'avait-il à gagner en publiant ses observations? Rien que du mépris si le magnétisme ne triomphait pas; il n'a écouté aucune considération personnelle, et il a dit la vérité. »

Le docteur Rostan se rend garant de la véracité de son confrère, il dit : « Tout ce qu'a publié M. Georget, je l'ai vu, plusieurs des expériences ont été faites chez moi, nous n'avions d'autre but l'un et l'autre que celui de nous instruire. Nous apportions tous deux un esprit de doute. Si nous pensions

qu'il eût été dupe, voudrions-nous partager un pareil reproche ? Et s'il était un fourbe, pourrions-nous assumer une semblable complicité? »

M. Chardel, député, auteur que je vous ai déjà cité, rapporte, dans un ouvrage qu'il a publié, il y a quatre ans, sur le magnétisme , plusieurs exemples de vue sans le secours des yeux.

Voici l'un de ces faits :

« La somnambule revenue à elle, elle venait d'avoir une syncope, me demanda de l'eau, j'allai sur la cheminée prendre une carafe ; elle se trouva vide, je l'emportai pour la remplir, dans la salle à manger, où j'avais remarqué une fontaine filtrante ; je tournai le robinet, l'eau ne vint pas, cependant la fontaine était pleine; j'imaginai qu'il fallait déboucher le robinet, et je me servis d'un rotin que je fendis : l'eau n'arriva pas davantage. Je supposai alors que le conduit aérien du réservoir était obstrué, et comme il était fort étroit, il fallait de nouveau fendre le rotin pour l'introduire : mais je n'eus pas plus de succès. Je pris enfin le parti de revenir avec une carafe pleine d'eau non filtrée. Ma somnambule était encore dans l'attitude où je l'avais laissée. Elle m'avait constamment vu, elle avait suivi tous mes mouvements, et me les raconta sans omettre une circonstance ; cependant il se trouvait entre elle et moi, le salon et deux

murs, et ma conduite contenait une foule de détails qu'on ne pouvait imaginer. » (*)

(*) « Non, la vue de l'âme ne dépend point d'une étroite prunelle, c'est une flamme vive, un feu qui s'élançe, fend la nue et pénètre dans le vaste abîme de l'inconnu.

Monsieur Chardel ajoute : « Je pourrais citer plusieurs autres exemples de vue semblables et même à des distances bien plus considérables ; mais les circonstances n'en seraient pas plus concluantes.»

AUREL PRUDENCE.

Voici, Messieurs, des attestations données par des personnes non moins dignes de foi..

« M. Francœur, mathématicien distingué, a lu en 1826, à la Société Philomatique, un mémoire contenant les faits les plus curieux ; s'étant trouvé aux eaux d'Aix en rapport avec des médecins respectables, et notamment le docteur Despine, médecin en chef de l'établissement, qui lui avait raconté avoir été témoin pendant des mois entiers, du phénomène si singulier du déplacement des sens, qu'il croyait dans l'intérêt de la vérité devoir en rendre compte à la Société. »

Dans la première observation de ce mémoire, on y lit que la malade qui en fait le sujet, avait la faculté de voir, d'entendre et d'odorer par les doigts.

La seconde observation est beaucoup plus curieuse ; elle fut faite sur la fille de M.*** qui jouit de l'estime de toute la ville de Grenoble, où il vit retiré , et que la maladie de sa fille désolait extrêmement. Il faisait tous ses efforts pour cacher cette maladie et refusait toute visite de curieux. .

Parmi les différents états que présenta cette malade, et que le docteur Despine décrit avec beaucoup de détail, il insiste particulièrement sur celui de somnambulisme. Je transcris textuellement le passage le plus positif sur la translation du siège de la vue.

« Non-seulement notre malade entendait par la paume de la main, mais nous l'avons vue lire sans le secours des yeux, avec la seule extrémité des doigts, qu'elle agitait avec rapidité au-dessus de la page qu'elle voulait lire,, et sans la toucher, comme pour multiplier les surfaces sentantes, lire, dis-je, une page entière d'un roman de Madame de Montolieu. »

« Nous l'avons vue d'autres fois, choisir sur un paquet de plus de trente lettres, l'une d'entre elles qu'on lui avait indiquée; lire sur le cadran et à travers le verre l'heure qu'indiquait une montre ; écrire plusieurs lettrés, corriger, en les relisant, des fautes qui lui étaient échappées, recopier une des lettres, mot pour mot. Pendant toutes les opérations, un écran de carton

épais interceptait de la manière la plus étroite tout rayon visuel qui aurait pu se rendre aux yeux.

« Les mêmes phénomènes avaient lieu à la plante des pieds et sur l'épigastre ; et la malade semblait éprouver un sentiment de douleur par le simple toucher. »

Messieurs, vous trouverez encore des faits très circonstanciés de vue sans le secours des yeux, dans un mémoire curieux du docteur Delpit, sur deux affections nerveuses. (*) « L'une des malades lisait, dit l'auteur, et lisait très-distinctement, lorsque ses yeux étaient entièrement » fermés à la lumière, en promenant ses doigts sur les lettres. Je lui ai fait lire ainsi, soit au grand jour, soit dans l'obscurité la plus profonde, les caractères imprimés, en ouvrant le premier livre qui me tombait sous la main ; et quelquefois des caractères écrits, en lui remettant des billets que j'avais préparés exprès avant de me rendre chez elle. Etait-ce le sens du toucher qui suppléait alors à celui de la vue ? Je l'ignore ; mais j'affirme qu'elle lisait très couramment en promenant ses doigts sur les lettres. »

(*) Bibliothèque médicale, t. 56, page 308.

Voilà certes un témoignage positif, et un témoignage rendu par un homme auquel de pareils faits sont venus se présenter sans qu'il les cherchât, sans qu'il se doutât même de la possibilité de leur existence, et

qui, frappé de leur inconcevable singularité, n'a pris la plume que pour les consigner.

Monsieur Delpit, dans des réflexions fort courtes placées à la suite de ces observations, invoque l'autorité de plusieurs auteurs connus, et particulièrement celle de Dumas. « Il y a cinq ans, » dit cet auteur célèbre, qu'une jeune personne du département de l'Ardeche, venue à Montpellier pour consulter les médecins sur une affection hystérique accompagnée de catalepsie, donna l'exemple d'un phénomène étrange. Elle éprouvait, pendant toute la durée de ses attaques, une telle concentration de la sensibilité vers la région précordiale, que les organes des » sens y étaient comme entièrement fixés ; elle rapportait à l'estomac toutes les sensations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, qui ne se produisaient plus alors dans les organes accoutumés. Ce phénomène rare, observé chez une personne bien digne d'intéresser, fut un objet d'attention pour les médecins, et de curiosité pour le public.

« Je ne me dissimule point, poursuit M. Delpit, que les faits de ce genre, en opposition avec toutes les lois connues de la nature, ne doivent point obtenir sans difficulté ni sans restriction, l'assentiment des esprits sages qui craignent d'être abusés; mais si l'on multiplie les observations à cet égard, si l'on constate avec scrupule les moindres circonstances de chaque observation, il faudra bien reconnaître la possibilité d'un

phénomène qui ne semble peut-être aussi merveilleux, que faute par nous »
d'avoir beaucoup de faits auxquels nous puissions le comparer, »

Ces faits sont récents, et ils sont d'une telle nature, qu'il n'était pas possible de se tromper. Voilà des témoignages rendus par des auteurs vivants et au-dessus de tout soupçon d'imposture.

On serait fort embarrassé de trouver les motifs de semblables assertions si les faits n'eussent pas été évidents. D'ailleurs, ils se renouvellent à chaque instant. Voici une observation publiée dans la Gazette de Santé de septembre 1829.

Écoutez ce que dit le journaliste :

Magnétisme animal. Il y a en ce moment, dans les salles de M. Fouquier, une malade chez laquelle le magnétisme a développé des phénomènes curieux et quelquefois incroyables. Sans nous ranger parmi les amis du merveilleux, il est de notre devoir de tenir compte des faits quand ils sont authentiques. Or, ceux que nous allons rapporter, ayant été observés par un grand nombre de personnes à la fois, nous croyons pouvoir les offrir à nos lecteurs comme dignes de toute leur confiance.

La nommée Pétronille Leclerc, âgée de 26 ans, ouvrière en linge, était entrée à la Charité, pour se faire traiter d'une affection cérébrale

spasmodique; épileptiforme, d'une constitution très nerveuse, pâle, épuisée par d'anciennes souffrances, excessivement irritable, elle avait éprouvé, à la suite d'accès de colère, un renversement en haut des globes oculaires, qui avait résisté à toutes les médications; il vint à M. S bire, qui la pansait, l'idée d'essayer l'emploi du magnétisme, il en fit la première application le 29 août dernier, la répéta plusieurs fois depuis : voici les circonstances les plus remarquables qui ont été notées, et dont quelques-unes se sont passées sous nos yeux.

Dans la première séance, la somnambule donne plusieurs preuves de lucidité. La personne qui l'avait magnétisée lui présenta quelques objets, tels qu'un flacon rempli, du sucre, du pain, qu'elle caractérisa parfaitement sans les voir, elle avait un bandeau sur les yeux: d'ailleurs, pour répondre aux questions qui lui étaient adressées, elle se tournait du côté opposé, et s'enfonçait le visage profondément dans son oreiller. Sans être interrogée, elle dit à la même personne qui lui tenait la main: vous avez une douleur de tête. Le fait était réel; mais pour éprouver son embarras, l'élève lui répondit qu'elle se trompait; voilà qui est singulier, reprit-elle, j'ai touché alors quelqu'un qui avait une douleur de tête, car je l'ai bien senti. Elle distingua encore différents individus présents à l'expérience, par quelques particularités de leurs vêtements. Une des circonstances les plus remarquables est celle-ci : le magnétiseur s'était retiré en lui promettant de

revenir vers cinq heures et demie pour la réveiller. Il devança l'heure de son retour, là somnambule lui fit observer qu'il n'était pas cinq heures et demie; ce dernier lui répondit qu'une lettre qu'il venait de recevoir l'avait forcé de revenir auprès d'elle. Ah! Oui, reprit-elle sur-le-champ, c'est cette lettre que vous avez dans votre portefeuille, entre une carte bleue et une carte jaune; le fait se trouva de la plus grande exactitude.

« On lui plaça une montre derrière l'occiput, et on lui demanda l'heure, quatre heures six minutes, il était quatre heures sept minutes. »

Le numéro 17 du même journal contient une note où on raconte que la même malade a eu, comme elle l'avait prédit, une inflammation assez intense de la bouche et de l'arrière-bouche avec salivation ; elle a été accompagnée de constipation, ainsi que la somnambule l'avait annoncé.

Ces assertions feront beaucoup d'effet sur vous, Messieurs, lorsque vous saurez que les rédacteurs de ce journal furent longtemps opposés au magnétisme ; les magnétiseurs n'étaient rien moins, à leurs yeux, que des empoisonneurs.

Voici un autre extrait de la Gazette Médicale de Paris, 2 octobre 1832.

« On observe en ce moment, à l'hôpital Della-Vitta de Bologne, un phénomène de magnétisme animal fort extraordinaire. Il se trouve dans cet

hôpital un malade qui, de trois jours en trois jours, est attaqué, à onze heures précises du matin, d'une convulsion tellement forte, qu'il perd entièrement la faculté de percevoir des sensations: la vue, l'ouïe, l'odorat, disparaissent complètement; les organes des sens ne font plus aucune fonction ; les deux mains se ferment si étroitement qu'il est impossible de les ouvrir ; en employant la force, on briserait infailliblement les doigts. Cependant le docteur Cini, fils du peintre, qui lui donne des soins, a découvert, après de longues et attentives observations, que l'épigastre, à la distance de deux doigts au-dessus de l'ombilic, recevait, pendant la crise convulsive, toutes les perceptions des sens au point de les remplacer. Si Ton parle au malade en touchant l'épigastre du bout du doigt, il répond, et si on le lui commande, il ouvre les mains de lui-même; si l'on place un corps sur l'épigastre, le malade en décrit la forme, l'odeur, la qualité, la couleur. Pendant le contact du doigt, la convulsion va en diminuant et semble disparaître; mais si l'on place le doigt sur le cœur, la convulsion se reproduit et dure aussi longtemps que le doigt conserve cette position. Si l'on joue de la flûte en touchant l'épigastre, le malade entend la musique, et lorsque, sans interrompre le jeu de l'instrument, le doigt quitte un instant l'épigastre pour se porter vers le cœur et revient immédiatement à l'épigastre, le malade demande pourquoi on cesse de jouer par intervalle.

» Les expériences ont été faites, dans les premiers jours de septembre, en présence des professeurs et des étudiants ; elles ont excité une surprise extrême. »

J'ai, moi-même, vu et fait constater ce phénomène, et c'est surtout parmi les gens les plus éclairés que je prenais mes juges.

Il y a une année au plus, traitant une malade somnambule, j'ai pu observer, pour la vingtième fois peut-être, le phénomène de la vision sans le secours des yeux. Une foule de personnes ont été témoins de cette singularité, car la malade se prêtait avec plaisir à ces sortes d'expériences. Cet état de sommeil incompréhensible cessa au bout de quelque temps avec la maladie qui l'avait fait naître, et la relation entière du traitement et des phénomènes observés n'ont jamais été contredits.

Cette malade, traitée par d'habiles médecins de la capitale, notamment par M. Fouquier, ne fut guérie que par le magnétisme. Le sommeil avait lieu au bout de quelques minutes de magnétisation.

Voici comment, dans son somnambulisme, elle s'y prenait pour exercer son sens interne.

On appliquait sur son estomac ce qu'on voulait lui faire lire, en ayant soin de couvrir le papier avec la main. Bientôt son estomac se gonflait

d'une manière sensible, et elle indiquait d'abord une lettre, puis une autre, et ainsi de suite jusqu'à la fin; mais, par une bizarrerie inconcevable, c'était toujours par la terminaison des mots que sa lecture avait commencé, et on était obligé de les recomposer, mais toutes les lettres et leur valeur étaient parfaitement exactes.

Elle assurait sentir, pendant cette opération, la présence d'une boule dans son estomac, qui la fatiguait beaucoup. Interrogée comment elle voyait, elle ne savait nous répondre ; ce n'était pour elle ni voir ni sentir, mais quelque chose entre ces deux états.

Elle portait elle-même, au centre épigastrique, les objets qu'on lui donnait à percevoir.

Un jour, on lui remit une tabatière bien fermée : après l'avoir considérée avec attention, elle nous dit que cette tabatière contenait dans son intérieur un petit papier très petit. Tout le monde ignorait cette particularité, car la boîte n'avait pas encore été ouverte depuis sa sortie de chez le marchand, et la personne qui venait de l'acheter ne s'était nullement préparée à une expérience; mais la somnambule, continuant son opération, dit qu'elle voyait quelque chose d'écrit sur ce petit papier, elle traça avec ses doigts les chiffres 2 et 5 ; on ouvrit la boîte et on trouva effectivement le papier ,

grand d'une ligne et demie, et dessus, les deux petits chiffres qu'elle avait assuré devoir s'y trouver (*).

(*) « Croyez-vous que l'âme ne voie que par les yeux, et qu'elle soit circonscrite par la portée de nos regards? Celui qui croirait de la sorte serait dans une grande erreur. »

Notre étonnement fut on ne peut plus grand, car cette expérience, dont le hasard seul était cause, était tout-à-fait concluante ; pas un seul doute ne pouvait exister sur son résultat.

Ce n'est pas seulement en France qu'on observe ce phénomène, mais partout où l'on s'occupe du magnétisme animal.

Dans un écrit très curieux, imprimé en Allemagne il y a quelques années, on trouve, sur la même faculté, des faits qui ne paraissent pas moins concluants, et ces faits sont également attestés par de bons observateurs (*).

(*) Beaucoup d'ouvrages ont paru depuis quelques années, mais aucun n'ont été traduits en français ; plusieurs le méritent cependant, et pourraient nous éviter des recherches.

L'auteur de l'ouvrage dont nous parlons, et témoin oculaire des faits qui y sont contenus, a joint à la relation qu'il a faite, celle de trois médecins

distingués qu'il avait fait appeler auprès de la somnambule, et ces trois relations s'accordent merveilleusement avec la sienne.

Voici quelques-uns des principaux faits de vue sans le secours des yeux.

La somnambule voit un papier écrit par M. le baron de Strombeck, elle indique que cet écrit contient deux alinéas, et combien chaque alinéa a de lignes.

J'allai chercher le papier, ajoute l'auteur, je comptai les lignes, et je frissonnai comme je l'aurais fait à la vue d'un spectre.

La même extatique voit à un étage supérieur, dans la chambre de M. de Strombeck, et sur son bureau, une épreuve de son imprimeur, que lui-même ne savait pas être apportée.

Elle indique la place de plusieurs objets situés derrière elle, et dont on avait à dessein dérangé secrètement la position.

La malade indique, à la minute, l'heure que marque la montre du docteur Schmidt, qui ne se trouvait d'accord avec aucune de celles qui étaient dans l'appartement.

Elle indique que le docteur Marcard a de l'argent sur lui, dans une bourse longue, verte et rayée, telle qu'on n'en portait plus depuis

longtemps; ce médecin ne portait cette bourse sur lui que depuis quelques jours, et il assurait ne l'avoir jamais tirée de sa poche hors de chez lui.

Si nous ouvrons l'ouvrage de Pétetin, nous trouvons des phénomènes absolument semblables et ce n'est plus sur une seule personne seulement qu'on les constate, mais sur sept femmes toutes tombant en catalepsie.

Une de ces cataleptiques distingue successivement plusieurs cartes que l'on avait glissées sous sa couverture et placées sur son estomac; elle dit l'heure que marque une montre renfermée dans la main d'une personne, et reconnaît une médaille antique dans la main d'une autre personne.

Un autre jour la même malade reconnaît une lettre placée sous la veste de Pétetin, puis une bourse qui y avait été glissée par un incrédule, et indique le nombre de pièces d'or et d'argent qui se trouvaient de chaque côté de cette bourse : à la suite de cette dernière expérience, elle annonce qu'elle va dire successivement ce que chaque personne a de plus remarquable, ce qu'elle fait en effet. Elle aperçoit au travers d'un paravent, que M. Pétetin, en sortant, prend le manteau de son mari pour le sien, et le fait avertir de son erreur.

Une autre malade donnait des preuves de vision sans le secours des yeux, non moins extraordinaires. Soumise aux expériences de plusieurs personnes, elle sut reconnaître un petit morceau de platine renfermé dans

du papier, une boule de cuivre cachée dans un mouchoir, un cachet à trois faces tenu dans la main, et distinguer ce qui était gravé dessus ; sur l'une des faces était une devise en italien, écrite en si petits caractères qu'il fallut à Pétetin une grande attention pour la lire. La malade désigna aussi deux livres placés dans la poche d'un spectateur ; enfin, elle lut une ordonnance renfermée dans un papier cacheté, et dit quel en était le contenu, une once de quinquina et un gros de valériane.

Le docteur Bertrand, qui rend compte de l'ouvrage de Pétetin, fait les réflexions suivantes :

« Si Pétetin n'a pas menti, dit-il, il faut franchement reconnaître que les malades dont il a consigné l'histoire, avaient la faculté d'acquérir, sans le secours des yeux, la connaissance de la forme et de la couleur des corps ; et si les faits qu'il atteste ne sont pas vrais, non-seulement il faut qu'il ait menti, lui en particulier, mais on est obligé de faire la même supposition relativement aux parents de ses malades, à leurs amis, et aux médecins , d'abord incrédules, et qui ont fini par se déclarer convaincus : or, je ne crains pas de le dire, le concours d'un aussi grand nombre de témoins choisis parmi des personnes graves, éclairées, et qui n'avaient aucun intérêt à vouloir tromper; ce concours, dis-je, pour attester des faits qui ne seraient que d'insipides mensonges, offrirait le plus singulier phénomène moral ; car l'ouvrage de Pétetin renferme l'histoire de sept somnambules, qui toutes

ont présenté les mêmes phénomènes; et par conséquent, il aurait fallu que ce merveilleux concours, pour une imposture inutile et pleine d'effronterie, se fût sept fois renouvelé, et cela est impossible à supposer. »

Il y a peu de temps, Messieurs, je ne craignis pas de m'exposer à convaincre un corps savant, de la réalité du phénomène de la lucidité. Je convoquai un grand nombre de médecins pris dans le sein de l'Académie de médecine, je demandai que les expériences fussent faites au grand jour, et de manière à ne laisser aucun doute sur leurs résultats.

Je vais vous citer quelques-unes des expériences qui furent faites dans cette circonstance.

Un jeune homme magnétisé par moi fut aussitôt endormi. On chercha à le faire lire, il déchiffra quelques mots, mais avec difficulté. Il contempla avec plaisir un portrait que lui présenta le professeur Adelon.

On plaça devant lui plusieurs jetons, dont un avait été choisi par un des expérimentateurs et magnétisé par moi ; il le reconnut chaque fois que l'on fit cette expérience.

De deux verres d'eau dont un était magnétisé, il prit celui-ci sans hésiter, quoiqu'on les eût changés de place de manière que je ne susse pas moi-même lequel j'avais touché.

Dans cette même séance, le somnambule joua à l'écarté, successivement avec M. Adelon, et avec M. Ampère, membre de l'Académie des sciences. Il lui arriva par moment de reconnaître les cartes sans qu'elles fussent retournées ; enfin, il vit plusieurs fois l'heure à la montre de M. Ampère ; le cadran retourné de manière que le somnambule ne pût rien voir que le boîtier, et les aiguilles ayant été dérangées sans que personne ait jugé et reconnu leur direction.

En se retirant, ces Messieurs me manifestèrent la satisfaction que leur avait causée des expériences qui leur semblaient concluantes sur la plupart des points. Ils parurent désirer être de nouveau témoins des mêmes expériences, et je n'eus rien de plus pressé que de me rendre à leur invitation. Dans cette nouvelle séance, à laquelle assistèrent de nouveaux témoins, le somnambule fut endormi en moins de quatre minutes, des bougies allumées furent tenues à deux pouces de ses yeux pendant tout le temps des expériences, et l'on ne put jamais apercevoir le moindre mouvement des paupières dont les cils étaient entrecroisés ; on lui ouvrit les yeux de force et il ne se réveilla point. On remarqua que la prunelle était portée en bas et inclinée vers le grand angle de l'orbite.

Les yeux étant hermétiquement fermés, M. Ribes lui présenta un catalogue qu'il tira de sa poche ; le somnambule, après quelques efforts qui paraissaient le fatiguer, lut très distinctement ces mots : Lavater, il est bien

difficile de connaître les hommes. Ces derniers mots étaient imprimés en caractères très fins.

M. Bourdois tire de sa poche une tabatière sur laquelle était un camée, encadré en or ; le somnambule ne put d'abord le voir distinctement : le cadre d'or l'éblouissait, disait-il ; quand on eut couvert le cadre avec les doigts, il dit voir l'emblème de la fidélité ; pressé de dire quel était cet emblème, il ajoute : je vois un chien, il est comme dressé devant un amour ; c'était là , en effet, ce qui s'y trouvait représenté.

On lui montre une lettre fermée, il ne peut rien découvrir du contenu, il suit seulement la direction des lignes avec les doigts ; mais il lit fort

Lien l'adresse quoiqu'elle contienne un nom fort difficile, à M. de Rokenstroh.

Toutes ces expériences ayant fatigué le somnambule, on le laissa reposer un instant. Puis on lui proposa de jouer aux cartes, ce qu'il fit avec la plus grande dextérité. On essaya plusieurs fois de le tromper en jouant une carte autre que celle que l'on annonçait ; mais toujours il reconnut la fraude, il en était de même pour les points que marquait son adversaire ; il releva plusieurs fois des erreurs que ce dernier faisait exprès pour exciter la sagacité du somnambule. Pendant tout ce temps on n'avait cessé

d'examiner les yeux et de tenir auprès d'eux une lumière, et toujours on les vit exactement fermés.

Le procès-verbal constatant les faits dont je viens de vous donner connaissance a été dressé et signé par les personnes présentes sans aucune réclamation, tant l'évidence des faits paraissait grande.

Je ne veux pas, Messieurs, prolonger des récits de faits qui sont tous identiques; je vous ai cité assez de témoignages pour vous faire croire à leur possibilité ; car s'ils étaient rejetés , il faudrait mettre également en doute les phénomènes de la nature, les plus positifs, les plus avérés ; et notre esprit de doute a des bornes lorsque nous avons à juger des phénomènes physiques. Nous ne pourrions donc récuser les effets magnétiques, puisqu'ils ne sortent pas du domaine des choses positives.

Sans nous faire le défenseur du somnambulisme factice, nous en admettons l'existence et reconnaissons pour vraies toutes les merveilles que nous avons racontées dans plusieurs leçons de ce Cours. La découverte s'en est faite, elle ne se perdra pas : le temps la mûrira ; et semblable au ruisseau qui ne devient limpide qu'après avoir roulé dans les sables et y avoir déposé son limon, ainsi le mesmérisme, roulant à travers les contradictions de l'intérêt, ou à travers les critiques de la fausse science, le mesmérisme déposera tout ce que la jalousie lui a suscité d'ennemis, tout

ce qu'elle lui a prêté de ridicules, tout ce qu'elle lui a supposé de dangers; et, épuré par le temps, il renaîtra dans tout l'éclat dont est susceptible une si belle découverte ; les passions qui l'ont poursuivi s'éteindront, efforcées à se taire, la postérité accueillera avec empressement tous les secours dont on se refuse à reconnaître aujourd'hui tous les avantages.

Messieurs, on a cherché la cause du somnambulisme naturel dans la dépravation d'une des quatre humeurs fondamentales. Dans l'état du cerveau, on a cru reconnaître la cause immédiate du somnambulisme dans la tension ou la rigidité des fibres de cet organe.

Sennert voulait en trouver la source dans l'action d'une vapeur narcotique qui assoupissait les sens.

Musitan s'appropriâ cette idée en l'étendant, et crut trouver l'explication naturelle du somnambulisme dans l'existence d'une vapeur semblable à celle qui agite les gens ivres. Mais on s'aperçoit combien toutes ces explications sont peu satisfaisantes.

Dans le 16^e siècle on donnait le nom de malbaptisés aux somnambules, parce qu'on croyait que cette affection avait sa source dans l'oubli de quelque parole sacramentale, ou d'une autre cérémonie, lorsque le prêtre les baptisait.

Horstius ne fait pas difficulté d'admettre dans le somnambulisme plusieurs phénomènes hyper-physiques ou divins, parmi lesquels il compte un esprit plus pénétrant, une intelligence plus élevée dans les somnambules que dans les gens éveillés.

Mais tout cela ne dit pas quelle est la cause du somnambulisme.

Cet état paraît être une modification du sommeil. Il n'y a pas de somnambulisme sans sommeil.

L'on pourrait même ajouter qu'il n'y a pas de sommeil sans somnambulisme, et que tout homme est né somnambule.

Cette proposition, qui paraît un paradoxe, n'est pas moins incontestable, pourvu qu'on ne se presse pas de donner trop d'extension au terme de somnambule. Le sommeil parfait est un temps de repos pendant lequel les sensations sont réduites à un état de concentration qui ne laisse paraître au dehors aucun autre signe de vie que la respiration et le mouvement du pouls.

Le sommeil imparfait est celui où cette concentration n'est pas complète, de manière qu'il laisse encore quelques accès au jeu extérieur des organes. Il est rare qu'on jouisse de la première espèce de sommeil.

Dans le sommeil le plus profond et le plus heureux, la personne endormie conserve une portion de veille.

Le commun des hommes pousse plus loin le somnambulisme, puisqu'il y a une infinité de personnes qui parlent en dormant, font des gesticulations, tiennent des discours d'une longue étendue, adressent la parole à ceux dont elles se croient environnées. (*)

Ces singularités sont si ordinaires, qu'il n'y a presque pas de famille où l'on n'en rencontre quelques exemples.

Hippocrate l'a reconnu, et s'exprime à ce sujet en termes formels.

Aristote en fait aussi mention d'une manière non moins précise : Sunt enim qui dormientes et ambulant, videntes comodo quo vigilant.

Galien, qui avait refusé de croire à l'existence du somnambulisme, en fut convaincu par sa propre expérience, lorsqu'il lui arriva de dormir en marchant pendant la nuit.

(*) « Dans un de mes rêves, dit Voltaire, je soupais avec M. Tournon, qui faisait les paroles et la musique des vers qu'il nous chantait. Je lui fis ces quatre vers dans mon songe :

Mon cher Tournon, que tu m'enchantes, Far la douceur de tes accents ! »

Que (es vers sont doux et coulants! Tu les fais comme tu les chante.

Dans un autre rêve, je récitais le premier chant de la Henriade tout autrement qu'il n'est ; je rêvais qu'on nous disait des vers a souper : quelqu'un prétendait qu'il avait trop d'esprit; je lui répondis que les vers étaient une fête qu'on donnait à l'âme, et qu'il fallait des ornements dans les fêtes. »

Diogène Laërce rapporte dans la vie de Pirrhon, que le philosophe Théon se promenait en dormant, et qu'un esclave dePériclès se levait au milieu de son sommeil, et parcourait les toits tout endormi.

Lorsque le somnambulisme acquiert quelques nuances de plus, il produit des choses extraordinaires.

C'est alors que l'on voit le dormeur écrire, travailler, ouvrir les portes, etc.

Ce qui nous ramène à cette proposition, que tout dormeur est en somnambulisme commencé, que quiconque se livre au sommeil, est dans un état prochain du somnambulisme, qui doit se développer d'une manière plus ou moins frappante, en raison de la constitution physique du dormeur, de la nature de la maladie, etc.

De là, il est aisé de concevoir qu'un malade déjà porté,ou par tempérament, ou par la nature de sa maladie, à un somnambulisme un peu

prononcé, est susceptible de recevoir, avec le sommeil magnétique, une plus grande détermination vers le somnambulisme; que le somnambulisme soit salubre ou non, toujours est-il vrai qu'il est une des dépendances du sommeil, qu'il s'introduit avec lui, et qu'il doit par conséquent se développer plus ou moins, et c'est ce que nous voulions établir.

Je vous ai fait connaître toutes les nuances du sommeil magnétique et naturel.

Ce sont ces merveilles qu'il me reste à rendre concevables, mais il est des problèmes qu'on ne peut résoudre qu'à la faveur de suppositions; les conséquences que l'on en tire, si elles sont justes, découvrent l'inconnu; et la solution est admise, si les suppositions dont elles dérivent peuvent être rigoureusement démontrées.

Voici les explications que des magnétiseurs modernes ont hasardées pour rendre raison des effets du magnétisme animal. Ils sont loin de donner pour fondées, dans tous leurs points, ces explications; ils pensent même que plusieurs sont erronées; mais les erreurs se rectifieront à mesure que l'on avancera dans la science, et que de nouveaux faits viendront l'éclairer.

Théorie des magnétiseurs actuels.

« Nous pensons, ont-ils dit, que tous ces phénomènes appartiennent au système nerveux, dont toutes les fonctions ne nous étaient point encore connues; que c'est à une modification, à une extension de ce système et de ses propriétés, qu'on doit attribuer les effets dont nous parlons »

Dans l'état actuel de la science, tout porte à considérer le cerveau comme un organe sécrétant, une substance particulière dont la propriété principale est de transmettre ou de recevoir le vouloir et le sentir. Cette substance, quelle qu'elle soit, paraît circuler dans les nerfs, dont quelques-uns sont consacrés au mouvement (à la volonté); ceux-là partent de l'encéphale ou de ses dépendances, et vont se rendre aux extrémités, les autres au sentiment ; ceux-ci vont se rendre à l'encéphale : les premiers sont actifs et les seconds passifs.

On peut aujourd'hui regarder ces propositions comme démontrées.

« Lorsque nous voulons mouvoir un membre, notre cerveau envoie au muscle destiné à exécuter ce mouvement une certaine quantité d'agent nerveux qui détermine la contraction musculaire ; cette transmission se fait au moyen d'un nerf que l'anatomie démontre; et si nous le coupons, ou si nous en faisons la ligature, il nous devient impossible d'exécuter le mouvement, il y a paralysie. Le même phénomène a lieu pour les nerfs du sentiment; si on les détruit, la sensibilité est anéantie dans la partie d'où ils

procèdent. Ces faits, connus de temps immémorial, sont incontestables et généralement adoptés. Us avaient fait penser que la fonction de l'innervation était une véritable » circulation. Il y avait des vaisseaux nerveux afférents, c'étaient ceux de la volonté ; il y en avait d'efférents, c'étaient ceux de la sensibilité.

« Les travaux récents de M. Bogros, semblent prouver matériellement ce que le raisonnement avait fait admettre.

Mais de quelle nature est cet agent? Les nouveaux travaux de Messieurs Prevost et Dumas portent à croire que cet agent a la plus grande analogie avec le fluide électrique. Ces physiologistes ont démontré que la contraction musculaire était le résultat d'une véritable commotion électrique.

Le savant professeur Béclard assurait, qu'ayant mis à nu, et coupé un nerf d'un assez gros volume sur un animal vivant, il avait fait souvent dévier le pôle de l'aiguille aimantée, en mettant en rapport ce nerf et cette aiguille.

Tout le monde sait que le galvanisme, substitué à l'influence nerveuse, fait contracter les muscles qu'on soumet à son action. L'on sait comment Galvani et Volta virent et prouvèrent l'existence d'un fluide particulier, que plus tard on a reconnu pour être le même que l'électricité.

« L'on sait aussi que certains animaux ont la singulière propriété de sécréter, au moyen d'un appareil que la nature a disposé pour cela, une grande quantité de fluide électrique, avec lequel ils donnent de fortes commotions ; commotions quelquefois si violentes, qu'elles peuvent tuer, aune certaine distance, d'autres poissons, ou même des hommes.

« Lagimnote électrique, le silurus electricus, le tetraodon, le torpedo unimaculata, marmorata, et beaucoup d'autres, possèdent cette faculté.

« On est parvenu à apprécier la quantité et la qualité de leur fluide électrique, au moyen d'électroscopes et d'électromètres très-sensibles ; on s'est assuré que ce fluide était sécrété par le cerveau de ces animaux, puisqu'en enlevant celui-ci, ou les nerfs qui se rendent à l'appareil, on anéantissait les effets électriques, ce qui n'avait pas lieu en enlevant les organes de la circulation.

Ainsi, il est bien démontré que, dans quelques animaux, le cerveau sécrète du fluide » électrique; que la contraction musculaire peut avoir lieu par un excitant électrique, etc.; considérations qui nous font fortement présumer que l'agent nerveux est du fluide électrique, ou un fluide ayant avec celui-ci une grande analogie.

Nous passons sous silence les preuves que l'on pourrait tirer de l'acupuncture et du perkinisme. »

Vous le voyez, Messieurs, toutes ces probabilités sont puissantes, et peuvent faire admettre la circulation d'un agent nerveux. (*)

(*) J'ai toujours été, je l'avoue, très porté à penser que l'électricité modifiée par l'action vitale, est l'agent invisible qui parcourt sans cesse le système nerveux.....

Cabanis.

Les êtres organisés, et spécialement le corps de l'homme, composés par l'assemblage d'un grand nombre de substances hétérogènes en contact, nous présentent de véritables appareils électriques compliqués, dans lesquels le principe dont les nerfs sont les conducteurs, semble agir d'une manière analogue à celle de l'électricité.

Physiologie de Richerand, t. 2, p.263.

« Mais cet agent ne s'arrête pas aux muscles ou » à la peau, il s'élance encore au dehors avec une certaine force, et forme ainsi une véritable atmosphère nerveuse, une sphère d'activité absolument semblable à celle des corps électrisés. »

Cette opinion est celle des plus habiles physiologistes de nos jours, Reil, Autenrieth, et M. de Humboldt.

Dès lors, tous les phénomènes du magnétisme nous semblent susceptibles d'une explication plausible.

L'atmosphère nerveuse, active, du magnétiseur, augmentée sans doute par l'impulsion que lui donne sa volonté, se mêle, se met en rapport avec l'atmosphère nerveuse, passive de la personne magnétisée, et vient augmenter cette dernière, à tel point, que dans certains cas, il semble y avoir une véritable saturation du système nerveux, susceptible, lorsqu'il y a excès, de se mettre, par des décharges, en équilibre avec les corps ambiants; et l'on ne pourrait expliquer, par une autre hypothèse, les secousses qu'éprouvent parfois les magnétisés.

Le système nerveux du magnétisé, ainsi influencé, et éprouvant des modifications en raison de sa sensibilité particulière, expliquerait toutes les perturbations que l'on observe, et rendrait parfaitement raison de la communication des désirs, de la volonté, des pensées même de celui qui magnétise.

« Ces désirs, cette volonté, étant des actions du cerveau, celui-ci les transmet au moyen des nerfs jusqu'à la périphérie du corps et au-delà. Et pourquoi ce principe ne conserverait-il pas chez le magnétisé quelques-unes de ses propriétés? C'est ce que nous croyons en particulier.

« Dans cet aperçu, nous n'avons peut-être pas dévoilé le vrai mécanisme de la production des effets magnétiques. Cependant notre hypothèse, qui ne s'éloigne pas beaucoup des faits physiologiques et physiques généralement adoptés, expliquerait d'une manière assez satisfaisante la majeure partie des innombrables effets que produit ce que l'on appelle le magnétisme animal, et peut-être sera-t-on conduit un jour, par cette voie, à la révélation complète des mystères les plus admirables de la vie animale. »

Cette explication est due en partie au docteur Rostan, médecin fort estimable; mais, Messieurs, on peut dire dès à présent qu'elle n'est pas entièrement fondée : le magnétisme a une autre manière de procéder, un autre mode d'action; et d'ailleurs, le magnétisme n'est pas le somnambulisme. (*) Mais cependant, d'après tout ce qui précède on peut reconnaître que le magnétisme n'est pas un remède contre nature, qu'il est au contraire la nature elle-même, la nature augmentée et dirigée, la nature en plus.

(*) Dès qu'on admet dans les volontés créées une puissance d'agir sur les corps et de les remuer, il est impossible de lui donner des bornes, etcette puissance est indéfinie. En effet : « Dans le mesmérisme, l'instinct animal monte au plus haut degré admissible dans ce monde. Le clairvoyant est donc un pur animal, sans aucun mélange matériel ; ses opérations sont celles d'un esprit. Il est semblable a Dieu ; son regard pénètre tous les

secrets de la nature. Si son attention se fixe sur des objets de ce monde, sur sa maladie, sa bien-aimée, ses amis ses parents, ses ennemis ; en esprit, il les voit agir, il pénètre les causes et les suites de leurs actions; il devient médecin, prophète, devin, etc. »

Ocken, Instructions sur la Philosophie de la nature.

Les facultés des somnambules sont des mystères qui ne pourront jamais être expliqués par des moyens humains. Indiquer des remèdes convenables pour opérer les effets qu'on désire, n'avoir dans son état de veille la connaissance d'aucun de ces remèdes, ni même des mots qui servent & les désigner; découvrir, al'instant qu'on y porte sa vue, ce qui se passe dans des pays éloignés, en détailler toutes les particularités, composer ou exécuter, dans ce sommeil des sens, des œuvres que l'on serait incapable de faire dans l'état organique de veille ordinaire ; ces exploits merveilleux de l'âme humaine, cette universalité de connaissances, cette grande puissance de vouloir, à quelle cause les attribuer, sinon à celui qui possède en lui-même l'universalité de la puissance souveraine, et qui peut en départir un rayon à qui il lui plaît?

Messieurs, je ne me suis pas appesanti dans ce Cours sur une multitude de phénomènes que présentent le magnétisme et le somnambulisme. Je n'ai voulu que vous donner le goût de l'étude de cette découverte, en vous

signalant les phénomènes merveilleux qui s'offrent à l'observation de celui qui cherche à les connaître et à les faire naître, et vous foire juge des raisons de ceux qui se refusent à tout examen. Si j'ai gardé le silence sur beaucoup de phénomènes magnétiques, connus peut-être par quelques-uns d'entre vous, ce n'est pas que j'ignore leur existence; mais comme ces phénomènes semblent sortir du cercle que nous nous sommes tracé, nous avons jugé prudent de ne pas vous en entretenir, attendant pour cela que la croyance au magnétisme soit plus généralement répandue, et que plus d'hommes, dans le silence du cabinet, aient médité sur ses résultats.

Mais ma réserve ne doit pas vous empêcher d'examiner ; loin de là, elle doit vous faire entrevoir une mine féconde, qui, bien exploitée, enrichira la science, car tout n'est pas découvert en magnétisme, nous ne possédons pas même toutes les découvertes faites en des temps antérieurs.

Je vous ai signalé les écueils qui vous attendaient dans cette étude. Tous pourrez maintenant les éviter et faire de plus rapides progrès sans compromettre la santé des individus confiés à vos soins, et sans être alarmés, vous-mêmes, sur les suites de vos explorations.

Si vous ne magnétisez que pour guérir, rappelez-vous encore que le magnétisme peut devenir entre vos mains un instrument rival de la nature, portant dans l'économie animale un trouble qui favorise le retour des crises

que la médecine ordinaire ne saurait produire ; Hippocrate lui-même en avait désespéré : ce grand homme a bien trouvé et décrit la marche des crises dans les maladies aiguës ; mais il s'est arrêté là. Dans ces maladies, dit-il, la nature seule guérit. Elle a de la force, elle fait elle-même la plus grande partie de l'ouvrage : il n'y a qu'à l'aider; mais dans les maladies chroniques, il ne vit que les bornes de son art. En effet, les retours périodiques y sont trop variés et trop incertains pour être saisis, trop longs et trop compliqués pour être étudiés, trop faibles pour être aperçus. Tandis que la nature ne fait que des efforts insuffisants pour retourner à la vie, elle ajoute chaque jour un autre pas à ceux qu'elle a déjà faits vers la mort. Toujours traînants, toujours languissants, nous nous voyons mourir sans savoir comment nous mourons. Aussi, dans ces cas malheureux et trop fréquents, Hippocrate défendait-il expressément les remèdes et ne prescrivait-il que régime, exercice, bains, frictions et patience. Depuis sa mort rien n'a été ajouté à la médecine. Par sa découverte, Mesmer aura porté le système des crises dans le champ des maladies chroniques, ce dont Hippocrate avait désespéré. Nous voyons en effet que l'agent magnétique, renforçant la nature, accélère et redouble ses efforts, et la force à reprendre une marche progressive vers un retour à la santé. Tous les effets magnétiques nous prouvent cette vérité et quelle plus grande preuve peut en exister pour nous que de Voir successivement disparaître les affections sympathiques déterminées par la maladie principale; de voir se localiser

cette dernière, devenue bientôt après le foyer d'une action particulière qui tend sans cesse à sa destruction.

Ainsi, on peut le dire avec certitude, le magnétisme employé comme moyen de traitement est, en dernier résultat, l'action constante de la force qui conserve, sur la cause qui détruit. Faisons donc, Messieurs, que le magnétisme, qui est aujourd'hui le dernier moyen de guérison réservé à l'homme souffrant, en devienne le premier. Nous suivrons l'indication de la nature et nous aurons bien mérité de nos semblables.

FIN.

RAPPORT SUR LES EXPÉRIENCES MAGNÉTIQUES FAITES PAR
LA COMMISSION DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Lu dans les séances des 21 et 28 juin 1831.

Je ne pouvais donner plus de valeur à ce traité qu'en y joignant une copie du rapport de l'Académie royale de médecine. L'exemplaire qui m'a servi m'avait été remis par les membres de la commission, quelques jours après la lecture qui en fut faite en séance publique.

La science du magnétisme a fait bien des progrès depuis cette époque, et bientôt sans doute MM. de l'Académie regretteront amèrement de n'avoir pas suivi le conseil du président de la commission, M. Husson. Cet homme distingué sollicitait avec ardeur l'Académie de s'emparer au plus tôt de cette découverte avant qu'elle n'eût pénétré dans les masses; on n'écoula pas un aussi sage avis, l'entêtement et l'orgueil ont prévalu sur la raison, et aujourd'hui on pourrait dire aux médecins ce mot devenu fameux: il est trop tard. La vérité en effet ne peut plus être mise sous le boisseau, elle va parcourir le monde, folle d'abord, car elle est trop jeune et trop forte pour être sage, mais elle reviendra ensuite au lieu d'où elle fut chassée pour y rentrer en maîtresse.

RAPPORT sur le MAGNETISME

Messieurs,

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis qu'un jeune médecin, M. Foissac, dont nous avons eu de fréquentes occasions de juger le zèle et l'esprit observateur, crut devoir fixer l'attention de la section de médecine sur les phénomènes du magnétisme animal. Il lui rappela que le rapport fait en 1784, par la Société royale de médecine, avait trouvé, parmi les commissaires chargés des expériences, un homme consciencieux et éclairé qui avait publié un rapport contradictoire à celui de ses collègues; que, depuis cette époque, le magnétisme avait été l'objet de nouvelles expériences, de nouvelles recherches ; et, si la section le jugeait convenable, il proposait de soumettre à son examen une somnambule qui lui paraissait propre à éclairer une question que plusieurs bons esprits de France et d'Allemagne regardaient loin d'être résolue, bien qu'en 1784, l'Académie des sciences et la Société royale de médecine eussent prononcé leur jugement contre le magnétisme. Une commission composée de Messieurs Adelon, Burdin aîné, Marc, Pariset, et moi, fut chargée de vous faire un rapport sur la proposition de M. Foissac.

Ce rapport, présenté à la section de médecine dans sa séance du 15 décembre 1825, concluait à ce que le magnétisme fût soumis à un nouvel

examen ; cette conclusion donna lieu à une discussion animée qui se prolongea pendant trois séances, les 10 et 24 janvier et 14 février 1826. La commission répondit dans cette dernière séance à toutes les objections dont son rapport avait été l'objet; et dans ta même séance, après une mûre délibération, après le mode jusqu'alors inusité en matière de science, d'un scrutin individuel, la section arrêta qu'une commission spéciale serait chargée d'examiner de nouveau les phénomènes du magnétisme animal.

Même nouvelle commission composée de MM. Bourdois, Double, Itard, Guencau deMussy, Guersent, Fouquier, Laënnec, Leroux, Magendie, Marc et Thillaye, fut nommée dans ta séance du 28 février 1826. Quelque temps après, M. Laënnec, ayant été forcé de quitter Paris, pour raison de santé, je fus désigné pour le remplacer, et la commission ainsi constituée s'occupa de remplir la mission dont elle avait été investie.

Son premier soin, avant la retraite de M. Laënnec, fut d'examiner la somnambule qui avait été offerte par M. Foissac.

Diverses expériences furent faites sur elle dans le local de l'Académie; mais, nous devons l'avouer, notre inexpérience, notre impatience, notre défiance trop vivement manifestées peut-être ne nous permirent d'observer que des phénomènes physiologiques assez curieux, que nous vous ferons connaître dans la suite de notre rapport, mais dans lesquels nous

n'observâmes aucun phénomène du somnambulisme. Cette somnambule, fatiguée sans doute de notre exigence, cessa à cette époque d'être mise à notre disposition, et nous dûmes chercher dans les hôpitaux des moyens de poursuivre nos expériences.

M. Pariset, médecin de la Salpêtrière, pouvait plus que qui ce fût nous aider dans nos recherches; il s'y prêta avec un empressement qui malheureusement n'a point eu de résultat. La commission qui fondait une grande partie de ses espérances sur les ressources que pouvait lui fournir cet hôpital, soit sous le rapport des individus qu'elle aurait soumis aux expériences, soit sous celui de la présence de M. Magendie, qui avait demandé à les suivre comme commissaire, la commission, disons-nous, se voyant privée des moyens d'instruction qu'elle espérait y trouver, eut recours au zèle de chacun de ses membres.

M. Guersent lui promit le sien dans l'hôpital des Enfants, M. Fouquier, dans celui de la Charité, MM. Gueneau et le rapporteur dans l'Hotel-Dieu. M. Itard, dans l'institution des

Sourds-muets; et dès lors, chacun se disposa à faire des essais dont il devait rendre témoins les autres membres de la commission. Bientôt d'autres et de plus puissants obstacles ne tardèrent pas à arrêter nos travaux; les causes qui ont pu faire naître ces obstacles nous sont

inconnues; mais en vertu d'un arrêté du conseil général des hospices, en date du 19 octobre 1825, qui défendait l'usage de tout remède nouveau qui n'aurait pas été approuvé par une commission nommée par le conseil, les expériences magnétiques ne purent être continuées à l'hôpital de la Charité.

Réduite à ses propres ressources, à celles que les relations particulières de chacun de ses membres pouvaient lui offrir, la commission fit un appel à tous les médecins connus pour faire ou avoir fait du magnétisme animal l'objet de leurs recherches. Elle les pria de la rendre témoin de leurs expériences, de lui permettre d'en suivre avec eux la marche, d'en constater les résultats. Nous déclarons que nous avons été on ne peut mieux servis dans nos espérances par différents de nos confrères, et surtout par celui qui, le premier, avait soulevé la question de l'examen du magnétisme, par H. Foissac. Nous ne craignons pas de déclarer ici que c'est à sa constante et persévérante intervention, et au zèle actif de M. Dupotet, que nous devons la majeure partie des matériaux que nous avons pu réunir pour rédiger le rapport que nous vous présentons. Toutefois, Messieurs, ne croyez pas que votre commission ait dans aucune circonstance confié à d'autres qu'à elle, le soin de la direction des expériences dont elle a été témoin; que d'autres que le rapporteur aient tenu minute par minute la plume pour la rédaction des procès-verbaux constatant la succession des phénomènes qui se présentaient, et à mesure qu'ils se présentaient. La commission a mis a

remplir tous ses devoirs, l'exactitude la plus scrupuleuse; et si elle rend justice à ceux qui l'ont aidée de leur bienveillante coopération, elle doit détruire les plus légers doutes qui pourraient s'élever dans vos esprits sur la part plus ou moins grande que d'autres qu'elle auraient prise dans l'examen de cette question. C'est elle qui a toujours conçu les divers modes d'expérimentation, qui en a tracé le plan, qui en a constamment dirigé le cours, qui en a suivi et écrit la marche; enfin, en se servant d'auxiliaires plus ou moins zélés et éclairés, elle a toujours été présente, et toujours elle a imprimé sa direction propre à tout ce qui a été fait.

Aussi vous verrez qu'elle n'admet aucune expérience faite en dehors de la commission, même par des membres de l'académie. Telle confiance que doivent établir entre nous l'esprit de confraternité et l'estime réciproque dont nous sommes tous animés, nous avons senti que dans l'examen d'une question dont la solution est si délicate, nous ne devons nous en rapporter qu'à nous seuls; et que vous, vous ne pouviez vous en rapporter qu'à notre garantie. Nous avons cru cependant devoir excepter de cette exclusion rigoureuse, un fait très-curieux, observé par M. Cloquet; nous l'avons admis, parce qu'il était déjà, pour ainsi dire, la propriété de l'académie, la section de chirurgie s'en étant occupée dans deux de ses séances.

Cette réserve que la commission s'est imposée, Messieurs, dans l'usage des différents faits relatifs à la question qu'elle a étudiée avec tant de soin

et d'impartialité, nous donnerait le droit d'en demander le retour, si quelques personnes qui n'auraient pas été témoins de nos expériences, voulaient élever des discussions sur leur authenticité. Par la raison que nous n'appelons votre confiance que sur ce que nous avons vu et fait, nous ne pouvons pas admettre que ceux qui en même temps que nous et avec nous, n'auraient ni vu ni fait, pussent attaquer ou révoquer en doute ce que nous avancerons avoir observé : et comme, enfin, nous avons toujours eu la plus grande défiance des annonces qu'on nous faisait des merveilles qui devaient arriver, et que ce sentiment nous a constamment dominés dans toutes nos recherches, nous pensons avoir quelque droit à ce que, si vous ne nous accordez pas votre croyance, vous n'éleviez cependant aucun doute sur les dispositions morales et physiques dans lesquelles nous avons toujours procédé à l'observation des divers phénomènes dont nous avons été témoins.

Ainsi, Messieurs, ce rapport que nous sommes loin de vous présenter comme devant fixer votre opinion sur la question du magnétisme, ne peut, ne doit être considéré que comme la réunion et la classification des faits que nous avons observés jusqu'à présent; nous vous l'offrons comme une preuve que nous avons cherché à justifier votre confiance; et tout en regrettant qu'il ne repose pas sur un plus grand nombre d'expériences, nous avons cependant l'espoir que vous l'accueillerez avec indulgence, et que

vous en entendrez la lecture avec quelque Intérêt. Nous croyons, toutefois, devoir vous prévenir que, ce que nous avons vu dans nos expériences, ne ressemble en aucune manière à tout ce que le rapport de 1784 cite des magnétiseurs de cette époque. Nous n'admettons ni nous ne rejetons l'existence d'un fluide, parce que nous ne l'avons pas constatée; nous ne parlons ni du baquet, ni de la baguette, ni de la chaîne que l'on établissait en faisant communiquer tous les magnétisés par les mains, ni de l'application des moyens prolongés pendant longtemps, et quelquefois pendant plusieurs heures sur les hypocondres et le ventre, ni du chant, ni de la musique qui accompagnaient les opérations magnétiques, ni de la réunion d'un grand nombre de personnes qui se faisaient magnétiser en présence d'une foule de témoins, parce que toutes nos expériences ont eu lieu dans le calme le plus parfait, dans le silence le plus absolu, sans aucun moyen accessoire, jamais par un contact immédiat, et toujours sur une seule personne à la fois.

Nous ne parlons pas de ce que du temps de Mesmer, on appelait si improprement crise, et qui consistait en convulsions, en rires quelquefois inextinguibles, en pleurs immodérés, en cris perçants, parce que nous n'avons jamais rencontré ces différents phénomènes.

Sous tous ces rapports, nous ne balançons pas à prononcer qu'il existe une très grande différence entre les faits observés et jugés en 1784, et ceux

que nous avons recueillis dans le travail que nous avons l'honneur de vous présenter; que même différence établit entre les uns et les autres une ligne de démarcation on ne peut plus tranchée, et que, si la raison a fait justice d'une grande partie des premiers, l'esprit de recherches et d'observation doit s'étudier à multiplier et apprécier les seconds.

Il en est du magnétisme, Messieurs, comme de beaucoup d'autres opérations de la nature, c'est-à-dire, qu'il est nécessaire que certaines conditions soient réunies pour produire tels et tels effets; c'est une vérité incontestable, et qui, s'il était besoin de preuves pour la constater, se trouverait confirmée par ce qui arrive dans divers phénomènes physiques. Ainsi sans sécheresse dans l'atmosphère, vous ne pourrez développer que faiblement l'électricité; sans la chaleur, vous n'obtiendrez jamais la combinaison du plomb et de l'étain, qui est la soudure commune des plombiers; sans la lumière du soleil, vous ne verrez pas s'enflammer spontanément le mélange de parties égales en volume de chlore et d'hydrogène, etc., etc. Que ces conditions soient extérieures ou physiques, comme celles que nous venons de vous citer; qu'elles soient intimes, ou morales, comme celles que les magnétiseurs prétendent être indispensables au développement des phénomènes magnétiques, il suffit qu'elles existent et qu'elles soient exigées par eux, pour que la commission ait dû se faire une obligation de chercher à les réunir, et un devoir de savoir s'y soumettre.

Pourtant nous n'avons dû ni voulu nous dépouiller de cette inquiète curiosité qui nous portait en même temps à varier nos expériences et à mettre en défaut, si nous le pouvions, les pratiques et les promesses des magnétiseurs. Sous ce double rapport, nous avons cru devoir nous affranchir de l'obligation qu'ils imposent d'avoir une foi robuste, de n'être mus que par l'amour du bien. Nous avons cherché tout simplement à être des observateurs curieux, méfiants et exacts.

Nous n'avons pas dû non plus chercher à expliquer ces conditions: c'eût été une question de pure controverse, et pour la solution de laquelle nous n'aurions pas été plus avancés que lorsqu'il s'agit d'expliquer les conditions en vertu desquelles s'exécutent les phénomènes physiologiques, en vertu desquelles aussi, et comment a lieu l'action des médicaments; ce sont des questions du même genre, et sur lesquelles la science n'a point encore prononcé.

Dans toutes les expériences que nous avons faites, nous avons toujours observe le silence le plus rigoureux, parce que nous avons pensé que dans le développement de phénomènes aussi délicats, l'attention du magnétiseur et du magnétisé ne devait être distraite par rien d'étranger. Nous ne voulions pas, d'ailleurs, mériter le reproche d'avoir nui par des conversations ou par des distractions au succès de l'expérience; et nous avons toujours eu soin que l'expression de nos physionomies n'inspirât ni

gène au magnétiseur, ni doute au magnétisé; notre position, nous aimons à le répéter, a été constamment celle d'observateurs curieux et impartiaux. Ces diverses conditions, dont plusieurs avaient été recommandées dans les ouvrages du respectable M. Deleuze, ayant été bien établies, voici ce que nous avons vu :

La personne qui devait être magnétisée a été placée assise, soit sur un fauteuil commode, soit sur un canapé, quelquefois même sur une chaise.

Le magnétiseur, assis sur un siège un peu plus élevé, en face et à un pied de distance d'elle, paraît se recueillir quelques moments, pendant lesquels il prend ses pouces entre les deux doigts, de manière à ce que l'intérieur de ses pouces touche l'intérieur des siens. Il fixe les yeux sur elle, et reste dans cette position jusqu'à ce qu'il sente qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les siens. Alors il relire ses mains en les tournant dehors, les pose sur les épaules où il les laisse environ une minute, et les ramène lentement par une sorte de friction très légère le long des bras jusques à l'extrémité des doigts; il recommence 5 ou 6 fois ce mouvement, que les magnétiseurs appellent passe; puis il place ses mains au-dessus de la tête, les y tient un moment, les descend en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusques à l'épigastre où il s'arrête encore, en appuyant ses doigts sur cette partie; et il descend lentement le long du corps jusques aux pieds. Ces passes se répètent la plus

grande partie de la séance; et lorsqu'il veut la terminer, il les prolonge au-delà de l'extrémité des mains et des pieds en secouant ses doigts à chaque fois. Enfin, il fait devant le visage et la poitrine des passes transversales à la distance de trois à 4 pouces en présentant les deux mains rapprochées, et en les écartant brusquement.

D'autres fois, il rapproche les doigts de chaque main, et les présente à 3 ou 4 pouces de distance de la tête ou de l'estomac, en les laissant dans cette position pendant une ou deux minutes; puis lès éloignant et les rapprochant alternativement de ces parties, avec plus ou moins de promptitude, il simule le mouvement tout naturel qu'on exécute, lorsqu'on veut se débarrasser d'un liquide qui aurait humecté l'extrémité des doigts. Ces divers modes ont été suivis dans toutes nos expériences, sans nous attacher à l'un plutôt qu'à l'autre, souvent n'en employant qu'un, quelquefois nous servant de deux, et nous n'avons jamais été dirigés dans le choix que nous en avons fait par l'idée qu'un mode produirait un effet plus prompt et plus marqué que l'autre.

La commission ne suivra pas dans l'énumération des faits qu'elle a observés, l'ordre des temps dans lequel elle les a recueillis; il lui a paru beaucoup plus convenable et surtout beau coup plus rationnel de vous les présenter classés selon le degré, plus ou moins prononcé, de l'action magnétique qu'elle a reconnu dans chacun d'eux.

Ainsi nous avons établi les quatre divisions suivantes :

1° Les effets du magnétisme sont nuls chez les personnes bien portantes, et chez quelques malades.

2° Ils sont peu marqués chez d'autres.

3° Ils sont souvent le produit de l'ennui, de la monotonie, de l'imagination.

4° Enfin on les a vus se développer indépendamment de ces dernières causes, très probablement par l'effet du magnétisme seul.

1° Effets nuls. Le rapporteur de la commission s'est soumis à plusieurs reprises à des expériences magnétiques. Une fois, entre autres, jouissant alors d'une santé parfaite, il a eu la constance de se tenir pendant 3/4 d'heures assis, dans la même position, les yeux fermés, dans une immobilité complète, et il déclare n'avoir ressenti dans cette épreuve aucune espèce d'effets, bien que l'ennui de la position, et le silence absolu qu'il avait recommandé d'observer, eussent été très capables de produire le sommeil. M. de Mussy a subi la même épreuve avec le même résultat. Dans une autre circonstance où le rapporteur était tourmenté par des douleurs rhumatismales très violentes, et très opiniâtres, il s'est laissé magnétiser à plusieurs reprises, et jamais il n'a obtenu de ce moyen le plus

léger soulagement, quoique bien certainement l'acuité de ses souffrances lui fit désirer vivement de les voir, sinon disparaître, au moins s'adoucir.

Le 11 novembre 1826, notre respectable collègue, M. Bourdois, éprouvait depuis deux mois un malaise qui exigeait de sa part une attention particulière pour sa manière habituelle de vivre. Ce malaise, nous disait-il, n'était pas son état normal, il en connaissait la cause, et pouvait en fixer le point de départ. Dans ces conditions, qui, d'après l'assertion de M. Dupotet, étaient favorables au développement des phénomènes magnétiques, M. Bourdois fut magnétisé par ce même M. Dupotet, en présence de MM. Itard, Mare, Double, Gueneau, et le rapporteur. L'expérience commence à 3 heures 33 minutes; le pouls alors battait-84 fois, nombre qui, au rapport de M. Double et de M. Bourdois, est celui de l'état normal. À 3 heures 41 minutes on cessa l'expérience, et M. Bourdois n'a absolument rien éprouvé. Nous avons seulement noté que le pouls était descendu à 72 pulsations, c'est-à-dire 12 de moins qu'avant l'expérience.

Dans la même séance, notre collègue, M. Itard, atteint depuis huit ans d'un rhumatisme chronique, dont le siège était alors dans l'estomac, et souffrant dans ce même moment d'une crise habituelle attachée à sa maladie (ce sont ses expressions), se fait magnétiser par M. Dupotet; à 3 heures 50 minutes, son pouls bat 60 fois, à 3 heures 57 minutes, il ferme les yeux, à 4 heures 3 minutes, on cesse de le magnétiser, il nous dit que

pendant le temps qu'il a eu les yeux ouverts, il a cru sentir l'impression du trajet des doigts se porter sur ses organes, comme s'ils avaient été frappés d'une bouffée d'air chaud; mais qu'après les avoir fermés, et l'expérience, continuant, il n'avait plus éprouvé la même sensation; il ajoute qu'au bout de 5 minutes, il a senti un mal de tête qui occupait tout le front, et le fond des orbites, avec un sentiment de sécheresse à la langue, bien que la langue observée par nous fût très-humide; enfin, il dit que la douleur qu'il éprouvait avant l'expérience et qu'il avait annoncé être dépendante de l'affection dont il se plaignait, avait disparu, mais qu'elle était en général très-mobile. Nous avons noté que le pouls était monté à 74 pulsations, c'est-à-dire 14 de plus qu'avant l'expérience.

Nous aurions pu très certainement vous rapporter d'autres observations dans lesquelles le magnétisme n'a eu aucune espèce d'action; mais outre l'inconvénient de citer des faits sans aucun résultat, nous avons pensé qu'il vous suffirait d'avoir connaissance de ce que trois membres de la commission avaient expérimenté sur eux-mêmes, pour avoir une certitude plus complète de la vérité de nos recherches.

2° Effets peu marqués. Il ne vous aura pas échappé, Messieurs, que le dernier fait de la série précédente présentait un commencement d'action du magnétisme, nous l'avons placé à la fin de cette section pour servir de chaînon à ceux qui vont suivre.

M. Magnien, docteur en médecine, âgé de 54 ans, demeurant rue St.-Denis, n° ...marchant très difficilement par suite d'une chute faite il y a plusieurs années sur le genou gauche, et très-probablement aussi par suite du développement d'un anévrisme du cœur auquel il a succombé au mois de septembre dernier, a été magnétisé par le rapporteur le 48, 49, 20, 24, 22 et 23 août 1826. Le nombre des pulsations a été moindre à la fin des 5 séances qu'au commencement ; ainsi il a baissé de 96 à 90, de 98 à 88, de 77 à 71, de 82 à 79, de 80 à 78, et dans la 6 ce nombre a été le même au commencement qu'à la fin, c'est-à-dire 83. Les inspirations ont été égales, à une seule exception où elles ont été à 20 au commencement, et à 20 à la fin. M. Magnien a constamment éprouvé une sensation de fraîcheur, dans toutes les parties vers lesquelles les doigts du magnétiseur ont été dirigés et maintenus longtemps dans la même direction. Ce phénomène ne s'est pas démenti une seule fois.

Notre collègue, M. Roux, qui se plaignait d'une affection chronique de l'estomac, a été magnétisé six fois par M. Foissae, les 27, 29 septembre, 1, 3, 5 et 7 octobre 1827; il éprouva d'abord une diminution sensible dans le nombre des inspirations et des battements du poulx, ensuite un peu de chaleur à l'estomac, une grande fraîcheur au visage, la sensation d'une vaporisation d'éther même quand on n'exécutait point de passes devant lui, et enfin une disposition marquée au sommeil.

Anne Bourdin, âgée de 25 ans, demeurant rue du Paon, n° 15, a été magnétisée les 17, 20 et 21 juillet 4826, à l'Hôtel-Dieu, par M. Foissac, en présence du rapporteur. Cette femme disait se plaindre de céphalalgie, et d'une névralgie qui avait son siège dans l'œil gauche. Pendant les 3 séances magnétiques, nous avons vu les inspirations s'élever de 16 à 59, de 44 à 20, elles pulsations de 69 à 79, de 60 à 68, de 76 à 95. La tête s'est appesantie pendant ces 3 épreuves, cette femme s'est endormie quelques minutes, il ne «opéra aucun changement dans la névralgie de l'œil, il y a eu de l'amélioration dans la céphalalgie.

Therese Tierlin a été magnétisée les 22, 23, 24, 29 et 30 juillet 4826. Elle était entrée à l'Hôtel-Dieu, se plaignant de douleurs dans le ventre et dans la région lombaire. Pendant les 5 séances magnétiques, nous avons vu les inspirations s'élever de 15 à 17, de 18 à 19, de 20 à 25, et s'abaisser de 27 à 24, et les pulsations s'élever de 448 à 125, de 100 à 120, de 100 à 113, de 95 à 98, de 117 à 120. Nous avons remarqué que cette femme semblait avoir peur des mouvements des doigts et des mains du magnétiseur, qu'elle les fuyait, en retirant sa tête en arrière, qu'elle les suivait pour ne pas les perdre de vue, comme si elle eût à en redouter un mal quelconque; elle a été visiblement tourmentée pendant les 5 séances.

Nous avons observé chez elle de fréquents et longs soupirs, quelquefois entrecoupés, le clignotement et l'abaissement des paupières, le frottement

des yeux, la déglutition assez fréquente de la salive, mouvement qui chez d'autres magnétisés a constamment précédé le sommeil, et enfin la disparition de la douleur de la région lombaire.

La commission, en rapprochant ces différents faits, n'a voulu fixer votre attention que sûr la série des phénomènes physiologiques qui se sont développés dans les 2 derniers. Elle ne peut attacher aucune importance à cette amélioration partielle survenue dans les symptômes des très-insignifiantes maladies de ces deux femmes. Si ces maladies existaient, le temps et le repos ont pu en triompher. Si elles n'existaient pas, comme il arrive trop souvent, la feinte a dû disparaître sans le magnétisme, comme avec le magnétisme. Ainsi, Messieurs, nous ne vous les avons présentés que comme les premiers éléments, pour ainsi dire, de l'action magnétique, que vous verrez se prononcer davantage, à mesure que nous parcourrons les autres divisions que nous avons établies.

3° Les effets observés sont souvent produits par l'ennui, la monotonie et l'imagination. La commission a eu plusieurs occasions de remarquer que la monotonie des gestes, que le silence religieux observé dans les expériences, quel'ennui occasionné par une position constamment la même, ont produit le sommeil chez plusieurs individus, qui cependant n'étaient pas

.soumis a l'influence magnétique, mate qui se retrouvaient dans les memes circonstances physiques et morales dans lesquelles précédemment on les avait endormis; dans ces cas il nous a été impossible de ne pas reconnaître la puissance de l'imagination, puissance en vertu de laquelle ces individus croyant être magnétisés, éprouvaient les mêmes effets que s'ils l'avaient été. Mous citerons particulièrement les observations suivantes.

M^{lle}. Lemaitre, âgée de 35 ans, était affectée depuis trois ans d'une amaurose, quand elle entra à l'Hôtel-Dieu. Elle a été magnétisée les 7,13,14,15,16,17,18,19, 20,21 et 22 juillet 1826. Nous ne répéterons pas ici les différents phénomènes qui ont marqué le commencement de l'action magnétique, et que nous avons détaillés dans la section précédente, tels que le clignotement, l'abaissement des paupières, le frottement des yeux comme pour se débarrasser d'une sensation incommode, l'inclination brusque de la tête et la déglutition de la salive. Ce sont, comme nous vous l'avons dit, des signes que nous avons observés constamment et sur lesquels nous ne reviendrons plus. Nous dirons seulement que nous avons remarqué un commencement de somnolence à la fin de la 3^e séance, que cette somnolence a été en croissant jusques à la 11^e, qu'à dater de la 4^e des mouvements convulsifs des muscles du cou et de la face, des mains, de l'épaule, se sont manifestés, et qu'à la fin de chaque séance, nous avons

trouvé plus d'accélération dans le pouls qu'au commencement; mais ce qui doit le plus fixer votre attention, c'est qu'après avoir été magnétisée dix fois, et avoir paru les huit dernières successivement de plus en plus sensible à l'action du magnétisme, M. Dupotet, son magnétiseur, s'assit d'après l'invitation du rapporteur à la onzième séance, le 20 juillet, derrière elle, sans faire aucun geste, sans avoir aucune intention de la magnétiser, et qu'elle éprouva une somnolence plus marquée que les jours précédents, mais moins d'agitation et de mouvements convulsifs. Du reste il ne s'est manifesté aucune amélioration dans l'état de sa vue depuis le commencement des expériences, et elle est sortie de l'Hôtel-Dieu, comme elle y était entrée.

Louise Ganot, domestique, demeurant rue du Battoir, n° 19, entrée à l'Hôtel-Dieu, le 18 juillet 1826, salle St.-Roch, n°17, pour y être traitée d'une leucorrhée, a été magnétisée par M. Dupotet, les 21,22,23, 24, 25,26, 27et 28 juillet 1826; elle était, nous a-t-elle dit, sujette à des attaques de nerfs, et en effet, des mouvements convulsifs de la nature de ceux qui caractérisent l'hystérie se sont constamment développés chez elle pendant toutes les séances magnétiques; ainsi les cris plaintifs, la roideur et la torsion des membres supérieurs, la direction de la main vers l'épigastre, le renversement de tout le corps en arrière, de manière à former un arc dont la concavité était dans le dos, quelques minutes de sommeil qui terminaient

cette scène, tout dénotait chez cette femme des attaques d'hystérie que l'on aurait pu croire être occasionnées par l'influence magnétique. Nous avons voulu savoir jusqu'à quel point l'imagination pouvait agir sur elle; et à la 6^o séance, le 26 juillet, M. Dupotet qui, jusqu'alors, l'avait magnétisée, se plaça en face d'elle et à deux pieds de distance, sans avoir de contact avec elle, sans exercer aucune manœuvre; mais ayant la vive intention de produire sur elle quelques phénomènes magnétiques, l'agitation, les mouvements convulsifs, des soupirs longs et entrecoupés, la roideur des bras ne tardèrent pas à se manifester comme dans les séances précédentes. Le lendemain 27, nous plaçons M. Dupotet derrière elle, et elle est assise dans le grand fauteuil à joues dont elle s'est servie dans les expériences précédentes. Le magnétiseur se borne à diriger l'extrémité de ses doigts en face de la partie moyenne de son dos, et par conséquent le derrière du fauteuil est interposé entre la magnétisée et le magnétiseur.

Bientôt les mouvements convulsifs des jours précédents se déclarent plus violemment, et souvent elle tourne la tête en arrière. Elle nous dit à son réveil qu'elle a exécuté ce mouvement parce qu'il lui semblait qu'elle était tourmentée par quelque chose qui agissait derrière elle. Enfin, après avoir observé, les 26 et 27 juillet, le développement des phénomènes magnétiques, bien que dans un cas il n'y eût pas eu de manœuvres, mais seulement l'intention, et que dans l'autre, ces manœuvres très-simples (la

direction des doigts), aient eu lieu par derrière et à l'insu de ladite dame Ganot, nous avons voulu expérimenter si les mêmes phénomènes se reproduiraient en l'absence du magnétiseur. C'est ce qui est arrivé le 28 juillet. M Ganot a été mise dans toutes les circonstances semblables à celles des autres épreuves; même heure de la journée, (5 heures et demie du matin), même local, même silence, même fauteuil, mêmes assistants, memes préparatifs, tout, en un root, était comme les six jours précédents; il ne manquait que le magnétiseur, qui était resté chez lui; les mômes mouvements convulsifs se sont déclarés peut-être avec un peu moins de promptitude et de violence, mais toujours avec le même caractère.

Un homme âgé de 27 ans, sujet depuis 15 à des attaques d'épilepsie, a été magnétisé 15 fois à l'Hôtel-Dieu, depuis le 27 juin jusqu'au 47 juillet 1820, par le rapporteur de la commission. Le sommeil a commencé à paraître à la 4^e séance, le 1 juillet; il a été plus fort à la 5^e, le 2 du même mois. Dans les suivantes il a été assez léger et on l'interrompait facilement, soit par du bruit, soit par des questions; le rapporteur eut la précaution, dans les 13^e et 14^e, de se placer derrière le fauteuil dans lequel il était assis, et là, défaire les passes; à la 15^e séance qui eut lieu le 17 juillet, il continua à le placer, comme il l'avait fait pour la dame Ganot, dans les mêmes circonstances, où il le mettait depuis le commencement des expériences; il se plaça de même derrière son fauteuil, et les memes

phénomènes de somnolence se manifestèrent, bien qu'il ne l'ait point magnétisé; nous avons dû nécessairement conclure de cette série d'expériences que ces deux femmes et que cet épileptique ont éprouvé les mêmes effets lorsqu'ils étaient magnétisés, et lorsqu'ils croyaient l'être; que par conséquent, l'imagination a suffi pour produire chez eux des phénomènes qu'avec peu d'attention ou qu'avec de la préoccupation d'esprit on aurait pu attribuer au magnétisme.

Mais nous nous empressons de déclarer qu'il est plusieurs autres cas, et aussi rigoureusement observés, dans lesquels il nous eût été difficile de ne pas admettre le magnétisme comme cause de ces phénomènes. Nous les plaçons dans notre 4^e classe.

Un enfant de 28 mois, atteint comme son père, dont il sera parlé plus tard, d'attaques d'épilepsie, fut magnétisé chez M. Bourdois, par M. Foissac, le 6 octobre 1827. Presqu'immédiatement après le commencement des passes, l'enfant se frotta les yeux, fléchit la tête de côté, l'appuya sur un des coussins du canapé sur lequel on l'avait assis, bâilla, s'agita, se gratta la tête et les oreilles, parut combattre le sommeil qui semblait vouloir l'envahir, et bientôt se releva, permettez-nous l'expression, en grognant; le besoin d'uriner le prit, et après qu'il l'eut satisfait, il parut très-éveillé : il fut encore magnétisé; mais comme il ne paraissait pas, cette fois, voisin du sommeil, on cessa l'expérience.

Nous rapprochons de ce fait celui d'un sourd-muet âgé de 48 ans, sujet depuis longtemps a des accès d'épilepsie très-fréquents, sur lequel M. Itard voulut essayer l'action du magnétisme ; ce jeune homme a été magnétisé 15 fois par M. Foissac. Nous ne dirons pas ici que les accès épileptiques furent suspendus pendant les séances, et qu'ils ne revinrent qu'au bout de huit mois, retard sans exemple dans l'histoire de sa maladie; mais nous dirons que les phénomènes appréciables que ce jeune homme éprouva pendant les expériences, furent la pesanteur des paupières, un engourdissement général, le besoin de dormir, et quelquefois même des vertiges.

Une action encore plus prononcée a été observée sur un membre de la commission, M. Itard, qui, le 11 novembre 1820, s'était soumis, comme nous l'avons dit, à des expériences, et qui n'en avait ressenti aucun effet. Magnétisé par M. Dupotet, le 27 octobre 1827, il a éprouvé de l'appesantissement sans sommeil, un agacement prononcé des nerfs de la face, des mouvements convulsifs dans les ailes du nez, dans les muscles de la face et des mâchoires, un afflux dans la bouche d'une salive d'un goût métallique, sensation analogue a celle qu'il avait éprouvée par le galvanisme. Les deux premières séances ont provoqué une céphalalgie qui a duré plusieurs heures, et en même temps les douleurs habituelles ont beaucoup diminué. Un an après, M. Itard, qui avait des douleurs dans la

tête, fut magnétisé 18 fois par M. Foissac; le magnétisme a provoqué presque constamment un afflux de salive, et deux fois avec une saveur métallique; on observait peu de mouvements et de contractions musculaires, si ce n'est quelques soubresauts dans les tendons des muscles des avant-bras et des jambes. M. Itard, nous a dit que sa céphalalgie avait cessé chaque fois après une séance de 12 à 15 minutes, qu'elle n'existait plus à la 9^e, lorsqu'elle fut rappelée par une interruption de trois jours dans le traitement magnétique, et dissipée de nouveau par ce moyen; il a éprouvé pendant l'expérience la sensation d'un bien-être général, une disposition à un sommeil agréable, de la somnolence accompagnée de rêvasseries vagues et agréables; sa maladie subit, comme précédemment, une amélioration notable qui ne fut pas de longue durée après la cessation du magnétisme.

Ces trois observations ont paru à votre commission tout-à-fait dignes de remarque ; les deux individus qui font le sujet des deux premières, l'un cet enfant de 28 mois, l'autre, le sourd-muet, ignorent ce qu'on leur fait : l'un d'eux même n'est pas en état de le savoir, et l'autre n'a jamais eu la moindre idée de ce qui concerne le magnétisme; tous deux sont cependant sensibles à son action, et bien certainement on ne peut attribuer chez l'un ni chez l'autre cette sensibilité à l'imagination ; elle lui est bien moins attribuable encore dans l'observation que nous avons rapportée de M. Itard.

Ce n'est point sur des hommes de notre âge, et comme nous, toujours en garde contre les erreurs de notre esprit et de nos sens, que l'imagination, telle que nous l'envisageons ici, a de la prise : elle est, à cette époque de la vie, éclairée par la raison , et dégagée de ces prestiges qui séduisent si facilement la jeunesse; c'est à cet âge qu'elle se tient en éveil, et que la défiance, plutôt que la confiance, préside aux diverses opérations de notre esprit. Ces circonstances se sont heureusement rencontrées chez notre collègue; et l'académie le connaît trop bien pour ne pas admettre que ce qu'il dit avoir éprouvé, il l'a réellement éprouvé. Sa véracité a été la même, et le 11 novembre 1820, lorsqu'il a déclaré n'avoir rien ressenti, et le 27 octobre 1827, quand il affirme devant nous avoir été sensible à l'action du magnétisme.

La somnolence observée dans les (rois faits que nous venons de rapporter, nous a paru être le passage de l'état de veille a celui que l'on appelle le sommeil magnétique, ou somnambulisme, mots que la commission a trouvés impropres, pouvant donner de fausses idées; mais que dans l'impossibilité de les changer, elle a été forcée d'adopter.

Quand l'individu, soumis à l'action du magnétisme, est en somnambulisme, les magnétiseurs nous assurent qu'il n'entend ordinairement que les personnes que l'on a mises en rapport avec lui, soit celle qui le magnétise, soit celles que le magnétiseur auraient mises en

communication avec lui par le moyen de la jonction des mains ou d'un contact immédiat quelconque. Selon eux, les organes extérieurs de ses sens sont tous ou presque tous assoupis, et cependant, il éprouve des sensations. Ils ajoutent que Ton dirait qu'il se réveille en lui un sens intérieur, une sorte d'instinct qui l'éclairé, tantôt sur sa conservation, tantôt sur celle des personnes avec lesquelles il est 'en rapport. Pendant lotit le temps que dure ce singulier état, il est, disent-ils, soumis à l'influence de celui qui le magnétise, et parait lui obéir avec une docilité sans réserve, sans même que sa volonté fortement prononcée à l'intérieur, soit manifestée ni par un geste, ni par une parole. (*)

(*) Les magnétisés, dit l'illustre et infortuné Bailly, à la page 7 de son célèbre rapport fait en 1784, à l'Académie royale des sciences, ont beau être plongés dans un assoupissement apparent la voix du magnétiseur, son regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constants une grande puissance qui agit les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire.

Ce singulier phénomène, Messieurs, a paru à votre commission un objet d'autant plus digne de son attention et de ses recherches que, bien que Bailly eût paru l'entrevoir, il n'était cependant pas connu lorsque le magnétisme fut soumis à l'examen des commissaires, qui jugèrent le magnétisme en 1784, et qu'en outre, c'était pour l'étudier que Monsieur

Foissac avait, pour ainsi dire, exhumé la question du magnétisme. Ce fut en effet en 1784, après la publication du rapport des commissaires, qu'il fut observé pour la 1^{re} fois a Buzancy, près Soissons, par un des plus zélés sectateurs et promoteurs du magnétisme animal, M. de Puysegur.

Dans un sujet qui pouvait être si facilement exploité par le charlatanisme, et qui nous paraissait si éloigné de tout ce que l'on connaissait jusqu'alors, vos commissaires ont dû être très sévères sur le genre de preuves admises pour constater ce phénomène; et en même temps ils ont dû se tenir continuellement en garde contre l'illusion et la fourberie dont ils devaient craindre d'être les dupes.

La commission réclame votre attention pour les observations suivantes, dans la disposition desquelles elle a eu pour but, que le développement de ce singulier état, et que la manifestation des phénomènes qui le caractérisent, vous offrissent toujours Une progression croissante, de telle sorte qu'ils fussent toujours de plus en plus évidents. M^e Louise Delaplane, âgée de 16 ans, demeurant rue Tirechape, n° 9, avait une suppression menstruelle, accompagnée de douleurs, de tension et de gonflement dans le bas ventre, lorsqu'elle entra a l'Hôtel-Dieu, le 13 juin 1826. Des sangues appliquées à la vulve, des bains, et en général un traitement approprié ne produisant aucun soulagement, elle fut magnétisée par M. Foissac, les 22,23, 24, 25, 26,27 et 28 juin 1826; Elle s'endormit dans la 1^{re} séance, au

bout de huit minutes. On lui parle, elle ne répond pas; on jette près d'elle un paravent de fer blanc, elle reste dans une complète immobilité; on brise avec force un flacon de verre, elle se réveille en sursaut. À la 2^e séance elle répond par des signes de tête affirmatifs et négatifs aux questions qu'on lui adresse ; dans la 3 elle donne à entendre que dans deux jours elle parlera et indiquera la nature et le siège de sa maladie. On la pince très-fortement au point de faire naître une échimose, elle ne donne aucun signe de sensibilité. On lui débouche sous le nez un flacon plein d'ammoniaque. Elle est insensible à une inspiration; à la 2^e, elle porte la main à son nez. A son réveil elle se plaint de la douleur que lui causent la partie pincée et échimosée, de même que l'inspiration du flacon d'ammoniaque, et elle relire brusquement sa tête. Les parents de cette fille résolurent de la faire sortir de l'Hotel-Dieu, le 30 du même mois, parce qu'ils avaient appris qu'on la magnétisait. Elle y fut cependant magnétisée encore 4 fois ; dans toutes ces épreuves, elle ne parla jamais, et répondit seulement par des signes aux diverses questions qu'on lui adressa. Nous ajouterons qu'insensible aux chatouillements d'une plume introduite dans les narines, promenée sur ses lèvres, et sur les ailes du nez, au bruit d'une planche jetée brusquement sur une table, elle se réveille au bruit d'un bassin de cuivre, lancé sur le carreau, et au bruit d'un sac d'écus qu'un autre jour l'on vuide de haut dans ce même bassin. Une autre fois, le 9 décembre 1826, M. Dupotet magnétise devant la commission le nommé Baptiste Chamet,

charretier à Charonne, qu'il avait magnétisé pour la dernière fois il y avait 2 ou 3 ans ; au bout de huit minutes, interpellé à diverses reprises pour savoir de lui s'il dort, il fait brusquement un signe de tête affirmatif; plusieurs questions restent sans réponse. Comme il paraît souffrir, on lui demande ce qui lui fait mal, il indique avec la main la poitrine : on lui demande encore quelle est celle partie, alors il répond : c'est le foie, et il indique toujours la poitrine; M. Guersent le pince très-fortement au poignet gauche, et il ne témoigne aucune douleur : on lui ouvre la paupière qui cède très-difficilement à cette tentative, et on voit le globe de l'œil tourné, comme convulsivement, vers le haut de l'orbite, et la pupille notablement contractée.

La commission a vu dans les deux observations qu'elle vient de rapprocher, la première ébauche du somnambulisme, de cette faculté, au moyen de laquelle les magnétiseurs disent que dans le sommeil des organes extérieurs des sens, il se développe chez les magnétisés un sens intérieur et une espèce d'instinct capable de se manifester par des actes extérieurs raisonnés. Dans chacun des cas rapportés ci-dessus, la commission a vu en effet soit des réponses par signes ou par phrases à des questions faites, soit des promesses, à la vérité toujours déçues, d'événements qui n'arrivent pas, mais pourtant les premières traces de l'expression d'un commencement d'intelligence. Les trois observations suivantes vous, prouveront avec

quelle défiance on doit accueillir les promesses de certains prétendus somnambules.

Mlle Joséphine Martineau, âgée de 10 ans, demeurant rue S. Nicolas, n° 37, était affectée depuis trois mois d'une gastrite chronique lorsqu'elle entra à l'Hôtel-Dieu, le 5 août 1826. Elle fut magnétisée par M. Dupotet, en présence du rapporteur, quinze jours de suite depuis le 7 jusqu'au 21 du même mois, deux fois entre 4 et 5 heures du soir, et 15 fois, de 6 à 7 heures dû matin. Elle a commencé à s'endormir dans la 2^e séance, et dans la 4, à répondre aux questions qu'on lui adressait. Nous ne vous répéterons pas qu'à la fin de chaque séance, le pouls a été plus fréquent qu'au commencement, qu'elle n'a conservé aucun souvenir de ce qui s'est passé dans le sommeil. Ce sont de ces phénomènes communs qui ont précédemment été bien constatés chez d'autres magnétisés. Il s'agit ici du somnambulisme, et c'est ce phénomène que nous avons cherché à observer sur M^e Martineau. Dans son sommeil, elle dit qu'elle ne voit pas les assistants; mais qu'elle les entend, et personne ne parle. Sur l'Interpellation faite à cet égard elle répond qu'elle les entend quand on fait du bruit; elle dit qu'elle ne guérira que quand on l'aura purgée. Elle désigne pour ce purgatif trois onces de manne, et des pilules anglaises prises deux heures après la manne. Le lendemain et le surlendemain, le rapporteur ne donne pas de manne, il administre 4 pilules de mie de pain, en deux jours : elle a

quatre garde-robes pendant ces deux jours. Elle dit qu'elle se réveillera tantôt après 5 ou 10 minutes de sommeil, et elle ne se réveille qu'après 17 et 16. Elle annonce que tel jour elle nous donnera des détails sur la nature de son mal. Ce jour arrive, et elle ne nous dit rien. Enfin, chaque fois elle a été en défaut.

M. de Geslin, demeurant rue de Grenelle S.-Honoré, n°37, écrivit à la commission le 8 juillet 1826, qu'il avait à sa disposition une somnambule, M. Couturier, âgée de 30 ans, ouvrière en dentelles, demeurant dans la même maison que lui, qui, entr'autres facultés, possédait celle de lire dans la pensée de son magnétiseur, et d'exécuter les ordres qu'il lui transmettrait mentalement. La proposition de M. de Geslin était trop importante pour ne pas être acceptée avec empressement. M. Gueneau et le rapporteur se rendirent à son invitation. M. de Geslin leur renouvela les assurances qu'il leur avait données dans sa lettre sur les facultés surprenantes de sa somnambule; et après l'avoir endormie par les procédés que nous vous avons indiqués, il les invite à lui faire connaître à lui ce qu'ils désiraient qu'il demandât mentalement à sa somnambule.

L'un de nous, le rapporteur, se plaça sur un bureau pour écrire avec la plus grande exactitude tout ce qui se passerait; et l'autre, M. Gueneau, se chargea d'écrire sur des morceaux de papier, qu'il communiquait à son

collègue, les ordres que tous deux voulaient qui fussent transmis à la magnétisée.

M. Gueneau écrivit sur un premier morceau de papier les mots suivants: Allez vous asseoir sur un tabouret qui est en face du piano. M. de Geslin se pénétrant de cette volonté dit à la somnambule d'exécuter ce qu'il lui demande mentalement. Elle se lève de sa place, et se mettant devant la pendule, il est, dit-elle, 9 heures 20 minutes. M. de Geslin lui annonce que ce n'est point la ce qu'il lui a demandé; alors elle va dans la chambre voisine, on lui fait savoir qu'elle se trompe encore; elle reprend sa place. On veut qu'elle se gratte le front, elle étend la main droite et n'exécute pas le mouvement commandé. On désire qu'elle s'assie au piano, elle va à une croisée éloignée de six pieds du piano. Le magnétiseur se plaint qu'elle ne fasse pas ce qu'il lui impose par sa pensée, elle se lève, et change de chaise. Nous demandons que, quand M. de Geslin lèvera la main, la somnambule lève la sienne, et qu'elle la tienne suspendue jusqu'à ce que celle du magnétiseur retombe. Elle lève la main, qui reste immobile et qui ne retombe que 5 minutes après celle de M. de Geslin. On lui présente le derrière d'une montre, elle dit qu'il est 0 heures 35 minutes, et l'aiguille marque 7 heures. Elle dit qu'il y a trois aiguilles, et il n'y en a que 2 ; on substitue une montre à trois aiguilles, et elle dit qu'il y en a deux, qu'il est 0 heures 40 minutes, et la montre marque 9 heures 25 minutes. Elle se met en

rapport avec M. Gueneau, et lui dit, au sujet de sa santé, des choses tout-à-fait erronées, et en contradiction évidente avec ce que notre collègue avait écrit a ce sujet avant de se prêter à l'expérience. En résumé, cette dame Couturier n'a tenu aucune des promesses qui nous avaient été faites, et nous avons été autorisés à croire que M. de Geslin n'avait pas pris toutes les précautions convenables pour ne pas être induit en erreur, et que telle était la cause de sa croyance aux facultés extraordinaires qu'il lui attribuait, facultés que nous n'avons nullement reconnues.

M. Chapelain, docteur eu médecine demeurant cour Batave, n° 3, informa la commission le 14 mars 1828, qu'une femme de 21 ans, demeurant dans sa maison, et qui lui avait été adressée par notre collègue, M. Caille, avait annoncé étant endormie par suite d'expériences magnétiques, que le lendemain, 15, à 11 heures du soir, elle rendrait un ténia de la longueur du bras. La commission avait un trop grand désir de voirie résultât de cette annonce pour négliger l'occasion qui lui était offerte. Messieurs Itard, Thillaye et le rapporteur auxquels se joignirent deux membres de l'Académie, MM. Caille et Virey, ainsi que le docteur Dance, actuellement médecin de l'hôpital Cochin, se rendirent le lendemain 15, à 10 heures 55 minutes du soir, au domicile de cette femme. Elle fut à l'instant magnétisée par M. Chapelain et endormie à 11. Elle annonce alors qu'elle voit dans son intérieur quatre morceaux de vers dont le 1 est

enveloppé dans une peau ; que, pour les rendre, il faudrait qu'elle prit de l'émétique et de la poudre aux vers. On lui objecte qu'elle avait dit qu'elle rendrait ce 1^{er} morceau à 41 heures, cette objection la contraire, elle se lève brusquement : le rapporteur la saisit, s'assure qu'elle ne cache rien sous ses jupons et l'assoie, ses jupons levés, sur une chaise percée qu'il avait bien visitée auparavant. Au bout de 10 minutes, elle dit éprouver du chatouillement à l'anus; elle se lève encore brusquement, et on profite de ce mouvement pour s'assurer que rien ne sort de l'anus. À 11 heures 42 minutes, elle est réveillée, fait des efforts pour aller à la garde-robe et ne rend rien. M. Chapelain la magnétisa de nouveau, l'endormit et lui donna à 2 heures 72 minutes du matin, l'émétique qui procura des vomissements, sans morceaux de vers. Le 16, à 10 heures du matin, elle rendit par l'anus des matières fécales moulées dans lesquelles il n'y avait aucune apparence de vers. Voilà donc trois faits bien constatés, et nous pourrions en citer d'autres, dans lesquels il y a eu bien évidemment erreur ou tentative de supercherie de la part des somnambules, soit dans ce qu'ils disaient entendre, soit dans ce qu'ils promettaient défaire, soit dans ce qu'ils annonçaient devoir arriver.

Dans cette position, nous désirions ardemment éclaircir la question, et nous pensâmes qu'il était essentiel autant dans l'intérêt des recherches auxquelles nous nous livrions, que pour nous soustraire aux déceptions du

charlatanisme, et nous assurer s'il y avait quelque signe qui pût indiquer que le somnambulisme existait véritablement, c'est-à-dire si le magnétisé endormi était, permettez-nous l'expression, plus qu'endormi, s'il était arrivé à l'étal du somnambulisme.

M. Dupotet, dont il a déjà été question plusieurs fois, proposa, le 4 novembre 1826, à la commission, de la rendre témoin d'expériences dans lesquelles il mettrait dans toute son évidence la réalité du somnambulisme magnétique. Il s'engageait, et nous avons sa promesse signée par lui, à produire à volonté, et hors de la portée de la vue des individus mis par lui en somnambulisme, des mouvements convulsifs dans une partie quelconque de leur corps, par le fait seulement de la direction de son doigt vers celle partie. Il regardait ces convulsions comme le signe certain de l'existence du somnambulisme. La commission profila de la présence de Baptiste Chamet (page 458), pour faire sur lui les expériences d'après lesquelles elle pourrait éclaircir même question. En conséquence, M. Dupotet l'ayant mis en somnambulisme, dirigea un doigt en pointe vers les siens; on en approcha même une lige métallique, aucun effet convulsif ne fut produit. Un doigt du magnétiseur fut dirigé de nouveau vers ceux du magnétisé; on vit dans les doigts index et médius des deux mains un léger mouvement semblable à la convulsion déterminée par la pile galvanique. Six minutes après, le doigt du magnétiseur dirigé vers le poignet gauche

imprima à même partie un mouvement complet de convulsion, et c'est (dors que le magnétiseur annonça que dans 5 minutes on ferait tout ce que l'on voudrait de cet homme. Alors M. Marc, placé derrière ce dernier, indiqua que le magnétiseur devait chercher à agir sur l'index droit: il dirigea le sien vers même partie, et c'est le gauche et la cuisse du même côté qui entrèrent en convulsion. Plus tard on dirigea les doigts vers les orteils, aucun effet ne fut produit. On exécute des passes antérieures. Messieurs Bourdois, Guersentet Gueneau de Mussy, dirigèrent successivement leurs doigts vers ceux du magnétisé qui se contractèrent à leur approche. Plus tard on aperçut des mouvements dans la main gauche vers laquelle cependant aucun doigt n'était dirigé. Enfin on suspendit toute expérience pour vérifier si les mouvements convulsifs n'avaient pas lieu quand on ne le magnétisait pas ; et ces mouvements se renouvelaient, mais plus faiblement.

La commission en a conclu qu'il n'était pas besoin de l'approche des doigts du magnétiseur pour produire des convulsions, bien que M. Dupotet ajoutât que lorsqu'elles ont commencé à avoir lieu, elles pouvaient se reproduire d'elles-mêmes.

M. Lemaitre, dont nous avons déjà parlé, lorsqu'il s'est agi de l'influence de l'imagination sur la production des phénomènes magnétiques, a présenté aussi même mobilité convulsive; mais tantôt ces mouvements, assez

semblables pour leur prestesse à ceux que l'on éprouve par l'approche d'une pointe électrique, avaient lieu dans une partie, par suite de l'approche des doigts, tantôt aussi sans que même dernière condition eût été remplie; tantôt nous les avons vus arriver plus ou moins de temps après la tentative qu'on faisait pour les développer; tantôt ce phénomène a eu lieu plusieurs fois dans une séance, tantôt il ne paraissait pas une seule fois; tantôt l'approche des doigts vers une partie était suivie de convulsions dans une autre.

Un nouvel exemple de ce phénomène est celui qui nous a été fourni par M. Chalet, consul de France à Odessa. M. Dupotet le magnétisa en notre présence, le 17 novembre 1826; il dirigea le doigt vers son oreille gauche, et aussitôt on aperçut un mouvement dans les cheveux qui sont derrière l'oreille, et que l'on attribua à la contraction des muscles de cette région; on renouvela des passes avec une seule main, sans diriger le doigt vers l'oreille, et on aperçut dans l'oreille un mouvement général et brusque d'ascension. Un doigt fut ensuite dirigé vers la même oreille, et n'y produisit aucun effet.

C'est principalement sur M. Petit, âgé de 32 ans, instituteur à Athis, que les mouvements convulsifs ont été déterminés avec le plus de précision par l'approche des doigts du magnétiseur. M. Dupotet le présenta à la commission, le 10 août 1826, en lui annonçant que ce M. Petit était très

susceptible d'entrer en somnambulisme, et que dans cet état, lui M. Dupotet, pouvait à sa volonté, et sans l'exprimer par la parole, par la seule approche de ses doigts, déterminer dans les parties que la commission aurait indiquées par écrit des mouvements convulsifs apparents. Il fut endormi très-promptement; et c'est alors que la commission, pour prévenir tout soupçon d'intelligence, remit à M. Dupotet une note rédigée en silence à l'instant même, et dans laquelle elle avait indiqué par écrit les parties qu'elle désirait qui entrassent en convulsion. Muni de cette instruction, il dirigea d'abord la main vers le poignet droit qui entra en convulsion, il se plaça ensuite derrière le magnétisé et dirigea son doigt en premier lieu vers la-cuisse gauche, puis vers le coude gauche, et enfin vers la tête. Ces trois parties furent presque aussitôt prises' de mouvements convulsifs. M. Dupotet dirigea sa jambe gauche vers celle du magnétisé, celui-ci s'agita de manière à ce qu'il fût sur le point de tomber. M. Dupotet dirigea ensuite son pied vers le coude droit de M. Petit, et ce coude droit s'agita; puis il porta son pied vers le coude et la main gauche, et des mouvements convulsifs très forts se développèrent dans tout le membre supérieur. Un des commissaires, M. Marc, dans l'intention de prévenir davantage encore toute espèce de supercherie, lui mit un bandeau sur les yeux, et les expériences précédentes furent répétées avec une légère différence dans le résultat. D'après l'indication mimique et instantanée d'un ou deux d'entre nous, M. Dupotet dirigea son doigt vers la main gauche : à son approche

les deux mains s'agitèrent. On désira que l'action se portât à la fois sur les deux membres inférieurs. D'abord les doigts furent approchés sans résultat. Bientôt le somnambule remua d'abord les mains, puis se recula, puis agita les pieds. Quelques moments plus tard, le doigt approché de la main, la fit retirer et produisit une agitation générale. MM. Thillaye et Marc dirigèrent les doigts sur diverses parties du corps, et provoquèrent quelques mouvements convulsifs. Ainsi M. Petit a toujours eu par l'approche des doigts, des mouvements convulsifs, soit qu'il ait eu ou qu'il n'ait pas eu un bandeau sur les yeux; et ces mouvements ont été plus marqués quand on a dirigé vers les parties soumises aux expériences, une tige métallique telle qu'une clef ou une branche de lunette. En résultat, la commission, quoique témoin de plusieurs cas dans lesquels cette faculté contractile a été mise en jeu par l'approche des doigts ou de tiges métalliques, a besoin de nouveaux faits pour apprécier ce phénomène sur la constance et la valeur duquel elle ne se croit pas assez éclairée pour se prononcer.

Réduits par conséquent à nous en rapporter à notre inquiète surveillance, nous avons poursuivi nos recherches et multiplié nos observations, en redoublant de soins, d'attention et de méfiance.

Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, les expériences qui furent faites en 1820; à l'Hôtel-Dieu, en présence d'un grand nombre de médecins dont quelques-uns sont membres de cette académie, et sous les yeux du

rapporteur qui seul en concevait le plan, en dirigeait tous les détails, et les consignait minute par minute sur un procès-verbal signé par chacun des assistants. Peut-être nous nous serions abstenus de vous en parler, sans une circonstance particulière qui nous fait un devoir de rompre le silence. On se rappelle qu'au milieu des discussions que la proposition de soumettre le magnétisme animal a un nouvel examen avait soulevées dans le sein de l'Académie un membre, qui du reste ne niait pas la réalité des phénomènes magnétiques, avait avancé que tandis que les magnétiseurs proclamaient la guérison de M Samson, elle lui demandait à rentrer à l'Hôtel-Dieu, où, ajoutait-il, elle était morte par suite d'une lésion organique jugée incurable par les hommes de l'art.

Cependant cette même M. Samson reparut, six ans après celle prétendue morte, et votre commission convoquée le 29 décembre 1820, pour faire sur elle des expériences, voulut avant tout s'assurer si l'individu que lui présentait M. Dupotet, dont d'ailleurs la bonne foi lui était parfaitement connue, était bien la même que celle qui, 9 ans auparavant, avait été magnétisée à l'Hôtel-Dieu. MM. Bricheveau et Pâtissier qui avaient assisté à ces premières expériences, eurent la complaisance de se rendre à l'invitation de la commission, et, conjointement avec le rapporteur, ils constatèrent et signèrent que c'était bien la même personne qui avait été le sujet des expériences faites à l'Hôtel-Dieu en 1820, et qu'ils n'apercevaient

en elle d'autre changement que celui qui annonce une amélioration notable dans sa santé.

L'identité ainsi constatée, M. Samson fut magnétisée par M. Dupotet en présence de la commission. A peine les passes furent-elles commencées que M. Samson s'agita sur son fauteuil, se frotta les yeux, témoigna de l'impatience, se plaignit, et toussa d'une voix rauque qui rappela à MM. Bricheteau, Pâtissier et au rapporteur, ce même timbre de voix qui les avait frappés en 1820, et qui alors, comme dans la circonstance présente, était pour nous l'indice du commencement de l'action du magnétisme. Bientôt elle frappa du pied, appuya sa tête sur sa main droite et son fauteuil, et leur parut dormir. On lui souleva la paupière, et on vit comme en 1820, le globe de l'œil tourné convulsivement en haut. Plusieurs questions lui furent adressées et restèrent sans réponse; puis lorsqu'on lui en fit de nouvelles, elle fit des gestes d'impatience, et répondit avec mauvaise humeur qu'on ne devait pas la tourmenter; enfin, sans en avoir prévenu qui que ce fût, le rapporteur jeta sur le parquet une table et une bûche qu'il avait placée sur cette table. Quelques-uns des assistants jetèrent un cri d'effroi, M. Samson seule n'entendit rien, ne fit aucune espèce de mouvement et continua à dormir après comme avant le bruit violent et improvisé: on la réveilla quatre minutes après, en lui frottant les yeux circulairement avec les pouces. Alors la même bûche fut jetée à l'improviste sur le parquet; le bruit

fit tressaillir la magnétisée qui alors était éveillée; elle se plaignit vivement du sentiment de la peur qu'on venait de lui causer, tandis que six minutes auparavant elle avait été insensible à un bruit beaucoup plus fort.

Vous avez tous également entendu parler d'un fait qui a fixé dans le temps l'attention de la section de chirurgie, et qui lui a été communiqué dans la séance du 16 avril 1829, par M. Jules Clocquet. La commission a cru devoir le consigner ici comme une des preuves les moins équivoques de la force du sommeil magnétique. Il s'agit d'une dame P âgée de 64 ans, demeurant rue St.-Denis, n° 151, qui consulta M. Clocquet, le 8 avril 1829, pour un cancer ulcéré qu'elle portait au sein droit depuis plusieurs années et qui était compliqué d'un engorgement considérable des ganglions axillaires correspondants. Si Chapelain, médecin ordinaire de cette dame, qui la magnétisait depuis quelques mois dans l'intention, disait-il, de dissoudre l'engorgement du sein, n'avait pu obtenir d'autre résultat, sinon de produire un sommeil très-profond, pendant lequel la sensibilité paraissait anéantie, les idées conservant toute leur lucidité. Il proposa à M. Clocquet de l'opérer pendant qu'elle serait plongée dans le sommeil magnétique. Ce dernier, qui avait jugé l'opération indispensable, y consentit; et le jour fut fixé pour le dimanche suivant, 12 avril. La veille et l'avant-veille, cette dame fut magnétisée plusieurs fois par M. Chapelain, qui la disposait, lorsqu'elle était en somnambulisme, à supporter sans crainte l'opération, qui l'avait

même amenée à en causer avec sécurité, tandis qu'à son réveil, elle en repoussait l'idée avec horreur.

Le jour fixé pour l'opération, M. Clocquet en arrivant a 10 heures et demie du matin, trouva la malade habillée et assise dans un fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Ily avait à peu près une heure qu'elle était revenue de la messe qu'elle entendait habituellement à la même heure: M. Chapelain l'avait mise dans le Sommeil magnétique, de retour; la malade parla avec beaucoup de calme de l'opération qu'elle allait subir. Tout étant disposé pour l'opérer, elle se déshabilla elle même, et s'assit sur une chaise.

M. Chapelain soutint le bras droit. Le bras gauche fut laissé pendant sur te côté du corps. M. Pailloux, élève interne de l'hôpital St.-Louis, fut chargé de présenter les instrumente, et de faire les ligatures. Une première incision partant du creux de l'aisselle fut dirigée au-dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle. La 2^o commencée au même point cerna la tumeur par en bas, et fut conduite à la rencontre de la première. Les ganglions engorgés furent disséqués avec précaution, à raison de leur voisinage de l'artère axillaire, et la tumeur fut extirpée. La durée de l'opération a été de 10 à 42 minutes.

Pendant tout ce temps, la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité : aucun mouvement dans les membres ou dans les traits, aucun changement dans la respiration ni dans la voix, aucune émotion, même dans le pouls, ne se sont manifestés : la malade n'a pas cessé d'être dans l'état d'abandon et d'impassibilité automatiques où elle était quelques minutes avant l'opération. On n'a pas été obligé de la contenir, on s'est borné à la soutenir. Une ligature a été appliquée sur l'artère thoracique latérale, ouverte pendant l'extraction des ganglions : la plaie étant réunie par des emplâtres agglutinatifs, et pansée, l'opérée fut mise au lit toujours en état de somnambulisme dans lequel on l'a laissée 48 heures. Une heure après l'opération, il se manifesta une légère hémorragie qui n'eut pas de suite. Le premier appareil fut levé le mardi suivant 44, la plaie fut net-lavée et pansée de nouveau; la malade ne témoigna aucune sensibilité ni douleur; le pouls conserva son rythme habituel.

Après ce pansement, M. Chapelain réveilla la malade dont le sommeil somnambulique durait depuis une heure avant l'opération, c'est-à-dire depuis deux jours. Cette dame ne parut avoir aucune idée, aucun sentiment de ce qui s'était passé; mais en apprenant qu'elle avait été opérée, et voyant ses enfants autour d'elle, elle en éprouva une très-vive émotion que le magnétiseur fit cesser en l'endormant aussitôt.

La commission a vu dans ces deux observations la preuve la plus évidente de l'abolition de la sensibilité pendant le somnambulisme, et elle déclare que bien qu'elle n'ait pas été témoin de la dernière, elle la trouve empreinte d'un tel caractère de vérité, elle lui a été attestée et répétée par un si bon observateur, qui l'avait communiquée à la section de chirurgie, qu'elle n'a pas craint de vous la présenter comme le témoignage le moins contestable de cet état de torpeur et d'engourdissement provoqué par le magnétisme.

Au milieu des expériences dans lesquelles la commission avait cherché à apprécier cette faculté de mettre en mouvement sans contact la contractilité des muscles de M. Petit d'Athis, d'autres essais se faisaient sur lui pour observer la clairvoyance, c'est-à-dire la vision à travers les paupières fermées dont on disait qu'il était doué pendant le somnambulisme.

Le magnétiseur nous avait annoncé que son somnambule reconnaîtrait entre douze pièces de monnaie celle que lui, M. Dupotet, aurait tenue dans sa main. Le rapporteur y plaça un écu de 5 francs au millésime de l'an 13, et le mêla ensuite à 12 autres qu'il rangea en cercle sur une table. M. Petit désigna une de ces pièces; mais elle était au millésime de 1812. Ensuite, on lui présenta une montre dont on avait dérangé les aiguilles afin qu'elles n'indiquassent pas l'heure actuelle, et deux fois de suite M. Petit fut dans

l'erreur sur l'indication de leur direction. On a voulu expliquer ces mécomptes en nous disant que M. Petit perdait de sa lucidité depuis qu'il était magnétisé moins souvent ;et pourtant dans la même séance, le rapporteur a fait avec lui une partie de piquet, il a souvent cherché à le tromper en annonçant une carte ou une couleur pour une autre, et la mauvaise foi du rapporteur n'a pas empêché M. Petit de jouer juste, et de savoir la couleur du point de son adversaire. Nous devons ajouter que chaque fois que l'on a interposé un corps, une feuille de papier, un carton entre les yeux et l'objet à désigner, M. Petit n'a pu rien distinguer.

Si ces épreuves eussent été les seules dans lesquelles nous eussions cherché à reconnaître cette clairvoyance, nous en aurions conclu que ce somnambule ne la possédait pas; mais cette faculté parut dans tout son jour dans l'expérience suivante, et cette fois le succès répondit entièrement à ce que nous avait annoncé M. Dupotet.

M. Petit fut magnétisé, le 15 mars 1826, par lui, à 8 heures et demie du soir, et endormi à peu près en une minute. Le président de la commission, M. Bourdois, s'assura que le nombre des pulsations avait, depuis qu'il était endormi, diminué de 22 par minute, et que le pouls avait même quelque chose d'irrégulier. M. Dupotet, après avoir mis un bandeau sur les yeux du somnambule, dirige sur lui à plusieurs reprises ses doigts en pointe à deux pieds environ de distance. Aussitôt il se manifeste dans les mains et dans

les bras vers lesquels était dirigée l'action, une contraction violente. M. Dupotet ayant également approché ses pieds de ceux de M. Petit, toujours sans contact, celui-ci les retire avec vivacité. Il se plaint d'éprouver dans les membres sur lesquels l'action s'était portée une vive douleur et une chaleur brûlante. M. Bourdois essaie de produire les mêmes effets. Il les obtient également, mais avec moins de promptitude, et à un degré plus faible.

Ce point bien établi, on s'occupe de reconnaître la clairvoyance du somnambule. Celui-ci ayant déclaré qu'il ne pouvait voir avec le bandeau, on le lui retire ; mais alors toute l'attention se porte à constater que les paupières sont exactement fermées. À cet effet, on tient presque constamment pendant les expériences une lumière au devant des yeux de M. Petit, à la distance d'un ou deux pouces; et plusieurs personnes eurent les yeux presque continuellement fixés sur les siens. Aucune ne put apercevoir le moindre écartement entre les paupières. M. Ribes fit même remarquer que leurs bords étaient superposés de manière que les cils se croisaient.

On examine aussi l'état des yeux, on les ouvre de force sans que le somnambule s'éveille; et l'on remarque que la prunelle est portée en bas, et dirigée vers le grand angle de l'oeil.

Après ces observations préliminaires, on procède à vérifier les phénomènes (le la vision avec les yeux fermés.

M. Ribes, membre de l'Académie, présente un catalogue qu'il lire de sa poche. Le somnambule, après quelques efforts qui paraissent le fatiguer, lit très-distinctement ces mots : Lavater, il est bien difficile de connaître les hommes. Ces derniers mois étaient imprimés en caractères très-fins. On lui met sous les yeux un passe-port, il le reconnaît, et le désigne sous le nom de passe homme. Quelques instants après, on substitue au passeport un port-d'armes que l'on sait être presque en tout semblable au passe-port, et on le lui présente du côté blanc. M. Petit peut seulement reconnaître que c'est une pièce encadrée et assez semblable à la première : on le retourne. Alors, après quelques instants d'attention, il dit ce que c'est, et lit distinctement ces mots : De par le Roi, et à gauche port-d'armes. On lui montre encore une lettre ouverte: il dit ne pouvoir la lire, n'entendant pas l'anglais : c'était en effet une lettre anglaise.

M. Bourdois tire de sa poche une tabatière sur laquelle était un camée encadré en or. Le somnambule ne peut d'abord le voir distinctement; le cadre d'or l'éblouissait, disait-il. Quand on eut couvert le cadre avec les doigts, il dit voir l'emblème de la fidélité. Pressé de dire quel était cet emblème, il ajoute : je vois un chien, il est comme dressé devant un autel. C'est là en effet ce qui était représenté.

On lui présente une lettre fermée : il ne peut rien découvrir du contenu. Il suit seulement la direction des lignes avec le doigt : mais il lit fort bien l'adresse quoiqu'elle contint un nom assez difficile : à M. de Rockenstroh.

Toutes ces expériences fatiguaient extrêmement M. Petit. On le laissa un instant reposer : puis, comme il aime beaucoup le jeu, on lui proposa, pour le délasser, de faire une partie de cartes. Autant les expériences de pure curiosité semblent le contrarier et le fatiguer, autant il fait avec aisance et dextérité ce qui lui fait plaisir, et ce à quoi il se porte de son propre mouvement.

Un des assistants, M. Raynal, ancien inspecteur de l'université, fit avec M. Petit un cent de piquet, et perdit; celui-ci matait les cartes avec la plus grande agilité, et sans jamais se tromper. On essaya plusieurs fois inutilement de le mettre en défaut en soustrayant ou en changeant des cartes; il comptait avec une surprenante facilité le nombre de points marqués sur la carte à marquer de son adversaire.

Pendant tout ce temps on n'avait cessé d'examiner ses yeux, et de tenir auprès d'eux une lumière; on les avait toujours trouvés exactement fermés; on remarqua que le globe de l'œil semblait néanmoins se mouvoir sous la paupière et suivre les divers mouvements des mains. Enfin, M. Bourdois

déclara que selon toutes les vraisemblances humaines, et autant qu'on en pouvait juger par les sens, les paupières étaient exactement closes.

Pendant que M. Petit faisait une 2^e partie de piquet, M. Dupotet, sur l'invitation de M. Ribes, dirigea par derrière la main vers son coude ; la contraction précédemment, observée eut lieu de nouveau. Puis, sur la proposition de M. Bourdois, il le magnétisa par derrière, et toujours à plus d'un pied de distance dans l'intention de réveiller. L'ardeur que le somnambule portait au jeu, combattait cette action, et faisait que, sans le réveiller, elle le gênait et le contrariait. Il porta plusieurs fois la main derrière la tête, comme s'il y souffrait. Il tomba enfin dans un assoupissement qui paraissait être un sommeil naturel assez léger : et quelqu'un lui ayant parlé dans cet état, il s'éveilla comme en sursaut. Peu d'instant après, M. Dupotet, toujours placé près de lui et à quelque distance, le plongea de nouveau dans le sommeil magnétique, et les expériences recommencèrent. M. Dupotet désirant qu'il ne restât aucune ombre de doute sur la nature d'une action physique exercée à volonté sur le somnambule, proposa de mettre à M. Petit tel nombre de bandeaux que l'on voudrait, et d'agir sur lui dans-cet état. On lui couvrit, en effet, la figure jusqu'aux narines avec plusieurs cravates; on tamponna avec des gants la cavité formée par la proéminence du nez, et on recouvrit le tout d'une cravate noire descendant en forme dévoile, jusqu'au cou. Alors on

recommença de nouveau et de toutes les manières, les essais d'action à distance; et constamment les mêmes mouvements se manifestèrent dans les parties vers lesquelles la main ou le pied étaient dirigés.

Après ces nouvelles épreuves, M. Dupotet ayant ôté à M. Petit ses bandeaux, fit avec lui une partie *d'écarté* pour le distraire. Il joua avec la même facilité qu'auparavant et gagna encore. Il mettait tant d'ardeur à son jeu qu'il resta insensible à l'influence de M. Bourdois qui essaya inutilement, pendant qu'il jouait, d'agir sur lui par derrière, et de lui faire exécuter un commandement volontaire.

Après sa partie, le somnambule se leva, se promena a travers le salon, écartant les chaises qui se trouvaient sur son passage, et alla s'asseoir à l'écart pour se reposer quelque temps loin des curieux et des expérimentateurs qui l'avaient fatigué. Là M. Dupotet le réveilla à plusieurs pieds de distance; mais ce réveil ne fut pas complet, a ce qu'il paraît, car quelques instants après il s'assoupit; il fallut faire de nouveaux efforts pour le réveiller complètement.

Éveillé, il a dit ne conserver aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant son sommeil.

A coup sûr, si, comme M. Bourdois l'a consigné à part sur le procès-verbal de cette séance, la constante immobilité des paupières et leurs bords

superposés de manière que les cils paraissent entrecroisés; sont des garanties suffisantes de la clairvoyance de ce somnambule à travers les paupières, il est impossible de refuser, si non sa croyance, au moins son étonnement à tout ce qui s'est passé dans cette séance, et de ne pas désirer être témoin de nouvelles expériences pour pouvoir fixer son opinion sur l'existence et la valeur du magnétisme animal.

Le vœu exprimé à cet égard par notre président n'a pas tardé à recevoir son exécution chez trois somnambules qui, outre cette clairvoyance observée sur le précédent, ont présenté des preuves d'une intuition et d'une prévision très-remarquables, soit pour eux, soit pour d'autres.

Ici la sphère paraît s'agrandir; il ne s'agit plus de satisfaire une simple curiosité, de chercher à s'assurer s'il existe un signe qui puisse faire prononcer que le somnambulisme a ou n'a pas lieu, si un somnambule peut lire les yeux fermés, se livrer pendant son sommeil à des combinaisons de jeux plus ou moins compliquées, questions curieuses, intéressantes, dont la solution, celle de la dernière surtout, est, comme spectacle, un phénomène très extraordinaire; mais qui en véritable intérêt, et surtout en espérances sur le parti qu'en peut tirer la médecine, sont infiniment au-dessous de celles dont la commission va vous donner connaissance.

Il n'est personne parmi vous, Messieurs, qui, dans tout ce qu'on a pu lui citer du magnétisme, n'ait entendu parler de cette facilité qu'ont certains somnambules, non-seulement de préciser le genre de maladies dont ils sont affectés, la durée, l'issue de ces maladies, mais encore le genre, la durée, et l'issue des maladies des personnes avec lesquelles on les met en rapport. Les trois observations suivantes nous ont paru, tellement importantes que nous avons cru devoir vous les faire connaître dans leur entier, comme présentant des exemples fort remarquables de cette intuition et de même prévision ; vous y trouverez en même temps la réunion de divers phénomènes qui n'ont pas été observés chez les autres magnétisés.

Paul Villagrand, étudiant en droit, né à Magnac Laval (Haute-Vienne), le 18 mai 1803, fut frappé le 25 décembre 1825, d'une attaque d'apoplexie qui fut suivie de la paralysie de tout le côté gauche du corps. Après 47 mois de divers traitements par l'acupuncture, un selon à la nuque, douze moxas le long de la colonne vertébrale, traitement qu'il suivit 'soit chez lui, soit à la maison de santé, soit à l'hospice de perfectionnement, et dans le cours desquels il eut deux nouvelles attaques, fut admis le 8 avril 1827, dans l'hôpital de la Charité. Bien qu'il eut éprouvé un soulagement notable des moyens mis en usage avant son entrée dans cet hôpital, il marchait avec des béquilles sans pouvoir s'appuyer sur le pied gauche. Le bras du même côté exécutait bien divers mouvements; mais Paul ne pouvait le lever vers

la tête. Il y voyait à peine de l'œil droit, et avait l'ouïe très-dure des deux oreilles. C'est dans cet état qu'il fut confié aux soins de notre collègue M. Fouquier qui, outre la paralysie bien évidente, lui reconnut des symptômes d'hypertrophie du cœur.

Pendant cinq mois, il lui administra l'extrait alcoolique de noix vomique, le fit saigner de temps en temps, le purgea, et lui fit appliquer des vésicatoires. Le bras gauche reprit un peu de force, les maux de tête auxquels il était sujet s'éloignèrent, et son état resta stationnaire jusqu'au 29 août 1827, époque à laquelle il fut magnétisé pour la première fois par M. Foissac, d'après l'ordre et sous la direction de M. Fouquier. Dans cette première séance il éprouva une sensation de chaleur générale, puis des soubresauts dans les tendons. Il s'étonna d'être envahi pour ainsi dire, par une envie de dormir, se frotta les yeux pour la dissiper, fit des efforts visibles et infructueux pour tenir ses paupières ouvertes, enfin, sa tête tomba sur la poitrine, et il s'endormit. A dater de ce moment, la surdité et le mal de tête ont cessé. Ce n'est qu'à la neuvième séance que le sommeil devint profond; etc'est à la dixième qu'il répondit par des sons inarticulés aux questions qu'on lui adressa; plus tard, il annonça qu'il ne pourrait guérir qu'à l'aide du magnétisme, et il se prescrivit la continuation des pilules d'extrait de noix vomique, des sinapismes et des bains de Barèges. Le 25 septembre, la commission se rendit à l'hôpital de la Charité, fit

déshabiller le malade, et constata que le membre inférieur gauche était manifestement plus maigre que le droit, que la main droite serrait beaucoup plus fort que la gauche, que la langue tirée hors la bouche était portée vers la commissure droite, et que dans la buccination, la joue droite était plus bombée que la gauche.

On magnétisa alors Paul qui ne tarda pas à entrer en somnambulisme. Il récapitula ce qui était relatif à son traitement, et prescrivit que dans le jour même on lui appliquât un sinapisme à chaque jambe pendant 1 heure et demie, que le lendemain on lui fit prendre un bain de Barèges, et qu'en sortant du bain, on lui mit des sinapismes pendant 12 heures sans interruption, tantôt à une place, tantôt à une autre, que le surlendemain, après avoir pris un second bain de Barèges, on lui unit une palette et demie de sang par le bras droit. Enfin il ajouta qu'en suivant ce traitement, le 28, c'est-à-dire trois jours après, il marcherait sans béquilles en sortant de la séance où il dit qu'il faudrait encore le magnétiser. On suivit le traitement qu'il avait indiqué; et au jour dit, le 28 septembre, la commission vint à l'hôpital de la Charité. Paul se rendit appuyé, sur ses béquilles, à la salle des conférences où il fut magnétisé comme de coutume et mis en somnambulisme. Dans cet état, il assura qu'il retournerait à son lit sans béquilles, sans soutien. A son réveil il demanda ses béquilles, on lui répondit qu'il n'en avait plus besoin. En effet il se leva, se soutint sur la

jambe paralysée, traversa la foule qui le suivait, descendit la marche de la chambre d'expériences, traversa la 2^o cour de la Charité, monta deux marches; et arrivé au bas de l'escalier, il s'assit. Après s'être reposé deux minutes, il monta à l'aide d'un bras et de la rampe les 24 marches de l'escalier qui conduit à la salle où il couche; il alla à son lit sans appui, s'assit encore un moment, et fit ensuite une nouvelle promenade dans la salle, au grand étonnement de tous les malades qui jusqu'alors l'avaient toujours vu cloué dans son lit. A dater de ce jour, Paul ne reprit plus ses béquilles.

La commission se réunit encore le 41 octobre suivant, à l'hôpital de la Charité. On le magnétisa, et il annonça qu'il serait complètement guéri à la fin de l'année si on lui établissait un seton, deux pouces au-dessous de la région du cœur. Dans cette séance on le pinça à plusieurs reprises, on lui enfonça une épingle à une ligne de profondeur dans le sourcil, et dans le poignet sans qu'il donnât aucun signe de sensibilité, Le 16 octobre, M. Fouquier reçut du conseil général des hospices, une lettre qui l'invitait à suspendre les expériences magnétiques qu'il avait commencées à l'hôpital de la Charité. On fut donc obligé d'interrompre ce traitement magnétique, dont ce paralyisé ne pouvait, disait-il, assez louer l'efficacité, M. Foissac le fit sortir de l'hôpital, et le plaça rue des Petits Augustin», n°18, dans une chambre particulière où il continua son traitement.

Le 29 du même mois, la commission se rendit chez le malade, pour examiner les progrès de sa guérison; mais avant de le magnétiser, elle constata que la marche avait lieu sans béquilles, et qu'elle paraissait plus assurée que dans la précédente séance. Ensuite on lui fit essayer ses forces au dynamomètre. Pressé par la main droite, l'aiguille marquait trente kilogrammes, et de la main gauche 12. Les deux mains réunies la firent monter à 31. On le magnétisa; en 4 minutes le somnambulisme se déclara, et Paul assura qu'il serait totalement guéri le 1^e janvier. On essaya ses forces: la main droite fait monter l'aiguille du dynamomètre à 29 kilogrammes (un de moins qu'avant le sommeil), la main gauche (la paralysée), à 26,14 de plus qu'avant le sommeil, et les deux mains réunies à 45,14 de plus qu'avant.

Toujours dans le somnambulisme, il se lève pour marcher et franchit vivement l'espace; il saute à cloche-pied sur le pied gauche. Il se met à genou sur le genou droit : il se relève en se soutenant par la main gauche sur un assistant, et en faisant porter sur le genou gauche tout le poids de son corps. Il prend et soulève M. Thillaye, le fait tourner sur lui-même, et se rasseoit l'ayant sur ses genoux. Il tire de toute sa force le dynamomètre et fait monter l'échelle de traction à 16 myriagrammes. Sur l'invitation qu'on lui fait de descendre l'escalier, il quitte brusquement son fauteuil, prend le bras de M. Foissac, qu'il quitte à la porte, descend et

remonte les marches 2 à 2, 5 à 3, avec une rapidité convulsive, qu'il modère cependant quand on lui dit de les franchir une à une. Aussitôt qu'il est réveillé, il perd cette augmentation étonnante de ses forces; alors en effet le dynamomètre ne marque plus que trois myriagrammes 3 quarts, c'est-à-dire 12 et quart moins qu'avant le réveil. Sa démarche est lente, mais assurée, il ne peut soutenir le poids de son corps sur la jambe gauche (la paralysée), et il essaie inutilement de soulever M. Foissac.

Nous devons noter, Messieurs, que peu de jours avant la dernière expérience, ce malade avait perdu 2 livres et demie de sang, qu'il avait encore deux vésicatoires aux jambes, un séton à la nuque, un autre à la poitrine; vous reconnaîtrez par conséquent avec nous quelle prodigieuse augmentation de forces le magnétisme avait développée dans les organes malades, celle des organes sains restant la même, puisque pendant tout le temps qu'a duré le somnambulisme la force totale du corps avait été plus que quadruplée.

Paul renonça par la suite à tout traitement médical. Il voulut seulement qu'on se bornât à le magnétiser; et, vers la fin de l'année, comme il témoignait le désir d'être mis et maintenu pendant 8 jours en somnambulisme pour que sa guérison fût complétée le 1^{er} janvier, il fut magnétisé le 25 décembre, et à dater de ce jour il resta en somnambulisme jusqu'au 1^{er} janvier.

Pendant ce temps il fut, à des intervalles inégaux, éveillé environ 12 heures; et dans ces courts moments de réveil on lui laissait croire qu'il n'était endormi que depuis quelques heures. Pendant tout son sommeil ses fonctions digestives se firent avec un surcroît d'activité.

Il était endormi depuis trois jours, lorsqu'accompagné de M. Foissac, il partit à pied le 28 décembre de la rue Mondovi, et aller trouver M. Fouquier à l'hôpital de la Charité, où il arriva à 0 heures. Il y reconnut les malades auprès desquels il était couché avant Sa sortie, les élèves qui faisaient le service dans la salle, et il lut, les yeux fermés, un doigt étant appliqué sur chaque paupière, quelques mots qui lui furent présentés par M. Fouquier. Tout ce dont nous étions les témoins nous parut si étonnant que la commission, voulant suivre jusqu'à la fin l'histoire de ce somnambule, se réunit de nouveau le 1 janvier, chez M. Foissac, où elle trouva Paul endormi depuis le 25 décembre. Il avait supprimé 15 jours auparavant les sétons de la nuque et de la poitrine, et s'était fait établir au bras gauche un cautère qu'il devait conserver toute la vie. Il déclarait, du reste, qu'il était guéri, qu'en ne commettant aucune imprudence, il arriverait à un âge avancé, et qu'il succomberait à une attaque d'apoplexie. (Toujours endormi), il sort de chez M. Foissac, il marche et court dans la rue d'un pas ferme et assuré; à son retour il porte avec la plus grande facilité une

personne présente qu'il n'avait pu qu'avec peine soulever avant d'être endormi.

Le 12 janvier la commission se rassembla de nouveau chez M. Foissac où se trouvaient M. E. Lascase député, M. de ***, aide de camp du Roi, et M. Ségalas, membre de l'académie. M. Foissac nous annonça qu'il allait endormir Paul, que dans cet état de somnambulisme on lui appliquerait un doigt sur chaque œil fermé, et que malgré même occlusion complète des paupières, il distinguerait la couleur des cartes, qu'il lirait le titre d'un ouvrage et quelques mots ou lignes indiqués au hasard dans le corps même de l'ouvrage. Au bout de 2 minutes de manœuvres magnétiques, Paul est endormi. Les paupières étant tenues fermées constamment» et alternativement par MM. Fouquier, Itard, Marc et le rapporteur, on lui présente un jeu de cartes neuves, dont on brise la bande de papier portant le timbre de la régie, on les mêle, et Paul reconnaît facilement et successivement les roi de pique, as de trèfle, dame de pique, neuf de trefle, sept de carreau, dame de carreau, et huit de carreau.

On lui présente, ayant les paupières tenues fermées par M. Ségalas, un volume que le rapporteur avait apporté. Il lit sur le titre histoire de France. (*) Il ne peut lire les 2 lignes intermédiaires et lit sur la cinquième le nom seul Anquetil, qui y est précédé de la préposition par. On ouvre le livre a la page 89, et il lit à la 1^e ligne 11 le nombre de ses.. il passe le mot troupes,

et continue. Au moment ou on le croyait le plus occupé des plaisirs du carnaval.... il lit également le titre courant Louis; mais ne peut lire le chiffre romain qui le suit. On lui présente un papier sur lequel on a écrit les mots agglutination et magnétisme animal. Il épèle le 1^{er} et prononce les 2 autres. Enfin on lui a présenté le procès-verbal de cette séance, il en a lu assez distinctement la date et quelques mots plus lisiblement écrits que d'autres. Dans toutes ces expériences, les doigts ont été appliqués sur la totalité de la commissure de chaque oeil, en pressant de haut en bas la paupière supérieure sur l'inférieure, et nous avons remarqué que le globe de l'œil avait été dans un mouvement constant de rotation et paraissait se diriger vers l'objet soumis à la vision.

(*) Histoire de Franco depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, par Anquelil, 13 vol. in 8 , Paris, 1817. Le passage lu par Paul, est a la page 89 du 7 volume.

Le 2 février, Paul Ait mis en somnambulisme citez MM.Scribe et Brémard, négociant, rue St.-Honore. Le rapporteur de la commission était le seul membre présent à l'expérience. Ou ferma les paupières comme dans la précédente, et Paul lut dans l'ouvrage intitulé Les mille et une nuits le titre, le mol préface et la 1e ligne de cette préface moins le mot peu. On lui présenta aussi un vol. intitulé Lettres de deux amies, par M^{me} Campan. Il distingua sur une estampe la ligure de Napoléon, il en montra les bottes, et

dit qu'il y voyait 2 femmes. Ensuite il lut couramment les 4 premières lignes de la page 3 à l'exception du mot raviver. Enfin, il reconnut sans les toucher quatre cartes qu'on lui présenta successivement deux à deux, ce sont le roi de pique et le huit de cœur, la dame et le roi de trèfle.

Dans une autre séance qui eut lieu le 15 mars suivant, Paul essaya inutilement de distinguer différentes cartes qu'on lui appliqua sur l'épigastre; mais il lut encore les yeux fermés dans un livre ouvert au hasard, et cette fois ce fut M. Jules Clocquet qui lui boucha les paupières. Le rapporteur écrivit aussi sur un morceau de papier les mots Maximilien Robespierre, qu'il lut également bien.

Les conclusions à tirer de cette longue et curieuse observation sont faciles. Elles découlent naturellement de la simple exposition des faits que nous vous avons rapportés, et nous les établissons de la manière suivante :

1° Un malade qu'une médecine rationnelle faite par un des praticiens les plus distingués de la capitale n'a pu guérir de la paralysie, trouve sa guérison dans l'emploi du magnétisme, et dans l'exactitude avec laquelle on suit le traitement qu'il se prescrit lui-même quand il est en somnambulisme.

2° Dans cet état ses forces sont notablement augmentées.

3° Il nous donne la preuve la plus irrécusable qu'il lit, ayant les yeux fermés.

4° Enfin il prévoit l'époque de sa guérison, et cette guérison arrive.

L'observation suivante nous montrera cette prévision encore plus développée, chez un homme du peuple tout-à-fait ignorant, et qui, à coup sûr, n'avait jamais entendu parler du magnétisme.

Pierre Cazot, âgé de 20 ans, ouvrier chapelier, né d'une mère épileptique, était sujet depuis dix ans à des attaques d'épilepsie qui se renouvelaient 5 ou 6 fois par semaine, lorsqu'il entra à l'hôpital de la Charité dans les premiers jours du mois d'août 1827. Il fut soumis de suite au traitement du magnétisme, s'endormit à la troisième séance, et devint somnambule à la dixième, qui eut lieu le 19 août. Ce fut alors à 9 heures du matin qu'il annonça que le jour même à 4 heures après-midi il aurait une attaque d'épilepsie, mais qu'on pouvait la prévenir si on le magnétisait un peu auparavant. On préféra vérifier l'exactitude de sa prévision, et aucune précaution ne fut prise pour s'y opposer. On se contenta de l'observer sans qu'il s'en doutât. À une heure il fut saisi d'une violente céphalalgie, à 5 heures il fut forcé de se mettre au lit, et à 6 heures précise; l'accès éclata. Sa durée fut de 5 minutes. Le surlendemain Cazot étant en somnambulisme, M. Fouquier lui enfonça à l'improviste une épingle d'un

pouce de long entre l'index et le pouce de la main droite; il lui perça avec la même épingle le lobe de l'oreille: on lui écarta les paupières et on frappa plusieurs fois la conjonctive avec la tête d'une épingle sans qu'il donnât le moindre signe de sensibilité.

La commission se rendit à l'hôpital de la Charité le 24 août à 0 heures du matin poursuivre les expériences que M. Fouquier, l'un de ses membres, avait le projet de continuer sur lui.

M. Foissac, qui l'avait déjà magnétisé, se plaça en face, et à 6 pieds de distance de Cazot; il le fixa, ne fit aucun geste avec les mains, garda le silence le plus absolu, et Cazot s'endormit un 8 minutes. Trois fois on lui plaça sous le nez un flacon plein d'ammoniaque: sa figure se colora, la respiration s'accéléra, mais il ne se réveilla pas. M. Fouquier lui enfonça, dans l'avant bras, une épingle d'un pouce. On lui en introduisit une autre, à une profondeur de deux lignes, obliquement sous le sternum, une troisième obliquement aussi à l'épigastre, une quatrième perpendiculairement dans la plante du pied. M. Guersent le pinça à l'avant-bras de manière à y laisser une ecchymose ; M. Itard s'appuya sur sa cuisse de tout le poids de son corps.

On chercha à provoquer le chatouillement en promenant sous le nez, sur les lèvres, sur les sourcils, les cils, le cou et la plante du pied, un petit

morceau de papier: rien ne put le réveiller. Nous le pressâmes de questions.... Combien aurez-vous encore d'accès? pendant un an. Savez-vous s'ils seront rapprochés les uns des autres? non. Enaurez-vous un ce mois-ci ? J'en aurai un lundi 27, à 3 heures moins 20 minutes. Sera-t-il fort? il ne le sera pas la moitié de celui qui m'a pris dernièrement. Quel, autre jour aurez-vous un autre accès? Après un mouvement d'impatience il répond, d'aujourd'hui en quinze, c'est-à-dire le 7 septembre. A quelle heure? À 6 heures moins 10 minutes du matin. La maladie d'un des enfants de Cazot le força de sortir ce jour-là même, 24 août, de la Charité. Mais on convint de l'y faire revenir le lundi 27 au matin pour observer l'accès qu'il avait annoncé devoir arriver le même jour, à 5 heures moins vingt minutes. Le concierge ayant refusé de le recevoir lorsqu'il s'y présenta, Cazot se rendit chez M. Foissac pour se plaindre de ce refus. Ce dernier préféra, nous a-t-il dit, dissiper cet accès par le magnétisme, que d'en être seul témoin : nous n'avons pu, par conséquent, constater l'exactitude de celle prévision. Mais il nous restait encore à observer l'accès annoncé pour le 7 septembre, et M. Fouquier, qui fit entrer Cazot le 6 à l'hôpital sous prétexte de lui donner des soins qu'il ne pouvait recevoir hors de l'établissement, le fit magnétiser dans le courant de cette journée du 6 par M. Foissac qui l'endormit par la force seule de sa volonté et la fixité de son regard. Dans ce sommeil, Cazot répéta que le lendemain il aurait une attaque à 6 heures

moins dix minutes, et qu'on pourrait la prévenir s'il était magnétisé un peu auparavant.

À un signal convenu et donné par M. Fouquier, M. Foissac, dont Cazot ignorait la présence, le réveilla comme il l'avait endormi par la force seule de sa volonté, malgré les questions qu'on adressait à ce somnambule, et qui n'avaient pas d'autre but que de lui cacher le moment où il devait être réveillé. Pour être témoin du second accès, la commission se réunit le 7 septembre, à 6 heures moins un quart du matin, dans la salle St.-Michel de l'hôpital de la Charité. Là elle apprit que la veille, à huit heures du soir, Cazot avait été saisi d'une douleur de tête qui l'avait tourmenté toute la nuit, que cette douleur lui avait procuré la sensation d'un carillon, et qu'il avait eu des élancements dans les oreilles, A 6 heures moins 40 minutes, nous fûmes témoins de l'accès épileptique caractérisé par la roideur et la contraction des membres, la projection répétée et saccadée de la tête en arrière, la courbure arquée du corps en arrière, la clôture convulsive des paupières, la rétraction du globe de l'œil vers le haut de l'orbite, les soupirs, les cris, l'insensibilité au pincement, le serrement de la langue entre les dents. Tout cet appareil de symptômes a duré 5 minutes pendant lesquelles il y a eu deux rémissions de quelques secondes chacune; et ensuite, il y a eu un brisement des membres, et une lassitude générale.

Le 10 septembre, à 7 heures du soir, la commission se réunit chez M. Itard, pour continuer ses expériences sur Cazot. Ce dernier était dans le cabinet où la conversation s'est engagée et a été entretenue avec lui jusqu'à 7 heures 1\2, moment auquel M. Foissac, arrivé depuis lui et resté dans l'antichambre séparée de lui par deux portes fermées' et à une distance de 42 pieds, commença à le magnétiser; Trois minutes après, Cazot dit, je crois que M. Foissac est là, car je me sens abasourdi. Au bout de 8 minutes il était complètement endormi. On le questionne et il assure de nouveau que de ce jour en trois semaines, le 1 octobre, il aura un accès épileptique à midi moins deux minutes.

Il s'agissait d'observer avec autant de soin que nous l'avions fait le 7 septembre, l'accès épileptique qui avait été prédit pour le 4 octobre. À cet effet la commission se rendit ce même jour à 11 heures 1\2 chez M. Georges, fabricant de chapeaux, rue des Ménétriers, n°17, où Cazot demeurait et travaillait. Nous apprîmes de ce M. Georges, 4° que Cazot est un ouvrier très rangé, d'une excellente conduite, et incapable, soit par la simplicité de son esprit, soit par sa moralité, de se prêter à une supercherie quelconque, que Cazot ne se sentant pas bien portant, était resté dans sa chambre et qu'il ne travaillait pas; qu'il n'avait pas eu d'accès d'épilepsie depuis celui dont la commission avait été témoin à l'hôpital de la Charité; qu'il y avait dans ce moment auprès de Cazot un homme intelligent sur la

véracité et la discrétion duquel on pouvait compter, que cet homme n'a point annoncé à Cazot qu'il avait prédit une attaque pour aujourd'hui; qu'il paraît prouvé que M. Foissac a eu depuis le 10 septembre des relations avec ledit Cazot, sans qu'on puisse en inférer qu'il lui ait rappelé sa prédiction, et qu'au contraire ledit M. Foissac a paru attacher une très grande importance à ce que personne ne rappelât audit Cazot sa prédiction. M. Georges monte à midi moins 5 minutes dans une pièce située au-dessous de celle où habite Cazot, et une minute après, il est venu nous prévenir que l'accès avait lieu. Nous sommes tous montés à la hâte, MM. Guersent, Thillaye, Marc, Gueneau de Mussy, Itard et le Rapporteur, au 6^e étage, où, étant arrivés, la montre d'un des commissaires marquait midi moins une minute au temps vrai. Réunis autour de Cazot, nous avons trouvé l'accès épileptique caractérisé par les symptômes suivants. Roideur tétanique du tronc et des membres, renversement de la tête et par fois du tronc en arrière, rétraction convulsive par en haut du globe des yeux dont on ne voit que le blanc, injection très-prononcée de la face et du cou, contraction des mâchoires, convulsions fibrillaires partielles des muscles de l'avant-bras et du bras droit; bientôt après, opisthotonos tellement prononcée que le tronc était soulevé en arc de cercle, et que le corps n'avait d'autre appui que la tête et les pieds, lesquels mouvements se sont terminés par une brusque détente. Peu de moments après cette attaque, c'est-à-dire après une minute de relâche, un nouvel accès semblable au précédent s'est

déclaré. Il y a eu des sons inarticulés, la respiration était haletante, par secousses, le larynx s'abaissant et s'élevant rapidement, et le pouls battant de 132 à 160 fois. Il n'y a pas eu d'écume à la bouche, ni de contraction du pouce vers la face palmaire. Au bout de 6 minutes, l'accès s'est terminé par des soupirs, l'abaissement des membres, l'ouverture des paupières qui lui a permis de Axer les assistants d'un air étonné, et il nous a dit être courbaturé, surtout dans le bras droit.

Quoique la commission ne pût douter de l'action bien réelle que le magnétisme produisait sur Cazot, même à son insu et à une certaine distance, elle voulut encore en acquérir une preuve nouvelle. Et comme il avait été prouvé dans la dernière séance que M. Foissac avait eu avec lui des relations, dans lesquelles il aurait pu lui dire qu'il avait annoncé une attaque qui devait arriver le 1 octobre, la commission voulut aussi, en provoquant de nouvelles expériences sur Cazot, induire M. Foissac en erreur sur le jour où son épileptique aurait l'attaque, qu'il aurait annoncée d'avance. Par ce moyen nous nous mettions à l'abri de toute espèce de connivence, à moins qu'on ne suppose qu'un homme que nous avons toujours vu probe et loyal voulût s'entendre avec un homme sans éducation, sans intelligence, pour nous tromper. Nous avouons que nous n'avons fait ni à l'un ni à l'autre cette injure, et nous rendons la même

justice à MM. Dupotet et Chapelain, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de vous parler.

La commission se réunit donc dans le cabinet de M. Bourdois, le 5 octobre à midi, heure à laquelle Cazot y arriva avec, son enfant. M. Foissac avait été invité à s'y rendre à midi et demi, il arriva à l'heure dite, à l'insu de Cazot, se retira dans le salon, sans aucune communication avec nous. On alla cependant lui dire par une porte dérobée que Cazot était assis sur un canapé éloigné de 10 pieds d'une porte fermée, et que la commission désirait qu'il l'endormit et l'éveillai à cette distance, lui restant dans le salon, et Cazot dans le cabinet.

A midi 57 minutes, pendant que Cazot est occupé à la conversation à laquelle nous nous livrions, et qu'il examine les tableaux qui ornent le cabinet, M. Foissac placé dans la pièce voisine commence ses manœuvres magnétiques, et nous remarquons qu'au bout de quatre minutes, Cazot clignote légèrement les yeux, qu'il a un air inquiet, et qu'enfin il s'endort en 9 minutes. M. Guersent, qui lui avait donné des soins à l'hôpital des Enfants pour ses attaques d'épilepsie, lui demande s'il le reconnaît? Réponse affirmative. M. Itard lui demande quand il aura un autre accès? Il répond que ce sera d'aujourd'hui en 4 semaines (le 5 novembre) à 4 heures 5 minutes du soir. On lui demande ensuite quand il en aura une autre? Il répond après s'être recueilli et avoir hésité, que ce sera cinq semaines après

le précédent qu'il vient d'indiquer, le 9 décembre, à 9 heures et demie du matin.

Le procès-verbal de même séance ayant été lu en présence de M. Foissac, pour qu'il le signât avec nous, nous avions voulu, comme il a été dit ci-dessus, l'induire en erreur; et en le lui lisant avant de le faire signer aux membres de la commission, le Rapporteur lut que le 1^{er} accès de Cazot aurait lieu le dimanche 4 novembre, tandis que le malade avait annoncé qu'il aurait lieu le samedi 3. Il le trompa également sur le second, et M. Foissac prit note de ces fausses indications comme si elles étaient exactes; mais ayant, quelques jours après, mis Cazot en somnambulisme, ainsi qu'il avait coutume de le faire pour dissiper ses maux de tête il apprit de lui que c'était le 3, et non le 4, qu'il devait avoir son accès, et il en avertit M. Itard le 1^{er} novembre, croyant qu'il y avait eu erreur dans la rédaction de notre procès-verbal.

La commission prit pour observer l'accès du 5 novembre les précautions qu'elle avait prises pour examiner celui du 1^{er} octobre; elle se rendit à 4 heures du soir chez M. Georges, elle apprit de lui, de sa femme, et d'un de ses ouvriers, que Cazot avait travaillé comme de coutume toute la matinée jusques à 2 heures, et qu'en dînant il avait ressenti du mal de tête; que cependant il était descendu pour reprendre son travail; mais que le mal de tête augmentant, et qu'ayant eu un étourdissement, il était remonté chez lui

et s'était étendu sur son lit où il s'est endormi. Alors JIM. Bourdois, Fouquier et le Rapporteur montèrent, précédés de M. Georges, vers la chambre de Cazot. M. Georges y entra seul et le trouva profondément endormi, ce qu'il nous fit remarquer par la porte qui était entr'ouverte sur l'escalier. M. Georges lui parla haut, le remua, le secoua par le bras sans pouvoir le réveiller, et à 4 heures 6 minutes, au milieu des tentatives faites par M. Georges pour le réveiller, Cazot a été saisi des principaux symptômes qui caractérisent un accès d'épilepsie, et semblables en tout à ce que nous avons observé sur lui précédemment.

Le second accès annoncé dans la séance du 8 octobre pour le 9 décembre, c'est-à-dire deux mois auparavant, a eu lieu à 9 heures 3 quarts, au lieu de 9 heures et demie, un quart d'heure plus tard qu'il n'avait été prédit, et fut caractérisé par les mêmes phénomènes précurseurs, et par les mêmes symptômes que ceux des 7 septembre, 1^{er} octobre et 3 novembre.

Enfin le 11 février, Cazot fixa l'époque d'un nouvel accès au dimanche 22 avril, midi 5 minutes, et même annonce se vérifia comme les précédentes, à 5 minutes près, c'est-à-dire l'accès arriva à raidi 10 minutes. Cet accès remarquable par sa violence, par l'espèce de fureur avec laquelle Cazot se mordit la main et l'avant-bras, par les secousses brusques et répétées qui le soulevaient, dura depuis 35 minutes, lorsque M. Foissac, qui était présent, le magnétisa. Bientôt l'état convulsif cessa pour faire

place à un état de somnambulisme magnétique pendant lequel Cazot se leva, se mit sur une chaise et dit qu'il était très-fatigué ; qu'il aurait encore deux accès : l'un de demain en 9 semaines, à 6 heures 3 minutes (25 juin). Il ne veut pas penser au 2^e accès parce qu'il faut songer à ce qui arrivera auparavant (à ce moment il renvoie sa femme qui était présente), et il ajoute qu'environ trois semaines après l'accès du 25 juin il deviendra fou, que sa folie durera trois jours, pendant lesquels il sera si méchant, qu'il se battra avec tout le monde, qu'il maltraitera même sa femme, son enfant, qu'on ne devra pas le laisser avec eux, et qu'il ne sait pas s'il ne tuerait pas une personne qu'il ne désigne pas. Il faudra alors le saigner de suite des deux pieds. Enfin, ajoute-t-il, je serai guéri pour le mois d'août; et une fois guérie, la maladie ne me reprendra plus telles que soient les circonstances qui arrivent.

C'est le 22 avril que toutes ces prévisions nous sont annoncées; et deux jours après, le vingt-quatre, Cazot, voulant arrêter un cheval fougueux qui avait pris le mors aux dents, fut précipité contre la roue d'un cabriolet qui lui fracassa l'arcade orbitaire gauche, et le meurtrit horriblement. Transporté à l'hôpital Beaujon, il y mourut le 15 mai. On trouva à l'ouverture, du crâne une méningite récente, des collections purulentes sous les téguments du crâne, et à l'extrémité du plexus choroïde une substance

jaunâtre intérieurement, blanche à l'extérieur, et renfermant de petites hydatides.

Nous voyons, dans cette observation, un jeune homme sujet depuis dix ans à des attaques d'épilepsie pour lesquelles il a été successivement traité à l'hôpital des Enfants, à St.-Louis, et exempté du service militaire. Le magnétisme agit sur lui quoiqu'il ignore complètement ce qu'on lui fait. Il devient somnambule. Les symptômes de sa maladie s'améliorent; les accès diminuent de fréquence; les maux de tête, son oppression disparaissent sous l'influence du magnétisme; il se prescrit un traitement approprié à la nature, de son mal, et dont il se promet en guérison. Magnétisé à son insu et de loin, il tombe en somnambulisme, en est retiré avec la même promptitude que lorsqu'il était magnétisé de près. Enfin il indique avec une rare précision un et deux mois d'avance le jour et l'heure où il doit avoir un accès d'épilepsie. Cependant, doué de sa prévision pour des accès aussi éloignés, bien plus pour des accès qui ne doivent jamais avoir lieu, il ne peut pas prévoir que dans deux jours il sera frappé d'un accident mortel.

Sans chercher à concilier tout ce qu'une pareille observation peut, au premier coup d'oeil, offrir de contradictoire, la commission vous fera remarquer que les prévisions de Cazot ne sont relatives qu'à ses accès ; qu'elles se réduisent à la conscience de modifications organiques qui se préparent et arrivent en lui comme le résultat nécessaire des fonctions

intérieures ; que ces prévisions, quoique plus étendues, sont tout-à-fait semblables à celles de certains épileptiques qui reconnaissent à certains symptômes précurseurs, comme la céphalalgie, les vertiges, la morosité, l'aura epileptica, qu'ils auront bientôt un accès. Serait-il étonnant que les somnambules dont, comme vous l'avez vu, les sensations sont extrêmement vives, puissent prévoir leurs accès longtemps d'avance, d'après quelques symptômes ou impressions intérieures qui échappent à l'homme éveillé? C'est de cette manière, Messieurs, que l'on pourrait entendre la prévision attestée par Arétée dans deux endroits de ses immortels ouvrages, par Sauvage qui en rapporte un exemple, et par Cabanis. Ajoutons que la prévision de Cazot n'est pas rigoureuse, absolue. Qu'elle est conditionnelle, puisqu'on prédisant un accès il annonce qu'il n'aura pas lieu si on le magnétise, et qu'effectivement il n'a pas lieu, elle est tout organique, tout intérieure. Ainsi nous concevons pourquoi il n'a pas préTM un événement tout extérieur, savoir que le hasard lui ferait rencontrer un cheval fougueux, qu'il aurait l'imprudence de vouloir l'arrêter, et qu'il recevrait une blessure mortelle. Il a donc pu prévoir un accès qui n'a dû jamais arriver. C'est l'aiguille d'une montre qui dans Un temps donné doit parcourir une certaine portion du cercle d'un cadran, et qui ne la décrit pas, parce que la montre vient à être brisée.

Nous venons de vous offrir, dans les deux observations précédentes, deux exemples très-remarquables de l'intuition, de cette faculté développée pendant le somnambulisme, et en vertu de laquelle deux individus magnétisés voyaient la maladie dont ils étaient atteints, indiquaient le traitement par lequel on devait les combattre, en annonçaient le terme, en prévoyaient les attaques. Le fait dont nous allons vous présenter l'analyse nous a offert un nouveau genre d'intérêt. Ici le magnétisé plongé dans le somnambulisme juge la maladie des personnes avec lesquelles il se met en rapport; il en détermine la nature, et en indique le remède.

M^{lle} Céline Sauvage a été mise en somnambulisme en présence de la commission les 18 et 21 avril, 17 juin, 9 août, 23 décembre 1826, 13 et 17 janvier et 21 février 1827.

En passant de l'état de veille à celui de somnambulisme, elle éprouve un refroidissement de plusieurs degrés, appréciable au thermomètre, sa langue devient sèche et rugueuse, de souple et humide qu'elle était auparavant, son halcine, jusqu'alors douce, est fétide et repoussante.

La sensibilité est presque abolie pendant la durée de son sommeil, car elle fait six inspirations ayant sous les narines un flacon rempli d'acide hydrochlorique, et elle n'en témoigne aucune émotion. M. Marc la pince au poignet, une aiguille à acupuncture est enfoncée de trois lignes dans la

cuisse gauche, une autre de deux lignes dans le poignet gauche. On réunit ces deux aiguilles par un conducteur galvanique, des mouvements convulsifs très-marqués se développent dans la main, et M^{lle} Céline paraît étrangère à tout ce qu'on lui fait. Elle entend les personnes qui lui parlent de près et en la touchant, et elle n'entend pas le bruit de deux assiettes que l'on brise à côté d'elle.

C'est lorsqu'elle est plongée dans cet état de somnambulisme que la commission a reconnu trois fois chez elle la faculté de discourir sur les maladies des personnes qu'elle touche, et d'indiquer les remèdes qu'il convient de leur opposer.

La commission trouva parmi ses membres quelqu'un qui voulut bien se soumettre aux indications de cette somnambule. Ce fut M. Marc. M^{lle} Céline fut priée d'examiner avec attention l'état de la santé de notre collègue. Elle appliqua la main sur le front et la région du cœur, et au bout de trois minutes elle dit : que le sang se portait à la tête; qu'actuellement M. Marc avait mal dans le côté gauche de cette cavité; qu'il avait souvent de l'oppression, surtout après avoir mangé; qu'il devait avoir souvent une petite toux ; que la partie inférieure de la poitrine était gorgée de sang; que quelque chose gênait le passage des aliments ; que cette partie (et elle désignait la région de l'appendice xiphoïde), était rétrécie; que pour guérir M. Marc, il fallait qu'on le saignât largement, que Ton appliquât des

cataplasmes de ciguë, et que l'on fit des frictions avec du laudanum sur la partie inférieure de la poitrine, qu'il but de la limonade gommée, qu'il mangeât peu et souvent, et qu'il ne se promenât pas immédiatement après le repas.

Il nous tardait d'apprendre de M. Marc s'il éprouvait tout ce que cette somnambule avait annoncé. Il nous dit qu'en effet il avait de l'oppression lorsqu'il marchait en sortant de table, que souvent, comme elle l'annonçait, il avait de la toux, et qu'avant l'expérience il avait mal dans le côté gauche de la tête, mais qu'il ne ressentait aucune gêne dans le passage des aliments.

Nous avons été frappés de cette analogie entre ce qu'éprouve M. Marc, et ce qu'annonce la somnambule; nous l'avons soigneusement annoté, et nous avons attendu une autre occasion pour constater de nouveau cette singulière faculté. Cette occasion fut offerte au rapporteur, sans qu'il l'eût provoquée, par la mère d'une jeune demoiselle à laquelle il donnait des soins depuis fort peu de temps.

La malade était âgée de 23 à 25 ans, atteinte depuis deux ans environ d'une hydropisie ascite accompagnée d'obstructions nombreuses, les unes du volume d'un œuf, d'autres du volume du poing, quelques-unes du volume d'une tôle d'enfant, et dont les principales avaient leur siège dans le

côté gauche du ventre. L'extérieur du ventre était inégal, bosselé; et ces inégalités correspondaient aux obstructions dont la capacité abdominale était le siège. M. Dupuytren avait déjà pratiqué dix ou douze fois la ponction à cette malade, et avait toujours retiré une grande quantité d'albumine claire, limpide, sans odeur, sans aucun mélange. Le soulagement suivait toujours l'emploi de ce moyen.

Le rapporteur a été présent trois fois à cette opération ; et il fut facile à M. Dupuytren et à lui de s'assurer du volume et de la dureté de ces tumeurs, par conséquent, de reconnaître leur impuissance pour la guérison de celle malade. Ils prescrivirent néanmoins différents remèdes, et ils attachèrent quelque importance à ce que M^{lle}.fut mise à l'usage du lait d'une chèvre à laquelle on ferait des frictions mercurielles.

Le 24 février 1827, le rapporteur alla chercher M. Foissac et M^{lle} Céline, et il les conduisit dans une maison rue du faubourg du Roule, sans leur indiquer ni le nom, ni la demeure, ni la nature de la maladie de la personne qu'il voulait soumettre à l'examen de la somnambule.

La malade ne parut dans la chambre où se fit l'expérience que quand M. Foissac eut endormi M^{lle} Céline : et alors, après avoir mis une de ses mains dans la sienne, elle l'examina pendant huit minutes, non pas comme le ferait un médecin en pressant l'abdomen, en le percutant, en le scrutant

dans tous les sens; mais seulement en appliquant la main à plusieurs reprises sur le ventre, la poitrine, le dos et la tête.

Interrogée pour savoir d'elle ce qu'elle avait observé chez M^{lle}... elle répondit que tout le ventre était malade, qu'il y avait un squirrhe et une grande quantité d'eau du côté de la rate, que les intestins étaient très-gonflés; qu'il y avait des poches où des vers étaient renfermes ; qu'il y avait des grosseurs du volume d'un oeuf dans lesquelles étaient contenues des matières puriformes, et que ces grosseurs devaient être douloureuses; qu'il y avait au bas de l'estomac une glande engorgée de la grosseur de trois de ses doigts, que cette glande était dans l'intérieur de l'estomac et devait nuire à la digestion, que la maladie était ancienne, et qu'enfin M^{lle}... devait avoir des maux de tête. Elle conseilla l'usage d'une tisane de bourrache et de chiendent nitrée, de cinq onces de suc de pariétaire pris chaque matin, de très-peu de mercure pris dans du lait. Elle ajouta que le lait d'une chèvre que l'on froterait d'onguent mercuriel, une demi-heure avant de la traire, conviendrait mieux (*) ; en outre elle prescrivit des cataplasmes de fleurs de sureau constamment appliqués sur le ventre, des frictions sur cette cavité, avec de l'huile de laurier, et, à son défaut, avec le suc de cet arbuste uni à l'huile d'amandes douces, un lavement de décoction de kina coupé avec une décoction émolliente. La nourriture devait consister en viandes blanches, laitage farineux, point de citron. Elle permettait très-peu de vin,

un peu de rhum à la fleur d'orange, ou de la liqueur de menthe poivrée. Ce traitement n'a pas été suivi, et l'eût-il été, il n'aurait pas empêché la malade de succomber. Elle mourut un an après. L'ouverture du cadavre n'ayant pas été faite, on ne put vérifier ce qu'avait dit la somnambule.

(*) Sans attacher une grande importance à cette singulière rencontre de la prescription laite par la somnambule de l'usage du lait d'une chèvre frictionnée d'onguent mercuriel avec celle même prescription recommandée à la malade par MM. Dupuytren et par le rapporteur, la commission a dû consigner dans son travail cette coïncidence. Elle la présente comme un fait dont le rapporteur garantit l'authenticité, mais dont ni elle ni lui ne peuvent donner aucune explication.

Dans une circonstance délicate où des médecins fort habiles, dont plusieurs sont membres de l'Académie, avaient prescrit un traitement mercuriel pour un engorgement des glandes cervicales qu'ils attribuaient à un vice vénérien, la famille de la malade qui était soumise à ce traitement, voyant survenir de graves accidents, voulut avoir l'avis d'une somnambule. Le rapporteur fut appelé pour assister à même consultation, et il ne négligea pas de profiter de cette nouvelle occasion d'ajouter encore à ce que la commission avait vu. Il trouva une jeune femme, M^{me} la C...., ayant tout le côté droit du cou profondément engorgé par une grande quantité de

glandes rapprochées les unes des autres. Une était ouverte et donnait issue à une matière purulente jaunâtre.

M^{11e} Céline, que M. Foissac magnétisa en présence du rapporteur, se mit en rapport avec elle, et affirma que l'estomac avait été attaqué par une substance comme du poison, qu'il y avait une légère inflammation des intestins, qu'il y avait à la partie supérieure droite du cou une maladie scrofuleuse qui avait dû être plus considérable qu'elle ne l'était à présent, qu'en suivant un traitement adoucissant qu'elle prescrivit, il y aurait de l'amélioration dans quinze jours ou trois semaines. Ce traitement consistait en quelques grains de magnésie, huit sangsues au creux de l'estomac, des décoctions de gruau, un purgatif salin toutes les semaines, deux lavements chaque jour, l'un de décoction de kina, et, immédiatement après, un autre de racines de guimauve, des frictions d'éther sur les membres, un bain toutes les semaines; et, pour nourriture, du laitage, des viandes légères et l'abstinence du vin. On suivit ce traitement pendant quelque temps, et il y eut une amélioration notable. Mais l'impatience de la malade qui trouvait que le retour vers la santé n'était pas assez rapide détermina la famille à convoquer une nouvelle réunion de médecins. Ily fut décidé que la malade serait soumise à un nouveau traitement mercuriel. Le rapporteur cessa alors de voir la malade, et apprit qu'à la suite de l'administration du mercure elle avait eu du côté de l'estomac des accidents très-graves qui la conduisirent

au tombeau après deux mois de vives souffrances, Un procès-verbal d'autopsie signé par MM. Fouquier, Marjolin, Cruveillier et Foissac, constata qu'il existait un engorgement scrofuleux ou tuberculeux des glandes du cou, deux légères cavernes remplies de pus, résultant de la fonte des tubercules au sommet de chaque poumon, la membrane muqueuse du grand cul de sac de l'estomac était presque entièrement détruite. Ces Messieurs constatèrent, en outre, que rien n'indiquait la présence d'une maladie vénérienne soit récente, soit ancienne.

Il résulte de ces observations, 4° que dans l'état de somnambulisme M^o Céline a indiqué les maladies de trois personnes avec lesquelles on l'a mise en rapport; 2° que la déclaration de l'une, l'examen que l'on fait de l'autre après trois ponctions, et l'autopsie de la 3°, se sont trouvés d'accord avec ce que cette somnambule avait avancé; 3° que les divers traitements qu'elle a prescrits ne sortent pas du cercle des remèdes qu'elle pouvait connaître, ni de l'ordre des choses qu'elle pouvait raisonnablement recommander; et 4° qu'elle les a appliqués avec une sorte de discernement.

A tous ces faits que nous avons si péniblement recueillis, que nous avons observés avec tant de défiance et d'attention, que nous avons cherché à classer de la manière qui pût le mieux vous faire suivre le développement des phénomènes dont nous avons été les témoins; que nous nous sommes surtout efforcés de vous présenter dégagés de toutes les circonstances

accessoires qui en auraient embarrassé et embrouillé l'exposition, nous pourrions ajouter ceux que l'histoire ancienne, et même l'histoire moderne nous rapportent sur les prévisions qui se sont souvent réalisées, sur les guérisons obtenues par l'imposition des mains, sur les extases, sur les convulsionnaires, sur les oracles, sur les hallucinations, enfin sur tout ce qui, s'éloignant des phénomènes physiques explicables par l'action d'un corps sur un autre, rentre dans le domaine de la physiologie, et peut être considéré comme un effet dépendant d'une influence morale non appréciable par nos sens. Mais la commission était instituée pour examiner le somnambulisme, pour faire des expériences sur ce phénomène qui n'avait «pas été étudié par les commissaires de 1784, et pour vous en rendre compte; elle serait donc sortie du cercle dans lequel vous l'aviez circonscrite, si, cherchant à appuyer ce qu'elle avait vu sur des autorités qui auraient observé des faits analogues; elle eut grossi son travail de faits qui lui auraient été étrangers. Elle a raconté avec impartialité ce qu'elle a vu avec défiance; elle a exposé avec ordre ce qu'elle a observé en diverses circonstances, ce qu'elle a suivi avec une attention autant minutieuse que continue. Elle a la conscience que le travail qu'elle vous présente est l'expression fidèle de tout ce qu'elle a observé. Les obstacles qu'elle a rencontrés vous sont connus, ils sont en partie cause du retard qu'elle a mis à vous présenter son rapport, quoique depuis longtemps les matériaux en fussent entre ses mains. Toutefois, nous-sommes loin de nous excuser et de

nous plaindre de ce retard, puisqu'il donne à nos observations un caractère de maturité et de réserve qui doit appeler votre confiance sur des faits que nous vous racontons, loin de la prévention et de l'enthousiasme que vous pourriez nous reprocher, si nous les avions recueillis la veille. Nous ajoutons qu'il est loin de notre pensée de croire avoir tout vu; aussi nous n'avons pas la prétention de vous faire admettre comme axiome, qu'il n'y a de positif dans le magnétisme que ce que nous mentionnons dans notre rapport. Loin de poser des limites à celle partie de la science physiologique, nous avons au contraire l'espoir qu'un nouveau champ lui est ouvert; et garants de nos propres observations, les présentant avec confiance à ceux qui après nous voudront s'occuper du magnétisme, nous nous bornons à en tirer les conclusions suivantes.

CONCLUSIONS.

Les conclusions du rapport sont la conséquence des observations dont il se compose.

1° Le contact des pouces ou des mains, des frictions, ou certains gestes que l'on fait, à peu de distance du corps, et appelées passes, sont les moyens employés pour se mettre en rapport, ou, en d'autres termes, pour transmettre l'action du magnétiseur au magnétisé.

2° Les moyens qui sont' extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires, puisque, dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard ont suffi pour produire les phénomènes magnétiques , meme à l'insu des magnétisés.

3° Le magnétisme a agi sur des personnes de sexe et d'âge différents.

4° Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action magnétique, a varié depuis une demi-heure jusques à une minute.

5° Le magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes.

6° Il n'agit pas non plus sur tous les malades.

7° Il se déclare quelquefois, pendant qu'on magnétise, des effets insignifiants et fugaces que nous n'attribuons pas au magnétisme seul, tels qu'un peu d'oppression, de chaleur ou de froid et quelques autres phénomènes nerveux dont on peut se rendre compte sans l'intervention d'un agent particulier savoir par l'espérance ou la crainte, la prévention et l'attente d'une chose inconnue et nouvelle, l'ennui qui résulte de la monotonie des gestes le silence et le repos observés dans les expériences ; enfin par l'imagination qui exerce un si grand empire sur certains esprits et sur certaines organisations.

8° Un certain nombre des effets observés nous ont para dépendre du magnétisme seul et ne se sont pas reproduits sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques et thérapeutiques bien constatés.

9° Les effets réels produits par le magnétisme sont très-variés. Il agite les uns, calme les autres. Le plus ordinairement il cause l'accélération

momentanée de la respiration et de la circulation, des mouvements convulsifs fibrillaires passagers ressemblants à des secousses électriques, un engourdissement plus ou moins profond, de l'assoupissement, de la somnolence, et dans un petit nombre de cas, ce que les magnétiseurs appellent somnambulisme.

10° L'existence d'un caractère unique propre à faire reconnaître dans tous les cas la réalité de l'état de somnambulisme n'a pas été constatée.

11° Cependant on peut conclure avec certitude que cet état existe quand il donne lieu au développement des facultés nouvelles qui ont été désignées sous les noms de clairvoyance, d'intuition, de prévision intérieure, ou qu'il produit de grands changements dans l'état physiologique, comme l'insensibilité, un accroissement subit et considérable de forces, et que cet effet ne peut être rapporté à une autre cause.

12° Comme parmi les effets attribués au somnambulisme il en est qui peuvent être simulés, le somnambulisme lui-même peut quelquefois être simulé, et fournir au charlatanisme des moyens de déception.

Aussi, dans l'observation de ces phénomènes qui ne se présentent encore que comme des faits isolés qu'on ne peut attacher à aucune théorie, ce n'est que par l'examen le plus attentif, les précautions les plus sévères, par des épreuves nombreuses et variées qu'on peut échapper à l'illusion.

13° Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel, mais non constant du magnétisme.

14° Il nous est démontré qu'il a été provoqué dans des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer.

15° Lorsqu'on fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard du magnétiseur, sa volonté seule ont sur elle la même influence. On peut non-seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance, et au travers des portes.

16° Il s'opère ordinairement des changements plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme par l'effet du magnétisme.

A. Quelques-uns au milieu du bruit de conversations confuses, n'entendent que la voix de leur magnétiseur; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions que celui-ci ou que les personnes avec

lesquelles on les a mis en rapport leur adressent; d'autres entretiennent des conversations avec toutes les personnes qui les entourent.

Toutefois il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps, ils sont complètement étrangers au bruit extérieur et inopiné fait à leur oreille, tel que le retentissement de vases de cuivre vivement frappés près d'eux, la chute d'un meuble, etc.

B. Les yeux sont fermés : les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait avec la main pour les ouvrir; cette opération, qui n'est pas sans douleur, laisse voir le globe de l'œil convulsé, et porté vers le haut et quelquefois vers le bas de l'orbite.

C. Quelquefois l'odorat est comme anéanti. On peut leur faire respirer l'acide muriatique ou l'ammoniaque sans qu'ils en soient incommodés, sans même qu'ils s'en doutent. Le contraire a lieu dans certains cas, et ils sont sensibles aux odeurs.

D. La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles. On a pu leur chatouiller les pieds, les narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière à l'échimoser, la piquer sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste et à une assez grande profondeur, sans qu'ils aient témoigné de la douleur sans qu'ils s'en soient aperçus. Enfin on en a vu une qui a été

insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie, et dont ni la figure, ni le pouls, ni la respiration n'ont pas dénoté la plus légère émotion.

17° Le magnétisme a la même intensité; il est aussi promptement ressenti à une distance de six pieds que de six pouces; et les phénomènes qu'il développe sont les mêmes dans les deux cas.

18° L'action à distance ne paraît pouvoir s'exercer avec succès que sur des individus qui ont été déjà soumis au magnétisme.

19° Nous n'avons pas vu qu'une personne magnétisée pour la première fois tombât en somnambulisme. Ce n'a été quelquefois qu'à la 8^e ou 10^e séance que le somnambulisme s'est déclaré.

20° Nous avons constamment vu le sommeil ordinaire, qui est le repos des organes des sens, des facultés intellectuelles et des mouvements volontaires, précéder et terminer l'état de somnambulisme.

21° Pendant qu'ils sont en somnambulisme, les magnétisés que nous avons observés conservent l'exercice des facultés qu'ils ont pendant la veille. Leur mémoire même paraît plus fidèle et plus étendue, puisqu'ils se souviennent de ce qui s'est passé pendant tout le temps, et toutes les fois qu'ils ont été en, somnambulisme.

22° A leur réveil, ils disent avoir oublié totalement toutes les circonstances de l'état de somnambulisme, et ne s'en ressouvenir jamais. Nous ne pouvons avoir à cet égard d'autre garantie que leurs déclarations.

23. Les forces musculaires des somnambules sont quelquefois engourdis et paralysés. D'autres fois les mouvements ne sont que gênés, et les somnambules marchent ou chancellent à la manière des hommes ivres, et sans éviter, quelquefois aussi en évitant les obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage. Il y a des somnambules qui conservent intact l'exercice de leurs mouvements; on en voit même qui sont plus forts et plus agiles que dans l'état de veille.

24° nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux; ils ont désigné sans les toucher la couleur et la valeur des cartes ; ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu alors même qu'avec tes doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

25° Nous avons rencontré chez deux somnambules la faculté de prévoir des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués.. L'un d'eux a annoncé plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure, et la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques.

L'autre a indiqué l'époque de sa guérison. Leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable. Elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes ou des lésions de leur organisme.

26° Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport. Nous avons cependant fait des recherches sur un assez grand nombre.

27° Pour établir avec quelque justesse les rapports du magnétisme avec la thérapeutique, il faudrait en avoir observé les effets sur un grand nombre d'individus, et avoir fait longtemps et tous les jours des expériences sur les mêmes malades. Cela n'ayant pas eu lieu, la commission a dû se borner à dire ce qu'elle a vu dans un trop petit nombre de cas pour oser rien prononcer.

28° Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien. D'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un, la suspension de douleurs habituelles, l'autre le retour des forces, un 3° un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques, et un 4° la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

29° Considérée comme agent de phénomènes physiologiques, ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans

le cadre des connaissances médicales, et par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou surveiller l'emploi, ainsi que cela se pratique dans les pays du nord.

30° La commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'en a pas eu l'occasion, d'autres facultés que les magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules. Mais elle communique des faits assez importants dans son rapport pour qu'elle pense que l'académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très-curieuse de psychologie et d'histoire naturelle.

Arrivée au terme de ses travaux, avant de clore ce rapport, la commission s'est demandée si, dans les précautions qu'elle a multipliées autour d'elle pour éviter toute surprise, si dans le sentiment de constante défiance avec lequel elle a toujours procédé, si dans l'examen des phénomènes qu'elle a observés, elle a rempli scrupuleusement son mandat. Quelle autre marche, nous sommes-nous dit, aurions-nous pu suivre? quels moyens plus certains aurions-nous pu prendre? De quelle méfiance plus marquée et plus discrète aurions-nous pu nous pénétrer? Notre conscience, Messieurs, nous a répondu hautement que vous ne pouviez rien attendre de nous que nous n'ayons fait. Ensuite, avons-nous été des observateurs probes, exacts fidèles? C'est à vous qui nous connaissez depuis longues années, c'est à Vous qui nous voyez constamment près de vous, soit dans le

monde, soit dans nos fréquentes assemblées, de répondre de cette question! votre réponse, Messieurs, nous l'attendons de la vieille amitié de quelques-uns d'entre vous, et de l'estime de tous.

Certes, nous n'osons nous flatter de vous faire partager entièrement notre conviction sur la réalité des phénomènes que nous avons observés, et que vous n'avez ni vus, ni suivis, ni étudiés avec et comme nous.

Nous ne réclamons donc pas de vous une croyance aveugle atout ce que nous vous avons rapporté. Nous concevons qu'une grande partie de ces faits sont si extraordinaires que vous ne pouvez, pas nous l'accorder. Peut-être nous-mêmes oserions-nous vous refuser la nôtre si, changeant de rôle, vous veniez les annoncer à cette tribune, à nous qui, comme vous aujourd'hui n'aurions rien vu, rien observé, rien étudié, rien suivi;

Nous demandons seulement que vous nous jugiez comme nous vous jugerions, c'est-à-dire que vous demeuriez bien convaincus que ni l'amour du merveilleux, ni le désir de la célébrité, ni un intérêt quelconque ne nous ont guidés dans nos travaux. Nous étions animés par des motifs plus élevés, plus dignes de vous, par l'amour de la science, et par le besoin de justifier les espérances que vous aviez conçues de notre zèle et de notre dévouement.

Ont signé, Bourdois de la Motte, président, Fouquier, Gueneau deMussy, Guersent, Husson, Itard, J.-J. Leroux, Marc, Thillaye.

Nota. Messieurs Doubla et Magendle, n'ayant pu assister aux expériences, n'ont pu cru devoir signer le rapport.

AVANT-PROPOS

A mes Éleves de Besançon.

Messieurs,

Dédaignant les conseils d'hommes peu éclairés, et surmontant les préjugés d'un âge qui n'est plus, vous êtes accourus en grand nombre assister à des expériences magnétiques, et vous instruire dans la pratique d'un art ancien dont nous avons agrandi le domaine. Les leçons que vous avez reçues de moi, les faits que je vous ai cités, vous allez les posséder et pouvoir opposer à nos détracteurs une masse de matériaux bien capables de les subjuguier s'ils ne sont qu'incrédules.

Déjà, Messieurs, le plus grand nombre d'entre vous obtient des phénomènes dignes d'admiration, des faits qui surpassent en grandeur tout ce que les sciences physiques offrent de plus merveilleux. Un si beau zèle ne se refroidira pas, vous allez pouvoir m'aider à achever l'œuvre commencée en justifiant par une pratique toujours sage, les heureux résultats d'une application raisonnée du magnétisme au traitement des maladies; vos succès m'enorgueilliront, j'éprouverai comme vous les

douces émotions de vos cœurs à la vue du bien que vous aurez produit; et partout où la nouvelle vérité portera mes pas, soyez-en certains, le souvenir de l'accueil que j'ai reçu de vous tous, me suivra pour m'encourager et me soutenir dans l'accomplissement de ma pénible et difficile mission.

Messieurs,

Veillez agréer l'hommage de cette édition de mon ouvrage.

BARON DUPOTET DE SENNEVOY.

I^{er} LEÇON

Messieurs,

Pénétré des bienfaits qui doivent résulter pour le genre humain de la découverte du magnétisme animal, je me suis décidé à venir vous en entretenir. Ce n'est pas sans quelque crainte toutefois, car les phénomènes magnétiques que j'ai à vous faire connaître sont si étonnants qu'ils pourront souvent vous paraître exagérés: mais plus ils vous paraîtront extraordinaires et plus ils mériteront de fixer votre attention, s'ils sont vrais. Il y aurait dès lors, de ma part, faiblesse coupable à ne pas les proclamer hautement.

Je viens donc joindre ma voix à celle des hommes généreux qui n'ont pas craint de braver le ridicule que l'irréflexion ou l'envie déversent toujours sur les novateurs, et comme eux, en révélant une vérité utile, je viens remplir un devoir que les amis de l'humanité sauront apprécier.

Je vous prie, Messieurs, avant de regarder comme fabuleux les faits étonnants dont j'aurai à vous entretenir, de les étudier, de les analyser, et de ne porter un jugement qu'après un rigoureux et consciencieux examen.

Il n'est aucun de vous qui, lorsqu'il sera convaincu de la vertu curative du magnétisme dans nos maladies, ne veuille essayer sur un parent, sur un ami, sur un malheureux, le pouvoir de foire le bien que nous a départi la nature.

Ce dernier motif serait donc suffisant pour vous déterminer à un sérieux examen: mais il en est une foule d'autres que nous vous ferons connaître et que vous n'appréciez pas moins.

Si nous avons reconnu que le magnétisme peut faire le bien, nous avons également reconnu que, semblable à tous les autres agents de la nature, il peut aussi faire du mal; vous devez donc apprendre à le bien connaître, afin de vous mettre en garde contre les accidents qu'il peut produire.

Je n'ai pas lieu de croire, Messieurs, que vous soyez disposés à porter un jugement précipité sur la doctrine que je viens vous exposer. Dans le cas, peu probable, où quelques - uns pourraient l'être, je les prierais de vouloir bien se rappeler que nous ne connaissons pas les bornes du possible , et qu'il s'agit, dans cette question, bien moins encore de faits passés que de faits à venir; car, à chaque instant, nous pouvons en faire naître de nouveaux. Quels ne seraient donc pas vos regrets si un jour vous acquerriez la certitude que ce que vous auriez rejeté comme n'existant pas, existait cependant, et pouvait exercer une grande influence sur notre destinée?

Mais je viens appeler votre attention sur des faits plutôt que sur des doctrines : vous entendrez leur langage. Vous n'avez pas, comme certains corps savants, de vieilles erreurs à surmonter, des préjugés à vaincre; vous êtes riches d'avenir, et, pour acquérir une vérité nouvelle, quelques heures d'attention ne vous effrayeront pas.

Je chercherai à m'entourer de tous les témoignages que j'aurai pu recueillir; et lorsque je serai assez heureux pour vous citer des noms connus de vous, des noms qui font autorité dans les sciences, ma tâche deviendra moins difficile, car je vous inspirerai plus de confiance.

J'espère donc bientôt pouvoir vous faire partager la conviction que j'ai que nous possédons en nous une force qui n'a pas encore été appréciée, et que cette force est peut-être le meilleur remède applicable à la plupart de nos maux. Alors même que mes efforts n'auraient d'autre résultat que de faire pénétrer le doute dans votre esprit, je m'estimerais encore heureux, car il vous serait difficile de rester longtemps dans l'incertitude: vous ne tarderiez pas à vouloir, que dis-je ? À être forcés à un examen sérieux, et le résultat de cet examen, je n'en doute pas, sera tout en ma faveur.

Riche de faits acquis par un travail assidu, pendant nombre d'années, le magnétisme ayant été presque mon unique étude, je vous ferai part du fruit de mes longues recherches, et je vous indiquerai, pour arrivera une

conviction, une route plus courte peut-être que vous ne la trouveriez ailleurs.

Lorsque je vous aurai fait connaître la conduite de quelques corps savants à l'égard du magnétisme, vous vous direz que c'est à vous qui examinez avant de juger, plutôt qu'à ceux qui jugent sans examen, qu'il appartient de prononcer sur cette question. Vous reconnaîtrez que rarement une génération profite d'une découverte faite par elle, et que presque toujours celle qui la suit est appelée à en jouir.

Si vous vous rappelez combien d'obstacles ont eu à surmonter la circulation, l'inoculation, l'émétique, vous ne trouverez pas surprenant, que pour le magnétisme, l'esprit de parti ait suivi sa marche accoutumée, et que nous ayons eu à subir nous-mêmes cette dure loi.

Le temps de la justice viendra pour le magnétisme, comme il est venu pour tant d'autres découvertes méconnues ou discréditées à leur origine; cette science qui trouve aujourd'hui tant de détracteurs sera réhabilitée, et les attaques de ceux qui ont cherché à l'étouffer, ne resteront plus que comme des monuments attestant les passions des hommes et leur aveuglement.

Mais si, dans l'examen que je sollicite et que vous allez faire, vous veniez à découvrir que ce que nous vous donnons pour une vérité, n'est

qu'une erreur de notre esprit, il serait de votre devoir de nous réfuter et de prémunir le public contre une doctrine d'autant plus dangereuse qu'elle préoccupe aujourd'hui tous les esprits.

Mais nous sommes loin de redouter cette dernière supposition: les faits ont parlé, nous les avons examinés attentivement ; ils nous sont trop bien prouvés pour que nous ayons à redouter rien de semblable. D'un autre côté, s'il vous est démontré que nous avons tous, sans exception, la faculté de développer des effets magnétiques, vous prendrez de plus en plus confiance en nos paroles, et quelles que soient nos assertions, vous vous garderez de les rejeter avant de les avoir vérifiées.

Déjà, Messieurs, cet examen se fait partout. Il n'est pas, sachez le bien, un seul point du nord de l'Europe où le magnétisme ne soit étudié et exercé par des hommes fort habiles, et dont le défaut n'est pas sûrement d'être crédules. Si l'utilité de cette science n'est pas encore généralement comprise dans ces contrées, du moins, son existence n'y est point mise en doute. Il y a plus : l'Académie des Sciences de Berlin, l'un des corps savants de l'Europe les plus distingués, a accordé un prix de 3,300 fr. à un mémoire sur l'explication des phénomènes du magnétisme.

Ce ne sont donc plus quelques enthousiastes qui donnent des théories et qui racontent des faits, ce sont des savants d'un ordre élevé, des médecins

célèbres, dont on peut citer les noms, qui pratiquent aujourd'hui le magnétisme;

Groningue, à Vienne, à Moscou, à St.Pétersbourg, à Berlin» à Stockholm et dans une foule d'autres villes, on soutient des thèses sur le magnétisme, comme on en soutient dans les universités sur toutes les autres sciences.

Frappé de ce mouvement général des esprits, M. Husson demandait, en 1826, à l'académie de médecine de Paris, si elle n'accorderait pas quelque attention à un ensemble de phénomènes qui avaient fixé à un si haut point l'intérêt et les recherches des peuples que nous avons l'orgueil de croire en arrière de nous , sous le rapport de la civilisation et sous celui de la science.

M. Husson demandait aussi à l'académie de médecine, si elle souffrirait plus longtemps, que le magnétisme fut pratiqué sous ses yeux, par des gens entièrement étrangers à la science, par des femmes que l'on promène clandestinement dans Paris, et qui semblent faire mystère de leur existence?

M. Husson aurait pu donner bien d'autres motifs à l'examen qu'il provoquait; je tâcherai de suppléer ici, à ce qu'il n'a point dit ou n'a pas cru devoir dire.

Je vous ferai connaître, l'état actuel du magnétisme en France, ses partisans et ses détracteurs.

Je vous signalerai ensuite les abus qu'ont introduit parmi nous la pratique du magnétisme et du somnambulisme mal dirigés, ainsi que la fausse route où sont entrés quelquefois ses prôneurs.

Je ne marcherai qu'appuyé sur des faits hautement avoués par ceux même qui les ont produits, afin que votre raison puisse constamment vous éclairer sur ce que vous devez croire ou rejeter.

Plusieurs cours ont déjà été faits sur le sujet dont je viens vous entretenir; nous devons l'histoire du magnétisme aux savantes conférences du docteur Bertrand qui en a développé les principaux phénomènes et leur a donné ainsi une certaine publicité. Son exemple a produit de bons effets; plusieurs médecins, dont nous citerons les noms ailleurs, ont recherché, comme lui, la vérité, et ont déposé leurs convictions dans des ouvrages qui sont généralement estimés. Plus tard, un autre médecin de la faculté de Paris, sans doute plus hardi que ses confrères, a provoqué l'académie de médecine, et l'a, pour ainsi dire, forcée à faire une démarche, dont cependant elle redoutait les suites. Tous savez combien les discussions qui s'élevèrent à ce sujet furent longues et orageuses : combien de médecins se prononcèrent pour ou contre l'examen de la question, et vous savez aussi

que le résultat de cette lutte fut, qu'à une majorité de 35 voix contre 25, une commission de 14 membres serait nommée.

Moi-même je ne suis pas resté inactif au milieu de ces grands débats; j'ai constamment, comme vous le verrez bientôt, sollicité les membres de l'académie de médecine, et des sciences, d'être témoins de faits que j'offrais de leur montrer, pour former leur opinion. Plusieurs savants distingués ont répondu à mon appel, et je puis me rendre le témoignage d'avoir contribué pour quelque chose au succès que les partisans du magnétisme ont obtenu.

Plus tard j'ai développé mes opinions sur le magnétisme dans un cours public, qui a été suivi par un grand nombre de jeunes médecins. Plusieurs d'entre eux ont magnétisé, et obtenu des effets magnétiques remarquables. J'ai des rapports écrits qui ne laissent aucun doute sur cet heureux résultat. Constamment à la tête des magnétiseurs, je leur ai appris à ne pas reculer devant une démonstration publique en présence d'incrédules. Ils avaient banni ces derniers de leurs expériences : je les ai appelés aux miennes. Les magnétiseurs expérimentaient dans l'ombre; j'ai, moi, expérimenté au grand jour : ils ne magnétisaient que des femmes faibles ou des hommes malades; j'ai magnétisé des hommes robustes, et j'ai prouvé qu'ils n'étaient pas moins susceptibles que les premiers, des effets magnétiques.

Les magnétiseurs s'adressaient timidement aux médecins et leur demandaient humblement quelques-uns de leurs malades, pour les traiter par le magnétisme; moi, je suis allé les provoquer jusque dans leurs sanctuaires, et je n'ai pas eu à me repentir de mon audace.

Au récit de mes expériences dans les hôpitaux, un grand nombre de jeunes gens m'imitèrent et obtinrent des phénomènes dignes de fixer l'attention des médecins qui en ont été les témoins: l'Hôtel-Dieu, la Salpêtrière et la Charité seraient là pour appuyer de leur témoignage mon assertion.

Je pourrais encore rappeler à votre mémoire une foule de faits magnétiques consignés depuis quelques années dans des ouvrages estimés; je pourrais vous citer les recherches faites sur le même sujet par les docteurs Rostan et Georget. A des témoignages si respectables, je pourrais joindre celui de beaucoup de jeunes professeurs de médecine qui ont pris dans leurs cours la défense du magnétisme : je pourrais vous dire enfin, qu'il y a deux ans, le docteur Filassier a soutenu, sans trop encourir le Blâme de la faculté, une thèse sur la science que nous étudions. (*)

(*) Les principaux phénomènes sur lesquels s'appuie celle thèse ont été fournis par une de mes anciennes somnambules, magnétisée depuis par plusieurs magnétiseurs et notamment par M. Chapelain.

Mais j'aurais trop à faire si je voulais vous citer tous les témoignages que nous avons en notre faveur; ceux dont je viens de parler sont, j'ose le dire, plus que suffisants pour établir que le magnétisme existe réellement.

Comment se fait-il donc que le public montre encore tant de tiédeur, pour une vérité qui a trouvé des défenseurs si nombreux et si éclairés? à quoi attribuer, dans un siècle de lumières, tant d'indifférence pour une découverte destinée à étendre si prodigieusement le cercle des connaissances humaines ?

Et vous, Messieurs, redouteriez-vous encore le ridicule qui s'attache si mal à propos à ceux qui étudient et qui pratiquent le magnétisme?

S'il en était ainsi, vous ne resteriez pas longtemps sous l'influence de cette crainte; j'aurai bientôt à vous citer des noms auxquels vous ne craindriez pas d'associer les vôtres.

Et, après tout, le ridicule ou la honte, ne pourrait retomber que sur ceux qui nient ou qui calomnient sans preuves! Demandez-leur, quand ils vous affirment effrontément que le magnétisme n'existe pas, s'ils ont vu des faits? S'ils ont expérimenté? Ils vous répondront qu'ils n'ont rien observé, rien vu ; car il est au-dessous d'eux d'étudier ce qu'ils appellent une jonglerie.

Des témoins de tous les rangs et de toutes les conditions viennent- ils en fouie dire au public « nous avons examiné, nous avons vu » on leur répond hardiment ; « vous n'avez pas examiné, vous n'avez pas vu ; on vous a trompés ! » Les malades se présentent-ils eux-mêmes, avec des signes certains d'une guérison complète? On les regarde; on sourit; on leur dit aussitôt: vous n'aviez point de mal; votre imagination vous a guéris ! (*)

(*) Quelquefois même on trouve plus commode de substituer à la calomnie un mensonge formel : c'est ainsi que M. Récamier crut devoir annoncer un jour, en pleine académie, que la fille Samson, que j'avais déclaré avoir guérie par le magnétisme était morte à l'Hôtel-Dieu! Malheureusement pour le détracteur du magnétisme, la fille Samson a affirmé et publié depuis qu'elle se portait fort bien.

Messieurs, serait-ce par cette assurance de langage, et à l'aide de si grossière moyens, que l'on espérait vous détourner de l'étude du magnétisme? je suis loin de le penser: vous avez une autre méthode, et surtout une autre logique : vous comprendrez qu'entre des gens qui disent « nous avons vu, nous avons fait » et d'autres qui répondent « ce que vous prétendez avoir vu » ou fait est impossible ; vous êtes les jouets d'une « illusion » vous comprendrez, dis-je, que les seconds doivent inspirer plus de défiance que les premiers; et vous ferez justice d'un pareil système; car il ne peut être que celui des sots, ou des gens de mauvaise foi.

Vous vous graverez dans la mémoire ces paroles de Montaigne:

« De condamner, comme impossibles, des choses peu vraisemblables témoignées par des gens dignes de foi, c'est se faire fort par une téméraire présomption de savoir jusqu'où va la possibilité. »

Avant de vous parler, Messieurs, de l'état actuel du magnétisme en France, je dois remonter à son apparition parmi nous, et vous faire le récit des événements qui l'ont accompagné et suivi: je serai très-court, car il n'entre pas dans, mon plan de vous entretenir d'une foule de particularités que vous pouvez lire dans les divers ouvrages qui traitent de l'histoire du magnétisme dans les premiers temps.

Je n'observerai pas, non plus, rigoureusement l'ordre des dates, parce qu'il me faudrait pour cela un temps qui sera plus utilement employé à vous entretenir d'expériences et de résultats.

Antoine Mesmer à qui nous devons la découverte du magnétisme animal, naquit à Vienne en 1734. Il fut reçu docteur-médecin de la faculté de cette ville en 1766. Sa thèse inaugurale est intitulée de l'influence des planètes sur le corps humain.

Porté par son génie à s'éloigner de la route tracée, reconnaissant le peu de certitude de l'art de guérir, il voulait l'établir sur des bases plus vraies. Le

besoin de connaître la vérité se faisait sentir vivement à son esprit ; il la cherchait avec ardeur, et je ne saurais mieux vous en donner une juste idée, qu'en vous citant ce qu'il écrivait lui-même, dans le moment où il était le plus absorbé par une grande pensée :

« Le système qui m'a conduit à la découverte du magnétisme animal, dit-il, n'avait pas été l'ouvrage d'un jour. Les réflexions s'étaient successivement accumulées dans mon esprit. Je ne devais qu'à la constance, le courage nécessaire pour attaquer les préjugés de la raison et de la philosophie, sans être à mes propres yeux coupable de témérité.

Le froid accueil que l'on fit aux premières notions dont je hasardai la publicité, m'étonna comme si je ne l'avais point prévu. La dérision surtout me parut excessivement déplacée de la part des savants, et particulièrement de celle de médecins, puisque mon système dénué » de toutes preuves, aurait encore été aussi raisonnable, que ceux qu'ils honorent tous les jours du nom de principes.

Ce mauvais succès me porta à discuter de nouveau mes opinions. Loin de perdre à cet examen, elles en sortirent revêtues des couleurs de l'évidence. En effet, tout me disait qu'il existait nécessairement dans les sciences, des principes négligés ou non aperçus, autres que ceux que nous admettions. Tant que les principes des sciences, me répétais-je à chaque

instant, seront faux ou incertains, les efforts des plus beaux génies seront infructueux pour le bonheur ou l'instruction de leurs semblables.

Je comparais les médecins à des voyageurs hors de leur route, qui s'égarèrent de plus en plus, en courant toujours devant eux, au lieu » de revenir sur leurs pas, pour se reconnaître.

Une ardeur brûlante s'empara de mes sens ; je ne cherchais plus la vérité avec amour, je la cherchais avec inquiétude : la campagne, les forêts, les solitudes les plus retirées eurent » seules des attraits pour moi : je m'y sentais plus près de la nature.

Toutes autres occupations me devinrent importunes : les moments que je leur donnais me paraissaient autant de vols faits à la vérité.

Insensiblement le calme revint dans mon esprit. La vérité que j'avais poursuivie si ardemment ne me laissa plus de doute sur mon existence; elle était obscurcie, mais je voyais distinctement la trace qui menait à elle, et je ne m'en écartais plus. C'est ainsi que j'acquis à la faculté de la soumettre à l'expérience. » (*)

(*) Mesmer adressa en 1776 un mémoire sur sa découverte, à tous les corps savants de l'Europe. Un seul, l'académie de Berlin, lui fit la grâce de

lui répondre et il résultait de cette réponse très-laconique : « qu'il n'était qu'un visionnaire. »

Vous dire, Messieurs, comment Mesmer parvint à reconnaître l'existence de l'agent dont nous poursuivons l'étude, cela nous paraîtrait difficile : fut-ce par la force seule de son génie, comme il semble le faire pressentir, ou avait-il lu les auteurs qui longtemps avant lui avaient traité cette matière? C'est ce qu'il nous importe peu de savoir : quoiqu'il en soit, Mesmer mérite toute notre reconnaissance pour avoir rappelé les esprits vers l'étude du magnétisme.

Cependant sa doctrine ne fut mise en pratique que vers l'an 1775, époque vers laquelle il publia une partie de son système.

Les principes de Mesmer n'étaient pas, au fond, aussi différents de ceux des autres médecins qu'on pourrait se le figurer.

Mesmer pensait que tous les mouvements internes et externes qui s'opèrent dans notre corps, soit en santé, soit en maladie, ont lieu par l'action des nerfs: or, ce que Mesmer pensait les autres médecins le pensaient aussi; Mesmer pensait que l'action des nerfs dépendait elle-même de l'action d'un fluide très-subtil, les autres médecins le pensaient aussi. Mesmer pensait que ce fluide était lui-même soumis à différents agents dont les uns, comme les corps qui nous environnent, sont en dehors de

nous; les autres, comme les différentes affections de notre âme, notre volonté, nos passions, l'organisation de notre machine ; or, les autres médecins pensaient également cela.

Mesmer pensait que l'état normal de nos fonctions, duquel dépend la santé, s'entretient par l'action régulière de nos nerfs; les autres médecins le pensaient aussi.

Mesmer prétendait que la guérison de nos maladies s'opère par des codions et par des crises ; les autres médecins le prétendaient aussi.

En quoi Mesmer et les médecins de son temps différaient-ils donc? Le voici : Mesmer croyait avoir trouvé le secret de diriger à volonté, et par des moyens faciles, le fluide qui met nos nerfs en action, et par là de leur procurer celles dont ils ont besoin, soit pour la conservation de la santé, soit pour la guérison des maladies. Mesmer croyait connaître mieux que les médecins de son temps et que ceux qui l'avaient précédé, la nature du fluide nerveux; et c'est là ce qu'on lui contestait.

Ses idées ne furent point goûtées: il se trouva repoussé de toutes parts, bien qu'il eût traité par le magnétisme un grand nombre de maladies et qu'il eût obtenu le succès le plus complet.

Après avoir été en butte à plusieurs scènes scandaleuses, il quitta Vienne en 1777, croyant avoir fait assez pour ses ingrats concitoyens et emportant l'espoir qu'ils lui rendraient un jour plus de justice.

Peu d'années s'étaient écoulées et déjà ce que l'on appelait la découverte de Mesmer faisait la plus vive sensation chez les peuples voisins. Aussi quand il arriva à Paris, en 1770, précédé de sa réputation, s'y trouva-t-il l'objet de l'attention publique.

Il ne tarda pas à contracter des liaisons avec les médecins les plus distingués de la capitale, notamment avec le docteur Deslon, membre de la Faculté de Médecine de Paris et premier médecin du comte d'Artois.

De toutes parts on s'empessa de donner à Mesmer l'assurance qu'il serait plus heureux en France que dans sa patrie, et on l'engagea à présenter son système à l'Académie des Sciences.

Mal accueillies de l'Académie des Sciences, les idées de Mesmer échouèrent également auprès de la Société de Médecine. Cependant la franchise et la bonne foi de ses procédés lui concilièrent un grand nombre de médecins qui se livrèrent avec zèle à la pratique du magnétisme et en publièrent partout les heureux résultats.

Traité sans égard, je dirai presque ignominieusement, par les sociétés savantes, Mesmer était en revanche recherché avec empressement par un grand nombre de personnages distingués. Cet accueil lui donna l'idée d'ouvrir un traitement où les malades accoururent en foule pour se faire guérir par la nouvelle méthode, et les guérisons éclatantes qui s'y firent achevèrent la réputation de Mesmer.

Messieurs, si les premiers propagateurs du magnétisme animal eussent suivi l'exemple d'un ancien philosophe qui se contenta de marcher devant quelqu'un qui niait le mouvement, s'ils se fussent bornés à produire des faits, au lieu de chercher à les expliquer, il y a longtemps que la cause du magnétisme serait gagnée; mais ils n'ont pas suivi cette marche; ils se sont trop hâtés de bâtir des systèmes et de les présenter comme renfermant tous les secrets de leur art. Emportés par l'enthousiasme, les partisans de la doctrine magnétique ne surent point mettre de bornes à leur croyance. La guérison de quelques maladies leur fit croire à la possibilité de les guérir toutes. Ils eurent l'imprudence d'écrire qu'il n'y avait qu'une vie, qu'une santé, qu'une maladie, et par conséquent qu'un remède, et que cet unique remède était le magnétisme.

Portant leurs prévisions dans l'avenir, ils crurent devoir prédire que l'agent de Mesmer opérerait un grand changement dans nos mœurs, et une modification complète de notre organisation.

« Nos pères, disaient-ils, ne tomberont plus qu'à l'extrémité de la décrépitude. Il n'y aura plus rien dans les hôpitaux qui révolte l'humanité ; on parcourra doucement la carrière de ses jours, et la mort sera moins triste parce qu'on y arrivera de la même manière qu'on s'avance dans la vie.

Les peuples sains et robustes pourront écarter les épidémies, les maladies amenées par les cours des siècles, etc. Les hommes ne connaîtront nos maux que par l'histoire, leurs jours prolongés agrandiront leurs projets et les consumeront; ils jouiront de cet âge si vanté, où le travail se faisait sans peine, la vie passait sans chagrin et la mort approchait sans horreurs. »

Et enfin, Messieurs, ces belles promesses étaient publiées et accompagnées de réflexions non moins étranges.

« Ce que nous venons d'annoncer paraît respirer l'enthousiasme, disaient-ils, mais on saura un jour, que nous avons ménagé la disposition des esprits et que nous sommes demeurés au-dessous du sujet que nous avons à peindre. »

Vous comprenez, Messieurs, tout ce que de telles assertions avaient alors de révoltant et de chimérique; et pourtant, elles étaient soutenues, appuyées, par des hommes de mérite; tant la passion peut quelquefois nous aveugler et fausser notre jugement!

Ce qui ne vous étonnera pas moins que l'enthousiasme des magnétiseurs, c'est la conduite des corps savants de cette époque qui ne surent pas mieux, que les premiers, conserver assez de sang froid pour prononcer sans passion sur le magnétisme.

Vous savez que des commissions nombreuses furent nommées d'office par Louis XVI pour examiner le système de Mesmer; et que ces commissions furent composées des Lavoisier, des Bailly, des Franklin, des Jussieu et d'une foule d'autres savants non moins illustres: on était donc en droit de tout attendre d'un semblable aréopage: à coup sûr, la lumière devait en sortir ; et pourtant cela n'arriva pas.

Mais, Messieurs, il faudrait vous reporter à cette époque, et en feuilleter les archives, pour avoir une idée de l'agitation dans laquelle cette simple question de magnétisme avait jeté la France.

« D'un côté, on voyait les corps savants aveuglés par l'esprit de parti, chercher à proscrire cette découverte; de l'autre une partie de la cour et de la ville embrasser avec chaleur la nouvelle doctrine, et prendre fait et cause pour Mesmer, dont le caractère avait su se concilier l'estime générale.

Les uns niaient tous les faits de la magnétisation, ou les expliquaient par des causes erronées, que je vous ferai connaître plus tard: les autres, au

contraire, adoptaient tout ce qu'avait dit et écrit leur chef, et par cela même allaient beaucoup trop loin dans leurs croyances.

La guerre était vive des deux côtés : Paris était inondé de brochures (il en a paru plus de 500 dans l'espace de dix-huit mois) ; l'esprit, l'érudition et le sarcasme y brillaient tour-à-tour : on croirait difficilement aujourd'hui à tant d'irritation, si des témoignages irrécusables n'étaient lu pour nous révéler l'acharnement des deux partis. La querelle s'envenimait de plus en plus; etc'est le moment où les esprits étaient ainsi disposés, que les membres de la commission choisissent pour examiner la question du magnétisme : aussi, Messieurs , je dois le dire avec douleur, leur rapport se trouve partout empreint de leurs préventions, et partout nous voyons les commissaires aux prisés avec la vérité que toujours ils éludent; tous les arguments leur sont bons pour expliquer des faits qui étaient alors inexplicables, et ils ne craignent pas de compromettre une réputation justement acquise, pour laisser à la postérité un monument qui doit signaler un jour les écueils du génie, lorsqu'il est animé par la passion. Cependant malgré les rapports passionnés des commissaires, les faits se multiplient, ils parlent, et le magnétisme sort triomphant d'une lutte dans laquelle on s'était promis peut-être de l'étouffer.

Cette circonstance nous rappelle que bien des questions importantes ont été décidées sans le concours des savants, et souvent même en opposition

formelle avec la vérité. Tout le monde se souvient que les premiers qui prétendirent avoir vu tomber des aérolithes, ne purent faire croire à la réalité de leur récit. Mais enfin des faits semblables furent attestés par d'autres témoins, et personne ne conteste aujourd'hui un phénomène alors nié par ce qu'il y avait de plus savant.

Ce qui est arrivé à l'occasion des aérolithes arrivera indubitablement à l'égard du magnétisme animal, et le moment n'en est pas éloigné; mais continuons notre récit.

A côté de la force se trouve presque toujours l'intolérance : les corps savants qui pouvaient impunément imposer au public leurs croyances ou leurs opinions, n'ignoraient pas le mal qu'ils pouvaient faire à Mesmer ; aussi commencèrent-ils bien longtemps avant de présenter leur rapport, à persécuter les partisans de la nouvelle doctrine, et un grand nombre de médecins furent-ils victimes de leur zèle pour la propagation du magnétisme; on poussa l'impudeur jusqu'à vouloir les faire mentir à leur propre conscience. Aujourd'hui ces faits nous paraîtraient incroyables, s'ils n'étaient consignés dans une foule de mémoires écrits dans le temps par les médecins persécutés.

Permettez-moi de vous citer un fragment de l'un de ces mémoires, pour vous donner une idée de l'animosité qui existait alors contre Mesmer et ses partisans.

J'extrais ce passage d'une brochure intitulée: Rapport au public de quelques abus auxquels le magnétisme a donné lieu; par M. Donglé, docteur régent. (*)

(*) Cette brochure a été publiée en 1785.

« On dénonce trente docteurs magnétisants, on donne un veniat à chacun en particulier. Ils arrivent presque tous et sont relégués dans une salle séparée de l'assemblée. Chacun attendait avec impatience l'appel général, et se promenaient long et en large avec sa façon de penser » et d'agir. On m'apprend qu'il est question de nous faire signer une espèce de formulaire. Nous verrons ce qu'il contient, dis-je alors, et nous signerons, ou nous ne signerons pas.

L'appariteur parait enfin et m'appelle : comme le plus ancien, j'avais cet honneur-là. J'entre, fort surpris de n'être suivi d'aucun de mes compagnons. On me fait asseoir, et M. le doyen commence par me demander si j'ai donné de l'argent pour me faire instruire du magnétisme. Surpris encore plus de cette question, je répondis, par respect, que M. Deslong ne prenait point d'argent, qu'il ne recevait que des médecins pour observer et l'aider;

qu'il était on ne peut plus honnête, modeste et complaisant, et que d'ailleurs la faculté ne l'ignorait pas.

Je ne fatiguerai point le lecteur par le détail des autres questions. Je fus interrogé en criminel, et je me croyais transféré en la grande chambre de la Tournelle. On finit enfin par me présenter une formule à laquelle je ne crus pas devoir m'assujétir. Je ne voulus point signer, et » répétau à la Faculté, pour lui prouver mon zèle et ma soumission, que je n'avais pas encore trouvé dans cette méthode un degré d'utilité suffisant pour lui en rendre compte, que j'y avais observé quelques effets pouvant être attribués à l'action de la chaleur d'un homme sain, sur un infirme; qu'il fallait, pour magnétiser les malades dans leur lit, beaucoup de courage, de force et de santé, etc. Je sortis, un autre me succéda.»

Voici quelle était la formule qu'on voulait faire signer à chaque docteur régent :

Aucun docteur ne se déclarera partisan du magnétisme animal, ni par ses écrits ni par sa pratique, sous peine d'être rayé du tableau des docteurs régents, cet arrêté est du 27 août 1784.

Vous le voyez, Messieurs, il est aisé de vous démontrer que les corps savants n'ont jamais suivi d'autre système que de combattre aveuglément tout ce qui était vrai, tout ce qui était utile; je pourrais, à l'appui de cette

assertion, vous citer l'exemple si connu de Galilée persécuté pour avoir mis en évidence le vrai système des cieux ; celui de Christophe Colomb, annonçant en vain le nouveau monde ; celui de Harvey, démontrant pendant trente années la circulation du sang, sans pouvoir y faire croire. Plus tard on a vu combien de temps la faculté de médecine a condamné la pratique du quinquina si précieux dans les fièvres intermittentes ; celle de l'antimoine dont on fait un usage si fréquent aujourd'hui ; on sait qu'en 1636, après de longues discussions et d'inutiles efforts de la part des partisans du nouveau médicament, la Faculté flétrit et chassa de son sein un célèbre médecin, parce que ce médecin avait, contre sa défense, fait usage de l'émétique réprouvé. N'a-t-on pas, même de notre temps, vu l'inoculation proscrite par la même Faculté, qui, dans un décret de l'année 1745, la traita de meurtrière, de criminelle et de magique?

C'est au milieu du dix-huitième siècle que la Faculté parlait ainsi de l'inoculation! Non moins animée alors contre les inoculateurs qu'elle ne l'a été depuis contre les magnétiseurs, elle les appelait bourreaux et imposteurs, et donnait aux inoculés les qualifications de dupes et d'imbéciles.

Tant de vérités méconnues et persécutées devraient, ce me semble, nous rendre plus circonspects et nous empêcher de nier, sans examen, des faits attestés, quelque étranges qu'ils puissent nous paraître.

Mais ce n'est pas ainsi que nous procédons : « L'expérience des siècles passés est perdue pour nous ; ou du moins nous n'en tirons que des instructions stériles, et qui ne nous servent plus de rien, quand l'occasion se présente d'en faire usage; car telle est la nature de notre esprit, que les choses qui nous paraissent les plus claires, quand nous les considérons en elles-mêmes et d'une manière générale, nous ne savons plus en faire l'application dans les cas particuliers, quand » nous sommes égarés par nos préjugés et nos préventions. »

Je reviens, Messieurs, au jugement inique prononcé par l'ancienne Faculté, contre quelques-uns de ses membres, accusés de croire et de pratiquer le magnétisme.

Plusieurs docteurs régents ne se soumirent point au jugement prononcé contre eux : ils ne voulurent point transiger avec leur conscience; ils furent impitoyablement rayés de la liste des docteurs régents, et privés des honneurs et des émoluments qui étaient attachés à leurs fonctions. De ce nombre étaient le docteur Deslon, premier médecin du comte d'Artois, et M. Varnier, autre docteur régent, qui, disait-on, montrait dans sa pratique, dans ses discours et ses écrits, trop d'obstination, pour le prétendu magnétisme animal. Ce décret est du 23 avril 1784.

Il donna lieu à un mémoire de M. Varnier qui se rendit appelant : ce mémoire rédigé par M. Fournel, avocat, est un monument précieux où la sagesse et la prudence, sont mises en opposition avec la sottise et le délire de la Faculté. Ce mémoire est appuyé d'une consultation de dix-sept avocats des plus distingués qui tous blâment la conduite de la Faculté; surtout lorsqu'elle exigeait le serment de ne jamais croire au magnétisme, et de ne s'en déclarer jamais partisan !

L'acte d'iniquité d'un corps qui devait se respecter, contribua beaucoup à augmenter les partisans de la nouvelle doctrine ; et ce qui devait encore donner plus de fondement au système de Mesmer, et ébranler le respect, que quelques personnes conservaient encore pour la décision des savants qui l'avaient jugé, ce fut la résolution de M. de Jussieu, qui ne voulut pas signer le rapport fait par Mauduyt, Andry et Caille, avec lesquels il avait également été chargé de l'examen. M. de Jussieu fit un rapport particulier, dans lequel, sans admettre entièrement le système de Mesmer, il semble pourtant y reconnaître quelque fondement. (*)

(*) Mesmer, écrivant à un de ses amis, en 1783, disait : « Mon existence ressemble absolument à celle de tous les hommes, qui en combinant des idées fortes et d'une vaste étendue, sont » arrivés aune grande erreur ou à une grande vérité ; ils appartiennent à cette erreur ou a cette vérité ; et selon qu'elle est » accueillie ou rejetée, ils vivent admirés ou meurent

malheureux. Mais quoi qu'ils tentent pour recouvrer leur indépendance primitive, c'est-à-dire pour séparer leur destinée de celle du système dont ils sont les auteurs, ils ne font que d'inutiles efforts. Leur travail est celui de Sisyphé, qui roule malgré lui le rocher qui l'écrase ; rien ne peut les soustraire à la tâche qu'ils se sont imposée. »

M. de Jussieu fit un acte de grand courage en se séparant de ses confrères, et ne craignit pas de braver les traits du ridicule qui poursuivait, dans le monde savant, tous les partisans du magnétisme , et peut-être même les menaces du pouvoir.

Partout en France se formaient des sociétés sous le nom de sociétés de l'harmonie: beaucoup de personnes distinguées étaient initiées aux secrets de Mesmer; Lyon, Bordeaux, Rouen, Strasbourg, Nantes, avaient des traitements publics, où étaient guéris gratis, un grand nombre de malades.

La société de la seule ville de Strasbourg comptait 180 membres.

Des procès-verbaux constatant les guérisons qui s'opéraient dans ces traitements, étaient imprimés et répandus avec profusion. (*)

(*) Ce qui prouve bien la bonne foi des partisans de Mesmer et la réalité des cures qu'ils opéraient, c'est qu'en même temps qu'ils déposaient chez le notaire les originaux des certificats constatant les guérisons de maladies, ils

déposaient également des fonds spécialement destinés a la vérification des faits et & leur réfutation s'ils étaient tronqués. La médecine ordinaire ne nous a jamais offert de semblables exemples.

Malgré les faits éclatants et positifs de l'existence du magnétisme, Mesmer était joué sur la scène; des poèmes burlesques étaient imprimés contre sa doctrine, et des chansons où lui-même était travesti, circulaient dans Paris.

Le magnétisme était le sujet de toutes les conversations.

Mesmer avant de quitter la France se rendit à Spa, où le dérangement de sa santé le retint quelque temps. Plusieurs malades d'un rang distingué et d'une fortune considérable, avaient suivi Mesmer à Spa pour ne pas interrompre leurs traitements : ces malades partageaient vivement la douleur de celui auquel ils croyaient devoir le soulagement de leurs maux. Attachés au magnétisme dont ils ressentaient les effets bienfaisants, ils résolurent d'assurer sa propagation en France, en procurant, au moyen d'une souscription, à l'auteur de la découverte, une fortune indépendante qui le mît à même de la répandre de la manière qu'il jugerait le plus convenable.

Cette souscription eut lieu en effet : Mesmer accepta la proposition qui lui fut faite de former des élèves ; et le nombre des souscripteurs qui devait

être de cent, dépassa de beaucoup, ce nombre, quoique le prix de chaque souscription fût de cent louis.

Les membres de cette société, instruits de la doctrine de Mesmer, exécutèrent le projet qu'ils avaient formé; ils répandirent gratuitement la connaissance du magnétisme dans les provinces, et Mesmer quitta la France, pour n'y plus revenir.

Vous devez trouver étrange, qu'après avoir fait tant de bruit, il se soit éclipsé tout-à-coup :

Eh! Messieurs ! vous savez tous qu'une agitation bien autrement grande que celle qu'il avait causée, survint en France ; on eut alors d'autres intérêts à défendre que ceux de la science; chacun, dans le tumulte des affaires publiques, songea à soi, et s'occupa peu d'une vérité qui n'était plus rien, en présence des événements majeurs qui captivaient toutes les attentions et changeaient toutes les existences.

Le magnétisme abandonné comme toutes les sciences libérales, fut oublié avec les membres qui en possédaient la connaissance; les élèves de Mesmer tous riches et titrés furent obligés de s'expatrier pour sauver leur vie, qui n'était plus en sûreté dans leur pays ; ils reportèrent la découverte du magnétisme à son berceau ; l'Allemagne, la Hollande profitèrent de ses

bienfaits, et quelques-uns des élèves de Mesmer la portèrent même en Amérique.

Aussi pendant un espace de plusieurs années, nous ne voyons en France nulle trace du magnétisme: seulement quelques individus isolés agissaient dans le silence et faisaient le bien autour d'eux, sans publier le résultat de leur pratique.

Bientôt arrivèrent les Puységur animés d'une philanthropie que des infortunes personnelles n'avaient point altérée; ils rapportèrent et entretinrent le feu sacré qu'ils avaient reçu de leur maître Mesmer. Avec eux on vit bientôt s'ouvrir de nouveaux traitements, et malgré les sarcasmes et les railleries des gens qui, sans avoir rien vu nient tous les faits, ils publièrent de nouveaux ouvrages, où ils exposèrent une doctrine nouvelle, appuyée par de nouveaux et nombreux faits. La découverte du somnambulisme par M. de Puységur prêtait de nouveaux charmes à l'étude de la magnétisation; et la physiologie, et la psychologie, s'enrichirent d'une découverte qui fera bientôt votre admiration.

Si l'enthousiasme qui accompagna la seconde apparition du magnétisme parmi nous, fut moins grand, il fut aussi plus durable; on fit moins parade de cette vérité nouvelle et plus d'hommes s'occupèrent, dans le silence du cabinet, à méditer sur ses résultats.

Quelques hommes osèrent cependant rompre des lances avec les incrédules, mais n'ayant eux-mêmes aucunes règles pour se conduire et ne sachant pas d'une manière certaine reconnaître les faits vrais de ceux qui pouvaient n'être que simulés, ils ne purent faire le bien qu'à demi. L'abbé Faria fut un de ces derniers: il ouvrit un cours public de magnétisme et attira chez lui beaucoup de savants. Sans juger encore les doctrines de ce magnétiseur, nous devons lui rendre pleine justice ; il contribua beaucoup à répandre le magnétisme en France. Doué d'une puissance presque incroyable (si on ne savait que cette puissance augmente par l'exercice), il força quelques savants à reconnaître une force qui leur était inconnue: nous étions alors dans un siècle plus positif; et, comme plus que jamais, on reconnaissait qu'il n'y avait point d'effet sans cause, les nouveaux convertis au magnétisme crurent qu'il était de leur dignité de ne pas dédaigner l'étude de cette découverte. Ils s'attachèrent donc et suivirent de plus en plus l'homme à prodiges; ils apprirent eux-mêmes à magnétiser; ils reconnurent bientôt que ces effets magnétiques se produisaient par une cause naturelle» dépendante de notre volonté: que cette faculté était commune à tous ; et que l'abbé Faria ne faisait que la mettre en jeu avec plus d'énergie, mais sans privilège spécial.

Des ouvrages majeurs parurent; le nom de leurs auteurs, la réputation dont ils jouissaient dans le monde, fixèrent enfin d'une manière durable

l'opinion de beaucoup de gens instruits ; non que ces derniers crussent pour cela à tout ce qu'on racontait de la faculté magnétique ; mais prenant en considération le mérite bien connu des gens qui disaient avoir expérimenté, leur bonne foi et leur désintéressement, ils ne pouvaient sans témérité taxer de mensonges des faits si bien attestés. L'incrédulité fléchit devant la vérité : le doute pénétra de toutes parts dans les rangs des corps savants; chacun fut alors plus soigneux de sa renommée, on n'osa plus écrire contre ce que l'on ne connaissait pas, on abandonna les épithètes peu honorables dont on se servait habituellement pour désigner les personnes qui s'occupaient à répandre la connaissance du magnétisme.

Mais seulement on opposa une force d'inertie désespérante; on se refusait à voir des faits, à les examiner. Il y avait bien ça et là, quelques individus qui, à force d'instances, consentaient à voir, mais la majeure partie des savants qui se souvenaient d'avoir été juges dans cette question et de s'être prononcés pour la négative, n'osaient pas courir le risque d'être forcés de donner une rétractation ; ils craignaient d'être convaincus et accusés de légèreté.

M. de Puységur leur facilitait pourtant les moyens de revenir avec honneur de leur première décision.

Voici quel était le langage de cet homme estimable.

« Toute découverte dans les sciences, disait-il, devant, pour être admise, être revêtue de la sanction des savants, c'est à eux seuls qu'il appartient de prononcer, tant sur l'existence que sur l'utilité du magnétisme animal; certain de la réalité des faits que j'ai observés, autant je mets de prix à les en persuader, autant je leur soumets avec docilité tous les aperçus et toutes les conséquences que mon esprit ou mon sentiment en auraient pu tirer. Quelque sévère que soit leur jugement à mon égard, il ne pourra que satisfaire au désir que j'ai de n'admettre que des vérités, mais qu'il n'en soit généralement reconnu qu'autant qu'elles seront sanctionnées par leur lumière et revêtues de leur autorité. L'utilité des sciences et l'estime que je leur porte me feront toujours être flatté des leçons que je recevrai des savants et n'être affligé que de leur indifférence. »

M. de Puységur est mort sans être parvenu à son but; les savants ont gardé le silence.

Les mêmes hommes cependant se sont enquis avec ardeur des phénomènes de la lumière, de ceux de l'électricité, etc., et aujourd'hui même ils recherchent avec empressement ceux que présente le galvanisme, et ils ferment opiniâtrement les yeux sur les phénomènes qui proviennent de la vie elle-même; ils ont complètement approfondi ou s'occupent d'approfondir la nature de tous ces fluides étrangers à la vitalité, et les effets surprenants du fluide vital leur sont entièrement inconnus; ces effets

si importants à étudier pour parvenir à la connaissance véritable de l'homme, n'ont encore obtenu que leur dédain.

Aussi, nous voyons se confirmer ce que je vous disais en commençant, que c'est aux jeunes gens à propager la découverte du magnétisme; vous verrez qu'au sein même de nos académies ce sont les plus jeunes membres qui se sont prononcés pour l'examen, que ce sont eux seuls qui ont expérimenté et reconnu les vieilles erreurs de leurs devanciers, et qui ont osé, secouant le joug d'un préjugé, qui pesait sur eux de toute l'autorité de la chose jugée, reconnaître et proclamer hautement la vérité.

Lorsque nous vous aurons convaincus de l'existence du magnétisme animal, nous espérons que vous joindrez votre voix à la nôtre pour en propager la connaissance et l'usage.

Vous accuserez la tiédeur des savants et surtout des médecins, car rien de ce qui intéresse la vie des hommes ne doit leur être indifférent; vous leur reprocherez de laisser dans l'oubli une vérité aussi importante que l'est celle du magnétisme ; appelés chaque jour à prononcer sur des effets dont la cause leur échappe, chaque jour ils se voyent réduits à la nécessité malheureuse de corriger la nature, qu'ils ne connaissent point, par les procédés d'un art que souvent ils ne connaissent pas davantage ; chaque jour ils ont donc des souhaits à former, pour qu'une révolution avantageuse

au progrès des sciences développe enfin quelques germes de vérité, sur le sol ingrat qu'ils cultivent depuis si longtemps , avec tant de constance et si peu de succès. (*) Vous vous plaindrez hautement de les voir reculer devant un examen sérieux et attentif.

(*) « On lit dans la plupart des livres modernes qu'à l'époque » du renouvellement des sciences, la médecine s'est perfectionnée; que tes découvertes immenses qu'on a faites en anatomie, en physique, en chimie, ne permettent pas de révoquer ses progrès en doute ; qu'elles ont appris aux praticiens des routes nouvelles; qu'elles lui ont fait voir de nouvelles forces; que l'économie animale est mieux connue et qu'il est » plus aisé d'en rétablir les ressorts lorsqu'ils sont dérangés. Mais si cela est vrai, pourquoi donc, malgré les secours d'une théorie lumineuse, la pratique a-t-elle si peu changé ? Guérit-on plus sûrement? Prévoit-on mieux la terminaison des maladies?»

Vous interrogeant, vous vous demandez sans doute, pourquoi l'Académie de médecine n'a pas encore pris de résolution sur ce sujet, bien qu'un rapport, où tous les intérêts de corps ont été ménagés , lui ait été lu le 28 juin 1831, par M. Husson, nommé rapporteur par la commission du magnétisme.

Vous chercherez les motifs d'un semblable refus d'examen! D'un semblable déni de justice! Et votre étonnement sera grand lorsque je vous donnerai connaissance des faits que contient ce rapport : ils sont d'une telle nature que la commission composée de 11 membres de l'Académie s'est déclarée convaincue, bien que la plupart des membres de cette commission fussent incroyables avant l'examen.

Vous verrez que l'un des commissaires soumis lui-même à la magnétisation (*) en a éprouvé les effets les plus évidents, et les moins contestables, non seulement dans une séance, mais dans plusieurs, toujours devant ses confrères et dans des circonstances qui n'étaient cependant nullement favorables aux expériences.

(*) C'est moi qui le magnétisais.

Tous ces faits que je vous signalerai ont été consignés dans des procès-verbaux qui furent signés par tous les membres de la commission.

Vous penserez que ce n'est pas remplir son mandat que de taire une vérité qui peut être utile à l'avancement de la science, et à notre bonheur, s'il est vrai toutefois que l'action magnétique exerce une influence salutaire sur l'économie animale.

Négliger d'approfondir la théorie du magnétisme et les moyens de rendre ses effets plus sensibles, ne point chercher si son influence plus ou moins grande ne pourrait déterminer le siège de nos maux, c'est ressembler aux habitants d'Ephèse. « Si parmi nous, disaient-ils, quelqu'un veut exceller ou trouver un nouvel art, qu'il soit banni ; qu'il aille porter ailleurs sa supériorité et ses lumières. »

Ce langage est dur, mais la conduite des savants et des médecins semble le justifier complètement; car quels sont les motifs qui pourraient s'opposer à l'adoption du magnétisme? Serait-ce parce qu'on a crié au miracle en apercevant quelques phénomènes étranges?

« Eh! messieurs, il n'y a rien de merveilleux » dans le magnétisme animal. C'est un agent naturel, encore inaperçu, inouï pour plusieurs et voilà tout. Il n'y a de merveilles, de miracles que pour les sots. Plus les peuples sont ignorants et plus il y a de miracles, parce que ignorant la plupart des phénomènes de la nature, il y a un plus grand nombre de faits qui échappent à leurs connaissances, et leur paraissent étrangers à ses lois. Plus les peuples s'instruisent, plus leurs connaissances s'étendent, et moins il existe de faits qu'ils surprennent. Lorsqu'ils en rencontrent de nouveaux, ils ne s'étonnent plus, ils ne crient pas au miracle, ils ne les nient même pas, mais ils les étudient et les rapprochent d'autres faits analogues déjà connus. Ainsi s'accroît par des anneaux successifs la chaîne des

connaissances humaines. Il est à remarquer que tout ce qui est nouveau et surtout inaccoutumé, excite en nous le rire, le mépris ou l'étonnement. Le sage ne doit ni mépriser, ni s'étonner, il doit examiner. La plupart des phénomènes de la nature sont tous au moins aussi surprenants que ceux du magnétisme animal : certes la lumière parcourant 4 millions de lieues par minute, nous donnant la faculté de reconnaître l'existence d'objets placés à plusieurs milliards de lieues de nous, et cela dans un instant, faisant pénétrer le spectacle de l'immensité de la nature entière par une ouverture de la grandeur d'une tête d'épingle, est un miracle bien autrement surprenant que l'influence d'un individu sur un autre à la distance de quelques pieds.

L'attraction régissant l'univers, se faisant sentir sans intermédiaire à des distances énormes d'un astre à un autre, maintenant ainsi dans leur cours les globes célestes, n'est-elle pas encore une merveille bien autrement surprenante ? Et cependant qui fait attention à la magie de la lumière et de l'attraction ? A peine quelques hommes s'en occupent-ils; le reste jouit de leurs bienfaits sans s'en étonner et même sans y songer. Pourquoi? Parce que ce sont des choses habituelles. »

Il est téméraire, il est même insensé de vouloir imposer des bornes à la nature, et il n'y a plus aujourd'hui que l'hypocrisie qui se serve de ces moyens pour arrêter l'essor du magnétisme, car rien dans ses effets ne viole

les lois de la nature. On a dit et répété que le magnétisme favorisait la superstition. Eh! Messieurs, qui ne reconnaît que cette assertion est un mensonge intéressé. Le magnétisme, au contraire, détruit toute espèce de superstition, et c'est un de ses grands bienfaits. Mais que ne dit-on pas d'une chose dont on ne veut pas reconnaître l'utilité?

Vous vous livrerez donc, Messieurs, à l'examen que nous venons vous proposer, vous y apporterez cet esprit de doute qui consiste à ne croire ou à nier que lorsqu'on a examiné, vu, appliqué ses sens. C'est la seule règle, la seule cause de toute connaissance positive et de tout progrès dans les sciences.

Messieurs, la pratique du magnétisme nous dispose à la philosophie ; non à cette philosophie orgueilleuse qui veut dominer l'opinion, mais à cette philosophie douce et tranquille qui rapproche les hommes, qui nous fait voir un frère dans celui qui a besoin de nous, qui, après les devoirs que nous avons à remplir, nous inspire le besoin de consacrer nos moments de loisirs à des actes de charité ; qui nous éloigne des discussions politiques, nous porte à ne pas nous attacher à des systèmes, mais à rectifier notre jugement par des faits ; qui nous démontre la spiritualité de l'âme, la puissance de la volonté, l'usage que nous pouvons faire de cette volonté ; qui nous détache des plaisirs frivoles et nous inspire le goût des bonnes mœurs ; qui nous montre enfin que les hommes sont fils d'un même père,

unis par des relations physiques et morales; qu'ils sont comme les membres d'un même corps, qu'ils sympathisent les uns avec les autres, et qu'ils peuvent tous exercer une influence salutaire sur leurs semblables.

On peut ajouter que l'étude du magnétisme joint à la vérité de l'histoire l'intérêt du roman et le merveilleux de la féerie; qu'il produit les effets les plus curieux, les plus intéressants et les plus utiles; qu'il procure les plus grandes jouissances; qu'il faut même de grands efforts pour ne pas s'exalter au dernier point à la vue de toutes les merveilles du magnétisme de l'homme.

Il fait voir un nouvel ordre de choses, il vous transporte dans un nouvel univers, répand un nouveau jour sur tous les objets du ressort de la physique, agrandit le domaine de nos connaissances dont on peut dire qu'il est la clef; il manifeste d'une manière éclatante la toute puissance et les merveilles du souverain être, et remplit le cœur de l'homme de la plus profonde vénération pour l'ordre, l'harmonie et les rapports qui régissent dans l'univers, d'où dérivent plusieurs lois tant physiques que morales, lois primitives et essentielles qu'on ne peut transgresser sans éprouver les peines attachées à cette transgression. Il procure des plaisirs qui sont autant au-dessus des autres plaisirs que la science du magnétisme est au-dessus des autres sciences : plaisirs si vifs qu'ils ont fait dire à l'illustre auteur des mémoires de Busancy, qu'ils donnaient trop d'existence.

Avant de terminer cette leçon, je dois vous entretenir des causes particulières qui m'ont engagé à prendre la défense du magnétisme.

Il y a quatorze ans qu'un étudiant en médecine eut occasion de foire devant une nombreuse assemblée de médecins une série d'expériences dont le résultat a été très-connu.

Voici le fait :

On parlait un jour devant M. Husson, médecin del'Hôtel-Dieu, d'expériences magnétiques faites dans le monde sur des malades qu'on prétendait avoir guéris de cette manière. On contestait devant ce savant médecin l'existence du magnétisme, pensant qu'il partageait le doute manifesté par les personnes qui composaient alors sa clinique. Mais M. Husson répondit, qu'ayant de nier une chose il fallait avant tout l'examiner, et que, si on lui amenait un magnétiseur, il s'empresserait de le mettre à l'épreuve, pour juger si, en effet, le magnétisme existe, ou si ce n'était qu'une jonglerie.

On pensait généralement que la hardiesse des partisans du magnétisme n'irait pas jusqu'à s'exposer à venir, en face d'aussi bons juges, jouer un rôle qui ne pouvait que faire naître le dédain et le ridicule.

Mais contre toute attente, le magnétiseur, prévenu de cette disposition, arriva le lendemain à la visite du professeur: vous dire comment il fut reçu, vous pouvez le deviner : il n'y eut que M. Husson qui conserva sa gravité.

Bref, une malade fut choisie, non par le magnétiseur, mais par les assistants; on prit une jeune fille extrêmement malade, pensant que si le magnétisme la guérissait, ce ne serait qu'un jeu pour lui de guérir tout l'hôpital. Tous les moyens que fournit la médecine avaient été employés sans succès. Douze cents sangsues, vingt saignées, autant de vésicatoires, l'eau glacée, les affusions froides, l'opium, le musc, la diète la plus rigoureuse, etc., etc., rien n'avait pu arrêter des vomissements de sang qui menaçaient les jours de la malade ; et réduite au dernier degré de marasme, elle attendait sa fin prochaine, placée sur un brancard; on la porta dans une chambre séparée, où les expériences devaient commencer; l'étudiant magnétiseur s'approcha d'elle sans cependant la toucher, étendant simplement la main en face la région épigastrique et la dirigeant sur les principaux viscères des cavités splanchniques, il continua cette manœuvre pendant 20 minutes seulement.

Pendant ce temps aucun changement ne s'était fait apercevoir chez la malade, elle fut reportée à son lit et chacun pensait qu'elle avait été déplacée inutilement.

Mais, Messieurs, à dater de ce moment, plus de vomissements; quelle était donc la cause d'un aussi grand changement? La malade suivait son régime habituel, et depuis plus de neuf mois on n'avait rien vu de semblable.

Le magnétisme était encore récusé, car on n'avait pas aperçu de changement apparent pendant son application; dans le doute, les expériences recommencèrent et on vit bientôt naître tous les phénomènes les plus extraordinaires du somnambulisme. L'insensibilité aux moxas, aux piqûres, à l'ammoniaque, et enfin un isolement complet pour tout ce qui n'était pas le magnétiseur ; des faits si étranges racontés par des médecins qui en avaient été les témoins, attirèrent une affluence considérable. Parmi les curieux il y en eut plusieurs qui furent mécontents de ces expériences, et qui, quoique convaincus, disaient-ils, de la réalité du magnétisme, jurèrent cependant d'employer leur crédit à en arrêter la propagation. Ils ne se bornèrent pas à cette menace, ils cherchèrent bientôt à faire planer sur l'étudiant en médecine, des soupçons injurieux à son caractère et à sa franchise. Cette conduite reprehensible ne fit qu'enflammer le zèle de l'étudiant pour la vérité. Il se promit, à son tour, d'employer ses facultés et tout son temps à la répandre et de se venger par la publicité, des moyens qui, dans cette circonstance, venaient de lui faire remporter le plus beau triomphe que tout homme généreux puisse envier.

La malade fut guérie, elle sortit de l'Hôtel-Dieu au bout de quarante jours, et existe encore aujourd'hui malgré l'assertion contraire de M. Re-
camier l'un des antagonistes du magnétisme, qui ne craignit pas de dire en
pleine académie que c'était à tort qu'on se vantait de cette guérison, que la
malade était morte dans ses salles; il attesta ce fait de la manière la plus
formelle.

Messieurs, la personne qui fit ces expériences vient remplir son vœu;
heureuse si elle peut vous déterminer à essayer vous-mêmes le moyen qui
lui fit obtenir quelque succès; vous l'aidez de cette manière à justifier le
magnétisme et les magnétiseurs des calomnies sans nombre qu'on s'est plu
à répandre sur eux.

Je suis aise, Messieurs, de pouvoir vous annoncer un commencement de
justification; une nouvelle thèse sur le magnétisme animal, vient d'être
soutenue à la faculté de médecine par un jeune médecin, M. Albert Jozwik,
étranger distingué. Les examinateurs ont parfaitement accueilli M. Jozwik
et l'ont encouragé dans ses recherches.

Je vais vous donner connaissance des faits magnétiques qui servent de
bases à cette thèse. Ils vous laisseront regretter qu'ils ne soient pas
plus nombreux.

Voici cette thèse :

10 août 1834.

MM. Pelletan, Dumeril, Andral, Rostan, Chomel, examinateurs.

Effets obtenus par l'emploi du magnétisme animal dans une asphyxie par commotion.

J'appelle asphyxié par commotion une asphyxie dont les auteurs n'ont pas parlé et qui a lieu dans le cas suivant :

PREMIER FAIT MAGNÉTIQUE.

Au mois de juillet 1829, dans le camp sous Varsovie, un sous-officier au 3^e régiment de chasseurs à pied de l'armée polonaise, se donna la mort en mettant le canon de son fusil dans sa bouche; le médecin de son régiment lui porta à l'instant même du secours, mais ce fut en vain. (On me fit un rapport du fait, car j'étais alors chargé du service de la division.) On avait porté le cadavre à l'infirmerie du régiment moi, après avoir reçu le rapport, je me rendis où était le cadavre, et, l'ayant encore trouvé chaud, je le magnétisai. Après une demi-heure de magnétisation, le malheureux a commencé à respirer: je le pansai alors, et le renvoyai à l'hôpital dit Uiazdow.

II^e FAIT MAGNÉTIQUE.

Effet du magnétisme dans une affection appelée danse de Saint Guy.

M. Joseph Skrodzki, capitaine, âgé de vingt-et-un ans, ayant été atteint de la maladie dite ci-dessus, a été traité par les médecins de Besançon, qui lui appliquèrent les cautères sur la région lombaire et sur les bras, et lui firent plusieurs saignées. Après avoir reconnu que les antiphlogistiques et les autres médicaments indiqués pour de semblables cas n'avaient produit aucune amélioration; ils conseillèrent au malade de faire un voyage à Paris. Il vint en effet dans cette ville, et fut reçu à l'hôpital de la Pitié, où il fut de nouveau saigné et soumis à l'application des moxas sur la région de la nuque. Tous ces moyens indiqués et suivis avec exactitude ne produisirent également aucun effet sensible dans l'amélioration de la maladie. Le malade vint me trouver comme son ancien médecin; son état ne me permit pas de faire un pronostic favorable : je lui proposai cependant de le traiter pendant quinze jours; car c'était alors seulement que je pourrais lui dire si je pouvais le guérir. Le malade était sorti de l'hôpital de la Pitié au mois de juillet 1832. Je commençai l'emploi du magnétisme aussitôt sa sortie. A la première séance de magnétisation les paroxysmes qui avaient eu lieu au commencement de la journée, ne reparurent plus, ils se sont bornés aux prodromes; pendant les jours suivants les prodromes ont été plus rares. Au

bout de sept jours, le malade se trouva guéri, et les parties qui étaient en état de suppuration furent guéries à l'aide de l'eau magnétisée.

III^e FAIT MAGNÉTIQUE.

Effet du magnétisme obtenu dans la maladie appelée ascite. Un enfant de huit ans, sans causes connues, fut atteint d'une ascite, et ensuite il lui survint un ulcère sur la jambe droite. Le médecin qui le traitait voulut pratiquer l'opération de la paracentèse, et dans cette vue, il me demanda un conseil. Je proposai de retarder de quelques jours l'opération, et de soumettre l'enfant au magnétisme, il voulut bien me le permettre. Dès le deuxième jour de magnétisation, les évacuations alvines devinrent plus abondantes que pendant l'administration des remèdes, qui, dans cette vue, avaient été précédemment donnés. Après la troisième séance, les évacuations furent moins nombreuses, mais les urines, furent rendues presque sans cesse. À la quatrième séance, les urines furent plus rares, mais la transpiration se manifesta dans le jour suivant; elle devint très-distincte, et le vingtième jour de traitement l'enfant fut guéri.

Chez toutes les personnes dont je viens de parler, le pouls fut naturel ou diminué; elles éprouvèrent pendant la magnétisation de légères secousses ou commotions qui étaient précédées par un sentiment de chaleur et accompagnées par une impossibilité d'ouvrir la bouche et de mouvoir les

membres, état qui cessait aussitôt que je cessais la magnétisation et que j'influais sur leur réveil. En sortant de cet état de torpeur elles ont éprouvé une sensation semblable à celle que l'on éprouve lorsqu'on souffle sur une personne.

Messieurs, dans la prochaine séance je vous entretiendrai des faits qui prouvent d'une manière évidente l'existence du principe que l'on appelle magnétisme animal.

Vous jugerez de la valeur des grands mots employés par nos adversaires pour servir à expliquer ses effets, l'imagination, la chaleur animale, l'imitation, l'éréthisme de la peau, et tout récemment le mot extase.

Vous reconnaîtrez que le magnétisme a une manière d'agir qui lui est propre et se trouve tout-à-fait indépendante des causes qui lui ont été assignées ;

Qu'il ne faut point de foi pour l'employer, ou le recevoir, qu'il n'est le privilège de personne en particulier;

Que nous le possédons tous, et qu'étant le résultat de notre organisation, la mort seule peut nous en priver.

Lorsque cette vérité vous sera démontrée, nous vous parlerons des phénomènes particuliers qu'il produit sur nous et notamment du

somnambulisme et des facultés qu'on acquiert dans cet état, facultés les plus étranges de toutes.

Nous rechercherons le magnétisme dans l'antiquité et nous en trouverons de nombreuses traces dans les auteurs anciens et modernes et dans les traditions populaires de tous les pays: les Oracles, la Pithie, sur son trépied, les Sibylles, les Possédés, les Visions, les Prédications, les Magiciens, les sortilèges, les sorts, les charmes offrent des indices assez évidents pour quelqu'un qui examine sans prévention.

Nous vous ferons connaître ensuite les dangers qui résultent d'une application irréfléchie et exercée comme elle l'est maintenant par une foule de personnes qui ne l'ont pas étudiée d'une manière spéciale.

Nous examinerons les doctrines qui ont servi de base au magnétisme, celles surtout qui régneront aujourd'hui, et nous vous tracerons des procédés qui nous semblent plus en harmonie avec l'état actuel de cette science et la seule route à suivre pour arriver à une conviction solide, conviction qui ne doit être basée que sur des faits physiques et purement matériels.

Pour vous faire bien comprendre les procédés enseignés par moi, je magnétiserai devant vous quelques personnes pour vous montrer comment on peut obtenir la production des phénomènes magnétiques en vous

mettant en évidence cette vérité, que chaque individu porte en soi-même sa vie et sa mort comme la santé et la maladie.

Que tout ce qui se peut connaître de la nature est manifesté en nous.

Et enfin, que l'on peut, en imitant la nature, l'obliger à foire un effort au-delà de ses productions ordinaires en l'aidant, par industrie, à guérir une foule de maladies que la nature seule, ou aidée d'un habile médecin ne pourrait guérir.

FIN DE LA PREMIERE LEÇON.

II^e LEÇON

« O philosophes abusés, naturalistes prétendus perçants, tous ne savez être curieux qu'à demi, vous croyez voir et vous ne voyez rien. Pénétrez plus avant et sans vous arrêter aux écorces superficielles de l'être qui vous détournent des profondes vérités que ce même être physique vous montre autant » qu'il le peut, lisez dans l'intérieur.

En lui est la vie, et la vie est la lumière des hommes. »

« Quel est donc cet agent qui a tant d'empire sur le corps de l'homme? Est-il moral ou physique? Une émanation de notre âme intellectuelle ou un rayon détaché de quelque astre bienfaisant? Chasse-t-il devant nous la cohorte effrayante des maladies comme une vapeur légère? Etablit-il enfin le règne de » la santé sur la terre ? »

Messieurs,

Dans ma première leçon, je n'ai fait que parcourir rapidement l'historique de la découverte du magnétisme animal, et que vous indiquer brièvement les difficultés qui ont retardé son établissement et son enseignement dans les écoles.

Vous aurez remarqué combien les corps savants avaient mis de partialité dans l'examen qu'ils avaient fait de la découverte de Mesmer. J'aurais pu, m'appuyant d'une foule de témoignages écrits, ne laisser dans vos esprits aucun doute à ce sujet; mais il ne s'agit plus de discussions sur des faits anciens; il n'est plus question de savoir si le magnétisme existait du temps de Mesmer ; ce qu'il importe , c'est de connaître s'il existe au temps où nous vivons.

Produit-on sur la nature humaine des effets, en employant des procédés particuliers? l'homme exerce-t-il cette action par l'intermédiaire d'un agent? Quelle est la nature de cet agent?

La cause en a-t-elle toujours existé? Et pourrions-nous , par la seule application du principe que nous croyons posséder, guérir quelques maladies?

Telles sont, Messieurs, les questions que nous nous proposons d'examiner : et de leur solution entière, doit découler pour nous le doute ou la croyance. Laissant de côté toutes les hypothèses, nous n'allons nous attacher qu'à des faits bien avérés, attestés par des hommes capables de bien observer, et que nous pourrions reproduire, s'il en était besoin.

Je voudrais, Messieurs, adopter la marche que l'on suit pour l'étude des sciences physiques, vous faire connaître les effets les plus simples du magnétisme, avant de vous parler des effets les plus composés. Mais cette méthode ne peut être employée que d'une manière arbitraire; car les phénomènes produits sur la nature vivante diffèrent essentiellement de ceux que l'on observe ailleurs; Vous le savez, Messieurs, les lois physiques sont constantes, invariables ; elles ne sont sujettes ni à augmenter ni à diminuer; tandis que les corps vivants, au moral comme au physique, n'offrent presque jamais la même manière d'être, et montrent, au contraire, des modifications infinies.

Je vais cependant procéder de cette manière, et ne m'occuper d'abord que d'une série de phénomènes présentant à peu près les mêmes caractères physiologiques. Je laisserai décote tous ceux qui m'éloigneraient de cette marche et les reprendrai dans une autre séance; mais, je vous le répète, je vais suivre une méthode factice, je vais employer une règle arbitraire, une

règle que n'admet point l'étude pratique, car les effets magnétiques les plus simples se présentent souvent avec les effets les plus extraordinaires.

Quoiqu'il en soit, j'ai la persuasion que le magnétisme, ce principe actif que nous possédons en nous, et qui, lorsque nous le voulons, se manifeste extérieurement par ses effets, a des lois particulières et constantes; seulement elles sont encore trop ignorées, pour qu'on puisse les établir d'une manière rigoureuse et les suivre toujours dans leurs manifestations.

Messieurs, lorsque l'on sait que l'on possède en soi la faculté magnétique, et que l'on est déterminé à la mettre en jeu, on ne tarde pas à voir naître des effets qui paraissent en être le produit, car l'individu sur lequel vous dirigez votre action éprouve des modifications dans sa manière d'être habituelle. Quelquefois ces changements s'opèrent brusquement, et sont très-apercevables, même pour l'observateur le moins attentif; souvent votre action ne se fait sentir qu'à la longue, et il faut, dans ce cas, pour les reconnaître, posséder des connaissances physiologiques. (*)

(*) Les effets magnétiques ne se manifestent pas toujours instantanément parce que nous n'avons pas comme la torpille, un réservoir où le fluide puisse s'accumuler et d'où il puisse être lancé avec abondance.

Les phénomènes produits par la magnétisation sont nombreux. Quelques-uns de ses effets peuvent être regardés comme provenant

d'agents connus et déjà étudiés. D'autres, au contraire, semblent être le résultat de causes insaisissables, et par là se soustraire à toutes les lois de la nature, telles du moins que nous les avons établies, et nous reporter au temps où tout était merveilleux, où la crédulité n'avait point de limites. Cependant, Messieurs, rassurez-vous, ces, phénomènes si extraordinaires pour les personnes qui les considèrent une première fois, cessent bientôt d'être des prodiges pour celui qui a l'habitude de les examiner, et si l'on ne peut encore les soumettre à l'analyse et les expliquer, ce temps arrivera inmanquablement.

Cicéron disait, il y a deux mille ans : « Quelque » phénomène qui se présente à vous, il est de » toute nécessité que la cause en soit dans la nature ; quel qu'étrange qu'il vous paraisse, il ne » peut être hors de la nature. Cherchez-en donc » la cause, et tâchez de la trouver si vous pouvez; si vous ne la trouvez pas, tenez pour certain qu'elle n'en existe pas moins, parce qu'il ne peut rien se faire sans cause; et toutes ces terreurs ou ces craintes que la nouveauté de la chose aurait pu faire naître en vous, repoussezles de votre esprit, en considérant que ces phénomènes viennent de la nature. »

La cause des effets magnétiques ne peut donc être hors de la nature, c'est aux esprits attentifs qu'il appartient de la rechercher et de la développer.

Je vais vous tracer brièvement les effets qui résultent de la magnétisation.

Quand un homme se soumet à l'action d'un autre homme, quand on lui applique ce qu'on a coutume d'appeler le magnétisme animal, voici ce qu'on observe le plus communément : légers picotements et clignotements des paupières, les battements du cœur augmentent ou se ralentissent, la température du corps varie sensiblement, les pommettes des joues se colorent ou pâlisent; des pandiculations se manifestent, des bâillements ont lieu, on entend parfois des borborygmes ; le besoin de se mouvoir se fait sentir, ou bien un état de calme avec un sentiment de bien-être inaccoutumé, il semble au magnétisé que son sang circule avec plus de facilité, il se complaît dans cet état, les inspirations éprouvent des modifications marquées , et souvent, par une anomalie qui paraît bizarre, la circulation augmente de force tandis que la respiration diminue et que l'ampliation de la poitrine a lieu plus rarement.

Nous avons constaté dans un cas l'énorme changement que je rais citer : le pouls donnait 65 pulsations et les inspirations étaient de 24 par minute, avant l'opération ; après la magnétisation, on comptait de 115 à 120 pulsations et les inspirations étaient réduites à 12.

On sent quelquefois des picotements dans les membres, un léger fourmillement dans les intestins, d'anciennes douleurs se réveillent; dans certains cas, l'agent magnétique semble ne rien produire, le patient ne sent absolument rien, cependant vous reconnaîtrez plus tard que l'on ne magnétise jamais sans que quelques modifications aient lieu dans l'organisation de celui qui s'est soumis à vos expériences.

Tels sont les effets les plus simples et les plus fréquents, mais dans certaines circonstances, qu'il est impossible de déterminer d'avance, le magnétisé éprouve une série de phénomènes que nous allons parcourir.

Les effets résultant du magnétisme continuant, les paupières sont agitées d'un mouvement convulsif, elles se ferment bientôt, contre la volonté du magnétisé; il veut les ouvrir et ne peut y parvenir : en vain fait-il des efforts, si le magnétiseur persiste dans sa volonté; la clôture des paupières continue pendant un certain temps. Ces symptômes de sommeil sont, dans quelques cas, accompagnés d'un sentiment de plaisir indéfinissable.

Par fois le magnétisé sent ses membres s'engourdir, il éprouve le besoin de dormir, il se sent obligé de changer de place s'il veut s'y soustraire; lorsqu'il reste dans la position qu'il affectait, sa tête devient extrêmement pesante ; entraînée par son poids, elle tombe sur sa poitrine ; quelquefois,

mais plus rarement, elle est portée en arrière, ses paupières sont à demi fermées, le globe de l'œil se meut lentement dans son orbite, on peut en suivre le mouvement : il est porté de bas en haut, s'incline, demeure immobile et convulsé. Les membres du magnétisé fléchissent et deviennent froids, sa respiration se fait entendre, quelquefois des mucosités tombent des commissures des lèvres, le magnétisé dort alors d'un sommeil profond ou léger. Si vous lui parlez dans cet état, vous le voyez faire des efforts pour vous répondre; tantôt il ne peut y parvenir, tantôt aussi il se réveille tout à coup, frotte ses yeux, vous regarde avec étonnement, se rappelle ce que vous avez dit devant lui comme on se rappelle un rêve, il pourra vous raconter les diverses sensations qui l'auront agité. Dans cet état, évitez de le laisser toucher par quelqu'un, car il pourrait, avant ou après son réveil, éprouver des convulsions.

D'autres fois, Messieurs, le magnétisé ne peut se réveiller, c'est alors que, pour lui, commence une nouvelle existence, et, pour l'observateur, une suite de phénomènes qui n'intéressent pas moins le physiologiste que le psychologue. Quelle que soit la cause qui ait produit un semblable effet, nous n'allons considérer que le phénomène en lui-même, et chercher à le constater.

Puisque ces phénomènes sont les premiers qui s'offrirent dès l'origine de la découverte du magnétisme, je dois vous citer les nombreux témoignages

qu'ils reçurent de leur existence, vous ne pourrez les récuser. Je vous ai dit, dans, la dernière séance, que plusieurs commissions avaient été nommées en 1784 pour examiner le magnétisme. Je vous ai dit que les commissaires avaient déclaré que le magnétisme animal n'existait pas, et cependant ils avaient reconnu et constaté les nombreux effets qui résultaient de l'emploi des procédés qui étaient censés favoriser l'émission du principe magnétique. Vous jugerez bientôt si les causes nouvelles que les commissaires adoptèrent, étaient plus propres à rendre raison des phénomènes qu'ils étaient appelés à reconnaître.

Lisons leur déclaration, qui reçut une grande publicité, puisqu'on prétend que le rapport où elle était consignée fut tiré à vingt mille exemplaires.

« Les malades, disent les commissaires, offrent un tableau très varié par les différents états où ils se trouvent ; quelques-uns, calmes et tranquilles, n'éprouvent rien; d'autres: toussent, crachent, sentent quelques légères douleurs, une chaleur locale ou universelle, et ont des sueurs; d'autres sont tourmentés et agités par des convulsions. Ces convulsions sont extraordinaires par leur durée et leur force; dès qu'une convulsion commence, plusieurs autres se déclarent. Les commissaires en ont vu durer » quatre heures. Bien n'est plus étonnant (ajoutent-ils), que le spectacle de ces convulsions ; quand on ne l'a pas vu on ne peut s'en faire »

une idée, et en le voyant, on est également surpris et du repos profond d'une partie de ces malades et de l'agitation qui anime les autres, on ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets constants une grande puissance qui agite les malades, qui les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. »

Quels hommes attestèrent ces faits, Messieurs? Les Lavoisier, les Bailly, les Franklin, les Bory, etc., et trente autres savants qu'il est inutile de vous nommer, tous gens dont la réputation était à l'abri du moindre soupçon et connus par une renommée plus qu'européenne.

Comme je vous le disais tout à l'heure, ces témoignages qui seraient suffisants pour établir la réalité des effets que Mesmer produisait, nous sont inutiles aujourd'hui, il ne s'agit plus de faits passés. Je vous les rappelle seulement pour vous faire remarquer l'identité qui existe entre eux et ceux que nous produisons maintenant, afin que, lorsque nous expliquerons les derniers, ceux-là se trouvent tout naturellement éclaircis.

Reprenons notre exposé des effets du magnétisme.

L'individu que vous avez magnétisé ou, si vous l'aimez mieux, l'être devant lequel vous avez étendu simplement les mains et fait des passes, avec l'intention d'agir sur lui magnétiquement, est tombé dans un état

particulier, il dort (*) : j'emploie ce mot parce qu'il a été consacré par le temps, mais ce n'est pas un véritable sommeil;

(*) Extrait d'une conversation de M. de Puységur avec M. de Pontleroy, officier-général mis en état de somnambulisme: Tout ce que j'éprouve. Il faut être dans l'état où je suis pour pouvoir l'apprendre. C'est plus qu'entendre, c'est plus que voir, mais je ne cessais aucun mot qui puisse expliquer cette perception. Un autre somnambule. »

« Pourquoi, me demanda-t-il, désignez- vous ainsi l'état où je suis? Le mot somnambulisme porte avec lui l'idée de sommeil, et certainement je ne dors pas.... il faudrait, ajouta-t - il, trouver un mot composé qui exprimât les diverses sensations que j'éprouve. D'abord un état de calme et de bonheur qui se sent mieux qu'il ne peut se rendre; ensuite, un oubli total de toute affection étrangère à mon bien-être; troisièmement un rapport intime avec vous; en quatrième lieu, une connaissance parfaite de moi-même. A l'aide du grec ou du latin, vous pourriez composer un mot, mais, ajoutait-il, tous les mots possibles ne vous donneraient jamais qu'un bien faible aperçu de il vous entend, ne peut quelquefois vous répondre que par signes ; ses mâchoires sont fortement serrées, il éprouve de la difficulté à les ouvrir; sa peau conserve parfois sa sensibilité habituelle, dans certains cas elle est même augmentée, mais souvent aussi elle est entièrement éteinte; on peut

impunément piquer le dormeur, le pincer, lui faire même des brûlures, il ne se réveille point et la sensibilité ne se montre nulle part.

L'ammoniaque concentré, porté, par la respiration, dans les voies aériennes, ne détermine aucuns changements, et ce qui, dans l'état habituel, pourrait donner la mort, reste sans effet dans cette espèce de somnambulisme.

Le patient est néanmoins dans un état où la vitalité se montre d'une manière remarquable, mais seulement dans quelques parties de l'organe de l'intelligence ; mais cet isolement si extraordinaire, si incompréhensible, par un mystère qui vous sera expliqué bientôt, n'existe que pour tout ce qui n'est pas le magnétiseur, car ce dernier est vivement senti, le contact le plus léger de sa part est perceptible au somnambule, et c'est souvent la seule voie de communication qu'il ait avec les corps extérieurs.

Si la sensibilité est éteinte, L'ouïe ne semble pas moins dépourvue d'action. Aucun bruit ne peut se faire entendre ; la voix, la chute ou l'agitation des corps sonores ne communiquent aucun son aux nerfs acoustiques ; ils semblent être dans un état complet de paralysie ; des coups de pistolet tirés à l'orifice du conduit auditif, tout en meurtrissant les chairs, laissent croire encore à la privation de ce sens. Mais cet état existe seulement pour tout ce qui n'est pas le magnétiseur, car ce dernier peut

faire entendre les moindres modulations de sa voix ; sa parole arrive de loin et se fait comprendre à des distances où une personne dans l'état naturel n'entendrait rien et ne pourrait même voir le mouvement des lèvres.

L'odorat n'existe également que pour les choses que le magnétiseur présente lui-même à percevoir; de l'agaric brûlé dans les fosses nasales d'un somnambule, tombé dans l'état que nous venons de décrire, n'a pas été senti, et les membranes muqueuses qui tapissent ses parties ont été altérées dans leur structure, sans communiquer au cerveau la moindre perception.

Je sens, Messieurs, qu'avant d'entrer plus avant dans la description des faits, il est besoin de vous donner l'assurance que les phénomènes que je viens de vous exposer ont été vérifiés, car ils sortent tellement de l'ordre des choses habituelles de la vie, que vous pourriez me prendre pour un rêveur, si je ne les appuyais à l'instant de preuves authentiques.

Vous savez déjà que de nombreuses expériences sur le magnétisme furent faites par moi à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1820. Vous savez que le somnambulisme s'offrit à notre observation et qu'un grand nombre de médecins incrédules attirés par la nouveauté du spectacle, furent témoins et demandèrent à s'assurer par eux-mêmes de la vérité de ce que je leur annonçais. Je les laissai faire tout ce qu'ils voulurent, car pour des phénomènes extraordinaires on ne doit croire que le témoignage de ses

sens. La présence de beaucoup de monde n'empêcha point la production du somnambulisme, et une fois cet état produit, les assistants mirent tout en usage pour constater la non sensibilité des magnétisés. On commença par leur passer des barbes de plume très-légères sur les lèvres et sur les ailes du nez; puis on leur pinça la peau, de telle sorte que des échimoses en étaient les suites ; puis on introduisit de la fumée dans les fosses nasales; on mit dans un bain de moutarde fortement sinapisé et dont l'eau était à un très-haut degré de chaleur, les pieds d'une somnambule.

Aucun de ces moyens ne détermina le plus léger changement, pas la plus légère marque de souffrance; le pouls interrogé n'offrait aucune altération. Mais au moment du réveil toutes les douleurs qui devaient être la suite immédiate de ces expériences furent vivement senties, et les malades s'indignèrent du traitement qu'on leur avait fait subir.

Rappelez - vous ce que je vous ai dit tout à l'heure, que ces expériences étaient faites par des incrédules et non par moi.

Toutes les personnes qui en furent témoins, les trouvèrent concluantes; j'ai leur témoignage écrit.

Quelques-uns des médecins qui assistèrent à ces expériences apprirent de moi le moyen de faire naître des phénomènes magnétiques, et ils ne tardèrent pas à en produire de semblables à ceux qu'ils avaient vus. Mais

avec eux naquit chez le magnétiseur le désir d'explorer' et de pousser plus avant leurs recherches, sans attendre ce que le hasard viendrait offrir. Ils voulurent obtenir des preuves plus positives de l'extinction de la sensibilité, ils cherchèrent donc des moyens qui dussent, par leur nature, ne laisser aucun doute dans leurs esprits.

Ici, Messieurs, vous allez entendre les observateurs eux-mêmes ; ce n'est plus moi, et le blame ou la louange, si vous en accordez, ne m'appartiennent pas.

Voici le texte d'un procès-verbal rédigé en présence des faits, par le docteur Roboam, qui était alors attaché à l'Hôtel-Dieu de Paris. « Je soussigné, certifie que le 6 janvier 1821, M. Récamier, à sa visite, m'a prié de mettre dans le sommeil magnétique le nommé Starin, couché au n° 8 de la salle Sainte-Madeleine; il l'a menacé auparavant de l'application d'un moxa, s'il se laissait endormir ; contre la volonté du malade , moi Roboam l'ai fait passer dans le sommeil magnétique pendant lequel M. Récamier a lui-même appliqué un moxa sur la partie antérieure un peu externe et supérieure de la cuisse droite, lequel a produit une escarre de 17 lignes de longueur et de 11 lignes de largeur; que Starin n'a pas donné la plus légère marque de sensibilité, soit par cris, mouvements, 'ou variations du pouls; qu'il n'a ressenti les douleurs résultant de l'application du moxa que lorsque je l'eus fait sortir du sommeil magnétique. Etaient présents à cette séance

M^{me} Sainte-Monique, mère de la salle, MM.Gibert, LaPeyre, Bergeret, Carquet, Truche, etc., etc. »

Voici encore un autre procès-verbal du même médecin.

« Je soussigné certifie, que le 8 janvier, à la prière de M, Récamier, j'ai mis dans le sommeil magnétique la nommée Le Roy (Lise), couchée au n° 22 de la salle Sainte-Agnès ; il l'avait auparavant menacée de l'application d'un moxa, si elle se laissait endormir. Contre la volonté de la malade, moi Roboam , l'ai fait passer dans le sommeil magnétique, pendant lequel M. Gibert a brûlé de l'agaric à l'ouverture des fosses nasales et cette fumée désagréable n'a rien produit de remarquable ; qu'ensuite M. Récamier* a appliqué lui-même, sur la région épigastrique un moxa qui a produit une escarre de 15 lignes de longueur sur 9 lignes de largeur; que pendant son application, la malade n'a pas témoigné la plus légère souffrance, soit par cris, mouvements, ou variation du pouls; qu'elle est restée dans un état d'insensibilité parfaite ; que sortie du sommeil, elle a témoigné beaucoup de douleur.

Etaient présents à cette séance MM. Gibert, Créqui, etc., etc.

Signé Roboam, Docteur Médecin.

S'il vous restait quelque doute sur l'authenticité du fait, j'ai ici le discours de M. Récamier à l'Académie de Médecine, qui justifie complètement la relation que je viens de vous faire d'un phénomène, jusqu'ici sans exemple.

Voici, Messieurs, d'autres expériences qui feront naître bien des réflexions dans vos esprits.

Quelques chirurgiens de l'Hôtel-Dieu changèrent de résidence. Un d'entre eux M. Margue fut placé dans le vaste hospice de la Salpêtrière. Là M. Margue s'occupa du magnétisme, et bientôt encore le somnambulisme se développa non sur une seule malade, mais sur plusieurs. M. Esquirol, alors médecin en chef de cet hospice ne s'opposa pas d'abord à ces expériences; il souffrit même qu'elles devinssent publiques, la foule des curieux était grande et les incrédules nombreux.

On répéta sur ces pauvres femmes les expériences de l'Hôtel-Dieu; puis ensuite, croyant sans doute que jusqu'à un certain point, on pouvait sentir la douleur sans la manifester, que la brûlure la plus forte pouvait encore se dissimuler, on ne crut mieux faire que de présenter à respirer aux somnambules de l'ammoniaque concentré. A cet effet, on en fut chercher, à la pharmacie de l'hospice, un bocal qui en contenait quatre onces, et on le déposa, plusieurs minutes de suite, sous le nez de chaque somnambule, en

s'assurant toutefois que l'inspiration portait bien dans la poitrine, le gaz délétère qui s'échappait du vase. On répéta cette expérience à plusieurs reprises et jamais il ne fut possible aux observateurs de surprendre la plus légère manifestation de gêne et de douleur.

J'abandonne encore cette expérience à vos réflexions, Messieurs, cependant je dois ajouter à mon récit une circonstance singulière : un médecin sans doute plus incrédule que les autres médecins présents, voulut s'assurer par lui-même si, réellement, le bocal contenait bien de l'ammoniaque, et, s'étant approché pour le sentir, faillit payer de sa vie cette imprudente curiosité.

Vous penserez comme moi, Messieurs, que ces expériences étaient suffisantes et ne devaient laisser aucun doute chez ceux qui en étaient les témoins: cependant plusieurs des dormeuses furent encore soumises à de nouvelles épreuves; on les piqua, à l'improviste, avec de grandes épingles que l'on enfonçait profondément dans leurs membres.

Les somnambules réveillées n'avaient point le moindre soupçon des dangers qu'elles avaient couru, elles sentaient seulement les douleurs résultant des déchirures et des contusions occasionnées par les pincements et les piqûres d'épingle, et jamais il ne leur vint dans l'esprit de les attribuer aux causes qui les avaient fait naître.

J'avoue que je voudrais passer rapidement sur ces expériences, car elles ne peuvent s'excuser que par un très-grand désir d'acquérir la preuve d'une vérité longtemps contestée. Malheureusement, nous ne sommes pas encore arrivés au point où les expérimentateurs s'en rapportent à la parole de ceux qui les ont devancés, dans l'affirmation des faits; je crains beaucoup que des accidents ne viennent bientôt troubler la sécurité des faiseurs d'expériences, et justifier mes prévisions; car je suis loin de croire que l'on puisse agir ainsi, sans faire courir de grands dangers aux patients. Avant la fin de mes leçons, vous verrez, Messieurs, que mes appréhensions n'étaient que trop fondées.

Voilà donc un phénomène bien constant pour un grand nombre de personnes, il est certain que beaucoup de somnambules perdent avec leur état naturel, leur sensibilité, et la faculté de percevoir physiquement ce qui intéresse leur organisation. Je vais maintenant vous démontrer qu'il est aussi impossible de les faire entendre que de les faire sentir. Voici de nouvelles preuves de ces phénomènes. Tous les moyens avaient été employés à l'Hôtel-Dieu pour faire entendre une somnambule, un bruit aigu et instantané ne put rien produire; on pouvait impunément injurier la somnambule, l'insulter, sans que la plus petite émotion se fît apercevoir sur les traits de la malade, et cette malade était une jeune fille de dix-sept ans de la plus grande timidité.

Ecoutez le rapport des témoins. (Page 20 d'une brochure qui a été publiée en 1821.)

« Catherine Samson endormie au bout de quinze minutes, plusieurs des spectateurs, essaient de se faire entendre de la somnambule, en criant fortement dans ses oreilles, collectivement ou séparément. On frappe à grands coups de poing sur des meubles, on n'obtient aucun signe d'audition.

7 septembre. La somnambule endormie en trois minutes, M. Récamier lui lève les paupières; la secoue fortement, la prend par les moins, frappe sur les meubles, pince cinq fois la malade; la soulève de son siège et la laisse retomber, on n'aperçoit aucun changement, et rien qui puisse faire croire que la malade a entendu ou senti. Le magnétiseur lui parle, elle l'entend; M. Récamier entrecoupe de ses questions les demandes du magnétiseur, la somnambule reste muette pour lui.

10 novembre. La malade endormie en une minute, on lui passe aussitôt des barbes de plume sur les lèvres et sur les ailes du nez, elle ne sent rien : on lui dit alors, qu'elle s'amuse à tromper, que cette conduite est indigne, qu'elle joue la comédie, et qu'on va la mettre à la porte : on contrefait la voix du magnétiseur on ne peut obtenir de réponse, aucune altération ne se fait remarquer dans ses traits. 10 novembre au soir. La malade est

magnétisée dans son lit. Au bout de quelques minutes elle est endormie, et on la laisse toute la nuit en somnambulisme, les personnes chargées de la surveiller pendant son sommeil, remarquent qu'elle n'exécute pas un mouvement. Où lui chatouille la plante des pieds, on lui tire et » arrache des cheveux, mais on ne remarque rien d'apparent. »

Tous ces faits, Messieurs ont été examinés avec la plus scrupuleuse attention et, si vous en doutiez, M. Husson, Bricheateau, Delens et une foule de médecins, pourraient les certifier au besoin. J'ai au reste leur témoignage écrit. Les procès-verbaux rédigés par eux-mêmes., ont été déposés chez un notaire a Paris, M. Dubois; l'expédition en a été insérée dans une brochure qui a reçu la plus grande publicité. Au surplus, jamais aucun désaveu n'est venu contester l'authenticité de ces faits. Je continue: Voulez-vous de nouvelles preuves de l'extinction de la sensibilité, en voici une que je tire d'une lettre qui m'a été adressée, il y a quelques années, par. un de nos jeunes professeurs les plus distingués, non moins versé dans l'étude des phénomènes physiques, que dans les sciences métaphysiques, M. Bouillet, professeur de philosophie au collège de Sainte-Barbe.

Il rend compte des observations qu'il avait faites, sur une malade somnambule. Sa lettre est du mois de septembre 1823, je l'ai aussi publiée.

« Plusieurs personnes (dit M. Douillet) m'ayant manifesté le désir d'être témoins de quelques phénomènes magnétiques, je fis venir chez moi la somnambule, après avoir réuni plus de vingt personnes. Ce fut à peu près une répétition des séances les plus orageuses de l'Hôtel-Dieu; on employa tous les moyens de se faire entendre d'elle ou de l'empêcher de m'entendre, on la tourmenta de mille manières, sans vaincre son insensibilité. Un jeune homme, M. Alexandre Bautier, présent à cette séance, voulant faire une expérience décisive, s'était muni, sans m'en prévenir, d'un pistolet, et lui tira à l'oreille, au moment où personne ne s'y attendait. Tous les assistants, surpris de cette détonation inattendue, tressaillirent, plusieurs dames poussèrent des cris d'effroi ; pour notre somnambule, elle continua paisiblement une phrase qu'elle m'adressait, sans se douter de rien. Cependant le coup avait été tiré de si près, que le bonnet et la collerette de la pauvre fille avaient été brûlés, et qu'il lui était entré dans le cou un grand nombre de grains de poudre; au réveil, la sensibilité ayant été rendue aux parties qui en avaient été momentanément privées, elle éprouva dans le cou de vives douleurs qui lui durèrent plus de quinze jours, et découvrit bientôt, avec indignation, l'état où on l'avait mise à mon grand regret. »

Vous le voyez, Messieurs, ce n'est plus sur un fait isolé, que vous avez à porter votre attention, mais sur un grand nombre, présentant tous les mêmes caractères.

On a répandu le bruit qu'il n'y avait que les personnes placées dans une position malheureuse, qui fussent susceptibles de l'état somnambulique. C'est une erreur grave, si ce n'est une imposture manifeste. Les lois de la nature ne font acception de personne. Le magnétisme a produit le somnambulisme chez des individus qui par leur caractère et leur mérite ne le cédaient en rien à des hommes dont on vante aujourd'hui les rares capacités. Dans cet état, véritables automates, ils n'avaient de volonté que celle qu'on leur imprimait; de sentiments que ce qu'on leur en accordait. Rien ne les affectait que leur magnétiseur, alors devenu pour eux un centre vers lequel toutes leurs facultés allaient aboutir.

Ecoutez encore un témoignage non équivoque, recueilli pendant les débats de la question du magnétisme; il est de M. Husson, alors président de l'Académie de médecine.

M. Husson, dans son discours, disait à cette savante société : «On est parvenu pendant ce singulier état (le somnambulisme), à paralyser, à fermer entièrement les sens aux impressions » extérieures, à ce point qu'un flacon contenant plusieurs onces d'ammoniaque concentré, était tenu sous le nez pendant cinq, dix, quinze minutes, ou plus, sans produire le moindre effet, sans empêcher aucunement la respiration, sans même provoquer l'éternuement; à ce point que la peau était également d'une insensibilité complète, lorsqu'on la pinçait de manière à la faire devenir noire; bien plus,

elle était absolument insensible à la brûlure du moxa, à la vive irritation, déterminée par l'eau chaude très-chargée de moutarde : brûlure et irritation qui étaient vivement senties et extrêmement douloureuses lorsque la peau reprenait sa sensibilité normale. »

Je pense que ces preuves doivent suffire, parce qu'elles sont toutes données par des personnes dont les lumières sont généralement connues.

Il sera donc prouvé qu'on peut modifier d'une manière très-sensible, l'organisation d'un individu, en face duquel on exécute certains gestes, avec une intention particulière.

J'abandonne ici, pour un instant, tous les autres phénomènes du magnétisme, pour ne m'attacher qu'à ceux-ci : des individus magnétisés ont éprouvé des effets physiques tellement prononcés, que les lois de la vie qui veillaient à leur conservation ont été atteintes et changées; il y a eu, pour un instant, perturbation d'un grand nombre de fonctions et dans cette tourmente du corps et de l'esprit est apparue une vie physique et morale toute particulière, Que cet état soit du somnambulisme, de l'extase, de la catalepsie, cela ne diminue en rien le merveilleux des phénomènes.

Quelle est donc la cause de ces effets si extraordinaires? Nous allons commencer l'examen de cette grande question, et tâcher d'en rendre la solution facile.

Nous espérons faire pénétrer dans votre esprit la conviction que nous avons acquise. Nous sommes certains que les effets produits par la magnétisation sont tous dûs à l'émission d'un agent que vous nommerez comme vous le voudrez : que ce soit l'arche de Vanhelmont, le principe vital de Barthez, le fluide universel, le fluide magnétique, etc., les faits qui prouvent une influence directe des êtres vivants, indépendamment des agents physiques, se sont accumulés, et l'on a donné lenom de magnétisme animal à la cause qui les produit.

Peu nous importe le nom qu'on a choisi : quant à présent, il s'agit de prouver seulement que les explications des antagonistes du magnétisme sont sans fondement.

Dévelopons les hypothèses de nosadversaires:

« Les effets prétendus magnétiques sont dûs à quatre causes : l'imagination, la chaleur animaie, l'é rêthisme de la peau, et l'imitation. »
Veuillez me suivre, Messieurs, et examiner avec moi, si les magnétiseurs qui adoptent un agent particulier sont dans l'erreur, ou, si elle n'est pas tout entière du côté de leurs antagonistes.

Reconnaissons d'abord que ces derniers ont pour eux les rapports des anciens commissaires que nous vous avons déjà relatés; disons que ces rapports doivent inspirer quelque confiance, et ajoutons qu'ils ont encore

pour eux, de très-beaux raisonnements: nous, Messieurs, nous avons simplement les faits, et nous allons les faire parler.

Nous commençons par convenir que l'imagination, la chaleur animale, l'imitation, etc., produisent des effets dans certains cas, que ces effets sont même incontestables.

Mais nous ajoutons, ensuite, que le magnétisme peut agir, sans qu'aucune de ces causes puisse intervenir et expliquer suffisamment les effets qu'il produit.

Voici les motifs de notre croyance. L'action magnétique peut s'exercer de plusieurs manières : quelques magnétiseurs, touchent leurs malades, leur prennent les pouces, les frictionnent; d'autres , au contraire, se contentent de diriger simplement leurs mains en face de l'individu qu'ils magnétisent ; d'autres enfin, ne font que les regarder, et penser à eux : tous, cependant, malgré des méthodes si différentes, obtiennent la production des memes phénomènes.

Maintenant, examinons si ce sont les causes que nous avons spécifiées qui agissent, ou si ce n'est pas-plutôt notre agent.

Voyons d'abord la chaleur animale. Mais pour que cette cause agisse, il faut que l'on touche le malade, et nous venons de nous convaincre que cela

n'était nullement nécessaire, et que l'on pouvait agir à plusieurs pas de distance.

Il en est de même pour l'éréthisme de la peau : pour agir sur cette partie il faut encore la toucher, la froter; et les procédés qui enseignaient cette méthode ont cessé d'être employés sans que les effets magnétiques aient disparu.

L'imitation. Cette cause peut agir dans une assemblée, lorsque vous magnétisez plusieurs personnes ensemble; mais, si dans le silence et le recueillement, seul avec votre magnétisé, Vous obtenez des effets plus marqués qu'en public, vous devez encore récuser l'imitation.

J'arrive à l'imagination, l'argument favori de ceux qui n'ont jamais approfondi la question et qui n'ont examiné aucun fait.

Je pourrais leur demander d'abord ce qu'ils entendent par imagination, peut-être seraient-ils fort embarrassés de nous donner de ce mot une définition rigoureuse, mais nous voulons leur épargner cet embarras.

Pour agir avec, ou par l'imagination, comme on voudra, peu importe, il faut que l'individu sur lequel vous voulez agir, soit instruit des effets que Ton compte lui faire éprouver, qu'il soit prévenu que vous avez une grande puissance; il faut qu'il sache que vous pouvez agir sur lui par des causes

occultes, ou bien, que vous lui imposiez, soit par votre attitude, vos regards, etc; certainement avec chacune de ces circonstances, vous pouvez parvenir à ébranler son imagination. Mais si nous prouvons que l'action que nous exerçons est d'autant plus forte que l'individu sait moins que nous agissons sur lui, si nous établissons par des faits certains, positifs, qu'un individu magnétisé à son insu, même à travers d'épaisses cloisons, est sensible au magnétisme; si nous voyons les enfants en bas âge, et les animaux dont l'organisation se rapproche le plus de la nôtre» éprouver des modifications dans leur état, lorsqu'ils sont soumis à la magnétisation, il faut bien admettre que l'imagination ne peut être regardée comme cause déterminante de ces phénomènes, et d'ailleurs ce que l'imagination a fait, l'imagination peut le détruire, et jamais les effets magnétiques ne cessent que par la volonté du magnétiseur.

Pour achever de dissiper vos doutes à ce sujet, nous disons que de nombreuses expériences faites par nous sur des individus dormant du sommeil naturel, nous ont fourni des preuves suffisantes pour nous faire penser que cette disposition, toute passive, était la plus favorable, pour le développement le plus prompt des effets magnétiques.

Pour réfuter tous les arguments de nos adversaires, je ne suis qu'embarrassé du choix des preuves; je me bornerai néanmoins à vous citer des faits scrupuleusement vérifiés, des faits reproduits souvent dans mes

expériences. Je laisse de côté les guérisons bien attestées d'une foule de maladies que l'imagination ne guérit point et n'a jamais pu guérir.

Ecoutez d'abord la lecture d'une déclaration que j'ai faite et signée; cette déclaration est entre les mains de la commission chargée de vérifier les faits magnétiques, et, quoiqu'elle soit très-importante, cette commission ne m'a jamais sommé de la justifier par des faits, ce qui peut faire présumer qu'elle n'a pas besoin de cette nouvelle preuve pour être convaincue du magnétisme.

J'ai déclaré que les individus dormant du sommeil naturel étaient très-sensibles au magnétisme et que cet agent produirait sur eux des effets physiques, semblables à ceux produits par les autres agents de la nature, le galvanisme, par exemple, avec cette différence, cependant, que le contact n'était nullement nécessaire.

Si j'ai bien observé, dites-moi, Messieurs, où trouverez-vous dans ces faits d'action à distance sur des gens passifs et qui ne peuvent savoir que vous agissez sur eux, dites-moi où vous trouvez la moindre preuve en faveur des causes précitées ; si vous n'adoptez l'hypothèse d'un agent, tout vous manque pour donner une explication raisonnable des phénomènes ainsi obtenus. Mais puisque cette découverte dernière n'a pas été généralement vérifiée par ceux qui se sont occupés de magnétisme, je dois

la laisser de côté et vous citer des faits qui aient reçu la sanction de quelques savants.

J'avais assuré à beaucoup de membres de l'Académie de médecine que je possédais un somnambule doué d'une, telle mobilité qu'il sentait mon approche ou mon éloignement, et que placé à douze ou quinze pas de lui, je pourrais, quand je voudrais, et sans qu'il en fût prévenu, lui donner des convulsions. Vous pensez bien qu'il avait été convenu que les observateurs prendraient toutes les précautions qu'ils, jugeraient convenables pour que les expériences fussent concluantes et que la bonne foi du somnambule et la mienne ne pussent être mises en doute. Aussi, dès que celui-ci fut arrivé à l'Académie de médecine, on me pria de l'endormir; on commença alors à lui tamponner la cavité des yeux avec des gants, puis on lui mit plusieurs bandeaux autour de la tête, et ces bandeaux couvraient parfaitement toute la face; pour plus de sûreté, on résolut de ne pas proférer une seule parole et de faire par écrit les propositions d'expériences. Je me soumis à tout : les expériences commencèrent. Eh bien, messieurs! à toutes les injonctions je répondis en accomplissant les faits dont, par écrit, l'on m'avait demandé la production.

Pour prouver que dans cette circonstance, il n'y avait pas en moi plus de Sorcellerie que dans les examinateurs, je mis ceux-ci à même de produire

des phénomènes analogues en agissant mentalement comme je venais de le faire, et ils y réussirent complètement.

Après plusieurs heures d'essais, je réveillai le somnambule dont le système nerveux était violemment agacé par les excitations nombreuses produites par ce genre d'expérimentation. Ces faits ont été attestés de la manière la plus formelle par MM. Husson, Marque Tillay, Fouquier, Gueneau deMussy, etc.

Je vais vous lire la partie du rapport de l'Académie de médecine qui les contient. « C'est principalement sur M. Petit, âgé de 32 ans, instituteur à Athis, que les mouvements convulsifs ont été déterminés avec le plus de précision par l'approche des doigts du magnétiseur. M. Dupotet le présenta à la commission le 18 août 1826, en en lui annonçant que ce M. Petit était très-susceptible d'entrer en somnambulisme, et que dans cet état, lui, M. Dupotet, pouvait, à sa volonté, et sans l'exprimer par la parole, par le seul approche de ses doigts, déterminer dans les parties que la commission aurait indiquées par écrit, des mouvements convulsifs apparents. Il fut endormi très-promptement ; et c'est alors que la commission, pour prévenir tout soupçon d'intelligence, remit à M. Dupotet, une note rédigée en silence à l'instant même, et dans laquelle elle avait indiqué par écrit les parties qu'elle désirait qui entrassent en convulsion, Muni de cette instruction, il dirigea d'abord la main vers le poignet droit qui entra en convulsion; il se

plaça ensuite derrière le magnétisé et dirigea son doigt en premier lieu vers la cuisse gauche ; puis, vers le coude gauche, et enfin vers la tête» Ces trois parties furent presque aussitôt prises de mouvements convulsifs. M. Dupotet dirigea sa jambe gauche vers celle du magnétisé, celui-ci s'agita de manière à ce qu'il fut sur le point de tomber. M. Dupotet dirigea ensuite son pied vers le coude droit de M. Petit, et ce coude droit s'agita; puis il porta son pied vers le coude et la main gauche, et des mouvements convulsifs très-forts se développèrent dans tous les membres supérieurs. Un des commissaires, M. Marc, dans l'intention de prévenir davantage encore toute espèce de supercherie, lui mit un bandeau sur les yeux, et les expériences précédentes furent répétées avec une légère différence dans le résultat !... MM. Thillay et Marc dirigèrent les doigts sur diverses parties du corps, et provoquèrent quelques mouvements convulsifs; ainsi M. Petit a toujours eu par l'approche des doigts, des mouvements convulsifs, soit qu'il ait eu ou qu'il n'ait pas eu un bandeau sur les yeux, et ces mouvements ont été plus marqués quand on a dirigé vers les parties soumises aux expériences, une tige métallique ne fut-elle qu'une clef ou une branche de lunette; »

Je magnétisais il y a quelque temps un personnage distingué dans la société; il éprouvait des effets très-sensibles de mon action magnétique, le somnambulisme se déclara au bout de quelques jours de traitement, le

convoquais encore des membres de l'Académie pour leur faire constater quelques phénomènes physiques que j'avais remarqués , ils commencèrent par s'assurer de l'état du pouls du malade, puis je le magnétisai devant eux, bientôt il fut en somnambulisme : je dirigeai alors mes mains sur son cerveau, à plusieurs pouces de distance, et nous vîmes le cuir chevelu et les oreilles agités de mouvements convulsifs, tandis que les muscles de la face étaient dans une immobilité complète.

Le pouls remarqué fit apercevoir un changement sensible dans sa fréquence. Le procès-verbal des faits a été signé par toutes les personnes présentes.

Je dois vous donner connaissance, ici, d'une autre expérience également faite devant les membres de la commission chargée de l'examen du magnétisme et sur l'un des commissaires; voici ce que dit le rapport : « Une action magnétique prononcée a été observée sur un membre de la commission, M. Itard, magnétisé par M. Dupotet, le 27 octobre 1827 ; il a éprouvé de l'appesantissement sans sommeil, un agacement » prononcé des nerfs de la face, des mouvements convulsifs dans les ailes du nez, dans les muscles de la face et des mâchoires, un afflux dans la bouche d'une salive d'un goût métallique, sensation analogue à celle qu'il avait éprouvée par le galvanisme. Les deux premières séances ont provoqué une céphalalgie qui

a duré plusieurs heures, et en même temps les douleurs habituelles ont beaucoup diminué. »

Après ce fait, le rapporteur ajoute : « Ce n'est point sur des hommes de notre âge, et comme nous toujours en garde contre les erreurs de notre esprit et de nos sens, que l'imagination, telle que nous l'envisageons ici, a de la prise : elle est, à cette époque de la vie, éclairée par la raison, et dégagée de ces prestiges qui séduisent si facilement la jeunesse, c'est à cet âge qu'elle se tient en éveil et que la défiance, plutôt que la confiance préside aux diverses opérations de notre esprit. Ces circonstances se sont heureusement rencontrées chez notre collègue, et l'Académie le connaît trop bien pour ne pas admettre que ce qu'il dit avoir éprouvé, il ne l'ait réellement éprouvé, etc. »

Vous est-il possible d'admettre dans tous ces faits, que je pourrais multiplier à l'infini, les causes adoptées par nos adversaires? Non, aucune d'elles ne saurait leur être applicable. Ils ont menti à la science; ils ont écrit sur des choses qu'ils avaient peu vues ou mal observées; et, par leurs fausses connaissances ou leur incurie volontaire, ils ont retardé les progrès importants que le magnétisme eût pu faire. S'ils eussent été armés de moins de préventions, et d'une bonne foi plus entière, peut-être cette science serait aujourd'hui l'une des découvertes les plus utiles à l'humanité. Les faits sont plus forts que tous les raisonnements. N'a-t-on pas argumenté contre la

rotondité de la terre et contre les faits les mieux établis aujourd'hui? Vous savez qu'on écrivit que, s'il y avait des antipodes, ils auraient nécessairement la tête en bas, ce qui semblait le comble de la déraison; on sait à quoi s'en tenir aujourd'hui sur ces assertions.

Je vais vous citer encore quelques faits dégagés de toutes les circonstances qui pourraient paraître douteuses, afin de ne laisser dans votre esprit aucune incertitude, et de vous convaincre que si nous adoptons l'existence d'un moteur particulier, comme cause des effets magnétiques, notre croyance est fondée sur des faits scrupuleusement observés.

4 novembre 1820. Expérience de l'Hôtel-Dieu.

Nous étions tous rendus dans la salle ordinaire de nos séances, la malade exceptée; M. Husson, médecin de cet hospice, me dit: Vous endormez la malade sans la toucher et cela très-promptement. Je voudrais que vous essayassiez d'obtenir le sommeil sans qu'elle vous vît et sans qu'elle fût prévenue de votre arrivée ici. Je répondis que je voulais bien essayer, mais que je ne garantissais pas le succès de cette expérience, parce que l'action à distance, à travers des corps intermédiaires, dépendait de la susceptibilité particulière de l'individu.

Nous convînmes d'un signal que je pourrais entendre. M. Husson qui tenait alors des ciseaux à la main, choisit le moment où il les jetterait sur la

table. On m'offrit d'entrer dans un cabinet séparé de la pièce par une forte cloison, et dont la porte fermait solidement à clef. Je ne balançai pas à m'y enfermer, ne voulant éluder nulle difficulté et ne laisser aucun doute aux hommes de bonne foi ni aucun prétexte à la malveillance.

On fit venir la malade, on la plaça le dos tourné à l'endroit qui me recelait: et à trois ou quatre pieds environ. On s'étonna avec elle de ce que je n'étais pas encore venu. On conclut de ce retard que je ne viendrais peut-être pas : que c'était mal à moi de me faire ainsi attendre ; enfin on donna à mon absence prétendue, toutes les apparences de la vérité.

Au signal convenu, quoique je ne susse pas où et à quelle distance était placée M^{lle} Samson, je commençais à magnétiser, en observant le plus profond silence, et évitant de foire le moindre mouvement qui pût l'avertir de ma présence. Il était alors neuf heures trente-cinq minutes: trois minutes après elle était endormie, et dès le commencement de la direction de ma volonté agissante, on vit la malade se frotter les yeux, éprouver les symptômes du sommeil, et finir par tomber dans son somnambulisme ordinaire.

Je répétais cette expérience le sept novembre suivant, devant M. le professeur Récamier. Celui-ci prit toutes les précautions possibles et le résultat fut en tout conforme à notre premier essai.

Voici les détails de cette expérience :

« Lors de mon arrivée, à neuf heures et un quart, dans le lieu de nos séances, M. Husson vint me prévenir que M. Récamier désirerait être présent et me voir endormir la malade à travers la cloison. Je m'empressai de consentir à ce qu'un témoin aussi recommandable fût admis sur le champ. M. Récamier entra et m'entretint en particulier de sa conviction touchant les phénomènes magnétiques. Nous convînmes d'un signal; je passai dans le cabinet ou l'on m'enferma. On fait venir la demoiselle Samson ; M. Récamier la place à plus de six pieds de distance du cabinet, ce que je ne savais pas, et y tournant le dos. Il cause avec elle et la trouve mieux; on dit que je ne viendrais pas ; elle veut absolument se retirer.»

Au moment où M. Récamier lui demande si elle digère la viande (c'était le mot du signal convenu entre M. Récamier et moi) je commence de la magnétiser ; il est neuf heures trente-deux minutes; trois minutes après, M. Récamier la touche, lui lève les paupières, la secoue par les mains, la questionne, la pince, et nous acquérons la preuve qu'elle est complètement endormie.

Mais ce n'était pas assez de ces deux faits pour admettre un phénomène aussi étrange; nous voulûmes encore multiplier les expériences en les variant, en changeant les heures et les circonstances accoutumées.

Voici ce que nous fîmes.

Je me rendis, un soir, accompagné de M. Husson et autres médecins, dans la salle où était la malade. L'on me fit mettre à plusieurs lits de distance, en observant le plus grand silence de manière à ce que je ne pusse être vu. Je magnétisai la malade à sept heures huit minutes: à sept heures douze minutes nous nous approchons tous, et nous nous assurons que le sommeil et l'insensibilité qui le caractérisait habituellement existent au plus haut degré.

Il est inutile de dire que le jour d'expérimentation avait été choisi par le médecin en chef et non par moi; qu'on s'était assuré, avant l'expérience, que la malade ne dormait point, et enfin que mon action avait été dirigée à vingt pieds de distance environ.

Messieurs, pour détruire toute espèce d'incertitude sur le résultat de cette action prodigieuse, voici ce que nous fîmes, ou plutôt ce qu'on m'ordonna de faire.

M. Bertrand, docteur médecin de la faculté de Paris, avait assisté aux séances. Il y avait dit qu'il ne trouvait pas extraordinaire que la magnétisée s'endormît, le magnétiseur étant placé dans le cabinet, qu'il croyait que le concours particulier des mêmes circonstances environnantes amènerait sans ma présence, un semblable résultat; que du reste la malade pouvait y

être prédisposée naturellement. Il proposa donc l'expérience que je vais décrire.

Il s'agissait de faire venir la malade dans le même lieu, de la faire asseoir sur le même siège et à l'endroit habituel, de tenir les mêmes discours à son égard et avec elle; il lui semblait certain que le sommeil devait s'ensuivre. Je convins en conséquence de n'arriver qu'une demi-heure plus tard qu'à l'ordinaire. A neuf heures trois quarts, on commença à exécuter vis-à-vis de la demoiselle Samson ce que l'on s'était promis;

On l'avait fait asseoir sur le même fauteuil, où elle se plaçait ordinairement, et dans la même position; on lui fit diverses questions. Puis on la laissa tranquille; on simula les signaux employés précédemment, comme de jeter des ciseaux sur la table, et on fit enfin une répétition exacte de ce qui se pratiquait ordinairement ; mais on attendait vainement l'état magnétique qu'on espérait voir se produire chez la malade ; celle-ci se plaignit de son côté, s'agita, se frotta le côté, changea de place et ne donna aucun signe de besoin de sommeil naturel, ni magnétique.

Le délai expiré, je me rends à l'Hôtel-Dieu. J'y entre à dix heures cinq minutes, la malade déclare n'avoir aucune envie de dormir, elle remue la tête, et se trouve endormie dans l'espace d'une minute et demie, mais ne répond qu'une minute après.

Nous nous assurâmes de la réalité du sommeil en constatant de nouveau l'état d'insensibilité de la malade. Plusieurs fois j'ai fait cette expérience.

Déjà, Messieurs, en 1784, on avait constaté le même phénomène. Voici ce qu'on écrivait de Lyon à cette époque, dans une lettre consignée dans un ouvrage qui a pour titre: *Réflexions impartiales sur le magnétisme*.

« Plusieurs fois on a fait l'expérience suivante : une personne très-susceptible a été laissée avec d'autres personnes prévenues, qui cherchaient à la distraire ; pendant ce temps, on la magnétisait à son insu, de la chambre voisine, et l'effet était aussi prompt et presque aussi sensible que si l'on eût été, auprès d'elle; la seule différence qu'on y ait remarqué, c'est que ne sachant pas qu'on opérât sans elle, elle se contraignait dans le commencement de l'action, prenant pour un malaise naturel ce qu'elle ressentait, et elle ne cessait de se contraindre, que lorsque l'action, portée avec force, ne lui laissait plus la liberté de se dissimuler qu'elle était magnétisée. Une seule expérience n'aurait pas été décisive, on les a multipliées; on a constamment réussi à produire des effets plus ou moins marqués selon le degré de sensibilité de la personne magnétisée. »

Le rapport précité de l'Académie de médecine contient un fait d'action magnétique à distance que je dois également vous faire connaître pour vous mettre hors de doute cette faculté.

« Le 10 septembre 1827, à sept heures du soir, la commission, dit le rapporteur, se réunit chez M. Itard, pour continuer ses expériences sur Cazot. Ce dernier était dans le cabinet où la conversation s'est engagée et a été entretenue avec lui jusqu'à sept heures et demie, moment auquel M. Foissac arrivé depuis lui, et resté dans l'antichambre séparée de lui par deux portes fermées et à une distance de douze pieds, commença à le magnétiser. Trois minutes après, Cazot dit : je crois que M. Foissac est là, car je me sens abasourdi; au bout de huit minutes il était complètement endormi. »

Cette faculté prodigieuse que nous a donnée la nature n'est point douteuse, elle a été vérifiée et connue par un grand nombre de personnes. « Il y a déjà longtemps que Vanhelmont s'en était expliqué. J'ai différé jusqu'ici (dit-il dans ses ouvrages) de dévoiler un grand mystère : c'est qu'il y a dans l'homme une énergie telle que par sa seule volonté et par son imagination, il peut agir hors de lui, imprimer une influence durable sur un objet très-éloigné. »

Messieurs, cette faculté est une propriété physique résultant de notre organisation; c'est en vain qu'on allègue pour la combattre des essais infructueux. Cent faits négatifs ne détruisent pas un fait positif. Eh ! Messieurs, il est trop heureux pour nous que nous ne puissions faire usage, de ce pouvoir toutes les fois que l'envie nous en prendrait : nous devons

désirer qu'il en soit toujours ainsi, car, je vous le demande, dans quel état de perturbation serait la société si nous pouvions à chaque instant troubler chacun de ses membres ! C'est déjà beaucoup trop que nous le puissions dans certains cas, puisque cela n'a aucun degré d'utilité et que les inconvénients en sont immenses.

La nature, en mettant des bornes à notre pouvoir, s'est montrée prévoyante.

Messieurs, le fluide magnétique animal ou la cause invisible des effets magnétiques, passe à travers tous les corps de la nature, ou tous les corps sont conducteurs de ce fluide.

Le fluide magnétique animal peut s'incorporer dans tous les corps de la nature, ou chaque corps peut recevoir ce fluide, le retenir et produire par lui des effets magnétiques.

La liaison entre le fluide magnétique animal et les corps qui l'on reçu, est si étroite qu'aucune force chimique ou physique ne peut le détruire.

Les réactifs chimiques et le feu n'ont point d'effets sur le fluide magnétique animal lui-même.

Il y a très-peu d'analogie entre les fluides impondérables que les physiciens connaissent et le fluide magnétique animal.

Quelques expériences appuyent ces propositions.

Un corps vitreux magnétisé, qui avait fait dormir un somnambule en quelques secondes, fut lavé avec de Veau et frotté avec du linge, puis présenté de rechef au même sujet. Il s'endormit en une minute et demie.

Le même verre magnétisé, lavé avec de l'alcool, produisit le sommeil en une demi-minute.

Un verre magnétisé, lavé avec de l'ammoniaque, produisit le somnambulisme en un quart de minute.

Le même verre fut mis dans de l'acide nitrique fumant; après y avoir séjourné pendant cinq minutes, il fut mis dans une tasse de faïence avec de l'eau, et de cette eau le jeune somnambule le prit et s'endormit aussitôt qu'il l'eut dans ses mains.

La même expérience fut répétée avec de l'acide sulfurique concentré. L'effet était absolument le même.

Dans ces expériences, aucun réactif chimique ne put détruire la force magnétique du verre magnétisé; on crut s'apercevoir que cette force ne s'attache pas comme les odeurs, l'électricité et d'autres fluides semblables, à la surface des corps, mais qu'elle pénètre dans leur intérieur. L'expérience suivante paraît confirmer cette conclusion.

Un gros piston de marbre magnétisé fut entièrement enfoncé dans de l'acide muriatique, jusqu'à ce que l'acide en eût enlevé à peu près la moitié de la masse, puis il en fut ôté, lavé et présenté au somnambule: il s'endormit aussi vite que par l'attouchement du marbre entier.

Les autres fluides impondérables et expansifs sont entre eux dans un tel rapport que l'un d'eux étant attaché à un corps solide, il n'en peut être séparé que par l'effet d'un autre fluide expansif. Par exemple le fluide magnétique est chassé de l'aimant naturel pu artificiel par l'ignition et par le coup électrique, et la combustion change entièrement tous les rapports des corps avec les fluides expansifs, tels que leurs facultés conductrices, leurs capacités, etc. Ainsi, pour étudier la nature du fluide magnétique, on ne pouvait pas se dispenser d'exposer les corps magnétisés à différents degrés de température et à la combustion même.

On a donc fondu la cire, le colophane, le soufre, et l'étain magnétisés, et après les avoir versés dans des formes cylindriques semblables à celles qu'ils avaient eues d'abord, on éprouva leur effet sur le somnambule; il n'indiqua aucune différence dans l'effet avant et après cette opération, il s'endormit aussitôt qu'il les eut pris dans ses mains.

Une baguette de fer magnétisée fut mise dans le feu et rougie. Toute rouge elle fut jetée dans une tasse avec de l'eau et présentée au jeune

homme par la même personne qui avait fait l'opération. Il s'endormit aussitôt qu'il l'eut dans ses mains.

Une grande feuille de papier entortillée et magnétisée fut brûlée sur une assiette de faïence. Le charbon et les cendres qui étaient restées sur l'assiette, furent présentées au somnambule, qui en prit autant qu'il put avec sa main et s'endormit en peu de moments.

On fit plusieurs contre-épreuves avec des objets qui étaient journellement entre les mains de tout le monde. On les lui mit sur les cuisses et dans les mains, mais, il n'en fut aucunement affecté.

Les objets magnétisés, conservés avec soin, produisirent au bout de six mois les mêmes effets. Ils semblaient n'avoir rien perdu de leur force magnétique.

Toutes ces expériences faites avec le plus grand soin par le professeur Reuss et le docteur Loewenthal, médecins à Moscou, ont été répétées par moi sur plusieurs sujets magnétiques, avec une légère différence dans les résultats. J'ai reconnu, en outre, que toutes les fois qu'un somnambule, éveillé ou endormi, s'approchait d'un lieu qui recelait des objets magnétisés, il éprouvait dans son état physique des changements remarquables. Dans le plus grand nombre de mes expériences j'avais eu le soin de bander les yeux des somnambules, et dans aucune il ne m'est arrivé

de leur faire connaître le but de mes essais. Un jour, après avoir expérimenté et cherché avec opiniâtreté si quelques corps de la nature n'isolaient pas le somnambule de l'action de son magnétiseur, je m'avisai de prendre, dans la bibliothèque de la personne chez laquelle je faisais des expériences, un in-folio volumineux. Je magnétisai le somnambule à travers les couvertures du livre, en dirigeant mes doigts en pointes; bientôt il éprouva les effets de la magnétisation comme si aucun corps n'avait été entre lui et moi. Je magnétisai alors le somnambule à travers l'in-folio entier, et bientôt je vis avec surprise que l'épigastre, que je cherchais à actionner n'éprouvait rien, tandis que la tête et les pieds ressentaient l'action magnétique d'une manière visible; ce ne fut qu'en insistant, un peu de temps que l'épigastre ressentit à son tour l'effet du magnétisme, mais d'une façon plus faible. Je répétai cette expérience sur d'autres organes et toujours ces organes éprouvèrent très-peu mon action, lorsque tout le reste du corps en était convulsé. Des essais répétés dans toutes les circonstances ne me permettent pas le doute sur ce fait extraordinaire; c'est que ce qui isole le plus de tous les corps connus est le papier superposé en grand nombre de feuilles.

Nous terminerons cette leçon par quelques réflexions ingénieuses, suggérées par ces dernières expériences à M. de Eschenmeier, célèbre philosophe de Tubingen.

« Il y a donc, dit-il, un principe actif qui résiste à toutes les forces mécaniques, physiques et chimiques, qui s'attache aux corps par un lien indissoluble, qui pénètre dans leur substance comme un être spirituel, et triomphe même de l'action du feu. Mais son existence, indubitable par les effets qu'il produit, ne se dévoile pas aux sens de l'homme dans son état ordinaire; il n'y a que cet épanouissement de notre personnalité, effectué par le rapport magnétique, qui nous met à même de voir, d'entendre et de sentir ce principe de vie; qui reçoit sa vigueur de la volonté de l'homme et agit avec une énergie proportionnée à la force de cette volonté. Quand il agit avec une grande énergie sur un organe doué d'une force égale, mais négative, ce qui suppose toujours l'existence d'un contraste spécifique (comme lorsqu'un homme fort le dirige sur un garçon faible), alors ce principe agit comme l'éclair et paraît anéantir tout-à-fait la vie. Dans l'état de veille ordinaire, l'homme n'est que dans un rapport général avec les êtres qui l'environnent; il défend, dans cet état, l'individualité de sa personne par la force de sa volonté contre toute influence qui attaque la partie spirituelle de son existence, et cette volonté tient plus ou moins l'équilibre avec la volonté et l'action des autres créatures. Mais cette résistance ne subsiste qu'autant que le corps et l'âme conservent leur union intime } c'est dans cet état que nous jouissons de la connaissance parfaite de nous-mêmes, et les notions, les sensations et la volonté, en harmonie avec le bien-être du corps, conservent aussi entre elles la juste proportion. Dans

cet état, qui peut être regardé comme intermédiaire entre celui purement spirituel et celui des animaux, l'homme a devant lui, d'un côté, un monde idéal, de l'autre côté, un monde corporel. Mais aussi longtemps que sa personnalité tient ferme et qu'il conserve la connaissance de lui-même, il ne peut pas réellement entrer ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux mondes; il ne peut qu'abaisser son idée en donnant l'empreinte de la vérité, de la beauté et de la bonté à ses notions, à ses sentiments et à ses actions; mais il n'est pas en état de se transporter lui-même dans cette région où l'idée parvient à l'état de pureté et de clarté. Ce n'est que libre des entraves du corps qu'elle y arrive. Voilà les deux limites entre lesquelles se tient l'existence de l'homme dans l'état de veille ordinaire.

L'existence d'un nouveau rapport spécifique peut changer cet état. Une impulsion quelconque, principalement une volonté étrangère, peut pénétrer dans ce cercle d'indifférence qui détermine l'état ordinaire, elle en ouvre les barrières et en écarte les contrastes, jusqu'à un certain degré; alors, d'un côté la partie humaine devient plus spirituelle, elle ne part plus de son premier point de vue, elle ne se contente plus de contempler la région de l'idée comme une constellation éloignée, mais elle s'y transporte elle-même, elle franchit les limites des sens et acquiert des organes nouveaux.

De l'autre côté la partie organique devenue plus matérielle commence à agir comme les fluides impondérables de l'électricité, du magnétisme

minéral, etc. Dans cet état de contrastes exaltés l'homme est capable de recevoir objectivement le principe vital même, ou de le voir, de l'entendre et de le sentir; dans l'état ordinaire, c'est impossible, puisqu'alors ce même principe est activement ce qui entend, voit et sent, et ne peut donc être en même temps, entendu, vu et senti passivement. Dans l'état de veille magnétique, où les contrastes se trouvent exaltés, la partie spirituelle est moins liée à la partie organique; l'œil de la fantaisie, devenu lui-même plus intelligent, se place au-dessus du principe vital et le reçoit objectivement.

On ne peut pas expliquer autrement et les constants effets des substances magnétisées sur les somnambules et les influences immédiates du magnétisme. Dans la veille magnétique, la partie spirituelle s'affranchit de l'empire du principe vital et le regarde comme un être subordonné; c'est par la même raison que les somnambules étant sujets à l'influence énergétique de la volonté du magnétiseur, peuvent envoyer leur propre principe vital comme un messenger pour prendre connaissance des régions les plus lointaines. Leur œil, semblable à un rayon de lumière s'étend à des distances immenses, ne prenant que la direction prescrite par la volonté du magnétiseur.

C'est le même principe vital, qui s'attache aux corps par un lien indissoluble, sans y être aperçu dans l'état de veille ordinaire, parce que cet état n'admet aucun rapport spécifique et s'oppose plutôt à toutes les

influences; mais il est très-bien senti dans la veille magnétique par un organe réceptible. »

On ne pourra blâmer un essai qui a pour but de rapprocher de notre contemplation ces mystères de la nature, qui échappent à nos yeux : l'acte de la génération, la formation, le mouvement, la guérison, ne sont-ce pas des mystères? Concevons-nous comment l'âme est liée avec son instrument, sur lequel elle fait résonner les accords infinis de ses notions, les mélodies de ses sentiments, les harmonies de ses idées et de ses résolutions ? La hauteur de l'explication doit être proportionnée à la sublimité du problème; tout l'ordre physique et organique des êtres et tous les principes établis à ce sujet ne peuvent résoudre ces problèmes du magnétisme animal qui appartiennent proprement à la psychologie, où les expériences physiques et chimiques ne peuvent plus servir..... On ne peut souffrir aucun mysticisme dans la nature; les opérations qu'elle a couvertes du plus profond mystère ne sont secrètes que pour nos sens, elles ne le sont pas pour l'entendement et pour le principe qui peut encore les produire à la lumière.

Qu'il plaise enfin à la philosophie de descendre de ses substances universelles, de ses esprits, de ses lumières et autres notions générales, aux faits qui demandent si impérieusement son explication; qu'elle essaie enfin l'application de ces principes généraux aux faits généralement reconnus,

tels que l'acte de la génération, de la formation, de la guérison, de l'apperception sensuelle, de l'influence physique de l'âme sur son corps, etc. : alors on verra si la pompe avec laquelle on annonce ces principes ne fera pas place à une très-grande modestie et à l'aveu qu'ils ne mènent pas loin. Cette tâche est bien plus-difficile à remplir que de s'amuser à poser des principes généraux, que l'on trouve déjà tout établis dans les écoles ionienne, éléatique, pythagoréenne et platonicienne. Venons-en à leur application, et je crains bien qu'ils soient tout-à-fait insuffisants.

Dans la prochaine séance je reviendrai sur les phénomènes dont je vous ai entretenus, afin de justifier complètement notre croyance. Je crains, cependant, de vous fatiguer par un grand nombre de citations, mais il est nécessaire de bien établir les preuves de l'existence du magnétisme avant de vous parler des effets thérapeutiques que nous lui attribuons. Je vous entretiendrai plus tard du somnambulisme et des principales facultés qui sont inhérentes à cet état.

Nous ferons en sorte de ne vous citer que des faits vérifiés par un grand nombre de médecins : leur témoignage, sans doute, sera d'un grand poids pour vous.

Mais rappelez-vous toujours que les mêmes faits sont attestés par une foule de personnes instruites, qui, pour être étrangères à la médecine, n'en

méritent pas moins beaucoup de confiance, et bien que je choisisse de préférence les assertions de médecins, je ne crois pas pour cela qu'eux seuls doivent être juges. Les phénomènes magnétiques ne demandent pour être appréciés et reconnus que l'exercice des sens, et, grâce à Dieu, nous en sommes tous pourvus. Dans cette circonstance c'est un triomphe pour nous de prendre nos preuves chez ceux qui s'opposèrent avec le plus de constance aux progrès du magnétisme, ceux qui, pendant longtemps, accablèrent de leurs dédains et de leur supériorité les personnes qui venaient leur raconter avec naïveté et conscience les phénomènes dont ils avaient été et les témoins et les agents.

Ce sera, Messieurs, une preuve de plus en faveur des esprits persuadés qu'il faut tôt ou tard rendre hommage à la vérité.

FIN DE LA DEUXIÈME LEÇON.

III^E LEÇON

Messieurs,

Dans ma dernière leçon, je vous ai entretenus, d'expériences magnétiques dont les résultats sont concluants, pour vous prouver l'existence d'un agent particulier agissant sûr l'organisation humaine et lui appartenant en propre.

Les faits que je vous ai cités, sont attestés par des hommes capables de bien observer et que l'on ne peut, sans injustice, accuser de crédulité; j'ai voulu, en agissant ainsi, appuyer d'une manière solide les propositions que j'ai énoncées; mes preuves étaient irrécusables. Aujourd'hui je veux en agrandir le tableau et en même temps augmenter votre croyance.

J'espère que les nouveaux faits dont je vais vous donner connaissance seront suffisants pour bien établir le résultat de l'action magnétique.

Je vous ai déjà prouvé que les propriétés vitales d'un individu organisé comme nous, peuvent être modifiées, d'une manière sensible, par l'application de ce qu'on appelle le magnétisme, à tel point que les cautérisations de la peau par des caustiques ne produisent aucune douleur.

Je vous ai cité des expériences décisives. Voyons-en d'autres encore.

Vous savez que, dans la vie habituelle, les organes pulmonaires ne peuvent ressentir l'impression d'un gaz délétère, comme l'ammoniaque, sans être altérés dans leur structure et subir des changements instantanés, auxquels nulle puissance humaine ne saurait se soustraire; c'était le moyen à employer pour reconnaître d'une manière positive l'extinction de la sensibilité. Eh bien, cette expérience a été faite.

Vous m'avez entendu vous citer aussi des phénomènes magnétiques produits à distance, même à travers des cloisons, sans que les individus sur lesquels j'agissais eussent été, en aucune manière, prévenus de mon action.

Je vous ai rapporté quelques détails d'une séance à l'Académie de médecine; je vous ai dit que les commissaires avaient à peu près obtenu les mêmes effets que moi sur mon somnambule.

J'ai recherché devant vous si les hypothèses adoptées par les adversaires du magnétisme étaient suffisantes pour expliquer ces phénomènes, et il vous a été facile d'en apprécier la valeur; mais j'ai senti que pour que vous pussiez porter un jugement définitif, il fallait multiplier les faits. Sans doute vous m'aurez déjà tenu compte de ma discrétion, en ne me voyant prendre mes preuves que dans des faits accomplis sous les yeux de médecins; car il est naturel de les considérer comme meilleurs juges de tout

ce qui se passe dans l'organisation humaine, et cette raison a suffi pour qu'à ce témoignage fût aussi accordée ma préférence.

Je n'ai point cherché à m'appuyer des travaux des étrangers qui ont consacré leurs veilles à l'étude de la science qui nous occupe. Leurs noms et leurs ouvrages, moins connus parmi nous, eussent été des autorités moins imposantes.

Vous apprécierez ma conduite si vous voyez. que, ne donnant rien au hasard, je me retranche derrière une masse de faits avoués publiquement par ceux qui les ont produits ou vu produire.

Je reviens donc, en suivant la même marche, terminer l'exposé des preuves du magnétisme.

En 1826, à l'époque où l'Académie de médecine mit en délibération si elle s'occuperait du magnétisme, il me sembla que le plus sûr moyen de déterminer les membres de ce corps à faire l'examen qu'on lui proposait, était, au lieu de se livrer à des discussions interminables, de présenter des faits frappants, irrécusables. Dans cette intention je réunis, le 26 janvier 1826, chez M. Bouillet, rue du Dragon, un grand nombre de médecins et de personnes distinguées : c'étaient M. Ampère, membre de l'Académie des sciences, professeur de physique au collège de France; M. Adelon, membre de l'Académie de médecine et professeur de l'école de médecine; MM.

Frenel, Guerard, Petel, D.-M., etc. Le jour de cette réunion je présentai à ces Messieurs un somnambule qui m'avait offert, il y avait quelques années, des phénomènes très-remarquables, mais que je n'avais pas magnétisé depuis près d'un an. Endormi dans cette séance en quelques minutes, il sentait, les yeux étant exactement fermés et couverts d'un corps opaque, la présence de mon doigt à plusieurs pouces de distance ; il éprouvait continuellement, par l'effet de l'action magnétique, des contractions violentes dans les parties correspondantes à la direction de mes mains.

Après plusieurs expériences qui ne laissèrent aucun doute sur ce singulier phénomène, je réveillai le somnambule, et sur l'invitation de quelques assistants, je le rendormis, bientôt, en saisissant le moment où il était placé loin de moi et où, me tournant le dos, il causait avec plusieurs personnes.

Dans ce second sommeil, nous répétâmes encore les expériences faites précédemment, et je fis cesser le somnambulisme.

Vous le voyez, ce ne peut être l'imagination qui a causé les effets que nous avons obtenus; ce n'est pas non plus la chaleur animale, l'éréthisme de la peau, mais bien une cause indépendante, que nous voyons agir dans tous les phénomènes magnétiques.

Des expériences semblables furent répétées le 15 mars suivant, devant d'autres membres de l'Académie de médecine, et sous les yeux du président de la commission chargé de l'examen du magnétisme.

Je ne vous parle point des phénomènes de lucidité qui furent constatés dans toutes ces séances. Je vous en instruirai plus tard, lorsque je vous entretiendrai du somnambulisme. Mais veuillez ne pas oublier que j'ai les procès-verbaux qui constatent les faits dont je viens de vous donner connaissance, et qu'ils furent signés par toutes les personnes présentes.

Lorsque je vous ai parlé de l'extinction de la sensibilité que présentent certains individus placés sous l'influence magnétique, vous doutiez peut-être de mes assertions; mais les preuves écrites dont je vous ai fait part ont dû dissiper tous vos doutes. Veuillez bien me permettre de vous présenter encore quelques nouveaux témoignages. Le premier est du docteur Bertrand. « J'ai vu, dit ce docteur, l'insensibilité assez prononcée chez quelques somnambules magnétiques pour qu'on pût les soumettre aux »épreuves les plus concluantes. Pour ne vous citer qu'un des faits dont j'ai été témoin, j'ai vu un magnétiseur, qui avait coutume d'endormir son somnambule devant une réunion » nombreuse, engager tous les spectateurs à se munir d'une épingle et à l'enfoncer à l'improviste dans quelques parties de son corps que ce fût; le somnambule chantait, et souvent pendant ce temps-là, on enfonçait jusqu'à quarante ou cinquante épingles

qu'on laissait fixées dans sa chair, sans qu'on pût observer dans le son de sa voix le plus léger trouble. »

5 avril 1830, Journal de Toulouse.

« Nous avons été déjà témoins des expériences curieuses exécutées à Toulouse par M. le comte de, B...., et c'est pour attirer l'attention de nos lecteurs sur un prodige nouveau de son talent, que nous avons tracé un rapide aperçu de l'histoire de la science. Le document qui nous parvient est tout-à-fait authentique; il raconte un fait qui s'est passé le 15 mars dans le département du Gers, chez M. le juge de paix du canton de Condom, et en présence de personnes dont quelques-unes sont de notre connaissance.

Jean..., âgé de vingt-trois ans, métayer de M. de la Bordère, du canton de Condom; était atteint d'un abcès par congestion, à la partie antérieure de la cuisse : les gens de l'art qui donnaient des soins au malade, déclarèrent que la ponction serait pratiquée : mais l'opération exigeait la plus grande prudence et beaucoup de résignation, parce que l'artère crurale traversait la tumeur développée d'une manière effrayante.

M. le comte de B....., dont la force magnétique est remarquable, proposa de plonger le malade dans l'état magnétique, de produire le somnambulisme, et d'établir l'insensibilité sur la partie du corps où devait

être faite l'opération, afin d'épargner au malade des souffrances inévitables dans l'état de veille.

La proposition fut acceptée. Au bout de deux minutes le malade fut plongé dans l'état magnétique. La lucidité ne fut pas remarquable. Jean... répondit à son magnétiseur qu'il cherchait en vain et qu'il ne pouvait voir son mal. Dès lors le docteur Larieu fit, avec la plus grande dextérité, l'opération chirurgicale qui avait été jugée nécessaire. À plusieurs reprises il plongea le stylet dans l'ouverture faite par le bistouri, afin de donner issue à la matière purulente, lorsque son écoulement était empoché par des flocons albumineux; le pansement fut fait ensuite. Fendant cette opération, Jean demeura immobile comme une statue, son sommeil magnétique ne fut nullement troublé ; et sur la proposition agitée par messieurs les médecins, de rompre l'état magnétique, M. B.... réveilla spontanément le malade. M. le docteur Roc s'approcha de lui, et lui demanda s'il voulait se soumettre à l'opération. Il le faut bien, puisque cela est nécessaire, répondit-il. C'est alors que M. Roc lui annonça qu'il était inutile de recommencer, puisqu'elle était faite.

L'étonnement du malade fut à son comble, lorsqu'on lui en fit voir la preuve, il n'avait rien senti, rien éprouvé et ne se rappelait que l'action de M. B...., lorsqu'il lui appuya la paume de la main sur son front pour l'endormir: »

Le même phénomène a été observé à la Charité, en 1828. Un malade endormi par un médecin, est invité à marcher: il traverse une salle, heurte violemment la table, les chaises et la muraille, sans donner le moindre signe de douleur; mais voici bien mieux encore : M. Fourquier, médecin de cet hôpital, sous prétexte d'aider à marcher le somnambule, lui prend la main et lui enfonce de toute sa longueur une épingle ordinaire» entre l'indicateur et le pouce, et le conduit à sa chaise; pendant ce trajet], il lui traverse de part en part l'oreille gauche, et le malade si bien lardé, ne sent absolument rien.

Il y a quelque temps, ces mêmes phénomènes ont encore été constatés dans le même hôpital.

Voici le passage du rapport, page 54 : « La commission se rendit à l'hôpital de la Charité, le 24 août, à neuf heures du matin, pour continuer les expériences de magnétisme.

M. Foissac magnétise Cazot. — Cazot s'endort en huit minutes. Trois fois on lui plaça sous le nez un flacon plein d'ammoniaque:sa figure se colora, la respiration s'accéléra; mais il ne se réveilla pas, M. Fouquier lui enfonça dans l'avant-bras, une épingle d'un pouce. On lui en introduisit une autre, à une profondeur de deux lignes, obliquement sous le sternum; une troisième obliquement aussi à l'épigastre, une quatrième

perpendiculairement dans la plante du pied. M. Guersent le pinça à l'avant-bras de manière à y laisser une échimose; M. Itard s'appuya sur la cuisse de tout le poids de son corps. On chercha à provoquer le chatouillement en promenant sous le nez, sur les lèvres, sur les sourcils, les cils, le col et la plante du pied, on petit morceau de papier: rien ne put le réveiller, »

On trouve encore dans les mémoires de l'Académie des sciences, page 409, une dissertation de M. Sanvage de Lacroix, sur le somnambulisme d'une fille de Montpellier qui présentait l'exemple d'une pareille insensibilité.

« Le 5 avril 1757, dit l'auteur, en visitant l'hôpital à dix heures du matin, je trouvai la malade au lit. Elle se mit à parler avec une vivacité et un esprit qu'on ne lui voyait jamais hors de cet état; elle changeait quelquefois de propos, et semblait parler à plusieurs de ses amies, qui s'assemblaient autour de son lit; ce qu'elle disait semblait avoir quelque suite avec ce qu'elle avait dit dans son attaque du jour précédent, où, ayant rapporté mot pour mot une instruction, en forme de catéchisme, qu'elle avait entendue la veille, elle en fit des applications morales et malicieuses à des personnes de la maison, qu'elle avait soin de désigner sous des noms inventés, accompagnant le tout de gestes et de mouvements des yeux qu'elle avait ouverts, enfin avec toutes les circonstances des actions faites dans la veille, et cependant elle était endormie. C'était un fait bien avéré, et

personne n'en doutait plus; mais prévoyant que je n'oserais jamais » l'assurer, à moins que je n'eusse fait mes épreuves en forme, je les fis sur tous les organes des sens, à mesure qu'elle débitait fous » ses propos.

« En premier lieu, comme cette fille avait les yeux ouverts, je crus que la feinte, s'il y en avait, ne pourrait tenir contre un coup de la main, appliqué brusquement au visage ; mais cette expérience réitérée ne lui fit pas faire la moindre grimace, et elle n'interrompit point le fil de son discours : je cherchai un autre expédient, ce fut de porter rapidement le doigt contre l'œil, et d'en approcher une bougie allumée assez près pour en brûler les cils des » paupières, mais elle ne clignota seulement point.

« En second lieu, une personne cachée poussa tout-à-coup un grand cri vers l'oreille de cette fille, et fit du bruit avec une pierre portée contre le chevet de son lit : cette fille en tout autre temps aurait tremblé de frayeur, mais alors cela ne produisit rien. »

« En troisième lieu, je mis dans ses yeux et dans sa bouche de l'eau-de-vie, de l'esprit de sel ammoniac; j'appliquai sur la cornée même, d'abord la barbe d'une plume, ensuite le bout du doigt, mais sans aucun succès; letabac soufflé dans le nez, les piqûres d'épingles, les contorsions des doigts faisaient sur elle le même effet que sur une machine; elle ne donnait jamais la moindre marque de sentiment. »

Le dixième volume de la Bibliothèque de médecine contient un mémoire sur une femme somnambule, qui était insensible aux coups de fouets donnés sùr les épaules à nu ; on lui frotte un jour le dos avec du miel : on l'exposa, dans cet état et pendant un soleil ardent aux piqûres de mouches à miel, qui lui firent une multitude d'ampoules, sans qu'elle laissât échapper le moindre mouvement : mais étant réveillée, elle parut sentir de vives douleurs aux endroits affectés, et se plaignit amèrement des mauvais traitements qu'on lui avait fait éprouver.

Rappelez-vous, Messieurs, qu'il y a fort peu de temps les journaux ont rendu compte d'une opération très-grave faite par un chirurgien habile de la capitale, M. Cloquet, et que la personne qui a subi cette opération en somnambulisme, n'a pas, témoigné la moindre douleur, et cependant l'opération dura plus de douze minutes et l'ablation entière d'un sein cancéreux eut lieu dans cet état. Voici cette expérience.

M^{me} P, âgée de soixante-quatre ans, demeurant rue Saint-Denis n° 151, consulta M. Cloquet, le 8 avril 1826, pour un cancer ulcéré qu'elle portait au sein droit depuis plusieurs années et qui était compliqué d'un engorgement considérable des ganglions axillaires correspondants. M. Chapelain, médecin ordinaire de cette dame, qui la magnétisait depuis quelques mois dans l'intention, disait-il, de dissoudre l'engorgement du sein, n'avait pu obtenir d'autre résultat sinon de produire un sommeil très-

profond, pendant lequel la sensibilité paraissait anéantie, les idées conservant toute leur lucidité ; il proposa à M. Cloquet de l'opérer pendant qu'elle serait plongée dans le sommeil magnétique. Ce dernier qui avait jugé l'opération indispensable, y consentit; et le jour fut fixé pour le dimanche suivant, 12 avril. La veille et l'avant-veille, cette dame fut magnétisée plusieurs fois par M. Chapelain, qui la disposait lorsqu'elle était en somnambulisme à supporter sans crainte l'opération, qui l'avait même amenée à en causer avec sécurité, tandis qu'à son réveil, elle en repoussait l'idée avec horreur. Le jour fixé pour l'opération, M. Cloquet en arrivant à dix heures et demie du matin, trouva la malade habillée et assise dans un fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Il y avait à peu près une heure qu'elle était revenue de la messe qu'elle entendait habituellement à la même heure; M. Chapelain l'avait mise dans le sommeil magnétique depuis son retour; la malade parla avec beaucoup de calme de l'opération qu'elle allait subir. Tout était disposé pour l'opérer, elle se déshabilla elle-même, et s'assit sur une chaise.

M. Chapelain soutint le bras droit, le bras gauche fut laissé pendant sur le côté du corps. M. Pailloux, élève interne de l'hôpital St-Louis, fut chargé de présenter les instruments, et de faire les ligatures. Une première incision partant du creux de l'aisselle fut dirigée au-dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle. La deuxième commencée au même point cerna

la tumeur par en bas, et fut conduite à la rencontre de la première; les ganglions engorgés furent disséqués avec précaution à raison de leur voisinage de l'artère axillaire, et la tumeur fut extirpée. La durée de l'opération a été de dix à douze minutes.

Pendant tout ce temps, la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité: aucun mouvement dans les membres ou dans les traits, aucun changement dans la respiration ni dans la voix, aucune émotion, même dans le pouls, ne se sont manifestés : la malade n'a pas cessé d'être dans l'état d'abandon et d'impassibilité automatiques où elle était quelques minutes avant l'opération. On n'a pas été obligé de la contenir, on s'est borné à la soutenir. Une ligature a été appliquée sur l'artère thoracique latérale, ouverte pendant l'extraction des ganglions : la plaie étant réunie par des emplâtres agglutinatifs et pansée, l'opérée fut mise au lit toujours en somnambulisme, dans lequel on l'a laissée quarante-huit heures : une heure après l'opération il se manifesta une légère hémorrhagie qui n'eut pas de suites, et le premier appareil fut levé le le mardi suivant 14; la plaie fut nettoyée et pansée de nouveau, la malade ne témoigna aucune sensibilité ni douleur; le pouls conserva son rithme habituel.

Après ce pansement, M. Chapelain réveilla la malade dont le sommeil somnambulique durait depuis une heure avant l'opération, c'est-à-dire,

depuis deux jours. Cette dame ne parut avoir aucune idée, aucun sentiment de ce qui s'était passé; mais en apprenant qu'elle avait été opérée et voyant ses enfants autour d'elle, elle en éprouva une très-vive émotion, que le magnétiseur fit cesser en l'endormant de nouveau. (*)

(*) Il est des magnétiseurs qui ne doutent de rien. Voyez-vous cette malade dormant 4g heures de suite et, comme si ce n'était pas suffisant, on la replonge dans le somnambulisme: on ne nous a pas dit combien ce second sommeil a duré. Vous saurez que le sommeil magnétique accompagné d'insensibilité est très réparateur pendant deux heures environ, et qu'il dévient ensuite

Un dernier fait va corroborer ceux que je vous ai fait connaître; je le tire du rapport de M. Husson, page 47.

M. Husson s'adressant aux membres de l'Académie, leur dit :

« Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, les expériences qui furent faites en 1820, à l'Hôtel-Dieu de Paris, en présence d'un grand nombre de médecins dont quelques-uns sont membres de cette Académie, et sous les yeux du rapporteur qui seul en concevait le plan, en dirigeait tous les détails, et les consignait minute par minute sur un procès-verbal signé » par chacun des assistants.

Peut-être nous nous serions abstenu de vous en parler, sans une circonstance particulière qui nous fait un devoir de rompre le silence. On se rappelle qu'au milieu des discussions que la proposition de soumettre le magnétisme animal à un nouvel examen, avait soulevées dans le sein de l'Académie, un membre, (M. Recamier) qui du reste ne niait pas la réalité du magnétisme, avait avancé que tandis que les magnétiseurs proclamaient la guérison de M^{lle} Samson, elle avait demandé à rentrer » à l'Hôtel-Dieu, où ajoutait-il, elle était morte par suite d'une lésion organique jugée incurable par les gens de l'art.

Cependant cette même demoiselle Samson, reparut six ans après cette prétendue mort, et » votre commission convoquée le 29 décembre » 1826, pour faire sur elle des expériences, voulut » avant tout s'assurer si l'individu que lui présentait M. Dupotet, dont d'ailleurs la bonne » foi lui était parfaitement connue, était bien la même que celle qui six ans avant avait été » magnétisée à l'Hôtel-Dieu. MM. Bicheteau et Patissier, qui avaient assisté à ces premières expériences , eurent la complaisance de se rendre à l'invitation de la commission, et conjointement avec le rapporteur, ils constatèrent et signèrent que c'était bien la même personne qui avait été le sujet des expériences faites à l'Hôtel-Dieu en 1820, et qu'ils n'apercevaient en elle d'autre changement que celui qui annonce une amélioration notable dans sa santé.

L'identité ainsi constatée, M^{lle} Samson fut magnétisée par M. Dupotet en présence de la commission. À peine les passes furent-elles commencées que M^{lle} Samson s'agita sur son fauteuil, se frotta les yeux, témoigna de l'impatience, se plaignit, et toussa d'une voix rauque qui rappela à MM. Bricheteau et Pâtissier et au rapporteur, ce même timbre de voix qui » les avait frappés en 1820, et qui alors, comme » dans la circonstance présente, était pour eux l'indice du commencement de Faction du magnétisme. Bientôt elle frappa du pied, appuya sa tête sur sa main droite et son fauteuil, et leur parut dormir, On lui souleva la paupière, et on vit comme en 1820, le globe de l'œil tourné » convulsivement en haut.

Plusieurs questions lui furent adressées et restèrent sans réponse; puis on lui en fit de nouvelles; elle fit des geste d'impatience, et répondit avec humeur qu'on ne devait pas la tourmenter; enfin, sans en avoir prévenu qui que ce fût, le rapporteur jeta sur » le parquet une table et une bûche qu'il avait placée sur cette table. Quelques-uns des assistants jetèrent un cri d'effroi, M^{lle} Samson seule n'entendit rien, ne fit aucune espèce de mouvement et continua à dormir après comme avant le bruit violent et improvisé; on la réveilla quatre minutes après en lui frottant les yeux circulairement avec les pouces. Alors la même bûche fut jetée à l'improviste sur le parquet, le bruit fît tressaillir la magnétisée qui alors était éveillée ; elle se plaignit vivement du sentiment de la peur qu'on

venait de lui causer, tandis que six minutes auparavant elle avait été insensible à un bruit beaucoup plus fort.

Cette expérience eut lieu à l'Académie de médecine, rue de Poitiers.

Jusqu'à présent, Messieurs, je ne vous ai entretenus que d'effets magnétiques que je regarde comme les plus importants pour déterminer votre conviction; car ces effets sont, par leur nature, moins sujets à contestation que ceux qui vont suivre, et il vous eût été impossible de les rejeter, sans nier l'évidence même.

Je vais vous tracer à présent l'historique d'un phénomène magnétique particulier, je veux dire le somnambulisme. Mais, avant ce récit, permettez-moi quelques réflexions; je crains tant de vous voir douter de la vérité, que je voudrais devancer dans vos esprits les objections que vont y faire naître les nouveaux phénomènes que je vais vous exposer.

Qu'eût-on répondu, avant la découverte des lois des actions électriques et galvaniques, à celui qui fût venu assurer que le frottement de la résine et du verre, par le contact de deux » métaux convenablement disposés, pouvait donner lieu aux phénomènes étonnants que tout le monde connaît? On n'aurait certainement pas manqué de traiter cet homme de visionnaire, d'enthousiaste, et considéré le résultat d'expériences positives comme des erreurs indignes de réfutation; cependant rien n'est plus vrai que

l'existence de ces phénomènes : qu'on prenne donc garde de commettre une pareille faute à l'égard du somnambulisme magnétique.

Si le contact de deux pièces métalliques, le frottement du verre ou de la résine, corps dont les propriétés sont à une distance incommensurable de celles d'un système nerveux et d'un cerveau humain, peuvent amener des phénomènes aussi extraordinaires, pourquoi ne voudrait-on pas concevoir que deux systèmes nerveux, deux cerveaux, mis dans certains rapports, puissent produire un changement dans l'existence ordinaire de ces organes, d'où résulte le phénomène du somnambulisme.

Eh bien, ce que je vous donne ici comme une hypothèse, va devenir une vérité aussi positive que celle qui est si bien établie maintenant pour vous. Autant il serait difficile de vous démontrer que les phénomènes électriques n'existent pas, autant on éprouverait de difficultés pour nous prouver que nous sommes dans l'erreur, car notre jugement, comme le vôtre, repose sur des faits aussi solidement établis.

Le somnambulisme, le plus étonnant des phénomènes dont l'histoire des sciences fasse mention, viendra bientôt ouvrir un vaste champ aux observateurs ; nous le connaissons à peine, et déjà par lui l'on a rectifié des erreurs depuis longtemps adoptées comme des vérités ; on se demande ce que deviendront nos connaissances amassées avec tant de peines et de

soins, s'il est vrai que des individus plongés dans le somnambulisme aient une manière particulière d'exister, des sens à part, une mémoire distincte et une intelligence plus active que dans l'état de veille.

Mais avant de vous parler du somnambulisme magnétique, nous devons vous entretenir du somnambulisme naturel, afin de vous montrer l'analogie qui existe entre ces deux états.

Tout le monde connaît les histoires des somnambules naturels, entr'autres celle de ce jeune séminariste, dont l'histoire est rappelée dans l'Encyclopedie, quise levait la nuit, écrivait ses sermons, faisait des corrections minutieuses, écrivait de la musique , traçait son papier avec une canne, savait bien distinguer toutes les notes et, lorsque les paroles ne correspondaient pas aux notes, les recopiait dans un autre caractère, il relisait ensuite ce qu'il venait d'écrire, même quand on interposait une feuille de carton entre ses yeux, d'ailleurs bien fermés.

Eh bien! Leur état, d'abord variable chez chacun d'eux, est l'image de ce qui arrive dans le somnambulisme artificiel.

L'action des somnambules naturels est d'aller d'un lieu dans un autre, les yeux fermés et dans la plus grande obscurité. Comment se fait-il qu'ils évitent avec autant d'adresse tous les obstacles qui s'opposent à leur passage ?

Le domestique de Gassendi portait, la nuit, sur sa tête, une table couverte de carafes, il montait un escalier très étroit, évitait les chocs avec plus d'habileté qu'il n'eût fait pendant la veille, et arrivait à son but sans accidents. Comment la vue s'exerçait-elle donc sans le secours de la lumière?

Un somnambule écrivait les yeux fermés, mais en se levant il avait cru avoir besoin de chandelle; il en alluma une. Les personnes qui l'observaient l'éteignirent, aussitôt il s'aperçut qu'il était, ou plutôt il crut être dans l'obscurité, car il y avait d'autres lumières dans la chambre, il alla rallumer sa chandelle; il ne voyait qu'avec celle qu'il avait allumée lui-même. : La Bibliothèque de médecine, t. 10, p. 477, fait mention d'un somnambule qui, se levant de son lit au milieu de la nuit, allait dans une maison voisine qui était en ruine, et dont il ne restait que les gros murs et quelques poutres mal assurées; le somnambule montait au plus haut de cette maison, sautait d'une poutre à l'autre, quoiqu'il y eût au-dessous un profond abîme.

Le même ouvrage rapporte l'histoire d'un autre somnambule qui, pendant la nuit, s'habillait, prenait ses bottes, ajustait ses éperons, et ensuite se lançait sur le bord d'une fenêtre d'un cinquième étage, qu'il prenait pour son cheval, et s'agitait dans cette posture avec tous les gestes d'un cavalier qui court la poste.

C'est ce qui fait dire à Rehelini, médecin italien, auteur de plusieurs observations sur le somnambulisme, qu'il faut nous contenter d'admirer les effets merveilleux de cet état que la Providence semble offrir aux savants pour les confondre et montrer les bornes de l'intelligence humaine.

Les faits les plus nombreux et les plus authentiques rapportés par les personnes les plus dignes de foi, prouvent que pendant le sommeil les sens externes étant fermés à leurs excitants ordinaires, le cerveau acquiert un surcroît d'activité, devient capable de choses au-dessus de sa portée ordinaire, et la faculté d'établir des relations au moyen des organes de la vue, du goût, de l'odorat, de l'ouïe, se transporte hors des sens sur des parties qui n'en sont pas douées dans l'état naturel.

La nature nous offre encore des phénomènes analogues chez les hystériques, les cataleptiques et les extatiques.

Les facultés intellectuelles exercées pendant les songes (dit M. Richerand), peuvent nous conduire à certains ordres d'idées auxquelles nous n'avions pu atteindre durant la veille ; c'est ainsi que des mathématiciens ont achevé pendant leur-sommeil, les calculs les plus compliqués, et résolu les problèmes les plus difficiles.

Il serait superflu de vous citer d'autres témoignages de ces faits, ils sont généralement admis. Peut-être que l'explication de phénomènes si étranges

nous sera bientôt révélée, j'en ai le pressentiment; je crois qu'en étudiant les lois qui servent à la production du sommeil que nous savons faire naître, nous trouverons la clef de ces doux états.

Une chose remarquable, c'est que les somnambules prétendent ne pas dormir. Ce n'est pas un état de sommeil dans lequel nous sommes, disent-ils, car nous voyons, nous sentons, et nous entendons lorsque vous le voulez, et nous possédons ces facultés à un degré plus élevé que dans notre état habituel.

Il est, aujourd'hui, difficile de savoir qui a reconnu le premier, parmi les magnétiseurs, le somnambulisme magnétique; on fait honneur de cette découverte à M. de Puységur; il paraît cependant qu'il s'était manifesté chez plusieurs malades, au traitement de Mesmer ; mais, soit que l'on ne connût pas d'abord ce sommeil, soit que Mesmer trouvât bon d'en garder pour lui la connaissance, afin d'être longtemps supérieur à ses élèves, personne ne s'avisa d'interroger les dormeurs, et on ne vit jamais Mesmer s'occuper d'eux en public.

M. de Puységur retiré à sa terre de Busancy près de Soissons, mettait en pratique les leçons de son maître, et guérissait les malades qui venaient le consulter en employant les procédés qu'il lui avait fait connaître.

Ce fut là, au milieu d'un grand concours de malades et de curieux, que l'on reconnut le somnambulisme, et qu'il parut s'offrir pour la première fois, avec toutes ses merveilles,

M. de Puységur magnétisant son jardinier, il le vit s'endormir paisiblement dans ses bras, sans convulsions ni douleurs; interrogé, il répondit sans se réveiller.

Il serait difficile de vous rendre les sensations qu'éprouva M. de Puységur à la vue de ce phénomène, qui en effet était bien capable d'émouvoir.

L'état somnambulique de cet homme continua pendant quelque temps, et M. de Puységur en profita pour s'instruire.

Voici ce que lui-même écrivait à ce sujet : « C'est avec cet homme simple, ce paysan, homme » grand et robuste, âgé de 25 ans, naturellement affaibli par la maladie, ou plutôt par le chagrin, et par cela même plus propre à être remué par l'agent de la nature; c'est avec cet homme, dis-je, que je m'instruis, que je m'éclaire. Quand il est dans l'état magnétique, ce n'est » plus un paysan, ne sachant à peine répondre une phrase; c'est un être que je ne sais nommer ; je n'ai pas besoin de lui parler; je pense devant lui, et il m'entend, me répond; vient-il quelqu'un dans sa chambre, il le voit si je veux, il lui parle, lui dit les choses que je veux qu'il lui dise, non pas

toujours telles que je les lui dicte, mais telles que la vérité l'exige, quand il veut dire plus que je ne crois prudent qu'on entende, alors j'arrête ses idées, ses phrases, au milieu d'un mot, et je change son idée totalement.

M. de Puységur ajoute : « Je ne connais rien » de plus profond et de plus clairvoyant que ce paysan, quand il est en crise, l'en ai plusieurs qui approchent de son état, mais aucun ne l'égale. »

Plusieurs tombèrent ainsi en somnambulisme, et le moyen de faire naître cette crise fut dès lors connu.

Beaucoup de personnes s'empressèrent d'aller voir ces phénomènes nouveaux, qui passaient alors toute croyance, et constatèrent leur réalité dans plusieurs ouvrages qui furent imprimés en 1784.

Voici l'extrait d'une relation des faits; elle est d'un M. Cloquet.

« Attiré comme les autres à ce spectacle, j'y ai tout simplement apporté les dispositions d'un observateur tranquille et impartial très-décidé à me tenir en garde contre les illusions de la » nouveauté, del'étonnement; très-décidé à Lien voir, à bien écouter. »

M. Cloquet, après avoir décrit les procédés employés par M. de Puységur pour agir sur les malades, et diverses scènes de magnétisation, ajoute :

« Le complément de cet état (l'état magnétique) est une apparence de sommeil, pendant lequel les facultés physiques paraissent suspendues; mais au profit des facultés intellectuelles. On a les yeux fermés; le sens de l'ouïe est nul, il se réveille seulement à la vue du maître.

Il faut bien se garder de toucher le malade en crise, même la chaise sur laquelle il est assis, on lui causerait des angoisses, des convulsions, que le maître seul peut calmer.

Ces malades en crise, ont un pouvoir surnaturel par lequel, en touchant un malade qui leur est présenté, en portant la main, même par-dessus les vêtements, ils sentent quel est le viscère affecté, la partie souffrante ; ils le déclarent et indiquent à peu près les remèdes convenables.

Je me suis fait toucher par une femme d'à peu près 50 ans. Je n'avais certainement instruit personne de l'espèce de ma maladie. Après s'être arrêtée particulièrement à ma tête, elle me dit que j'en souffrais souvent, et que j'avais habituellement un grand bourdonnement dans les oreilles, ce qui est très-vrai. Un jeune homme, spectateur incrédule de cette expérience, s'y est soumis ensuite, et il lui a été dit qu'il souffrait de l'estomac, qu'il avait des engorgements dans le bas ventre, et cela depuis une maladie qu'il a eue il y a quelques années; ce qu'il a confessé être conforme à la vérité. Non content de cette divination, il a été sur-le-champ

à vingt pas de son premier médecin se faire toucher par un autre qui lui a dit la même chose. Je n'ai jamais vu de stupéfaction pareille à celle de ce jeune homme, qui certes était venu pour contredire, persiffler, et non pour être convaincu.

Une singularité non moins remarquable que tout ce que je viens de vous exposer, c'est que ces dormeurs qui, pendant quatre heures, ont touché des malades, ont raisonné avec eux, ne se souviennent de rien, de rien absolument, lorsqu'il a plu au maître de les désenchanter, de les rendre à leur état naturel : le temps qui s'est écoulé depuis leur entrée dans la crise jusqu'à leur sortie, est pour ainsi dire nul. Le maître a le pouvoir, non-seulement, comme je l'ai déjà dit, de se faire entendre de ces somnambules en crise, mais je l'ai vu plusieurs fois de mes yeux bien ouverts, je l'ai vu présenter de loin le doigt à un de ces êtres, toujours en crise, et dans un état de sommeil spasmodique, se faire suivre partout où il a voulu, ou les envoyer loin de lui, soit dans leur maison, soit à différentes places qu'il désignait sans leur dire; retenez bien que le somnambule a toujours les yeux bien exactement fermés. J'oubliais encore de dire que l'intelligence de ces malades est d'une susceptibilité singulière : si, à des distances assez éloignées, il se tient des propos qui blessent l'honnêteté, ils les entendent pour ainsi dire intérieurement, leur âme en souffre, ils s'en plaignent, et en avertissent le maître : ce qui plusieurs fois a donné lieu à des scènes de

confusion pour les mauvais plaisants qui se permettaient des sarcasmes inconsiderés et déplacés chez M. de Puységur. Il suffit au maître, pour réveiller les somnambules, de leur passer les doigts sur les yeux. »

M. de Puységur, que sa philanthropie avait porté à s'occuper du magnétisme, s'empressa de livrer sa découverte aux personnes qui s'occupaient comme lui de cette science; partout où l'on put obtenir le somnambulisme, l'admiration qu'inspirait cet étrange phénomène, était si grande, qu'on allait consulter ceux qui le présentaient, comme on va consulter des oracles, et l'enthousiasme n'avait point de bornes chez ceux qui étaient témoins de ces scènes.

Cependant on se familiarisa peu à peu avec cet état, et la réflexion vint le faire mieux apprécier.

Je dois vous dire, avant de continuer, que ce nouvel effet du magnétisme, qui aurait dû hâter le développement et la connaissance du magnétisme, en arrêta, au contraire, les progrès; on ne s'occupa plus que de somnambulisme, on abandonna l'étude de la cause qui le produisait, pour ne considérer que le phénomène en lui-même; il présentait, il est vrai, plus de charmes, et il flattait davantage l'amour-propre de celui qui le faisait naître, en lui montrant sa puissance, que des effets qui n'étaient manifestés

que par des guérisons accompagnées seulement de quelques phénomènes physiques peu appréciables.

Vous apprendrez qu'aujourd'hui même c'est encore le défaut de ceux qui magnétisent: ils sont, pour la plupart, en admiration devant leurs somnambules, aussi ignorent-ils ce que c'est que l'action magnétique. Lorsque je vous enseignerai la doctrine de ces magnétiseurs, vous verrez qu'ils sont aussi loin de la vérité, en expliquant la cause du somnambulisme, que ceux qui n'admettant que les faits, les expliquent par des causes hors de la nature.

Je ne veux point, Messieurs, vous entretenir des débats auxquels donna lieu la découverte du somnambulisme; on contesta sa réalité comme on avait contesté celle du magnétisme; on nia même sa possibilité, avec une obstination aussi grande que celle qui faisait, aux juges de Galilée, nier le mouvement de la terre. Mais les magnétiseurs, sans s'émouvoir, et certains de la vérité de ce qu'ils avançaient, continuèrent, sans relâche, de produire le somnambulisme au grand jour.

Le témoignage de beaucoup de personnes tout-à-fait désintéressées dans cette question, firent douter les plus incrédules ; et, depuis cinquante ans, époque de la découverte du somnambulisme, plusieurs milliers

d'observations de cette crise ont été recueillies dans toutes les parties de la France, par ceux même qui avaient contesté la réalité de ce phénomène.

Quelles que soient les lois en vertu desquelles le magnétisme produit un état particulier dans l'individu qui y est soumis, la multiplicité des faits ne permet aucun doute sur la réalité du phénomène.

Examinons maintenant quel est cet état particulier, et voyons si son étude mérite l'attention ou le dédain des gens instruits. Cette question va nous faire juger si les admirateurs du magnétisme vont trop loin dans leurs croyances, et si les corps savants sont excusables de la lenteur qu'ils mettent à se prononcer sur son existence. Car, en supposant qu'on n'eût obtenu de cette » découverte qu'une action sensible sur les corps animés, elle n'en offrirait pas moins en physique un de ces phénomènes curieux et extraordinaires qui nécessitent l'attention la plus sérieuse, tout au moins jusqu'à ce qu'il soit prouvé par des expériences exactes, multipliées et retournées en tout sens, qu'il n'y a aucun avantage réel à en espérer.

Mais cette dernière supposition serait inadmissible aujourd'hui, puisqu'il est prouvé que l'action du magnétisme animal est un moyen » de soulagement et de guérison dans nos maladies. Seulement, l'indifférence sur un fait de » cette nature serait un phénomène plus inconcevable que la découverte elle-même.

Messieurs, avant de vous entretenir de mes propres expériences sur le sommeil somnambulique, je vais vous donner connaissance des divers résumés des facultés attribuées aux somnambules.

Vous remarquerez qu'il n'existe aucun type commun. Il y a autant de différence entre les hommes en état de somnambulisme que l'on en trouve entr'eux dans l'état de veille.

Le premier résumé est de M. le comte de Redern, savant distingué, qui s'est beaucoup occupé du magnétisme :

«Le corps est plus droit que dans l'état de veille, il y a une accélération marquée dans le » pouls et une augmentation d'irritabilité dans le système nerveux; le tact, le goût et l'odorat sont devenus plus subtils, l'ouïe ne perçoit que les sons venant des corps avec lesquels le somnambule se trouve en rapport direct ou indirect, c'est-à-dire en communication de fluide vital, parce que lui et son magnétiseur les ont touchés; ses yeux sont fermés et ne voient plus, mais il a une vue que l'on peut appeler intérieure, celle de l'organisation de son corps; de celui de son magnétiseur, et des personnes avec lesquelles on le met au rapport ; il en voit les différentes parties, mais successivement et à mesure qu'il y porte son attention; il en distingue la structure, les formes et les couleurs : il a quelquefois la faculté d'apercevoir les objets extérieurs par une vue particulière ; ils lui paraissent

plus lumineux, plus brillants que dans l'état de veille. Il éprouve une réaction douloureuse des maux des personnes avec lesquelles il est en rapport; il aperçoit leurs maladies, il prévoit les crises, il a la sensation des remèdes convenables, et assez souvent celle des propriétés médicinales des substances qu'on lui présente...

Son imagination est disposée à l'exaltation : il est jaloux, rempli de vanité et d'amour propre, disposé à user de petites jongleries, pour se faire valoir... Sa volonté n'est pas inactive, mais elle est très aisément influencée par le magnétiseur. On remarque des oppositions très frappantes entre ses opinions ordinaires et celles de l'état de somnambulisme; il condamne ses actions, et parle quel quefois de lui-même comme d'une personne » tierce qui lui serait tout-à-fait étrangère. Il s'exprime mieux, il a plus d'esprit, plus de combinaison, plus de raison, plus de moralité que dans l'état de veille, dont toutes les idées lui sont présentes..... Lorsque le somnambule revient à l'état de veille, il oublie entièrement » tout ce qu'il a dit, fait et entendu pendant l'accès de la mensambulance, etc.

Voici ce que dit un membre de la faculté de médecine:

Le malade réduit en somnambulisme, n'entend rien de ce qui se passe à côté de lui, immobile au milieu des plus grands mouvements, il semble

séparé de la nature entière, pour ne conserver de communication qu'avec celui qui l'a mis dans cet état.

Celui-ci a acquis (par le seul fait de la magnétisation) , un rapport intime avec le malade; à l'aide d'une espèce de levier invisible, il le fait mouvoir à son gré; et telle est la force de son empire, que non-seulement il s'en fait entendre en lui, parlant, et par signes, mais encore parla seule pensée; et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le magnétiste peut communiquer sa propriété à d'autres personnes par le simple contact, et dès ce moment la communication se continue entre le somnambule et son nouveau directeur.

Le malade étant mis en somnambulisme, il se fait chez lui une désorganisation qui rompt l'équilibre de ses sens; de manière que les uns éprouvent une dégradation extrême, lorsque certains autres acquièrent un degré prodigieux de subtilité.

Ainsi, chez quelques-uns, l'orne se perd ou s'affaiblit, lorsque la vue devient d'une pénétration prodigieuse; chez d'autres, la privation de la vue et de l'ouïe est compensée par une délicatesse incroyable du toucher ou du goût.

Chez plusieurs, un sixième sens semble se déclarer par une extrême de la faculté intellectuelle, qui surpasse la portée ordinaire de l'esprit humain, etc, etc.

Écoutons encore de nouveaux détails sur les facultés attribuées aux somnambules.

« Lorsque le magnétisme produit le somnambulisme (dit M. Husson), l'être qui se trouve dans cet état acquiert une extension prodigieuse dans la faculté de sentir. Plusieurs de ses organes extérieurs, ordinairement ceux de la vue et de l'ouïe, sont assoupis, et toutes les opérations qui en dépendent, s'opèrent intérieurement.

Le somnambule a les yeux fermés, il ne voit pas par les yeux, il n'entend pas par les oreilles ; mais il voit et entend mieux que l'homme éveillé. Il ne voit et n'entend que ceux avec lesquels il est en rapport. Il ne voit que ce qu'il regarde, et ordinairement il ne regarde que les objets sur lesquels on dirige son attention. Il est soumis à la volonté de son magnétiseur, pour tout ce qui ne peut lui nuire, et pour tout ce » qui ne contrarie point en lui les idées de justice et de vérité. Il sent la volonté de son magnétiseur, il voit, ou plutôt, sent l'intérieur de son corps et celui des autres; mais il n'y remarque » ordinairement que les parties qui ne sont pas dans l'état naturel, et qui en troublent l'harmonie. Il retrouve dans sa

mémoire le souvenir des choses qu'il avait oubliées dans l'état de veille. Il a des prévisions et des présentations qui peuvent être erronées dans plusieurs circonstances, et qui sont limitées dans leur étendue. » Il s'énonce avec une facilité surprenante. Il n'est point exempt de vanité. Il se perfectionne de lui-même pendant un certain temps, s'il est conduit avec sagesse ; il s'égare, s'il est mal » dirigé. Lorsqu'il rentre dans l'état naturel, il perd absolument le souvenir de toutes les sensations et de toutes les idées qu'il a eues dans l'état du somnambulisme; tellement, que ces deux états sont aussi étrangers l'un à l'autre que si le somnambule et l'homme éveillé étaient deux hommes différents »

M. Husson continue et ajoute : « Des observateurs modernes assurent que dans cet état de somnambulisme dont nous venons d'exposer analytiquement les principaux phénomènes, les personnes magnétisées ont une lucidité qui leur donne des idées positives sur la nature de leurs maladies, sur la nature des affections des personnes avec lesquelles on les met en rapport, et sur le genre de traitement à opposer dans ces deux cas. S'il est constamment vrai, comme on prétend l'avoir observé, en 1820, à l'Hôtel-Dieu de Paris, que pendant ce singulier phénomène la sensibilité soit tellement assoupie que l'on puisse cautériser les somnambules; s'il est également vrai, comme on assure l'avoir vu à la Salpêtrière, en 1821, que les somnambules jouissent d'une prévision telle que des femmes bien

connues et traitées depuis longtemps comme épileptiques aient pu prédire, vingt jours d'avance, le jour, l'heure, la minute où l'accès épileptique devait leur arriver, et armait en effet; enfin, s'il est également reconnu que cette singulière faculté peut être employée avec avantage dans la pratique de la médecine, il n'y a aucune espèce de doute que »ce seul point de vue mérite l'attention et l'examen de l'Académie. »

Telle est, Messieurs, la conclusion de M. Husson; il demande l'examen et il ne craint pas d'avouer, en pleine Académie, la série de phénomènes extraordinaires dont je viens de vous donner textuellement lecture; et comme vous venez de l'entendre, s'ils sont vrais, ce dont maintenant vous ne sauriez douter, ils méritent bien l'attention des savants.

Mais voici un autre médecin qui va encore plus avant que M. Husson, dans l'affirmation des faits.

Je dois vous faire toutes ces citations, avant de vous dire jusqu'à quel point les faits qu'elles contiennent me paraissent fondés.

Dans un mémoire adressé à l'Académie de Médecine, afin de provoquer ce corps à l'étude du magnétisme, ce médecin s'exprime ainsi :

« En posant, dit-il, successivement la main » sur la tête, la poitrine, et l'abdomen d'un inconnu, mes somnambules en découvrent aussitôt les

maladies, les douleurs et les altérations diverses qu'elles occasionnent; ils indiquent en outre si la cure est possible, facile ou éloignée, et quels moyens doivent être employés pour atteindre ce résultat, par la voie la plus prompte et la plus sûre. Dans cet examen, ils ne s'écartent jamais des principes avoués de la saine médecine. Quoique ce soit promettre beaucoup, je n'hésite point à le faire. Il n'est point de maladie aiguë ou chronique, simple ou compliquée, je n'en excepte aucune de celles, qui ont leur siège dans les trois cavités splanchniques, » que les somnambules ne puissent découvrir et traiter convenablement. »

« Déjà (continue ce médecin), un grand nombre de fois j'ai fait une application heureuse du magnétisme animal, au traitement de maladies qui jusque-là avaient été méconnues ou regardées comme incurables. Je m'en suis aidé avec le même succès dans les maladies ordinaires, connues par leurs symptômes, leur marche et leur terminaison, et j'ai toujours observé que les indications fournies par les somnambules étaient pleines de sagacité, de précision et de certitude. »

Je suis forcé, Messieurs, d'accumuler les témoignages en notre faveur, à mesure que les faits deviennent plus extraordinaires; ainsi, ne soyez donc pas surpris si je ne les abandonne pas encore, pour remonter à leurs causes et vous donner mon opinion sur leur valeur.

Les phénomènes magnétiques ont été trop longtemps contestés, pour me permettre de ne vous citer que des faits isolés ; je dois vous faire connaître que le nombre des personnes instruites qui les ont constatés est considérable ; et lorsque vous ne pourrez plus mettre en doute l'existence du phénomène dont je vous entretiens, il me sera plus facile de vous donner les moyens d'arriver à le produire vous-mêmes.

Les épithètes peu honorables que l'on donne journellement dans le monde aux personnes qui s'occupent du magnétisme animal, me prescrivent cette réserve. Vous le savez, on ne nous épargne guère : nous devons donc nous justifier, non par des raisonnements, parce qu'ils prouvent peu, mais par des faits, qui sont plus concluants.

Je suivrais une autre méthode, si l'Académie de Médecine de Paris s'était enfin prononcée en faveur du magnétisme; le ridicule serait alors pour ceux qui nieraient son existence ; mais lorsque je vois des hommes, d'ailleurs estimables, reculer devant l'opinion de quelques confrères, et cacher la vérité, parce qu'ils craignent les luttes qu'il leur faudrait soutenir en sa faveur, il est de mon devoir de vous faire connaître l'opinion des gens sensés, qui, moins timides, ont osé publier leurs travaux et dire ce qu'ils avaient observé dans le magnétisme.

« En général, dit M. Deleuze, le somnambule magnétique saisit des rapports innombrables ; il les saisit avec une extrême rapidité, il parcourt en une minute une série d'idées qui exigerait pour nous plusieurs heures ; le temps semble disparaître devant lui : lui-même s'étonne de » la variété et de la rapidité de ses perceptions; il est porté à les attribuer à l'inspiration d'une autre intelligence Tantôt c'est en lui-même qu'il voit cet être nouveau ; il se considère lui-même en somnambulisme comme une personne différente de lui-même éveillé ; il parle de lui même à la troisième personne, comme de quelqu'un qu'il connaît, qu'il juge, à qui il donne des conseils, à qui il prend plus ou moins d'intérêt. Tantôt il entend une intelligence, une âme qui lui parle, qui lui révèle une partie de ce qu'il veut savoir. » (*)

(*) Virgile nous montre la Sybille parlant à Enée dans l'état que nous présentent quelques somnambules.

Ouvrez le Cours de matière médicale, de Desbois de Rochefort, publié par M. Lullier-Winslow, et vous pourrez y lire un chapitre qui contient toutes les preuves nécessaires pour se former une opinion sur le magnétisme. Voici quelques-unes des assertions de l'auteur :

«C'est le Dieu, dit-elle, c'est le Dieu lui-même qui me saisit. Lorsqu'elle parlait ainsi à la porte du temple, tout-à-coup on vit de l'altération sur son

visage. Elle changea de couleur, ses cheveux se hérissèrent, sa respiration s'embarrassa, et je ne sais quelle fureur divine s'empara de son cœur. Auto approches du Dieu, sa taille sembla croître, et ses paroles ne furent plus celles d'une mortelle. »

Deus, ecce Deus! cui talia fanti Ante fores, subito non vultus, non color unus, Non comptae mansere comae, sed pectus anhelum. El rabie fera corda lument, majorque videri, Nee mortale sonans, affilata est numine quando Jam propiore Dei, etc.

Liv. VI de l'Enéide, vers 47.

L'esprit, dit- on, agissait, avec tant de force sur sens qui allaient dormir dans les temples, qu'ils étaient ravis hors d'eux-mêmes, de sorte qu'ils avaient des visions divines extraordinaires, et qu'ils découvraient divers mystères. Lorsque l'esprit commençait d'agir sur eux, leur visage se changeait, ils avaient des mouvements propres à effrayer les assistants, ils tombaient par terre comme s'ils eussent eu le mal caduc; étendus par terre, ils y demeuraient couchés comme des morts, pendant assez longtemps; quelquefois tout leur corps tremblait d'une manière effrayante; d'autres fois ils demeuraient couchés semblables à des troncs, comme si leur corps fût devenu immobile. Se réveillant ensuite de leur extase et de leur songe, ils récitaient des visions surprenantes que l'esprit leur avait procurées.

« Lorsque les Lapons veulent connaître ce qui se passe loin des lieux où ils se trouvent, ils envoient à la découverte le démon qui leur est familier ; et après s'être exalté l'imagination au son des tambours et de certains instruments de musique, ils éprouvent une sorte d'ivresse, pendant laquelle des choses dont ils n'eussent jamais eu connaissance dans leur état naturel, leur sont subitement révélées. »

On trouve encore dans l'histoire profane plusieurs exemples semblables; il y a entre autres le fait suivant, tiré d'un livre qui traite des rites, des cérémonies et des mystères en usage parmi la Brame. Il a été écrit bien avant l'expédition d'Alexandre le Grand dans l'Inde : il y est dit que, par une pratique commune dans ce pays-là, qu'on appelle Matricha Machom, ils obtiennent une nouvelle sorte de vie. Ils considèrent la région épigastrique comme étant le siège habituel de l'âme. Ils promènent leur main depuis cet endroit du corps jusqu'à la tête; ils pressent, ils frottent quelques nerfs qu'ils supposent correspondre à ces différentes parties; ils prétendent qu'en agissant ainsi ils transportent l'âme au cerveau. Aussitôt que le Brame se croit arrivé à ce point-là, il pense que son corps et son âme sont réunis avec la divinité, et qu'il en fait partie.

« Toutes les fois que je le veux, dit Cardan, je sors de mon corps de manière à n'éprouver aucune sensation, comme si j'étais en extase. Lorsque j'y entre, ou, pour mieux dire, lorsque je me mets en extase, je sens que mon

ame se sépare de mon cœur, comme si elle s'en retirait, ainsi que de tout le reste du corps, par une petite ouverture qui se fait d'abord à la tête, et particulièrement au cervelet. Cette ouverture, qui s'étend tout le long de l'épine dorsale ne se maintient qu'avec beaucoup d'efforts. Dans cette situation, je ne sens rien autre chose, sinon que je me sens hors de moi-même étranger à moi-même. Mais c'est avec peine, que je me maintiens dans cet état pour quelques instants seulement. »

« Il reste évident, dit-il, que le magnétisme animal est un principe essentiellement inconnu » dans ses éléments, mais très-évident dans ses étonnants effets; que ce principe impalpable, impondérable, dont la nature nous est inconnue, quoiqu'il paraisse avoir quelque rapport avec l'électricité, est tellement subtil, qu'il semble être mis en mouvement ou en action, et transmis d'un individu à un autre, par le seul acte de la volonté; et que lorsqu'il agit, il développe sur beaucoup d'individus, des phénomènes très-variables, dont les principaux sont » la suspension momentanée de la toux, des bâillements, une sorte de stupeur ou d'abasourdissement, un sommeil plus ou moins profond, un état demi-cataleptique, des convulsions, et enfin un véritable état de somnambulisme, souvent accompagné d'une sorte de transport des sens vers l'épigastre et d'une incroyable extension de la sensibilité.

Tout cela, Messieurs, est du somnambulisme, n'importe le moyen employé pour le produire. »

« C'est ce somnambulisme, effet extrême du magnétisme animal, qui a promis et qui permet «quelques applications utiles au diagnostic et » au traitement des maladies. C'est au moyen de ce développement incompréhensible, inexprimable, de la sensibilité générale, que les somnambules magnétiques, non-seulement, parviennent, sans le secours des sens, à la connaissance des objets qui les environnent et sur » lesquels leur attention est dirigée ou se dirige naturellement, mais encore acquiert la faculté de connaître des objets placés à une distance, ou placés (relativement au somnambule) au delà des corps bien reconnus opaques, et par » suite de connaître le jeu et le mouvement de leur propre organisation , ou de celles des individus qui leur sont présentés. Les faits les plus positifs, les plus avérés, les plus irrécusables, justifient, assurent, garantissent tous ces phénomènes du somnambulisme magnétique, et ont prouvé que dans certaines circonstances, la clairvoyance des somnambules pouvait être d'un grand secours pour déterminer » le siège et la nature des maladies, surtout celles » qui se rangent dans la classe des organiques. »

Ce médecin donne ensuite la nomenclature des maladies dans lesquelles on l'a employé avec succès.

Ecoutez encore ce qu'un autre membre de l'Académie de Médecine, M. Chardel, disait à elle compagnie, lors de la discussion sur le magnétisme :

« Au rang des phénomènes provoqués le plus constamment par, l'action magnétique, il faut placer :

1° Un sommeil profond et prolongé qui précède et qui suit constamment la pro-» duction du somnambulisme.

2° L'exaltation, des facultés intellectuelles.

3° Une perfection de la vue, qui permet au somnambule d'apercevoir le fluide magnétique.

4° La faculté d'acquérir des notions sur l'état des organes internes, etc., etc. »

Je voudrais, Messieurs, abréger toutes ces citations, mais je ne le puis maintenant. Je dois vous citer encore le témoignage d'un homme tout-à-fait désintéressé dans la question du magnétisme, et ce sera le dernier.

Après avoir parlé du somnambulisme naturel en général, et du somnambulisme symptomatique, M. le baron Massias s'exprime ainsi à l'égard du somnambulisme magnétique. (*)

(*) Voyez son Traité de Philosophie psycho-physiologique. (F.Didot, 1830.)

« Le somnambulisme artificiel, dit-il, est le produit de certains procédés consistant en gestes, attouchements, actes de la volonté qui le déterminent chez les sujets propres à en éprouver les effets; il est comme inoculé par le magnétiseur. L'état naturel de celui chez qui il agit avec succès, l'état magnétique qui survient, sont ordinairement séparés par quelques temps de sommeil. Dans la crise, un grand nombre de facultés sont endormies, ce qui a fait conserver le nom de somnambulisme au magnétisme animal, bien qu'il y ait quelquefois magnétisme sans sommeil. »

« Tandis que le somnambulisme naturel est purement organique et individuel, et ne met le somnambule en communication qu'avec lui-même, le somnambulisme artificiel met le somnambule en rapport avec le magnétiseur et les personnes avec lesquelles celui-ci le fait communiquer.

Une portion seulement des facultés intellectuelles du somnambule restent éveillées; elles le sont toutes pour le somnambule magnétique à l'égard de ceux avec qui il est en rapport.

Le somnambule naturel dépend de son imagination et de certaines impressions corporelles; le somnambule magnétique dépend de la volonté et des moyens de son magnétiseur.

Il se fait identification de l'organisation du somnambule magnétique, de celle de son magnétiseur, et des personnes avec qui ce dernier le met en rapportait moyen d'un léger contact; de sorte qu'il a en lui la notion de ce qui se passe organiquement dans autrui, qu'il sent les maladies qu'il n'a pas, et qu'il a l'instinct des remèdes qui leur conviennent; ce qui, au grand scandale de la médecine classique, a donné naissance à une médecine magnétique. »

« Le somnambule magnétique a la connaissance de l'état, de l'organisation d'une personne absente par l'intermédiaire d'un vêtement qu'elle aura porté, ou d'un objet qu'elle aura touché.

Il a le pouvoir de se rappeler ou d'oublier, au gré de son magnétiseur, ce qu'il a éprouvé durant l'accès du somnambulisme.

Il se fait en lui, lorsque le veut le magnétiseur, interversion des sensations, et il trouve doux ce qui est amer, et amer ce qui est doux. Il change également ses goûts et ses déterminations habituelles.

Quelquefois, lorsque l'action du magnétiseur dépasse les forces du somnambule, ou par une prédisposition des organes de celui-ci, il tombe dans une léthargie parfaite, voisine de la mort.

On devrait croire que les facultés intellectuelles du somnambule tombé dans une léthargie absolue, sont aussi inertes et aussi nulles que ses facultés corporelles ; il n'en est point ainsi. Il y a pensée, rêves et somnambulisme dans le somnambulisme. Revenu de sa léthargie et placé dans son état de somnambulisme antérieur, le crisiaque raconte tout ce qu'il a ressenti de ravissant et de merveilleux durant son apparente insensibilité absolue. Ce qui pour le spectateur était mort, pour lui était une nouvelle existence, cent fois plus active et plus intense que la vie habituelle. Les mêmes accès se renouvelant, les mêmes visions se renouvellent; rendu à l'état de simple somnambulisme, la mémoire lui en revient, et elle ne s'efface qu'à un réveil complet, etc. »

Je borne ici mes citations, pour ne point vous fatiguer; dans une autre séance nous examinerons quelques effets particuliers que produit la magnétisation, effets que vous ne trouverez décrits nulle part.

Après m'avoir entendu, vous serez naturellement portés à penser que le plus petit effet nerveux, aussi bien que l'exaltation de certaines fonctions, l'extase, la catalepsie et le somnambulisme , résultent d'une cause unique, agissant toutefois en raison de l'idiosyncrasie de chaque individu, ce qui vous expliquerait la variété et le peu d'uniformité de ces effets. (*)

(*) « L'esprit donne à l'un de parler avec sagesse ; il donne à » l'autre de parler avec science ; à l'autre le don de guérir les malades ; à un autre le pouvoir de faire des opérations miraculeuses ; à un autre le discernement des esprits ; à un autre le don de parler diverses langues ; et à un autre celui de les interpréter. Mais c'est un seul et même esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun ses dons, selon qu'il lui plaît. »

St. Paul.

Quel pas de géant la découverte du magnétisme a fait faire aux Connaissances humaines ! Non seulement tous les grands phénomènes de la nature sont expliqués sans peine; mais encore, ce qu'on ne peut trop admirer, à la connaissance des principes constituants de son être, on joint la faculté de les analyser, de les isoler pour ainsi dire. On est parvenu, en quelque sorte, à soulever l'âme du corps, pour la faire paraître dans presque toute son énergie, toute sa science; enfin, dans l'état le plus approchant, où elle peut être, de la Divinité, avant qu'elle s'y réunisse à jamais.

Par cette porte, le temple des merveilles éternelles est ouvert à l'oeil terrestre de l'homme.

Les mécréants traiteront la doctrine magnétique de rêverie, et les somnambules de fanatiques; mais nous n'écrivons pas pour ces esprits durs et négatifs ; nous savons que la plus grande folie est de soutenir la sagesse

au milieu des fous seulement ; pour empêcher leurs déclamations de faire impression sur les esprits sains, nous ramènerons à des idées simples, naturelles et connues, tout ce que le magnétisme et le somnambulisme paraissent avoir de merveilleux.

Nous savons tous que l'âme est un être simple, une émanation de la Divinité, qu'elle est faite à sa ressemblance, qu'elle est souverainement intelligente et active, qu'elle connaît tout, car du moment qu'elle est dégagée du corps, rien ne lui est plus caché; et ses facultés ne sont bornées que par l'imperfection des sens matériels dont elle est enveloppée, et dont la surcharge la domine presque toujours.

Ou sait, en second lieu, que les âmes ont la faculté d'agir les unes sur les autres. Cela est prouvé par la sympathie, l'antipathie, la communication des idées et de toutes les affections morales.

Ceci posé, si, dans la crise du sommeil, on parvient à réduire le corps à un état tellement végétatif, que tout ce qu'il y a de physique en lui soit comme précipité; le principe moral se trouvera dégagé à un certain point de son union intime avec le physique; il surnagera, pour ainsi dire, et agira presque en liberté; il sera rendu à peu près à ses qualités essentielles, qui sont l'activité, l'intelligence et la science infinies; et dès lors, rien

d'étonnant dans la crise des somnambules ; parla, on répond à tout et sans rien forcer.

Et en effet, au regard moral, qu'est-ce que le sommeil? C'est cette absorption physique dont nous venons de parler.

Qu'est-ce que le sommeil magnétique? C'est cette absorption plus forte et mieux réglée qui amène l'esprit assez hors des sens, pour voir et agir par lui même, et ne le met pas assez loin des sens, pour opérer, la désunion totale et l'empêcher de conserver la communication nécessaire à la vie, à la parole et aux gestes, etc.

Que serait l'absorption totale? Ce serait la mort. Que serait l'absorption outrée, mais nontotale? Ce serait le délire ou la mort intellectuelle, qui précède toujours la mort animale. On peut comparer l'homme qui sommeille à un mélange composé de deux liqueurs, dont l'une est plus lourde et s'est précipitée vers le fond; l'autre surnage sans se désunir entièrement. Far l'agitation, le mélange recommence, et l'homme s'éveille : si la désunion est totale, le mélange ne peut plus se reformer, et l'homme est mort.

Comment le somnambule peut-il parler de choses dont il n'a point pris de notions préliminaires? Il peut, parce que son âme. étant douée à un degré éminent, de toutes les connaissances possibles (*), elle les rend avec

plus d'énergie et de perfection, suivant que par l'absorption des sens, elle est plus ou moins libre. Si elle était parvenue à la perfection absolue, elle serait totalement libre, et l'homme mourrait.

(*) En effet, une connaissance n'est que le souvenir d'une impression. L'âme étant en harmonie avec l'universalité des êtres, doit avoir reçu toutes les impressions possibles et doit se les rappeler, dès qu'elle n'est pas hébétée par l'enveloppe physique. Quand nous serons morts, nous saurons tout. C'est la fiche de consolation après avoir perdu la partie.

Pourquoi faut-il tant de peine pour apprendre, si la science est innée, et pourquoi cette peine n'est-elle pas égale chez tous les hommes? C'est qu'il faut, dans les points qu'on étudie, mettre l'âme plus ou moins à nu, lui ouvrir un cours à travers les enveloppes de la matière; c'est ce qu'on appelle se creuser le cerveau : l'on y parvient avec plus ou moins de facilité, suivant que le physique cède plus ou moins volontiers au travail*. On peut, dans ce sens, comparer l'âme à une lanterne sourde : l'on apprend en faisant des trous à la lanterne, pour en faire sortir la lumière; on oublie quand le trou s'oblitére.

Qu'est-ce qui prouve que la science est une qualité de l'âme et qu'elle ne s'imprime point, mais qu'elle se grave? Toutes les œuvres du génie, dont l'origine est presque toujours un effet spontané non réfléchi et accidentel

d'une tête heureusement disposée. Une idée neuve est un trou qui se fait à la lanterne du centre à la superficie : une idée acquise est un trou que l'on fait de la superficie au centre. La superficie est à notre disposition; c'est pour cela que nous nous élevons facilement à toutes les connaissances qu'on nous donne. L'intérieur est hors de notre volonté; voilà pourquoi les œuvres morales de génie sont toujours accidentelles et rares. Elles arrivent plus facilement dans les lanternes très-taraudées, parce que l'enveloppe est plus mince.

Tout homme de génie sentira la vérité de cette doctrine. Les poètes ont remarqué que toutes les idées neuves et brillantes venaient sans travail, subitement ou par une espèce d'émission très-voluptueuse, tandis que les idées tirées des combinaisons connues, étaient le fruit d'un travail long et douloureux. Dans le premier cas, c'est un volcan qui vomit l'or tout fondu : dans le second, c'est un maître de mine qui le cherche dans les entrailles de la terre, et l'extrait avec dépense et fatigue.

Si c'est un sentiment naturel, comment ne le connaît-on pas? On ne l'a jamais connu généralement, parce qu'il y a peu d'hommes de génie, et que ceux qui ont un sens de moins, doutent de ce que les autres en disent. Mais de tout temps on a connu cette expiration que l'âme jette au dehors des sens, et que j'appelle le génie ou une étincelle de la science innée. Tous les poètes ont eu un démon et se sont dit inspirés. Cicéron pose en principe

que l'on naît poète, et que l'on devient orateur. Il dit, dans ses Tusculanes, que ce qui donne aux enfants plus de facilité à apprendre qu'aux adultes, c'est que l'âme des uns et des autres porte la science innée et universelle; mais que les tarières qu'il faut forer pour y parvenir, sont plus faciles à traversées organes délicats : c'est ce qu'il fait bien sentir par ces mots : Ut potiùs reminiscere quàm ediscere dicantur. De sorte qu'ils paraissent plutôt se ressouvenir qu'apprendre. Dans le somnambule, l'âme est tout à jour, et voilà pourquoi il sait tout.

Mais, comment connaît-il le passé et l'avenir? Le passé et l'avenir sont des connaissances; l'âme les a toutes: du moment qu'elle est mise en liberté, elle les développe.

Mais pourquoi tout le monde n'est-il pas somnambule? Parce qu'il y a peu d'individus dont les sens soient assez souples pour laisser ainsi l'âme s'échapper à demi, ou pour dire mieux, luire à travers une légère tunique.

Telles sont les idées des magnétiseurs sur le somnambulisme, et leur réponse aux questions les plus embarrassantes.

FIN DE LA TROISIÈME LEÇON.

IV^e LEÇON

C'est un principe qui ne dépend plus de l'homme, ni de la volonté de l'homme, ni de la raison, ni en un mot de rien qui soit de l'homme.

L'aconit et la cigûe y sont toujours à côté des fleurs immortelles. »

« La nature est voilée à leur ignorance, ils ne savent ni ne veulent voir en eux ce que la nature leur annonce y exister. »

Messieurs,

Dans la dernière leçon, je vous ai rapporté quelques-uns des nombreux témoignages donnés par les médecins les plus recommandables, qui constatent, et l'action magnétique, et certains phénomènes physiques que produit cette action : l'insensibilité de la peau, etc., etc.

Je vous ai ensuite tracé brièvement l'historique d'un état particulier, dans lequel peut entrer momentanément un individu: je veux dire le somnambulisme; je vous ai fait connaître, une partie des nombreuses facultés qu'on lui attribue; et alors, vous m'avez encore entendu vous citer des faits recueillis par une infinité de personnes revêtues d'un caractère qui les met à l'abri de tout soupçon.

J'ai abrégé cependant autant que je l'ai pu, les citations, parce que le somnambulisme est aujourd'hui si commun, si facile à produire, que celui qui veut le constater, peut sans beaucoup de peine l'observer fréquemment.

Laissant de côté pour le moment tout examen critique, je vais vous entretenir de quelques effets rares que produit la magnétisation; effets peu observés, et qui cependant méritent de l'être attentivement.

Ils justifieront, de plus en plus, notre croyance en la réalité d'un agent; et les craintes que nous vous avons manifestées, relativement aux dangers qui résultent d'une application irréfléchie du magnétisme, vous paraîtront plus que jamais fondées.

Vous vous prémunirez contre les assertions de quelques magnétiseurs modernes, qui ne voient dans le magnétisme que des dangers qui n'y existent pas, et méconnaissent les véritables, qui sont inhérents à sa pratique.

Mon dessein est de vous faire connaître leur doctrine, et les applications qu'ils en font au traitement des maladies; vous verrez que, dans un grand nombre de cas, ils agissent en aveugles, sans pouvoir se rendre compte de leur action, s'en rapportant entièrement à la bonté de l'agent qu'ils emploient, persuadés qu'ils sont, que le magnétisme ne peut produire de fâcheux effets.

Cette croyance de leur part est sans fondement et demande une prompté réfutation.

Je vous ferai juges du mérite de leurs observations, en vous exposant les faits produits par ces mêmes magnétiseurs.

Si le magnétisme existe, Messieurs, il doit avoir des lois, une manière d'agir particulière; et, comme tous les agents de la nature, faire du bien ou du mal ; c'est ce que son emploi doit faire reconnaître : les magnétiseurs n'ont constaté que le bien, ce qui est tout-à-fait contraire à l'avancement de la science.

Beaucoup de ceux qui se sont le plus livrés à la pratique du magnétisme, ne possédaient, pour la plupart, nulles connaissances en médecine : étrangers à cette science, ils n'ont tenu compte, dans leurs examens, d'aucun des accidents de la nature ; ils se sont bornés à nous dire : nous avons guéri telle maladie, nous avons guéri telle personne, sans nous apprendre autre chose du fait, que le fait lui-même; ce témoignage était suffisant pour les gens du monde, mais il ne l'est pas pour le médecin ce dernier doit rechercher en vertu de quelles lois le malade a été guéri, quelle marche a suivie la nature pour ramener l'équilibre, etc.

Les observations bien faites sont rares, quoique les expériences aient été nombreuses; aussi la science du magnétisme est restée presque

stationnaire, et nous a fourni peu de lumière, malgré la prodigieuse quantité de personnes qui se sont occupées de son étude.

Une routine aveugle a même gagné les plus instruits des magnétiseurs ; ils ont fait le bien , il est vrai, mais ils l'ont fait sans rechercher quelle source leur en fournissait les moyens, cette conduite peut être bonne en morale, mais ne suffit point à la physique, l'on doit procéder d'une manière toute différente.

Les médecins modernes méritent encore un autre reproche : ils se sont occupés de la pratique du magnétisme, mus par un sentiment particulier, celui d'arriver à une conviction; peu leur importait les dispositions physiques dans lesquels ils se trouvaient pour observer; ils ne tenaient, non plus, aucun compte de l'état des personnes qu'ils magnétisaient; ils ne cherchaient qu'à faire naître des phénomènes; et lorsqu'ils avaient obtenu ce qu'ils désiraient, il était trop tard pour se rendre compte des sentiments et des causes qui les avaient déterminés. Il leur faut, maintenant, recommencer cette étude, et suivre une marche contraire à celle qu'ils ont adoptée, s'ils ne veulent encore porter un jugement précipité, que le temps viendrait détruire. Le peu d'observations publiées par eux, portent l'empreinte des dispositions que je viens de vous signaler; ils ont jugé le magnétisme sur des faits isolés; ils ont tiré de ces faits des inductions qui ne sont nullement justifiées par la pratique éclairée du magnétisme, et ils

n'ont pas produit tout le bien que leurs noms et leurs lumières avaient droit de faire espérer.

Il vous appartiendra bientôt d'examiner vous-mêmes la question que je soulève; ce sera à vous de redresser les erreurs qui ont été commises, mais il est de mon devoir de vous signaler ici ce qu'une pratique de plusieurs années m'a fait connaître de bon et de mauvais dans les doctrines enseignées et dans les effets magnétiques obtenus par les procédés en usage maintenant.

Je reprends l'exposé des phénomènes produits par la magnétisation, remettant à une séance prochaine, l'examen des doctrines.

Les faits magnétiques que je vous ai précédemment fait connaître, sont ceux que l'on observe le plus communément; mais il en est d'autres, qui naissent dans quelques circonstances rares, et qui sont, par cette raison, très-peu connus, même des magnétiseurs exercés; je vais vous en faire l'exposé.

Voici ce qu'on observe dans quelques cas : Lorsque l'on magnétise pour la première fois, on est mu, en général, par un sentiment de curiosité, de doute et de crainte. Si la personne que l'on magnétise dans cette disposition est sensible à votre action, elle ne tarde pas à éprouver des effets qui vous surprennent. Si l'on n'a aucune méthode pour les diriger, et que l'intensité

des phénomènes augmente, on veut aussitôt les faire cesser; mais loin d'y parvenir comme on le désire, ils prennent un développement souvent effrayant; le patient, tout à l'heure d'un état naturel, entre dans un état de convulsions extraordinaires : il se roule par terre, crie et se débat; et dans ce moment, plus on le touche ou laisse toucher, plus on augmente ses angoisses. Des convulsions produites de cette manière ont duré quelquefois six et huit heures sans interruption, et les personnes ainsi affectées restaient malades pendant plusieurs jours, éprouvant un sentiment de brisement accompagné d'une horreur profonde pour le magnétisme, et le magnétiseur; ce mot seul prononcé devant eux, les agitait violemment. L'état de calme finit par revenir; mais j'ai vu dans quelques circonstances, rares à la vérité, les malades résister au repos, aux antispasmodiques, et persister pendant plusieurs semaines.

Ne croyez pas, Messieurs, que les femmes nerveuses éprouvent seules ces effets; des hommes bien constitués, qui ne connaissaient que de nom ces sortes de maladies, ont été ainsi désorganisés en quelques minutes, et ont éprouvé tous les effets dont je viens de vous rendre compte.

Voici deux exemples de ces faits, que j'ai pris au hasard, car il y en a un assez grand nombre, et ils se ressemblent tous dans le fond. .

M. de S.-C. ancien militaire, avait entendu parler vaguement du magnétisme. Il voulut essayer de magnétiser sa fille, quoiqu'elle ne se plaignît d'aucun mal, et seulement pour voir s'il ne pourrait pas lui faire éprouver quelques effets. Pour cela, sans se douter de tout le mal qu'il allait faire, il mit une main sur l'estomac de sa fille. Après quelques minutes de magnétisme, elle éprouva quelques mouvements convulsifs, qui, loin d'effrayer le père, ne firent que l'encourager à poursuivre son expérience. Bientôt M^{lle} de C. eut des convulsions très-violentes, et son père ignorant la manière dont il aurait pu les calmer, ne fit plus que les augmenter par sa présence, et même par l'effroi qu'elle lui causait. Il fut forcé d'abandonner sa fille en cet état, et elle passa la nuit suivante dans des convulsions continuelles. Cet état dura huit jours. (T.D. M.)

Voici un autre fait dont le récit a été envoyé à M. de Puységur par M. Segrettier, propriétaire à Nantes.

« Une jeune personne distinguée par sa naissance, et qui paraissait jouir de la meilleure santé, se trouvant au château de M. le marquis de B., son parent, se mêlait, comme le reste de la compagnie, de plaisanter sur le magnétisme. M. de B... son oncle renchérissant sur les autres, gesticulait à tort et à travers. Il dirige sur sa nièce sa prétendue influence, et les voilà à se magnétiser réciproquement. D'abord la jeune fille rit beaucoup ; mais on ne tarda pas à voir que ce rire n'était pas naturel, et bientôt on passa de la

surprise de ce phénomène à une terreur inexprimable, en s'apercevant qu'elle perdait par degré la raison et l'usage de ses sens. Elle vint en effet au point de ne plus voir, de ne plus entendre, de ne plus parler; et les yeux fixés, le cou tendu, semblable exactement à un aimant plus faible qui est entraîné par un aimant plus fort, elle suivait son magnétiseur partout, et n'obéissait qu'à ses diverses impressions. On voulut les séparer, mais cela ne produisit que des convulsions affreuses: son magnétiseur éprouvait, de son côté, des sensations extraordinaires qui, jointes au saisissement que lui avait occasionné l'état de sa nièce, le rendait méconnaissable par sa pâleur et son abattement.

Au bout de quelques heures, l'état de la magnétisée se dissipant, elle se plaignit de beaucoup souffrir de l'estomac.

La journée et la nuit qui suivit furent passées tantôt en convulsions, tantôt en sommeil magnétique, et cet état ne cessa entièrement qu'au bout de plusieurs jours. »

Le magnétisme produit dans d'autres circonstances un effet non moins bizarre que celui dont vous venez d'entendre le récit. L'individu soumis à une expérience sent, petit à petit, ses membres s'engourdir; il perd le sentiment de leur position : si vous persistez dans votre action sur lui, les muscles du thorax peuvent être affectés d'une paralysie momentanée, une

difficulté s'ensuit dans les mouvements des muscles inspireurs, et une espèce de râle se fait entendre; le patient se plaint, demande du secours, et si vous ne savez faire cesser cet état, le malade peut courir des dangers. J'ai vu deux fois naître des effets semblables. On se rendit maître des accidents, mais je sais que dans l'un des principaux hôpitaux de Paris, un fait semblable s'est présenté à l'observation de ceux qui expérimentaient alors. N'étant point prévenus de l'existence de ce singulier effet, ils furent fort effrayés, lorsqu'ils voulurent débarrasser la malade de l'oppression qu'elle éprouvait, de ne pouvoir y parvenir de suite; ils ne purent obtenir la cessation de la paralysie qu'au bout de 23 à 30 minutes. La malade avait parcouru, pendant ce temps, tous les degrés de l'asphyxie : la respiration était devenue d'abord entrecoupée, puis insensible, la peau était violacée, les veines extraordinairement gonflées, et il y avait eu perte de la mémoire pendant plusieurs minutes. Il n'en résulta rien de fâcheux, mais tous ceux qui furent témoins de cette expérience pensèrent que si les obstacles opposés à la circulation eussent tardé encore quelque temps à disparaître, la malade serait infailliblement morte dans cet état.

Ceci doit vous faire tenir en garde contre une action que vous étiez sans doute portés à croire toute bénigne, et lorsque vous entendrez quelques enthousiastes vous assurer que le magnétisme n'a été donné à l'homme que pour faire le bien, vous vous rappellerez le fait que je viens de vous citer, et

vous ferez peu de cas de leurs assertions, parce qu'elles ne sont nullement propres à servir de règles.

Dans le sommeil magnétique ordinaire, il se présente quelquefois un état particulier peu observé, et que les magnétiseurs craignent beaucoup de rencontrer; parce que peu d'entre eux possèdent les moyens de le conduire à bien.

Je vais vous le décrire :

Une personne endormie du sommeil magnétique (et en général ce sont les individus dont le sommeil est le plus profond), tombe dans un état extraordinaire, dont voici les principaux symptômes. Le somnambule qui vous entendait parfaitement, cesse tout-à-coup de vous entendre, il ne vous sent plus, vous qui auparavant, étiez dans un rapport intime avec lui, et qui pouviez imprimer quelques modifications à ses organes, vous avez perdu votre empire, il n'obéit plus à vos injonctions; il est muet pour vous comme pour tout le monde; ses mâchoires sont fortement serrées, et il serait plus facile de les briser que de les ouvrir; H n'exécute aucun mouvement, il obéit aux lois de la pesanteur, et son corps est entraîné vers la terre.

Un phénomène non moins digne de remarque, c'est que les pulsations diminuent de nombre et de force; la température du corps baisse sensiblement, et vous avez sous les yeux le spectacle d'une mort apparente.

Si vous êtes familiarisé avec ce phénomène, et que vous n'avez pas quitté le patient, il revient par degrés de cet état de concentration ; son pouls reprend son rythme habituel, et tout se passe comme auparavant; si vous l'interrogez sur-le-champ , il vous dira les choses qui t'ont affecté pendant son état léthargique ; mais, par une anomalie bizarre, il peut à peine, quoique toujours en somnambulisme, se les rappeler pendant cinq minutes de temps; il les oublie ensuite complètement et ne sait plus rien vous dire des sensations qu'il a éprouvées, quoiqu'elles eussent pour lui un charme inexprimable.

Aucun symptôme ne peut faire connaître l'instant où arrivera ce phénomène, je l'ai observé un grand nombre de fois, et c'est souvent lorsque je pensais à faire cesser le sommeil magnétique ordinaire, que le somnambule tombait tout-à-coup et sans ma volonté dans cet état singulier, pour n'en sortir quelquefois qu'au bout de plusieurs heures.

Cet état, Messieurs, le plus extraordinaire du magnétisme, et le plus dangereux peut-être, est aussi celui qui peut fournir le plus de lumières, quand l'on sait interroger à propos ces sortes d'extatiques. Si vous savez entrer dans les idées qui les dominent, vous obtenez les révélations les plus instructives ; mais vous n'avez qu'un moment pour cela, il faut saisir l'instant où, sortant de leur extase, ils rentrent dans le somnambulisme ordinaire; car ils perdent bientôt le souvenir de ce qu'ils ont éprouvé.

Celte crise semble être la limite d'un état de chose tout nouveau, que nous ne pouvons connaître qu'avec une extrême difficulté. C'est là ce que l'on pourrait appeler la magie de la vie, car tous les phénomènes qui naissent échappent à l'explication, et il y en a un grand nombre qui effrayent notre raison. « Le mystère est immense et l'esprit s'y confond. »

Je regarde cette crise comme très-dangereuse et pouvant amener des accidents fâcheux, si le magnétiseur abandonnait à lui-même celui qu'il a plongé dans ce sommeil profond.

Je viens de vous dire, Messieurs, que j'avais été témoin de plusieurs de ces crises, je pourrais donc vous donner des détails très circonstanciés ; mais je dois, pour faire plus d'effets sur votre esprit, puiser ailleurs que dans ma pratique un exemple de ces faits.

M. Chardel, membre de la Chambre des députés et conseiller de la Cour royale de Paris, s'est beaucoup occupé de magnétisme; et dans un ouvrage qu'il a récemment publié, on trouve le fait suivant :

« Un jour, en magnétisant une somnambule, dit M. Chardel, plein de sécurité, je la laissais promener dans l'appartement avec une amie; elles causaient ensemble et je ne m'occupais plus du mode extraordinaire d'existence que je » venais de produire, quand les deux amies, je ne » sais à quel propos, me prièrent de réciter une » scène des tragédies de Racine ; je

me livrai im» prudemment aux sentiments que cet auteur exprime si bien, et je ne m'aperçus de l'émotion de ma somnambule qu'en la voyant tomber sans mouvement à nos pieds» Jamais privation de sentiments ne fut plus effrayante : le corps » inanimé avait toute la souplesse de la mort, » chaque membre que l'on soulevait retombait de son poids, la respiration s'était arrêtée, le pouls et les battements du cœur ne se faisaient plus sentir, les lèvres et les gencives se décolorèrent, et la peau que la circulation n'animait plus, prit une teinte livide et jaunâtre. Tout semblait m'annoncer que je n'avais plus qu'un cadavre sous les mains ; heureusement je ne me troublai point, la pureté de mes intentions donnait à mon dévouement une énergie calme, mais positive, et je me possédais trop pour ne pas sentir que je pouvais exercer une grande puissance sur ma somnambule. Je commençai à magnétiser sur les plexus, j'inspirai ensuite un souffle dans les narines, dans la bouche et sur les oreilles; et peu-à-peu ma somnambule recouvra l'usage de la parole : cette parole était d'abord faible, mais bientôt elle se fit entendre assez distinctement pour répondre à mes questions. J'appris que rien n'avait altéré la santé de ma somnambule, etc. »

Tous ceux qui éprouvent ces effets bizarres sont loin de s'en plaindre ; ils désireraient au contraire leur prolongation.

« Pourquoi me rappeler à la vie, disait une somnambule dans l'exaltation magnétique. Si vous vous éloigniez, ce corps qui me gêne, se

refroidirait, et mon âme n'y serait plus à votre retour; et je serai parfaitement heureuse. » (*) Toutes, vous tiennent à-peu-près le même langage; mais vous devez bien vous garder de vous arrêter à leurs discours ; il faut au contraire vous empresser de les faire sortir de cet état, dans le doute où vous êtes si sa prolongation n'amènerait pas des désordres irréparables. Il est encore un autre motif qui doit vous engager à agir ainsi, c'est que vos forces s'épuisent, vous perdez votre énergie, et il peut arriver un moment où vous ne pourriez plus agir, quoique ayant la volonté de le faire, car cette volonté ne pourrait plus mettre en jeu le mobile nécessaire. Rappelez-vous toujours que vous n'êtes qu'une machine sécrétant l'agent magnétique, et qu'il faut à la nature un certain temps pour le reproduire, lorsque par une cause quelconque vous l'avez épuisé.

(*) Cette crise donne souvent au somnambule le moyen de trouver ce qu'il lui faut pour opérer sa guérison ou celles des personnes avec qui il a été mis en rapport, lorsque dans son somnambulisme ordinaire il ne l'avait pas aperçu.

Que de réflexions se présentent à notre esprit, lorsque nous sommes témoins de semblables scènes; c'est bien alors que la vie nous paraît un mystère inexplicable. Le philosophe qui a dit : « Rien n'est après la mort, la mort même n'est rien, pourrait bien s'être trompé. C'est une question que le somnambulisme résoudra un jour.

Tenez de l'huile en réserve, si vous ne voulez que votre lampe s'éteigne. » (*) Je ne fais qu'esquisser le tableau des phénomènes qui naissent dans cet état extrême du somnambulisme; mais ce que je vous en dis, doit vous faire comprendre qu'il peut être dangereux de s'en rapporter à ceux qui vous disent qu'il suffit d'une bonne intention pour prévenir tout danger. Vous le voyez, il faut plus. Il faut des connaissances, et une grande force morale que certaine constitution physique ou des liens de parenté ôtent presque toujours dans les circonstances critiques que je viens de vous signaler. C'est pourquoi la présence d'une personne instruite du magnétisme est nécessaire dans un traitement où le somnambulisme s'offre accompagné de crises semblables ; crises où vous placez l'âme vis* à-vis d'elle-même; où l'âme se sent elle-même.

(*) C'est en raison de cette vérité, que souvent vous ne menez point à bien des effets qui naissent pendant l'application du magnétisme ; vous voyez tous les symptômes du sommeil arriver et se suivre ; il ne faut plus qu'un pas pour obtenir le somnambulisme ; et cependant, malgré vos efforts, cette crise ne se produit point, et le patient retourne à son premier état ; la cause cessant ou diminuant d'intensité, l'effet cesse ou s'amointrit : ce n'est pas une des plus faibles preuves de l'existence de l'agent magnétique.

Je le dis avec conviction, c'est aux personnes qui auront des connaissances approfondies de cet état physiologique, qu'il appartiendra de diriger les traitements magnétiques, car on peut bien magnétiser vingt fois, cent fois, sans faire naître des effets inquiétants; mais du moment où vous acquérez la certitude que ce cas peut arriver, vous ne devez vous livrer à la pratique du magnétisme qu'en connaissant parfaitement les effets qu'il peut produire, et en possédant les moyens de faire tourner ces effets au profit du malade ; autrement vous pourriez vous préparer des regrets , car vos actes magnétiques ont la vie en puissance : en prenant du feu dans votre sein, craignez que vos habits ne brûlent.

Lorsque je vous parlerai de l'action thérapeutique du magnétisme, vous reconnaîtrez que son application demande quelques ménagements et un grand discernement dans le choix des maladies que vous voulez traiter.

Vous verrez quelquefois agir cet agent comme le ferait un violent excitant, déterminer, en cette qualité, des effets funestes, quand les organes de l'individu que vous magnétisez sont incapables de soutenir l'impulsion qu'il leur communique. Je vous ai dit, dans la dernière séance, qu'une malade magnétisée par moi à l'Hôtel-Dieu de Paris, présentait 60 à 65 pulsations par minutes, avant l'opération ; eh bien, l'action magnétique, en moins de cinq minutes, faisait monter le pouls d'une manière

extraordinaire; on comptait alors 115 et 120 pulsations dans le même espace de temps.

Ainsi, voilà une augmentation de près du double, dans les battements du cœur. Magnétisez un malade affecté d'une tumeur anévrismale, ou d'une phthisie avancée, et vous reconnaîtrez que cet agent physique possède plusieurs des inconvénients des autres agents de la nature.

Autre observation :

Si l'action magnétique une fois mise en mouvement , peut s'exercer sans votre participation, quelle prudence ne doit-on point avoir pour l'employer?

Il est reconnu par moi, et un grand nombre de faits me prouvent que je ne suis pas dans l'erreur , il est reconnu, dis-je, que la personne que l'on magnétise peut, dans certains cas, ne rien ressentir de votre action pendant la séance, et en éprouver tous les effets plusieurs heures après, au moment où vous n'êtes plus à même de les diriger.

Il est reconnu que des individus placés près des personnes que vous magnétisez, peuvent éprouver tous les effets d'un magnétisme direct, et ces effets être d'autant plus bizarres, que cette action ne s'adressait point à ces individus. J'ai quelquefois produit le somnambulisme de cette manière, et je vais vous en citer un exemple.

Il n'y a pas longtemps que je fus appelé pour donner mes soins à un jeune enfant, fils de M. le comte de B..., on ne me dissimula point que l'enfant était très-mal, et que mes soins étaient réclamés comme une dernière ressource, de laquelle cependant on espérait encore.—Comme le malade était d'une faiblesse extrême, une jeune femme, qui lui portait un tendre intérêt, le tenait sur ses genoux. Je le magnétisais dans cette position, entouré de quelques personnes qui eussent voulu aux dépens de ce qu'elles possédaient rappeler cet infortuné à la vie. Une faible lampe éclairait ce tableau, et un profond silence régnait autour de nous. —Mon action dirigée sur le malade, et à un pied de distance environ, ne tarda pas à produire un effet salutaire. Les douleurs que l'enfant éprouvait, et qu'il manifestait par des cris et, des mouvements convulsifs, se calmèrent promptement, et il jouit de quelque tranquillité.

Il en fut tout autrement à l'égard de la personne qui le tenait sur ses genoux: ses yeux s'étant fermés, elle tomba dans un état complet de somnambulisme, bientôt de grosses larmes inondèrent ses joues; nous voulûmes prendre l'enfant qu'elle n'avait point quitté ; mais elle le retint, et ne s'en dessaisit qu'à mon invitation fortement exprimée, et après nous avoir donné des preuves d'une grande lucidité.

Le lendemain elle s'endormit de la même manière, etc.

Mais, Messieurs, souvent les sensations éprouvées de cette manière, ne vont point jusqu'à produire le sommeil, il en résulte quelquefois des spasmes, des convulsions; et un état insolite rompt l'équilibre qui paraissait exister avant l'opération.

Le 28 septembre dernier, je magnétisais une dame qui éprouvait peu d'effets sensibles du magnétisme; une personne qui accompagnait cette dame, sentit pendant l'opération tous ses membres s'engourdir, et eut des picotements aux paupières.

Le lendemain, magnétisant la même personne sans songer à produire d'autres effets que sur elle-même, la dame qui l'accompagnait éprouva encore plus d'effets que la veille, et elle fut courbaturée toute la journée.

Le 50, le sommeil magnétique se déclara chez elle, et cependant comme je viens de le dire, je ne songeais nullement à produire cet effet: elle se réveilla bientôt, mais succombant de nouveau au sommeil, se rendormit et s'éveilla de même; et ce singulier état se prolongea malgré moi pendant plusieurs heures.

Le même fait m'est arrivé il y a peu de temps, chez une malade, femme d'un conseiller d'état. La femme de chambre de cette dame, qui assistait aux séances, afin de me suppléer en cas de besoin, fut prise de mouvements nerveux qui devinrent effrayants. Je me levai pour les faire cesser, mais

cette personne s'enfuit en criant qu'elle ne voulait pas que je l'approchasse, et que je lui faisais du mal ; elle revint bientôt, cependant, un peu plus calme et attribuant à son imagination les effets qu'elle avait éprouvés : bien rassurée elle s'assit à sa place accoutumée, et je continuais comme avant cette scène, de magnétiser sa maîtresse. —Mais au bout de cinq minutes, et sans que je cherchasse à agir ailleurs que sur ma malade, elle fut prise de nouveau des mêmes accidents, et courut s'enfermer dans sa chambre en poussant des sanglots et se plaignant d'une gêne dans la respiration, qui la fatiguait beaucoup. Cet état dura plusieurs jours, et servit bien plus à la conviction des personnes qui m'entouraient, que les effets thérapeutiques que j'aurais pu produire.

Vous le voyez, Messieurs, les phénomènes produits par le magnétisme, présentent une très-grande variété, et nous sommes loin, je crois, de les connaître tous (*); cependant, vous pouvez suivre partout son action physique. Il n'est plus possible d'expliquer ses divers effets par d'autres causes que par celles de l'émission d'un agent particulier, agent soumis à notre volonté, et qui semble être constamment à notre disposition, dans tous les cas, surtout, où les organes qui le contiennent et le forment sont dans leur intégrité; mais agissant au dehors, en vertu de lois qui lui sont alors particulières, et qui ne nous sont pas encore bien révélées. Pour achever de vous convaincre de cette double vérité et vous empêcher de

chercher d'autres explications contraires à celles que je viens de vous donner, voici d'autres observations, peut-être plus décisives ;

(*) Beaucoup de magnétiseurs ont cessé de magnétiser, lorsqu'ils eurent reconnu l'existence de phénomènes si bizarres. Ne croyant point à la possibilité de les diriger, ils se sont soustraits à la crainte de les produire.

Dites-moi pourquoi près d'une personne qui dort du sommeil naturel, ne lui voyez-vous rien éprouver de contraire à ce qui se passe ordinairement dans cet état? C'est parce que vous êtes restés dans un état passif, et que votre magnétisme est latent, permettez-moi cette expression.

Mais si au contraire, vous dirigez sur le dormeur la force que vous avez appris à reconnaître en vous, bien que placés à quelques pas de distance dans l'état où vous étiez avant, comment se fait-il qu'au bout de quelques instants succède à ce calme, un état d'agitation sensible, et que le patient exécute quelques mouvements; et si vous ajoutez à cet indice du changement qui s'opère en lui, d'autres symptômes tels que la difficulté de respirer, et le réveil instantané, comme si on l'eût touché avec une bouteille de Leyde légèrement chargée, si vous pouvez reproduire ces effets dans beaucoup de circonstances semblables; en employant les mêmes précautions, il faut bien nécessairement avouer que le système nerveux de

l'individu que vous avez magnétisé a subi l'impression de quelque chose d'étranger; et cela me paraît si évident, que je n'ose insister davantage.

Je passe encore à d'autres expériences. Vous vous rappelez que j'ai endormi, à l'Hôtel-Dieu, une malade à travers des cloisons fort épaisses ; le fait ne peut être douteux, je l'ai répété plusieurs fois, et les précautions étaient prises par les témoins, de manière qu'ils ne pussent être dupes d'une mystification.

Mais, comme un fait isolé ne peut être concluant, je vais vous en citer d'autres.

Lorsque vous avez obtenu le somnambulisme par les procédés mis en usage maintenant, il vous est facile de produire cette crise en variant votre manière d'agir. Votre somnambule qui ne s'était endormi qu'au bout d'un temps souvent fort long, finit, après quelques séances, par s'endormir très-promptement; quelquefois même ce temps n'excède pas trente secondes. Lorsque vous êtes parvenu à lui imprimer cette mobilité, vous pouvez l'endormir sans faire aucun geste qui puisse trahir votre intention. Votre volonté fortement exprimée produit ce résultat. Ce n'est certainement pas la volonté seule, car il n'est pas prouvé que son empire puisse s'exercer au dehors (*), mais elle a mis en mouvement le véritable principe agissant, un agent qui s'irradie dans un espace qui n'est pas encore connu, va pénétrer

le genre nerveux du sujet que vous voulez endormir, et causer le somnambulisme qui n'est lui-même qu'un des nombreux effets que son mode d'action peut produire.

(*) La volonté seule et sans fluide n'opérerait rien. (Réponse d'une somnambule).

Cela paraît si vrai, que vous n'agissez point sur le patient, lorsque faisant des passes et des mouvements, vous n'avez point l'intention ou une intention contraire à celle qu'il vous faut pour endormir, le magnétisé vous avertit lui-même du peu d'effets qu'il éprouve; mais si vous changez tout-à-coup votre disposition morale, et que vous vouliez l'endormir, vous le voyez fléchir et céder promptement à un pouvoir qu'il sent être irrésistible.

Quand vous êtes distrait en magnétisant, les effets sont beaucoup plus lents à se manifester, et vous n'en obtenez aucun, si votre attention est absorbée par une occupation de votre esprit sur des choses qui ne sont point relatives au magnétisme. (*)

(*) La volonté est une grande pièce, de très-grande importance, et doit l'homme étudier surtout à la bien régler.

(Charon.) « Vous voulez des lèvres ,mais votre cœur est loin de vouloir. »

Ces faits, Messieurs, ne sont point des faits observés par quelques individus isolés ; interrogez tous ceux qui se sont occupés du magnétisme avec quelque attention , ils vous répondront qu'ils les ont vérifiés.

Veillez bien vous rappeler ce que je vous ai dit d'une séance expérimentale qui eut lieu à l'Académie de Médecine, sur un somnambule qui les yeux tamponnés et la face couverte d'un triple bandeau, sentait néanmoins mon approche ou mon éloignement; rappelez - vous qu'il m'était facile de déterminer dans ses extrémités des mouvements convulsifs qui cessaient et reprenaient à ma volonté, et cependant j'étais à sept ou huit pas de lui, aucune parole n'était proférée, et le signal pour agir m'était donné par des tiers, qui avaient pris les plus grandes précautions pour vérifier ce fait étonnant.

Souvenez-vous encore que j'ai magnétisé l'un des commissaires chargés de l'examen du magnétisme , et qu'il en a éprouvé lui-même les effets les plus évidents et les moins contestables, dans des organes qui n'étaient point soumis à sa volonté ; que ces effets physiques arrivaient toujours de la même manière, et dans le même espace de temps. Je ne finirais pas, s'il me fallait, Messieurs, tous entretenir de tous les faits prouvant d'une manière positive l'existence du magnétisme animal. Mais comme mon intention est bien moins de tous convaincre par eux, que de tous engager à expérimenter vous-mêmes, je borne ici cet exposé. Je tous enseignerai

bientôt des procédés qui, vous facilitant les moyens de produire vous-même des faits, bâteront votre croyance, persuadé que je suis, que personne n'a en privilège la faculté magnétique, qu'elle est le résultat de notre organisation, le produit de la vie et d'un mouvement que nous pouvons imprimer à nos organes, dans des circonstances particulières; il vous sera donc facile de vous convaincre de la vérité de tout ce que nous vous avons dit; et un jour, j'en ai l'espoir, vous nous direz que nous n'avions rien avancé qui ne fût fondé, si vous avez surtout la prudence de ne vous prononcer qu'après avoir magnétisé, non pas une seule personne, mais plusieurs, et si vous vous placez dans les circonstances favorables que nous vous aurons appris à distinguer. (*)

(*) « Combien est grande l'inconstance des mortels et leur témérité, en matière d'expériences nouvelles! Car, si l'effet ne réussit selon leur désir, ils abandonnent aussitôt l'entreprise commencée, et tournent hâtivement à leurs premières coutumes, se reconcilient avec elles.

Je vais continuer de poursuivre le développement de l'action magnétique, vous la montrer agissante dans notre organisation et y faisant naître des effets analogues à ceux que produit notre principe vital.

Vous reconnaîtrez encore dans cette circonstance l'action indépendante de l'individu qui la reçoit et de celui qui la donne, soumise elle-même à de

nouvelles lois; il ne vous sera plus possible de vous méprendre sur ces résultats, et d'attribuer les phénomènes qui se manifesteront, à d'autres causes que celles que notre volonté met en jeu.

Voyons le magnétisme, appliqué comme moyen thérapeutique, et dirigé en cette qualité sur des organes malades; examinons son action, et les modifications qu'éprouvent les parties qui y sont soumises.

Vous allez reconnaître que la vie se trouve augmentée ou diminuée, que tous ces effets semblent provenir de la saturation des organes malades , par un principe essentiellement actif et pénétrant ; vous vous expliquerez alors les bons ou mauvais effets qui résultent de l'emploi de ce moyen de guérir; et l'étude de cet agent vous deviendra plus facile, à mesure que son existence matérielle vous sera démontrée.

Lorsque je commençai mon instruction magnétique, je croyais ce qu'avaient écrit des hommes graves; j'adoptais comme article de foi leurs axiomes; je ne pouvais penser qu'ils eussent affirmé des choses dont ils n'avaient pas la certitude. Je n'ai pas tardé à être désabusé, et j'espère vous convaincre de leurs erreurs.

Les premiers faits bien tranchés qui vinrent m'éclairer, méritent de vous être racontés: ils serviront à votre instruction , si jamais vous magnétisez, et

vous donneront dans tous les cas des idées plus justes sur le magnétisme, et de nouvelles preuves de l'effet physique de cet agent.

Dans beaucoup d'ouvrages sur cette science vous lisez : que rien n'est comparable en vertu, à l'action magnétique, son influence est une véritable panacée; magnétiseurs, vous pouvez tout, même des miracles, si vous savez bien employer votre puissance.

La tête exaltée, après avoir réellement obtenu quelques succès; je me croyais capable de guérir les maladies les plus invétérées. Je magnétisais donc des malades affectés de maladies pulmonaires très-avancées, et déclarées tout-à-fait incurables par d'habiles médecins.

Je pensais que cette maladie affreuse devait céder aux bienfaits de l'action magnétique; car j'avais lu que l'on avait réussi à en guérir de semblables. Voici ce que j'obtins dans cette disposition.

Les malades magnétisés avec une grande énergie ne tardèrent pas à ressentir vivement mon action; ils éprouvèrent d'abord un grand calme, suivi d'un sentiment de bien-être : mais à cet heureux effet succédaient bientôt des accès de toux, qui, se déclarant avec une violence inaccoutumée, étaient suivis de sueurs et d'un état d'angoisses, qui forçaient les malades à me prier de cesser. Je les engageais au contraire, tant était grande ma confiance, à persister ; pensant que ces mauvais effets étaient le

résultat d'un effort de la nature pour se débarrasser du mal ; mais les symptômes fâcheux continuaient de se développer, les pommettes se coloraient, les yeux devenaient brillants, et une expectoration forcée amenait des stries de sang vermeil : j'étais alors contraint de suspendre le magnétisme (*).

(*) Un semblable effet serait capable, lorsque ces maladies sont moins avancées, de produire des crises favorables qui assureraient le retour de la santé; mais on attend jusqu'au dernier moment, pour essayer l'emploi du magnétisme.

J'ai répété quelquefois cette expérience, et j'ai toujours vu le même effet avoir lieu.

Pans ces cas, le magnétisme agissait bien évidemment comme un agent physique puisqu'il portait le trouble dans beaucoup de fonctions, et augmentait considérablement la circulation du sang. Ce phénomène explique très-bien les effets fâcheux qui avaient lieu, car dans ces maladies, tout ce qui agit comme excitant est pernicieux; ce ne pouvait être l'imagination des malades qui avait produit le trouble, car ce trouble avait lieu dans des organes soustraits à la dépendance de leur volonté; je promettais à ces malheureux leurs guérisons: vous savez que dans ces maladies on se berce jusqu'à la fin de douces illusions. Plusieurs croyaient

que réellement je pouvais les sauver; ils auraient donc éprouvé, si leur imagination y eût eu quelque part, un changement favorable, et le contraire avait lieu.

Je passe sur ces faits pour vous en citer d'autres aussi concluants.

Vous trouverez encore dans les recueils de pièces sur le magnétisme, que l'on peut, lorsqu'on le veut, réveiller un malade que l'on a rendu somnambule. Eh bien! Messieurs, ils vous arrivera, dans quelques cas, ce qui m'est arrivé: des malades endormis par moi en quelques minutes ne purent être réveillés qu'au bout de plusieurs heures; je mettais cependant en usage les procédés recommandés en pareils, cas. Mais, vains efforts, plus je voulais obtenir le réveil, et plus l'intensité du sommeil se faisait remarquer, et souvent, à force de passer mes doigts sur les paupières, pour déterminer leur ouverture, je produisais des échimoses qui n'étaient nullement senties, et le réveil ne s'opérait qu'au bout d'un temps très long ; en sortant de ce sommeil, les somnambules passaient dans un autre état, et le moindre bruit alors opérait seul leur réveil.

Je pourrais vous citer un grand nombre de faits semblables qu'il est impossible d'expliquer sans recourir à l'hypothèse d'un agent dont nous subissons les lois.

J'espère que vous serez désormais disposés à accepter cette vérité, et que vous rejetterez comme non fondées toutes les explications qui paraissent opposées à l'admission, comme réel, d'un agent physique.

Je termine ici l'exposé des faits particuliers qui sortent de l'ordre habituel des phénomènes produits par le magnétisme, et je les résume tous afin que vous ne puissiez les perdre de vue, puisque les faits sont seuls écoutés maintenant, et qu'on les regarde, avec raison, comme faisant loi.

Je vous ai dit qu'un homme placé de certaine manière, et connaissant le magnétisme, pouvait agir sur son semblable et déterminer dans son organisation des phénomènes presque toujours appréciables, surtout pour des personnes auxquelles l'étude des lois de la vie n'était pas étrangère. Je vous ai fait l'énumération des principaux effets attribués aux propriétés de l'agent magnétique, en vous prévenant qu'ils ne naissent point dans l'ordre que j'indiquais. Je vous ai dit que cela paraissait dépendre de quelques causes cachées, et en outre de l'idiosyncrasie de chaque individu, et j'ai ajouté que le plus petit symptôme de votre action était quelquefois suivi d'un dérangement marqué dans le jeu de la machine humaine.

Je vous ai cité beaucoup de ces phénomènes en m'entourant toujours de témoignages qu'il vous eût été impossible de récuser.

Vous avez pu vous apercevoir que, lors même que ces témoignages n'existeraient pas, je pourrais vous parler avec autant d'assurance de l'existence du magnétisme, puisque les phénomènes qui naissent de son application sont très-faciles à obtenir, et que l'on ne récuse personne pour les faire naître et pour en devenir juge. Vous aurez été frappés des phénomènes étranges qui arrivent quelquefois à la suite de la magnétisation; je veux parler du somnambulisme et de ses nombreuses merveilles.

Enfin je vous ai entretenu de quelques effets particuliers, bien capables de faire craindre que, dans certains cas, le magnétisme ne produisît entre des mains inhabiles des accidents qui pourraient devenir irréparables.

Vous vous serez dit, sans doute, qu'il fallait, pour tirer un grand parti médical du magnétisme, l'avoir étudié d'une manière spéciale et être versé dans les connaissances physiologiques, et vous aurez trouvé mes conclusions conformes à votre manière de voir.

Mais, Messieurs, lequel d'entre vous pourrait rester froid au récit de tant de choses extraordinaires, et, en apprenant que la nature l'a doué de la puissance la plus utile, puisqu'elle tend à notre conservation, se refuserait à acquérir les moyens de lui donner le développement dont elle est

susceptible, et d'apprendre l'art de soulager son prochain, quand il ne lui faut, pour y parvenir, qu'un peu de travail et de bonne volonté ?

C'est une découverte bien précieuse que celle qui, après tant de théories incertaines, fournit enfin quelques principes incontestables au plus dangereux de tous les arts, celui de conserver et de guérir ; une découverte qui, dans une science jusqu'à présent conjecturale, offre des routes lumineuses, où nous n'apercevions que sentiers obscurs ou d'inévitables écueils ; une science qui en mérite à peine le nom, dit M. de Laromiguière : « Qu'est-ce qu'une science qui n'a ni principes arrêtés, ni matériaux fixes, ni méthodes constantes? Qu'est-ce qu'une science qui change de nature et de forme au gré de tous ceux qui la professent ? Qu'est-ce qu'une science qui n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était hier; qui, tour-à-tour, vante comme autant d'oracles, Hippocrate, Galien, Boerhave, Frédéric Hoffmann, Brow, etc., etc. Et pour tout dire enfin, qu'est-ce qu'une science dont on a demandé, non pas si elle était, mais si elle était possible? »

La médecine, telle que nous la pratiquons aujourd'hui, est nécessairement dangereuse, parce qu'il est impossible, quoiqu'on en dise, de la faire résulter de régies certaines. Pour qu'elle résultât de règles certaines, il faudrait qu'elle nous fournît un moyen constant de trouver dans le corps organisé le lieu où réside l'obstacle qui s'oppose au mouvement réparateur de la nature : il faudrait de plus qu'elle nous fit connaître

exactement comment agissent les forces, c'est-à-dire les remèdes que nous pouvons employer pour vaincre cet obstacle, et la quantité de leur action dans chaque circonstance donnée; or, qui osera nous dire que cet obstacle n'est pas souvent caché de telle sorte qu'il échappe à la sagacité la plus exercée ! Qui est-ce qui a saisi, je le demande, les rapports qui peuvent se trouver en une organisation malade, et le remède employé pour la délivrer de la douleur ? Qui est-ce qui a mesuré l'action des remèdes à travers la prodigieuse variété des tempéraments et des âges? Et si presque jamais vous ne pouvez rassembler que des doutes, et sur le mal qu'il vous faut combattre, et sur l'effet des ressources que vous mettez en œuvre pour le détruire, oh ! combien de fois ne peut-il pas arriver que vous vous trompiez et sur le mal et sur le remède, que vous agissiez contre la nature qui veut guérir, et non pas contre le mal dont vous vous êtes empressé de suspendre les progrès; et qu'est-ce alors que l'art de la médecine pour l'homme qui a le plus de génie, qu'est-il autre chose que l'art d'assembler assez souvent, si vous le voulez, d'heureuses conjectures? Mais, dans les mains de l'homme qui n'a point de génie, dans les mains de cette foule d'hommes médiocres qui le pratiquent chaque jour avec tant d'effronterie dans la société, qu'est-il ?

Quand vous mesurez ses ravages, n'êtes-vous pas tenté cent fois de le regarder comme le droit funeste de dicter des proscriptions et d'exercer des vengeances ?

« MM. les savants et surtout les médecins sont opposés au magnétisme animal, ils le traitent avec mépris, cela n'est pas très-moral, mais cela est très-naturel. Le champ des sciences ressemble au sol de la Sicile qui ne doit sa fertilité qu'aux agitations du volcan qui brûle dans son sein : il faut qu'à de certaines époques, ce champ se bouleverse sous les pas de ceux qui le cultivent, il faut que le génie, comme l'Etna, travaille puissamment et parmi des secousses profondes, les germes que ce champ recèle, et que, pour le parer d'une fécondité nouvelle, il sème pendant quelques instants sur sa surface désolée le désordre et la tempête. Mais les pâtres de la Sicile voient-ils sans murmurer leurs paisibles demeures ravagées, leurs riches moissons envahies par les torrents enflammés; et quand un homme de génie vient ébranler dans le champ des sciences une masse d'idées, je le répète, pourquoi veut-on que les hommes qui vivent en repos sur cette masse, demeurent spectateurs indifférents du bouleversement qu'il produit?

Pourquoi veut-on qu'ils contemplent d'un œil sec leurs mesures philosophiques chancelantes? Pourquoi verraient-ils avec indifférence la terre qui les a nourris, après diverses agitations, se couvrir tout-à-coup de plantes inconnues, qui ne peuvent devenir leur pâture? Sans doute on ne

résiste pas plus au génie qu'à la nature: tous les deux sont puissants comme la nécessité; mais si ces hommes croient avoir un moyen d'arrêter le génie, quel que soit ce moyen, excusés par l'instinct de leur conservation, pourquoi craindraient-ils d'en faire usage? est-on jamais coupable en défendant ses foyers? »

Vous, Messieurs, qui n'avez point d'intérêts de corps, vous vous livrez à l'étude du magnétisme; car ce n'est pas seulement comme phénomènes curieux que le magnétisme s'offre à nous et réclame notre attention; c'est comme moyen de guérison, comme principe d'existence. En effet, sous son empire, tout paraît se revivifier, les sens reprennent leurs fonctions et la nature semble se renouveler. Nous vous avons déjà fait remarquer que ses divers effets modifiaient d'une manière remarquable notre organisation et changeaient parfois les symptômes qui caractérisent la lésion de nos organes: de mémorables exemples nous apprennent ce qu'on en a obtenu de bien, des guérisons inespérées ont eu lieu, c'est en vain que l'on chercherait à les contester, quand les antagonistes du magnétisme en conviennent eux-mêmes. Nous pouvons donc espérer que l'action de ce nouvel agent, mieux connu, rendra son application plus facile et plus sûre, et que l'on évitera les dangers que je vous ai signalés.

Sans considérer le magnétisme comme une panacée, nous devons cependant vous signaler tous ses avantages.

On trouve dans le rapport de l'Académie de médecine les réflexions suivantes. Le rapporteur après avoir cité des expériences extrêmement curieuses faites sur deux malades, ajoute :

« Nous voyons, dans cette observation, un jeune homme, sujet depuis dix ans, à des attaques d'épilepsie pour lesquelles il a été successivement traité à l'hôpital des enfants, à Saint Louis et exempté du service militaire. Le magnétisme agit sur lui quoiqu'il ignore complètement ce qu'on lui fait. Il devient somnambule. Les symptômes de sa maladie s'améliorent; les accès diminuent de fréquence; les maux de tête, son oppression, disparaissent sous l'influence du magnétisme, il se prescrit un traitement approprié à la nature de son mal, et dont il se promet sa guérison. Magnétisé à son insu et de loin, il tombe en somnambulisme et » en est retiré avec la même promptitude que lorsqu'il était magnétisé de près. Enfin il indique avec une rare précision un et deux mois » d'avance le jour et l'heure où il doit avoir un accès d'épilepsie, etc. »

M. Husson vient de rapporter dans tous ses détails l'histoire d'un somnambule, et dit : « Les conclusions à tirer de cette longue et curieuse observation sont faciles. Elles découlent naturellement de la simple exposition des faits que nous vous avons rapportés, et nous les établissons de la manière suivante :

1° un malade qu'une médecine rationnelle faite par un des praticiens les plus distingués de la capitale n'a pu guérir de la paralysie, trouve sa guérison dans l'emploi du magnétisme et dans l'exactitude avec laquelle on suit le traitement qu'il s'est prescrit.

2° Dans cet état ses facultés sont naturellement augmentées.

3° Il nous donne la preuve la plus irrécusable qu'il lit ayant les yeux fermés.

4° Il prévoit l'époque de sa guérison, et cette guérison arrive. »

Il a fallu beaucoup de courage au rapporteur pour venir avouer en pleine académie des faits d'une telle nature, et pourtant ces faits sont la vérité même.

Vous le savez, Messieurs, la chirurgie a déjà profité plusieurs fois d'un des singuliers états du somnambulisme: l'insensibilité. Quelques opérations ont été faites sur des somnambules. M. Cloquet, chirurgien distingué, a pu faire une opération qui a duré 12 minutes, et qui lui a permis d'enlever un sein cancéreux sans que l'opérée ait ressenti la moindre douleur pendant l'opération.

M. Cloquet a rendu compte de ce phénomène étonnant, à l'Académie de médecine. Comme vous le pensez, de semblables assertions ont trouvé

beaucoup d'incrédules; mais cela n'altère en rien l'existence du fait matériel.

Vous savez encore que M. Recamier a appliqué lui-même des moxas sur plusieurs individus dormant du sommeil magnétique, et bien que ces moxas aient produit des escarres de dix-huit lignes de longueur sur autant de largeur, les malades ne se réveillèrent point, et ne manifestèrent par aucun signe la douleur qui devait en résulter» Vous savez que ces douleurs sont extrêmement vives. M. Recamier est convenu de ce fait au sein de l'Académie, eu déniaut toutefois l'utilité du magnétisme. Mais il n'est pas, heureusement pour le magnétisme, le seul juge de cette question.

Je dois vous rappeler encore ici le fait non moins important que ceux que je viens de vous faire connaître : l'épileptique, endormi par le docteur Frappart, et qui a été plongé durant son sommeil, et d'après ses ordres, dans une cuve pleine d'eau à la glace, où il est resté un certain temps. Ce fait s'est passé dans un des premiers hôpitaux de Paris, au Val-de-Grace, en présence du médecin en chef M. Broussais, et de plusieurs autres médecins, le même somnambule subit une opération qui devait être encore plus douloureuse, car on lui appliqua, toujours d'après ses ordres, un large cautère actuel au mollet; ce qui a contribué à sa guérison.

Messieurs, cet état si incompréhensible qui permet l'emploi de moyens si actifs, moyens que les plus courageux des hommes envisagent toujours avec une sorte d'effroi; cet état, dis-je, nous offre encore d'autres ressources.

Ce somnambule dont la peau et les muscles, à une très-grande profondeur, sont devenus insensibles, a cependant des perceptions cérébrales Beaucoup plus actives que dans l'état de veille, et si ces nerfs ne lui apportent plus rien du dehors, par une compensation libérale, la nature a voulu que son intelligence s'en accrût.

C'est surtout dans cet état, où on connaît la sagesse infinie du créateur de toutes choses, l'être le moins favorisé des dons de l'esprit possède souvent, à un degré bien supérieur, les moyens de pourvoir à sa conservation, et à celle des personnes mises en rapport avec lui. Nous voyons se manifester dans cette espèce d'extase des phénomènes moraux incompréhensibles, qui n'auraient point lieu dans l'état ordinaire.

Cet individu qui ne vit plus physiquement possède une existence intellectuelle bien surprenante, il a des sensations qu'il ne nous est pas permis d'éprouver, il semble avoir le plein exercice d'un sixième sens qui lui permet d'apprécier le désordre qui existe dans ses organes et de trouver le moyen d'y rétablir l'harmonie. Bien qu'il se trompe quelquefois, les

exemples où il juge sainement sont bien plus nombreux, et semblent justifier l'empressement que certains magnétiseurs mettent à rechercher cette crise. Ces divers phénomènes, vrais dans tous les points feront, Messieurs, que vous accorderez quelque indulgence aux personnes qui, considérant la découverte du magnétisme animal comme devant être la seule médecine ont répété ce que disait un ancien philosophe, Sénèque, *ad id sufficit, natura quod poscit.*

La nature suffit à ce qu'elle demande.

Avant de terminer cette leçon, permettez-moi de vous faire connaître quelques faits de guérison pour vous convaincre de la puissance du magnétisme employé comme moyen de traitement, vous allez reconnaître que les maladies les plus rebelles à la médecine ordinaire peuvent être guéries par le magnétisme. La raison qui vous dit que vos soins peuvent être infructueux vous trompe souvent. C'est pourquoi vous devez dans tous les cas possibles essayer l'emploi du magnétisme, persuadés que bien dirigés, il ne fera pas de mal, s'il ne fait pas le bien que vous en attendez.

Voici un exemple frappant du faux jugement des hommes, et de l'inépuisable bonté de la nature, secondée par le magnétisme.

Caroline Baudoin, âgée de vingt ans, d'un tempérament lymphatique, passa sa première enfance à Genève; là, sa mauvaise constitution se

développa davantage, soit par l'action du climat, soit par l'usage des mauvais aliments. Tout le système glanduleux s'entreprit; la gorge, les seins, les aisselles, présentèrent des engorgements d'une nature tout-à-fait scrofuleuse, plusieurs de ces engorgements s'ouvrirent et donnèrent issue à une suppuration abondante et sans cesse renaissante. On combattit cette maladie avec les moyens les mieux indiqués. On réussit à fermer plusieurs de ces émonctoirs; mais d'autres engorgements se formèrent et s'ouvrirent; un surtout, au bras gauche, intéressa les os et les chairs, de manière à nécessiter l'amputation du bras ; elle fut résolue et pratiquée du consentement de la malade, qui, fatiguée de souffrir de cette énorme plaie, regardait comme un bienfait d'en être débarrassée.

Ce fut à l'hôpital Saint-Louis que cette opération fut pratiquée. Elle eut tout le succès possible: la cicatrisation eut lieu, un peu lentement cependant, et la malade put sortir de l'hôpital, où elle avait passé plusieurs mois parfaitement traitée. Mais sa constitution infectée de scrofules, ne lui laissa aucun repos. Une plaie s'ouvrit au sein, et résistait aux traitements les mieux indiqués. C'est dans cet état que je connus cette jeune fille qui, sans aucune fortune, était destinée à souffrir et mourir jeune dans un hôpital. Emu au récit de ses souffrances, je me décidai à la magnétiser, plutôt par instinct que par conviction du bien que je pouvais lui faire; car je ne croyais point qu'il fût possible de guérir une maladie semblable.

Au bout de trois minutes de magnétisation, elle s'endormit. Elle commença par me dire que si elle m'eût connu sept mois plus tôt, elle eût conservé son bras; il y en avait trois qu'il était amputé : elle s'indiqua des moyens de cicatrisation pour les plaies du bras et du sein, et ces moyens employés réussirent complètement. Il restait à faire la chose la plus importante, changer sa constitution ou la modifier de telle manière que les accidents passés ne reparussent plus, et que ceux à venir fussent neutralisés. Le magnétisme avait développé assez de lucidité pour permettre à cette personne de donner des conseils à d'autres malades, mais pas encore assez pour trouver des moyens de guérison pour elle-même. Un jour qu'elle s'occupait d'un malade et paraissait très-préoccupée de son rétablissement, elle interrompit cette consultation et me déclara que le 24 août, à neuf heures du soir, elle tomberait dans un état de sommeil profond qui durerait pendant trente heures ; que ce sommeil serait très-tranquille , si deux jours avant elle n'était point contrariée ; que dans le cas opposé, elle serait très-agitée, et que par une envie inexplicable, elle chercherait à mordre ses chairs, qu'on eût à prendre les précautions nécessaires pour empêcher un si funeste penchant, et que la surveillance fut de tous les instants. Elle déclara que pendant cette crise de trente heures, elle ne prendrait absolument rien, qu'elle n'aurait aucune évacuation, et que toute l'humeur scrofuleuse se rendrait aux intestins pour être ensuite évacuée par un devoiement, qui durerait pendant douze heures ; elle assura que l'on

entendrait, pendant son sommeil, un bruissement à l'épigastre, bruissement occasionné par le transport de l'humeur scrofuleuse. Elle prédit ensuite sa guérison parfaite et la cessation de son sommeil lucide. Elle fit cette déclaration le 14 juillet 1833. Je la lui fis répéter le 21 du même mois, devant quinze personnes qui dressèrent et signèrent un procès-verbal, après avoir toutefois constaté l'état scrofuleux de cette fille, qui était on ne peut plus manifeste.

Dans l'intervalle qui nous était laissé, plusieurs personnes prirent connaissance de la déclaration et de l'état de la malade, et se promirent de vérifier un fait si étonnant de prévision.

Le 24 août, à 8 heures du soir, plusieurs personnes devaient se rendre directement chez la malade, au Petit-Carreau.

J'avais recommandé aux personnes qui devaient surveiller la malade, avant le développement entier de sa crise, de la faire coucher une demi-heure avant, afin d'éviter avec le plus grand soin qu'elle fût tourmentée. Tout fut enfin exécuté ponctuellement. A 9 heures précises, nous nous rendons en grand nombre près de la malade. En arrivant, nous apprenons que son état de crise s'est développé seulement quelques minutes plutôt qu'elle ne l'avait prédit, mais qu'il était complet. Nous entrons dans la chambre, et nous trouvons cette pauvre fille, la face gonflée, la langue

sortie de la bouche et serrée et presque coupée par les dents ; une extrême raideur des membres et des mâchoires , qu'il eût été plus facile de briser que d'ouvrir. Après avoir magnétisé les masseters, de manière à faire cesser l'état de raideur des mâchoires, je fis rentrer la langue qui était déjà devenue noire, et qui fort heureusement n'avait été entamée que dans une petite partie. Personne ne s'était aperçu encore qu'un doigt avait été non-seulement mordu, mais qu'il y avait perte de substance; le morceau manquant avait été par elle avalé au commencement de son sommeil. La main fut pansée : il s'échappait de la plaie, non pas du sang, mais une grande quantité de lymphe rosée, ce que tout le monde put constater. La gravité de cette crise ne me permit pas de m'éloigner; je restai pendant les trente heures près de la malade. Je n'eus qu'à me louer de ma détermination; car, pendant plusieurs heures, elle fit des efforts inouïs pour porter sa main à sa bouche et la remordre; elle ne put qu'atteindre le drap, et en enlever un morceau.

Tout se passa comme elle l'avait prédit et je me félicitai de mon nouveau succès.

Encore d'autres exemples:

Une femme de quarante ans épuisée par d'anciennes souffrances, ne pouvant plus faire un pas sans béquilles, décidée à faire essai du

magnétisme, arrive à Paris en litière: elle met deux jours à faire quatorze lieues : plusieurs syncopes ont eu lieu pendant le trajet : magnétisée à son arrivée, elle tombe en somnambulisme, mais le sommeil ne présente point de lucidité. Les effets magnétiques que le magnétiseur développe sont d'une telle nature (*), qu'il ne craint pas d'annoncer que dans quelques jours, la malade marchera sans béquilles. Il invite la malade à venir à un jour fixe assister à une soirée dansante qu'il donne dans sa maison: le doute de la malade et des assistants n'effraie point le magnétiseur; il prévient au contraire beaucoup de monde pour reconnaître et constater son annonce, et le triomphe du magnétisme. La malade est magnétisée tous les jours, le matin; et tous les jours, on peut constater un nouveau progrès; au onzième jour, elle commence à faire quelques pas, soutenue sous les bras seulement, et abandonne ses béquilles. Le dix-septième, elle vient à la soirée du magnétiseur, elle monte l'escalier seule, se promène et reste jusqu'à une heure du matin, rentre chez elle, sans avoir éprouvé d'autre fatigue que celle qu'aurait ressentie une personne bien portante.

(*) Pour celui qui aurait vu galvaniser un cadavre, les effets eussent été les memes. La malade, d'une maigreur et d'une pâleur extrême, immobile avant la magnétisation, était tout-à-coup remuée avec violence, et retombait dans son immobilité, à l'instant où cessait la magnétisation.

Après de tels faits, quel médecin pourrait dédaigner un auxiliaire si puissant, lorsqu'il ne lui fait qu'un travail consciencieux, pour apprendre ce qu'il en peut tirer d'avantages?

Mademoiselle Lacour, fille d'un commissionnaire au Mont-de-Piété, demeurant à Paris, cour des Fermes, jeune personne de dix-huit ans, malade depuis cinq ans et demi, après avoir au commencement de sa maladie, éprouvé quelques améliorations par l'emploi de divers traitements, cesse tout-à-coup, après une chute, de pouvoir marcher : une luxation du fémur, parfaitement caractérisée, survient. Des médecins habiles sont appelés, les moyens indiqués par eux sont employés sans succès. Ces médecins annoncent que la maladie a un caractère scrofuleux, ce qui la rend tout-à-fait incurable. Cette déclaration est faite aux parents de la malade. M. Dupuytren confirme cette déclaration, et conseille l'amputation de la jambe : on essaye encore cependant l'emploi des moxas, conseillé par M. Broussais : la malade ne va pas mieux. On parle du magnétisme, comme moyen douteux, mais le seul qui restait à essayer. On me demande si je veux en faire l'emploi : je m'y refuse d'abord, pensant que la maladie était trop grave, et devait être incurable; pressé de nouveau, je cède aux sollicitations : je me rends chez la malade, qui ignorait absolument ce que c'était que le magnétisme. Après cinq minutes de magnétisation, elle s'endort : je l'interroge; elle déclare devant plusieurs personnes qu'elle

marchera le 25 juillet à midi, sans béquilles, et sans boiter, et qu'elle n'aura jamais de rechute : elle demande seulement à être magnétisée pendant quinze jours de suite ; puis de deux jours l'un, jusqu'au jour indiqué. Nous en étions à cinq semaines; je me conforme entièrement à son indication : j'engage plusieurs médecins à suivre son traitement. Douze de mes élèves l'examinent attentivement, et s'y rendent plusieurs fois par semaine. Le temps prédit arrive; toute la famille, qu'une maladie si affreuse affligeait cruellement, ne peut croire à un rétablissement si prochain; ce serait un miracle, et personne ne croit plus aux miracles; mais, moi, j'étais bien certain que la malade marcherait. Les effets produits par le magnétisme étaient manifestes pendant chaque séance; une sueur très-abondante et gluante, venait avertir que les articulations se nettoyaient de l'humeur qui les obstruait; la peau avait changé de teinte ; les forces reparaissaient aussi ; les digestions étaient redevenues bonnes; il n'y avait plus que la jambe malade, qui d'abord plus grande que l'autre, et ensuite plus courte, qui présentât encore un raccourcissement assez sensible. Le 24, la malade affirme de nouveau que le lendemain elle marchera à midi, sans béquilles et sans boiter. Il y avait alors six mois qu'on ne l'avait levée, et cinq ans et demi qu'elle était malade; le 25, à onze heures et demie, je vais chez elle.: tout l'appartement était envahi par une foule de personnes venues pour être témoins d'une guérison presque sans exemple ; l'incrédulité est peinte sur toutes les figures : on me taxe d'enthousiaste , de jeune homme; chacun

croit qu'une mystification m'attend. J'avoue que tous ces discours avaient porté dans mon âme un trouble inexprimable ; une sueur froide coulait de mon front; j'étais pâle et tremblant; et cependant, quelque chose me disait que dans un instant j'allais recueillir le prix de mes peines, et que ma foi aux prévisions somnambuliques, éprouvée par un grand nombre de prédications toutes réalisées, allait être encore justifiée. A midi précis, je m'approche de la malade; elle était dans son lit, habillée; je la magnétise devant tout le monde. Lorsqu'elle fut endormie, je lui rappelle sa promesse, je la somme de la tenir : je lui commande avec force de se lever et de marcher : elle sort du lit, lentement, et pose ses pieds à terre, pour qu'on lui mette des souliers. La foule immobile fixe ses yeux sur la jeune fille et sur moi ; et reste muette, impressionnée par un spectacle si nouveau ! A un signe de ma volonté, on s'écarte pour ouvrir «a passage; je commande de nouveau à la malade de marcher; elle tâte d'abord le sol avec son pied malade ; elle semble mal assurée, fait un pas, se recueille, et enfin avance jusqu'à l'extrémité de l'appartement, sans être soutenue, ni appuyée sur personne. Elle revient à son lit, chacun la suit: je la réveille brusquement et lui dis de marcher; ce qu'elle ne sait pas encore avoir fait; elle tâtonne de nouveau le sol, et marche avec la même hésitation; mais bientôt, prenant de l'assurance, elle fait plusieurs fois le tour de l'appartement.

Je m'arrête, Messieurs, car il est hors de mes forces et de mon sujet, de vous peindre toutes les impressions que ce spectacle si sublime venait de produire sur la foule assemblée.

Les anciens philosophes, par leur intelligence, avaient pénétré dans les plus secrets ressorts spirituels de la nature. Ils avaient pensé que non seulement le principe spirituel de vie est dans la nature de chaque être, pour son existence et pour sa réparation, et suivant l'axiome des sages :

Nature contient nature, nature sêjouît en nature; nature surmonte nature; nulle nature n'est amandee, sinon en sa propre nature.

« Apprenez, disaient-ils encore, que c'est de la nature seule que vous recevez la guérison et la santé, pourvu que vous sachiez l'aider. Comme vous ne craignez pas que votre lampe s'éteigne tandis que vous avez de l'huile pour y mettre ; ne craignez pas non plus que les maladies vous assaillent, tandis que la nature aura en réserve un si grand trésor. Cessez donc de vous fatiguer nuit et jour dans la recherche de mille remèdes inutiles, et ne perdez pas votre temps dans de vaines sciences, ni dans des opérations fondées sur de beaux raisonnements, en vous laissant entraîner par l'exemple. »

Je viens, Messieurs, de vous donner la preuve que l'on peut, sans aucuns remèdes, guérir beaucoup de maladies regardées aujourd'hui comme

incurables, et justifier quelques-uns des axiomes des médecins de l'antiquité.

Désormais, vous considérerez le magnétiseur comme une machine électrique, mettant en mouvement, par ses propres forces, un fluide doué des propriétés les plus admirables. Les nerfs conducteurs de ce feu principe, le recevant, le porferont dans toutes les parties de l'individu soumis à la magnétisation, il s'y répandra comme une rosée salubre, pour humecter les parties mobiles et délicates qui doivent se toucher, sans jamais se réunir; entraînant avec lui la matière nutritive qui doit les soutenir, les développer et les réparer, il établira entre tous les organes une sorte de sympathie conservatrice qui les fera concourir au soulagement les unes des autres ; il se mêlera dans l'estomac avec les aliments, deviendra le premier agent de la digestion et enfin le premier remède auquel auront recours les malades qu'un sot aveuglement ne fera pas préférer une médecine inventée par les hommes vains et orgueilleux, à un moyen simple et universel que la nature a établi comme une loi nécessaire à son équilibre.

Dans la prochaine séance, je vous entretiendrai dû magnétisme dans l'antiquité, et de son état actuel en France.

FIN DE LA QUATRIÈME LEÇON.

V^e LEÇON

«L'âme de l'homme est, dans son esprit, ce que l'œil est dans son corps ; tous les deux voient; l'une les choses intelligibles et compréhensibles, l'autre les choses sensibles; et la raison le veut sans contradiction. »

« L'homme doit être l'objet de sa propre observation. C'est la plus grande et la plus sublime étude qu'il puisse faire : mais, pour arriver à ce haut degré de la science, il faut qu'il se sépare de lui-même; c'est-à-dire que l'être intellectuel domine tellement l'être extérieur, qu'il puisse le juger comme s'il lui était aussi étranger que tous ceux qui l'entourent dans l'ordre matériel. »

Messieurs,

Dans la dernière séance, je vous ai annoncé que je vous ferais aujourd'hui l'historique des divers systèmes qui avaient été établis pour rendre raison des effets particuliers résultant de l'emploi de ce qu'on appelle le magnétisme animal et qu'ensuite je vous entretiendrais de l'état actuel du magnétisme en France.

Il n'entre pas dans mon plan de rechercher les premières traces de la manifestation du pouvoir que nous croyons aujourd'hui exister en nous. Ce pouvoir a dû nécessairement se manifester dans tous les temps, s'il est, comme nous le pensons, le produit de notre organisation physique.

Il ne faut, en effet, que jeter un coup d'œil sérieux sur l'histoire des divers peuples de l'antiquité, leurs moeurs, leurs opinions, leurs nombreuses religions, et leurs superstitions, etc., pour s'assurer que le magnétisme a été connu de tous temps, et pour trouver de nombreuses traces de son existence.

La puissance de cet agent alternativement oubliée et retrouvée, recherchée d'âge en âge, a été l'objet des travaux d'une foule de philosophes: on sait quel pouvoir les anciens accordaient à certaines pratiques.

L'usage des amulettes, abus du magnétisme que les magnétiseurs font revivre aujourd'hui parmi nous, rattache l'époque actuelle aux premiers temps. On les retrouve chez tous les anciens peuples: les palladiums, les pénates, ne furent dans l'origine que des amulettes.

Les prêtres des anciennes religions étaient médecins; ils avaient étudié plus particulièrement la nature, dont ils célébraient l'auteur. C'est avec les connaissances qu'ils avaient acquises dans cette étude, que les mages, les

hiérophantes, les bramines les gymnosophistes, les druides, etc., etc., ces compagnies si révérees dans l'antiquité et surtout dans l'Orient, dont les chefs étaient à la fois prêtres et rois, qu'ils parvinrent à opérer des phénomènes si extraordinaires, en employant des verges, des bâtons, des flèches; c'est à l'aide de ces connaissances, qu'ils faisaient éprouver des sensations fortes, ou occasionnaient des douleurs, qu'ils se vantaient de guérir et guérissaient des maladies par un simple attouchement, une simple direction de la main, un simple regard; en un mot, qu'ils produisaient tant d'effets merveilleux si célèbres dans l'histoire, auxquels on ne croit pas aujourd'hui, parce qu'on en a oublié l'origine, parce qu'on en ignore la cause, et parce qu'on juge mal à propos qu'ils ne sont appuyés que sur l'ignorance, la crédulité, la superstition, etc. La fourberie devint un moyen tout simple d'expliquer ce qu'on ne connaissait pas; le magnétisme passa pour une invention superstitieuse, comme si la superstition inventait quelque chose.

C'est pour n'avoir pas vu que le magnétisme avait été la médecine primitive, qu'on a traité de fables les guérisons qui s'opéraient dans les temples des dieux.

N'allait-on pas dans celui de Sérapis recouvrer le sommeil; n'allait-on pas dans le temple d'Esculape (*) chercher la guérison ; n'y éprouvait-on pas des crises, des convulsions, et divers autres symptômes, même sans

avoir été touché ; n'en sortait-on pas, très-souvent, soulagé ou guéri? Cependant on n'y prenait pas de remèdes.

(*) « Esculape fut le Dieu de la médecine, et estoit principalement adoré en Epidaure, ville de la Grèce, laquelle, à cause du temple de ce Dieu, fut en grande estime, ainsi qu'escrit Solin : car, qui cherchoit remède à quelques maladies, allait dormir en iceluy, et entendoit en songe ce qui lui convenoit faire pour guérir. »

On pourrait citer un grand nombre de ces faits. L'histoire en est remplie.

Pline le jeune rapporte que de son temps on s'occupait beaucoup de leurs recherches.

Apollonius de Thyane, fameux par ses prétendus miracles, se servait de talismans. Ces talismans avaient la réputation de guérir dell'épilepsie.

Périclès, suivant Plutarque, portait une amulette ; Gallien (*) lui-même, le prince de la médecine, guérit, dit-on, des épileptiques en leur attachant au cou des racines de péone : les cures qu'il opéra par des applications magnétiques, le firent passer pour magicien, et le contraignirent de sortir de Rome.

(*) Gallien avouait qu'il devait une grande partie de son expérience aux lumières qui lui étaient venues en songe.

Un respect de reconnaissance pour ces figures muettes, à cause de la vertu qu'on leur supposait, les érigea peu à peu en divinités iutélaires; et la superstition, toujours inconséquente parce qu'elle marche dans les ténèbres, étendit la vertu de toutes ces choses à des objets ridicules, et on les condamna comme dangereux. C'est ainsi, qu'au rapport de Spartien, on punissait ceux qui en portaient au cou. (*)

(*) A cette époque, les malheureux magnétiseurs, guérisseurs, ou sorciers, comme on le voudra, couraient de grands risques, s'ils n'avaient pas la prudence de cacher leurs facultés.

Ammien Marcellin nous apprend : « Que l'empereur Valens fit mourir une vieille femme qui avait coutume, en prononçant quelques mots innocents, de guérir les fièvres intermittentes. On l'avait mandée, à la connaissance même de Valons, pour guérir la propre fille de cet empereur. Cette femme simple rendit effectivement la santé à cette fille ; et, pour récompense, l'empereur la fit mettre à mort, comme coupable et criminelle.»

Précieuses lumières de l'esprit, s'écrie Ammien Marcellin, vous que le ciel accorde à ceux qu'il aime, quels abus n'auriez-vous pas prévenus, si vous eussiez pu pénétrer dans ces temps ténébreux !

Le concile de Laodicée, tenu dans le quatrième siècle, défendit aussi l'usage des amulettes, sous peine d'excommunication. Cette défense, étendue aux anneaux, fut répétée par les conciles de Rome, en 712, de Milan, en 1565, et de Tours, en 1583.

Par quel préjugé la médecine a-t-elle été longtemps pratiquée par divination, par incantation, par imposition des mains? On menait le pauvre à la porte du temple; le riche était introduit sous les parvis, sans doute, pour y être traité avec plus de soin.

L'habitude de masser s'est conservée dans l'Inde ; l'habileté des brames à soulager et même guérir les malades par attouchement, paraît avérée, soit qu'ils agissent par tradition et sans principes, soit que les européens, ce qui est aussi vraisemblable, n'aient pas eu l'adresse ou le discernement de leur dérober une science importante.

L'Inde, créatrice de nos institutions et de nos arts, qui a vu toutes les nations tributaires de ses opinions et de ses idées, paraît être le berceau de ces mystères savants et sacrés. Ne comptait-elle pas des initiés à Memphis, à Héliopolis, à Eleusis, et dans l'île de Samothrace. On ne pouvait y admettre que les hommes célèbres par leurs lumières, les médecins renommés et les poètes fameux, doués pour l'ordinaire d'une sensibilité extrême. La franc-maçonnerie moderne a conservé de ces mystères et le

secret et les épreuves, et quelques-uns des signes; mais la chose s'est perdue, les signes sont restés.

« Loin de n'offrir qu'un recueil d'inepties et de mensonges, les pages les plus merveilleuses de l'histoire, nous ouvrent les archives d'une politique savante et mystérieuse, dont, en tous les temps, quelques hommes savants se sont servis pour régir le genre humain, pour le conduire à l'infortune ou au bonheur, à la grandeur ou à la bassesse, à l'esclavage ou à la liberté. »

(*)

(*) Ne rejetons pas la sagesse des anciens sans l'entendre ; enveloppée dans des paraboles et des allégories, que l'homme extérieur prend pour des faits passés, elle renferme des vérités qui ne passent pas. Un jour on méditera leurs écrits et on suivra leurs maximes; et alors :

Le sage qui écoutera, en sera plus sage, il entendra la parabole, et l'interprétation du sens caché; il comprendra les paroles des sages, leurs énigmes et leurs dits obscurs ; parce que celui qui est instruit en la parole et en la reconnaissance du souffle animant et spirituel de vie, trouvera les biens et le souverain bonheur. »

Prov.

« Car, ceux qui trouvent ces choses et leurs révélations, ont la vie et la santé de toute chair; les maladies fuient loin d'eux.»

Prov.

Quelle science n'a pas souffert de la rouille de plusieurs siècles?

Qui ne connaît la faculté accordée par les historiens à plusieurs rois, de guérir les malades en les touchant. En 1060, les rois d'Europe s'attribuèrent ce pouvoir. Edouard le confesseur, roi d'Angleterre, obtint ce don curatif, suivant les historiens, à cause de sa piété ; et c'est depuis ce prince, qu'on a nommé en Angleterre le vice scrofuleux, le mal du roi. Son contemporain, Philippe I^{er}, roi de France, ne resta pas longtemps sans annoncer qu'il avait lui-même ce pouvoir; et ce n'est que depuis lui, qu'on a accordé aux rois de France la faculté de guérir les écrouelles en les touchant.

Raoul de Presle, avocat, confesseur, historien et poète de Charles V, parle de son application à guérir les humeurs froides, et Etienne de Conti, qui a fait une histoire de France, rapporte les cérémonies observées par Charles VI, avant de procéder à l'attouchement des malades.

Louis XIII chercha à opérer de pareilles guérisons; et on connaît le mot du duc d'Epéron, qui, apprenant le pouvoir exorbitant donné par le roi à Richelieu, lorsque ce dernier fut nommé généralissime contre les

Espagnols, s'écria : « Quoi! Louis ne s'est donc réservé que le pouvoir de guérir les écrouelles ? » Ses successeurs ont conservé l'usage de toucher les scrofuleux dans la cérémonie de leur sacre, et Louis XVI s'y est conformé: après l'application de la main de ce prince sur chaque malade, on leur a dit encore, en 1775, la formule ancienne : Le roi te touche, Dieu te guérisse. La même faculté fut accordée par les Allemands aux comtes de Hasprug : et Boyle assure qu'un médecin de son temps lui avait confié que, pour guérir la même maladie, il avait employé plusieurs fois le même moyen. Mais, Messieurs, nous trouvons partout des hommes qui s'attribuent le même pouvoir. Plutarque nous apprend que Pyrrhus et l'empereur Vespasien guérissaient les malades en les touchant. Il dit du premier : « Il n'y avait pas d'homme si pauvre et si abject qu'il ne soulageât lorsqu'il en était prié.»

Dans les siècles derniers, nous savons qu'il existait une foule de thaumaturges, dont les plus célèbres, Valentin, Greterek et Gassener, guérissent un grand nombre de malades et ces guérisons sont attestées par une infinité de médecins.

Toutes ces guérisons, je ne crains pas de le dire, n'ont eu d'autres causes que le magnétisme animal (*).

(*) Pour peu que l'on recherche les traces du magnétisme, on s'aperçoit bientôt que toutes les religions y ont puisé des moyens pour se constituer, les miracles, les révélations, les vues à distance, appartiennent au magnétisme. La médecine, elle-même, n'a pas d'autre origine. C'est dans les inscriptions somnambuliques et magnétiques, exposées et attachées aux murs des temples anciens, que les descendants d'Esculape, ainsi qu'Hippocrate lui-même, puisèrent une partie des principes et des recettes qui constituèrent d'abord l'art de la médecine.

Aux époques reculées, quelques associations avaient seules le dépôt sacré des lumières et des connaissances ; elles n'étaient transmises que sous le sceau du secret. Les savants disaient alors : « Le sage étudiera la sagesse des anciens et s'exercera dans les prophéties. L'homme prudent et sage ne divulguera point le secret de la science. Tandis que la science est un bien qui appartient à tous les hommes. Ce n'est que depuis quelques siècles que les philosophes ont pu rechercher les lois de la nature et écrire librement le résultat de leurs observations sur tout ce qui semblait appartenir à un pouvoir occulte, et les répandre dans le monde savant.

Sans nous occuper davantage de ces recherches approfondies, nous allons vous signaler ici quelques-uns des premiers observateurs qui rassemblèrent, en corps de doctrine, les opinions qui dominaient de leur temps sur les causes des effets magnétiques que l'on crut reconnaître dans

les corps organisés, et vous serez conduits tout-à-l'heure à penser que Mesmer n'a rien découvert de nouveau ; que toutes les idées par lui émises étaient répandues depuis plusieurs siècles et qu'il n'a fait que les rassembler et les mettre en corps de doctrine. Nous ne lui en devons pas moins beaucoup de reconnaissance pour avoir rappelé les esprits vers l'étude des forces occultes, mais il est naturel et juste de rappeler que nombre de philosophes ont les mêmes droits.

Le magnétisme animal, d'après la définition de M. de Mesmer, est la propriété du corps animé qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, propriété manifestée par son analogie avec l'aimant. » (*)

Les premières traces du magnétisme, définies par Mesmer, se trouvent dans les écrits de Paracelse, médecin chimiste, qui naquit en Souabe, en l'an 1500.

(*) Cette proposition fautive était bien propre à arrêter les progrès du magnétisme; l'action des corps célestes, inventée sans doute pour cacher la simplicité de l'acte magnétique, n'est pour rien dans le pouvoir que nous pouvons exercer. Les effets de cette action ont peu d'analogie avec l'aimant : enfin, l'action réciproque d'un individu sur un autre, ne peut avoir lieu,

d'une manière sensible, que lorsqu'ils savent quelles sont les conditions nécessaires à son développement.

« Paracelse avait lu le traité de Gilbert sur l'aimant, dont les phénomènes ont toujours été l'ecueil de la philosophie; il en était imbu. Il crut apercevoir dans les êtres animés une vertu secrète, analogue à celle de ce minéral, une qualité attractive qu'ils tiraient des astres, et qu'il nomme magnale. »

Quelques exemples de sympathie, d'antipathie, parmi les animaux : le mouvement de certaines planètes, qui semble suivre le cours du soleil, l'action de certains remèdes plutôt vers certaines parties que sur d'autres, fortifiaient cette opinion. Dès lors, on ne vit plus que magnétisme ou attraction dans la nature. C'est dans la connaissance de ces sortes de phénomènes que consistait toute la physique du temps : on commençait par des expériences sur l'aimant, on finissait par l'examen des différentes espèces de magnétisme.

On soupçonna dans l'aimant naturel ou artificiel, des propriétés applicables aux maladies ; et des cures obtenues de cette manière, parurent si merveilleuses, si faciles à foire, que chacun chercha à les pratiquer, à les expliquer, les uns les regardant comme un effet de la sympathie, d'autres

comme un don de Dieu ; d'autres enfin, comme le résultat d'une vertu particulière.

« Paracelse pose comme fondement de toutes les sciences occultes, la prière par laquelle nous demandons et il nous est accordé, nous cherchons et nous trouvons, nous frappons et il nous est ouvert.

A la foi rien n'est impossible.

L'imagination, qui, si elle s'enflamme dans notre esprit, s'accorde facilement avec la-foi.

La foi, dit-il dans un autre endroit ,surpasse la lumière naturelle, et, en conséquence, la force et la puissance de toutes les créatures.

En outre, dit-il, l'imagination est confirmée et reçoit tout son développement de la foi. Elle reçoit tout son développement pour qu'elle vienne à l'acte ; car tout doute Brise l'ouvrage et le laisse imparfait dans le sein de la nature. La foi fortifie donc l'imagination; la foi termine la volonté ; celui qui croit en la nature, obtient de la nature suivant l'étendue de sa foi. »

Léon Suavus, auteur des Commentaires sur Paracelse, qui ont paru en 1567, avait étudié lui-même le magnétisme. Au liv. 1^{er}, page 236, il s'exprime ainsi :

« Tous les phénomènes de la volonté ne sont pas incroyables à ces sages, qui comprennent parfaitement les vertus et la noblesse de l'esprit humain ; elle n'est arrêtée que par la simple interposition du corps; dans tout le reste, elle est censée égale aux anges.

Nous passons sous silence les fascinations et les différents modes par lesquels l'esprit produit; à l'extérieur des effets bien étonnants.

Rien ne coopère davantage à produire ces merveilleux effets que l'imagination de celui qui a la plus grande confiance dans l'objet vers lequel il est porté, soit qu'il soit réel, soit qu'il ne soit qu'en idée. »

Les premiers partisans de la doctrine magnétique, après Paracelse, furent, parmi les gens peu instruits, un nommé Rumelius Pharamond, le chevalier Digby ; et, parmi les hommes plus éclairés, Crollius, Bartholin et Anman, qui proposèrent leur doute sur quelques points, la plupart de ces idées étaient passées en France, où elles eurent pour partisans Loysel, Dolé, Gaffarel, etc.

Au commencement du quatorzième siècle, Arnaud de Villeneuve, doué d'un esprit vaste et pénétrant, mais d'une imagination trop ardente, versé dans la connaissance des auteurs arabes, y puisa la doctrine magnétique, et l'employa dans les traitements des maladies : les signes dont il se servit passèrent bientôt pour magiques. Médecin de Montpellier, il fut déchiré

dans les écrits de ses confrères, et condamné par la Sorbonne. Aigri par le malheur, sur la fin de ses jours, affaissé sous le poids des peines d'esprit, son imagination s'alluma et ne lui présenta que des objets à redouter; il crut, comme J.-J. Rousseau, être devenu le but de la haine de tous les hommes.

Bientôt après, parut Pierre Pomponace, si célèbre par son esprit et surtout par les chagrins que ses idées métaphysiques lui attirèrent. Son ouvrage sur les enchantements, de *Incantationum occulta potestate*, fit le plus grand bruit. Il y témoigna qu'il ne croit pas à la magie, mais il assure que la vertu qu'ont certains hommes de guérir les maux est inhérente en eux, et qu'ils peuvent opérer des cures par attouchement, sans sortilèges et sans miracles.

Il ne manque, comme vous le voyez, que le nom de magnétisme à ce système. Il raconte qu'il n'est pas incroyable que la santé puisse être produite à l'extérieur par l'âme qui l'imagine ainsi qu'elle le désire. »

- Il trouve aussi : « que son opinion n'est pas la même que celle des Arabes; suivant Avicène, l'âme n'agit que par sa seule connaissance et son seul empire; selon lui, au contraire, l'âme n'agit qu'en attirant, et par les vapeurs qu'elle » envoie aux malades. » Il est dans l'esprit de l'homme, dit-il, une certaine vertu de changer, d'attirer, d'empêcher et de lier les hommes

et les choses à ce qu'il désire, car tout lui obéit lorsqu'il est porté à un grand excès de passion ou de vertu, mais en tant qu'il surpasse ceux qu'il entend lier.

Corneille Agrippa, qui naquît à Cologne en 1486, poussa très-loin les effets de la foi et de l'imagination; mais il parle très-raisonnablement, lorsqu'il dit : « les passions de l'âme qui suivent la fantaisie, lorsqu'elles sont très-véhémentes, non-seulement peuvent changer le corps propre, mais peuvent agir sur le corps d'autrui, et même peuvent aussi donner ou guérir certaine maladie d'esprit ou de corps ; car les passions de l'âme sont la cause principale de notre tempérament. D'où il suit que l'âme fortement élevée et enflammée par une imagination véhémente, » envoie la santé ou la maladie, non-seulement » dans son propre corps, mais même dans les corps étrangers. »

Agrippa tire des faits observés par lui une conséquence morale pour la conduite de la vie. « Il y a des hommes, dit-il, qui agissent sur vous par leur seule affection, par la seule habitude qui les environne. En conséquence, les philosophes vous ordonnent de fuir la communication des hommes méchants et malheureux ; car leur âme pleine de rayons nuisibles, infecte ceux qui les approchent, d'une contagion de malheur. Par la raison contraire, il conseille la » société des gens heureux. »

Plus tard encore, Nicolas de Lucques avait écrit sur le magnétisme du sang; Laurent Strause sur la sympathie magnétique; et Pierre Borel, médecin du roi, associé à l'Académie des Sciences, avait soutenu toute sa vie la même doctrine. Dans une dissertation qu'il publia sur les cures sympathiques, il admit, non-seulement l'influence du fluide général sur l'économie animale, mais encore celle de la volonté.

Ces doctrines avaient jeté de profondes racines en Allemagne.

Dès l'an 1608, Goclénus, professeur de médecine à Marbourg, avait fait paraître sur les cures magnétiques, un traité assez long, dans lequel il essaie de prouver que ces sortes de guérisons s'opèrent d'une manière très-naturelle, qu'il cherche même à expliquer.

En 1621, Vanhelfmont, disciple de Paracèle, publia son Traité de la cure magnétique des plaies,, ouvrage dans lequel il venge son maître des attaques dirigées contre sa doctrine par plusieurs pères jésuites.

L'inquisition, étonnée des profondes connaissances de Vanhelfmont, dans la médecine, le regarda comme un magicien et le fit arrêter. Echappé de ses prisons, il alla comme Descartes dont il fut le contemporain, chercher la paix et la liberté en Hollande. C'est là qu'il publia, chez les Elzevir, son ouvrage intitulé : des Effets du magnétisme sur le corps de l'homme. Il y développa des idées fortes et neuves.

« Le magnétisme, dit Vanhelmont, agit partout; il n'a rien de nouveau que le nom, il n'est un paradoxe que pour ceux qui se moquent de tout, et qui attribuent au pouvoir de Satan ce qu'ils ne peuvent expliquer. »

« En supposant, dit-il, qu'une sorcière opère des maléfices, ce n'est point par l'opération du diable, qui ne saurait lui communiquer une puissance qu'il n'a pas ; c'est par une faculté propre à l'homme, inhérente à la nature humaine, et dont nous pouvons faire un bon ou mauvais usage, comme de toutes les autres facultés dont nous sommes doués. »

« Suivant Vanhelmont, l'âme est douée d'une force plastique, qui, lorsqu'elle a produit une idée la revêt d'une substance, lui imprime une forme, et peut l'envoyer au loin et la diriger par la volonté : cette force infinie dans le créateur, est limitée dans les créatures, et peut conséquemment être plus ou moins arrêtée par les obstacles. Les idées ainsi revêtues d'une substance, agissent physiquement sur les êtres vivants, par l'intermède du principe vital ; elles agissent plus ou moins, selon l'énergie de la volonté qui les envoie, et leur action peut être arrêtée par la résistance de celui qui les » reçoit. »

Quelques savants du temps de Vanhelmont croyaient que la puissance sympathique émanait des astres. Vanhelmont soutenait le contraire.

« J'en vois la source, disait-il, dans un sujet plus rapproché de nous. Ce sont les idées qui dirigent; et ces idées sont produites par la charite, ou par une volonté bienveillante.

Aussi, dans l'action sympathique, je mets ces astres de notre intelligence (l'attention et la charité) bien au-dessus des astres des cieux. Les idées excitées par le désir de faire du bien s'entendent au loin elles sont dirigées sur l'objet que la volonté leur désigne à quelque distance qu'il soit. »

Il est impossible d'avoir des idées plus justes sur la nature de l'agent magnétique; il est fâcheux que ces vérités soient accolées à des choses peu vraisemblables. Vanhelmont fut soutenu dans la lutte qui survint, par Robert Flud, écossais, auteur de plusieurs ouvrages sur la philosophie.

Suivant Robert Flud, l'homme a ses pôles, comme la terre; pour que son magnétisme ait lieu, il faut que le corps soit dans une position convenable. Après avoir examiné, sur ce point, l'opinion des auteurs, surtout celles de Platon, de Pythagore, d'Aristote, et d'Empédocle, il conclut, qu'outre l'action des pôles dans l'homme, qu'il admet comme démontré, il existe deux principes qui agissent continuellement sur lui.

Lorsque deux personnes s'approchent, dit-il, et que les rayons qu'elles envoient, ou leur émanation, se trouvent repoussés, réfléchis, répercutés de la circonférence au centre, l'antipathie existe, et le magnétisme est négatif.

Si au contraire, il y a abstraction de part et d'autre, et émission du centré a la circonférence, le magnétisme est positif.

Il admet plusieurs sortes de magnétisme ; et les recherches auxquelles il se livre pour donner des preuves de ses assertions, sont extrêmement curieuses.

Robert Flud, dans l'origine des choses, n'admet qu'un principe ou élément primitif, d'où dérivent tous les autres, qui n'en sont que des modifications ou des métamorphoses. Cette idée, d'une grande beauté, est développée dans toute son étendue. Il considère l'âme comme une portion de ce principe, qu'il nomme universel ou catholique.

Il définit le magnétisme en deux mots : le consentement des esprits. Ce sentiment entre deux corps animés, lorsqu'il est amical de part et d'autre, s'appelle sympathie. Il prend les noms d'antipathie, d'horreur des dissemblables, lorsqu'il est désagréable; d'où résulte la distinction du magnétisme, en sympathéisme et en antipathéisme.

Robert Boyle, fondateur de la Société royale de Londres, mathématicien profond, physicien éclairé, entrevit l'action et la réaction, que les individus pouvaient exercer entre eux, et il admit un fluide général qui les produisait.

Dans son traité justement estimé, sur les effluences corporelles, en prouvant leur admirable subtilité, il établit leur pouvoir et leur influence.

Les mêmes recherches avaient été faites par l'espagnol Balthazard-Gracian : l'attraction qu'il semble avoir reconnue est appelée par lui, avec assez de justesse, la parenté naturelle des esprits et des cœurs. Il entrevit ce flux et ce reflux permanent du principe vital et des humeurs corporelles , dans l'homme, sans lequel le mouvement de la vie s'arrête; et il expliquait ces effets de la sympathie et de l'antipathie, qui deviennent plus naturels et moins merveilleux d'après son explication. L'atmosphère particulière à chaque individu, dit-il, retient du fluide général l'attraction et la répulsion qui lui sont propres. Dans les croisements divers de ces atmosphères individuelles, telles émanations sont plus attractives, entre deux êtres, et telles autres plus répulsives, etc. Cette doctrine ne s'éloigne guère de celle de l'ancien rabbin Abraham Benhannas. « L'aimant, disait-il, attire le fer; le fer est partout : tout est donc soumis au magnétisme. Ce n'est qu'une modification du principe général qui unit ou divise les hommes, et fait naître entre eux la sympathie, l'antipathie et les passions. »

Le père Kircher, qui rend compte de l'ouvrage de Robert Flud, à la fin du sien, dit : que cette œuvre ne peut être sortie que de l'école du diable.

Cependant, dans son ouvrage, le père Kircher donna beaucoup plus d'extension que les autres, à tous les exemples de sympathie et d'antipathie connus, ainsi qu'à tous les genres d'affinité qu'on observe dans la nature et qui lui parurent autant d'espèce de magnétisme. Il en distingue plusieurs genres : le magnétisme des corps métalliques, celui du soleil, de la mer ; celui des animaux, ou magnétisme animal, qu'il nomme zoo-magnetismos.

Kircher abondait tellement dans son sens, que toute la nature lui parut magnétique.

Un autre auteur, Jean-Baptiste Porta, dont la maison fut le rendez-vous de tous ceux qui cultivaient les lettres, et qui fonda à Naples l'Académie des secrets, de secreti, parce que pour y être admis, il fallait apporter un secret ou une découverte, adopta en partie les idées de Kircher; et publia un livre sur la philosophie corpusculaire, qui contient plusieurs recettes magnétiques, et un Traité de magie naturelle. Les cures; opérées par Porta, parurent si extraordinaires à la cour de Rome, qu'y soupçonnant de la magie, elle lui fit défendre de guérir,

Coclès et Porta, abusant du magnétisme, et y réunissant mal à propos l'étude de l'astrologie judiciaire, se mêlèrent de prédire l'avenir.

Le hasard fit deviner au premier le genre de sa mort, et annoncer à Caponi, son assassin, qu'ayant la nuit il commettrait un crime dont en effet

il fut la victime. Le second prédit au génois Spinola ses succès, s'il voulait suivre la carrière des armes, prédiction que ce dernier remplit.

Wirdig, professeur de médecine à Rostoch, se persuada qu'il y avait dans la nature et dans les corps, plus de vie, plus de mouvement, plus de magnétisme, plus d'intelligence, qu'on n'en avait admis. Doué de beaucoup de génie, il anima tout ; il étendit le système de Kepler. Celui qu'il créa parut sous le titre de Médecine nouvelle des esprits; il l'adressa à la Société royale de Londres, et il fut imprimé en 1675.

Selon Wirdig, l'influence magnétique a lieu non-seulement entre les corps célestes et les corps terrestres, mais cette influence est réciproque; le monde entier, dit-il, est soumis à la puissance du magnétisme. La vie se conserve par le magnétisme , tout périt par le magnétisme.

On trouve dans Wirdig, un ordre, un plan, un enchaînement d'idées, une marche, une liaison. C'est un autre Prométhée, qui dérobe le feu du ciel et le communique à tous les êtres ; tout s'anime par le feu de son génie, les astres, les éléments, l'homme, la terre, les plantes, les eaux, les minéraux, tout, jusqu'aux ténèbres, se trouve doué d'une sorte d'intelligence et d'activité. On aime à voir, dans le développement et le détail, comment ces esprits régisseurs de l'univers, circulent, se meuvent, se choquent, s'évitent, donnent lieu par leur rencontre à de nouveaux corps, retournent à leur

source, ou forment des masses, en dessinent les formes, en épanouissent les couleurs, et les détruisent enfin, par leur combat, pour se reproduire eux-mêmes, sous d'autres formes, sans jamais périr.

Stahl, à qui la chimie doit tant de lustre et de gloire, trouva dans les anciens la doctrine du magnétisme, et en fit des applications nouvelles et heureuses. Sa *Vraie théorie médicale*, imprimée en 1708, annonça le génie étendu avec lequel il savait lire toutes les parties de son art. On y trouve des pensées profondes, qui sont toutes fondées sur l'existence d'un principe vital qui circule dans tous les êtres, qui les modifie, qui entretient leur jeu, qui a dans l'homme une sorte de flux et de reflux comme tous les courants, et dont l'absence produit en lui des obstructions, des paralysies, des épilepsies, des mouvements convulsifs, et la mort.

Maxwell, médecin écossais, qui vint avant Stahl, avait eu les mêmes idées; il fit un corps de doctrine de toutes ses observations, les réduisit en principe et s'occupa de perfectionner la médecine magnétique, qu'il se flatte d'avoir tirée le premier du chaos.

Son ouvrage parut à Francfort. Ferdinand Santanelli le réduisit en aphorismes. « Au milieu de beaucoup de choses, inintelligibles pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec l'étude des choses occultes, on y rencontre

par fois des idées ingénieuses servant à expliquer l'action qu'un individu exerce sur un. autre, et quelquefois sur sa propre organisation.

Il s'émane, dit-il, de tout corps, des rayons corporels qui sont autant de véhicules, par lesquels l'âme transmet son action, en leur communiquant son énergie et sa puissance pour agir; et ses rayons non-seulement sont corporels, mais ils sont même composés de diverses matières.

Lorsque l'esprit, intimement uni aux qualités d'un corps, communique avec un autre corps il se forme, par un flux et reflux mutuel des esprits de l'un à l'autre corps, une sorte de sympathie et d'union, qu'il n'est pas aussi facile de dissoudre, que celle qui est l'ouvrage de l'imagination. » Le remède universel, n'est autre chose que l'esprit vital, renforcé dans un sujet convenable. Selon l'intention première de la nature, aucun sujet ne reçoit que l'esprit vital nécessaire pour sa conservation selon son espèce; il est cependant possible que la nature, par le travail d'un philosophe, produise des choses supérieures à leur principe.

Voulez-vous opérer des prodiges, retranchez! De la corporéité des êtres, procurez au corps une plus grande somme d'esprit, tirez l'esprit de son état d'assoupissement. Si vous ne faites quelques-unes de ces choses, si vous ne savez lier l'idée qui prépare une régénération, vous ne ferez jamais rien de grand. »

Nous ne parlerons pas ici d'une foule d'autres auteurs qui soutinrent les mêmes doctrines. Les plus grands philosophes en étaient imbus et croyaient à l'action qu'un individu peut exercer sur un autre; il est même probable que Cette action a été la première médecine.

« Avant Hippocrate, dit Denarius medicus, il s'est trouvé plusieurs hommes habiles qui n'ont point fait usage de la médecine corporelle, mais bien uniquement des facultés de l'âme.

Ainsi ils connaissent deux puissances pour guérir des maladies et pour faire des choses extraordinaires : l'une, qui agit directement sur le corps, et qui réside dans les propriétés de certaines plantes, de certains minéraux, etc. L'autre, qui agit par la seule volonté, le seul regard, la seule imagination, je le veux, je l'ordonne, sans autre secours. »

Nous arrivons à Mesmer: vous connaissez déjà l'histoire de ce médecin; je ne dois vous tracer ici que son système : vous allez reconnaître qu'il offre plus d'un point de ressemblance avec ceux que je vous ai cités.

Voici le résumé de sa doctrine, exposée en vingt-sept aphorismes :

1° Les corps célestes, la terre et les êtres vivants exercent réciproquement une action les uns sur les autres.

2° L'intermède de cette action est le fluide universel, qui pénètre et entoure tout.

3° Cette influence mutuelle agit d'après des lois mécaniques, mais qui sont inconnues.

4° Elle produit des effets alternatifs, que l'on peut comparer avec le flux et le reflux.

5° Les propriétés de la matière et des corps dépendent de cette influence réciproque.

6° Tout agent agit immédiatement sur les nerfs et donne lieu, dans le corps de l'homme, à des phénomènes analogues à ceux que produit l'aimant; il y a des pôles divers, opposés dans le corps.

7° Le magnétisme animal est la qualité du corps animal qui donne la réceptivité pour ces agents généraux.

8° Le magnétisme passe, avec une promptitude incroyable, d'un corps dans un autre, que ceux-ci soient vivants ou inertes.

9° Il agit à des distances considérables, sans avoir besoin d'intermèdes.

10° Il est réfléchi, comme la lumière, par un miroir.

11° Il est augmenté, propagé et communiqué par le son.

12° Il y a des corps vivants qui ont une propriété tellement contraire au magnétisme animal, que leur présence détruit tous les effets de ce dernier.

13° Cette force opposée peut être également accumulée, propagée; elle pénètre de même tous les corps, et c'est par conséquent une force positive.

14° L'aimant est aussi susceptible du magnétisme animal, sans que son attraction pour le fer en éprouve la moindre altération; le magnétisme animal est donc totalement différent du magnétisme minéral.

15° On peut, à l'aide de ce principe, guérir immédiatement les maladies nerveuses, et médiatement toutes les autres ; il nous explique l'action des médicaments et provoque les crises.

Et c'est avec son secours, que la médecine peut être portée à son plus haut point de perfection.

Vous connaissez, Messieurs, l'examen qui a été fait de cette doctrine par les Bailly, les Lavoisier, les Franklin, etc. Vous savez que ces savants reconnurent tous les effets de la magnétisation, mais qu'ils adoptèrent d'autres causes à leurs explications, que le fluide universel de Mesmer, ses pôles et ses baquets ; ils crurent que le pouvoir de l'imagination, la tendance à l'imitation, pouvaient rendre suffisamment raison des effets extraordinaires qu'ils étaient appelés à constater.

Il n'entre point dans mon plan de vous détailler toutes les expériences qui furent faites et celles qui furent proposées pour juger la théorie de Mesmer; plusieurs de ces propositions ne pouvant soutenir l'examen, le système entier croula de toutes parts.

Mais avec ce système, comme sans lui, on continua d'obtenir des effets; alors tous les magnétiseurs, s'apercevant que, dans certains cas, l'imagination, l'imitation, l'attouchement, ne pouvaient expliquer les effets qu'ils obtenaient, jugèrent les rapports des commissaires comme portant à faux, et ne rendant point suffisamment raison des phénomènes qu'ils produisaient.

Il survint alors une foule de doctrines nouvelles : les magnétiseurs, en grand nombre, répandus par toute la France et l'Allemagne, s'empressèrent de donner des explications aux effets produits par le prétendu magnétisme. Les uns crurent reconnaître la puissance de Dieu, d'autres la puissance du diable. Plusieurs crurent à l'existence d'un fluide magnétique, d'autres la nièrent. Mais ce qui est positif, c'est que tous ceux qui magnétisèrent, obtinrent des effets physiques et des guérisons, n'importe quelle fût leur croyance.

La découverte du somnambulisme par M. de Puységur, vint apporter quelques changements dans la pratique et dans la manière d'entendre et de

s'expliquer le magnétisme ; on remarqua que la volonté jouait un grand rôle dans la production des faits; dès lors, on abandonna une partie de la doctrine de Mesmer, et on adopta le système de M. de Puységur, système qui était renfermé dans ces deux mots : Croyez et veuillez.

Les magnétiseurs s'attachèrent à bien vouloir et à avoir le plus de foi possible; ce n'étaient cependant pas les seules conditions pour réussir, il fallait encore diriger l'action de la volonté sur le patient, pendant un certain temps.

Les magnétiseurs les plus célèbres de cette époque n'avaient point d'autre méthode; un seul cependant prétendit qu'une partie de ces conditions était inutile. Voici comment il procédait: il faisait placer dans un fauteuil la personne qu'il voulait rendre sensible au magnétisme.

Il l'engageait à fermer les yeux en se recueillant, puis lui faisait quelques passes sur les membres et sur le tronc, et tout-à-coup il prononçait d'une voix forte le mot : dormez. Si la première tentative ne réussissait pas, il soumettait le patient à une seconde épreuve, quelquefois même à une troisième, après cela il le déclarait incapable d'entrer dans le sommeil lucide.

L'abbé Faria, auteur de ce système, ne croyait point à l'existence de l'agent magnétique ; il expliquait les divers effets que ces procédés lui

faisaient obtenir, par des causes particulières; les mots magnétisme et magnétiseur étaient remplacés par les mots concentrateur et concentré.

Le mot somnambule par l'expression grecque Epopte; mais l'explication qu'il donne de la cause du somnambulisme ne nous paraît nullement fondée. Voici cette explication, qui ne tous paraîtra, probablement, pas plus claire qu'à nous.

En indiquant, dit l'abbé Faria, comme cause du sommeil lucide, la concentration, que nous avons substituée au mot magnétisme, nous n'avons voulu que signaler ici la cause immédiate qui provoque le sommeil en général.

Les sommeils ont leurs nuances, celui qui est le plus profond, est ce que nous avons appelé le sommeil lucide. Ce sommeil n'existe qu'avec une extrême liquidité dans le sang.

La liquidité dans le sang contribue non-seulement à la profondeur du sommeil, mais aussi à sa promptitude.

L'expérience m'a fait voir ajoute-t-il, que l'extraction d'une certaine dose, de ce fluide rendait époptes dans vingt-quatre heures ceux qui n'y avaient aucune disposition antérieure. Voilà la véritable cause de ce qu'on appelle le somnambulisme naturel; causé jusqu'à présent regardée comme

mystérieuse parmi les enfants d'Esculape, etc. L'abbé Faria aurait dû nous dire ce qu'il entendait par liquidité dans le sang. Il n'est pas vrai qu'une saignée rende somnambule.

D'autres systèmes vinrent bientôt s'enter sur ceux que je vous ai fait connaître. Comme ils ne vous apprendraient rien et que je dois ménager votre temps, je ne vous en entretiendrai pas.

J'arrive, Messieurs, à vous parler des doctrines d'un homme dont les lumières et le savoir sont généralement connus, auteur de plusieurs ouvrages sur le magnétisme.

M. Deleuze, professeur d'histoire naturelle et bibliothécaire au jardin des plantes, est toujours descendu dans l'arène quand il s'est agi de défendre le magnétisme contre les attaques auxquelles il a été en butte. Cet homme respectable employa constamment dans sa défense la logique des faits. Ses ouvrages resteront comme des modèles qu'il sera difficile d'imiter. Traduits dans toutes les langues, ils ont porté partout la connaissance du magnétisme; mais en rendant justice à M. Deleuze, nous ne devons cependant pas rester muets sur les vices de sa théorie, qui, à notre avis, contient un grand nombre d'erreurs : la pratique du magnétisme vous les révélera bien mieux que je ne pourrais le faire ici; je vais

seulement vous citer quelques passages de ses ouvrages, qu'il m'a paru nécessaire d'examiner.

Sans le premier chapitre de son instruction pratique, M. Deleuze dit :

« L'homme est composé d'un corps et d'une âme, et l'influence qu'il exerce participe à la fois de l'un et de l'autre. Il s'ensuit qu'il y a trois actions dans le magnétisme,

1° l'action physique,

2° l'action spirituelle,

3° l'action mixte.

Il assure ensuite, qu'il est facile de distinguer quels phénomènes appartiennent à chacune de ces actions.

Sans rechercher jusqu'à quel point cette assertion est fondée, nous devons dire ici, que ces distinctions d'actions, qu'il est impossible de prouver, sont nuisibles, en ce que plusieurs magnétiseurs partent de là pour se croire capables de faire des miracles, et répandre dans le public des faits erronés. A croire ces magnétiseurs, rien ne résiste à leur puissance spirituelle, pourvu toutefois que vous ayez une grande croyance mais si vous leur parlez du magnétisme animal, ils souriront de pitié : l'agent qu'ils

emploient, est bien plus relevé, c'est une portion de la Divinité, qu'ils ont à leur disposition, et qu'ils exploitent par privilège.

Il leur suffit, pour cela, d'avoir beaucoup de confiance en eux et de ne pas avoir à faire à des réprouvés: c'est ainsi qu'ils qualifient ceux qui ont le malheur de ne rien ressentir de leur intercession.

M. Deleuze est très-loin d'autoriser de semblables pratiques. Mais nous devons le dire, on peut puiser dans ses œuvres toutes espèces de croyances et de méthodes. Beaucoup de faiseurs de miracles ont une doctrine mystique qui ne s'éloigne guère de certains principes qui font la base du système de M. Deleuze.

Les procédés magnétiques, enseignés par cet auteur, ne sont pas, non plus, exempts de critiques.

On peut, avec plus de certitude, obtenir la production de phénomènes magnétiques, en suivant une méthode plus simple que la sienne; il n'est pas besoin de se toucher les pouces, d'avoir les genoux et les pieds contre les genoux et les pieds de celui qu'on magnétise) les passes, faites de la manière que M. Deleuze indique, ne sont pas non plus rigoureusement nécessaires, vous pouvez les faire en long, en large, en travers, en descendant, en remontant, pour obtenir le même effet, sous la condition cependant, qu'elles soient faites en face du trajet des nerfs des principaux

organes de l'individu que vous magnétisez ; mais je vous expliquerai cela dans un autre moment.

Ce magnétiseur admet que les femmes doivent magnétiser les femmes. Sans «contester qu'elles puissent le faire avec succès, je ne crois pas qu'elles doivent s'y livrer, dans le cas où le somnambulisme existe accompagné de l'extase.

Si un seul des faits que je vous ai cités dans la dernière séance est vrai, je vous demande en quelle situation terrible se trouverait une femme en présence d'accidents qui peuvent menacer la vie de Celui que l'on magnétise.

On peut encore reprocher à cet écrivain de n'avoir pas assez généralisé l'emploi que Ton peut faire du magnétisme dans nos maladies; de n'en avoir pas assez précisé les véritables dangers et d'adopter comme nécessaires une foule de conditions morales et physiques qui sont loin d'être utiles.

Par les procédés que vous indique cet auteur, vous allez lentement au but, qui est d'arriver à la production des phénomènes magnétiques; vous courez moins, il est vrai, les risques de faire du mal, que si vous vous abandonniez sans règles et sans guide à toute l'énergie de votre action ;

mais aussi, pour cela même que vos effets sont moins prononcés, les guérisons sont plus rares.

Je passe rapidement sur toutes les autres observations qu'il y aurait à faire relativement à la manière dont M. Deleuze entend et explique le magnétisme; il est fâcheux pour la science, qu'il n'ait pas développé et appliqué plus rigoureusement qu'il ne l'a fait, un des axiomes qu'il a émis; axiome qui semble en contradiction avec ce que je vous ai cité tout-à-l'heure.

« Je crois à une émanation de moi-même, dit M. Deleuze, parce que les effets magnétiques se produisent sans que je touche le. Malade : ex nihilo nihil. J'ignore la nature de cette émanation, je ne sais si elle est naturelle ou spirituelle, je ne sais à quelle distance elle agit, mais je sais qu'elle est lancée et dirigée par ma volonté car, lorsque je cesse de vouloir, elle n'agit plus. »

C'est cette action qu'il fallait étudier.

M. Deleuze était sur le chemin de la vérité, il n'a pas poursuivi.

Voici, Messieurs, une autre doctrine qui contredit en tout point celle de M. Deleuze.

M. le docteur Bertrand, après avoir publié sa croyance au magnétisme et au fluide, et s'être déclaré le partisan 4e M. Deleuze, ce docteur a fait une rétractation complète. Il ne croit plus entendons-nous cependant, il croit encore, non au fluide, mais à tous les effets produits par la magnétisation, et il adopte une nouvelle manière de les expliquer (*). Le somnambulisme n'est plus pour lui que l'extase, et sa manifestation, de nos jours, qu'une épidémie, que Ton doit attribuer à des causes accidentelles que met en jeu le magnétisme. Il est vrai de dire que ce médecin glisse légèrement sur. les difficultés qu'il rencontre, et qui semblent le contrarier : l'action à distance, la communication des pensées, et bien d'autres phénomènes , qu'il adopte cependant, mais qui ne l'empêchent point de courir au but qu'il s'est proposé d'atteindre, et où il croit être arrivé.

(*) L'imagination, la conviction, l'imitation, la sympathie.

Il rattache tous les phénomènes du magnétisme, du somnambulisme, à ceux qu'ont présentés les convulsionnaires de tous les pays, les possédés, les trembleurs des Gévennes, etc.

En lisant attentivement les faits que le docteur Bertrand admet comme démontrés et tout à fait incontestables , on pouvait espérer que ce médecin serait revenu à l'explication naturelle, et la seule traie, qu'il avait précédemment adoptée sur la cause de la production des phénomènes

magnétiques. Malheureusement ce médecin est mort dernièrement, et sa perte est grande pour les sciences. Malgré le changement d'opinion de M. Bertrand, ses ouvrages n'en sont pas moins très-instructifs, et méritent d'être consultés par tous ceux qui s'occupent de l'étude du magnétisme.

On peut ranger dans la catégorie des magnétiseurs qui rejettent l'hypothèse d'un agent magnétique, le baron d'Hénin de Guvillers, auteur qui a écrit plusieurs volumes sur cette science. Rien n'est plus contradictoire que les faits qu'il cite; et le tout est accompagné de sarcasmes et de déclamations contre ses collègues qui ont le malheur de ne pas adopter ses idées. La possibilité de l'existence d'un agent le révolte, il se fêche, et sa colère le fait sortir des bornes d'une critique mesurée. Il me faudrait trop de temps pour vous faire connaître les doctrines de M. d'Hénin, mais je dois vous dire qu'il adopte eomme vrais les phénomènes les plus merveilleux du magnétisme ; et pour vous convaincre et vous faire juges dé la valeur de ces explications, voici des faits rapportés par cet auteur : nous allons le laisser parler.

« Une dame indienne, qui demeure à Paris, et qui possède une grande force magnétique, a été sollicitée par une dame avec qui j'étais de nous donner une preuve de l'énergie de sa volonté. Elle avait à son service une femme qu'elle traitait par le moyen du magnétisme, et qu'elle mettait souvent en somnambulisme. Elle était alors à travailler dans une chambre

entièrement séparée de nous ; on a demandé à cette dame indienne si cette femme pouvait se présenter devant nous d'après son ordre mental. Aussitôt, la maîtresse se recueillit un instant et la magnétisa de l'endroit où elle était, sans parler et sans faire aucun mouvement ; quelques minutes après, nous avons vu entrer la servante dans la » chambre où nous étions, qui venait demander à sa maîtresse quels ordres elle avait à lui donner. »

M. d'Hénin ajoute les réflexions que voici : « Il se trouvera des personnes assez raisonnables pour ne pas croire que je me suis laissé tromper par une si forte illusion, et- pour être persuadés que je ne me serais pas hasardé à affirmer un fait de cette espèce, si je n'en avais pas été convaincu d'une manière évidente. »

Si ce fait est vrai, ce que je ne mets point en doute, que deviennent tous les arguments de M. d'Hénin contre l'agent magnétique. Il semble lui-même n'être pas Bien certain de la solidité de son système, comme je vais le faire connaître. Il dit:

« On peut de même aussi, du bout du doigt, par des gestes et sans gestes, ou par des passes, etc., mais toujours accompagnés d'un acte de volonté, faire mouvoir comme un automate le somnambule en crise, sur lequel on exerce une influence magnétique animale , et le réduire à penser,

à obéir et à agir, au moyen d'un seul acte mental et sans le concours de l'imagination du patient, etc. »

Un autre auteur, M. Georget, médecin, semble venir tout exprès pour renverser à son tour les doctrines du docteur Bertrand et du baron d'Hénin. Il adopte franchement le magnétisme. L'existence de l'agent lui paraît démontrée. Ecoutez-le parler :

« Il est nécessaire, dit-il, que les deux pièces de l'élément magnétique dirigent autant que possible, exclusivement et fortement, toute l'action cérébrale vers la production du phénomène en question; que le magnétiseur et le magnétisé aient l'intention, veuillent que le somnambulisme soit déterminé; rien ne m'a été plus facile que de constater ce fait. Toutes les fois que j'étais distrait, que ma pensée était toute à des idées étrangères, que j'étais tourmenté par quelques affections morales, que je ne pensais point à l'action que j'allais entreprendre, souvent je ne pouvais produire absolument aucun phénomène. Tout-à-coup, lorsque je croyais avoir fini l'opération, le somnambule ouvrait les yeux en me disant qu'elle ne ressentait rien ; et pourtant, moi seul, je pourrais juger de la situation de mon esprit. Il en était à-peu-près de même, lorsque la personne influencée ne voulait pas; cependant, j'ai déterminé le somnambulisme malgré celle-ci, et quelquefois à leur grand déplaisir, d'autres fois à leur insu, comme par exemple, pendant des accès d'épilepsie, où il y a perte

complète de connaissance ; la même chose avait lieu lorsqu'il s'agissait de la cessation du somnambulisme. M. Georget ajoute quelques réflexions à son récit. « Comment expliquer, dit-il, par cette supposition (l'imagination, ou l'ennui) la production du sommeil, en quelques minutes, malgré la personne, laquelle assure ne vouloir ou n'avoir point envie de dormir; des paralysies et autres phénomènes que l'on détermine sans être soupçonnés d'avance, et sans être aperçus? Comme il n'a pas d'effet sans cause, il est nécessaire d'admettre un agent de communication entre les deux pièces de l'élément magnétique.

Quelle réflexion faire ici? Il faut nécessairement que l'un ou l'autre de ces deux docteurs soit dans l'erreur ; mais M. Georget a un avantage, c'est qu'il n'est pas seul de son opinion. Les faits qu'il annonce ont été vérifiés très-attentivement par un autre observateur, M. Rostan, médecin de l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris.

Il les confirme entièrement, il fait plus, il cite, dans le Dictionnaire de médecine, des expériences faites par lui, qui mettent dans tout son jour l'existence de cette nouvelle vérité, que les phénomènes magnétiques sont dus à l'action que produit sur notre système nerveux, l'émission d'un principe particulier qui semble soumis à notre volonté. Il ajoute que cet agent n'est autre que le fluide nerveux; et partant de ce point, il indique des procédés pour obtenir le somnambulisme.

Je vous ai dit, dans la dernière séance, que ces observateurs s'étaient trop pressés de conclure, et que le petit nombre des faits recueillis par eux, ne permettait pas qu'ils jugeassent en connaissance de cause toutes les conditions nécessaires à l'action magnétique, aussi, leurs règles sont quelquefois vicieuses. Ils admettent dans le magnétisme des dispositions qui ne sont pas toujours nécessaires. On reconnaît aisément qu'ils ont été influencés par les idées dominantes de leur époque, idées que le talent et le rang de M. Deleuze ont soutenues malgré leur peu de solidité. Il importe fort peu, en effet, que le magnétisé veuille être endormi, qu'il le désire, pour que la production du sommeil ait lieu d'une manière plus prompte; je dirai plus, cette disposition, selon moi, neutralise les effets magnétiques, et, jusqu'à un certain point, retarde leur développement.

J'ai remarqué que, toutes choses égales d'ailleurs, un individu qui ignore complètement ce que vous faites et ce que vous attendez de lui, éprouve plus d'effets de votre action que celui qui, prêtant attention à ce qui va se passer, s'attend à éprouver des modifications dans sa manière d'être; il semble, dans ce cas, que la résistance soit plus grande à surmonter, en raison des opérations qui s'exécutent dans son esprit, opérations qui augmentent et prolongent son état de veille.

Malgré quelques erreurs de ce genre, les observations de M. Rostan et Georget (*) ont fixé d'une manière beaucoup plus précise, que l'on ne

l'avait fait avant eux, les lois de la manifestation des effets magnétiques ; on regrettera toujours que ces observateurs judicieux n'aient pas poussé plus avant leurs recherches. Jamais cependant phénomènes n'ont été aussi dignes d'attention» « Mais » la pratique du magnétisme absorbe les facultés sans y joindre une déclaration importante. En 1821, dans mon ouvrage sur la Physiologie du système nerveux, j'ai hautement professé le matérialisme. L'année précédente, j'avais publié un Traité sur la folie, dans lequel sont émis des principes contraires, où du moins sont exposées des idées en rapport avec les croyances généralement reçues (pages 48,51,52 et 114). Et à peine avais-je mis au jour la Physiologie du système nerveux, que de nouvelles méditations sur un phénomène bien extraordinaire, le somnambulisme, ne me permirent plus de douter de l'existence , en nous et hors de nous, d'un principe intelligent, tout à fait différent des existences matérielles. Ce sera, si l'on veut, l'âme et Dieu. Il y a chez moi, à cet égard, une conviction profonde, fondé sur des faits que je crois incontestables.

(*) M. Georget constata, par de nombreuses expériences, les plus curieux phénomènes du somnambulisme lucide. Il en avait étudié la cause, et se proposait de faire un travail sur un sujet si intéressant, quand la mort le frappa. C'est ainsi qu'elle éteint souvent de précieuses lumières, & l'instant où leur clarté allait se répandre. Il a laissé un testament dont voici un passage:

«Je ne terminerai pas, dit-il, cette pièce, du magnétiseur. Il faut qu'il fasse momentanément le sacrifice de son temps, de ses affaires, » et par conséquent d'une partie de sa fortune. Ce sont des efforts, qui, pour beaucoup de personnes, ne peuvent durer qu'un certain temps » et non toute la vie. La pratique du magnétisme n'aura un succès constant et inébranlable, que lorsque le gouvernement, éclairé sur ses véritables intérêts, voudra se déterminer à s'en déclarer le protecteur. »

Il me resterait, Messieurs, à vous parler de beaucoup d'autres médecins modernes qui ont émis leur opinion sur le magnétisme; mais comme ils n'ont apporté aucune doctrine nouvelle, et que les faits avoués par eux sont identiques à ceux que je vous ai fait connaître, je m'abstiendrai d'en parler j je dois seulement vous faire connaître la logique et le langage des antagonistes du magnétisme. Je le dois : « Car il ne faut pas que la même renommée demeure à l'homme de bien et à l'homme méchant ; et avec des intentions pures et la certitude d'avoir travaillé au bonheur de ses semblables, il me semble qu'on manque à la vérité et à la vertu, quand on se tait devant la calomnie levais prendre quatre des plus célèbres de nos adversaires, et les traduire devant vous tous apprécierez jusqu'où peut aller le fanatisme de l'aveuglement.

Parmi les auteurs qui ont écrit contre Mesmer et sa doctrine, il n'en est pas un seul qui ait commencé par se rendre témoin des faits.

Le docteur régent Touret avouait n'avoir rien vu, et prévenant l'objection qu'on pourrait lui faire à ce sujet, il cherche à montrer comment il est plusieurs choses qu'on juge plus sainement quand on les considère d'un certain éloignement. »

Toute l'érudition de M. Touret se réduit ensuite à nous faire voir que la doctrine du magnétisme n'est pas aussi nouvelle qu'on veut le faire croire, et qu'elle a été enseignée par des médecins et des physiciens des siècles précédents.

D'où il conclut que, n'ayant point été admise dans ce temps-là, on doit la regarder comme jugée définitivement.

Montègre, autre antagoniste du magnétisme, conseille très-fortement aux gens du monde, d'éviter avec le plus grand soin de se rendre témoins des scènes de magnétisme. M. Montègre a fait un livre où il a entassé toutes les mauvaises raisons que les gens comme lui avaient débitées pendant vingt ans contre le magnétisme.

M* Bouittaud, professeur de médecine, n'a rien ««/mais dans un article sur le magnétisme, article dont il a appauvri un nouveau Dictionnaire de médecine, il n'en prononce pas moins ana-thème contre le magnétisme : tous les magnétiseurs sont des charlatans, etc., etc.

M* Virey, connu par de nombreux ouvrages, a été un des plus acharnés contre les magnétiseurs; Une s'est cependant jamais annoncé comme ayant observé un seul cas de somnambulisme; et voulez-vous connaître comment il traite les personnes qui se sont occupées de répandre cette découverte, écoutez:

«La plupart des magnétiseurs ou des croyants au magnétisme, dit ce docteur, sont des individus ignobles par le défaut de toute instruction, des empiriques, d'infâmes charlatans, des imposteurs, des mystagogues, des hommes sans honneur et sans probité, des fanatiques, des séducteurs de sots, des arrogants, des gens qui ressemblent à ceux qui habitent les taudis de la sottise, ou les huttes des lapons ; des fous, des fous dignes des petites maisons, des individus ignobles, marqués sur le front, du signe de la bête.»

Il est triste n'est-ce pas, Messieurs, d'user sa vie à propager une vérité, lorsqu'on ne doit trouver, pour récompense des peines qu'on éprouve à ce métier pénible, que des gens qui vous flétrissent et vous jettent de la boue au visage. Ah ! Messieurs Virey, Bouillaud, Dubois d'Amiens et compagnie, vous êtes certainement de très-illustres savants et surtout des hommes fort polis.

Ce n'est pas moi qui vais répondre à tant d'injures. C'est un homme qui fut plus avancé dans la science, et qui, dans la hiérarchie médicale, eut un rang aussi élevé que M. Virey.

Voici comment s'exprimait un médecin, qui, fatigué de l'injustice et de la mauvaise foi de ses confrères, mit à nu leurs mauvaises passions.

« Parlez à nombre de médecins du magnétisme animal, ils souriront d'un air supérieur à votre crédulité ; ils ne vous laisseront apercevoir que l'indifférence la plus calme; vous fournirez tout au plus quelques aliments à leur gaîté, et ce sera beaucoup s'ils daignent aller jusqu'à se moquer ouvertement de la chose et de vous. Tout cela n'est qu'un jeu mal concerté. Voulezvous le faire cesser ? Écartez les plaisanteries qui ne vont pas au but. Substituez-en de plus directes, ou bien faites parler la raison et les faits. Bientôt vous verrez, suivant le caractère de chacun, les traits de leur visage s'altérer, leur front se rider ou s'animer, leur langue s'emporter, car ils ne se posséderont plus et l'injure » naîtra sur leur bouche, pour en découler avec amertume »

« Animés par le même intérêt, pressés des mêmes désirs, réveillés par la crainte commune qu'il ne s'égaré quelques portions de l'or qu'ils couvent des yeux, ils tâchent d'écraser sous leurs pieds la tête de la vérité; et dussent-ils n'arriver à cette victoire qu'à travers les dégoûts et les mépris,

ils comptent y parvenir, parce qu'ils savent bien que tout est faiblesse au souvenir des souffrances, et que tout est terreur à l'aspect de la mort. La vérité, destructive de tant d'abus, perceramalgré eux, plus tard, sans doute, qu'elle n'aurait dû, mais elle percera. »

Docteur Deslong, doyen de la faculté, premier médecin du comte d'Artois.

Oui, M. Deslong, la vérité triomphera et laissera sur le front de ces Messieurs la tache qu'ils ont voulu imprimer sur le nôtre. Car on pardonne à l'ignorance, mais à la mauvaise foi, jamais !

Je reviens à M. Virey : que devons-nous penser de lui ? Voici ce que nous trouvons dans ses ouvrages.

« Nous pouvons montrer que notre âme a des mouvements spontanés, plus prompts que la pensée et qu'elle tend à la conservation du corps. Entre les déterminations involontaires de l'instinct, qui ne connaît toutes les actions des mensambules ! »

Ailleurs (*) le même auteur dit que : « L'instinct des mensambules découvre la cause des maladies et indique les remèdes d'une manière plus clairvoyante que ne peut le deviner le médecin le plus instruit. »

(*) Art de perfectionner l'homme, t. II, p. 324.

Plus loin encore, M. Virey convient que le magnétisme, dans la plupart des névroses, a offert des cures éclatantes; car il agit uniquement sur le système nerveux.

Il ajoute, en parlant du fluide nerveux : « Quoique ce principe ait peut-être plus de subtilité que la lumière, il paraît être une substance corporelle, capable de s'accumuler, et même » de passer d'un corps dans un autre.

Aimer, dit-il, c'est exhiler sa vie ; elle jaillit dans les regards.... Tous les corps vivants se soutiennent de concert, par cette transpiration de principe vital.

L'animal est une fontaine de vies, il en perd chaque jour et il en recueille de nouvelles dans les corps environnants.

Et qu'on ne dise pas que la crédulité et surtout la disposition corporelle fassent toute la réalité de ces pressentiments nocturnes.... Car notre âme peut se mettre en telle harmonie avec une autre âme, qu'elle en devinera plusieurs accidents, quoique les corps soient éloignés.

Lorsque les volontés se conjoignent, les âmes s'entendent et conversent ensemble malgré les distances. »

Maintenant réfléchissez si ce que M. Virey reconnaît n'est pas précisément ce que nous cherchions à prouver !

« Mais les antagonistes du magnétisme ont toujours procédé de cette manière : au lieu de se borner à examiner, ils ont déclaré que l'examen était une mauvaise méthode, et n'en ont pas moins prononcé sur la validité des observations faites par des personnes qui ne leur étaient nullement inférieures en talents. » Eh ! Messieurs, vous allez entendre de bien grandes preuves de ce que je vous avance, et votre étonnement va redoubler.

Voici comment s'exprimaient, à l'époque des publications dont je vous ai donné un extrait, MM. Cuvier et Laplace.

Le premier de ces écrivains célèbres dit dans ses Leçons d'Anatomie comparée, t. 2, page 117 :

« Il faut avouer qu'il est très-difficile, dans les expériences qui ont pour objet l'action que deux systèmes nerveux peuvent exercer l'un sur l'autre, de distinguer l'effet de l'imagination de la personne mise en expérience d'avec l'effet physique produit par la personne qui agit sur elle... Cependant, les effets obtenus sur des personnes déjà sans connaissance, avant que l'opération commençât, ceux qui ont eu lieu sur d'autres personnes, après que l'opération même leur a fait perdre connaissance, et ceux que présentent les animaux, ne permettent guère de douter que la proximité de deux » corps animés dans certaine position et certains

mouvements n'ait un effet réel, indépendant de toute participation de l'imagination d'un des deux; il paraît assez clairement aussi que ces effets sont dus à une communication quelconque qui s'établit entre leurs systèmes nerveux, etc. M. de Laplace, autorité non moins imposante, dans son *Traité Analytique du calcul des probabilités*, page 358:

« Les phénomènes singuliers qui résultent de l'extrême sensibilité des nerfs dans quelques individus, ont donné naissance à diverses opinions sur l'existence d'un nouvel agent que l'on a nommé magnétisme animal... Il est naturel de penser que l'action de ses causes est très-faible, et peut être facilement troublée par un grand nombre de circonstances accidentelles : ainsi, de ce que, dans plusieurs cas, elle, ne s'est point manifestée, on ne doit pas en conclure qu'elle n'existe jamais. Nous sommes si éloignés de connaître tous les agents de » la nature et leurs divers modes d'action, qu'il serait peu philosophique de nier l'existence des phénomènes, uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. »

Qu'opposera-t-on à de semblables témoignages? Des dénégations, elles ne sont pas admissibles ; elles ne peuvent renverser des faits.

Vous venez de voir, Messieurs, combien de personnes se sont occupées du magnétisme: les écrits sur cette découverte sont nombreux, on peut les compter par centaines.

Partout on peut trouver des théories et des procédés enseignés par des gens instruits; mais nulle part on ne trouve d'unité dans les croyances.

La connaissance du magnétisme est répandue partout; dans toutes les villes il a des partisans, et comme toutes les vérités physiques démontrées, aucuns de ceux qui ont expérimenté, ne se rétractent; seulement presque tous envisagent la cause des phénomènes qu'ils obtiennent d'une manière différente.

Si nous jetons nos regards sur Paris, nous voyons combien le magnétisme y a fait de progrès : ce ne sont plus des individus isolés qui le mettent en. pratique, la majeure partie des gens éclairés a vérifié les phénomènes qu'il présente; on a d'abord procédé froidement à son étude, mais l'enthousiasme et le charlatanisme ont fini par l'envahir, il en est résulté des abus. Deux fois en peu de temps les tribunaux ont eu à prononcer sur des causes graves, résultant d'accidents majeurs produits par le mauvais emploi du somnambulisme; tous n'ont cependant pas été révélés et je ne suis pas chargé de les divulguer, je ne dois pas non plus citer les noms des personnages marquants qui croient devoir leur santé au magnétisme et au somnambulisme.

Pour vous prouver l'existence du magnétisme animal, j'ai pris mes preuves parmi les savants les plus distingués, ceux connus surtout pour très-peu crédules, et placés par leur position au-dessus de toute influence.

Ajouterai-je de nouveaux noms à ceux que je vous ai cités? Il me serait facile de les multiplier à l'infini. Mais je n'ai pas besoin de nouvelles preuves pour vous convaincre. Celles que je vous ai données sont suffisantes, car il n'y a que l'ignorance qui puisse les rejeter.

Messieurs, les vérités restent quelquefois stationnaires, mais elles ne font point de pas rétrogrades.

Il faut, tôt ou tard, se rendre à l'évidence; et ici la croyance est commandée par des faits.

Les médecins ne peuvent pas rester étrangers à une question que l'on dit intéresser au plus haut point la physiologie et la médecine (*).

() « Ils veulent qu'on pense que personne n'est plus instruit qu'eux; c'est pourquoi ils ne veulent pas vous écouter. Ces médecins vont venir, ils ont beaucoup parlé de moi; celui qui est trop savant ou trop peu, dira après que mon cheveu sera rendu : Je suis très fâché de n'avoir pas été présent. Ils sont bien mécontents ; ils sont comme cet homme qui était dans un tonneau et qui disait à Alexandre : Ole, toi de devant mot. »*

Quand, de tous côtés dans le monde, des gens éclairés assurent avoir vu, avoir expérimenté et reconnu l'existence du magnétisme, continueront-ils de garder le silence ? Et d'ailleurs la multiplicité des accidents causés par cet agent, fera que bientôt on leur demandera des conseils. Que répondront-ils s'ils n'ont pas cherché à s'éclairer sur la valeur réelle du magnétisme ?

Quelle sera alors leur position ? Je crains qu'ils ne sentent pas toute l'importance de la découverte de Mesmer, et qu'ils laissent échapper une occasion, qu'ils ne trouveront plus, car la nature se laisse rarement pénétrer, et le titre de bienfaiteur de l'humanité ne s'obtient jamais par des résistances à la vérité,

Ne croyez point, Messieurs, que les dangers du magnétisme en fassent abandonner l'emploi; les phénomènes qui naissent ont cela de particulier, qu'ils flattent l'amour-propre de celui qui les produit, et que la curiosité n'est jamais satisfaite, à cause du merveilleux qui vous accompagne constamment dans cette étude somnambule, j'ajoutai : Tu m'otes mon soleil, n'est-ce pas ? Non, reprit gravement la malade: Tu m'otes ma vis »

Extrait d'une Relation d'un Traitement magnétique, imprimée dans l'Hermès, journal du magnétisme, dixième cahier.

Le magnétisme triomphera malgré ses antagonistes et malgré les doctrines absurdes de quelques-uns de ses partisans. Permettez-moi

d'entrer dans quelques détails à ce sujet, et de vous signaler ici les causes qui empêchent le magnétisme de faire de plus rapides progrès.

L'esprit de l'homme marche au hasard,, quand c'est le vague des opinions qui le conduit.

Je vous ai déjà dit que presque tous les magnétiseurs français, allemands, ou russes, avaient une manière différente d'envisager les phénomènes magnétiques. Pour peu de magnétiseurs le magnétisme est une science physique, les autres ne mettent point de bornes à leur croyance, ils ne considèrent le magnétisme que comme un talisman qui dispense de toute instruction; s'ils ont vu quelques phénomènes extraordinaires qu'ils n'ont pu tout-à-coup expliquer, ils partent de là pour vous raconter avec un rare sang froid les prodiges les plus inouïs ; prodiges qui, s'ils étaient vrais, renverseraient toutes les lois de la nature; ils font plus que les raconter, ils en font imprimer les récits.

D'autres magnétiseurs, aussi peu raisonnables que ces derniers, pénétrés cependant de l'existence d'un agents inventent les choses les plus bizarres à l'appui de leur croyance, comme si les effets que produit cet agent sur la nature humaine, ne suffisaient pas pour en démontrer la réalité d'une manière rigoureuse.

Aussi, Messieurs, ces magnétiseurs cherchent le magnétisme partout où il n'est pas; ils n'ont pas vu que les phénomènes magnétiques ne peuvent se manifester que sur des êtres sensibles, qu'il faut, pour en éprouver les effets, avoir un système nerveux bien organisé en action vitale, car le fluide magnétique est une sécrétion de la machine humaine, qui ne peut avoir son analogue que chez les animaux, un fluide qui paraît être l'âme sensible des corps vivants, et qu'une somnambule appellait flamme coulante dont le trajet se fait par les nerfs.

Ils n'ont pas vu que ce principe échappe à toute analyse; que c'est en vain qu'on prétend le retenir, que rien ne l'isole, et qu'il n'offre avec les autres agents de la nature qu'un seul point de ressemblance, qu'ils n'ont point reconnu.

La science douteuse ne produit que des effets douteux.

De là, les faux jugements qu'ils portent sur le magnétisme. Ils ont signalé des dangers qui n'existent pas dans sa pratique, et ont laissé ignorer les véritables dangers qui sont cependant inhérents à la magnétisation; ils se sont attachés à faire craindre l'emploi du magnétisme d'homme à femme, laissant soupçonner, et disant même que les mœurs y étaient intéressées : ignorance complète de son action : ils n'ont pas reconnu que le sentiment très-vif qui se développait, quelquefois, chez le magnétisé, pour le

magnétiseur, ne pouvait être de l'amour, puisque les hommes éprouvent ce sentiment de même que les femmes et que les enfants, et les animaux n'y étaient point étrangers.

Ils n'ont pas vu que le rétablissement de la santé anéantissait complètement les affections nées pendant la maladie; et s'il m'était permis de dire ici toute ma pensée, vous apprendriez que l'action magnétique ne fait que développer chez les personnes malades un instinct de conservation, plus fort qu'il ne l'est dans l'état ordinaire; que ce sentiment, qui fait que les malades recherchent avec empressement les êtres qui leur font du bien, et qui les empêchent de voir avec indifférence le partage de leurs soins, n'est qu'un pur égoïsme; et cela est si vrai, que vous voyez cesser par degré et à mesure que le magnétisé peut se passer du magnétiseur, ces témoignages de reconnaissance, ces expressions vives qui devaient durer autant que la vie, et qui durent autant seulement que l'on a besoin de vos soins.

Messieurs, les dangers sont dans la pratique du magnétisme lorsqu'on l'applique mal, lorsqu'on laisse dormir des somnambules pendant cinquante heures dans'un état d'isolement complet, comme cela est arrivé à certain magnétiseur, qui n'a pas craint de publier ces hauts faits. Cet état prolongé de somnambulisme s'oppose à tous les efforts de la nature contre la maladie, augmente l'aberration. C'est le cas de l'arc toujours tendu, qui perd de son élasticité (*).

(*) Les racines 'des arbres et les semences des végétaux se nourrissent d'eau et vivent d'eau ; mais s'il y en a en trop grande abondance, elles se noient et meurent. En cela comme en toutes choses, il faut de la prudence.

Les dangers existent, lorsque vous empêchez le développement de certaines crises qui seraient utiles et dont vous ne pouvez plus, quoi que vous fassiez, obtenir la manifestation. Ils existent, lorsque, par amour du merveilleux, ou par ignorance, vous voulez obtenir la cessation subite de certaines affections du système nerveux. La nature alors violentée, obéit. Le malade marche. Votre orgueil est satisfait ! on crie au miracle ! mais une rechute rend la maladie incurable, lorsque avec moins de précipitation vous pouviez en espérer la guérison.

Les dangers existent encore, lorsque abusant de la puissance que vous avez su prendre sur le somnambule, vous le forcez de faire des choses contraires à son rétablissement, comme de prolonger sa lucidité au-delà du ternie que la nature avait fixé. Il est encore d'autres abus qui deviennent criminels, mais.on peut tous les éviter, en ne confiant ni sa santé ni sa vie à des êtres immoraux, qui se font un jeu de vos souffrances, et qui, pour satisfaire leur vanité ou leur cupidité, éternisent un état qui est toujours de peu de durée, lorsqu'il est bien dirigé.

Les filtres, les amulettes, les conjurations, et le magnétisme animal n'ont jamais rendu amoureux ceux qui ne devaient pas l'être dans les conditions de la vie habituelle.

Le magnétiseur n'est pas plus à redouter avec son magnétisme, que le médecin avec ses ordonnances ; les dangers sont égaux.

S'il me fallait, Messieurs, relever toutes les absurdités que l'on a débitées sur le magnétisme, il me faudrait un cours entier. Mais vous ferez vous-même justice des doctrines erronées. Vous en userez ainsi, lorsque l'on vous parlera de la puissance de certains hommes qui ont la réputation de faire des miracles ou d'endormir le premier venu ; vous vous rappellerez la fable des bâtons flottants.

Vous élaguerez tout le merveilleux et toutes les erreurs que l'on a attribués au magnétisme, parce qu'elles ne sont que le produit de l'imagination et non de la nature.

Mais vous vous garderez de rejeter de même la plus grande des vérités qui ait été surprise à la nature.

Vous reconnaîtrez que l'homme, dans certaines circonstances que vous apprendrez à distinguer, peut exercer sur son semblable une action qui produit, dans son organisation, les phénomènes les plus curieux et peut-être

les plus utiles, un développement d'intelligence que vous pouvez rendre permanent pendant un certain temps, et dont vous ne pouvez trouver d'exemples que dans quelques maladies extrêmement rares.

Plus sage que beaucoup de magnétiseurs, vous vous tiendrez en garde contre votre propre imagination. Lorsque vous obtiendrez des guérisons, vous ne croirez point opérer de miracles et vous n'irez point chercher ailleurs qu'en vous la cause des effets que vous aurez obtenus; car toute propriété est inhérente au corps, elle ne peut exister autre part. Vous ne vous rebuterez point non plus, lorsque vous aurez à magnétiser des malades qui auraient déjà été soumis à un magnétisme mystique, parce que là où la grâce n'a point opéré, le magnétisme peut encore donner quelques résultats utiles. Avec cette manière de procéder, vous arriverez à avoir des idées justes sur le magnétisme, vous reconnaîtrez quelques-unes des lois qui n'avaient point été aperçues, et un jour vous aiderez à tracer des règles certaines pour l'emploi d'un moyen de guérir que l'on dit être le plus puissant de tous.

Gardez-vous de croire, cependant, que toutes les maladies soient curables; malheureusement: il n'en est point ainsi. Vos soins seront souvent infructueux, quelquefois même un dernier effort de la nature vous trompera et vous fera trop espérer des suites de votre traitement, ce mécompte est cruel. C'est pour cela qu'il ne faut pas trop promettre, et ne croire

véritablement à votre triomphe qu'après la disparition de tous les symptômes de la maladie.

En général, le magnétisme guérit beaucoup de maladies pourvu que les ressources de la nature ne soient pas entièrement épuisées (*) et que la patience soit à côté du remède, car il est dans la marche de la nature de rétablir lentement ce qu'elle a miné. Quoi que l'homme désire et fasse dans son impatience, il est peu de maladies d'une année dont on guérisse en un jour.

(*) « Médecine est seulement aydente à nature; car si nature n'y est, elle ne peut avoir effet. » (Avicène et Rasis.)

La funeste habitude des médicaments opposera longtemps des obstacles aux progrès du magnétisme: les maux auxquels nous livre la sévère nature, ne sont ni si communs, ni si longs, ni si résistants que les maux accumulés sur nos têtes par cette faiblesse. Un jour cette vérité sera démontrée. En attendant, il est juste d'observer que si le magnétisme guérit quelquefois des médicaments déjà pris, il ne guérit jamais de ceux qu'on prendra par la suite.

« Messieurs, c'est surtout par votre bienfaisance et votre humanité, que vous inspirerez le désir de vous croire et de se rapprocher d'une vérité dont l'expérience attestera chaque jour l'utilité; secourez donc l'homme souffrant

par des procédés simples et faciles; dégagez-les de tout appareil imposant, enseignez-les avec la même simplicité, à la mère tendre et sensible ; vous ne l'étonnerez point, la nature avant vous les grava dans son cœur! Donnez au fils la jouissance de soulager et de prolonger la vieillesse de ses parents; et, puisque vous savez tout ce qu'un tendre intérêt peut ajouter à vos soins, dites-lui que s'il est vertueux et sensible, il leur rendra la santé, en les pressant contre son sein. Un regard paternel le pénétrera de cette vérité, il en jouira, et vous l'aurez rendu meilleur, plus tendre et plus heureux. »

C'est ainsi, Messieurs, qu'en présentant d'abord et uniquement à l'homme des vérités qui parleront impérieusement à son cœur, vous le préparerez, vous l'accoutumerez à recevoir avec confiance l'ordre et la chaîne des grandes vérités que vous aurez long temps étudiées et profondément méditées.

FIN DE LA CINQUIÈME LEÇON.

VI^e LEÇON

« L'action magnétique pure donne la paix, le repos, et affine les sens.
L'action mauvaise injecte le trouble et l'inquiétude. »

« L'instinct est dans la nature. C'est un effet invariable et déterminé de l'harmonie universelle; la raison est un travail factice. L'instinct est uniforme et sûr : la raison est incertaine, et chacun a la sienne. »

Messieurs,

Dans la dernière séance, je vous ai tracé brièvement l'historique de divers systèmes qui furent créés pour expliquer les phénomènes magnétiques, et je vous ai annoncé qu'aujourd'hui je vous ferais connaître les procédés mis en usage pour obtenir la manifestation des effets qui résultent de l'emploi du magnétisme.

Nous devons, pour faire cet examen, vous reporter jusqu'à Mesmer, et vous apprendre ce qui se passait dans les traitements publics que ce médecin avait établis à Paris.

Ensuite nous vous parlerons des magnétiseurs qui apportèrent quelques changements à la pratique enseignée par Mesmer.

Vous savez déjà que plusieurs écoles se formèrent : qu'après celle de Mesmer, vint celle de M. de Puységur, puis celle des spiritualistes.

Vous savez que ces trois écoles diffèrent pour la théorie et les procédés. On peut les comparer aux trois principales écoles de philosophie.

Celle de Mesmer se fonde sur un système analogue à celui d'Epicure, tel qu'il est exposé dans les Beaux vers de Lucrèce : celle des spiritualistes, qui a eu beaucoup de partisans à Lyon, en Prusse, en Allemagne, rappelle la philosophie platonicienne : celle de M. de Puységur est établie sur l'observation.

Vous savez que Mesmer admet l'existence d'un fluide universel, qui remplit l'espace, et qui est le moyen de communication entre tous les corps, et qu'il admet comme Epicure une matière subtile, des émanations, etc.

Les spiritualistes croient que tous les phénomènes sont produits par l'âme.

« M. de Puységur reconnaît une action physique, dans laquelle l'âme intervient par la puissance de la volonté, et par des pratiques que l'expérience seule nous a fait connaître.

Les spiritualistes prétendent que tout dépend de la volonté : après avoir établi un rapport pour déterminer et fixer leur attention, ils croient

n'avoir plus besoin du toucher, ils agissent par la pensée, par l'intention, par la prière, etc. »

La plupart des magnétiseurs actuels, sans être spécialement attachés à l'une de ces écoles, prennent quelque chose de chacune.

On peut placer parmi ces derniers, M. Deleuze, qui avoue se ranger au nombre des disciples de M. de Puységur avec certaines restrictions, car il n'adopte pas entièrement sa manière de magnétiser.

Aucuns des autres auteurs qui ont écrit sur le magnétisme, n'ont fait, après les personnes que je vous ai nommées, autorité sur cette matière.

Avant d'entrer plus avant dans l'examen des procédés qui découlèrent de tous ces systèmes, et de vous parler de la pratique de Mesmer, veuillez vous rappeler que ce médecin faisait intervenir, comme causes des effets magnétiques, des agens que nous regardons aujourd'hui comme leur étant tout-à-fait étrangers ; qu'il ne parla jamais de la volonté comme étant essentielle à la production des effets ; qu'il admettait des pôles dans le corps humain ; et enfin, que le phénomène le plus curieux que nous devons à la magnétisation, le somnambulisme, était complètement inconnu du temps de Mesmer, quoique cependant tout porte à croire que ce médecin en possédait la connaissance.

Voici la description des procédés magnétiques et des appareils qui furent employés dans les traitements qui servirent à établir la doctrine de Mesmer, et qui furent soumis à l'examen des anciens commissaires.

Au milieu d'une salle était une cuve de quelques pieds de hauteur, garnie d'un couvercle à deux battants, percé de trous, par lesquels sortaient des tiges de fer recourbées et mobiles. L'intérieur de cette cuve était rempli de bouteilles pleines d'eau, que l'on avait eu soin de magnétiser ; ces bouteilles étaient placées les unes sur les autres, de manière cependant que leur cou répondait au centre de la cuve, et leur base à la circonférence ; et les autres en sens inverse. Le baquet contenait lui-même une certaine quantité d'eau remplissant les vides formés par l'adossement des bouteilles ; mais cette circonstance de la confection du baquet n'était pas indispensable. Quelquefois on ajoutait à l'eau du baquet une certaine quantité de limaille de fer, du verre pilé, du soufre, du manganèse et diverses autres substances.

Les malades se rangeaient autour de cet appareil et dirigeaient les tiges de fer sur les parties affectées, ou s'entouraient le corps d'un cerceau suspendu à cet effet à leur sommet ; quelquefois se tenant les uns aux autres, par le pouce et le doigt indicateur, ils formaient ce que l'on appelait la chaîne. Le magnétiseur, muni d'une baguette de fer qu'il promenait sur les malades, semblait diriger à son gré les mouvements du fluide magnétique. Tout cet appareil d'eau, de bouteilles et de tiges métalliques,

était supposé propre à dégager l'agent magnétique; quelquefois on jouait du piano ou de l'harmonica; car, d'après une des propositions de Mesmer, le magnétisme était surtout propagé par le son.

Ces procédés formaient la base du traitement en commun, ou du traitement par le baquet. La magnétisation pouvait en outre s'exercer de plusieurs autres manières. Le fluide universel étant partout, le magnétiseur en avait en lui une certaine quantité qu'il pouvait communiquer et diriger soit au moyen d'une baguette, soit simplement par le mouvement de ses doigts allongés. A ces gestes, exécutés à distance, on joignait aussi certains attouchements légers sur les hypocondres, sur la région épigastrique, ou sur les membres. Pour ajouter à l'effet de ces pratiques, on magnétisait les arbres, l'eau, les aliments, ou autres objets, car tous les corps de la nature étaient, selon Mesmer, susceptibles de magnétisme.

La théorie de Mesmer avait, dans son application, quelque chose de séduisant.

Une aiguille non aimantée, disait-il, mise en mouvement, ne reprendra que par hasard une direction déterminée, tandis qu'au contraire, celle qui est aimantée ayant reçu la même impulsion, après différentes oscillations proportionnées à l'impulsion et au magnétisme qu'elle a reçu, retrouvera sa première position, » et s'y fixera. C'est ainsi que l'harmonie des corps

organisés, une fois troublée, doit éprouver les incertitudes de ma première supposition; si elle n'est rappelée et déterminée par l'agent général, dont je reconnais l'existence : lui seul peut rétablir cette harmonie dans l'état naturel.

« Aussi a-t-on vu, de tous les temps, les maladies s'aggraver et se guérir avec et sans le secours de la médecine, d'après différents systèmes et les méthodes les plus opposées, ces considérations ne m'ont pas permis de douter qu'il n'existe dans la nature un principe universellement agissant, et qui, indépendamment de nous, opère ce que nous attribuons vaguement à l'art et à la nature. »

Mais voici qui vous fera mieux connaître la partie pratique du magnétisme d'après les idées de Mesmer : c'est lui qui va vous renseigner.

Cette instruction confiée à ses élèves, est rédigée en forme de catéchisme. Je ne vous donne ici que ce qui est relatif à l'application.

D. Comment démontrer les effets du fluide animal?

R. Lorsqu'un sujet Bien sain est en contact immédiat avec un sujet malade, ou seulement dont une des fonctions est viciée, il lui fait éprouver dans la partie malade des sensations plus ou moins vives.

D. Comment faut-il toucher un malade pour lui faire éprouver les effets du magnétisme ?

R. Il faut d'abord se placer en face de ce malade , le dos tourné au nord, et approcher les pieds contre les siens; ensuite porter, sans appuyer, les deux pouces sur les plexus des nerfs qui se trouvent au creux de l'estomac, et les doigts sur les hypocondres. Il est bon, de temps en temps, de promener les doigts sur les côtés, et principalement vers la rate. Après avoir continué environ un quart d'heure cet exercice, on opère d'une autre manière, et cela relativement à l'état du malade.

D. Que doit-on faire avant de cesser le magnétisme?

R. Il faut chercher à mettre le magnétisme en équilibre dans toutes les parties du corps. On y parvient, en présentant l'index de la main droite au sommet de la tête du côté gauche et en le faisant descendre le long du visage, sur la poitrine, et sur les extrémités inférieures. On peut, pour cette manœuvre, employer une baguette de fer en place du doigt.

D. Ne peut-on pas augmenter la force ou la quantité du fluide magnétique sur les individus?

R. On augmente la puissance du magnétisme en établissant une communication directe entre plusieurs personnes.

D. Comment peut-on établir cette communication ?

R. De deux manières ; la plus simple est de former une chaîne, avec un certain nombre de personnes en les faisant tenir par la main 5 on le peut aussi par le moyen du baquet, etc.

Les effets produits par de tels procédés n'étaient pas moins bizarres que les procédés eux-mêmes,

Je vous ai déjà fait connaître quelques phénomènes extraordinaires qui naissaient de cette action en voici d'autres qui ne sont pas moins curieux. Les malades soumis à cette magnétisation éprouvaient diverses sensations insolites; c'étaient des douleurs vagues par tout le corps, mais surtout à la tête et à l'estomac ; l'augmentation ou la suppression de la transpiration cutanée, des palpitations de cœur et des étouffements momentanés; quelquefois une certaine exaltation du moral et un vif sentiment de bien-être; le système nerveux paraissait surtout affecté; les organes, des sens éprouvaient des modifications inaccoutumées, telles que des tintements, dans les oreilles, des vertiges, et quelquefois une sorte de somnolence d'un caractère particulier. Ces effets diversifiés à l'infini, suivant la nature des maladies et l'idiosyncrasie des malades, allaient toujours en croissant à mesure que la magnétisation se continuait ; et cette série de phénomènes se terminait aussi par le plus remarquable de tous et le plus constant, les

convulsions. Une fois que l'état convulsif s'était établi chez un des malades, ce qui n'arrivait quelquefois qu'au bout de plusieurs heures, il ne tardait pas à se manifester sur tous les autres. C'est ce qu'on désignait sous le nom de crises magnétiques ; comme cette crise était ordinairement le dénouement des effets produits, on la regardait comme le But de l'action magnétique, et comme le moyen employé par la nature pour amener la guérison.

Les convulsions étaient effrayantes par leurs forces et par leurs durées; les malades qui s'en trouvaient pris étaient aussitôt transportés dans une salle voisine, nommée à cause de sa destination, salle des crises, où ils reprenaient peu à peu leurs sens. Une chose extrêmement remarquable , c'est qu'il ne leur restait qu'un léger sentiment de fatigue, et plusieurs accusaient même un soulagement marqué,

À ces accidents physiologiques se joignaient des phénomènes moraux très-extraordinaires ; les malades soumis à la même action, riaient aux éclats ou fondaient en larmes ; entraînés souvent les uns vers les autres, par des mouvements irrésistibles de sympathie, ils se donnaient des témoignages de la plus vive affection. Mais la plus surprenante circonstance était l'influence prodigieuse du magnétiseur sur les malades. Un signe de sa volonté suscitait ou calmait les convulsions, commandait

l'amour ou la haine, sa baguette semblait un instrument magique auquel obéissaient et les âmes et les corps.

Ces effets étonnants avaient également lieu dans les traitements particuliers, mais à un degré moindre.

Tels étaient les effets que les anciens commissaires constatèrent et qu'ils décrivirent minutieusement dans leurs rapports.

Je vous ai fait connaître les conclusions qui furent tirées de ces effets, aussi ne vous en parlerai-je plus. Je ne m'occuperais point de rechercher si tous ces divers phénomènes physiologiques amenaient des guérisons. Je pense qu'elles devaient être rares, parce que le magnétisme demande, pour agir avec efficacité, du silence, du recueillement, et un grand discernement dans le choix des moyens que le magnétiseur a à sa disposition pour diriger son action, tandis que chez Mesmer tout était sacrifié à la pompe, au spectacle : les magnétiseurs étaient heureux de montrer leur puissance (*); l'état de convulsion leur en fournissait l'occasion et ils recherchaient avec empressement les moyens de faire arriver les malades à cet état.

Ce ne fut qu'au bout d'un certain temps, qu'ils reconnurent que le but que l'on devait se proposer, la guérison des malades, était difficile à obtenir avec leurs procédés. Ils commencèrent alors à étudier avec plus de soins les effets magnétiques; et cette étude les conduisit à l'abandon d'une partie des

procédés de Mesmer. Ils reconnurent; en même temps; le vice de la théorie qu'on leur avait enseignée, la théorie du fluide universel, et la modifièrent. L'agent que les magnétiseurs croyaient alors mettre en action, n'était plus qu'un fluide vital particulier, sécrété ou au moins accumulé dans le cerveau, et auquel les nerfs servaient de conducteur.

(*) L'habitude de diriger ses forces nerveuses, donne à celui qui la contracte, une supériorité marquée sur les autres hommes.

Ce fluide était soumis à la volonté, et pouvait, sous son influence, être lancé au dehors, et dirigé et accumulé sur telle ou telle partie du corps vivant.

Ce qui contribua puissamment à ce changement, ce fut la découverte du somnambulisme en 1784. M. de Puysegur écrivait à cette époque : il faut que le magnétiseur croie et veuille; ces deux conditions sont indispensables à l'accomplissement de l'action magnétique. Il faut qu'il veuille fortement, que son attention ne soit pas distraite, et qu'à ces actes de volonté se joignent l'intention de faire du bien et de guérir son malade.

Voici un extrait de l'instruction qu'il publia pour diverses sociétés qui s'occupaient, sous sa direction, de propager le magnétisme en France ; vous y puiserez vous-même, Messieurs, d'utiles renseignements.

Considérez- vous, leur disait-il, comme un aimant dont vos bras et surtout vos mains sont les deux pôles, touchez ensuite un malade, en lui posant une main sur le dos, et l'autre en opposition sur l'estomac; figurez-vous ensuite qu'un fluide magnétique tend à circuler d'une main à l'autre en traversant le corps du malade.

Vous pouvez varier cette position, en portant une main sur la tête et l'autre sur l'estomac, continuant toujours à avoir la même intention, la même volonté de faire du bien. La circulation d'une main à l'autre continuera ; la tête et l'estomac étant les parties du corps où il aboutit le plus de nerfs, ce sont les deux endroits où il faut porter le plus d'action.

Le frottement n'est nullement nécessaire, il suffit de toucher avec attention, en cherchant à reconnaître une impression de chaleur dans le creux des mains, etc.

Tous les effets magnétiques sont également salutaires ; un des plus satisfaisants est le somnambulisme; mais il n'est pas le plus fréquent; et les malades, sans entrer dans cet état, peuvent également guérir.

On ne doit pas toujours avoir la volonté de produire le somnambulisme, car le désir de produire un effet quelconque est presque toujours une raison pour n'en produire aucun. Un magnétiseur doit aveuglément s'en reposer

sur la nature, du soin de régler et de diriger les effets de son action magnétique.

Il leur disait encore:

Lorsqu'en magnétisant un malade, vous vous apercevez qu'il éprouve de l'engourdissement ou de légers spasmes accompagnés de secousses nerveuses, si alors vous lui voyez fermer les yeux, il faut les lui frotter légèrement avec les pouces, pour empêcher le clignotement.

Vous reconnaîtrez que votre malade est dans l'état magnétique, lorsque vous le verrez sensible, de loin, à votre action, en présentant le pouce devant le creux de l'estomac.

Un malade en crise ne doit répondre qu'à son magnétiseur, et ne doit pas souffrir qu'un autre le touche.

L'état somnambulique exige les plus grandes précautions; il faut considérer l'homme en état magnétique comme l'être le plus intéressant qui existe par rapport à son magnétiseur; c'est la confiance qu'il a en vous, qui l'a mis dans le cas de vous en rendre maître ; ce n'est que pour son bien seul que vous pouvez jouir, de votre pouvoir; le tromper dans cet état, vouloir abuser de sa confiance, c'est faire une action malhonnête, c'est

enfin agir en sens contraire à celui de son bien; d'où doit s'ensuivre par conséquent un effet contraire à celui que l'on a produit sur lui.

Il ne faut pas l'accabler de questions, il faut lui laisser prendre connaissance de son état.

C'est par un acte de votre volonté, que vous l'avez endormi, c'est par un acte de votre volonté que vous le réveillerez.

Il peut arriver quelquefois qu'un malade prenne des tremblements, ou de légers mouvements convulsifs; dans ce cas, il faut tout de suite cesser sa première action, pour ne plus s'occuper que de calmer ses souffrances, etc.

Il y a différents degrés de somnambulisme. Quelquefois l'on procure seulement à un malade un simple assoupissement; à un autre, l'effet du magnétisme est de lui faire fermer les yeux sans qu'il puisse les ouvrir de lui-même ; alors il entend tout le monde, et n'est point complètement dans l'état magnétique. Cet état de demi-crise est très-commun.

Ces effets ne sont pas aussi salutaires que le somnambulisme complet, parce que le magnétiseur ne peut rien apprendre du malade; mais ils sont aussi favorables à la santé.

Il y a quelques précautions à prendre envers Un malade qui entre dans le somnambulisme : sitôt que l'on s'aperçoit qu'un malade a les yeux

fermés et à manifesté de là sensibilité à l'émanation magnétique, il ne faut pas d'abord l'accabler de questions, encore moins vouloir le faire agir d'aucune manière. L'état où il se trouve est nouveau pour lui; il faut, pour ainsi dire, lui en laisser prendre connaissance. La première question doit être: comment vous trouvez-vous? Ensuite: sentez-vous si je vous fais du bien? Exprimez-lui ensuite le plaisir que vous ressentez à lui en procurer. De là, peu à peu, vous venez aux détails de sa maladie, et l'objet de vos premières questions ne doit pas s'étendre au-delà de sa santé.

Vous ne devez pas contrarier: votre somnambule, il faut le consulter sur les heures où il veut être magnétisé, sur le temps qu'il veut rester en crise, sur les médicaments dont il a besoin, et suivre à la lettre ses indications, sans y jamais manquer d'une minute.

Quelqu'éloignée que soit l'ordonnance d'un Somnambule, des idées que l'on peut avoir prises en médecine, sa sensation est plus sûre que (otites les données résultantes de l'observation; la nature s'exprime, pour ainsi dire, par sa bouche, c'est un instinct lucide qui lui dicte ses demandes ; n'y point obéir à la lettre; serait manquer le but qu'on se proposé, qui est de le guérir.

M. de Puységur terminait son enseignement en rappelant que l'homme n'agissant jamais que pour son plus grand intérêt, il fait rarement du bien, s'il ne trouve pas un grand intérêt à le faire; et ce n'est, disait-il, qu'en

reconnaissant en lui un principe spirituel émané immédiatement du créateur de tout l'univers, qu'il peut sentir la nécessité de satisfaire le besoin continuel de son âme, laquelle, de même que son principe, ne peut se plaire que dans le bien, l'ordre et la vérité. Cette conviction intime augmenté beaucoup le pouvoir de faire le bien.

Ce changement presque complet dans la manière de magnétiser, modifia singulièrement les effets du magnétisme. Les crises effrayantes cessèrent presque complètement, la toux, le hoquet, les rires immodérés, si fréquemment dus au traitement de Mesmer, ne parurent que rarement ; et lorsqu'ils avaient lieu, on les faisait cesser facilement.

Tous les magnétiseurs n'étaient cependant pas d'accord sur cette nouvelle méthode. Les uns prétendaient que les gestes exécutés sans être accompagnés de la volonté d'agir, et même avec une volonté contraire, n'en étaient pas moins magnétiques et produisaient les effets accoutumés ; les autres magnétistes croyaient au contraire que la volonté d'agir devait, constamment accompagner les gestes, et que, sans elle, ceux-ci étaient impuissants; il y en avait même qui regardaient les gestes comme inutiles au développement du magnétisme, et n'y voyaient qu'un moyen mécanique, bon pour fixer l'attention du magnétiseur et soutenir sa volonté, laquelle était sensée être la seule cause des phénomènes.

Mais, malgré la grande divergence d'opinions, les gestes n'en formaient pas moins la base du traitement et des expériences. Les procédés de M. de Puységur étaient presque généralement suivis.

Ce dernier avait remarqué que les malades qui ne tombaient point en crise étaient plutôt guéris que ceux qui en étaient pris; et, par suite de ces nombreuses observations, il crut pouvoir établir, contrairement à son maître, que les convulsions étaient un état contre nature; que bien loin de servir à la guérison des maladies, elles s'y opposaient sensiblement ; et qu'enfin on devait chercher plutôt à les calmer qu'à les faire naître.

Ainsi se forma une doctrine nouvelle: malheureusement pour le magnétisme, cette doctrine était aussi peu satisfaisante, que celle de Mesmer; et cette vérité, méconnue par M. de Puységur, fut signalée par ses adversaires. Ce ne fut que plus tard, et longtemps après la publication de ses mémoires, que cet auteur reconnut que ses explications étaient fausses.

La pratique du magnétisme avait beaucoup gagné à cette publication ; mais les personnes qui aiment à raisonner, ne furent point satisfaites de la physique de M. de Puységur. Plusieurs savants rejetèrent encore le magnétisme faute de pouvoir s'en expliquer les effets d'une manière satisfaisante.

Les magnétiseurs qui suivirent l'école de M. de Puységur s'emparèrent cependant des nouvelles idées, les développèrent et fondèrent les doctrines qui régnerent aujourd'hui.

Je dois vous citer, ici, le fait magnétique qui éclaira M. de Puységur, en lui faisant reconnaître combien les procédés qu'il avait enseignés étaient peu d'accord avec les lois du magnétisme.

Voici cette expérience :

« Selon mon usage accoutumé, dit M. de Puységur, je magnétisais un jeune homme, en lui mettant une main sur la tête et l'autre sur l'estomac. Au bout d'un quart d'heure d'attention et de, concentration de ma part, et de tranquillité de la sienne, il me dit qu'il n'éprouvait rien.

Comme il n'était pas malade, cela me paraissait tout simple; néanmoins, je le repris encore entre mes deux mains, pour essayer si je ne serais pas plus heureux ; mais il n'éprouva pas plus cette seconde fois que la première; et j'allais enfin le quitter, quand en éloignant lentement ma main de son estomac, il fit un soupir et se plaignit que je lui faisais, mal; comme je ne le touchais pas, je n'en crus rien : mais lui, de me saisir la main avec précipitation et de l'abaisser en me disant qu'elle l'empêchait de respirer. Je me remis bien vite en contact immédiat avec lui, croyant qu'il allait éprouver un effet plus marqué, ce fut tout le contraire, la pression de

ma main ne lui fit plus aucun, effet; je l'éloigne a un pied environ de lui, il se plaint de nouveau : à deux pieds sa poitrine s'opresse, et il me prie de me retirer; je me recule graduellement et je ne m'arrête que lorsqu'il me dit ne plus souffrir et ne rien éprouver ; je me trouvais à cinq pas de lui, je le magnétisai à cette distance, en oscillant la main lentement et circulairement ; aussitôt sa tête se penche sur son épaule, et le somnambulisme se déclare.

Depuis l'époque de cette belle expérience, c'était en 1811, M. de Puységur ne magnétisa plus qu'à distance tous les malades auxquels il donnait des soins; et dans son dernier mémoire, il assure qu'un grand nombre de faits ne lui ont laissé aucun doute sur l'efficacité de cette nouvelle manière demagnétiser.

Vous reconnaîtrez bientôt, Messieurs, que toutes, les doctrines enseignées sont prématurées, et que bien qu'elles reposent sur un grand nombre de faits, ces faits ont été pour la plupart mal observés, les méthodes qui en découlent ont dû nécessairement entraver la marche du magnétisme.

En parcourant tous les ouvrages qui ont été publiés pour expliquer le magnétisme, on ne trouve qu'une métaphysique obscure et des hypothèses qui n'ont fait que rendre inintelligible ou ridicule cette nouvelle vérité ; et les gens qui eussent été disposés à l'examiner, l'ont repoussée parce qu'ils, ne voyaient souvent en elle qu'une erreur de l'esprit humain, une chose

mystique et sans fondement. On disait dans le monde que pour être magnétiseur il fallait posséder les trois vertus théologiques, la Foi, l'Espérance et la Charité.

Jamais découverte n'a prêté autant au ridicule que le magnétisme animal; et nous devons avouer que les contradictions sans nombre dans lesquelles tombaient ceux qui voulaient en expliquer les effets, devaient nécessairement donner aux adversaires du magnétisme des moyens de le combattre avec avantage.

Je néglige de vous parler d'une foule d'auteurs qui préconisèrent des méthodes particulières; le comte de Lutzelbourg, le chevalier Barbarin Fariat, M. de Mont-Ferrier, etc. Je ne dois m'attacher qu'à ceux qui ont fait quelque sensation par leurs écrits. Tel fut, parmi ces derniers, M. Deleuze. Je vais vous donner les procédés enseignés dans ses ouvrages, et je les accompagnerai de quelques réflexions, qui vous seront utiles pour en juger le mérite.

« Lorsqu'un malade désire que vous essayiez de le guérir par le magnétisme, dit M. Deleuze, et que sa famille et son médecin n'y mettent aucune opposition ; lorsque vous vous sentez le désir de seconder ses vœux, et que vous êtes bien résolu de continuer le traitement autant qu'il sera nécessaire , fixez avec lui l'heure des séances, faites-lui promettre

d'être exact, de ne pas se borner à un essai de quelques jours, de se conformer à vos conseils pour son régime, de ne parler du parti qu'il a pris qu'aux personnes qui doivent naturellement en être informées.

Une fois que vous serez ainsi d'accord et bien convenus de traiter gravement la chose, éloignez du malade toutes les personnes qui pourraient vous gêner, ne gardez auprès de vous que les témoins nécessaires (un seul s'il se peut), demandez-leur de ne s'occuper nullement des procédés que vous employez et des effets qui en sont la suite, mais de s'unir d'intention avec vous pour faire du bien au malade ; arrangez-vous de manière à n'avoir ni trop chaud ni trop froid, à ce que rien ne gêne la liberté de vos mouvements, et prenez des précautions pour n'être pas interrompu pendant la séance.

Faites ensuite asseoir votre malade le plus commodément possible, et placez-vous vis-à-vis de lui, sur un siège un peu plus élevé, et de manière que ses genoux soient entre les vôtres et que vos pieds soient à côté des siens. Demandez-lui d'abord de s'abandonner, de ne penser à rien, de ne pas se distraire pour examiner les effets qu'il éprouvera, d'écarter toute crainte, de se livrer à l'espérance, et de ne pas s'inquiéter ou se décourager si l'action du magnétisme produit chez lui des douleurs momentanées.

Après vous être recueilli, prenez ses pouces entre vos deux doigts de manière que l'intérieur de vos pouces touche l'intérieur des siens, et fixez vos yeux sur lui. Vous resterez de deux à cinq minutes dans cette situation, où jusqu'à ce que vous sentiez qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les vôtres. Cela fait, vous retirerez vos mains, en les écartant à droite et à gauche, et les tournant de manière que leurs surfaces intérieures soient en dehors, et vous les élèverez jusqu'à la hauteur de la tête; alors vous les poserez sur les deux épaules, vous les y laisserez environ une minute, et vous les ramènerez le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts, en touchant légèrement. Vous recommencerez cette passe cinq à six fois, toujours en détournant vos mains et les éloignant un peu du corps pour remonter. Vous placerez ensuite vos mains au-dessus de la tête. Vous les y tiendrez un moment et vous les descendrez, en passant devant le visage à la distance d'un à deux pouces, jusqu'au creux de l'estomac : là vous vous arrêterez encore environ deux minutes, en posant les pouces sur le creux de l'estomac et les autres doigts au-dessous des côtes; puis vous descendrez lentement le long du corps, jusqu'aux genoux. Vous répéterez les mêmes procédés pendant la plus grande partie de la séance. Vous vous rapprocherez aussi quelquefois du malade, de manière à poser vos mains derrière ses épaules, pour descendre lentement le long de l'épine du dos, et de là sur les hanches et le long des cuisses jusqu'aux genoux ou jusqu'aux pieds.

Lorsque vous voudrez terminer la séance, vous aurez soin d'attirer vers l'extrémité des mains et vers l'extrémité des pieds en prolongeant vos passes au-delà de ces extrémités, en secouant vos doigts à chaque fois. Enfin, vous ferez devant le visage et même devant la poitrine quelques passes en travers, à la distance de trois ou quatre pouces.

Il est essentiel de magnétiser toujours en descendant de la tête aux extrémités, et jamais en remontant des extrémités à la tête.

Les passes qu'on fait en descendant sont magnétiques, c'est-à-dire qu'elles sont accompagnées de l'intention de magnétiser. Les mouvements que l'on fait en remontant ne le sont pas.

Lorsque le magnétiseur agit sur le magnétisé, on dit qu'ils sont en rapport; c'est-à-dire qu'on entend par le mot rapport une disposition particulière et acquise, qui fait que le magnétiseur exerce une influence sur le magnétisé ; qu'il y a entre eux une communication de principe vital.

Une fois que le rapport est Bien établi, l'action magnétique se renouvelle dans les séances suivantes, à l'instant où l'on commence à magnétiser. »

Je vous fais grâce, Messieurs, d'une foule d'autres détails sur les passes à faire pour porter le fluide sur telle ou telle partie, l'ôter quand il est en trop grande abondance, etc., etc.

Vous êtes naturellement portés à croire qu'en suivant rigoureusement les procédés que je viens de vous faire connaître, vous devez obtenir des effets ; car il est impossible de mieux décrire une méthode, rien ne paraît y être oublié, les passes que vous devez faire sont notées avec une attention minutieuse, il semble que vous n'avez plus qu'à tourner la manivelle, pour obtenir le somnambulisme avec toutes ses merveilles, et qu'il vous suffirait d'un peu de mémoire, de patience et de résignation, pour être un bon magnétiseur.

Gardez-vous cependant de le croire, car il n'en est pas toujours ainsi.

L'action magnétique ne réside pas dans les gestes, il faut un intermédiaire, que les mouvements ne font que mettre en jeu, quand la volonté l'ordonne ; cet intermédiaire, ce sera ce qu'on voudra, le principe vital, la vie spiritualisée, l'éther, le spiritus, le fluide universel, le fluide magnétique et le fluide nerveux, etc., etc. Peu importe. Mais à coup sûr, il y a émission d'un agent quelconque, car rien ne fait rien. Vos passes faites avec le plus grand soin ne produiront pas le plus petit effet magnétique, si vous ignorez les conditions qui doivent les accompagner.

Si nous n'avions pas besoin de monter notre moral d'une manière particulière, si les conditions propres à favoriser l'émission du principe magnétique se développaient dans l'état habituel de la vie, il y a longtemps que le magnétisme serait reconnu et devenu vulgaire ; mais il n'en est point ainsi, Messieurs, il faut une opération intellectuelle, qui ne peut exister que lorsqu'elle est commandée ou lorsque le hasard la fait naître. Il faut enfin apprendre à vouloir, et à connaître l'énergie de sa volonté; car sans ces deux conditions réunies, on n'obtiendra du magnétisme que de médiocres résultats.

On peut reprocher à M. Deleuze d'avoir attaché trop d'importance à la manière de magnétiser.

Les personnes qui veulent se livrer à cette pratique, sont effrayées lorsqu'elles considèrent combien il leur faut d'attention pour réussir, et il arrive à plusieurs d'entre elles de se récuser avant même d'avoir tenté un essai. Nous voyons-tous les jours des magnétiseurs produire promptement des effets par des procédés beaucoup moins compliqués. Ils se bornent à diriger les mains comme le docteur Rostan l'enseigne. Ils actionnent le trajet des nerfs en touchant légèrement l'individu à la tête et à l'épigastre.

Je connais d'autres magnétiseurs qui ne touchent jamais leurs malades ; ils agissent à la distance de quelques pouces, et ils ont une règle de conduite particulière pour diriger les effets qu'ils font ainsi naître. Ces derniers expérimentateurs paraissent obtenir plus de succès que ceux qui ont une méthode plus compliquée.

Ainsi, Messieurs, vous reconnaîtrez qu'il n'est pas indifférent de magnétiser d'après tels ou tels principes, et vous apprendrez à choisir la meilleure méthode.

Vous éviterez le grand défaut des magnétiseurs en général, qui est d'écouter plutôt leur imagination que la nature ; ils vont prétendant dicter des lois à cette dernière, sans avoir, au préalable, étudié ses forces. Ils sont à cet égard dans la même erreur où serait un physicien qui prétendrait maîtriser et conduire le fluide électrique lorsqu'il est une fois parvenu dans le système nerveux d'un animal.

Ils vous disent avec assurance: si vous voulez obtenir tel effet, magnétisez de telle manière ; magnétisez de telle autre, si vous voulez produire tel résultat.

Aussi, ne voyons-nous pas dans la pratique du magnétisme, pour ne vous avoir cité que quelques exemples, combien les magnétiseurs

raisonnent mal et combien les conseils qu'ils vous donnent sont peu éclairés?

Vous voulez obtenir le somnambulisme, et vous guidant d'après leurs principes, vous vous empressez de magnétiser le cerveau du patient. Eh bien ! loin que cette manœuvre augmente la tendance au sommeil, elle le neutralise et l'empêche quelquefois complètement, en produisant un état d'agitation qui tient l'individu dans un état de veille plus prononcé que celui qui existait avant l'opération (*).

(*) La volonté, disait une somnambule, doit toujours laisser le commandement à la nature.

Tandis que si vous aviez magnétisé le même homme sans actionner la tête plus que les autres parties de son corps, il se serait peut-être endormi. Quelquefois même, pour obtenir cette crise, il faut magnétiser des organes qui sont loin du cerveau, car ceux-ci exercent une action sympathique sur cet organe, et déterminent la crise que vous n'auriez pu obtenir autrement.

Il en est de même de certaine sécrétion que l'on prétend pouvoir activer ou ralentir par certains procédés, tandis que l'on produit souvent le contraire de ce qu'on voulait obtenir.

Il en est encore de même pour le réveil d'un somnambule ; je me rappelle avoir été souvent fort embarrassé, car il est convenu entre les magnétiseurs que l'on peut quand on le veut réveiller un somnambule en lui faisant des passes en travers sur les yeux et sur la face ; eh bien, Messieurs, il m'est arrivé bien souvent d'être forcé de laisser dormir le somnambule, faute de pouvoir le réveiller, malgré l'emploi de tous les moyens indiqués en pareil cas ; j'avais beau lui froter les paupières, quelquefois même ce manège produisait des échimoses sur ces parties très-sensibles, et malgré la cuisson qui devait en résulter, le sommeil persistait bien au delà de la durée que je lui avais assignée ; et, chose remarquable, son intensité était plus grande que lorsque le sommeil magnétique habituel n'avait pas été dérangé.

Il faut bien le répéter, nous n'avons aucun bon traité sur le magnétisme ; tout reste encore à faire et à enseigner ; et malgré ses 60 années de date et ses 500 volumes, cette science est encore dans l'enfonce. Vous acquerez à chaque instant des preuves de la fausseté des règles enseignées. C'est surtout lorsque vous voulez employer le magnétisme comme moyen thérapeutique, que vous pouvez reconnaître combien est vrai ce que j'avance ; ici, tout est confusion ; tant qu'il ne s'est agi que de produire des effets quelconques, vous pouviez jusqu'à un certain point suivre les indications qui vous avaient été fournies : ou plus tôt ou plus tard vous obteniez toujours quelques phénomènes ; mais dans le cas que j'indique et

que je veux vous signaler, les règles pèchent essentiellement et varient à l'infini.

Les plus sages magnétiseurs sont ceux qui sans prétentions s'abandonnent à la nature, qui n'aspirent point à lui dicter des lois ; mais le nombre en est petit, comparativement aux autres : c'est à qui fera le plus de tours de force, et s'exagérera le plus sa puissance; cependant, cette puissance a des bornes qu'il ne nous est pas donné de franchir : car s'il en était autrement, nous serions des dieux.

L'exercice du magnétisme a gagné cependant : nous ne voyons plus que rarement, dans les traitements, le développement de ces crises affreuses qui étaient regardées comme critiques et jugées nécessaires. Aujourd'hui, on les fait cesser aussitôt qu'elles se manifestent ; on fait bien dans beaucoup de cas, mais il est des circonstances où elles seraient très-urgentes. L'on regrette alors que les magnétiseurs n'aient pas appris à les distinguer.

Tout magnétiseur doit, comme le médecin, savoir que tantôt il faut accroître l'intensité des crises, d'autres fois en diminuer la force, dans » certaines occasions les exciter, lorsque la nature, accablée sous le poids du mal, est presque impuissante pour réagir. C'est à la faveur de ces » sortes d'insurrections organiques bien conduites, que l'on parvient à faire lutter avec avantage la nature, et qu'elle se débarrasse du principe morbifique ;

mais une telle direction n'appartient qu'à celui qui a fait une étude suivie du magnétisme, et peu de magnétiseurs sont dans ce cas ; on peut dire sans crainte d'être démenti, qu'ils ne savent jamais s'ils font bien ou mal..

Je n'insiste pas davantage sur l'application du magnétisme comme moyen de traitement ; il faudrait, pour faire cet enseignement avec succès , avoir un hôpital où seraient traités un certain nombre de malades sur lesquels on ferait des expériences comparatives, ce qui ne peut se faire dans le monde, car les malades en général répugnent à se laisser magnétiser en public. C'est un malheur pour la science, mais nous ne sommes pas encore arrivés au point de convaincre le gouvernement des avantages qui pourraient résulter pour l'humanité de l'emploi du magnétisme comme moyen de traitement; les Facultés de Médecine lui laisseront ignorer cette vérité, et pourtant tous les jours des personnes, dont la vie pourrait être prolongée, meurent, d'autres souffrent, délaissées par la médecine, qui pourraient être soulagées (*) ; mais il faut suivre la routine aveugle et donner la conduite de sa vie à des hommes qui ignorent eux-mêmes comment ils doivent gouverner la leur, ne sera-ce que pour le magnétisme qu'on fera exception aux règles ? ne servît-il qu'à consoler, pourquoi repousser ce bienfait? mais il fait plus que consoler, il guérit; quel aveuglement domine donc les hommes?

(*) Apaiser les douleurs des maladies, c'est éloigner par la le temps de la mort, puisque la douleur en est le chemin.

Rendons toutefois justice à quelques membres de l'Académie de Médecine, qui ont osé faire l'apologie du magnétisme en face l'Académie assemblée : leurs noms seront unjour glorieusement cités, mais leurs adversaires ne recevront de la postérité que la flétrissure qui accable encore aujourd'hui les juges de Galilée; car s'il est prouvé que, malgré le sentiment de ces derniers, la terre tourne, il n'est guère moins certain que le magnétisme animal existe et produit les effets contestés par nos savants modernes.

Je reviens aux procédés de M. Deleuze : cet auteur, pour établir sa doctrine, est parti de l'hypothèse d'un agent, comme beaucoup d'écrivains qui l'avaient précédé.

Vous connaissez les conditions morales que M. Deleuze exige pour que l'on puisse mettre en œuvre cet agent. Il faut avoir confiance en ses forces, il faut vouloir et être mû surtout par un sentiment, de bienveillance. La confiance doit exister chez ceux qui sont appelés à prendre part à vos expériences. M. Deleuze veut surtout que les incrédules soient éloignés du théâtre de vos opérations ; la prière même peut augmenter votre action : erreurs étranges.

S'il fallait, Messieurs, toutes ces conditions pour réussir, et pour que l'agent magnétique se manifestât » il serait difficile d'en jamais faire une science.

Mais il n'en est point ainsi ; tous ne devez attacher que peu d'importance à toutes les régies tracées sous l'influence d'une crainte chimérique.

On ne doit récuser personne pour l'application et l'appréciation des phénomènes magnétiques. L'incrédulité d'un individu n'empêche pas plus le développement des effets du magnétisme sur lui-même, que sur un tiers, quand l'un et l'autre ont une organisation altérée par une maladie ; et j'ai donné des preuves évidentes de cette vérité, dans une foule de circonstances où je n'avais pour sujet et pour témoins de mes essais qu'un grand nombre d'incrédules : lorsqu'on défend la vérité, on doit surmonter toute timidité et suivre cette maxime d'Epictete :

« Lorsque vous avez jugé qu'une chose pouvait se faire, ne craignez pas d'être vu quand vous la faites, quoique tout le monde suppose que vous ayez tort. Si vous n'agissez pas ainsi, évitez de la faire; mais si vous la faites, ne craignez pas d'être censuré mal-à-propos. »

S'il fallait réunir toutes les qualités que certaines personnes exigent pour être bon magnétiseur , ces derniers seraient bien rares : il ne faut rien moins qu'être bien organisé au physique comme au moral, jouir d'une santé

parfaite, être de mœurs douces, etc.....Si ces qualités sont bonnes et s'il est bien de les désirer, elles ne sont pas indispensables. J'ai vudes individus fort mal organisés, même difformes, d'une santé délicate, obtenir, par leur action, la production de phénomènes que n'auraient pas toujours pu produire des êtres moins disgraciés par la nature et plus confiants dans leurs forces :

« Chacun de cette flamme obtint une étincelle. »

Il ne faut pas assimiler les magnétiseurs aux saludadores en Espagne, dont Victoria et Crucius ont raconté les miracles.

Pour jouir de leurs privilèges, il fallait être de la famille de sainte Catherine, être né en mars ou en avril, et passer par l'épreuve du feu ; si vous étiez véritablement de la famille de sainte Catherine, vous sortiez sain et sauf de cette épreuve, mais on en a vu qui ont été cruellement grillés.

Plusieurs magnétiseurs s'imaginent avoir des vertus plus étendues, des facultés magnétiques plus développées que chez le reste des hommes ; cette façon de voir ramènerait bientôt parmi nous ces croyances absurdes en un pouvoir occulte, croyances qui ont conduit au bûcher une foule de malheureux humains, qui n'avaient eu d'autres torts que celui de s'être reconnus une faculté que nous avons tous, mais une faculté qui ne se développe que dans certaines circonstances, que le hasard leur avait fait

découvrir en eux. Pour trouver des exemples de ces faits, nous n'avons pas besoin de remonter à l'antiquité la plus reculée.; si nous ouvrons seulement les annales de ces temps barbares qui ont précédé la renaissance des lettres, et si nous suivons même les historiens plus modernes des temps plus éclairés qui ont succédé presque jusqu'à nos jours, qu'y voyons-nous ? Des corps d'accusations bien formelles intentées par des Cours supérieures, contre de prétendus sorciers. Ces corps d'accusation portaient sur des faits réels ; les accusés convenaient des faits qu'on leur imputait, des témoins venaient à l'appui, déclaraient dans la pureté de leur conscience , ce qu'ils avaient éprouvé, ce qu'ils avaient vu ; on condamnait tous ces malheureux, et le supplice le plus cruel était communément la fin tragique qui terminait les jours de ces infortunés (*).

(*) Le père Sprée, jésuite, n'a pas craint, lui-même, de réclamer contre la manière dont on procédait contre les sorciers; il atteste que sur différents sorciers qu'il a conduits et exhortés à la mort, il y en avait de l'innocence desquels il était sûr comme de son existence.

Rappelez- vous Hurbain Grandier, et sachez qu'il y a très-peu de temps. on soutenait les doctrines épouvantables qui conduisirent ce malheureux à la mort.

Ouvrez un journal mensuel, intitulé l'Eclair, vous verrez qu'à chaque page de ce journal, les magnétiseurs y étaient signalés comme des gens à qui la magie n'était pas étrangère.

Toutes nos expériences y sont regardées comme diaboliques, et nos somnambules comme des personnes ensorcelées et possédées par le démon.

Je sais, Messieurs, que ces doctrines sont peu à craindre aujourd'hui, qu'elles ne feront pas fortune dans la classe éclairée ; mais ce n'est pas là non plus qu'on cherchait à leur faire prendre racine; et si je vous mettais au fait des peines infinies qu'on s'est données pour arrêter la propagation du magnétisme et des moyens employés pour y parvenir, vous seriez indignés contre des gens qui, revêtus d'un saint ministère, s'en servaient pour paralyser de louables efforts.

Nous devons travailler constamment à empêcher le renouvellement de ces scènes scandaleuses et déshonorantes pour l'humanité.

Nous devons faire connaître hautement, publiquement, les causes véritables de ces prétendues possessions et obsessions, et indiquer les moyens de guérir certaines maladies dont la nature, quoique cachée, ne vient certainement pas du diable.

Combien de fois, Messieurs, le fer ou le feu n'ont-ils pas été employés par des gens aveuglés par un fanatisme imbécile, ou par une politique monstrueuse, contre des malheureux dont tous les torts, comme nous l'avons déjà dit, étaient de s'être reconnus une faculté que la nature leur avait accordée. Je ne vous citerai qu'un exemple entre plusieurs milliers. Grégoire de Tours rapporte le fait suivant :

« Un bûcheron du territoire de Bourges était » entré dans une forêt pour y couper du bois, voilà que tout-à-coup il est environné d'un essaim d'abeilles et couvert de leurs piqûres, ce qui le rendit fou, ou comme fou, pendant deux ans. Après cet événement, le bûcheron ayant traversé les villes voisines, il se rendit dans la province d'Arles, et là, revêtu de peaux comme un hermite, il se livrait à la prière; mais pour le tromper, le démon lui transmit la faculté de deviner : bientôt il quitte la province d'Arles et s'avance dans le Gévaudan. Là, le peuple se portait en foule auprès de lui, et lui présentait les malades et les infirmes ; il les guérissait en les touchant. On lui donnait de l'or, de l'argent, des vêtements : il en faisait des aumônes aux pauvres, se prosternant par terre et priant » sans cesse. Il prédisait l'avenir, il annonçait aux uns des maladies, aux autres des pertes. Il faisait tout cela, dit Grégoire de Tours, par des arts diaboliques, et par je ne sais quels prestiges. Il séduisait une grande quantité de peuple, et non-seulement des gens de la campagne, mais même des ecclésiastiques. »

Quelques bains, des saignées, eussent guéri cet homme prétendu possédé, Aurélius, évêque du Puy, le fit tuer par surprise. Mais non, il fallait faire croire au vulgaire ignorant qu'il existait des prestiges, des fascinations, des obsessions de l'esprit des ténèbres avec lesquels de prétendus sorciers auraient fait un pacte et dont ils n'étaient, disait-on, que les vils instruments. (*)

(*) Il n'y a pas quinze jours, Messieurs, qu'un juge à un tribunal de Paris, traitait en pleine audience les magnétiseurs d'assassins. Rétrogradez de deux siècles, et vous aurez un Laubardemont de plus.

Nous devons élaguer tout le merveilleux que présentent certains effets du magnétisme.

Nous devons détruire toutes espèces de mysticité, employées dans les procédés qui font naître les phénomènes magnétiques et montrer enfin que l'agent que Mesmer a découvert, que M. de Puységur et tant de philosophes ont mis en œuvre, est tout-à-fait physique, qu'il ne faut point de foi particulière pour croire à ses effets, qu'il ne présente rien de contraire à l'ordre naturel des choses, et que son action, facile à saisir, est accessible à tous et n'attaque en rien la religion.

J'espère contribuer à établir l'évidence de ces vérités, et à faire reconnaître que l'opposition qui existe maintenant contre le magnétisme, ne

vient que de la part d'hommes qui obéissent à des haines cachées et puissantes, ou bien égarés par le fanatisme qui veille toujours à côté des anciennes opinions, pour éterniser leurs empires.

Je vous ai dit, dans une autre séance, que la personne que vous magnétisiez n'avait nullement besoin de croire en votre puissance pour être disposée à éprouver des effets de cette puissance. Je vous ai dit que, toutes choses égales d'ailleurs, un individu tout-à-fait passif était plus susceptible d'être magnétisé avec succès, que dans aucun des autres états de la vie. J'ai ajouté que les passes servant à conduire l'agent magnétique sur le patient, pouvaient, contrairement à ce qui a été avancé par tous les magnétiseurs, être faites en long, en large, pour produire le même effet ;

Que l'effet sensible du magnétisme, l'effet apparent, semblait ne se produire que lorsqu'il y avait commencement de saturation ou saturation complète du système nerveux du patient, par un fluide qui semblait venir de nos nerfs.

Que la condition la plus favorable pour recevoir avec fruit cette saturation magnétique, n'était pas encore bien déterminée; que cependant l'état maladif nous y disposait, mais que des individus qui paraissent bien portants en avaient par fois senti vivement les effets;

Qu'il n'était plus question aujourd'hui de pôles dans le corps humain, que l'on pouvait magnétiser dans toutes les circonstances de la vie; qu'il fallait seulement que les organes de l'entendement fussent assez sains pour pouvoir permettre à la volonté d'être bien déterminée. J'ajouterai cependant ici, qu'il est évident pour moi que l'individu continent possède, toutes choses égales d'ailleurs, une action plus énergique que celui qui fait abus de ses forces.

J'appuie sur une autre vérité: Je vous ai dit que le plus petit effet magnétique, comme le plus développé de ces phénomènes, n'était que des manières d'être du même principe, agissant en raison de l'idiosyncrasie de chaque individu ;

Qu'il n'appartenait point aux magnétiseurs de pouvoir changer les dispositions existantes chez le magnétisé ; et enfin, que le magnétisme agissait bien évidemment en vertu de lois qui lui étaient particulières, de lois différentes, sous beaucoup de rapports, de celles qui régissent les corps inorganiques ; mais que cependant, les recherches de MM. Provots, Pumas, de Humboldt et de beaucoup d'autres observateurs, semblaient disposées à faire croire que l'électricité, le galvanisme, le magnétisme minéral et le magnétisme animal, n'étaient que des modifications d'un seul et même principe répandu généralement dans l'atmosphère, différent seulement, parce qu'il traverse des milieux qui le modifient.

Ainsi, Messieurs, il n'est nullement besoin de prière pour l'œuvre magnétique. Il ne faut pas recourir à une puissance occulte, qui ne vous obéit pas toujours. Lorsque vous avez en vous tout ce qu'il faut pour agir, les Bonnes intentions, la bienveillance, ne nuisent pas, mais elles ne servent pas autant que certains magnétiseurs se l'imaginent. Ce n'est pas tout cela qu'il vous faut, c'est de l'énergie, c'est de la violence morale; et tout ainsi, qu'en un miroir se venant à resserrer les rayons du soleil, fut-ce en plein cœur de l'hiver, qui auparavant épanchés n'échauffaient que bien lâchement : et en ce recueil ils enflamment les étoffes qu'on leur expose; est semblable l'intellect humain, qui est en lieu de miroir venant à recueillir ses rayons, enflamme son âme conjointe à soi, etc. Il faut vouloir avec persévérance, avec entêtement même. Il ne faut pas plaindre, lorsque vous pouvez secourir; ne faites pas de vœux, mais croyez en votre puissance et agissez.

C'est une grande hérésie que j'émet là; certains magnétiseurs vont se s'écrier, mais j'ai pour moi des faits en très-grand nombre ; mon opinion vous paraîtra donc de quelque poids. Moi, j'ose croire qu'elle est entièrement fondée : lorsque je vous demande de l'énergie, ce n'est pas de la colère, il n'est pas nécessaire que vous roidissiez vos membres, comme quelques magnétiseurs le font. Vous apprendrez bientôt que cette disposition neutralise les effets, en consommant le principe qui doit les faire

naître. Il faut au contraire un certain abandon, et tout en envoyant à Vos extrémités le mobile ou la force qui serait nécessaire pour lever un fardeau considérable, il faut n'avoir à mouvoir que le poids de vos membres. C'est le surplus de cette force qui frappe le patient et produit tous les phénomènes magnétiques. Rejetez les procédés de M. Deleuze, parce qu'avec eux vous n'obtenez pas tout ce que vous pouvez obtenir, et que vous ne savez jamais, vous qui voulez vous instruire, si les effets que vous obtenez sont le produit de la monotonie des procédés que vous employez, de l'ennui ou de l'imagination. Soyez debout devant votremalade, au lieu d'être assis; ne le touchez pas, mais que vos passes soient faites en face de lui à une petite distance, et gouvernez-vous pour le reste comme je vous l'ai enseigné, vous réussirez, je n'endoute nullement.

Tous les magnétiseurs n'obtiennent cependant pas les mêmes effets. Ces empêchements en général peuvent venir de l'impuissance naturelle du magnétiseur, impuissance causée par des organes faibles ou viciés, ou elle vient de son esprit qui ne peut agir librement, soit par la même disposition des mêmes organes, soit parce que l'esprit se trouve rempli de fantaisie, et qu'il passe facilement d'une opinion à une autre toute contraire, soit enfin qu'il ne sache ce qu'il veut précisément.

Un plus grand obstacle au développement des forces magnétiques, c'est l'orgueil : (*) »

(*) Un homme réunira à l'aisance, qui permet de consacrer du temps au soulagement des pauvres, les conditions de désintéressement. d'application soutenue, de force, de charité ; cependant il ne réussira que faiblement. Lisez dans son coeur, l'orgueil du succès y énerve la faculté de faire le bien. (Extrait d'un entretien avec un de mes somnambules.)

« Lorsque nous nous sommes reconnus l'apuiissance magnétique à certain degré, nous nous croyons des dieux, nous voulons sortir de l'humanité. Pleins de vanité, nous nous contemplons dans nous-mêmes, nous admirons nos œuvres, et nous ne nous apercevons de notre faiblesse que lorsque notre impuissance devient trop manifeste.

Nos facultés en rapport avec nos organes, acquièrent tout leur développement par l'état de simplicité de l'âme ; mais, dès le moment où nous voulons jouer un rôle sur la scène du monde, lorsqu'en nous apercevant on s'écrie : « C'est lui, et qu'en notre orgueil nous répétons c'est nous, nous n'obtenons plus alors que de médiocres résultats. Il faut que le magnétiseur sache qu'il est un serviteur inutile quoiqu'il fasse toutes ces choses; qu'il, ait en outre une sérénité d'esprit et une simplicité dépensée. Mais, dans notre siècle, où trouver des gens qui fassent abnégation de leur personne et qui suivent les maximes enseignées par la sagesse? Ecoutez ce qu'ont dit à ce sujet ceux qui ont eu le plus de puissance magnétique : Celui qui désire être introduit en cette sagesse que nous possédons, doit

fuir le vice d'arrogance, être pieux, être homme de bien, d'un profond raisonnement, et garder les secrets qui » lui ont été découverts. »

« La philanthropie, le désir d'être utile à son semblable souffrant, a sans doute fait exagérer la puissance du magnétisme ; mais cette puissance existe, elle est indubitable; c'est au médecin de l'étudier sans prévention, c'est au physiologiste d'en poser les justes bornes. L'influence directe de ce nouvel agent sur le système nerveux, porte à croire que son action doit d'abord s'exercer efficacement dans les maladies nerveuses générales; l'hystérie, l'hypocondrie, la mélancolie, la catalepsie, l'épilepsie, pourront en recevoir et en ont en effet reçu les influences les plus salutaires : les spasmes de toutes espèces, les crampes des muscles de la vie animale, les convulsions, une multitude de douleurs, quelques surdités, peut-être quelques paralysies, doivent éprouver de la part du magnétisme des modifications quelconques. Dans ces affections diverses, le système nerveux étant principalement lésé, et le magnétisme influençant surtout ce système, on conçoit facilement qu'on doit obtenir des résultats dignes d'attention.

Aussi est-ce parmi ces maladies, que les partisans du magnétisme affirment avoir obtenu les succès les plus surprenants. Il serait beaucoup trop long d'en citer des exemples, mais tous les ouvrages sur le magnétisme en sont remplis.

Il n'existe pas de panacée, et nous ne prétendons pas que le magnétisme en soit une. Ainsi, s'il est utile dans quelques circonstances, on peut craindre qu'il ne soit nuisible dans quelques autres.

« Il faut étudier avec soin la nature de son action, savoir si elle est excitante, débilitante, sédative. Si l'on parvient à déterminer rigoureusement cette action physiologique, alors on procédera avec philosophie, on précisera les cas où l'on pourra s'en servir avec avantage, on pourra être utile, du moins on cessera d'être nuisible. Mais la puissance du magnétisme sera-t-elle bornée aux maladies du système nerveux? Nous savons que le cerveau étend son empire sur tous nos organes, sur toutes nos parties. Cet organe roi étant par ce moyen profondément modifié, ne peut-il pas à son tour opérer quelques changements avantageux dans un organe souffrant? En suspendant la douleur, ne produira-t-il pas d'abord un premier bienfait? La douleur étant suspendue, l'appel des fluides qu'elle détermine ne sera-t-il pas aussi suspendu ; les matériaux de congestion, d'irritation, d'engorgement, que ces fluides apportent, et qui augmentent le mal local, parce que l'effet augmente la cause, ne cesseront-ils pas alors d'arriver? Ne s'opposera-t-on pas de cette manière aux progrès ultérieurs du mal, et ne favorisera-t-on pas sa résolution? Nous supposons seulement la douleur suspendue, et cet effet est incontestable, et déjà nous voyons que les résultats sont immenses : que sera-ce, si les expériences physiologiques

prouvent d'une manière incontestable que le magnétisme active l'absorption? »

Ainsi, dans les maladies aiguës le magnétisme peut produire des effets heureux. Nous devons cependant vous faire observer, que si, dans l'état de santé, la nature connaît seule ses poids et mesures, et si la marche harmonique prescrite par la sagesse infinie se fait remarquer, il n'en est point de même dans quelques états aigus, ou la nature se trouble, devient folle, et semble abandonner au hasard l'individu qu'elle croit ne plus pouvoir gouverner ; il serait alors dangereux de vous en rapporter entièrement au magnétisme, vous devez y joindre une médecine active, capable d'arrêter ou de diminuer le trouble existant; car ce n'est qu'alors que les matériaux de réparation que vous versez dans l'individu peuvent être employés avec avantage par la puissance conservatrice; dans le cas contraire, ils peuvent augmenter le trouble et le désordre existant. Ce que je dis ici n'est pas applicable aux maladies syncopales, maladies que l'on ne peut confondre qu'avec la mort. C'est là surtout que l'on peut attendre d'heureux effets du magnétisme; ces maladies, qui consistent dans un affaiblissement prompt et plus ou moins extrême des mouvements vitaux, et qui ont pour cause, le plus communément, les affections morales, la joie, la frayeur, l'étonnement, la douleur, l'aversion des sens et surtout de l'imagination pour certains objets.

La médecine ne peut rien dans ces maladies, car comment l'art parviendrait-il à porter son action sur la nature, qui dans cette circonstance échappe même à ses regards ? Quelques organes inconnus conservent de la sensibilité, ils servent de dernier retranchement à la vie, c'est dans cette retraite que le fluide magnétique ira ranimer la nature, et porter l'aiguillon nécessaire à son réveil, bien plus sûrement qu'aucuns des agents connus.

Zélés pour le bien de l'humanité, nous avons pris la défense du magnétisme, parce que nous avons reconnu qu'aucune découverte ne pouvait produire d'aussi grands résultats, et ce n'est pas seulement, comme moyen de guérir quelques maladies qui affligent notre espèce, mais c'est que de la connaissance de cet agent découlent de nouvelles croyances et de nouveaux principes qui nous émanciperont inmanquablement d'une foule de vieilles erreurs qui n'ont pour base que l'ancienneté et l'ignorance de quelques lois de la nature.

Je m'arrête, Messieurs, je borne mes réflexions, je crains de vous paraître enthousiaste du magnétisme, lorsque je ne suis qu'un admirateur froid et impartial de ses merveilles. Mais, lorsque vous aurez vous-mêmes magnétisé et obtenu quelques phénomènes et que vous aurez reconnu les effets de votre puissance, vous jugerez que je suis resté, dans mes aperçus, bien en arrière de ce que l'esprit découvre de nouveau dans le magnétisme, et vous direz alors, avec moi, qu'il est maintenant impossible d'écrire sur la

physiologie, la philosophie et la médecine, si au préalable on n'a pas étudié les phénomènes dont je vous ai entretenus; car le moindre de ces faits renverse les théories et les raisonnements sur lesquels sont appuyées toutes ces sciences. Mais, déterminerons-nous les savants à étudier le magnétisme, nous en doutons, ils continueront de broyer des demi-vérités avec des mensonges.

Messieurs, vous avez pu le remarquer, j'ai beaucoup vu, et je crains cependant d'avancer. Je recule au contraire, je redoute les expériences et les résultats fâcheux qui peuvent en être les suites; j'aime à croire que vous imitez ma réserve, et que, voyageurs prudents, en abordant un monde nouveau, vous réglerez vos démarches sur ce que vous dictera plutôt votre conscience que votre esprit investigateur; car c'est sur des êtres humains que la puissance que je vous livre va s'exercer.

Prenez-y garde, Messieurs, dans le magnétisme la folie est à côté de la plus sublime raison, ou plutôt de l'éternelle vérité. »

« Mais croyez que s'il est possible d'arracher à la nature quelques-uns de ses secrets, celui qui les possède ne peut pas toujours s'en promettre avantage; toutes les lois de la nature ne sont pas pour la conservation de ce qu'elle a produit. Je m'arrête, je ne veux pas pénétrer dans la route qui conduit à la puissance du bien et du mal. Pour développer les nouvelles lois

qui découlent des nouveaux phénomènes du magnétisme, il faut une organisation supérieure ; l'esprit humain le plus étendu peut seul les embrasser, souvent il s'effraie et recule devant l'examen, et laisse alors triompher la nature ; elle a tout fait pour nous cacher ses mystères , sachant que l'homme en ferait une arme redoutable qu'il emploierait à sa propre destruction. »

« Celui qui connaît les lois régulatrices de l'univers, et qui veut changer celles qui le régissent, en se rendant indépendant du principe suprême, ressemble à Prométhée, qui, après avoir dérobé le feu du ciel, nourrit dans son propre sein un vautour dévorant. Votre magnétisme de puissance en action.

C'est du premier, seul, que vous devez vous occuper. »

FIN DE LA SIXIÈME LEÇON.

VII^e LEÇON

Les couleurs ne sont réellement rien pour un aveugle, les sons n'existent pas pour un sourd; le temps, le mouvement, l'étendue, ne nous offrent que des rapports de proportion.

Les choses que nous appelons réelles pendant la veille, n'existent donc réellement que dans nos sensations.

« Doutez-vous que l'âme puisse porter un regard sur les objets cachés aux yeux du corps, lorsque, souvent, quand nos paupières sont fermées par un sommeil bienfaisant, pleine de vie, l'âme aperçoit les choses distantes et les lieux éloignés, dirigeant sa vue à travers les campagnes, sur les mers et jusqu'aux étoiles, par la seule force de sa volonté? »

Messieurs,

Dans la dernière séance, je vous ai annoncé qu'aujourd'hui je vous entretiendrais de quelques phénomènes particuliers, plus rares qu'aucun des autres faits magnétiques que je vous ai fait connaître, mais cependant constatés aussi de manière à ne laisser aucun doute sur leur existence.

Ces phénomènes, que l'on observe dans quelques maladies nerveuses peu fréquentes, se présentent quelquefois dans le somnambulisme magnétique le plus développé, et semblent résulter d'une disposition particulière des sujets magnétisés.

Quoique vous fassiez, ils ne durent qu'un certain temps, lors même que le somnambulisme se prolonge. (*)

(*) Je dirai un jour ce qu'il en coûte à ceux qui s'obstinent à vouloir le maintenir.

Vous avez déjà vu que, contrairement aux règles tracées par les physiologistes, il peut exister, dans certains cas, une perturbation de l'ordre naturel de notre manière d'être; et par suite de cet état insolite, s'opérer le déplacement d'un ou de plusieurs de nos sens.

Je vous ai fait entendre que l'action de la vue pouvait momentanément avoir lieu sans le secours des yeux, et je vous ai promis de vous citer des exemples de ces faits.

Je vais, en suivant la marche que je me suis tracée, prendre mes preuves dans des ouvrages estimés. Ces phénomènes seront attestés par des hommes respectables et tout-à-fait désintéressés dans la question du magnétisme.

Je pourrais trouver un grand nombre d'exemples de faits répandus partout, mais comme ces allégations n'ajouteraient rien à celles que je vais vous communiquer, je n'en parlerai point.

« Quiconque entreprendrait, Messieurs, de réunir tous les témoignages donnés en faveur de la certitude du phénomène qui nous occupe, en formerait une masse si imposante, quell'incrédulité la plus décidée ne pourrait s'empêcher d'en être subjuguée, et il en serait alors de la vue sans le secours des yeux, comme de la chute des aérolithes. Il résulte d'un relevé exact, inséré dans l'Annuaire du bureau des longitudes, qu'au commencement de ce siècle, il existait cent quatre-vingts exemples de chutes de pierres suffisamment constatés ; et cependant, à cette époque, c'était avec le sourire de la dérision, qu'on recevait, même à l'Institut, ceux qui venaient lire des mémoires dans lesquels ils établissaient la réalité de ce phénomène qu'on ne pouvait se décider à croire, parce qu'il paraissait, comme celui-ci, absolument inexplicable. »

Nous espérons que les savants se rendront de même à l'évidence du magnétisme.

Permettez-nous, Messieurs, avant de vous faire connaître l'authenticité du fait de la vue sans le secours des yeux, de vous entretenir, un instant, d'un autre phénomène aussi digne de remarque et non moins inexplicable :

je veux parler de la faculté qu'ont les somnambules d'apercevoir les changements qui doivent survenir dans leur état morbide, de calculer avec une inconcevable précision le moment de ce changement, changement souvent éloigné de plusieurs jours, de plusieurs mois, etc.

Cette faculté aperçue de tous les temps se présente presque toujours dans l'état particulier que nous savons faire naître, le somnambulisme, mais elle accompagne aussi certaines maladies. Je dois vous répéter, ici, que je n'adopte particulièrement aucune des explications qu'on a données de ce phénomène : que ce soit l'âme, l'archer ou le fluide nerveux qui le produise, cela est indifférent au résultat de la chose, mais il paraît de la dernière évidence qu'il est dû dans tous les cas au même principe : L'accumulation du fluide magnétique vers le cerveau, les plexus, ou dans quelques points des trajets nerveux, que cet état ait lieu naturellement , comme cela arrive quelquefois dans l'état extatique par exemple, ou bien qu'il soit provoqué par le magnétisme.

« Bans son Traité de la sagesse, Charon dit : l'âme est de soi toute savante sans être apprise, et ne fault point à produire ce qu'elle fait, et bien exercée ses fonctions comme il faut si elle n'est empêchée, et moyennant que ces instruments soient bien disposés. »

« Les hommes mélancoliques, maniaques, frénétiques et atteints de certaines maladies qu'Hippocrate appelle divines, sans l'avoir appris parlent latin, font des vers, discourent prudemment et hautement, devinent les choses secrètes et à venir. »

« Lesquelles choses les sots ignorants attribueront au diable ou esprit familier, bien qu'ils fussent auparavant idiots et rustiques, et que depuis soient retournés tels après la guérison. »

« Il ne faut donc pas s'étonner, dit Plutarque, que l'âme, pouvant saisir ce qui n'est plus, puisse prévoir ce qui n'est pas encore. L'avenir la touche même davantage, et est plus intéressant pour elle, elle tend vers le futur, et l'embrasse déjà au lieu qu'elle est séparée du passé et n'y tient que par le souvenir. Les âmes ont donc cette faculté innée, mais à la vérité faible et obscure, elle n'agit qu'avec difficulté. Cependant, ajoute Plutarque, il en est en qui elle se développe tout-à-coup, soit dans les songes, soit quand le corps se trouve dans une position favorable à l'enthousiasme, et que la partie raisonnable et contemplative, dégagée de l'impression des objets présents qui troublaient son action, applique l'imagination à prévoir l'avenir. »

Plutarque ajoute : « Les hommes pendant » qu'ils veillent n'ont qu'un monde lequel est commun à tous, mais en dormant chacun a le sien à part.»

Pendant le sommeil, dit Tertullien, il nous est révélé non-seulement ce qui tient à l'honneur, aux richesses, mais encore ce qui tient aux maladies, aux remèdes et à la guérison.

Jamblique, au chap. des Songes, dit : « Quand nous sommes parfaitement endormis » nous ne pouvons pas si bien et distinctement remarquer ce qui se présente en nos communs songes, que quand c'est la divinité qui nous les envoie en particulier ne dormant à son bon » escient, car nous apercevons bien plus clairement lors, la vraie et réelle vérité des choses, que nous n'avons accoutumé de faire en veillant ; au moyen de quoi en ses visions-là, consiste la principale espèce de divination. Et de fait l'âme a double vie, l'une conjointe avec le corps, et l'autre séparable de toute corporéité. Quand nous veillons, nous usons la plupart du temps de la vie qui est commune avec le corps, hormis quelquefois que nous venons à être totalement séparés de lui, mais en dormant, notre esprit peut être du tout délivré des liens corporels qui le détiennent comme en charte privée.

Celui qui connaîtrait parfaitement les conjectures qu'il est possible de tirer des songes, en recueillerait un grand avantage dans le commerce de la

vie. L'âme veille par elle-même. Lorsqu'elle est occupée du corps, et qu'elle est en quelque sorte répandue sur tous les points qui le composent, elle ne songe point à elle-même : elle donne toute son attention aux différents besoins du corps, aux sens, à l'ouïe, à la vue, au tact, au marcher. Elle dirige l'action, elle règle la pensée; mais elle n'entre point dans la connaissance d'elle-même. Au contraire, lorsque le corps est en repos, l'âme se met en mouvement; et abandonnant insensiblement les diverses parties du corps, elle se retire et se concentre dans son domicile. Là, elle s'acquiesce de toutes les fonctions du corps, car le corps, lorsqu'il est pris par le sommeil, ne sent rien ; c'est elle qui veille alors, et qui connaît. Elle voit ce qui est à voir; elle entend ce qui est à entendre; elle va, elle touche, elle s'attriste, elle raisonne plus promptement et plus facilement. Pendant le sommeil elle remplit toutes les fonctions, tant celles qui lui sont propres, que celles du corps. Si donc quelqu'un pouvait saisir, avec un jugement sain, cet état de l'âme dans le sommeil, celui-là pourrait se flatter d'avoir fait un grand pas dans la science de la » sagesse. » (I^{er} Chap. du Livre des Songes par Hippocrate.)

« Lorsque l'âme sensitive est profondément assoupie avec le corps, l'âme intellectuelle se lève pleine d'éclat et de sérénité... Les esprits relevés qui méditent de grands desseins, ont quelque fois des pressentiments nocturnes différents des songes ordinaires ; car l'âme travaille

perpétuellement et sans que nous nous en apercevions ; elle a des raisonnements tacites, une idée qui paraît oublier, parce que les distractions du jour l'offusquent, s'enfonce dans l'esprit et revient » pendant la nuit, élaborer en secret. La chaîne des raisonnements intermédiaires nous ayant échappé, ou se faisant à notre insu, nous présente tout-à-coup quelque vérité frappante; et comme nous n'en voyons pas la source, elle » nous paraît envoyée par inspiration ; c'est ainsi qu'une fontaine qui se perd sous terre, reparaît plus loin, grossie dans son cours par des veines inconnues.

L'âme peut acquérir quelquefois un développement surnaturel, et recevoir de Dieu un surcroit de lumière et de force.

L'homme n'invente rien, que selon la mesure du don qu'il a reçu.... Qu'est-ce qui le remplit du germe de ses inventions et de ses connaissances, si ce n'est une lumière divine. (Virey, antagoniste du Magnétisme.)

Ces communications de l'âme avec un ordre de choses invisibles, sont rejetées de nos savants modernes, parce qu'elles ne sont pas du ressort de leurs systèmes et de leurs Almanachs ; mais que de choses existent, qui ne sont pas dans les convenances de notre raison et qui n'en ont pas été même aperçues. »

(Etudes de la Nature, par Bernardin de Saint-Pierre.)

Jourdain Guibelet rapporte une histoire fort singulière d'une demoiselle affectée de suffocations hystériques. Dans ses accès, qui duraient ordinairement plus de 24 heures, sans aucune apparence de mouvement ni de sentiment, quoique la langue ou les autres parties qui servent à la formation de la voix ne fussent point empêchées, elle discourait avec tant de jugement et de délicatesse d'esprit, qu'il semblait que sa maladie lui donnât de l'entendement, et lui fût plus libérale que la santé. On n'a jamais vu raisonner avec tant d'art et discourir avec tant de facilité. On pourrait dire, ajoute notre auteur, que le corps étant comme mort pendant la violence du mal, l'âme se retirait chez elle et jouissait de tous ses privilèges: les conceptions de l'âme » doivent être d'autant plus nettes et plus relevées, qu'elle est plus débarrassée des liens du corps et de la matière. »

Ecoutez encore ce que dit un autre philosophe, Cabanis :

« J'ai vu, dit ce médecin célèbre, des malades dont le goût avait acquis une finesse particulière, qui désiraient et savaient choisir les aliments et même les remèdes qui paraissaient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on » n'observe pour l'ordinaire que dans les animaux... (*) On en voit qui sont en état d'apercevoir dans le temps de leurs paroxismes, ou certaines crises qui se préparent, et dont la terminaison prouve bientôt

après la justesse de leurs sensations, ou d'autres modifications attestées par celles du pouls, ou des signes plus certains encore. »

(*) M. Bourdois, membre de l'Académie de médecine, appelé auprès d'un homme de moyen âge, accablé, depuis plus de trente-six heures, par un choléra-morbus tres-intense, pressée en telle façon qu'elle puisse venir jusqu'à la divination et langage non appris, les exemples en sont fréquents, non pas à toutes sortes de personnes, mais à quelques-uns doués d'une vive imagination, qui es fortes maladies et fièvres chaudes disent des choses à quoy ils n'avoient jamais pensé, prédisent même les choses futures, principalement quand ils sont proches de la mort, et lorsque l'âme approchant de sa liberté reçoit des rudes secousses par l'effort des maladies et chaudes vapeurs qui montent au cerveau. Et c'est, lorsqu'il se fait une collision des objets fantasiez avec les organes, comme il sort du feu d'un caillou et fusil frappez l'un contre l'autre, qui n'estoit manifestement en l'un n'y en l'autre. Ou comme il sort une odeur etforce d'aucunes herbes estant pressées et frottées rudement entre les doigts, qui n'eust pas paru sans ce froissement. »

« L'esprit, dit encore Cabanis, peut continuer ses recherches dans les songes, et il peut être porté, par une certaine suite de raisonnements, à des idées qu'il n'avait pas. »

« C'est pour montrer qu'il ne faut pas mesurer la puissance de nos âmes à l'aune ordinaire par laquelle elle ne fait ordinairement rien d'admirable. Si elle n'est pressée, on n'y aperçoit rien » que ce qu'elle a puisé des sens qui est chose » commune à toutes. Or, que l'âme puisse être crut entendre le malade proférer dans son délire le mot pêche. Cet habile praticien, profitant de cette sorte de mouvement instinctif, fit apporter un de ces fruits. Le malheureux agonisant le mange avec avidité, il en demande un second, qui est également accordé. Les vomissements, jusqu'alors opiniâtres et déterminés par la moindre gorgée de tisane, ne reparaisent plus; leur absence enhardit le médecin. Enfin le malade mangea, ou plutôt dévora dans une nuit, une trentaine de pêches, non seulement sans accidents, mais même avec un tel avantage, que le lendemain sa guérison était parfaite. » (Dictionnaire de Médecine en 18 volumes ; vol. 5, p. 190.)

« Cette faculté de prévision se trouve, quelque incompréhensible qu'elle vous paraisse, appuyée sur des faits si nombreux et si positifs, qu'aucun des hommes qui ont observé le somnambulisme, l'extase ou quelques-unes des affections qui s'en rapprochent, n'ont pu échapper à cette vérité.

On est étonné de la foule de noms que l'on » peut citer à l'appui de l'existence de ce phénomène.

Parmi ces noms se trouvent ceux d'Aretée, d'Aristote, de Platon, de Porphyre, et de tous les philosophes de l'école d'Alexandrie, d'un grand nombre de médecins qui, beaucoup plus tard, ont écrit et professé sur ce sujet, et tout récemment M. le professeur Moreau de la Sarthe dans un article intitulé, Médecine mentale, a reconnu l'existence de cette étonnante faculté ; il en est de même de M. Deseze, et tant de témoignages pourraient-ils se réunir en faveur » d'une faculté contre laquelle la raison se révolte » si des phénomènes réels n'avaient pas triomphé de tout le scepticisme des observateurs ? »

Dans le Traité du somnambulisme du docteur Bertrand, on y lit que ce médecin fut témoin de plus de soixante accès convulsifs de la nature la plus grave, qu'il était absolument impossible de simuler, et qui tous avaient été prédits, tant pour leur commencement que pour leur terminaison (à la minute). Le même médecin assure qu'une somnambule lui a annoncé quinze jours d'avance un délire de quarante-trois heures, qui eut lieu comme elle l'avait prédit; et il s'était assuré que cette somnambule ne conservait aucun souvenir au réveil.

Sauvage, dans sa Nosologie, cite une observation de Descartes, qui rapporte que deux jeunes filles hystériques se prédisaient mutuellement d'avance les différentes crises de leur maladie. Il en rapporte au même endroit une de Cavaliers, qui dit avoir vu à Fréjus « Quatre hydrophobiques

qui avaient prédit le jour, et même l'heure de leur mort, et qui moururent au jour et presque à l'heure prédite; moi-même, ajoute-t-il, j'ai vu un sexagénaire prédire le jour de sa mort un mois auparavant, et il mourut d'une fièvre » épiait au jour indiqué. » (*)

(*) Sauvage, Nosologie, tome 2, page 738.

Les médecins chargés de l'examen du magnétisme, ont constaté des phénomènes semblables. Des épileptiques en somnambulisme ont prédit plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, leurs accès; et à l'heure indiquée, malgré toutes les précautions prises pour leur cacher le moment de l'invasion de cette crise, ils en étaient atteints.

Mais, Messieurs, tant de témoignages sont, j'ose le dire, superflus; car ce phénomène s'observe dans tous les cas de somnambulisme, et vous savez que cet état se voit communément, il ne faut que faire quelques essais magnétiques pour s'en assurer.

Ce fut aussi le premier phénomène que les docteurs Rostan et Georget constatèrent à l'hôpital de la Salpêtrière ; voici ce que dit l'un d'eux :

« J'ai vu, positivement vu, un assez grand nombre de fois, des somnambules annoncer plusieurs heures, plusieurs jours, vingt jours » d'avance, l'heure, la minute même de l'invasion d'accès épileptiques et

hystériques de l'irruption des règles, indiquer quelle serait la durée, »
l'intensité de ces accès ; choses qui se sont exactement vérifiées. »

Moi-même j'ai observé un grand nombre de fois tous ces faits, et si je ne vous en offre pas le tableau, c'est que mon témoignage n'ajouterait aucun poids à toutes les preuves que je viens de vous donner.

Je ne m'arrêterai donc pas plus longtemps à vous entretenir de ce phénomène si singulier; car vous pourrez vous-mêmes bientôt, si vous le désirez, vérifier mes assertions, puisque, comme je viens de vous le dire, la prévision est un des phénomènes fréquents qu'offre le somnambulisme.

J'arrive, Messieurs, à vous parler du déplacement du sens de la vue.

Je devrais ici rappeler à votre mémoire, une partie des phénomènes magnétiques dont je vous ai parlé dans ce Cours ; vous montrer comme ils s'enchaînent, et vous amener par degré à ceux que je crois devoir vous foire connaître.

Si tout vous a semblé merveilleux, étonnant, dans ce que je vous ai raconté, combien ce qui va suivre dépasse encore, s'il est possible, mes précédents récits.

Jusqu'à présent vous avez pu en quelque sorte lier vos idées, et même, à un certain point, vous expliquer les effets produits par le magnétisme ;

mais ici, tout semble échapper à notre jugement, nos lumières paraissent ne plus suffire, et cependant ce sont encore des phénomènes physiques que nos sens peuvent apprécier; mais peu accoutumés à leur apparition, nous nous effrayons de leur existence ; et frappés de la vérité, nous voudrions que cette vérité n'existât pas, car elle vient déranger la marche de nos idées, et nous reporter vers un ordre de choses dont l'investigation semble se soustraire à nos moyens d'analyse.

Nous devons cependant en entreprendre l'étude, et considérer que toute découverte importante dans les sciences, produit sur nous le même effet, jusqu'à ce que familiarisés avec les phénomènes nouveaux, ils n'offrent plus rien qui nous paraisse contraire aux lois de la nature.

Ne vous étonnez pas, Messieurs, si dans cette circonstance j'accumule les citations : je le dois, car l'importance du phénomène ne me permet pas de vous dire seul, je l'ai vu ; il faut un grand nombre de témoignages pour justifier notre croyance, et vous donner quelque confiance en la réalité d'un fait, qui paraît inexplicable dans l'état actuel de nos connaissances.

L'esprit, dans l'extase, dit Aristote, s'élance, va au-devant des causes et des effets, en saisit l'ensemble avec la plus grande vitesse, et le confie à l'imagination pour en tirer le résultat futur. Les mélancoliques, à cause de

la véhémence de leur tempérament, sont plus propres à ces opérations conjecturales.

Quintus, dans le traité de la divination de Cicéron, soutient que tout est lié par un enchaînement éternel ; que le passé reproduit le présent, et que le présent est gros de l'avenir; que de même que la vertu de tout ce qui doit être produit, est contenue dans les semences, de même les choses futures sont renfermées dans leurs causes; que ceux qui ont des visions en songe, voient distinctement cet enchaînement éternel de toutes choses, que la vaticination et les conjectures ne sont que le développement de cette chaîne. »

Tout ce qui se peut connaître de la nature est manifesté en nous.

« L'homme, dit l'éloquent Buffon, réunit en lui toutes les puissances de la nature, il communique par ses sens avec les objets les plus éloignés, son individu est un centre où tout se rapporte, un point où l'univers entier se réfléchit, un monde en raccourci. »

Cette grande vérité est aperçue dans tout son jour par la découverte du somnambulisme. Dans cet état singulier où la vie semble abandonner quelques parties de l'individu, pour en animer doublement d'autres points, notre corps paraît être le jouet d'un être incompréhensible qui se plaît à manifester sa puissance par les aberrations les plus choquantes des

fonctions de nos organes et par l'exercice des sens, là où la nature semblait avoir tout mis pour ne point les y admettre et nous montrer qu'il est une autre lumière que celle en rapport avec nos yeux de chair.

Qu'ils sont blâmables, les gens qui, pénétrés de la vérité de l'existence du magnétisme, emploient leurs moyens à en restreindre la pratique (*), et combien ils sont aveugles ceux qui se refusent à tout examen; car si quelque chose aujourd'hui peut nous fournir de nouvelles lumières, s'il est une voie pour nous affranchir du joug des anciennes routines, c'est sans contredit l'étude des lois de la vie.

(*) Oh ! Messieurs les médecins, quelle occasion vous avez perdue ! Les hommes les plus ambitieux en cherchent toute leur vie de pareille et ne la trouvent point; ou s'ils la trouvent, ils meurent contents en l'embrassant: et vous, Messieurs, elle vous cherche elle-même, et vous la repoussez ! Ces hommes si avides de l'estime de leurs semblables, se croient heureux quand ils peuvent montrer une fois, aux yeux de quelques-uns, un peu de supériorité, soit par le cœur, soit par l'esprit; et vous, Messieurs, vous pouviez (ce qui ne se rencontre presque jamais) prouver à la fois et à tous, et votre cœur et votre esprit. Vous pouviez, en vous montrant les amis généreux de la seule humanité, vous voir déférer le titre de réformateurs d'un art dont on vous a crus les esclaves; il ne fallait peut-être qu'un peu de patience et être équitables pour faire éclater les plus grandes lumières, et

mériter le plus grand honneur. Non, Messieurs, non, cette occasion est passée pour ne revenir jamais.....

Homme, connais-toi toi-même, avaient dit d'anciens philosophes; on a répété bien souvent cette inscription, mise sur la porte d'un temple, mais peu de personnes se sont livrées à cette étude qui était, il est vrai, hérissée de difficultés; aujourd'hui cependant, il n'en est plus de même, nous pénétrons dans l'intérieur de notre organisation, nous tenons l'un des fils qui en font mouvoir les ressorts, nous pouvons assister à quelques-unes des scènes de la vie qui semblaient pour toujours devoir être soustraites à nos regards. Honneur, cent fois honneur à Mesmer! Il a soulevé le voile qui nous cachait plusieurs opérations de la nature. A Athènes, à Lacédémone on eût élevé des autels à un tel homme : on l'a couvert de mépris et de ridicule; sa fortune, sa vie ont été exposées aux plus grands dangers ; il a subi le sort de Galilée, poursuivi par le fanatisme de son siècle pour avoir soutenu le mouvement de la terre ; on l'a traité de visionnaire, comme le célèbre Harvey, qui enseignait la circulation du sang; on l'a persécuté comme Christophe Colomb qui découvrit le nouveau monde ; enfin, on l'a joué sur le théâtre comme Socrate, pour le faire haïr du peuple. (*)

(*) « Ainsi tout grand bienfait, en naissant fut un crime, Tout grand génie un fou, souvent une victime ; Et depuis Dieu, qui vint, subissant

notre sort, Instruire par sa vie et sauver par sa mort ; Jusqu'aux sages mortels dont les vives lumières

Je m'écarte de mon sujet, Messieurs; mais lequel d'entre vous resterait froid et méthodique en présence d'une vérité qui lui serait démontrée, si cette vérité intéressait l'humanité tout entière; car ce n'est pas seulement comme phénomènes physiques et physiologiques, que les effets magnétiques nous sont utiles à connaître. Mais c'est que de l'étude de leurs lois découle la connaissance des causes d'une foule de maladies nerveuses dont le traitement, incertain par les procédés de la médecine ordinaire, devient facile et assuré par le magnétisme; et de nombreux faits nous prouvent cette vérité. C'est qu'avec cette étude nous sortons du cercle tracé depuis longtemps autour des connaissances de l'homme; cercle que l'on ne croyait pouvoir franchir, et nous trouvons' enfin l'explication naturelle de beaucoup de phénomènes que notre ignorance nous faisait classer au rang des fables.

Nous allons rencontrer partout des observations faites avec toutes les précautions convenables et par des gens pourvus des connaissances nécessaires, des observations qui vont justifier complètement les assertions que nous avons avancées sur le phénomène de la vue sans le secours des yeux.

Au jour de la raison ouvrirent nos paupières, Toujours le monde, sourd aux sublimes voix, Eut pour ses bienfaiteurs des bûchers et des croix. »

Bans non récit j'aurai soin de laisser parler les expérimentateurs eux-mêmes et de ne vous citer mes observations particulières qu'à la suite de leurs témoignages.

Voici un premier fait tiré de la Gazette de Santé, et qui est rapporté dans le Journal de Paris du 24 brumaire, an XIV.

« Les journaux, dit le rédacteur, retentissent en ce moment des prodiges d'une femme somnambule de Lyon, qui, les yeux fermés, lit une lettre cachetée, devine la pensée, et rend compte des sensations qu'on éprouve, etc.; ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette femme est bien née et que, soit à raison de son éducation, soit à raison de sa fortune, elle est au-dessus du soupçon de simuler ces étranges scènes : au reste, les personnages les plus graves, les médecins les plus instruits, des savants estimés de Lyon paraissent très-convaincus de ces prodiges. »

M. Deleuze, bibliothécaire et professeur d'histoire naturelle au Jardin des plantes, rapporte dans un mémoire sur la Clairvoyance des somnambules, l'historique que voici : « La jeune malade, dit M. Deleuze, m'avait la fort couramment sept ou huit lignes, quoique ses yeux fussent masqués de manière à ne pouvoir s'en servir, ensuite elle avait été obligée

de s'arrêter, étant, disait-elle, trop fatiguée : quelques jours après, voulant convaincre des incrédules qu'il ne pouvait mener chez la somnambule, l'auteur lui présente une boîte de carton fermée dans laquelle étaient écrites ces mots : amitié, santé, bonheur. Elle tint longtemps la boîte dans sa main, éprouva beaucoup de fatigue, et dit que le premier mot était amitié, mais qu'elle ne pouvait lire les autres ; pressée de faire de nouveaux efforts, elle y consent et dit en rendant la boîte, je n'y vois pas assez claire, je crois cependant que ces deux mots sont bonté, douceur : elle se trompait sur ces deux derniers mots ; mais, comme on le voit, ces mots avaient la plus grande ressemblance avec ceux qui se trouvaient écrits, et une pareille coïncidence ne peut pas être attribuée au hasard. »

Voici des attestations récentes, qui sont plus concluantes :

M. Rostan, professeur à la Faculté de médecine, connu depuis longtemps par plusieurs écrits qui ont fixé l'opinion publique sur son compte, pouvait craindre de perdre beaucoup de l'estime qu'on lui portait en avouant les phénomènes de lucidité somnambulique ; il n'a pas hésité cependant, et l'article magnétisme dans le Dictionnaire des Sciences médicales, contient plusieurs faits extrêmement curieux et qui se rapportent à ceux dont je vous entretiens.

Ce médecin cite l'observation d'une somnambule qui lui a indiqué exactement et à plusieurs reprises, l'heure que marquait une montre placée derrière sa tête.

Voici cette expérience :

Après avoir parlé des facultés somnambuliques en général, M. Rostan s'exprime ainsi :

« Mais si la vue est abolie dans son sens naturel, il est tout-à-fait démontré pour moi qu'elle existe dans plusieurs parties du corps. Voici une expérience que j'ai fréquemment répétée : cette expérience a été faite en présence de M. Ferrus. Je pris ma montre, que je plaçai à 3 ou 4 pouces derrière l'occiput. Je demandai à la somnambule si elle voyait quelque chose ; certainement, je vois quelque chose qui brille; ça me fait mal. Sa physionomie exprimait la douleur ; la nôtre devait exprimer l'étonnement ; nous nous regardâmes, et M. Ferrus, rompant le silence, me dit que puisqu'elle voyait quelque chose briller, elle dirait sans doute ce que c'était. Qu'est-ce que vous voyez briller? Ah! je ne sais pas, je ne puis vous le dire. Regardez bien : Attendez... ça me fatigue... Attendez, c'est une montre. Nouveau sujet de surprise. Mais si elle » voit que c'est une montre, dit encore M. Ferrus, elle verra sans doute l'heure qu'il est : Pourriez-vous dire quelle heure il est? Oh! non, c'est trop difficile. Faites attention,

cherchez bien? Attendez... je vais tâcher... je dirai peut-être bien l'heure, mais je ne pourrai jamais voir les minutes. Et après avoir cherché avec la plus grande attention, il est huit heures moins dix minutes; ce qui était exact. M. Ferrus voulut répéter l'expérience lui-même, et il la répéta avec » le même succès. Il me fit tourner plusieurs fois les aiguilles de sa montre, nous la lui présentâmes sans l'avoir regardée, elle ne se trompa point ». (Extrait du Dictionnaire de Médecine, imprimé à Paris en 1827, article Magnétisme.) M. Georget, autre collègue de M. Rostan, affirme avoir observé une somnambule qui lui a présenté des phénomènes fort étonnants de prévision et de clairvoyance, tellement, ajoute-t-il, que dans aucun ouvrage de magnétisme, pas même dans celui de Pététin, je n'ai rien rencontré de plus extraordinaire, ni même dans tous les phénomènes que j'ai été à même d'observer.

« Mettra-t-on en doute la bonne foi de ce médecin? Mais qu'avait-il à gagner en publiant ses observations? Rien que du mépris si le magnétisme ne triomphait pas; il n'a écouté aucune considération personnelle, et il a dit la vérité. »

Le docteur Rostan se rend garant de la véracité de son confrère, il dit : « Tout ce qu'a publié M. Georget, je l'ai vu, plusieurs des expériences ont été faites chez moi, nous n'avions d'autre but l'un et l'autre que celui de nous instruire. Nous apportions tous deux un esprit de doute. Si nous pensions

qu'il eût été dupe, voudrions-nous partager un pareil reproche ? Et s'il était un fourbe, pourrions-nous assumer une semblable complicité? »

M. Chardel, député, auteur que je vous ai déjà cité, rapporte, dans un ouvrage qu'il a publié, il y a quatre ans, sur le magnétisme , plusieurs exemples de vue sans le secours des yeux.

Voici l'un de ces faits :

« La somnambule revenue à elle, elle venait d'avoir une syncope, me demanda de l'eau, j'allai sur la cheminée prendre une carafe ; elle se trouva vide, je l'emportai pour la remplir, dans la salle à manger, où j'avais remarqué une fontaine filtrante ; je tournai le robinet, l'eau ne vint pas, cependant la fontaine était pleine; j'imaginai qu'il fallait déboucher le robinet, et je me servis d'un rotin que je fendis : l'eau n'arriva pas davantage. Je supposai alors que le conduit aérien du réservoir était obstrué, et comme il était fort étroit, il fallait de nouveau fendre le rotin pour l'introduire : mais je n'eus pas plus de succès. Je pris enfin le parti de revenir avec une carafe pleine d'eau non filtrée. Ma somnambule était encore dans l'attitude où je l'avais laissée. Elle m'avait constamment vu, elle avait suivi tous mes mouvements, et me les raconta sans omettre une circonstance ; cependant il se trouvait entre elle et moi, le salon et deux

murs, et ma conduite contenait une foule de détails qu'on ne pouvait imaginer. » (*)

(*) « Non, la vue de l'âme ne dépend point d'une étroite prunelle, c'est une flamme vive, un feu qui s'élançe, fend la nue et pénètre dans le vaste abîme de l'inconnu.

Monsieur Chardel ajoute : « Je pourrais citer plusieurs autres exemples de vue semblables et même à des distances bien plus considérables ; mais les circonstances n'en seraient pas plus concluantes.»

AUREL PRUDENCE.

Voici, Messieurs, des attestations données par des personnes non moins dignes de foi..

« M. Francœur, mathématicien distingué, a lu en 1826, à la Société Philomatique, un mémoire contenant les faits les plus curieux ; s'étant trouvé aux eaux d'Aix en rapport avec des médecins respectables, et notamment le docteur Despine, médecin en chef de l'établissement, qui lui avait raconté avoir été témoin pendant des mois entiers, du phénomène si singulier du déplacement des sens, qu'il croyait dans l'intérêt de la vérité devoir en rendre compte à la Société. »

Dans la première observation de ce mémoire, on y lit que la malade qui en fait le sujet, avait la faculté de voir, d'entendre et d'odorer par les doigts.

La seconde observation est beaucoup plus curieuse ; elle fut faite sur la fille de M.*** qui jouit de l'estime de toute la ville de Grenoble, où il vit retiré , et que la maladie de sa fille désolait extrêmement. Il faisait tous ses efforts pour cacher cette maladie et refusait toute visite de curieux. .

Parmi les différents états que présenta cette malade, et que le docteur Despine décrit avec beaucoup de détail, il insiste particulièrement sur celui de somnambulisme. Je transcris textuellement le passage le plus positif sur la translation du siège de la vue.

« Non-seulement notre malade entendait par la paume de la main, mais nous l'avons vue lire sans le secours des yeux, avec la seule extrémité des doigts, qu'elle agitait avec rapidité au-dessus de la page qu'elle voulait lire,, et sans la toucher, comme pour multiplier les surfaces sentantes, lire, dis-je, une page entière d'un roman de Madame de Montolieu. »

« Nous l'avons vue d'autres fois, choisir sur un paquet de plus de trente lettres, l'une d'entre elles qu'on lui avait indiquée; lire sur le cadran et à travers le verre l'heure qu'indiquait une montre ; écrire plusieurs lettres, corriger, en les relisant, des fautes qui lui étaient échappées, recopier une des lettres, mot pour mot. Pendant toutes les opérations, un écran de carton

épais interceptait de la manière la plus étroite tout rayon visuel qui aurait pu se rendre aux yeux.

« Les mêmes phénomènes avaient lieu à la plante des pieds et sur l'épigastre ; et la malade semblait éprouver un sentiment de douleur par le simple toucher. »

Messieurs, vous trouverez encore des faits très circonstanciés de vue sans le secours des yeux, dans un mémoire curieux du docteur Delpit, sur deux affections nerveuses. (*) « L'une des malades lisait, dit l'auteur, et lisait très-distinctement, lorsque ses yeux étaient entièrement » fermés à la lumière, en promenant ses doigts sur les lettres. Je lui ai fait lire ainsi, soit au grand jour, soit dans l'obscurité la plus profonde, les caractères imprimés, en ouvrant le premier livre qui me tombait sous la main ; et quelquefois des caractères écrits, en lui remettant des billets que j'avais préparés exprès avant de me rendre chez elle. Etait-ce le sens du toucher qui suppléait alors à celui de la vue ? Je l'ignore ; mais j'affirme qu'elle lisait très-couramment en promenant ses doigts sur les lettres. »

(*) Bibliothèque médicale, t. 56, page 308.

Voilà certes un témoignage positif, et un témoignage rendu par un homme auquel de pareils faits sont venus se présenter sans qu'il les cherchât, sans qu'il se doutât même de la possibilité de leur existence, et

qui, frappé de leur inconcevable singularité, n'a pris la plume que pour les consigner.

Monsieur Delpit, dans des réflexions fort courtes placées à la suite de ces observations, invoque l'autorité de plusieurs auteurs connus, et particulièrement celle de Dumas. « Il y a cinq ans, » dit cet auteur célèbre, qu'une jeune personne du département de l'Ardeche, venue à Montpellier pour consulter les médecins sur une affection hystérique accompagnée de catalepsie, donna l'exemple d'un phénomène étrange. Elle éprouvait, pendant toute la durée de ses attaques, une telle concentration de la sensibilité vers la région précordiale, que les organes des » sens y étaient comme entièrement fixés ; elle rapportait à l'estomac toutes les sensations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, qui ne se produisaient plus alors dans les organes accoutumés. Ce phénomène rare, observé chez une personne bien digne d'intéresser, fut un objet d'attention pour les médecins, et de curiosité pour le public.

« Je ne me dissimule point, poursuit M. Delpit, que les faits de ce genre, en opposition avec toutes les lois connues de la nature, ne doivent point obtenir sans difficulté ni sans restriction, l'assentiment des esprits sages qui craignent d'être abusés; mais si l'on multiplie les observations à cet égard, si l'on constate avec scrupule les moindres circonstances de chaque observation, il faudra bien reconnaître la possibilité d'un

phénomène qui ne semble peut-être aussi merveilleux, que faute par nous »
d'avoir beaucoup de faits auxquels nous puissions le comparer, »

Ces faits sont récents, et ils sont d'une telle nature, qu'il n'était pas possible de se tromper. Voilà des témoignages rendus par des auteurs vivants et au-dessus de tout soupçon d'imposture.

On serait fort embarrassé de trouver les motifs de semblables assertions si les faits n'eussent pas été évidents. D'ailleurs, ils se renouvellent à chaque instant. Voici une observation publiée dans la Gazette de Santé de septembre 1829.

Ecoutez ce que dit le journaliste :

Magnétisme animal. Il y a en ce moment, dans les salles de M. Fouquier, une malade chez laquelle le magnétisme a développé des phénomènes curieux et quelquefois incroyables. Sans nous ranger parmi les amis du merveilleux, il est de notre devoir de tenir compte des faits quand ils sont authentiques. Or, ceux que nous allons rapporter, ayant été observés par un grand nombre de personnes à la fois, nous croyons pouvoir les offrir à nos lecteurs comme dignes de toute leur confiance.

La nommée Pétronille Leclerc, âgée de 26 ans, ouvrière en linge, était entrée à la Charité, pour se faire traiter d'une affection cérébrale

spasmodique; épileptiforme, d'une constitution très-nerveuse, pâle, épuisée par d'anciennes souffrances, excessivement irritable, elle avait éprouvé, à la suite d'accès de colère, un renversement en haut des globes oculaires, qui avait résisté à toutes les médications; il vint à M. S bire, qui la pansait, l'idée d'essayer l'emploi du magnétisme, il en fit la première application le 29 août dernier, la répéta plusieurs fois depuis : voici les circonstances les plus remarquables qui ont été notées, et dont quelques-unes se sont passées sous nos yeux.

Dans la première séance, la somnambule donne plusieurs preuves de lucidité. La personne qui l'avait magnétisée lui présenta quelques objets, tels qu'un flacon rempli, du sucre, du pain, qu'elle caractérisa parfaitement sans les voir, elle avait un bandeau sur les yeux: d'ailleurs, pour répondre aux questions qui lui étaient adressées, elle se tournait du côté opposé, et s'enfonçait le visage profondément dans son oreiller. Sans être interrogée, elle dit à la même personne qui lui tenait la main: vous avez une douleur de tête. Le fait était réel; mais pour éprouver son embarras, l'élève lui répondit qu'elle se trompait; voilà qui est singulier, reprit-elle, j'ai touché alors quelqu'un qui avait une douleur de tête, car je l'ai bien senti. Elle distingua encore différents individus présents à l'expérience, par quelques particularités de leurs vêtements. Une des circonstances les plus remarquables est celle-ci : le magnétiseur s'était retiré en lui promettant de

revenir vers cinq heures et demie pour la réveiller. Il devança l'heure de son retour, là somnambule lui fit observer qu'il n'était pas cinq heures et demie; ce dernier lui répondit qu'une lettre qu'il venait de recevoir l'avait forcé de revenir auprès d'elle. Ah! Oui, reprit-elle sur-le-champ, c'est cette lettre que vous avez dans votre portefeuille, entre une carte bleue et une carte jaune; le fait se trouva de la plus grande exactitude.

« On lui plaça une montre derrière l'occiput, et on lui demanda l'heure, quatre heures six minutes, il était quatre heures sept minutes. »

Le numéro 17 du même journal contient une note où on raconte que la même malade a eu, comme elle l'avait prédit, une inflammation assez intense de la bouche et de l'arrière-bouche avec salivation ; elle a été accompagnée de constipation, ainsi que la somnambule l'avait annoncé.

Ces assertions feront beaucoup d'effet sur vous, Messieurs, lorsque vous saurez que les rédacteurs de ce journal furent longtemps opposés au magnétisme ; les magnétiseurs n'étaient rien moins, à leurs yeux, que des empoisonneurs.

Voici un autre extrait de la Gazette Médicale de Paris, 2 octobre 1832.

« On observe en ce moment, à l'hôpital Della-Vitta de Bologne, un phénomène de magnétisme animal fort extraordinaire. Il se trouve dans cet

hôpital un malade qui, de trois jours en trois jours, est attaqué, à onze heures précises du matin, d'une convulsion tellement forte, qu'il perd entièrement la faculté de percevoir des sensations: la vue, l'ouïe, l'odorat, disparaissent complètement; les organes des sens ne font plus aucune fonction ; les deux mains se ferment si étroitement qu'il est impossible de les ouvrir ; en employant la force, on briserait infailliblement les doigts. Cependant le docteur Cini, fils du peintre, qui lui donne des soins, a découvert, après de longues et attentives observations, que l'épigastre, à la distance de deux doigts au-dessus de l'ombilic, recevait, pendant la crise convulsive, toutes les perceptions des sens au point de les remplacer. Si Ton parle au malade en touchant l'épigastre du bout du doigt, il répond, et si on le lui commande, il ouvre les mains de lui-même; si l'on place un corps sur l'épigastre, le malade en décrit la forme, l'odeur, la qualité, la couleur. Pendant le contact du doigt, la convulsion va en diminuant et semble disparaître; mais si l'on place le doigt sur le cœur, la convulsion se reproduit et dure aussi longtemps que le doigt conserve cette position. Si l'on joue de la flûte en touchant l'épigastre, le malade entend la musique, et lorsque, sans interrompre le jeu de l'instrument, le doigt quitte un instant l'épigastre pour se porter vers le cœur et revient immédiatement à l'épigastre, le malade demande pourquoi on cesse de jouer par intervalle.

» Les expériences ont été faites, dans les premiers jours de septembre, en présence des professeurs et des étudiants ; elles ont excité une surprise extrême. »

J'ai, moi-même, vu et fait constater ce phénomène, et c'est surtout parmi les gens les plus éclairés que je prenais mes juges.

Il y a une année au plus, traitant une malade somnambule, j'ai pu observer, pour la vingtième fois peut-être, le phénomène de la vision sans le secours des yeux. Une foule de personnes ont été témoins de cette singularité, car la malade se prêtait avec plaisir à ces sortes d'expériences. Cet état de sommeil incompréhensible cessa au bout de quelque temps avec la maladie qui l'avait fait naître, et la relation entière du traitement et des phénomènes observés n'ont jamais été contredits.

Cette malade, traitée par d'habiles médecins de la capitale, notamment par M. Fouquier, ne fut guérie que par le magnétisme. Le sommeil avait lieu au bout de quelques minutes de magnétisation.

Voici comment, dans son somnambulisme, elle s'y prenait pour exercer son sens interne.

On appliquait sur son estomac ce qu'on voulait lui faire lire, en ayant soin de couvrir le papier avec la main. Bientôt son estomac se gonflait

d'une manière sensible, et elle indiquait d'abord une lettre, puis une autre, et ainsi de suite jusqu'à la fin; mais, par une bizarrerie inconcevable, c'était toujours par la terminaison des mots que sa lecture avait commencé, et on était obligé de les recomposer, mais toutes les lettres et leur valeur étaient parfaitement exactes.

Elle assurait sentir, pendant cette opération, la présence d'une boule dans son estomac, qui la fatiguait beaucoup. Interrogée comment elle voyait, elle ne savait nous répondre ; ce n'était pour elle ni voir ni sentir, mais quelque chose entre ces deux états.

Elle portait elle-même, au centre épigastrique, les objets qu'on lui donnait à percevoir.

Un jour, on lui remit une tabatière bien fermée : après l'avoir considérée avec attention, elle nous dit que cette tabatière contenait dans son intérieur un petit papier très-petit. Tout le monde ignorait cette particularité, car la boîte n'avait pas encore été ouverte depuis sa sortie de chez le marchand, et la personne qui venait de l'acheter ne s'était nullement préparée à une expérience; mais la somnambule, continuant son opération, dit qu'elle voyait quelque chose d'écrit sur ce petit papier, elle traça avec ses doigts les chiffres 2 et 5 ; on ouvrit la boîte et on trouva effectivement le papier ,

grand d'une ligne et demie, et dessus, les deux petits chiffres qu'elle avait assuré devoir s'y trouver (*).

(*) « Croyez-vous que l'âme ne voie que par les yeux, et qu'elle soit circonscrite par la portée de nos regards? Celui qui croirait de la sorte serait dans une grande erreur. »

Notre étonnement fut on ne peut plus grand, car cette expérience, dont le hasard seul était cause, était tout-à-fait concluante ; pas un seul doute ne pouvait exister sur son résultat.

Ce n'est pas seulement en France qu'on observe ce phénomène, mais partout où l'on s'occupe du magnétisme animal.

Dans un écrit très-curieux, imprimé en Allemagne il y a quelques années, on trouve, sur la même faculté, des faits qui ne paraissent pas moins concluants, et ces faits sont également attestés par de bons observateurs (*).

(*) Beaucoup d'ouvrages ont paru depuis quelques années, mais aucun n'ont été traduits en français ; plusieurs le méritent cependant, et pourraient nous éviter des recherches.

L'auteur de l'ouvrage dont nous parlons, et témoin oculaire des faits qui y sont contenus, a joint à la relation qu'il a faite, celle de trois médecins

distingués qu'il avait fait appeler auprès de la somnambule, et ces trois relations s'accordent merveilleusement avec la sienne.

Voici quelques-uns des principaux faits de vue sans le secours des yeux.

La somnambule voit un papier écrit par M. le baron de Strombeck, elle indique que cet écrit contient deux alinéa, et combien chaque alinéa a de lignes.

J'allai chercher le papier, ajoute l'auteur, je comptai les lignes, et je frissonnai comme je l'aurais fait à la vue d'un spectre.

La même extatique voit à un étage supérieur, dans la chambre de M. de Strombeck, et sur son bureau, une épreuve de son imprimeur, que lui-même ne savait pas être apportée.

Elle indique la place de plusieurs objets situés derrière elle, et dont on avait à dessein dérangé secrètement la position.

La malade indique, à la minute, l'heure que marque la montre du docteur Schmidt, qui ne se trouvait d'accord avec aucune de celles qui étaient dans l'appartement.

Elle indique que le docteur Marcard a de l'argent sur lui, dans une bourse longue, verte et rayée, telle qu'on n'en portait plus depuis

longtemps; ce médecin ne portait cette bourse sur lui que depuis quelques jours, et il assurait ne l'avoir jamais tirée de sa poche hors de chez lui.

Si nous ouvrons l'ouvrage de Pétetin, nous trouvons des phénomènes absolument semblables et ce n'est plus sur une seule personne seulement qu'on les constate, mais sur sept femmes toutes tombant en catalepsie.

Une de ces cataleptiques distingue successivement plusieurs cartes que l'on avait glissées sous sa couverture et placées sur son estomac; elle dit l'heure que marque une montre renfermée dans la main d'une personne, et reconnaît une médaille antique dans la main d'une autre personne.

Un autre jour la même malade reconnaît une lettre placée sous la veste de Pétetin, puis une bourse qui y avait été glissée par un incrédule, et indique le nombre de pièces d'or et d'argent qui se trouvaient de chaque côté de cette bourse : à la suite de cette dernière expérience, elle annonce qu'elle va dire successivement ce que chaque personne a de plus remarquable, ce qu'elle fait en effet. Elle aperçoit au travers d'un paravent, que M. Pétetin, en sortant, prend le manteau de son mari pour le sien, et le fait avertir de son erreur.

Une autre malade donnait des preuves de vision sans le secours des yeux, non moins extraordinaires. Soumise aux expériences de plusieurs personnes , elle sut reconnaître un petit morceau de platine renfermé dans

du papier, une boule de cuivre cachée dans un mouchoir, un cachet à trois faces tenu dans la main, et distinguer ce qui était gravé dessus ; sur l'une des faces était une devise en italien, écrite en si petits caractères qu'il fallut à Pétetin une grande attention pour la lire. La malade désigna aussi deux livres placés dans la poche d'un spectateur ; enfin, elle lut une ordonnance renfermée dans un papier cacheté, et dit quel en était le contenu, une once de quinquina et un gros de valériane.

Le docteur Bertrand, qui rend compte de l'ouvrage de Pétetin, fait les réflexions suivantes :

« Si Pétetin n'a pas menti, dit-il, il faut franchement reconnaître que les malades dont il a consigné l'histoire, avaient la faculté d'acquiescer, sans le secours des yeux, la connaissance de la forme et de la couleur des corps ; et si les faits qu'il atteste ne sont pas vrais, non-seulement il faut qu'il ait menti, lui en particulier, mais on est obligé de faire la même supposition relativement aux parents de ses malades, à leurs amis, et aux médecins , d'abord incrédules, et qui ont fini par se déclarer convaincus : or, je ne crains pas de le dire, le concours d'un aussi grand nombre de témoins choisis parmi des personnes graves, éclairées, et qui n'avaient aucun intérêt à vouloir tromper; ce concours, dis-je, pour attester des faits qui ne seraient que d'insipides mensonges, offrirait le plus singulier phénomène moral ; car l'ouvrage de Pétetin renferme l'histoire de sept somnambules,

qui toutes ont présenté les mêmes phénomènes; et par conséquent, il aurait fallu que ce merveilleux concours, pour une imposture inutile et pleine d'effronterie, se fût sept fois renouvelé, et cela est impossible à supposer. »

Il y a peu de temps, Messieurs, je ne craignis pas de m'exposer à convaincre un corps savant, de la réalité du phénomène de la lucidité. Je convoquai un grand nombre de médecins pris dans le sein de l'Académie de médecine, je demandai que les expériences fussent faites au grand jour, et de manière à ne laisser aucun doute sur leurs résultats.

Je vais vous citer quelques-unes des expériences qui furent faites dans cette circonstance.

Un jeune homme magnétisé par moi fut aussitôt endormi. On chercha à le faire lire, il déchiffra quelques mots, mais avec difficulté. Il contempla avec plaisir un portrait que lui présenta le professeur Adelon.

On plaça devant lui plusieurs jetons, dont un avait été choisi par un des expérimentateurs et magnétisé par moi ; il le reconnut chaque fois que l'on fit cette expérience.

De deux verres d'eau dont un était magnétisé, il prit celui-ci sans hésiter, quoiqu'on les eût changés de place de manière que je ne susse pas moi-même lequel j'avais touché.

Dans cette même séance, le somnambule joua à l'écarté, successivement avec M. Adelon, et avec M. Ampère, membre de l'Académie des sciences. Il lui arriva par moment de reconnaître les cartes sans qu'elles fussent retournées ; enfin, il vit plusieurs fois l'heure à la montre de M. Ampère ; le cadran retourné de manière que le somnambule ne pût rien voir que le boîtier, et les aiguilles ayant été dérangées sans que personne ait jugé et reconnu leur direction.

En se retirant, ces Messieurs me manifestèrent la satisfaction que leur avait causée des expériences qui leur semblaient concluantes sur la plupart des points. Ils parurent désirer être de nouveau témoins des mêmes expériences, et je n'eus rien de plus pressé que de me rendre à leur invitation. Dans cette nouvelle séance, à laquelle assistèrent de nouveaux témoins, le somnambule fut endormi en moins de quatre minutes, des bougies allumées furent tenues à deux pouces de ses yeux pendant tout le temps des expériences, et l'on ne put jamais apercevoir le moindre mouvement des paupières dont les cils étaient entrecroisés ; on lui ouvrit les yeux de force et il ne se réveilla point. On remarqua que la prunelle était portée en bas et inclinée vers le grand angle de l'orbite.

Les yeux étant hermétiquement fermés, M. Ribes lui présenta un catalogue qu'il tira de sa poche ; le somnambule, après quelques efforts qui paraissaient le fatiguer, lut très-distinctement ces mots : Lavater, il est bien

difficile de connaître les hommes. Ces derniers mots étaient imprimés en caractères très-fins.

M. Bourdois tire de sa poche une tabatière sur laquelle était un camée, encadré en or ; le somnambule ne put d'abord le voir distinctement : le cadre d'or l'éblouissait, disait-il ; quand on eut couvert le cadre avec les doigts, il dit voir l'emblème de la fidélité ; pressé de dire quel était cet emblème, il ajoute : je vois un chien, il est comme dressé devant un amour ; c'était là , en effet, ce qui s'y trouvait représenté.

On lui montre une lettre fermée, il ne peut rien découvrir du contenu, il suit seulement la direction des lignes avec les doigts ; mais il lit fort

Lien l'adresse quoiqu'elle contienne un nom fort difficile, à M. de Rokenstroh.

Toutes ces expériences ayant fatigué le somnambule, on le laissa reposer un instant. Puis on lui proposa de jouer aux cartes, ce qu'il fit avec la plus grande dextérité. On essaya plusieurs fois de le tromper en jouant une carte autre que celle que l'on annonçait ; mais toujours il reconnut la fraude, il en était de même pour les points que marquait son adversaire ; il releva plusieurs fois des erreurs que ce dernier faisait exprès pour exciter la sagacité du somnambule. Pendant tout ce temps on n'avait cessé

d'examiner les yeux et de tenir auprès d'eux une lumière, et toujours on les vit exactement fermés.

Le procès-verbal constatant les faits dont je viens de vous donner connaissance a été dressé et signé par les personnes présentes sans aucune réclamation, tant l'évidence des faits paraissait grande.

Je ne veux pas, Messieurs, prolonger des récits de faits qui sont tous identiques; je vous ai cité assez de témoignages pour vous faire croire à leur possibilité ; car s'ils étaient rejetés , il faudrait mettre également en doute les phénomènes de la nature, les plus positifs, les plus avérés ; et notre esprit de doute a des bornes lorsque nous avons à juger des phénomènes physiques. Nous ne pourrions donc récuser les effets magnétiques, puisqu'ils ne sortent pas du domaine des choses positives.

Sans nous faire le défenseur du somnambulisme factice, nous en admettons l'existence et reconnaissons pour vraies toutes les merveilles que nous avons racontées dans plusieurs leçons de ce Cours. La découverte s'en est faite, elle ne se perdra pas : le temps la mûrira ; et semblable au ruisseau qui ne devient limpide qu'après avoir roulé dans les sables et y avoir déposé son limon, ainsi le mesmérisme, roulant à travers les contradictions de l'intérêt, ou à travers les critiques de la fausse science, le mesmérisme déposera tout ce que la jalousie lui a suscité d'ennemis, tout

ce qu'elle lui a prêté de ridicules, tout ce qu'elle lui a supposé de dangers; et, épuré par le temps, il renaîtra dans tout l'éclat dont est susceptible une si belle découverte ; les passions qui l'ont poursuivi s'éteindront, et forcée à se taire, la postérité accueillera avec empressement tous les secours dont on se refuse à reconnaître aujourd'hui tous les avantages.

Messieurs, on a cherché la cause du somnambulisme naturel dans la dépravation d'une des quatre humeurs fondamentales. Dans l'état du cerveau, on a cru reconnaître la cause immédiate du somnambulisme dans la tension ou la rigidité des fibres de cet organe.

Sennert voulait en trouver la source dans l'action d'une vapeur narcotique qui assoupissait les sens.

Musitan s'appropriâ cette idée en l'étendant, et crut trouver l'explication naturelle du somnambulisme dans l'existence d'une vapeur semblable à celle qui agite les gens ivres. Mais on s'aperçoit combien toutes ces explications sont peu satisfaisantes.

Dans le 16^e siècle on donnait le nom de malbaptisés aux somnambules, parce qu'on croyait que cette affection avait sa source dans l'oubli de quelque parole sacramentale, ou d'une autre cérémonie, lorsque le prêtre les baptisait.

Horstius ne fait pas difficulté d'admettre dans le somnambulisme plusieurs phénomènes hyper-physiques ou divins, parmi lesquels il compte un esprit plus pénétrant, une intelligence plus élevée dans les somnambules que dans les gens éveillés.

Mais tout cela ne dit pas quelle est la cause du somnambulisme.

Cet état paraît être une modification du sommeil. Il n'y a pas de somnambulisme sans sommeil.

L'on pourrait même ajouter qu'il n'y a pas de sommeil sans somnambulisme, et que tout homme est né somnambule.

Cette proposition, qui paraît un paradoxe, n'est pas moins incontestable, pourvu qu'on ne se presse pas de donner trop d'extension au terme de somnambule. Le sommeil parfait est un temps de repos pendant lequel les sensations sont réduites à un état de concentration qui ne laisse paraître au dehors aucun autre signe de vie que la respiration et le mouvement du pouls.

Le sommeil imparfait est celui où cette concentration n'est pas complète, de manière qu'il laisse encore quelques accès au jeu extérieur des organes. Il est rare qu'on jouisse de la première espèce de sommeil.

Dans le sommeil le plus profond et le plus heureux, la personne endormie conserve une portion de veille.

Le commun des hommes pousse plus loin le somnambulisme, puisqu'il y a une infinité de personnes qui parlent en dormant, font des gesticulations, tiennent des discours d'une longue étendue, adressent la parole à ceux dont elles se croient environnées. (*)

Ces singularités sont si ordinaires, qu'il n'y a presque pas de famille où l'on n'en rencontre quelques exemples.

Hippocrate l'a reconnu, et s'exprime à ce sujet en termes formels.

Aristote en fait aussi mention d'une manière non moins précise : Sunt enim qui dormientes et ambulant, videntes comodo quo vigilant.

Galien, qui avait refusé de croire à l'existence du somnambulisme, en fut convaincu par sa propre expérience, lorsqu'il lui arriva de dormir en marchant pendant la nuit.

(*) « Dans un de mes rêves, dit Voltaire, je soupais avec M. Tournon, qui faisait les paroles et la musique des vers qu'il nous chantait. Je lui fis ces quatre vers dans mon songe :

Mon cher Tournon, que tu m'enchantes, Far la douceur de tes accents ! »

Que (es vers sont doux et coulants! Tu les fais comme tu les chante.

Dans un autre rêve, je récitais le premier chant de la Henriade tout autrement qu'il n'est ; je rêvais qu'on nous disait des vers a souper : quelqu'un prétendait qu'il avait trop d'esprit; je lui répondis que les vers étaient une fête qu'on donnait à l'âme, et qu'il fallait des ornements dans les fêtes. »

Diogène Laërce rapporte dans la vie de Pirrhon, que le philosophe Théon se promenait en dormant, et qu'un esclave dePériclès se levait au milieu de son sommeil, et parcourait les toits tout endormi.

Lorsque le somnambulisme acquiert quelques nuances de plus, il produit des choses extraordinaires.

C'est alors que l'on voit le dormeur écrire, travailler, ouvrir les portes, etc.

Ce qui nous ramène à cette proposition, que tout dormeur est en somnambulisme commencé, que quiconque se livre au sommeil, est dans un état prochain du somnambulisme, qui doit se développer d'une manière plus ou moins frappante, en raison de la constitution physique du dormeur, de la nature de la maladie, etc.

De là, il est aisé de concevoir qu'un malade déjà porté, ou par tempérament, ou par la nature de sa maladie, à un somnambulisme un peu

prononcé, est susceptible de recevoir, avec le sommeil magnétique, une plus grande détermination vers le somnambulisme; que le somnambulisme soit salutaire ou non, toujours est-il vrai qu'il est une des dépendances du sommeil, qu'il s'introduit avec lui, et qu'il doit par conséquent se développer plus ou moins, et c'est ce que nous voulions établir.

Je vous ai fait connaître toutes les nuances du sommeil magnétique et naturel.

Ce sont ces merveilles qu'il me reste à rendre concevables, mais il est des problèmes qu'on ne peut résoudre qu'à la faveur de suppositions; les conséquences que l'on en tire, si elles sont justes, découvrent l'inconnu; et la solution est admise, si les suppositions dont elles dérivent peuvent être rigoureusement démontrées.

Voici les explications que des magnétiseurs modernes ont hasardées pour rendre raison des effets du magnétisme animal. Ils sont loin de donner pour fondées, dans tous leurs points, ces explications; ils pensent même que plusieurs sont erronées; mais les erreurs se rectifieront à mesure que l'on avancera dans la science, et que de nouveaux faits viendront l'éclairer.

Théorie des magnétiseurs actuels.

« Nous pensons, ont-ils dit, que tous ces phénomènes appartiennent au système nerveux, dont toutes les fonctions ne nous étaient point encore connues; que c'est à une modification, à une extension de ce système et de ses propriétés, qu'on doit attribuer les effets dont nous parlons »

Dans l'état actuel de la science, tout porte à considérer le cerveau comme un organe sécrétant, une substance particulière dont la propriété principale est de transmettre ou de recevoir le vouloir et le sentir. Cette substance, quelle qu'elle soit, paraît circuler dans les nerfs, dont quelques-uns sont consacrés au mouvement (à la volonté); ceux-là partent de l'encéphale ou de ses dépendances, et vont se rendre aux extrémités, les autres au sentiment ; ceux-ci vont se rendre à l'encéphale : les premiers sont actifs et les seconds passifs.

On peut aujourd'hui regarder ces propositions comme démontrées.

« Lorsque nous voulons mouvoir un membre, notre cerveau envoie au muscle destiné à exécuter ce mouvement une certaine quantité d'agent nerveux qui détermine la contraction musculaire ; cette transmission se fait au moyen d'un nerf que l'anatomie démontre; et si nous le coupons, ou si nous en faisons la ligature, il nous devient impossible d'exécuter le mouvement, il y a paralysie. Le même phénomène a lieu pour les nerfs du sentiment; si on les détruit, la sensibilité est anéantie dans la partie d'où ils

procèdent. Ces faits, connus de temps immémorial, sont incontestables et généralement adoptés. Us avaient fait penser que la fonction de l'innervation était une véritable » circulation. Il y avait des vaisseaux nerveux afférents, c'étaient ceux de la volonté ; il y en avait d'efférents, c'étaient ceux de la sensibilité.

« Les travaux récents de M. Bogros, semblent prouver matériellement ce que le raisonnement avait fait admettre.

Mais de quelle nature est cet agent? Les nouveaux travaux de Messieurs Prevost et Dumas portent à croire que cet agent a la plus grande analogie avec le fluide électrique. Ces physiologistes ont démontré que la contraction musculaire était le résultat d'une véritable commotion électrique.

Le savant professeur Béclard assurait, qu'ayant mis à nu, et coupé un nerf d'un assez gros volume sur un animal vivant, il avait fait souvent dévier le pôle de l'aiguille aimantée, en mettant en rapport ce nerf et cette aiguille.

Tout le monde sait que le galvanisme, substitué à l'influence nerveuse, fait contracter les muscles qu'on soumet à son action. L'on sait comment Galvani et Volta virent et prouvèrent l'existence d'un fluide particulier, que plus tard on a reconnu pour être le même que l'électricité.

« L'on sait aussi que certains animaux ont la singulière propriété de sécréter, au moyen d'un appareil que la nature a disposé pour cela, une grande quantité de fluide électrique, avec lequel ils donnent de fortes commotions ; commotions quelquefois si violentes, qu'elles peuvent tuer, aune certaine distance, d'autres poissons, ou même des hommes.

« Lagimnote électrique, le silurus electricus, le tetraodon, le torpedo unimaculata, marmorata, et beaucoup d'autres, possèdent cette faculté.

« On est parvenu à apprécier la quantité et la qualité de leur fluide électrique, au moyen d'électroscopes et d'électromètres très-sensibles ; on s'est assuré que ce fluide était sécrété par le cerveau de ces animaux, puisqu'en enlevant celui-ci, ou les nerfs qui se rendent à l'appareil, on anéantissait les effets électriques, ce qui n'avait pas lieu en enlevant les organes de la circulation.

Ainsi, il est bien démontré que, dans quelques animaux, le cerveau sécrète du fluide » électrique; que la contraction musculaire peut avoir lieu par un excitant électrique, etc.; considérations qui nous font fortement présumer que l'agent nerveux est du fluide électrique, ou un fluide ayant avec celui-ci une grande analogie.

Nous passons sous silence les preuves que l'on pourrait tirer de l'acupuncture et du perkinisme. »

Vous le voyez, Messieurs, toutes ces probabilités sont puissantes, et peuvent faire admettre la circulation d'un agent nerveux. (*)

(*) J'ai toujours été, je l'avoue, très-porté à penser que l'électricité modifiée par l'action vitale, est l'agent invisible qui parcourt sans cesse le système nerveux.....

Cabanis.

Les êtres organisés, et spécialement le corps de l'homme, composés par l'assemblage d'un grand nombre de substances hétérogènes en contact, nous présentent de véritables appareils électriques compliqués, dans lesquels le principe dont les nerfs sont les conducteurs, semble agir d'une manière analogue à celle de l'électricité.

Physiologie de Richerand, t. 2, p.263.

« Mais cet agent ne s'arrête pas aux muscles ou » à la peau, il s'élance encore au dehors avec une certaine force, et forme ainsi une véritable atmosphère nerveuse, une sphère d'activité absolument semblable à celle des corps électrisés. »

Cette opinion est celle des plus habiles physiologistes de nos jours, Reil, Autenrieth, et M. de Humboldt.

Dès lors, tous les phénomènes du magnétisme nous semblent susceptibles d'une explication plausible.

L'atmosphère nerveuse, active, du magnétiseur, augmentée sans doute par l'impulsion que lui donne sa volonté, se mêle, se met en rapport avec l'atmosphère nerveuse, passive de la personne magnétisée, et vient augmenter cette dernière, à tel point, que dans certains cas, il semble y avoir une véritable saturation du système nerveux, susceptible, lorsqu'il y a excès, de se mettre, par des décharges, en équilibre avec les corps ambiants; et l'on ne pourrait expliquer, par une autre hypothèse, les secousses qu'éprouvent parfois les magnétisés.

Le système nerveux du magnétisé, ainsi influencé, et éprouvant des modifications en raison de sa sensibilité particulière, expliquerait toutes les perturbations que l'on observe, et rendrait parfaitement raison de la communication des désirs, de la volonté, des pensées même de celui qui magnétise.

« Ces désirs, cette volonté, étant des actions du cerveau, celui-ci les transmet au moyen des nerfs jusqu'à la périphérie du corps et au-delà. Et pourquoi ce principe ne conserverait-il pas chez le magnétisé quelques-unes de ses propriétés? C'est ce que nous croyons en particulier.

« Dans cet aperçu, nous n'avons peut-être pas dévoilé le vrai mécanisme de la production des effets magnétiques. Cependant notre hypothèse, qui ne s'éloigne pas beaucoup des faits physiologiques et physiques généralement adoptés, expliquerait d'une manière assez satisfaisante la majeure partie des innombrables effets que produit ce que l'on appelle le magnétisme animal, et peut-être sera-t-on conduit un jour, par cette voie, à la révélation complète des mystères les plus admirables de la vie animale. »

Cette explication est due en partie au docteur Rostan, médecin fort estimable; mais, Messieurs, on peut dire dès à présent qu'elle n'est pas entièrement fondée : le magnétisme a une autre manière de procéder, un autre mode d'action; et d'ailleurs, le magnétisme n'est pas le somnambulisme. (*) Mais cependant, d'après tout ce qui précède on peut reconnaître que le magnétisme n'est pas un remède contre nature, qu'il est au contraire la nature elle-même, la nature augmentée et dirigée, la nature en plus.

(*) Dès qu'on admet dans les volontés créées une puissance d'agir sur les corps et de les remuer, il est impossible de lui donner des bornes, etcette puissance est indéfinie. En effet : « Dans le mesmérisme, l'instinct animal monte au plus haut degré admissible dans ce monde. Le clairvoyant est donc un pur animal, sans aucun mélange matériel ; ses opérations sont celles d'un esprit. Il est semblable a Dieu ; son regard pénètre tous les

secrets de la nature. Si son attention se fixe sur des objets de ce monde, sur sa maladie, sa bien-aimée, ses amis ses parents, ses ennemis ; en esprit, il les voit agir, il pénètre les causes et les suites de leurs actions; il devient médecin, prophète, devin, etc. »

Ocken, Instructions sur la Philosophie de la nature.

Les facultés des somnambules sont des mystères qui ne pourront jamais être expliqués par des moyens humains. Indiquer des remèdes convenables pour opérer les effets qu'on désire, n'avoir dans son état de veille la connaissance d'aucun de ces remèdes, ni même des mots qui servent & les désigner; découvrir, al'instant qu'on y porte sa vue, ce qui se passe dans des pays éloignés, en détailler toutes les particularités, composer ou exécuter, dans ce sommeil des sens, des œuvres que l'on serait incapable de faire dans l'état organique de veille ordinaire ; ces exploits merveilleux de l'âme humaine, cette universalité de connaissances, cette grande puissance de vouloir, à quelle cause les attribuer, sinon a celui qui possède en lui-même l'universalité de la puissance souveraine, et qui peut en départir un rayon à qui il lui plaît?

Messieurs, je ne me suis pas appesanti dans ce Cours sur une multitude de phénomènes que présentent le magnétisme et le somnambulisme. Je n'ai voulu que vous donner le goût de l'étude de cette découverte, en vous

signalant les phénomènes merveilleux qui s'offrent à l'observation de celui qui cherche à les connaître et à les faire naître, et vous foire juge des raisons de ceux qui se refusent à tout examen. Si j'ai gardé le silence sur beaucoup de phénomènes magnétiques, connus peut-être par quelques-uns d'entre vous, ce n'est pas que j'ignore leur existence; mais comme ces phénomènes semblent sortir du cercle que nous nous sommes tracé, nous avons jugé prudent de ne pas vous en entretenir, attendant pour cela que la croyance au magnétisme soit plus généralement répandue, et que plus d'hommes, dans le silence du cabinet, aient médité sur ses résultats.

Mais ma réserve ne doit pas vous empêcher d'examiner ; loin de là, elle doit vous faire entrevoir une mine féconde, qui, bien exploitée, enrichira la science, car tout n'est pas découvert en magnétisme, nous ne possédons pas même toutes les découvertes faites en des temps antérieurs.

Je vous ai signalé les écueils qui vous attendaient dans cette étude. Tous pourrez maintenant les éviter et faire de plus rapides progrès sans compromettre la santé des individus confiés à vos soins, et sans être alarmés, vous-mêmes, sur les suites de vos explorations.

Si vous ne magnétisez que pour guérir, rappelez-vous encore que le magnétisme peut devenir entre vos mains un instrument rival de la nature, portant dans l'économie animale un trouble qui favorise le retour des crises

que la médecine ordinaire ne saurait produire ; Hippocrate lui-même en avait désespéré : ce grand homme a bien trouvé et décrit la marche des crises dans les maladies aiguës ; mais il s'est arrêté là. Dans ces maladies, dit-il, la nature seule guérit. Elle a de la force, elle fait elle-même la plus grande partie de l'ouvrage : il n'y a qu'à l'aider; mais dans les maladies chroniques, il ne vit que les bornes de son art. En effet, les retours périodiques y sont trop variés et trop incertains pour être saisis, trop longs et trop compliqués pour être étudiés, trop faibles pour être aperçus. Tandis que la nature ne fait que des efforts insuffisants pour retourner à la vie, elle ajoute chaque jour un autre pas à ceux qu'elle a déjà faits vers la mort. Toujours traînants, toujours languissants, nous nous voyons mourir sans savoir comment nous mourons. Aussi, dans ces cas malheureux et trop fréquents, Hippocrate défendait-il expressément les remèdes et ne prescrivait-il que régime, exercice, bains, frictions et patience. Depuis sa mort rien n'a été ajouté à la médecine. Par sa découverte, Mesmer aura porté le système des crises dans le champ des maladies chroniques, ce dont Hippocrate avait désespéré. Nous voyons en effet que l'agent magnétique, renforçant la nature, accélère et redouble ses efforts, et la force à reprendre une marche progressive vers un retour à la santé. Tous les effets magnétiques nous prouvent cette vérité et quelle plus grande preuve peut en exister pour nous que de Voir successivement disparaître les affections sympathiques déterminées par la maladie principale; de voir se localiser

cette dernière, devenue bientôt après le foyer d'une action particulière qui tend sans cesse à sa destruction.

Ainsi, on peut le dire avec certitude, le magnétisme employé comme moyen de traitement est, en dernier résultat, l'action constante de la force qui conserve, sur la cause qui détruit. Faisons donc, Messieurs, que le magnétisme, qui est aujourd'hui le dernier moyen de guérison réservé à l'homme souffrant, en devienne le premier. Nous suivrons l'indication de la nature et nous aurons bien mérité de nos semblables.

FIN.

RAPPORT SUR LES EXPÉRIENCES MAGNÉTIQUES FAITES PAR
LA COMMISSION DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Lu dans les séances des 21 et 28 juin 1831.

Je ne pouvais donner plus de valeur à ce traité qu'en y joignant une copie du rapport de l'Académie royale de médecine. L'exemplaire qui m'a servi m'avait été remis par les membres de la commission, quelques jours après la lecture qui en fut faite en séance publique.

La science du magnétisme a fait bien des progrès depuis cette époque, et bientôt sans doute MM. de l'Académie regretteront amèrement de n'avoir pas suivi le conseil du président de la commission, M. Husson. Cet homme distingué sollicitait avec ardeur l'Académie de s'emparer au plus tôt de cette découverte avant qu'elle n'eût pénétré dans les masses; on n'écoula pas un aussi sage avis, l'entêtement et l'orgueil ont prévalu sur la raison, et aujourd'hui on pourrait dire aux médecins ce mot devenu fameux: il est trop tard. La vérité en effet ne peut plus être mise sous le boisseau, elle va parcourir le monde, folle d'abord, car elle est trop jeune et trop forte pour être sage, mais elle reviendra ensuite au lieu d'où elle fut chassée pour y rentrer en maîtresse.

RAPPORT sur le MAGNETISME

Messieurs,

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis qu'un jeune médecin, M. Foissac, dont nous avons eu de fréquentes occasions de juger le zèle et l'esprit observateur, crut devoir fixer l'attention de la section de médecine sur les phénomènes du magnétisme animal. Il lui rappela que le rapport fait en 1784, par la Société royale de médecine, avait trouvé, parmi les commissaires chargés des expériences, un homme consciencieux et éclairé qui avait publié un rapport contradictoire à celui de ses collègues; que, depuis cette époque, le magnétisme avait été l'objet de nouvelles expériences, de nouvelles recherches ; et, si la section le jugeait convenable, il proposait de soumettre à son examen une somnambule qui lui paraissait propre à éclairer une question que plusieurs bons esprits de France et d'Allemagne regardaient loin d'être résolue, bien qu'en 1784, l'Académie des sciences et la Société royale de médecine eussent prononcé leur jugement contre le magnétisme. Une commission composée de Messieurs Adelon, Burdin aîné, Marc, Pariset, et moi, fut chargée de vous faire un rapport sur la proposition de M. Foissac.

Ce rapport, présenté à la section de médecine dans sa séance du 15 décembre 1825, concluait à ce que le magnétisme fût soumis à un nouvel

examen ; cette conclusion donna lieu à une discussion animée qui se prolongea pendant trois séances, les 10 et 24 janvier et 14 février 1826. La commission répondit dans cette dernière séance à toutes les objections dont son rapport avait été l'objet; et dans ta meme séance, après une mûre délibération, après le mode jusqu'alors inusité en matière de science, d'un scrutin individuel, la section arrêta qu'une commission spéciale serait chargée d'examiner de nouveau les phénomènes du magnétisme animal.

Celte nouvelle commission composée de MM. Bourdois, Double, Itard, Guencau deMussy, Guersent, Fouquier, Laënnec, Leroux, Magendie, Marc et Thillaye, fut nommée dans ta séance du 28 février 4826. Quelque temps après, M. Laënnec, ayant été forcé de quitter Paris, pour raison de santé, je fus désigné pour le remplacer, et la commission ainsi constituée s'occupa de remplir la mission dont elle avait été investie.

Son premier soin, avant la retraite de M. Laënnec, fut d'examiner la somnambule qui avait été offerte par M. Foissac.

Diverses expériences furent faites sur elle dans le local de l'Académie; mais, nous devons l'avouer, notre inexpérience, notre impatience, notre dé fiance trop vivement manifestées peut-être ne nous permirent d'observer que des phénomènes physiologiques assez curieux, que nous vous ferons connaître dans la suite de notre rapport, mais dans lesquels nous

n'observâmes aucun phénomène du somnambulisme. Cette somnambule, fatiguée sans doute de notre exigence, cessa à cette époque d'être mise à notre disposition, et nous dûmes chercher dans les hôpitaux des moyens de poursuivre nos expériences.

M. Pariset, médecin de la Salpêtrière, pouvait plus que qui ce fût nous aider dans nos recherches; il s'y prêta avec un empressement qui malheureusement n'a point eu de résultat. La commission qui fondait une grande partie de ses espérances sur les ressources que pouvait lui fournir cet hôpital, soit sous le rapport des individus qu'elle aurait soumis aux expériences, soit sous celui de la présence de M. Magendie, qui avait demandé à les suivre comme commissaire, la commission, disons-nous, se voyant privée des moyens d'instruction qu'elle espérait y trouver, eut recours au zèle de chacun de ses membres.

M. Guersent lui promit le sien dans l'hôpital des Enfants, M. Fouquier, dans celui de la Charité, MM. Gueneau et le rapporteur dans l'Hotel-Dieu. M. Itard, dans l'institution des

Sourds-muets; et dès lors, chacun se disposa à faire des essais dont il devait rendre témoins les autres membres de la commission. Bientôt d'autres et de plus puissants obstacles ne tardèrent pas à arrêter nos travaux; les causes qui ont pu faire naître ces obstacles nous sont

inconnues; mais en vertu d'un arrêté du conseil général des hospices, en date du 19 octobre 1825, qui défendait l'usage de tout remède nouveau qui n'aurait pas été approuvé par une commission nommée par le conseil, les expériences magnétiques ne purent être continuées à l'hôpital de la Charité.

Réduite à ses propres ressources, à celles que les relations particulières de chacun de ses membres pouvaient lui offrir, la commission fit un appel à tous les médecins connus pour faire ou avoir fait du magnétisme animal l'objet de leurs recherches. Elle les pria de la rendre témoin de leurs expériences, de lui permettre d'en suivre avec eux la marche, d'en constater les résultats. Nous déclarons que nous avons été on ne peut mieux servis dans nos espérances par différents de nos confrères, et surtout par celui qui, le premier, avait soulevé la question de l'examen du magnétisme, par H. Foissac. Nous ne craignons pas de déclarer ici que c'est à sa constante et persévérante intervention, et au zèle actif de M. Dupotet, que nous devons la majeure partie des matériaux que nous avons pu réunir pour rédiger le rapport que nous vous présentons. Toutefois, Messieurs, ne croyez pas que votre commission ait dans aucune circonstance confié à d'autres qu'à elle, le soin de la direction des expériences dont elle a été témoin; que d'autres que le rapporteur aient tenu minute par minute la plume pour la rédaction des procès-verbaux constatant la succession des phénomènes qui se présentaient, et à mesure qu'ils se présentaient. La commission a mis a

remplir tous ses devoirs, l'exactitude la plus scrupuleuse; et si elle rend justice à ceux qui l'ont aidée de leur bienveillante coopération, elle doit détruire les plus légers doutes qui pourraient s'élever dans vos esprits sur la part plus ou moins grande que d'autres qu'elle auraient prise dans l'examen de cette question. C'est elle qui a toujours conçu les divers modes d'expérimentation, qui en a tracé le plan, qui en a constamment dirigé le cours, qui en a suivi et écrit la marche; enfin, en se servant d'auxiliaires plus ou moins zélés et éclairés, elle a toujours été présente, et toujours elle a imprimé sa direction propre à tout ce qui a été fait.

Aussi vous verrez qu'elle n'admet aucune expérience faite en dehors de la commission, même par des membres de l'académie. Telle confiance que doivent établir entre nous l'esprit de confraternité et l'estime réciproque dont nous sommes tous animés, nous avons senti que dans l'examen d'une question dont la solution est si délicate, nous ne devons nous en rapporter qu'à nous seuls; et que vous, vous ne pouviez vous en rapporter qu'à notre garantie. Nous avons cru cependant devoir excepter de cette exclusion rigoureuse, un fait très-curieux, observé par M. Cloquet; nous l'avons admis, parce qu'il était déjà, pour ainsi dire, la propriété de l'académie, la section de chirurgie s'en étant occupée dans deux de ses séances.

Cette réserve que la commission s'est imposée, Messieurs, dans l'usage des différents faits relatifs à la question qu'elle a étudiée avec tant de soin

et d'impartialité, nous donnerait le droit d'en demander le retour, si quelques personnes qui n'auraient pas été témoins de nos expériences, voulaient élever des discussions sur leur authenticité. Par la raison que nous n'appelons votre confiance que sur ce que nous avons vu et fait, nous ne pouvons pas admettre que ceux qui en même temps que nous et avec nous, n'auraient ni vu ni fait, pussent attaquer ou révoquer en doute ce que nous avancerons avoir observé : et comme, enfin, nous avons toujours eu la plus grande défiance des annonces qu'on nous faisait des merveilles qui devaient arriver, et que ce sentiment nous a constamment dominés dans toutes nos recherches, nous pensons avoir quelque droit à ce que, si vous ne nous accordez pas votre croyance, vous n'éleviez cependant aucun doute sur les dispositions morales et physiques dans lesquelles nous avons toujours procédé à l'observation des divers phénomènes dont nous avons été témoins.

Ainsi, Messieurs, ce rapport que nous sommes loin de vous présenter comme devant fixer votre opinion sur la question du magnétisme, ne peut, ne doit être considéré que comme la réunion et la classification des faits que nous avons observés jusqu'à présent; nous vous l'offrons comme une preuve que nous avons cherché à justifier votre confiance; et tout en regrettant qu'il ne repose pas sur un plus grand nombre d'expériences, nous avons cependant l'espoir que vous l'accueillerez avec indulgence, et que

vous en entendrez la lecture avec quelque Intérêt. Nous croyons, toutefois, devoir vous prévenir que, ce que nous avons vu dans nos expériences, ne ressemble en aucune manière à tout ce que le rapport de 1784 cite des magnétiseurs de cette époque. Nous n'admettons ni nous ne rejetons l'existence d'un fluide, parce que nous ne l'avons pas constatée; nous ne parlons ni du baquet, ni de la baguette, ni de la chaîne que l'on établissait en faisant communiquer tous les magnétisés par les mains, ni de l'application des moyens prolongés pendant longtemps, et quelquefois pendant plusieurs heures sur les hypocondres et le ventre, ni du chant, ni de la musique qui accompagnaient les opérations magnétiques, ni de la réunion d'un grand nombre de personnes qui se faisaient magnétiser en présence d'une foule de témoins, parce que toutes nos expériences ont eu lieu dans le calme le plus parfait, dans le silence le plus absolu, sans aucun moyen accessoire, jamais par un contact immédiat, et toujours sur une seule personne à la fois.

Nous ne parlons pas de ce que du temps de Mesmer, on appelait si improprement crise, et qui consistait en convulsions, en rires quelquefois inextinguibles, en pleurs immodérés, en cris perçants, parce que nous n'avons jamais rencontré ces différents phénomènes.

Sous tous ces rapports, nous ne balançons pas à prononcer qu'il existe une très-grande différence entre les faits observés et jugés en 1784, et ceux

que nous avons recueillis dans le travail que nous avons l'honneur de vous présenter; que cette différence établit entre les uns et les autres une ligne de démarcation on ne peut plus tranchée, et que, si la raison a fait justice d'une grande partie des premiers, l'esprit de recherches et d'observation doit s'étudier à multiplier et apprécier les seconds.

Il en est du magnétisme, Messieurs, comme de beaucoup d'autres opérations de la nature, c'est-à-dire, qu'il est nécessaire que certaines conditions soient réunies pour produire tels et tels effets; c'est une vérité incontestable, et qui, s'il était besoin de preuves pour la constater, se trouverait confirmée par ce qui arrive dans divers phénomènes physiques. Ainsi sans sécheresse dans l'atmosphère, vous ne pourrez développer que faiblement l'électricité; sans la chaleur, vous n'obtiendrez jamais la combinaison du plomb et de l'étain, qui est la soudure commune des plombiers; sans la lumière du soleil, vous ne verrez pas s'enflammer spontanément le mélange de parties égales en volume de chlore et d'hydrogène, etc., etc. Que ces conditions soient extérieures ou physiques, comme celles que nous venons de vous citer; qu'elles soient intimes, ou morales, comme celles que les magnétiseurs prétendent être indispensables au développement des phénomènes magnétiques, il suffit qu'elles existent et qu'elles soient exigées par eux, pour que la commission ait dû se faire une obligation de chercher à les réunir, et un devoir de savoir s'y soumettre.

Pourtant nous n'avons dû ni voulu nous dépouiller de cette inquiète curiosité qui nous portait en même temps à varier nos expériences et à mettre en défaut, si nous le pouvions, les pratiques et les promesses des magnétiseurs. Sous ce double rapport, nous avons cru devoir nous affranchir de l'obligation qu'ils imposent d'avoir une foi robuste, de n'être mus que par l'amour du bien. Nous avons cherché tout simplement à être des observateurs curieux, méfiants et exacts.

Nous n'avons pas dû non plus chercher à expliquer ces conditions: c'eût été une question de pure controverse, et pour la solution de laquelle nous n'aurions pas été plus avancés que lorsqu'il s'agit d'expliquer les conditions en vertu desquelles s'exécutent les phénomènes physiologiques, en vertu desquelles aussi, et comment a lieu l'action des médicaments; ce sont des questions du même genre, et sur lesquelles la science n'a point encore prononcé.

Dans toutes les expériences que nous avons faites, nous avons toujours observe le silence le plus rigoureux, parce que nous avons pensé que dans le développement de phénomènes aussi délicats, l'attention du magnétiseur et du magnétisé ne devait être distraite par rien d'étranger. Nous ne voulions pas, d'ailleurs, mériter le reproche d'avoir nui par des conversations ou par des distractions au succès de l'expérience; et nous avons toujours eu soin que l'expression de nos physionomies n'inspirât ni

gene au magnétiseur, ni doute au magnétisé; notre position, nous aimons à le répéter, a été constamment celle d'observateurs curieux et impartiaux. Ces diverses conditions, dont plusieurs avaient été recommandées dans les ouvrages du respectable M. Deleuze, ayant été bien établies, voici ce que nous avons vu :

La personne qui devait être magnétisée a été placée assise, soit sur un fauteuil commode, soit sur un canapé, quelquefois même sur une chaise.

Le magnétiseur, assis sur un siège un peu plus élevé, en face et à un pied de distance d'elle, paraît se recueillir quelques moments, pendant lesquels il prend ses pouces entre les deux doigts, de manière à ce que l'intérieur de ses pouces touche l'intérieur des siens. Il fixe les yeux sur elle, et reste dans cette position jusqu'à ce qu'il sente qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les siens. Alors il retire ses mains en les tournant dehors, les pose sur les épaules où il les laisse environ une minute, et les ramène lentement par une sorte de friction très-légère le long des bras jusques à l'extrémité des doigts; il recommence 5 ou 6 fois ce mouvement, que les magnétiseurs appellent passe; puis il place ses mains au-dessus de la tête, les y tient un moment, les descend en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces, jusques à l'épigastre où il s'arrête encore, en appuyant ses doigts sur cette partie; et il descend lentement le long du corps jusques aux pieds. Ces passes se répètent la plus

grande partie de la séance; et lorsqu'il veut la terminer, il les prolonge au-delà de l'extrémité des mains et des pieds en secouant ses doigts à chaque fois. Enfin, il lait devant le visage et la poitrine des passes transversales à la distance de trois à 4 pouces en présentant les deux mains rapprochées, et en les écartant brusquement.

D'autres fois, il rapproche les doigts de chaque main, et les présente à 3 ou 4 pouces de distance de la tête ou de l'estomac, en les laissant dans cette position pendant une ou deux minutes; puis les éloignant et les rapprochant alternativement de ces parties, avec plus ou moins de promptitude, il simule le mouvement tout naturel qu'on exécute, lorsqu'on veut se débarrasser d'un liquide qui aurait humecté l'extrémité des doigts. Ces divers modes ont été suivis dans toutes nos expériences, sans nous attacher à l'un plutôt qu'à l'autre, souvent n'en employant qu'un, quelquefois nous servant de deux, et nous n'avons jamais été dirigés dans le choix que nous en avons fait par l'idée qu'un mode produirait un effet plus prompt et plus marqué que l'autre.

La commission ne suivra pas dans l'énumération des faits qu'elle a observés, l'ordre des temps dans lequel elle les a recueillis; il lui a paru beaucoup plus convenable et surtout beaucoup plus rationnel de vous les présenter classés selon le degré, plus ou moins prononcé, de l'action magnétique qu'elle a reconnu dans chacun d'eux.

Ainsi nous avons établi les quatre divisions suivantes :

1° Les effets du magnétisme sont nuls chez les personnes bien portantes, et chez quelques malades.

2° Ils sont peu marqués chez d'autres.

3° Ils sont souvent le produit de l'ennui, de la monotonie, de l'imagination.

4° Enfin on les a vus se développer indépendamment de ces dernières causes, très-probablement par l'effet du magnétisme seul.

1° Effets nuls. Le rapporteur de la commission s'est soumis à plusieurs reprises à des expériences magnétiques. Une fois, entre autres, jouissant alors d'une santé parfaite, il a eu la constance de se tenir pendant 3/4 d'heures assis, dans la même position, les yeux fermés, dans une immobilité complète, et il déclare n'avoir ressenti dans cette épreuve aucune espèce d'effets, bien que l'ennui de la position, et le silence absolu qu'il avait recommandé d'observer, eussent été très-capables de produire le sommeil. M. de Mussy a subi la même épreuve avec le même résultat. Dans une autre circonstance où le rapporteur était tourmenté par des douleurs rhumatismales très-violentes, et très-opiniâtres, il s'est laissé magnétiser à plusieurs reprises, et jamais il n'a obtenu de ce moyen le plus

léger soulagement, quoique bien certainement l'acuité de ses souffrances lui fit désirer vivement de les voir, sinon disparaître, au moins-s'a-doucir.

Le 11 novembre 1826, notre respectable collègue, M. Bourdois, éprouvait depuis deux mois un malaise qui exigeait de sa part une attention particulière pour sa manière habituelle de vivre. Ce malaise, nous disait-il, n'était pas son état normal, il en connaissait la cause, et pouvait en fixer le point de départ. Dans ces conditions, qui, d'après l'assertion de M. Dupotet, étaient favorables au développement des phénomènes magnétiques, M. Bourdois fut magnétisé par ce même M. Dupotet, en présence de MM. Itard, Mare, Double, Gueneau, et le rapporteur. L'expérience commence à 3 heures 33 minutes; le pouls alors battait-84 fois, nombre qui, au rapport de M. Double et de M. Bourdois, est celui de l'état normal. A 3 heures 41 minutes on cessa l'expérience, et M. Bourdois n'a absolument rien éprouvé. Nous avons seulement noté que le pouls était descendu à 72 pulsations, c'est-à-dire 12 de moins qu'avant l'expérience.

Dans la même séance, notre collègue, M. Itard, atteint depuis huit ans d'un rhumatisme chronique, dont le siège était alors dans l'estomac, et souffrant dans ce même moment d'une crise habituelle attachée à sa maladie (ce sont ses expressions), se fait magnétiser par M. Dupotet; à 3 heures 50 minutes, son pouls bat 60 fois, à 3 heures 57 minutes, il ferme les yeux, à 4 heures 3 minutes, on cesse de le magnétiser, il nous dit que

pendant le temps qu'il a eu les yeux ouverts, il a cru sentir l'impression du trajet des doigts se porter sur ses organes, comme s'ils avaient été frappés d'une bouffée d'air chaud; mais qu'après les avoir fermés, et l'expérience, continuant, il n'avait plus éprouvé la même sensation; il ajoute qu'au bout de 5 minutes, il a senti un mal de tête qui occupait tout le front, et le fond des orbites, avec un sentiment de sécheresse à la langue, bien que la langue observée par nous fût très-humide; enfin, il dit que la douleur qu'il éprouvait avant l'expérience et qu'il avait annoncé être dépendante de l'affection dont il se plaignait, avait disparu, mais qu'elle était en général très-mobile. Nous avons noté que le pouls était monté à 74 pulsations, c'est-à-dire 14 de plus qu'avant l'expérience.

Nous aurions pu très-certainement vous rapporter d'autres observations dans lesquelles le magnétisme n'a eu aucune espèce d'action; mais outre l'inconvénient de citer des faits sans aucun résultat, nous avons pensé qu'il vous suffirait d'avoir connaissance de ce que trois membres de la commission avaient expérimenté sur eux-mêmes, pour avoir une certitude plus complète de la vérité de nos recherches.

2° Effets peu marqués. Il ne vous aura pas échappé, Messieurs, que le dernier fait de la série précédente présentait un commencement d'action du magnétisme, nous l'avons placé à la fin de cette section pour servir de chaînon à ceux qui vont suivre.

M. Magnien, docteur en médecine, âgé de 54 ans, demeurant rue St.-Denis, n° ...marchant très-difficilement par suite d'une chute faite il y a plusieurs années sur le genou gauche, et très-probablement aussi par suite du développement d'un anévrisme du cœur auquel il a succombé au mois de septembre dernier, a été magnétisé par le rapporteur le 48, 49, 20, 24, 22 et 23 août 1826. Le nombre des pulsations a été moindre à la fin des 5 séances qu'au commencement ; ainsi il a baissé de 96 à 90, de 98 à 88, de 77 à 71, de 82 à 79, de 80 à 78, et dans la 6 ce nombre a été le même au commencement qu'à la fin, c'est-à-dire 83. Les inspirations ont été égales, à une seule exception où elles ont été à 20 au commencement, et à 20 à la fin. M. Magnien a constamment éprouvé une sensation de fraîcheur, dans toutes les parties vers lesquelles les doigts du magnétiseur ont été dirigés et maintenus longtemps dans la même direction. Ce phénomène ne s'est pas démenti une seule fois.

Notre collègue, M. Roux, qui se plaignait d'une affection chronique de l'estomac, a été magnétisé six fois par M. Foissae, les 27, 29 septembre, 1, 3, 5 et 7 octobre 1827; il éprouva d'abord une diminution sensible dans le nombre des inspirations et des battements du poulx, ensuite un peu de chaleur à l'estomac, une grande fraîcheur au visage, la sensation d'une vaporisation d'éther même quand on n'exécutait point de passes devant lui, et enfin une disposition marquée au sommeil.

Anne Bourdin, âgée de 25 ans, demeurant rue du Paon, n° 15, a été magnétisée les 17, 20 et 21 juillet 4826, à l'Hôtel-Dieu, par M. Foissac, en présence du rapporteur. Cette femme disait se plaindre de céphalalgie, et d'une névralgie qui avait son siège dans l'œil gauche. Pendant les 3 séances magnétiques, nous avons vu les inspirations s'élever de 16 à 59, de 44 à 20, elles pulsations de 69 à 79, de 60 à 68, de 76 a 95. La tête s'est appesantie pendant ces 3 épreuves, cette femme s'est endormie quelques minutes, il ne «opéra aucun changement dans la névralgie de l'œil, il y a eu de l'amélioration dans la céphalalgie.

Therese Tierlin a été magnétisée les 22, 23, 24, 29 et 30 juillet 4826. Elle était entrée à l'Hôtel-Dieu, se plaignant de douleurs dans le ventre et dans la région lombaire. Pendant les 5 séances magnétiques, nous avons vu les inspirations s'élever de 15 a 17, de 18 à 19, de 20 à 25, et s'abaisser de 27 à 24, et les pulsations s'éleverde 448 à 125, de 100 à 120, de 100 à 113, de 95 à 98, de 117 à 120. Nous avons remarqué que cette femme semblait avoir peur des mouvements des doigts et des mains du magnétiseur, qu'elle les fuyait, en retirant sa tête en arrière, qu'elle les suivait pour ne pas les perdre de vue, comme si elle eût à en redouter un mal quelconque; elle a été visiblement tourmentée pendant les 5 séances.

Nous avons observé chez elle de fréquents et longs soupirs, quelquefois entrecoupés, le clignotement et l'abaissement des paupières, le frottement

des yeux, la déglutition assez fréquente de la salive, mouvement qui chez d'autres magnétisés a constamment précédé le sommeil, et enfin la disparition de la douleur de la région lombaire.

La commission, en rapprochant ces différents faits, n'a voulu fixer votre attention que sûr la série des phénomènes physiologiques qui se sont développés dans les 2 derniers. Elle ne peut attacher aucune importance à cette amélioration partielle survenue dans les symptômes des très-insignifiantes maladies de ces deux femmes. Si ces maladies existaient, le temps et le repos ont pu en triompher. Si elles n'existaient pas, comme il arrive trop souvent, la feinte a dû disparaître sans le magnétisme, comme avec le magnétisme. Ainsi, Messieurs, nous ne vous les avons présentés que comme les premiers éléments, pour ainsi dire, de l'action magnétique, que vous verrez se prononcer davantage, à mesure que nous parcourrons les autres divisions que nous avons établies.

3° Les effets observés sont souvent produits par l'ennui, la monotonie et l'imagination. La commission a eu plusieurs occasions de remarquer que la monotonie des gestes, que le silence religieux observé dans les expériences, quel'ennui occasionné par une position constamment la même, ont produit le sommeil chez plusieurs individus, qui cependant n'étaient pas

.soumis a l'influence magnétique, mate qui se retrouvaient dans les memes circonstances physiques et morales dans lesquelles précédemment on les avait endormis; dans ces cas il nous a été impossible de ne pas reconnaître la puissance de l'imagination, puissance en vertu de laquelle ces individus croyant être magnétisés, éprouvaient les mêmes effets que s'ils l'avaient été. Mous citerons particulièrement les observations suivantes.

M^{lle}. Lemaitre, âgée de 35 ans, était affectée depuis trois ans d'une amaurose, quand elle entra à l'Hôtel-Dieu. Elle a été magnétisée les 7,13,14,15,16,17,18,19, 20,21 et 22 juillet 1826. Nous ne répéterons pas ici les différents phénomènes qui ont marqué le commencement de l'action magnétique, et que nous avons détaillés dans la section précédente, tels que le clignotement, l'abaissement des paupières, le frottement des yeux comme pour se débarrasser d'une sensation incommode, l'inclination brusque de la tête et la déglutition de la salive. Ce sont, comme nous vous l'avons dit, des signes que nous avons observés constamment et sur lesquels nous ne reviendrons plus. Nous dirons seulement que nous avons remarqué un commencement de somnolence à la fin de la 3^e séance, que cette somnolence a été en croissant jusques à la 11^e, qu'à dater de la 4^e des mouvements convulsifs des muscles du cou et de la face, des mains, de l'épaule, se sont manifestés, et qu'à la fin de chaque séance, nous avons

trouvé plus d'accélération dans le pouls qu'au commencement; mais ce qui doit le plus fixer votre attention, c'est qu'après avoir été magnétisée dix fois, et avoir paru les huit dernières successivement de plus en plus sensible à l'action du magnétisme, M. Dupotet, son magnétiseur, s'assit d'après l'invitation du rapporteur à la onzième séance, le 20 juillet, derrière elle, sans faire aucun geste, sans avoir aucune intention de la magnétiser, et qu'elle éprouva une somnolence plus marquée que les jours précédents, mais moins d'agitation et de mouvements convulsifs. Du reste il ne s'est manifesté aucune amélioration dans l'état de sa vue depuis le commencement des expériences, et elle est sortie de l'Hôtel-Dieu, comme elle y était entrée.

Louise Ganot, domestique, demeurant rue du Battoir, n° 19, entrée à l'Hôtel-Dieu, le 18 juillet 1826, salle St.-Roch, n°17, pour y être traitée d'une leucorrhée, a été magnétisée par M. Dupotet, les 21,22,23, 24, 25,26, 27et 28 juillet 1826; elle était, nous a-t-elle dit, sujette à des attaques de nerfs, et en effet, des mouvements convulsifs de la nature de ceux qui caractérisent l'hystérie se sont constamment développés chez elle pendant toutes les séances magnétiques; ainsi les cris plaintifs, la roideur et la torsion des membres supérieurs, la direction de la main vers l'épigastre, le renversement de tout le corps en arrière, de manière à former un arc dont la concavité était dans le dos, quelques minutes de sommeil qui terminaient

cette scène, tout dénotait chez cette femme des attaques d'hystérie que l'on aurait pu croire être occasionnées par l'influence magnétique. Nous avons voulu savoir jusqu'à quel point l'imagination pouvait agir sur elle; et à la 6^e séance, le 26 juillet, M. Dupotet qui, jusqu'alors, l'avait magnétisée, se plaça en face d'elle et à deux pieds de distance, sans avoir de contact avec elle, sans exercer aucune manœuvre; mais ayant la vive intention de produire sur elle quelques phénomènes magnétiques, l'agitation, les mouvements convulsifs, des soupirs longs et entrecoupés, la roideur des bras ne tardèrent pas à se manifester comme dans les séances précédentes. Le lendemain 27, nous plaçons M. Dupotet derrière elle, et elle est assise dans le grand fauteuil à joues dont elle s'est servie dans les expériences précédentes. Le magnétiseur se borne à diriger l'extrémité de ses doigts en face de la partie moyenne de son dos, et par conséquent le derrière du fauteuil est interposé entre la magnétisée et le magnétiseur.

Bientôt les mouvements convulsifs des jours précédents se déclarent plus violemment, et souvent elle tourne la tête en arrière. Elle nous dit à son réveil qu'elle a exécuté ce mouvement parce qu'il lui semblait qu'elle était tourmentée par quelque chose qui agissait derrière elle. Enfin, après avoir observé, les 26 et 27 juillet, le développement des phénomènes magnétiques, bien que dans un cas il n'y eût pas eu de manœuvres, mais seulement l'intention, et que dans l'autre, ces manœuvres très-simples (la

direction des doigts), aient eu lieu par derrière et à l'insu de ladite dame Ganot, nous avons voulu expérimenter si les mêmes phénomènes se reproduiraient en l'absence du magnétiseur. C'est ce qui est arrivé le 28 juillet. M Ganot a été mise dans toutes les circonstances semblables à celles des autres épreuves; meme heure de la journée, (5 heures et demie du matin), meme local, même silence, meme fauteuil, memes assistants, memes préparatifs, tout, en un root, était comme les six jours précédents; il ne manquait que le magnétiseur, qui était resté chez lui; les mêmes mouvements convulsifs se sont déclarés peut-etre avec un peu moins de promptitude et de violence, mais toujours avec le même caractère.

Un homme agé de 27 ans, sujet depuis 15 à des attaques d'épilepsie, a été magnétisé 15 fois à l'Hôtel-Dieu, depuis le 27 juin jusqu'au 47 juillet 1820, par le rapporteur de la commission. Le sommeil a commencé à paraître a la 4^e séance, le 1 juillet; il a été plus fort à la 5^o, le 2 du meme mois. Dans les suivantes il a été assez léger et on l'interrompait facilement, soit par du bruit, soit par des questions; le rapporteur eut la précaution, dans les 13^o et 14^o, de se placer derrière le fauteuil dans lequel il était assis, et là, défaire les passes; à la 15 séance qui eut lieu le 17 juillet, il continua a le placer, comme il l'avait fait pour la dame Ganot, dans les mêmes circonstances, où il le mettait depuis le commencement des expériences; il se plaça de meme derrière son fauteuil, et les memes

phénomènes de somnolence se manifestèrent, bien qu'il ne l'ait point magnétisé; nous avons dû nécessairement conclure de cette série d'expériences que ces deux femmes et que cet épileptique ont éprouvé les mêmes effets lorsqu'ils étaient magnétisés, et lorsqu'ils croyaient l'être; que par conséquent, l'imagination a suffi pour produire chez eux des phénomènes qu'avec peu d'attention ou qu'avec de la préoccupation d'esprit on aurait pu attribuer au magnétisme.

Mais nous nous empressons de déclarer qu'il est plusieurs autres cas, et aussi rigoureusement observés, dans lesquels il nous eût été difficile de ne pas admettre le magnétisme comme cause de ces phénomènes. Nous les plaçons dans notre 4^e classe.

Un enfant de 28 mois, atteint comme son père, dont il sera parlé plus tard, d'attaques d'épilepsie, fut magnétisé chez M. Bourdois, par M. Foissac, le 6 octobre 1827. Presqu'immédiatement après le commencement des passes, l'enfant se frotta les yeux, fléchit la tête de côté, l'appuya sur un des coussins du canapé sur lequel on l'avait assis, bâilla, s'agita, se gratta la tête et les oreilles, parut combattre le sommeil qui semblait vouloir l'en* vahir, et bientôt se releva, permettez-nous l'expression, en grognant; le besoin d'uriner le prit, et après qu'il l'eut satisfait, il parut très-éveillé : il fut encore magnétisé; mais comme il ne paraissait pas, cette fois, voisin du sommeil, on cessa l'expérience.

Nous rapprochons de ce fait celui d'un sourd-muet âgé de 48 ans, sujet depuis longtemps a des accès d'épilepsie très-fréquents, sur lequel M. Itard voulut essayer l'action du magnétisme ; ce jeune homme a été magnétisé 15 fois par M. Foissac. Nous ne dirons pas ici que les accès épileptiques furent suspendus pendant les séances, et qu'ils ne revinrent qu'au bout de huit mois, retard sans exemple dans l'histoire de sa maladie; mais nous dirons que les phénomènes appréciables que ce jeune homme éprouva pendant les expériences, furent la pesanteur des paupières, un engourdissement général, le besoin de dormir, et quelquefois même des vertiges.

Une action encore plus prononcée a été observée sur un membre de la commission, M. Itard, qui, le 11 novembre 1820, s'était soumis, comme nous l'avons dit, à des expériences, et qui n'en avait ressenti aucun effet. Magnétisé par M. Dupotet, le 27 octobre 1827, il a éprouvé de l'appesantissement sans sommeil, un agacement prononcé des nerfs de la face, des mouvements convulsifs dans les ailes du nez, dans les muscles de la face et des mâchoires, un afflux dans la bouche d'une salive d'un goût métallique, sensation analogue a celle qu'il avait éprouvée par le galvanisme. Les deux premières séances ont provoqué une céphalalgie qui a duré plusieurs heures, et en même temps les douleurs habituelles ont beaucoup diminué. Un an après, M. Itard, qui avait des douleurs dans la

tête, fut magnétisé 18 fois par M. Foissac; le magnétisme a provoqué presque constamment un afflux de salive, et deux fois avec une saveur métallique; on observait peu de mouvements et de contractions musculaires, si ce n'est quelques soubresauts dans les tendons des muscles des avant-bras et des jambes. M. Itard, nous a dit que sa céphalalgie avait cessé chaque fois après une séance de 12 à 15 minutes, qu'elle n'existait plus à la 9^e, lorsqu'elle fut rappelée par une interruption de trois jours dans le traitement magnétique, et dissipée de nouveau par ce moyen; il a éprouvé pendant l'expérience la sensation d'un bien-être général, une disposition à un sommeil agréable, de la somnolence accompagnée de rêvasseries vagues et agréables; sa maladie subit, comme précédemment, une amélioration notable qui ne fut pas de longue durée après la cessation du magnétisme.

Ces trois observations ont paru à votre commission tout-à-fait dignes de remarque ; les deux individus qui font le sujet des deux premières, l'un cet enfant de 28 mois, l'autre, le sourd-muet, ignorent ce qu'on leur fait : l'un d'eux même n'est pas en état de le savoir, et l'autre n'a jamais eu la moindre idée de ce qui concerne le magnétisme; tous deux sont cependant sensibles à son action, et bien certainement on ne peut attribuer chez l'un ni chez l'autre cette sensibilité à l'imagination ; elle lui est bien moins attribuable encore dans l'observation que nous avons rapportée de M. Itard.

Ce n'est point sur des hommes de notre âge, et comme nous, toujours en garde contre les erreurs de notre esprit et de nos sens, que l'imagination, telle que nous l'envisageons ici, a de la prise : elle est, à cette époque de la vie, éclairée par la raison, et dégagée de ces prestiges qui séduisent si facilement la jeunesse; c'est à cet âge qu'elle se tient en éveil, et que la défiance, plutôt que la confiance, préside aux diverses opérations de notre esprit. Ces circonstances se sont heureusement rencontrées chez notre collègue; et l'académie le connaît trop bien pour ne pas admettre que ce qu'il dit avoir éprouvé, il l'a réellement éprouvé. Sa véracité a été la même, et le 11 novembre 1820, lorsqu'il a déclaré n'avoir rien ressenti, et le 27 octobre 1827, quand il affirme devant nous avoir été sensible à l'action du magnétisme.

La somnolence observée dans les trois faits que nous venons de rapporter, nous a paru être le passage de l'état de veille à celui que l'on appelle le sommeil magnétique, ou somnambulisme, mots que la commission a trouvés impropres, pouvant donner de fausses idées; mais que dans l'impossibilité de les changer, elle a été forcée d'adopter.

Quand l'individu, soumis à l'action du magnétisme, est en somnambulisme, les magnétiseurs nous assurent qu'il n'entend ordinairement que les personnes que l'on a mises en rapport avec lui, soit celle qui le magnétise, soit celles que le magnétiseur aurait mises en

communication avec lui par le moyen de la jonction des mains ou d'un contact immédiat quelconque. Selon eux, les organes extérieurs de ses sens sont tous ou presque tous assoupis, et cependant, il éprouve des sensations. Ils ajoutent que Ton dirait qu'il se réveille en lui un sens intérieur, une sorte d'instinct qui l'éclairé, tantôt sur sa conservation, tantôt sur celle des personnes avec lesquelles il est 'en rapport. Pendant lotit le temps que dure ce singulier état, il est, disent-ils, soumis à l'influence de celui qui le magnétise, et parait lui obéir avec une docilité sans réserve, sans même que sa volonté fortement prononcée à l'intérieur, soit manifestée ni par un geste, ni par une parole. (*)

(*) Les magnétisés, dit l'illustre et infortuné Bailly, à la page 7 de son rélèbre rapport fait en 1784, a l'Académie royale des sciences, ont beau être plongés dans an assoupissement apparent la voix du magnétiseur, son regard, un signe les en retire. On no peut s'empêcher de reconnaître a ces effets constants une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire.

Ce singulier phénomène, Messieurs, a paru à votre commission un objet d'autant plus digne de son attention et de ses recherches que, bien que Bailly eût paru l'entrevoir, il n'était cependant pas connu lorsque le magnétisme fut soumis à l'examen des commissaires, qui jugèrent le magnétisme en 1784, et qu'en outre, c'était pour l'étudier que Monsieur

Foissac avait, pour ainsi dire, exhumé la question du magnétisme. Ce fut en effet en 1784, après la publication du rapport des commissaires, qu'il fut observé pour la 1^{re} fois a Buzancy, près Soissons, par un des plus zélés sectateurs et promoteurs du magnétisme animal, M. de Puysegur.

Dans un sujet qui pouvait être si facilement exploité par le charlatanisme, et qui nous paraissait si éloigné de tout ce que l'on connaissait jusqu'alors, vos commissaires ont du être très-sévères sur le genre de preuves admises pour constater ce phénomène; et en même temps ils ont dû se tenir continuellement en garde contre l'illusion et la fourberie dont ils devaient craindre d'être les dupes.

La commission réclame votre attention pour les observations suivantes, dans la disposition desquelles elle a eu pour but, que le développement de ce singulier état, et que la manifestation des phénomènes qui le caractérisent, vous offrissent toujours Une progression croissante, de telle sorte qu'ils fussent toujours de plus en plus évidents. M^e Louise Delaplane, âgée de 16 ans, demeurant rue Tirechape, n° 9, avait une suppression menstruelle, accompagnée de douleurs, de tension et de gonflement dans le bas ventre, lorsqu'elle entra a l'Hôtel-Dieu, le 13 juin 1826. Des sangues appliquées à la vulve, des bains, et en général un traitement approprié ne produisant aucun soulagement, elle fut magnétisée par M. Foissac, les 22,23, 24, 25, 26,27 et 28 juin 1826; Elle s'endormit dans la 1^{re} séance, au

bout de huit minutes. On lui parle, elle ne répond pas; on jette près d'elle un paravent de fer blanc, elle reste dans une complète immobilité; on brise avec force un flacon de verre, elle se réveille en sursaut. A la 2^e séance elle répond par des signes de tête affirmatifs et négatifs aux questions qu'on lui adresse ; dans la 3 elle donne à entendre que dans deux jours elle parlera et indiquera la nature et le siège de sa maladie. On la pince très-fortement au point de faire naître une échimose, elle ne donne aucun signe de sensibilité. On lui débouche sous le nez un flacon plein d'ammoniaque. Elle est insensible à une inspiration; à la 2^e, elle porte la main à son nez. A son réveil elle se plaint de la douleur que lui causent la partie pincée et échimosée, de même que l'inspiration du flacon d'ammoniaque, et elle relève brusquement sa tête. Les parents de cette fille résolurent de la faire sortir de l'Hotel-Dieu, le 30 du même mois, parce qu'ils avaient appris qu'on la magnétisait. Elle y fut cependant magnétisée encore 4 fois ; dans toutes ces épreuves, elle ne parla jamais, et répondit seulement par des signes aux diverses questions qu'on lui adressa. Nous ajouterons qu'insensible aux chatouillements d'une plume introduite dans les narines, promenée sur ses lèvres, et sur les ailes du nez, au bruit d'une planche jetée brusquement sur une table, elle se réveille au bruit d'un bassin de cuivre, lancé sur le carreau, et au bruit d'un sac d'écus qu'un autre jour l'on vide de haut dans ce même bassin. Une autre fois, le 9 décembre 1826, M. Dupotet magnétise devant la commission le nommé Baptiste Chamet,

charretier à Charonne, qu'il avait magnétisé pour la dernière fois il y avait 2 ou 3 ans ; au bout de huit minutes, interpellé à diverses reprises pour savoir de lui s'il dort, il fait brusquement un signe de tête affirmatif; plusieurs questions restent sans réponse. Comme il paraît souffrir, on lui demande ce qui lui fait mal, il indique avec la main la poitrine : on lui demande encore quelle est celle partie, alors il répond : c'est le foie, et il indique toujours la poitrine; M. Guersent le pince très-fortement au poignet gauche, et il ne témoigne aucune douleur : on lui ouvre la paupière qui cède très-difficilement à cette tentative, et on voit le globe de l'œil tourné, comme convulsivement, vers le haut de l'orbite, et la pupille notablement contractée.

La commission a vu dans les deux observations qu'elle vient de rapprocher, la première ébauche du somnambulisme, de cette faculté, au moyen de laquelle les magnétiseurs disent que dans le sommeil des organes extérieurs des sens, il se développe chez les magnétisés un sens intérieur et une espèce d'instinct capable de se manifester par des actes extérieurs raisonnés. Dans chacun des cas rapportés ci-dessus, la commission a vu en effet soit des réponses par signes ou par phrases à des questions faites, soit des promesses, à la vérité toujours déçues, d'événements qui n'arrivent pas, mais pourtant les premières traces de l'expression d'un commencement d'intelligence. Les trois observations suivantes vous, prouveront avec

quelle défiance on doit accueillir les promesses de certains prétendus somnambules.

Mlle Joséphine Martineau, âgée de 10 ans, demeurant rue S. Nicolas, n° 37, était affectée depuis trois mois d'une gastrite chronique lorsqu'elle entra à l'Hôtel-Dieu, le 5 août 1826. Elle fut magnétisée par M. Dupotet, en présence du rapporteur, quinze jours de suite depuis le 7 jusqu'au 21 du même mois, deux fois entre 4 et 5 heures du soir, et 15 fois, de 6 à 7 heures dû matin. Elle a commencé à s'endormir dans la 2^e séance, et dans la 4, à répondre aux questions qu'on lui adressait. Nous ne vous répéterons pas qu'à la fin de chaque séance, le pouls a été plus fréquent qu'au commencement, qu'elle n'a conservé aucun souvenir de ce qui s'est passé dans le sommeil. Ce sont de ces phénomènes communs qui ont précédemment été bien constatés chez d'autres magnétisés. Il s'agit ici du somnambulisme, et c'est ce phénomène que nous avons cherché à observer sur M^e Martineau. Dans son sommeil, elle dit qu'elle ne voit pas les assistants; mais qu'elle les entend, et personne ne parle. Sur l'Interpellation faite à cet égard elle répond qu'elle les entend quand on fait du bruit; elle dit qu'elle ne guérira que quand on l'aura purgée. Elle désigne pour ce purgatif trois onces de manne, et des pilules anglaises prises deux heures après la manne. Le lendemain et le surlendemain, le rapporteur ne donne pas de manne, il administre 4 pilules de mie de pain, en deux jours : elle a

quatre garde-robes pendant ces deux jours. Elle dit qu'elle se réveillera tantôt après 5 ou 10 minutes de sommeil, et elle ne se réveille qu'après 17 et 16. Elle annonce que tel jour elle nous donnera des détails sur la nature de son mal. Ce jour arrive, et elle ne nous dit rien. Enfin, chaque fois elle a été en défaut.

M. de Geslin, demeurant rue de Grenelle S.-Honoré, n°37, écrivit à la commission le 8 juillet 1826, qu'il avait à sa disposition une somnambule, M. Couturier, âgée de 30 ans, ouvrière en dentelles, demeurant dans la même maison que lui, qui, entr'autres facultés, possédait celle de lire dans la pensée de son magnétiseur, et d'exécuter les ordres qu'il lui transmettrait mentalement. La proposition de M. de Geslin était trop importante pour ne pas être acceptée avec empressement. M. Gueneau et le rapporteur se rendirent à son invitation. M. de Geslin leur renouvela les assurances qu'il leur avait données dans sa lettre sur les facultés surprenantes de sa somnambule; et après l'avoir endormie par les procédés que nous vous avons indiqués, il les invite à lui faire connaître à lui ce qu'ils désiraient qu'il demandât mentalement à sa somnambule.

L'un de nous, le rapporteur, se plaça sur un bureau pour écrire avec la plus grande exactitude tout ce qu'il passerait; et l'autre, M. Gueneau, se chargea d'écrire sur des morceaux de papier, qu'il communiquait à son

collègue, les ordres que tous deux voulaient qui fussent transmis à la magnétisée.

M. Gueneau écrivit sur un premier morceau de papier les mots suivants: Allez vous asseoir sur un tabouret qui est en face du piano. M. de Geslin se pénétrant de cette volonté dit à la somnambule d'exécuter ce qu'il lui demande mentalement. Elle se lève de sa place, et se mettant devant la pendule, il est, dit-elle, 9 heures 20 minutes. M. de Geslin lui annonce que ce n'est point la ce qu'il lui a demandé; alors elle va dans la chambre voisine, on lui fait savoir qu'elle se trompe encore; elle reprend sa place. On veut qu'elle se gratte le front, elle étend la main droite et n'exécute pas le mouvement commandé. On désire qu'elle s'assie au piano, elle va à une croisée éloignée de six pieds du piano. Le magnétiseur se plaint qu'elle ne fasse pas ce qu'il lui impose par sa pensée, elle se lève, et change de chaise. Nous demandons que, quand M. de Geslin lèvera la main, la somnambule lève la sienne, et qu'elle la tienne suspendue jusqu'à ce que celle du magnétiseur retombe. Elle lève la main, qui reste immobile et qui ne retombe que 5 minutes après celle de M. de Geslin. On lui présente le derrière d'une montre, elle dit qu'il est 0 heures 35 minutes, et l'aiguille marque 7 heures. Elle dit qu'il y a trois aiguilles, et il n'y en a que 2 ; on substitue une montre à trois aiguilles, et elle dit qu'il y en a deux, qu'il est 0 heures 40 minutes, et la montre marque 9 heures 25 minutes. Elle se met en

rapport avec M. Gueneau, et lui dit, au sujet de sa santé, des choses tout-à-fait erronées, et en contradiction évidente avec ce que notre collègue avait écrit a ce sujet avant de se prêter à l'expérience. En résumé, cette dame Couturier n'a tenu aucune des promesses qui nous avaient été faites, et nous avons été autorisés à croire que M. de Geslin n'avait pas pris toutes les précautions convenables pour ne pas être induit en erreur, et que telle était la cause de sa croyance aux facultés extraordinaires qu'il lui attribuait, facultés que nous n'avons nullement reconnues.

M. Chapelain, docteur eu médecine demeurant cour Batave, n° 3, informa la commission le 14 mars 1828, qu'une femme de 21 ans, demeurant dans sa maison, et qui lui avait été adressée par notre collègue, M. Caille, avait annoncé étant endormie par suite d'expériences magnétiques, que le lendemain, 15, à 11 heures du soir, elle rendrait un ténia de la longueur du bras. La commission avait un trop grand désir de voirie résultât de celte annonce pour négliger l'occasion qui lui était offerte. Messieurs Itard, Thillaye et le rapporteur auxquels se joignirent deux membres de l'Académie, MM. Caille et Virey, ainsi que le docteur Dance, actuellement médecin de l'hôpital Cochin, se rendirent le lendemain 15, à 10 heures 55 minutes du soir, au domicile de cette femme. Elle fut à l'instant magnétisée par M. Chapelain et endormie à 11. Elle annonce alors qu'elle voit dans son intérieur quatre morceaux de vers dont le 1 est

enveloppé dans une peau ; que, pour les rendre, il faudrait qu'elle prit de l'émétique et de la poudre aux vers. On lui objecte qu'elle avait dit qu'elle rendrait ce 1^{er} morceau à 41 heures, cette objection la contraire, elle se lève brusquement : le rapporteur la saisit, s'assure qu'elle ne cache rien sous ses jupons et l'asseoie, ses jupons levés, sur une chaise percée qu'il avait bien visitée auparavant. Au bout de 10 minutes, elle dit éprouver du chatouillement à l'anus; elle se lève encore brusquement, et on profite de ce mouvement pour s'assurer que rien ne sort de l'anus. A 11 heures 42 minutes, elle est réveillée, fait des efforts pour aller à la garde-robe et ne rend rien. M. Chapelain la magnétisa de nouveau, l'endormit et lui donna à 2 heures 72 minutes du matin, l'émétique qui procura des vomissements, sans morceaux de vers. Le 16, à 10 heures du matin, elle rendit par l'anus des matières fécales moulées dans lesquelles il n'y avait aucune apparence de vers. Voilà donc trois faits bien constatés, et nous pourrions en citer d'autres, dans lesquels il y a eu bien évidemment erreur ou tentative de supercherie de la part des somnambules, soit dans ce qu'ils disaient entendre, soit dans ce qu'ils promettaient défaire, soit dans ce qu'ils annonçaient devoir arriver.

Dans cette position, nous désirions ardemment éclaircir la question, et nous pensâmes qu'il était essentiel autant dans l'intérêt des recherches auxquelles nous nous livrions, que pour nous soustraire aux déceptions du

charlatanisme, et nous assurer s'il y avait quelque signe qui pût indiquer que le somnambulisme existait véritablement, c'est-à-dire si le magnétisé endormi était, permettez-nous l'expression, plus qu'endormi, s'il était arrivé à l'étal du somnambulisme.

M. Dupotet, dont il a déjà été question plusieurs fois, proposa, le 4 novembre 1826, à la commission, de la rendre témoin d'expériences dans lesquelles il mettrait dans toute son évidence la réalité du somnambulisme magnétique. Il s'engageait, et nous avons sa promesse signée par lui, à produire à volonté, et hors de la portée de la vue des individus mis par lui en somnambulisme, des mouvements convulsifs dans une partie quelconque de leur corps, par le fait seulement de la direction de son doigt vers celle partie. Il regardait ces convulsions comme le signe certain de l'existence du somnambulisme. La commission profila de la présence de Baptiste Chamet (page 458), pour faire sur lui les expériences d'après lesquelles elle pourrait éclaircir cette question. En conséquence, M. Dupotet l'ayant mis en somnambulisme, dirigea un doigt en pointe vers les siens; on en approcha même une lige métallique, aucun effet convulsif ne fut produit. Un doigt du magnétiseur fut dirigé de nouveau vers ceux du magnétisé; on vit dans les doigts index et médius des deux mains un léger mouvement semblable à la convulsion déterminée par la pile galvanique. Six minutes après, le doigt du magnétiseur dirigé vers le poignet gauche

imprima à cette partie un mouvement complet de convulsion, et c'est (dors que le magnétiseur annonça que dans 5 minutes on ferait tout ce que l'on voudrait de cet homme. Alors M. Marc, placé derrière ce dernier, indiqua que le magnétiseur devait chercher à agir sur l'index droit: il dirigea le sien vers cette partie, et c'est le gauche et la cuisse du même côté qui entrèrent en convulsion. Plus tard on dirigea les doigts vers les orteils, aucun effet ne fut produit. On exécute des passes antérieures. Messieurs Bourdois, Guersentet Gueneau de Mussy, dirigèrent successivement leurs doigts vers ceux du magnétisé qui se contractèrent à leur approche. Plus tard on aperçut des mouvements dans la main gauche vers laquelle cependant aucun doigt n'était dirigé. Enfin on suspendit toute expérience pour vérifier si les mouvements convulsifs n'avaient pas lieu quand on ne le magnétisait pas ; et ces mouvements se renouvelaient, mais plus faiblement.

La commission en a conclu qu'il n'était pas besoin de l'approche des doigts du magnétiseur pour produire des convulsions, bien que M. Dupotet ajoutât que lorsqu'elles ont commencé à avoir lieu, elles pouvaient se reproduire d'elles-mêmes.

M. Lemaitre, dont nous avons déjà parlé, lorsqu'il s'est agi de l'influence de l'imagination sur la production des phénomènes magnétiques, a présenté aussi cette mobilité convulsive; mais tantôt ces mouvements, assez semblables pour leur prestesse à ceux que l'on éprouve par l'approche d'une

pointe électrique, avaient lieu dans une partie, par suite de l'approche des doigts, tantôt aussi sans que cette dernière condition eût été remplie; tantôt nous les avons vus arriver plus ou moins de temps après la tentative qu'on faisait pour les développer; tantôt ce phénomène a eu lieu plusieurs fois dans une séance, tantôt il ne paraissait pas une seule fois; tantôt l'approche des doigts vers une partie était suivie de convulsions dans une autre.

Un nouvel exemple de ce phénomène est celui qui nous a été fourni par M. Chalet, consul de France à Odessa. M. Dupotet le magnétisa en notre présence, le 17 novembre 1826; il dirigea le doigt vers son oreille gauche, et aussitôt on aperçut un mouvement dans les cheveux qui sont derrière l'oreille, et que l'on attribua à la contraction des muscles de cette région; on renouvela des passes avec une seule main, sans diriger le doigt vers l'oreille, et on aperçut dans l'oreille un mouvement général et brusque d'ascension. Un doigt fut ensuite dirigé vers la même oreille, et n'y produisit aucun effet.

C'est principalement sur M. Petit, âgé de 32 ans, instituteur à Athis, que les mouvements convulsifs ont été déterminés avec le plus de précision par l'approche des doigts du magnétiseur. M. Dupotet le présenta à la commission, le 10 août 1826, en lui annonçant que ce M. Petit était très-susceptible d'entrer en somnambulisme, et que dans cet état, lui M. Dupotet, pouvait à sa volonté, et sans l'exprimer par la parole, par la seule

approche de ses doigts, déterminer dans les parties que la commission aurait indiquées par écrit des mouvements convulsifs apparents. Il fut endormi très-promptement; et c'est alors que la commission, pour prévenir tout soupçon d'intelligence, remit à M. Dupotet une note rédigée en silence à l'instant même, et dans laquelle elle avait indiqué par écrit les parties qu'elle désirait qui entrassent en convulsion. Muni de cette instruction, il dirigea d'abord la main vers le poignet droit qui entra en convulsion, il se plaça ensuite derrière le magnétisé et dirigea son doigt en premier lieu vers la-cuisse gauche, puis vers le coude gauche, et enfin vers la tête. Ces trois parties furent presque aussitôt prises de mouvements convulsifs. M. Dupotet dirigea sa jambe gauche vers celle du magnétisé, celui-ci s'agita de manière à ce qu'il fût sur le point de tomber. M. Dupotet dirigea ensuite son pied vers le coude droit de M. Petit, et ce coude droit s'agita; puis il porta son pied vers le coude et la main gauche, et des mouvements convulsifs très-forts se développèrent dans tout le membre supérieur. Un des commissaires, M. Marc, dans l'intention de prévenir davantage encore toute espèce de supercherie, lui mit un bandeau sur les yeux, et les expériences précédentes furent répétées avec une légère différence dans le résultat. D'après l'indication mimique et instantanée d'un ou deux d'entre nous, M. Dupotet dirigea son doigt vers la main gauche : à son approche les deux mains s'agitèrent. On désira que l'action se portât à la fois sur les deux membres inférieurs. D'abord les doigts furent approchés sans résultat.

Bientôt le somnambule remua d'abord les mains, puis se recula, puis agita les pieds. Quelques moments plus tard, le doigt approché de la main, la fit retirer et produisit une agitation générale. MM. Thillaye et Marc dirigèrent les doigts sur diverses parties du corps, et provoquèrent quelques mouvements convulsifs. Ainsi M. Petit a toujours eu par l'approche des doigts, des mouvements convulsifs, soit qu'il ait eu ou qu'il n'ait pas eu un bandeau sur les yeux; et ces mouvements ont été plus marqués quand on a dirigé vers les parties soumises aux expériences, une lige métallique telle qu'une clef ou une branche de lunette. En résultat, la commission, quoique témoin de plusieurs cas dans lesquels cette faculté contractile a été mise en jeu par l'approche des doigts ou de tiges métalliques, a besoin de nouveaux faits pour apprécier ce phénomène sur la constance et la valeur duquel elle ne se croit pas assez éclairée pour se prononcer.

Réduits par conséquent à nous en rapporter à notre inquiète surveillance, nous avons poursuivi nos recherches et multiplié nos observations, en redoublant de soins, d'attention et de méfiance.

Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, les expériences qui furent faites en 1820; à l'Hôtel-Dieu, en présence d'un grand nombre de médecins dont quelques-uns sont membres de cette académie, et sous les yeux du rapporteur qui seul en concevait le plan, en dirigeait tous les détails, et les consignait minute par minute sur un procès-verbal signé par chacun des

assistants. Peut-être nous nous serions abstenus de vous en parler, sans une circonstance particulière qui nous fait un devoir de rompre le silence. On se rappelle qu'au milieu des discussions que la proposition de soumettre le magnétisme animal a un nouvel examen avait soulevées dans le sein de l'Académie un membre, qui du reste ne niait pas la réalité des phénomènes magnétiques, avait avancé que tandis que les magnétiseurs proclamaient la guérison de M Samson, elle lui demandait à rentrer à l'Hôtel-Dieu, où, ajoutait-il, elle était morte par suite d'une lésion organique jugée incurable par les hommes de l'art.

Cependant cette même M. Samson reparut, six ans après celle prétendue mort, et votre commission convoquée le 29 décembre 1820, pour faire sur elle des expériences, voulut avant tout s'assurer si l'individu que lui présentait M. Dupotet, dont d'ailleurs la bonne foi lui était parfaitement connue, était bien la même que celle qui, 9 ans auparavant, avait été magnétisée à l'Hôtel-Dieu. MM. Bricheteau et Pâtissier qui avaient assisté à ces premières expériences, eurent la complaisance de se rendre à l'invitation de la commission, et, conjointement avec le rapporteur, ils constatèrent et signèrent que c'était bien la même personne qui avait été le sujet des expériences faites à l'Hôtel-Dieu en 1820, et qu'ils n'apercevaient en elle d'autre changement que celui qui annonce une amélioration notable dans sa santé.

L'identité ainsi constatée, M. Samson fut magnétisée par M. Dupotet en présence de la commission. A peine les passes furent-elles commencées que M. Samson s'agita sur son fauteuil, se frotta les yeux, témoigna de l'impatience, se plaignit, et toussa d'une voix rauque qui rappela à MM. Bricheteau, Pâtissier et au rapporteur, ce même timbre de voix qui les avait frappés en 1820, et qui alors, comme dans la circonstance présente, était pour nous l'indice du commencement de l'action du magnétisme. Bientôt elle frappa du pied, appuya sa tête sur sa main droite et son fauteuil, et leur parut dormir. On lui souleva la paupière, et on vit comme en 1820, le globe de l'œil tourné convulsivement en haut. Plusieurs questions lui furent adressées et restèrent sans réponse; puis lorsqu'on lui en fit de nouvelles, elle fit des gestes d'impatience, et répondit avec mauvaise humeur qu'on ne devait pas la tourmenter; enfin, sans en avoir prévenu qui que ce fût, le rapporteur jeta sur le parquet une table et une bûche qu'il avait placée sur cette table. Quelques-uns des assistants jetèrent un cri d'effroi, M. Samson seule n'entendit rien, ne fit aucune espèce de mouvement et continua à dormir après comme avant le bruit violent et improvisé: on la réveilla quatre minutes après, elle lui frotta les yeux circulairement avec les pouces. Alors la même bûche fut jetée à l'improviste sur le parquet; le bruit fit tressaillir la magnétisée qui alors était éveillée; elle se plaignit vivement du sentiment de la peur qu'on venait de lui causer, tandis que six minutes auparavant elle avait été insensible à un bruit beaucoup plus fort.

Vous avez tous également entendu parler d'un fait qui a fixé dans le temps l'attention de la section de chirurgie, et qui lui a été communiqué dans la séance du 16 avril 1829, par M. Jules Clocquet. La commission a cru devoir le consigner ici comme une des preuves les moins équivoques de la force du sommeil magnétique. Il s'agit d'une dame P âgée de 64 ans, demeurant rue St.-Denis, n° 151, qui consulta M. Clocquet, le 8 avril 1829, pour un cancer ulcéré qu'elle portait au sein droit depuis plusieurs années et qui était compliqué d'un engorgement considérable des ganglions axillaires correspondants. Si Chapelain, médecin ordinaire de cette dame, qui la magnétisait depuis quelques mois dans l'intention, disait-il, de dissoudre l'engorgement du sein, n'avait pu obtenir d'autre résultat, sinon de produire un sommeil très-profond, pendant lequel la sensibilité paraissait anéantie, les idées conservant toute leur lucidité. Il proposa à M. Clocquet de l'opérer pendant qu'elle serait plongée dans le sommeil magnétique. Ce dernier, qui avait jugé l'opération indispensable, y consentit; et le jour fut fixé pour le dimanche suivant, 12 avril. La veille et l'avant-veille, cette dame fut magnétisée plusieurs fois par M. Chapelain, qui la disposait, lorsqu'elle était en somnambulisme, à supporter sans crainte l'opération, qui l'avait même amenée à en causer avec sécurité, tandis qu'à son réveil, elle en repoussait l'idée avec horreur.

Le jour fixé pour l'opération, M. Clocquet en arrivant a 10 heures et demie du matin, trouva la malade habillée et assise dans un fauteuil, dans l'attitude d'une personne paisiblement livrée au sommeil naturel. Il y avait à peu près une heure qu'elle était revenue de la messe qu'elle entendait habituellement à la même heure: M. Chapelain l'avait mise dans le Sommeil magnétique depuis son retour; la malade parla avec beaucoup de calme de l'opération qu'elle allait subir. Tout étant disposé pour l'opérer, elle se déshabilla elle-même, et s'assit sur une chaise.

M. Chapelain soutint le bras droit. Le bras gauche fut laissé pendant sur le côté du corps. M. Pailloux, élève interne de l'hôpital St.-Louis, fut chargé de présenter les instruments, et de faire les ligatures. Une première incision partant du creux de l'aisselle fut dirigée au-dessus de la tumeur jusqu'à la face interne de la mamelle. La 2^e commencée au même point cerna la tumeur par en bas, et fut conduite à la rencontre de la première. Les ganglions engorgés furent disséqués avec précaution, à raison de leur voisinage de l'artère axillaire, et la tumeur fut extirpée. La durée de l'opération a été de 10 à 42 minutes.

Pendant tout ce temps, la malade a continué à s'entretenir tranquillement avec l'opérateur, et n'a pas donné le plus léger signe de sensibilité : aucun mouvement dans les membres ou dans les traits, aucun changement dans la respiration ni dans la voix, aucune émotion, même

dans le pouls, ne se sont manifestés : la malade n'a pas cessé d'être dans l'état d'abandon et d'impassibilité automatiques où elle était quelques minutes avant l'opération. On n'a pas été obligé de la contenir, on s'est borné à la soutenir. Une ligature a été appliquée sur l'artère thoracique latérale, ouverte pendant l'extraction des ganglions : la plaie étant réunie par des emplâtres agglutinatifs, et pansée, l'opérée fut mise au lit toujours en état de somnambulisme dans lequel on l'a laissée 48 heures. Une heure après l'opération, il se manifesta une légère hémorragie qui n'eut pas de suite. Le premier appareil fut levé le mardi suivant 44, la plaie fut net-lavée et pansée de nouveau; la malade ne témoigna aucune sensibilité ni douleur; le pouls conserva son rythme habituel.

Après ce pansement, M. Chapelain réveilla la malade dont le sommeil somnambulique durait depuis une heure avant l'opération, c'est-à-dire depuis deux jours. Cette dame ne parut avoir aucune idée, aucun sentiment de ce qui s'était passé; mais en apprenant qu'elle avait été opérée, et voyant ses enfants autour d'elle, elle en éprouva une très-vive émotion que le magnétiseur fit cesser en l'endormant aussitôt.

La commission a vu dans ces deux observations la preuve la plus évidente de l'abolition de la sensibilité pendant le somnambulisme, et elle déclare que bien qu'elle n'ait pas été témoin de la dernière, elle la trouve empreinte d'un tel caractère de vérité, elle lui a été attestée et répétée par

unsi bon observateur, qui l'avait communiquée à la section de chirurgie, qu'elle n'a pas craint de vous la présenter comme le témoignage le moins contestable de cet état de torpeur et d'engourdissement provoqué par le magnétisme.

Au milieu des expériences dans lesquelles la commission avait cherché à apprécier celle faculté de mettre en mouvement sans contact la contractilité des muscles de M. Petit d'Athis, d'autres essais se faisaient sur lui pour observer la clairvoyance, c'est-à-dire la vision à travers les paupières fermées dont on disait qu'il était doué pendant le somnambulisme.

Le magnétiseur nous avait annoncé que son somnambule reconnaîtrait entre douze pièces de monnaie celle que lui, M. Dupotet, aurait tenue dans sa main. Le rapporteur y plaça un écu de 5 francs au millésime de l'an 13, et le mela ensuite à 12 autres qu'il rangea en cercle sur une table. M. Petit désigna une de ces pièces; mais elle était au millésime de 1812. Ensuite, on lui présenta une montre dont on avait dérangé les aiguilles afin qu'elles n'indiquassent pas l'heure actuelle, et deux fois de suite M. Petit fut dans l'erreur sur l'indication de leur direction. On a voulu expliquer ces mécomptes en nous disant que M. Petit perdait de sa lucidité depuis qu'il était magnétisé moins souvent ;et pourtant dans la même séance, le rapporteur a fait avec lui une partie de piquet, il a souvent cherché à le

tromper en annonçant une carte ou une couleur pour une autre, et la mauvaise foi du rapporteur n'a pas empêché M. Petit de jouer juste, et de savoir la couleur du point de son adversaire. Nous devons ajouter que chaque fois que l'on a interposé un corps, une feuille de papier, un carton entre les yeux et l'objet à désigner, M. Petit n'a pu rien distinguer.

Si ces épreuves eussent été les seules dans lesquelles nous eussions cherché à reconnaître cette clairvoyance, nous en aurions conclu que ce somnambule ne la possédait pas; mais cette faculté parut dans tout son jour dans l'expérience suivante, et cette fois le succès répondit entièrement à ce que nous avait annoncé M. Dupotet.

M. Petit fut magnétisé, le 15 mars 1826, par lui, à 8 heures et demie du soir, et endormi à peu près en une minute. Le président de la commission, M. Bourdois, s'assura que le nombre des pulsations avait, depuis qu'il était endormi, diminué de 22 par minute, et que le pouls avait même quelque chose d'irrégulier. M. Dupotet, après avoir mis un bandeau sur les yeux du somnambule, dirige sur lui à plusieurs reprises ses doigts en pointe à deux pieds environ de distance. Aussitôt il se manifesta dans les mains et dans les bras vers lesquels était dirigée l'action, une contraction violente. M. Dupotet ayant également approché ses pieds de ceux de M. Petit, toujours sans contact, celui-ci les retire avec vivacité. Il se plaint d'éprouver dans les membres sur lesquels l'action s'était portée une vive douleur et une chaleur

brûlante. M. Bourdois essaie de produire les mêmes effets. Il les obtient également, mais avec moins de promptitude, et à un degré plus foible.

Ce point bien établi, on s'occupe de reconnaître la clairvoyance du somnambule. Celui-ci ayant déclaré qu'il ne pouvait voir avec le bandeau, on le lui retire ; mais alors toute l'attention se porte à constater que les paupières sont exactement fermées. A cet effet, on tient presque constamment pendant les expériences une lumière au devant des yeux de M. Petit, à la distance d'un ou deux pouces; et plusieurs personnes eurent les yeux presque continuellement fixés sur les siens. Aucune ne put apercevoir le moindre écartement entre les paupières. M. Ribes fit même remarquer que leurs bords étaient superposés de manière que les cils se croisaient.

On examine aussi l'état des yeux, on les ouvre de force sans que le somnambule s'éveille; et l'on remarque que la prunelle est portée en bas, et dirigée vers le grand angle de l'oeil.

Après ces observations préliminaires, on procède à vérifier les phénomènes (le la vision avec les yeux fermés.

M. Ribes, membre de l'Académie, présente un catalogue qu'il lire de sa poche. Le somnambule, après quelques efforts qui paraissent le fatiguer, lit très-distinctement ces mots : Lavater, il est bien difficile de connaître les

hommes. Ces derniers mois étaient imprimés en caractères très-fins. On lui met sous les yeux un passe-port, il le reconnaît, et le désigne sous le nom de passe homme. Quelques instants après, on substitue au passe-port un port-d'armes que l'on sait être presque en tout semblable au passe-port, et on le lui présente du côté blanc. M. Petit peut seulement reconnaître que c'est une pièce encadrée et assez semblable à la première : on le retourne. Alors, après quelques instants d'attention, il dit ce que c'est, et lit distinctement ces mots : De par le Roi, et à gauche port-d'ar-mes. On lui montre encore une lettre ouverte: il dit ne pouvoir la lire, n'entendant pas l'anglais : c'était en effet une lettre anglaise.

M. Bourdois tire de sa poche une tabatière sur laquelle était un camée encadré en or. Le somnambule ne peut d'abord le voir distinctement; le cadre d'or l'éblouissait, disait-il. Quand on eut couvert le cadre avec les doigts, il dit voir l'emblème de la fidélité. Pressé de dire quel était cet emblème, il ajoute : je vois un chien, il est comme dressé devant un autel. C'est là en effet ce qui était représenté.

On lui présente une lettre fermée : il ne peut rien découvrir du contenu. Il suit seulement la direction des lignes avec le doigt : mais il lit fort bien l'adresse quoiqu'elle contint un nom assez difficile : à M. de Rockenstroh.

Toutes ces expériences fatiguaient extrêmement M. Petit. On le laissa un instant reposer : puis, comme il aime beaucoup le jeu, on lui proposa, pour le délasser, de faire une partie de cartes. Autant les expériences de pure curiosité semblent le contrarier et le fatiguer, autant il fait avec aisance et dextérité ce qui lui fait plaisir, et ce à quoi il se porte de son propre mouvement.

Un des assistants, M. Raynal, ancien inspecteur de l'université, fit avec M. Petit un cent de piquet, et perdit; celui-ci manait les cartes avec la plus grande agilité, et sans jamais se tromper. On essaya plusieurs fois inutilement de le mettre en défaut en soustrayant ou en changeant des cartes; il comptait avec une surprenante facilité le nombre de points marqués sur la carte à marquer de son adversaire.

Pendant tout ce temps on n'avait cessé d'examiner ses yeux, et de tenir auprès d'eux une lumière; on les avait toujours trouvés exactement fermés; on remarqua que le globe de l'œil semblait néanmoins se mouvoir sous la paupière et suivre les divers mouvements des mains. Enfin, M. Bourdois déclara que selon toutes les vraisemblances humaines, et autant qu'on en pouvait juger par les sens, les paupières étaient exactement closes.

Pendant que M. Petit faisait une 2^e partie de piquet, M. Dupotet, sur l'invitation de M. Ribes, dirigea par derrière la main vers son coude ; la

contraction précédemment, observée eut lieu de nouveau. Puis, sur la proposition de M. Bourdois, il le magnétisa par derrière, et toujours à plus d'un pied de distance dans l'intention de réveiller. L'ardeur que le somnambule portait au jeu, combattait cette action, et faisait que, sans le réveiller, elle le gênait et le contrariait. Il porta plusieurs fois la main derrière la tête, comme s'il y souffrait. Il tomba enfin dans un assoupissement qui paraissait être un sommeil naturel assez léger : et quelqu'un lui ayant parlé dans cet état, il s'éveilla comme en sursaut. Peu d'instants après, M. Dupotet, toujours placé près de lui et à quelque distance, le plongea de nouveau dans le sommeil magnétique, et les expériences recommencèrent. M. Dupotet désirant qu'il ne restât aucune ombre de doute sur la nature d'une action physique exercée à volonté sur le somnambule, proposa de mettre à M. Petit tel nombre de bandeaux que l'on voudrait, et d'agir sur lui dans-cet état. On lui couvrit, en effet, la figure jusqu'aux narines avec plusieurs cravates; on tamponna avec des gants la cavité formée par la proéminence du nez, et on recouvrit le tout d'une cravate noire descendant en forme dévoile, jusqu'au cou. Alors on recommença de nouveau et de toutes les manières, les essais d'action à distance; et constamment les mêmes mouvements se manifestèrent dans les parties vers lesquelles la main ou le pied étaient dirigés.

Après ces nouvelles épreuves, M. Dupotet ayant ôté à M. Petit ses bandeaux, fit avec lui une partie *d'écarté* pour le distraire. Il joua avec la même facilité qu'auparavant et gagna encore. Il mettait tant d'ardeur à son jeu qu'il resta insensible à l'influence de M. Bourdois qui essaya inutilement, pendant qu'il jouait, d'agir sur lui par derrière, et de lui faire exécuter un commandement volontaire.

Après sa partie, le somnambule se leva, se promena a travers le salon, écartant les chaises qui se trouvaient sur son passage, et alla s'asseoir à l'écart pour se reposer quelque temps loin des curieux et des expérimentateurs qui l'avaient fatigué. Là M. Dupotet le réveilla à plusieurs pieds de distance; mais ce réveil ne fut pas complet, a ce qu'il paraît, car quelques instants après il s'assoupit; il fallut faire de nouveaux efforts pour le réveiller complètement.

Eveillé, il a dit ne conserver aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant son sommeil.

A coup sûr, si, comme M. Bourdois l'a consigné à part sur le procès-verbal de cette séance, la constante immobilité des paupières et leurs bords superposés de manière que les cils paraissaient entrecroisés; sont des garanties suffisantes de la clairvoyance de ce somnambule à travers les paupières, il est impossible de refuser, si non sa croyance, au moins son

étonnement à tout ce qui s'est passé dans cette séance, et de ne pas désirer être témoin de nouvelles expériences pour pouvoir fixer son opinion sur l'existence et la valeur du magnétisme animal.

Le vœu exprimé à cet égard par notre président n'a pas tardé à recevoir son exécution chez trois somnambules qui, outre cette clairvoyance observée sur le précédent, ont présenté des preuves d'une intuition et d'une prévision très-remarquables, soit pour eux, soit pour d'autres.

Ici la sphère paraît s'agrandir; il ne s'agit plus de satisfaire une simple curiosité, de chercher à s'assurer s'il existe un signe qui puisse faire prononcer que le somnambulisme a ou n'a pas lieu, si un somnambule peut lire les yeux fermés, se livrer pendant son sommeil à des combinaisons de jeux plus ou moins compliquées, questions curieuses, intéressantes, dont la solution, celle de la dernière surtout, est, comme spectacle, un phénomène très extraordinaire; mais qui en véritable intérêt, et surtout en espérances sur le parti qu'en peut tirer la médecine, sont infiniment au-dessous de celles dont la commission va vous donner connaissance.

Il n'est personne parmi vous, Messieurs, qui, dans tout ce qu'on a pu lui citer du magnétisme, n'ait entendu parler de cette facilité qu'ont certains somnambules, non-seulement de préciser le genre de maladies dont ils sont affectés, la durée, l'issue de ces maladies, mais encore le genre, la durée, et

l'issue des maladies des personnes avec lesquelles on les met en rapport. Les trois observations suivantes nous ont paru, tellement importantes que nous avons cru devoir vous les faire connaître dans leur entier, comme présentant des exemples fort remarquables de cette intuition et de cette prévision ; vous y trouverez en même temps la réunion de divers phénomènes qui n'ont pas été observés chez les autres magnétisés.

Paul Villagrand, étudiant en droit, né à Magnac Laval (Haute-Vienne), le 18 mai 1803, fut frappé le 25 décembre 1825, d'une attaque d'apoplexie qui fut suivie de la paralysie de tout le côté gauche du corps. Après 47 mois de divers traitements par l'acupuncture, un selon à la nuque, douze moxas le long de la colonne vertébrale, traitement qu'il suivit soit chez lui, soit à la maison de santé, soit à l'hospice de perfectionnement, et dans le cours desquels il eut deux nouvelles attaques, fut admis le 8 avril 1827, dans l'hôpital de la Charité. Bien qu'il eut éprouvé un soulagement notable des moyens mis en usage avant son entrée dans cet hôpital, il marchait avec des béquilles sans pouvoir s'appuyer sur le pied gauche. Le bras du même côté exécutait bien divers mouvements; mais Paul ne pouvait le lever vers la tête. Il y voyait à peine de l'œil droit, et avait l'ouïe très-dure des deux oreilles. C'est dans cet état qu'il fut confié aux soins de notre collègue M. Fouquier qui, outre la paralysie bien évidente, lui reconnut des symptômes d'hypertrophie du cœur.

Pendant cinq mois, il lui administra l'extrait alcoolique de noix vomique, le fit saigner de temps en temps, le purgea, et lui fit appliquer des vésicatoires. Le bras gauche reprit un peu de force, les maux de tête auxquels il était sujet s'éloignèrent, et son état resta stationnaire jusqu'au 29 août 1827, époque à laquelle il fut magnétisé pour la première fois par M. Foissac, d'après l'ordre et sous la direction de M. Fouquier. Dans cette première séance il éprouva une sensation de chaleur générale, puis des soubresauts dans les tendons. Il s'étonna d'être envahi pour ainsi dire, par une envie de dormir, se frotta les yeux pour la dissiper, fit des efforts visibles et infructueux pour tenir ses paupières ouvertes, enfin, sa tête tomba sur la poitrine, et il s'endormit. À dater de ce moment, la surdité et le mal de tête ont cessé. Ce n'est qu'à la neuvième séance que le sommeil devint profond; etc'est à la dixième qu'il répondit par des sons inarticulés aux questions qu'on lui adressa; plus tard, il annonça qu'il ne pourrait guérir qu'à l'aide du magnétisme, et il se prescrivit la continuation des pilules d'extrait de noix vomique, des sinapismes et des bains de Barèges. Le 25 septembre, la commission se rendit à l'hôpital de la Charité, fit déshabiller le malade, et constata que le membre inférieur gauche était manifestement plus maigre que le droit, que la main droite serrait beaucoup plus fort que la gauche, que la langue tirée hors la bouche était portée vers la commissure droite, et que dans la buccination, la joue droite était plus bombée que la gauche.

On magnétisa alors Paul qui ne tarda pas à entrer en somnambulisme. Il récapitula ce qui était relatif à son traitement, et prescrivit que dans le jour même on lui appliquât un sinapisme à chaque jambe pendant 1 heure et demie, que le lendemain on lui fit prendre un bain de Barèges, et qu'en sortant du bain, on lui mit des sinapismes pendant 12 heures sans interruption, tantôt a une place, tantôt à une autre, que le surlendemain, après avoir pris un second bain de Barèges, on lui Unit une palette et demie de sang par le bras droit. Enfin il ajouta qu'en suivant ce traitement, le 28, c'est-à-dire trois jours après, il marcherait sans béquilles en sortant de la séance où il dit qu'il faudrait encore le magnétiser. On suivit le traitement qu'il avait indiqué; et au jour dit, le 28 septembre, la commission vint à l'hôpital de la Charité. Paul se rendit appuyé, sur ses béquilles, à la salle des conférences où il fut magnétisé comme de coutume et mis en somnambulisme. Dans cet état, il assura qu'il retournerait à son lit sans béquilles, sans soutien. A son réveil il demanda ses béquilles, on lui répondit qu'il n'en avait plus besoin. En effet il se leva, se soutint sur la jambe paralysée, traversa la foule qui le suivait, descendit la marche de la chambre d'expériences, traversa la 2^e cour de la Charité, monta deux marches; et arrivé au bas de l'escalier, il s'assit. Après s'être reposé deux minutes, il monta a l'aide d'un bras et de la rampe les 24 marches de l'escalier qui conduit a la salle où il couche; il alla à son lit sans appui, s'assit encore un moment, et fit ensuite une nouvelle promenade dans la

salle, au grand étonnement de tous les malades qui jusqu'alors l'avaient toujours vu cloué dans son lit. A dater de ce jour, Paul ne reprit plus ses béquilles.

La commission se réunit encore le 41 octobre suivant, à l'hôpital de la Charité. On le magnétisa, et il annonça qu'il serait complètement guéri à la fin de l'année si on lui établissait un seton, deux pouces au-dessous de la région du cœur. Dans cette séance on le pinça à plusieurs reprises, on lui enfonça une épingle à une ligne de profondeur dans le sourcil, et dans le poignet sans qu'il donnât aucun signe de sensibilité, Le 16 octobre, M. Fouquier reçut du conseil général des hospices, une lettre qui l'invitait à suspendre les expériences magnétiques qu'il avait commencées à l'hôpital de la Charité. On fut donc obligé d'interrompre ce traitement magnétique, dont ce paralyisé ne pouvait, disait-il, assez louer l'efficacité, M. Foissac le fit sortir de l'hôpital, et le plaça rue des Petits Augustin», n°18, dans une chambre particulière où il continua son traitement.

Le 29 du même mois, la commission se rendit chez le malade, pour examiner les progrès de sa guérison; mais avant de le magnétiser, elle constata que la marche avait lieu sans béquilles, et qu'elle paraissait plus assurée que dans la précédente séance. Ensuite on lui fit essayer ses forces au dynamomètre. Pressé par la main droite, l'aiguille marquait trente kilogrammes, et de la main gauche 12. Les deux mains réunies la firent

monter à 31. On le magnétisa; en 4 minutes le somnambulisme se déclara, et Paul assura qu'il serait totalement guéri le 1^e janvier. On essaya ses forces: la main droite fait monter l'aiguille du dynamomètre à 29 kilogrammes (un de moins qu'avant le sommeil), la main gauche (la paralysée), à 26,14 de plus qu'avant le sommeil, et les deux mains réunies à 45,14 de plus qu'avant.

Toujours dans le somnambulisme, il se lève pour marcher et franchit vivement l'espace; il saute à cloche pied sur le pied gauche. Il se met à genou sur le genou droit : il se relève en se soutenant par la main gauche sur un assistant, et en faisant porter sur le genou gauche tout le poids de son corps. Il prend et soulève M. Thillaye, le fait tourner sur lui-même, et se rasseoit l'ayant sur ses genoux. Il tire de toute sa force le dynamomètre et fait monter l'échelle de traction à 16 myriagrammes. Sur l'invitation qu'on lui fait de descendre l'escalier, il quitte brusquement son fauteuil, prend le bras de M. Foissac, qu'il quitte à la porte, descend et remonte les marches 2 à 2, 5 à 3, avec une rapidité convulsive, qu'il modère cependant quand on lui dit de les franchir une à une. Aussitôt qu'il est réveillé, il perd cette augmentation étonnante de ses forces; alors en effet le dynamomètre ne marque plus que trois myriagrammes 3 quarts, c'est-à-dire 12 et quart moins qu'avant le réveil. Sa démarche est lente, mais assurée, il

ne peut soutenir le poids de son corps sur la jambe gauche (la paralysée), et il essaie inutilement de soulever M. Foissac.

Nous devons noter, Messieurs, que peu de jours avant la dernière expérience, ce malade avait perdu 2 livres et demie de sang, qu'il avait encore deux vésicatoires aux jambes, un séton à la nuque, un autre à la poitrine; vous reconnaîtrez par conséquent avec nous quelle prodigieuse augmentation de forces le magnétisme avait développée dans les organes malades, celle des organes sains restant la même, puisque pendant tout le temps qu'a duré le somnambulisme la force totale du corps avait été plus que quadruplée.

Paul renonça par la suite à tout traitement médical. Il voulut seulement qu'on se bornât à le magnétiser; et, vers la fin de l'année, comme il témoignait le désir d'être mis et maintenu pendant 8 jours en somnambulisme pour que sa guérison fût complétée le 1^{er} janvier, il fut magnétisé le 25 décembre, et à dater de ce jour il resta en somnambulisme jusqu'au 1^{er} janvier.

Pendant ce temps il fut, à des intervalles inégaux, éveillé environ 12 heures; et dans ces courts moments de réveil on lui laissait croire qu'il n'était endormi que depuis quelques heures. Pendant tout son sommeil ses fonctions digestives se firent avec un surcroît d'activité.

Il était endormi depuis trois jours, lorsqu'accompagné de M. Foissac, il partit à pied le 28 décembre de la rue Mondovi, et aller trouver M. Fouquier à l'hôpital de la Charité, où il arriva à 0 heures. Il y reconnut les malades auprès desquels il était couché avant Sa sortie, les élèves qui faisaient le service dans ta salle, et il lut, les yeux fermés, un doigt étant appliqué sur chaque paupière, quelques mots qui lui furent présentés par M. Fouquier. Tout ce dont nous étions les témoins nous parut si étonnant que la commission, voulant suivre jusqu'à la fin l'histoire de ce somnambule, se réunit de nouveau le 1 janvier, chez M. Foissac, où elle trouva Paul endormi depuis le 25 décembre. Il avait supprimé 15 jours auparavant les sétons de la nuque et de la poitrine, et s'était fait établir au bras gauche un cautère qu'il devait conserver toute la vie. Il déclarait, du reste, qu'il était guéri, qu'en ne commettant aucune imprudence, il arriverait à un âge avancé, et qu'il succomberait à une attaque d'apoplexie. (Toujours endormi), il sort de chez M. Foissac, Il marche et court dans la rue d'un pas ferme et assuré; à son retour il porte avec la plus grande facilité une personne présente qu'il n'avait pu qu'avec peine soulever avant d'être endormi.

Le 12 janvier la commission se rassembla de nouveau chez M. Foissac où se trouvaient M. E. Lascase député, M. de ***, aide de camp du Roi, et M. Ségalas, membre de l'académie. M. Foissac nous annonça qu'il allait

endormir Paul, que dans cet état de somnambulisme on lui appliquerait un doigt sur chaque œil fermé, et que malgré cette occlusion complète des paupières, il distinguerait la couleur des cartes, qu'il lirait le titre d'un ouvrage et quelques mots ou lignes indiqués au hasard dans le corps même de l'ouvrage. Au bout de 2 minutes de manœuvres magnétiques, Paul est endormi. Les paupières étant tenues fermées constamment» et alternativement par MM. Fouquier, Itard, Marc et le rapporteur, on lui présente un jeu de cartes neuves, dont on brise la bande de papier portant le timbre de la régie, on les mêle, et Paul reconnaît facilement et successivement les roi de pique, as de trèfle, dame de pique, neuf de trèfle, sept de carreau, dame de carreau, et huit de carreau.

On lui présente, ayant les paupières tenues fermées par M. Ségalas, un volume que le rapporteur avait apporté. Il lit sur le titre histoire de France. (*) Il ne peut lire les 2 lignes intermédiaires et lit sur la cinquième le nom seul Anquetil, qui y est précédé de la préposition par. On ouvre le livre à la page 89, et il lit à la 1^e ligne 11 le nombre de ses.. il passe le mot troupes, et continue. Au moment où on le croyait le plus occupé des plaisirs du carnaval... il lit également le titre courant Louis; mais ne peut lire le chiffre romain qui le suit. On lui présente un papier sur lequel on a écrit les mots agglutination et magnétisme animal. Il épèle le 1^{er} et prononce les 2 autres. Enfin on lui a présenté le procès-verbal de cette séance, il en a lu

assez distinctement la date et quelques mots plus lisiblement écrits que d'autres. Dans toutes ces expériences, les doigts ont été appliqués sur la totalité de la commissure de chaque oeil, en pressant de haut en bas la paupière supérieure sur l'inférieure, et nous avons remarqué que le globe de l'œil avait été dans un mouvement constant de rotation et paraissait se diriger vers l'objet soumis à la vision.

(*) Histoire de Franco depuis les Gaulois jusque à la mort de Louis XVI, par Anquelil, 13 vol. in 8 , Paris, 1817. Le passage lu par Paul, est à la page 89 du 7 volume.

Le 2 février, Paul Ait mis en somnambulisme citez MM.Scribe et Brémard, négociants, rue St.-Honore. Le rapporteur de la commission était le seul membre présent à l'expérience. Ou ferma les paupières comme dans la précédente, et Paul lut dans l'ouvrage intitulé Les mille et une nuits le titre, le mot préface et la 1e ligne de cette préface moins le mot peu. On lui présenta aussi un vol. intitulé Lettres de deux amies, par M^{me} Campan. Il distingua sur une estampe la figure de Napoléon, il en montra les bottes, et dit qu'il y voyait 2 femmes. Ensuite il lut couramment les 4 premières lignes de la page 3 à l'exception du mot raviver. Enfin, il reconnut sans les toucher quatre cartes qu'on lui présenta successivement deux à deux, ce sont le roi de pique et le huit de cœur, la dame et le roi de trèfle.

Dans une autre séance qui eut lieu le 15 mars suivant, Paul essaya inutilement de distinguer différentes cartes qu'on lui appliqua sur l'épigastre; mais il lut encore les yeux fermés dans un livre ouvert au hasard, et cette fois ce fut M. Jules Clocquet qui lui boucha les paupières. Le rapporteur écrivit aussi sur un morceau de papier les mots Maximilien Robespierre, qu'il lut également bien.

Les conclusions à tirer de cette longue et curieuse observation sont faciles. Elles découlent' naturellement de la simple exposition des faits que nous vous avons rapportés, et nous les établissons de la manière suivante :

1° Un malade qu'une médecine rationnelle faite par un des praticiens les plus distingués de la capitale n'a pu guérir de la paralysie, trouve sa guérison dans l'emploi du magnétisme, et dans l'exactitude avec laquelle on suit le traitement qu'il se prescrit lui-même quand il est en somnambulisme.

2° Dans cet état ses forces sont notablement augmentées.

3° Il nous donne la preuve la plus irrécusable qu'il lit, ayant les yeux fermés.

4° Enfin il prévoit l'époque de sa guérison, et cette guérison arrive.

L'observation suivante nous montrera cette prévision encore plus développée, chez un homme du peuple tout-à-fait ignorant, et qui, à coup sûr, n'avait jamais entendu parler du magnétisme.

Pierre Cazot, âgé de 20 ans, ouvrier chapelier, né d'une mère épileptique, était sujet depuis dix ans à des attaques d'épilepsie qui se renouvelaient 5 ou 6 fois par semaine, lorsqu'il entra à l'hôpital de la Charité dans les premiers jours du mois d'août 1827. Il fut soumis de suite au traitement du magnétisme, s'endormit à la troisième séance, et devint somnambule à la dixième, qui eut lieu le 19 août. Ce fut alors à 9 heures du matin qu'il annonça que le jour même à 4 heures après midi il aurait une attaque d'épilepsie, mais qu'on pouvait la prévenir si on le magnétisait un peu auparavant. On préféra vérifier l'exactitude de sa prévision, et aucune précaution ne fut prise pour s'y opposer. On se contenta de l'observer sans qu'il s'en doutât. A une heure il fut saisi d'une violente céphalalgie, à 5 heures il fut forcé de se mettre au lit, et à 6 heures précise; l'accès éclata. Sa durée fut de 5 minutes. Le surlendemain Cazot étant en somnambulisme, M. Fouquier lui enfonça à l'improviste une épingle d'un pouce de long entre l'index et le pouce de la main droite; il lui perça avec la même épingle le lobe de l'oreille: on lui écarta les paupières et on frappa plusieurs fois la conjonctive avec la tête d'une épingle sans qu'il donnât le moindre signe de sensibilité.

La commission se rendit à l'hôpital de ta Charité le 24 août à 0 heures du matin poursuivre les expériences que M. Fouquier, l'un de ses membres, avait le projet de continuer sur lui.

M. Foissac, qui l'avait déjà magnétisé, se plaça en face, et à 6 pieds de distance de Cazot; il le fixa, ne fit aucun geste avec les mains, garda le silence le plus absolu, et Cazot s'endormit un 8 minutes. Trois fois on lui plaça sous le nez un flacon plein d'ammoniaque: sa ligure se colora, la respiration s'accéléra, mais il ne se réveilla pas. M. Fouquier lui enfonça, dans l'avant bras, une épingle d'un pouce. On lui en introduisit une autre, à une profondeur de deux lignes, obliquement sous le sternum, une troisième obliquement aussi à l'épigastre, une quatrième perpendiculairement dans la plante du pied. M. Guersent le pinça à l'avant-bras de manière à y laisser une echimose; M. Itard s'appuya sur sa cuisse de tout le poids de son corps.

On chercha à provoquer le chatouillement en promenant sous le nez, sur les lèvres, sur les sourcils, les cils, le cou et la plante du pied, un petit morceau de papier: rien ne put le réveiller. Nous le pressâmes de questions.... Combien aurez-vous encore d'accès? pendant un an. Savez-vous s'ils seront rapprochés les uns des autres? non. Enaurez-vous un ce mois-ci ? J'en aurai un lundi 27, à 3 heures moins 20 minutes. Sera-t-il fort? il ne le sera pas la moitié de celui qui m'a pris dernièrement. Quel, autre jour aurez-vous un autre accès? Après un mouvement d'impatience il

répond, d'aujourd'hui en quinze, c'est-à-dire le 7 septembre. A quelle heure? À 6 heures moins 10 minutes du matin. La maladie d'un des enfants de Cazot le força de sortir ce jour-là même, 24 août, de la Charité. Mais on convint de l'y faire revenir le lundi 27 au matin pour observer l'accès qu'il avait annoncé devoir arriver le même jour, à 5 heures moins vingt minutes. Le concierge ayant refusé de le recevoir lorsqu'il s'y présenta, Cazot se rendit chez M. Foissac pour se plaindre de ce refus. Ce dernier préféra, nous a-t-il dit, dissiper cet accès par le magnétisme, que d'en être seul témoin : nous n'avons pu, par conséquent, constater l'exactitude de celle prévision. Mais il nous restait encore à observer l'accès annoncé pour le 7 septembre, et M. Fouquier, qui fit entrer Cazot le 6 à l'hôpital sous prétexte de lui donner des soins qu'il ne pouvait recevoir hors de l'établissement, le fit magnétiser dans le courant de cette journée du 6 par M. Foissac qui l'endormit par la force seule de sa volonté et la fixité de son regard. Dans ce sommeil, Cazot répéta que le lendemain il aurait une attaque à 6 heures moins dix minutes, et qu'on pourrait la prévenir s'il était magnétisé un peu auparavant.

A un signal convenu et donné par M. Fouquier, M. Foissac, dont Cazot ignorait la présence, le réveilla comme il l'avait endormi par la force seule de sa volonté, malgré les questions qu'on adressait à ce somnambule, et qui n'avaient pas d'autre but que de lui cacher le moment où il devait être

réveillé. Pour être témoin du second accès, la commission se réunit le 7 septembre, à 6 heures moins un quart du matin, dans la salle St.-Michel de l'hôpital de la Charité. Là elle apprit que la veille, à huit heures du soir, Cazot avait été saisi d'une douleur de tête qui l'avait tourmenté toute la nuit, que cette douleur lui avait procuré la sensation d'un carillon, et qu'il avait eu des élancements dans les reilles, A 6 heures moins 40 minutes, nous fûmes témoins de l'accès épileptique caractérisé par la roideur et la contraction des membres, la projection répétée et saccadée de la tête en arrière, la courbure arquée du corps en arrière, la clôtüre convulsive des paupières, la rétraction du globe de l'œil vers le haut de l'orbite, les soupirs, les cris, l'insensibilité au pincement, le serrement de la langue entre les dents. Tout cet appareil de symptômes a duré 5 minutes pendant lesquelles il y a eu deux rémissions de quelques secondes chacune; et ensuite, il y a eu un brisement des membres, et une lassitude générale.

Le 10 septembre, à 7 heures du soir, la commission se réunit chez M. Itard, pour continuer ses expériences sur Cazot. Ce dernier était dans le cabinet où la conversation s'est engagée et a été entretenue avec lui jusqu'à 7 heures 1\2, moment auquel M. Foissac, arrivé depuis lui et resté dans l'antichambre séparé de lui par deux portes fermées' et à une distance de 42 pieds, commença à le magnétiser; Trois minutes après, Cazot dit, je crois que M. Foissac est là, car je me sens abasourdi. Au bout de 8 minutes il

était complètement endormi. On le questionne et il assure de nouveau que de ce jour en trois semaines, le 1 octobre, il aura un accès épileptique à midi moins deux minutes.

Il s'agissait d'observer avec autant de soin que nous l'avions fait le 7 septembre, l'accès épileptique qui avait été prédit pour le 4 octobre. A cet effet la commission se rendit ce même jour à 11 heures ½ chez M. Georges, fabricant de chapeaux, rue des Ménétriers, n°17, où Cazot demeurait et travaillait. Nous apprîmes de ce M. Georges, 4° que Cazot est un ouvrier trèsrangé, d'une excellente conduite, et incapable, soit par la simplicité de son esprit, soit par sa moralité, de se prêter à une supercherie quelconque, que Cazot ne se sentant pas bien portant, était resté dans sa chambre et qu'il ne travaillait pas; qu'il n'avait pas eu d'accès d'épilepsie depuis celui dont la commission avait été témoin à l'hôpital de la Charité; qu'il y avait dans ce moment auprès de Cazot un homme intelligent sur la véracité et la discrétion duquel on pouvait compter, que cet homme n'a point annoncé à Cazot qu'il avait prédit une attaque pour aujourd'hui; qu'il paraît prouvé que M. Foissae a eu depuis le 10 septembre des relations avec ledit Cazot, sans qu'on puisse en inférer qu'il lui ait rappelé sa prédiction, et qu'au contraire ledit M. Foissac a paru attacher une très grande importance à ce que personne ne rappelât audit Cazot sa prédiction. M. Georges monte à midi moins 5 minutes dans une pièce située au-

dessous de celle où habite Cazot, et une minute après, il est venu nous prévenir que l'accès avait lieu. Nous sommes tous montés à la hâte, MM. Guersent, Thillaye, Marc, Gueneau de Mussy, Itard et le Rapporteur, au 6^e étage, où, étant arrivés, la montre d'un des commissaires marquait midi moins une minute au temps vrai. Réunis autour du Ut de Cazot, nous avons trouvé l'accès épileptique caractérisé par les symptômes suivants. Roideur tétanique du tronc et des membres, renversement de la tête et par fois du tronc en arrière, rétraction convulsive par en haut du globe des yeux dont on ne voit que le blanc, injection très-prononcée de la face et du cou, contraction des mâchoires, convulsions fibrillaires partielles des muscles de l'avant-bras et du bras droit; bientôt après, opisthotonos tellement prononcée que le tronc était soulevé en arc de cercle, et que le corps n'avait d'autre appui que la tête et les pieds, lesquels mouvements se sont terminés par une brusque détente. Peu de moments après celle attaque, c'est-à-dire après une minute de relâche, un nouvel accès semblable au précédent s'est déclaré. Il y a eu des sons inarticulés, la respiration était haletante, par secousses, le larynx s'abaissant et s'élevant rapidement, et le pouls battant de 132 à 160 fois. Il n'y a pas eu d'écume à la bouche, ni de contraction du pouce vers la face palmaire. Au bout de 6 minutes, l'accès s'est terminé par des soupirs, l'abaissement des membres, l'ouverture des paupières qui lui a permis de Axer les assistants d'un air étonné, et il nous a dit être courbaturé, surtout dans le bras droit.

Quoique la commission ne pût douter de l'action bien réelle que le magnétisme produisait sur Cazot, même à son insu et à une certaine distance, elle voulut encore en acquérir une preuve nouvelle. Et comme il avait été prouvé dans la dernière séance que M. Foissac avait eu avec lui des relations, dans lesquelles il aurait pu lui dire qu'il avait annoncé une attaque qui devait arriver le 1^o octobre, la commission voulut aussi, en provoquant de nouvelles expériences sur Cazot, induire M. Foissac en erreur sur le jour où son épileptique aurait l'attaque, qu'il aurait annoncée d'avance. Par ce moyen nous nous mettions à l'abri de toute espèce de connivence, à moins qu'on ne suppose qu'un homme que nous avons toujours vu probe et loyal voulût s'entendre avec un homme sans éducation, sans intelligence, pour nous tromper. Nous avouons que nous n'avons fait ni à l'un ni à l'autre cette injure, et nous rendons la même justice à MM. Dupotet et Chapelain, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de vous parler.

La commission se réunit donc dans le cabinet de M. Bourdois, le 5 octobre à midi, heure à laquelle Cazot y arriva avec, son enfant. M. Foissac avait été invité à s'y rendre à midi et demi, il arriva à l'heure dite, à l'insu de Cazot, se retira dans le salon, sans aucune communication avec nous. On alla cependant lui dire par une porte dérobée que Cazot était assis sur un canapé éloigné de 10 pieds d'une porte fermée, et que la commission

désirait qu'il l'endormit et l'éveillai à cette distance, lui restant dans le salon, et Cazot dans le cabinet.

A midi 57 minutes, pendant que Cazot est occupé à la conversation à laquelle nous nous livrions, et qu'il examine les tableaux qui ornent le cabinet, M. Foissac placé dans la pièce voisine commence ses manœuvres magnétiques, et nous remarquons qu'au bout de quatre minutes, Cazot clignote légèrement les yeux, qu'il a un air inquiet, et qu'enfin il s'endort en 9 minutes. M. Guersent, qui lui avait donné des soins à l'hôpital des Enfants pour ses attaques d'épilepsie, lui demande s'il le reconnaît? Réponse affirmative. M. Itard lui demande quand il aura un autre accès? il répond que ce sera d'aujourd'hui en 4 semaines (le 5 novembre) à 4 heures 5 minutes du soir. On lui demande ensuite quand il en aura une autre? Il répond après s'être recueilli et avoir hésité, que ce sera cinq semaines après le précédent qu'il vient d'indiquer, le 9 décembre, à 9 heures et demie du matin.

Le procès-verbal de cette séance ayant été lu en présence de M. Foissac, pour qu'il le signât avec nous, nous avions voulu, comme il a été dit ci-dessus, l'induire en erreur; et en le lui, lisant avant de le faire signer aux membres de la commission, le Rapporteur lut que le 1^{er} accès de Cazot aurait lieu le dimanche 4 novembre, tandis que le malade avait annoncé qu'il aurait lieu le samedi 3. Il le trompa également sur le second, et M.

Foissac prit note de ces fausses indications comme si elles étaient exactes; mais ayant, quelques jours après, mis Cazot en somnambulisme, ainsi qu'il avait coutume de le faire pour dissiper ses maux de tête il apprit de lui que c'était le 3, et non le 4, qu'il devait avoir son accès, et il en avertit M. Itard le 1^{er} novembre, croyant qu'il y avait eu erreur dans la rédaction de notre procès-verbal.

La commission prit pour observer l'accès du 5 novembre les précautions qu'elle avait prises pour examiner celui du 1^{er} octobre; elle se rendit à 4 heures du soir chez M. Georges, elle apprit de lui, de sa femme, et d'un de ses ouvriers, que Cazot avait travaillé comme de coutume toute la matinée jusques à 2 heures, et qu'en dînant il avait ressenti du mal de tête; que cependant il était descendu pour reprendre son travail; mais que le mal de tête augmentant, et qu'ayant eu un étourdissement, il était remonté chez lui et s'était étendu sur son lit où il s'est endormi. Alors JIM. Bourdois, Fouquier et le Rapporteur montèrent, précédés de M. Georges, vers la chambre de Cazot. M. Georges y entra seul et le trouva profondément endormi, ce qu'il nous fit remarquer par la porte qui était entr'ouverte sur l'escalier. M. Georges lui parla haut, le remua, le secoua par le bras sans pouvoir le réveiller, et à 4 heures 6 minutes, au milieu des tentatives faites par M. Georges pour le réveiller, Cazot a été saisi des principaux

symptômes qui caractérisent un accès d'épilepsie, et semblables en tout à ce que nous avons observé sur lui précédemment.

Le second accès annoncé dans la séance du 8 octobre pour le 9 décembre, c'est-à-dire deux mois auparavant, a eu lieu à 9 heures 3 quarts, au lieu de 9 heures et demie, un quart d'heure plus tard qu'il n'avait été prédit, et fut caractérisé par les mêmes phénomènes précurseurs, et par les mêmes symptômes que ceux des 7 septembre, 1^{er} octobre et 3 novembre.

Enfin le 11 février, Cazot fixa l'époque d'un nouvel accès au dimanche 22 avril, midi 5 minutes, et cette annonce se vérifia comme les précédentes, à 5 minutes près, c'est-à-dire l'accès arriva à raidi 10 minutes. Cet accès remarquable par sa violence, par l'espèce de fureur avec laquelle Cazot se mordit la main ci Pavant-bras, par les secousses brusques et répétées qui le soulevaient, dura depuis 35 minutes, lorsque M. Foissac, qui était présent, le magnétisa. Bientôt l'état convulsif cessa pour faire place à un état de somnambulisme magnétique pendant lequel Cazot se leva, se mit sur une chaise et dit qu'il était très-fatigué ; qu'il aurait encore deux accès : l'un de demain en 9 semaines, à 6 heures 3 minutes (25 juin). Il ne veut pas penser au 2^e accès parce qu'il faut songer à ce qui arrivera auparavant (à ce moment il renvoie sa femme qui était présente), et il ajoute qu'environ trois semaines après l'accès du 25 juin il deviendra fou, que sa folie durera trois jours, pendant lesquels il sera si méchant, qu'il se battra avec tout le

monde, qu'il maltraitera même sa femme, son enfant, qu'on ne devra pas le laisser avec eux, et qu'il ne sait pas s'il ne tuerait pas une personne qu'il ne désigne pas. Il faudra alors le saigner de suite des deux pieds. Enfin, ajoute-t-il, je serai guéri pour le mois d'août; et une fois guéri, la maladie ne me reprendra plus telles que soient les circonstances qui arrivent.

C'est le 22 avril que toutes ces prévisions nous sont annoncées; et deux jours après, le vingt-quatre, Cazot, voulant arrêter un cheval fougueux qui avait pris le mors aux dents, fut précipité contre la roue d'un cabriolet qui lui fracassa l'arcade orbitaire gauche, et le meurtrit horriblement. Transporté à l'hôpital Beaujon, il y mourut le 15 mai. On trouva à l'ouverture, du crâne une méningite récente, des collections purulentes sous les téguments du crâne, et à l'extrémité du plexus choroïde une substance jaunâtre intérieurement, blanche à l'extérieur, et renfermant de petites hydatides.

Nous voyons, dans cette observation, un jeune homme sujet depuis dix ans à des attaques d'épilepsie pour lesquelles il a été successivement traité à l'hôpital des Enfants, à St.-Louis, et exemplé du service militaire. Le magnétisme agit sur lui quoiqu'il ignore complètement ce qu'on lui fait. Il devient somnambule. Les symptômes de sa maladie s'améliorent; les accès diminuent de fréquence; les maux de tête, son oppression disparaissent sous l'influence du magnétisme; il se prescrit un traitement approprié à la

nature, de son mal, et dont il se promet en guérison. Magnétisé à son insu et de loin, il tombe en somnambulisme, en est retiré avec la même promptitude que lorsqu'il était magnétisé de près. Enfin il indique avec une rare précision un et deux mois d'avance le jour et l'heure où il doit avoir un accès d'épilepsie. Cependant, doué de sa prévision pour des accès aussi éloignés, bien plus pour des accès qui ne doivent jamais avoir lieu, il ne peut pas prévoir que dans deux jours il sera frappé d'un accident mortel.

Sans chercher à concilier tout ce qu'une pareille observation peut, au premier coup d'oeil, offrir de contradictoire, la commission vous fera remarquer que les prévisions de Cazot ne sont relatives qu'à ses accès ; qu'elles se réduisent à la conscience de modifications organiques qui se préparent et arrivent en lui comme le résultat nécessaire des fonctions intérieures ; que ces prévisions, quoique plus étendues, sont tout-à-fait semblables à celles de certains épileptiques qui reconnaissent à certains symptômes précurseurs, comme la céphalalgie, les vertiges, la morosité, l'aura epileptica, qu'ils auront bientôt un accès. Serait-il étonnant que les somnambules dont, comme vous l'avez vu, les sensations sont extrêmement vives, puissent prévoir leurs accès longtemps d'avance, d'après quelques symptômes ou impressions intérieures qui échappent à l'homme éveillé? C'est de cette manière, Messieurs, que l'on pourrait entendre la prévision attestée par Arétée dans deux endroits de ses

immortels ouvrages, par Sauvage qui en rapporte un exemple, et par Cabanis. Ajoutons que la prévision de Cazot n'est pas rigoureuse, absolue. Qu'elle est conditionnelle, puisqu'on prédisant un accès il annonce qu'il n'aura pas lieu si on le magnétise, et qu'effectivement il n'a pas lieu, elle est tout organique, tout intérieure. Ainsi nous concevons pourquoi il n'a pas préTM un événement tout extérieur, savoir que le hasard lui ferait rencontrer un cheval fougueux, qu'il aurait l'imprudence de vouloir l'arrêter, et qu'il recevrait une blessure mortelle. Il a donc pu prévoir un accès qui n'a dû jamais arriver. C'est l'aiguille d'une montre qui dans Un temps donné doit parcourir une certaine portion du cercle d'un cadran, et qui ne la décrit pas, parce que la montre vient à être brisée.

Nous venons de vous offrir, dans les deux observations précédentes, deux exemples très-remarquables de l'intuition, de cette faculté développée pendant le somnambulisme, et en vertu de laquelle deux individus magnétisés voyaient la maladie dont ils étaient atteints, indiquaient le traitement par lequel on devait les combattre, en annonçaient le terme, en prévoyaient les attaques. Le fait dont nous allons vous présenter l'analyse nous a offert un nouveau genre d'intérêt. Ici le magnétisé plongé dans le somnambulisme juge la maladie des personnes avec lesquelles il se met en rapport; il en détermine la nature, et en indique le remède.

M^{lle} Céline Sauvage a été mise en somnambulisme en présence de la commission les 18 et 21 avril, 17 juin, 9 août, 23 décembre 1826, 13 et 17 janvier et 21 février 1827.

En passant de l'état de veille à celui de somnambulisme, elle éprouve un refroidissement de plusieurs degrés, appréciable au thermomètre, sa langue devient sèche et rugueuse, de souple et humide qu'elle était auparavant, son halcine, jusqu'alors douce, est fétide et repoussante.

La sensibilité est presque abolie pendant la durée de son sommeil, car elle fait six inspirations ayant sous les narines un flacon rempli d'acide hydrochlorique, et elle n'en témoigne aucune émotion. M. Marc la pince au poignet, une aiguille à acupuncture est enfoncée de trois lignes dans la cuisse gauche, une autre de deux lignes dans le poignet gauche. On réunit ces deux aiguilles par un conducteur galvanique, des mouvements convulsifs très-marqués se développent dans la main, et M^{lle} Céline paraît étrangère à tout ce qu'on lui fait. Elle entend les personnes qui lui parlent de près et en la touchant, et elle n'entend pas le bruit de deux assiettes que l'on brise à côté d'elle.

C'est lorsqu'elle est plongée dans cet état de somnambulisme que la commission a reconnu trois fois chez elle la faculté de discourir sur les

maladies des personnes qu'elle touche, et d'indiquer les remèdes qu'il convient de leur opposer.

La commission trouva parmi ses membres quelqu'un qui voulut bien se soumettre aux indications de cette somnambule. Ce fut M. Marc. M^{lle} Céline fut priée d'examiner avec attention l'état de la santé de notre collègue. Elle appliqua la main sur le front et la région du cœur, et au bout de trois minutes elle dit : que le sang se portait à la tête; qu'actuellement M. Marc avait mal dans le côté gauche de cette cavité; qu'il avait souvent de l'oppression, surtout après avoir mangé; qu'il devait avoir souvent une petite toux ; que la partie inférieure de la poitrine était gorgée de sang; que quelque chose gênait le passage des aliments ; que cette partie (et elle désignait la région de l'appendice xiphoïde), était rétrécie; que pour guérir M. Marc, il fallait qu'on le saignât largement, que Ton appliquât des cataplasmes de ciguë, et que l'on fît des frictions avec du laudanum sur la partie inférieure de la poitrine, qu'il but de la limonade gommée, qu'il mangeât peu et souvent, et qu'il ne se promenât pas immédiatement après le repas.

Il nous tardait d'apprendre de M. Marc s'il éprouvait tout ce que cette somnambule avait annoncé. Il nous dit qu'en effet il avait de l'oppression lorsqu'il marchait en sortant de table, que souvent, comme elle l'annonçait, il avait de la toux, et qu'avant l'expérience il avait mal dans le côté gauche

de la tête, mais qu'il ne ressentait aucune gêne dans le passage des aliments.

Nous avons été frappés de cette analogie entre ce qu'éprouve M. Marc, et ce qu'annonce la somnambule; nous l'avons soigneusement annoté, et nous avons attendu une autre occasion pour constater de nouveau cette singulière faculté. Cette occasion fut offerte au rapporteur, sans qu'il l'eût provoquée, par la mère d'une jeune demoiselle à laquelle il donnait des soins depuis fort peu de temps.

La malade était âgée de 23 à 25 ans, atteinte depuis deux ans environ d'une hydropisie ascite accompagnée d'obstructions nombreuses, les unes du volume d'un œuf, d'autres du volume du poing, quelques-unes du volume d'une tôle d'enfant, et dont les principales avaient leur siège dans le côté gauche du ventre. L'extérieur du ventre était inégal, bosselé; et ces inégalités correspondaient aux obstructions dont la capacité abdominale était le siège. M. Dupuytren avait déjà pratiqué dix ou douze fois la ponction à cette malade, et avait toujours retiré une grande quantité d'albumine claire, limpide, sans odeur, sans aucun mélange. Le soulagement suivait toujours l'emploi de ce moyen.

Le rapporteur a été présent trois fois à cette opération ; et il fut facile à M. Dupuytren et à lui de s'assurer du volume et de la dureté de ces

tumeurs, par conséquent, de reconnaître leur impuissance pour la guérison de celle malade. Ils prescrivirent néanmoins différents remèdes, et ils attachèrent quelque importance à ce que M^{lle}.fut mise à l'usage du lait d'une chèvre à laquelle on ferait des frictions mercurielles.

Le 24 février 1827, le rapporteur alla chercher M. Foissac et M^{lle} Céline, et il les conduisit dans une maison rue du faubourg du Roule, sans leur indiquer ni le nom, ni la demeure, ni la nature de la maladie de la personne qu'il voulait soumettre à l'examen de la somnambule.

La malade ne parut dans la chambre où se fit l'expérience que quand M. Foissac eut endormi M^{lle} Céline : et alors, après avoir mis une de ses mains dans la sienne, elle l'examina pendant huit minutes, non pas comme le ferait un médecin en pressant l'abdomen, en le percutant, en le scrutant dans tous les sens; mais seulement en appliquant la main à plusieurs reprises sur le ventre, la poitrine, le dos et la tête.

Interrogée pour savoir d'elle ce qu'elle avait observé chez M^{lle}... elle répondit que tout le ventre était malade, qu'il y avait un squirrhe et une grande quantité d'eau du côté de la rate, que les intestins étaient très-gonflés; qu'il y avait des poches où des vers étaient renfermés ; qu'il y avait des grosseurs du volume d'un oeuf dans lesquelles étaient contenues des matières puriformes, et que ces grosseurs devaient être douloureuses; qu'il

y avait au bas de l'estomac une glande engorgée de la grosseur de trois de ses doigts, que cette glande était dans l'intérieur de l'estomac et devait nuire à la digestion, que la maladie était ancienne, et qu'enfin M^{lle}... devait avoir des maux de tétlé. Elle conseilla l'usage d'une tisane de bourrache et de chiendent nitrée, de cinq onces de suc de pariétaire pris chaque matin, de très-peu de mercure pris dans du lait. Elle ajouta que le lait d'une chèvre que l'on froterait d'onguent mercuriel, une demi-heure avant de la traire, conviendrait mieux (*) ; en outre elle prescrivit des cataplasmes de fleurs de sureau constamment appliqués sur le ventre, des frictions sur cette cavité, avec de l'huile de laurier, et, à son défaut, avec le suc de cet arbuste uni à l'huile d'amandes douces, un lavement de décoction de kina coupé avec une décoction émolliente. La nourriture devait consister en viandes blanches, laitage farineux, point de citron. Elle permettait très-peu de vin, un peu de rhum à la fleur d'orange, ou de la liqueur de menthe poivrée. Ce traitement n'a pas été suivi, et l'eût-il été, il n'aurait pas empêché la malade de succomber. Elle mourut un an après. L'ouverture du cadavre n'ayant pas été faite, on ne put vérifier ce qu'avait dit la somnambule.

(*) Sans attacher une grande importance à cette singulière rencontre de la prescription laite par la somnambule de l'usage du lait d'une chèvre frictionnée d'onguent mercuriel avec celle même prescription recommandée à la malade par MM. Dupuytren et par le rapporteur, la

commission a dû consigner dans son travail cette coïncidence. Elle la présente comme un fait dont le rapporteur garantit l'authenticité, mais dont ni elle ni lui ne peuvent donner aucune explication.

Dans une circonstance délicate où des médecins fort habiles, dont plusieurs sont membres de l'Académie, avaient prescrit un traitement mercuriel pour un engorgement des glandes cervicales qu'ils attribuaient à un vice vénérien, la famille de la malade qui était soumise à ce traitement, voyant survenir de graves accidents, voulut avoir l'avis d'une somnambule. Le rapporteur fut appelé pour assister à cette consultation, et il ne négligea pas de profiter de cette nouvelle occasion d'ajouter encore à ce que la commission avait vu. Il trouva une jeune femme, M^{me} la C...., ayant tout le côté droit du cou profondément engorgé par une grande quantité de glandes rapprochées les unes des autres. Une était ouverte et donnait issue à une matière purulente jaunâtre.

M^{lle} Céline, que M. Foissac magnétisa en présence du rapporteur, se mit en rapport avec elle, et affirma que l'estomac avait été attaqué par une substance comme du poison, qu'il y avait une légère inflammation des intestins, qu'il y avait à la partie supérieure droite du cou une maladie scrofuleuse qui avait dû être plus considérable qu'elle ne l'était à présent, qu'en suivant un traitement adoucissant qu'elle prescrivit, il y aurait de l'amélioration dans quinze jours ou trois semaines. Ce traitement consistait

en quelques grains de magnésie, huit sangsues au creux de l'estomac, des décoctions de gruau, un purgatif salin toutes les semaines, deux lavements chaque jour, l'un de décoction de kina, et, immédiatement après, un autre de racines de guimauve, des frictions d'éther sur les membres, un bain toutes les semaines; et, pour nourriture, du laitage, des viandes légères et l'abstinence du vin. On suivit ce traitement pendant quelque temps, et il y eut une amélioration notable. Mais l'impatience de la malade qui trouvait que le retour vers la santé n'était pas assez rapide détermina la famille à convoquer une nouvelle réunion de médecins. Ily fut décidé que la malade serait soumise à un nouveau traitement mercuriel. Le rapporteur cessa alors de voir la malade, et apprit qu'à la suite de l'administration du mercure elle avait eu du côté de l'estomac des accidents très-graves qui la conduisirent au tombeau après deux mois de vives souffrances, Un procès-verbal d'autopsie signé par MM. Fouquier, Marjolin, Cruveillier et Foissac, constata qu'il existait un engorgement scrofuleux ou tuberculeux des glandes du cou, deux légères cavernes remplies de pus, résultant de la fonte des tubercules au sommet de chaque poumon, la membrane muqueuse du grand cul de sac de l'estomac était presque entièrement détruite. Ces Messieurs constatèrent, en outre, que rien n'indiquait la présence d'une maladie vénérienne soit récente, soit ancienne.

Il résulte de ces observations, 4° que dans l'état de somnambulisme M^m Céline a indiqué les maladies de trois personnes avec lesquelles on l'a mise en rapport; 2° que la déclaration de l'une, l'examen que l'on fait de l'autre après trois ponctions, et l'autopsie de la 3°, se sont trouvés d'accord avec ce que cette somnambule avait avancé; 3° que les divers traitements qu'elle a prescrits ne sortent pas du cercle des remèdes qu'elle pouvait connaître, ni de l'ordre des choses qu'elle pouvait raisonnablement recommander; et 4° qu'elle les a appliqués avec une sorte de discernement.

A tous ces faits que nous avons si péniblement recueillis, que nous avons observés avec tant de défiance et d'attention, que nous avons cherché à classer de la manière qui pût le mieux vous faire suivre le développement des phénomènes dont nous avons été les témoins; que nous nous sommes surtout efforcés de vous présenter dégagés de toutes les circonstances accessoires qui en auraient embarrassé et embrouillé l'exposition, nous pourrions ajouter ceux que l'histoire ancienne, et même l'histoire moderne nous rapportent sur les prévisions qui se sont souvent réalisées, sur les guérisons obtenues par l'imposition des mains, sur les extases, sur les convulsionnaires, sur les oracles, sur les hallucinations, enfin sur tout ce qui, s'éloignant des phénomènes physiques explicables par l'action d'un corps sur un autre, rentre dans le domaine de la physiologie, et peut être considéré comme un effet dépendant d'une influence morale non

appréciable par nos sens. Mais la commission était instituée pour examiner le somnambulisme, pour faire des expériences sur ce phénomène qui n'avait «pas été étudié par les commissaires de 1784, et pour vous en rendre compte; elle serait donc sortie du cercle dans lequel vous l'aviez circonscrite, si, cherchant à appuyer ce qu'elle avait vu sur des autorités qui auraient observé des faits analogues; elle eut grossi son travail de faits qui lui auraient été étrangers. Elle a raconté avec impartialité ce qu'elle a vu avec défiance; elle a exposé avec ordre ce qu'elle a observé en diverses circonstances, ce qu'elle a suivi avec une attention autant minutieuse que continue. Elle a la conscience que le travail qu'elle vous présente est l'expression fidèle de tout ce qu'elle a observé. Les obstacles qu'elle a rencontrés vous sont connus, ils sont en partie cause du retard qu'elle a mis à vous présenter son rapport, quoique depuis longtemps les matériaux en fussent entre ses mains. Toutefois, nous-sommes loin de nous excuser et de nous plaindre de ce retard, puisqu'il donne à nos observations un caractère de maturité et de réserve qui doit appeler votre confiance sur des faits que nous vous racontons, loin de la prévention et de l'enthousiasme que vous pourriez nous reprocher, si nous les avions recueillis la veille. Nous ajoutons qu'il est loin de notre pensée de croire avoir tout vu; aussi nous n'avons pas la prétention de vous faire admettre comme axiome, qu'il n'y a de positif dans le magnétisme que ce que nous mentionnons dans notre rapport. Loin de poser des limites à celle partie de la science

physiologique, nous avons au contraire l'espoir qu'un nouveau champ lui est ouvert; et garants de nos propres observations, les présentant avec confiance à ceux qui après nous voudront s'occuper du magnétisme, nous nous bornons à en tirer les conclusions suivantes.

CONCLUSIONS.

Les conclusions du rapport sont la conséquence des observations dont il se compose.

1° Le contact des pouces ou des mains, des frictions, ou certains gestes que l'on fait, à peu de distance du corps, et appelées passes, sont les moyens employés pour se mettre en rapport, ou, en d'autres termes, pour transmettre l'action du magnétiseur au magnétisé.

2° Les moyens qui sont' extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires, puisque, dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard ont suffi pour produire les phénomènes magnétiques , meme à l'insu des magnétisés.

3° Le magnétisme a agi sur des personnes de sexe et d'âge différents.

4° Le temps nécessaire pour transmettre et faire éprouver l'action magnétique, a varié depuis une demi-heure jusques à une minute.

5° Le magnétisme n'agit pas en général sur les personnes bien portantes.

6° Il n'agit pas non plus sur tous les malades.

7° Il se déclare quelquefois, pendant qu'on magnétise, des effets insignifiants et fugaces que nous n'attribuons pas au magnétisme seul, tels qu'un peu d'oppression, de chaleur ou de froid et quelques autres phénomènes nerveux dont on peut se rendre compte sans l'intervention d'un agent particulier savoir par l'espérance ou la crainte, la prévention et l'attente d'une chose inconnue et nouvelle, l'ennui qui résulte de la monotonie des gestes le silence et le repos observés dans les expériences ; enfin par l'imagination qui exerce un si grand empire sur certains esprits et sur certaines organisations.

8° Un certain nombre des effets observés nous ont paru dépendre du magnétisme seul et ne se sont pas reproduits sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques et thérapeutiques bien constatés.

9° Les effets réels produits par le magnétisme sont très-variés. Il agit les uns, calme les autres. Le plus ordinairement il cause l'accélération momentanée de la respiration et de la circulation, des mouvements convulsifs fibrillaires passagers ressemblants à des secousses électriques, un engourdissement plus ou moins profond, de l'assoupissement, de la somnolence, et dans un petit nombre de cas, ce que les magnétiseurs appellent somnambulisme.

10° L'existence d'un caractère unique propre à faire reconnaître dans tous les cas la réalité de l'état de somnambulisme n'a pas été constatée.

11° Cependant on peut conclure avec certitude que cet état existe quand il donne lieu au développement des facultés nouvelles qui ont été désignées sous les noms de clairvoyance, d'intuition, de prévision intérieure, ou qu'il produit de grands changements dans l'état physiologique, comme l'insensibilité, un accroissement subit et considérable de forces, et que cet effet ne peut être rapporté à une autre cause.

12° Comme parmi les effets attribués au somnambulisme il en est qui peuvent être simulés, le somnambulisme lui-même peut quelquefois être simulé, et fournir au charlatanisme des moyens de déception.

Aussi, dans l'observation de ces phénomènes qui ne se présentent encore que comme des faits isolés qu'on ne peut attacher à aucune théorie, ce n'est que par l'examen le plus attentif, les précautions les plus sévères, par des épreuves nombreuses et variées qu'on peut échapper à l'illusion.

13° Le sommeil provoqué avec plus ou moins de promptitude et établi à un degré plus ou moins profond, est un effet réel, mais non constant du magnétisme.

14° Il nous est démontré qu'il a été provoqué dans des circonstances où les magnétisés n'ont pu voir et ont ignoré les moyens employés pour le déterminer.

15° Lorsqu'on fait tomber une fois une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard du magnétiseur, sa volonté seule ont sur elle la même influence. On peut non-seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance, et au travers des portes.

16° Il s'opère ordinairement des changements plus ou moins remarquables dans les perceptions et les facultés des individus qui tombent en somnambulisme par l'effet du magnétisme.

A. Quelques-uns au milieu du bruit de conversations confuses, n'entendent que la voix de leur magnétiseur; plusieurs répondent d'une manière précise aux questions que celui-ci ou que les personnes avec lesquelles on les a mis en rapport leur adressent; d'autres entretiennent des conversations avec toutes les personnes qui les entourent.

Toutefois il est rare qu'ils entendent ce qui se passe autour d'eux. La plupart du temps, ils sont complètement étrangers au bruit extérieur et

inopiné fait à leur oreille, tel que le retentissement de vases de cuivre vivement frappés près d'eux, la chute d'un meuble, etc.

B. Les yeux sont fermés : les paupières cèdent difficilement aux efforts qu'on fait avec la main pour les ouvrir; cette opération, qui n'est pas sans douleur, laisse voir le globe de l'œil convulsé, et porté vers le haut et quelquefois vers le bas de l'orbite.

C. Quelquefois l'odorat est comme anéanti. On peut leur faire respirer l'acide muriatique ou l'ammoniaque sans qu'ils en soient incommodés, sans même qu'ils s'en doutent. Le contraire a lieu dans certains cas, et ils sont sensibles aux odeurs.

D. La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles. On a pu leur chatouiller les pieds, les narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, leur pincer la peau de manière à l'échimoser, la piquer sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste et à une assez grande profondeur, sans qu'ils aient témoigné de la douleur sans qu'ils s'en soient aperçus. Enfin on en a vu une qui a été insensible à une des opérations les plus douloureuses de la chirurgie, et dont ni la figure, ni le pouls, ni la respiration n'ont pas dénoté la plus légère émotion.

17° Le magnétisme a la même intensité; il est aussi promptement ressenti à une distance de six pieds que de six pouces; et les phénomènes qu'il développe sont les mêmes dans les deux cas.

18° L'action à distance ne paraît pouvoir s'exercer avec succès que sur des individus qui ont été déjà soumis au magnétisme.

19° Nous n'avons pas vu qu'une personne magnétisée pour la première fois tombât en somnambulisme. Ce n'a été quelquefois qu'à la 8^e ou 10^e séance que le somnambulisme s'est déclaré.

20° Nous avons constamment vu le sommeil ordinaire, qui est le repos des organes des sens, des facultés intellectuelles et des mouvements volontaires, précéder et terminer l'état de somnambulisme.

21° Pendant qu'ils sont en somnambulisme, les magnétisés que nous avons observés conservent l'exercice des facultés qu'ils ont pendant la veille. Leur mémoire même paraît plus fidèle et plus étendue, puisqu'ils se souviennent de ce qui s'est passé pendant tout le temps, et toutes les fois qu'ils ont été en, somnambulisme.

22° A leur réveil, ils disent avoir oublié totalement toutes les circonstances de l'état de somnambulisme, et ne s'en ressouvenir jamais. Nous ne pouvons avoir à cet égard d'autre garantie que leurs déclarations.

23. Les forces musculaires des somnambules sont quelquefois engourdies et paralysées. D'autres fois les mouvements ne sont que gênés, et les somnambules marchent ou chancellent à la manière des hommes ivres, et sans éviter, quelquefois aussi en évitant les obstacles qu'ils rencontrent sur leur passage. Il y a des somnambules qui conservent intact l'exercice de leurs mouvements; on en voit même qui sont plus forts et plus agiles que dans l'état de veille.

24° Nous avons vu deux somnambules distinguer, les yeux fermés, les objets que l'on a placés devant eux; ils ont désigné sans les toucher la couleur et la valeur des cartes; ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu alors même qu'avec tes doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

25° Nous avons rencontré chez deux somnambules la faculté de prévoir des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués.. L'un d'eux a annoncé plusieurs jours, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure, et la minute de l'invasion et du retour d'accès épileptiques. L'autre a indiqué l'époque de sa guérison. Leurs prévisions se sont réalisées avec une exactitude remarquable. Elles ne nous ont paru s'appliquer qu'à des actes ou des lésions de leur organisme.

26° Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en rapport. Nous avons cependant fait des recherches sur un assez grand nombre.

27° Pour établir avec quelque justesse les rapports du magnétisme avec la thérapeutique, il faudrait en avoir observé les effets sur un grand nombre d'individus, et avoir fait longtemps et tous les jours des expériences sur les mêmes malades. Cela n'ayant pas eu lieu, la commission a dû se borner à dire ce qu'elle a vu dans un trop petit nombre de cas pour oser rien prononcer.

28° Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien. D'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un, la suspension de douleurs habituelles, l'autre le retour des forces, un 3° un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques, et un 4° la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

29° Considérée comme agent de phénomènes physiologiques, ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales, et par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou surveiller l'emploi, ainsi que cela se pratique dans les pays du nord.

30° La commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'en a pas eu l'occasion, d'autres facultés que les magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules. Mais elle communique des faits assez importants dans son rapport pour qu'elle pense que l'académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très-curieuse de psychologie et d'histoire naturelle.

Arrivée au terme de ses travaux, avant de clore ce rapport, la commission s'est demandée si, dans les précautions qu'elle a multipliées autour d'elle pour éviter toute surprise, si dans le sentiment de constante défiance avec lequel elle a toujours procédé, si dans l'examen des phénomènes qu'elle a observés, elle a rempli scrupuleusement son mandat. Quelle autre marche, nous sommes-nous dit, aurions-nous pu suivre? quels moyens plus certains aurions-nous pu prendre? De quelle méfiance plus marquée et plus discrète aurions-nous pu nous pénétrer? Notre conscience, Messieurs, nous a répondu hautement que vous ne pouviez rien attendre de nous que nous n'ayons fait. Ensuite, avons-nous été des observateurs probes, exacts fidèles? C'est à vous qui nous connaissez depuis longues années, c'est à Vous qui nous voyez constamment près de vous, soit dans le monde, soit dans nos fréquentes assemblées, de répondre de cette question! votre réponse, Messieurs, nous l'attendons de la vieille amitié de quelques-uns d'entre vous, et de l'estime de tous.

Certes, nous n'osons nous flatter de vous faire partager entièrement notre conviction sur la réalité des phénomènes que nous avons observés, et que vous n'avez ni vus, ni suivis, ni étudiés avec et comme nous.

Nous ne réclamons donc pas de vous une croyance aveugle atout ce que nous vous avons rapporté. Nous concevons qu'une grande partie de ces faits sont si extraordinaires que vous ne pouvez, pas nous l'accorder. Peut-être nous-mêmes oserions-nous vous refuser la nôtre si, changeant de rôle, vous veniez les annoncer à cette tribune, à nous qui, comme vous aujourd'hui n'aurions rien vu, rien observé, rien étudié, rien suivi;

Nous demandons seulement que vous nous jugiez comme nous vous jugerions, c'est-à-dire que vous demeuriez bien convaincus que ni l'amour du merveilleux, ni le désir de la célébrité, ni un intérêt quelconque ne nous ont guidés dans nos travaux. Nous étions animés par des motifs plus élevés, plus dignes de vous, par l'amour de la science, et par le besoin de justifier les espérances que vous aviez conçues de notre zèle et de notre dévouement.

Ont signé, Bourdois de la Motte, président, Fouquier, Gueneau de Mussy, Guersent, Husson, Itard, J.-J. Leroux, Marc, Thillaye.

Nota. Messieurs Doubla et Magendle, n'ayant pu assister aux expériences, n'ont pu cru devoir signer le rapport.

